

UNIVERSITE DE PARIS-SORBONNE
PARIS IV

PIERRE-ADRIEN PÂRIS
architecte (1745-1819)
ou
l'archéologie malgré soi

Volume I
LA VIE ET L'ŒUVRE DE PIERRE-ADRIEN PÂRIS

1
LA FORMATION (1745-1774)
L'ARCHITECTE DE COUR (1775-1792)

PARTIE A : p. 1-330

Thèse de doctorat d'Etat présentée par
Pierre PINON
sous la direction de
Bruno FOUCART
1997

INTRODUCTION

Qui est Pierre-Adrien Pâris ? pourquoi convient-il de s'y intéresser ? comment procéder pour l'étudier ?

Pâris est un architecte qui a été fort célèbre de son temps, mais qui a été quelque peu oublié, essentiellement parce qu'il n'a pas laissé un grand édifice public parisien, condition nécessaire pour passer à la postérité.

La reconnaissance de ses talents est attestée par la multiplicité de ses fonctions : premier dessinateur du Cabinet et de la Chambre du roi, architecte des Menus-Plaisirs, membre de l'Académie d'Architecture, architecte de l'Académie royale de Musique, architecte des Economats. Il est difficile de réunir autant de places prestigieuses dans la même personne. Ces priviléges sont cependant peut-être à la source de son oubli. Aux Menus-Plaisirs, à l'Opéra, ce sont des architectures éphémères que l'on dessine. Les salles de bal pour Marie-Antoinette, les décors scéniques pour les théâtres de Versailles, de Fontainebleau ou pour l'Opéra de la porte Saint-Martin n'ont vécu que quelques soirées, quelques semaines. Les dessins des projets correspondants dorment à la Bibliothèque Municipale de Besançon. La salle des Etats Généraux de 1789 à Versailles, figure certes dans quelques manuels d'histoire, mais l'artiste qui l'a dessinée est rarement nommé.

Qui est Pâris ?

Pâris est-il un architecte parmi d'autres de cette fin du XVIII^e siècle dont la production architecturale est si riche et si originale ? Deux activités semblent le distinguer : celle de dessinateur -pour des décors, pour des constructions éphémères à la Cour de Versailles, pour des jardins, pour des publications illustrées de gravures comme le célèbre *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non-, et celle d'archéologue à Rome. Son œuvre d'architecte est considérée comme fort mince, et semble se résumer à l'hôpital de Bourg-en-Bresse et à l'hôtel de ville de Neuchâtel, deux de ses œuvres majeures encore existantes. Sa spécificité ne s'arrête pas là : il est l'architecte qui a refusé de construire après la mort de Louis XVI. Aucun autre exemple de fidélité aussi stricte n'est connu de la part d'artistes de

sa génération qui ont bien dû servir successivement, avec plus ou moins de sincérité, la monarchie d'Ancien Régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration.

Sans être erroné tout cela n'est pas strictement exact, mais dessine une figure spécifique d'architecte.

La vérité, telle qu'elle se dégage du moins des documents et de l'étude de la carrière de Pâris, est d'une certaine manière moins originale que celle que nous livre l'historiographie. Pâris, vu jusqu'à présent comme un artiste ou un savant, se révèle aussi comme architecte constructeur. Il se rapproche en conséquence de ses contemporains. Vu comme un artiste qui a volontairement arrêté sa carrière, Pâris s'est retrouvé de fait dans la situation de beaucoup de ses confrères dont la carrière, pour eux, a été brisée contre leur volonté. Les plus privilégiés parmi ceux qui ont réussi à reprendre leurs activités à partir de l'Empire ont effectivement construit chacun un édifice ou un monument significatif : A.-Th. Brongniart la Bourse, J.-Fr.-Th. Chalgrin l'Arc de triomphe de l'Etoile, J. Gondoin la Colonne Vendôme et B. Poyet le péristyle du Palais Bourbon. Fr.-J. Bélanger (d'un an son aîné) a repris le service des Menus-Plaisirs que peut-être Pâris aurait aimé retrouver si sa santé le lui avait permis. Mais J. Cellerier, J.-Fr. Heurtier, A.-Fr. Peyre ou J.-A. Raymond ont dû se contenter de trouver une place au conseil des Bâtiments civils. Pâris y serait parvenu sans peine s'il l'avait souhaité, s'il n'avait résidé à Rome. Pour tous les architectes de cette génération les dix ou quinze années qu'ils ont perdues après 1793 auraient pu être les plus riches de leur carrière, pour Pâris comme pour les autres. Seuls une certaine intransigeance, un entêtement certain, le "courage de la fidélité" le distinguent.

La Révolution a, quoi qu'il en soit, déterminé l'évolution fragmentée de sa carrière, de sa vie.

En quelque sorte, Pâris a eu trois vies. Sa première vie est celle d'un architecte d'origine modeste (fils d'un architecte provincial), d'un élève de l'Académie d'Architecture qui se fait remarquer et protéger, qui part à Rome comme pensionnaire, qui de retour à Paris déborde de charges et de commandes, et dont la Révolution, en 1793, arrête la carrière professionnelle. Suit une deuxième vie, d'exil volontairement prolongé durant 13 ans en Franche-Comté et en Normandie, alors que ses collègues reviennent à Paris, retrouvent leurs places ou d'autres

similaires, intègrent l'Institut dès 1796. Pâris a longtemps pensé qu'il s'agissait alors de sa dernière vie. Or, un troisième voyage en Italie entrepris en 1806 l'a fixé à Rome pour plusieurs années, comme directeur par intérim de l'Académie de France, comme commissaire chargé du transfert des Antiquités Borghèse, comme conseiller de l'administration napoléonienne : une troisième vie inattendue.

Ces trois vies, à Paris, dans les environs du Havre et à Rome, ne lui ont cependant jamais fait oublier sa Franche-Comté natale. Né à Besançon en 1745, il y est revenu en 1817, pour y mourir en 1819, et léguer sa bibliothèque et ses collections à sa ville natale.

Ces trois vies de Pâris sont relativement méconnues. Les grandes lignes de sa biographie sont certes relatées dans la notice rédigée par son ami Charles Weiss, bibliothécaire de la Ville de Besançon, deux années après son décès. Mais l'existence même de cette importante biographie a longtemps laissé croire que tout était dit, et sa production architecturale est-elle restée dans l'ombre, Weiss ne retenant que quelques œuvres dont il pensait qu'elles faisaient le plus honneur à son ami, tels le projet d'agrandissement du château de Versailles ou l'achèvement des tours de la cathédrale d'Orléans. Ainsi des pans entiers de l'œuvre de Pâris sont restés inconnus : Pâris a conçu une centaine de projets d'architecture, dont une soixantaine a été réalisée.

Le rôle fondamental joué dans sa carrière par une personnalité comme Ch.-H. Feydeau de Brou n'a jamais été même entr'aperçu.

Car Pâris a beaucoup construit, s'est même livré au travail ingrat de modestes programmes utilitaires, de petits aménagements intérieurs, de l'entretien de bâtiments ordinaires. L'image de l'artiste de Cour, mondain à la perruque poudrée, en est quelque peu modifiée. Il a construit, ou aménagé, une cinquantaine de bâtiments entre 1775 et 1792, faisant réparer une charpente dans le magasin des Menus-Plaisirs de Choisy-le-Roi ou faisant éléver sur ses dessins le gigantesque hôpital de Bourg-en-Bresse. La diversité de son œuvre est extrême : châteaux, hôtels particuliers, hôpitaux, prisons, hôtel de ville, palais de justice, établissement thermal.

Aussi curieux que cela puisse paraître, cette œuvre construite n'a donc jamais été explorée de manière exhaustive. Cela peut se comprendre pour

des constructions que seul un dépouillement minutieux d'archives révèle, par exemple le château de Villequier-Aumont, découvert au tournant d'une lettre d'Aglaé d'Aumont à Pâris, et dont les belles ruines existent encore, rongées par le lierre. Mais cela est plus surprenant pour le célèbre colombier d'Escures (près du Havre), plusieurs fois publié, et qui existe encore, presque intact, malgré son total abandon, dans l'aménagement opéré par Pâris pour lui-même vers 1801-1802, seul un plancher s'étant partiellement effondré.

L'œuvre de Pâris appartient au néoclassicisme sobre, élégant, modéré hérité de J.-Fr. Blondel et L.-Fr. Trouard. Aucun abus de colonnes, encore moins d'ordres colossaux ou de dorique sans base, aucun jeu d'échelles, aucune transgression syntaxique.

Pâris a été en outre un artiste exigeant, refusant les compromis, jusqu'à préférer perdre la direction des ses chantiers plutôt que de voir ses œuvres dénaturées par lui-même à force de concessions. Cette intransigeance, cette susceptibilité même, ne sont d'ailleurs peut-être pas étrangères à l'absence, dans son œuvre, de grands monuments dont il ait maîtrisé l'édification jusqu'à la réception des travaux. Il a quasiment renié la paternité de l'hôpital de Bourg-en-Bresse et de l'hôtel de ville de Neuchâtel.

Qui est donc Pâris ? Un architecte de Cour cumulant les places, un brillant dessinateur et décorateur de théâtre, un habile concepteur de jardins "à l'anglaise" et de fabriques, un architecte-constructeur suivant consciencieusement ses chantiers, un fonctionnaire des Menus-Plaisirs, un collaborateur de l'abbé de Saint-Non, un savant agronome et méticuleux jardinier, un collectionneur de dessins de Fragonard et de Robert, et de fossiles ou de momies, un correspondant de l'abbé Raynal, un archéologue de la Rome antique ? Tout à la fois et un peu plus.

Pourquoi étudier Pâris ?

Plusieurs raisons s'imposent. La première est que Pâris a été très célèbre de son temps, que l'importance de son œuvre a été reconnue par ses contemporains et leurs suiveurs immédiats. Au début du XIX^e siècle encore, Alexandre Lenoir ou Raoul-Rochette le comptent parmi les principaux rénovateurs de l'architecture de la fin du XVIII^e siècle. En 1815, alors qu'il vit dans la solitude à Rome, l'Académie des Beaux-Arts

songe à lui pour diriger l'Académie de France. La fréquence des mentions de son nom dans toutes les histoires de l'architecture néoclassique, à défaut d'études approfondies assez nombreuses¹, reflète cette célébrité passée.

Aussi, malgré une bibliographie qui est loin d'être négligeable, Pâris reste-t-il largement méconnu. La simple liste de ses œuvres projetées ou construites n'avait pas encore été établie, des confusions persistaient entre certains épisodes de sa vie.

C'est qu'en fait, en dehors de quelques études, comme celles portant sur son œuvre aux Menus-Plaisirs² ou sur l'hôtel de ville de Neuchâtel³, des aspects entiers de son œuvre dessinée, construite, écrite n'ont jamais été sérieusement explorées.

Finalement, ce sont ses dessins qui sont le plus connus, le plus souvent publiés. Et encore, presque toujours les mêmes dessins, les quelques qui ont été versés au Musée des Beaux-Arts de Besançon, et ceux qui figurent dans les "Etudes d'Architecture" déposées à la Bibliothèque Municipale, partie émergée de l'iceberg qu'est le Fonds Pâris. Les vues idéalisées de la villa Lancelotti de Velletri, le "Jardin de Cithère", le décor pour l'opéra *Nephée* reviennent plusieurs fois alors que des centaines, des milliers restent inédits.

Le Fonds Pâris⁴ est immense. Sans doute a-t-il découragé les chercheurs par son immensité même ! Environ 2 000 dessins de sa main, de toutes sortes, cinq études manuscrites sur l'architecture antique ou moderne, plusieurs traductions de l'anglais ou de l'italien, des centaines de lettres reçues ou de minutes de lettres envoyées, une dizaine de journaux de voyages ou d'activités professionnelles, des livres de comptes, tel est le contenu du Fonds Pâris, sans compter les centaines de pièces de sa Collection, les papiers divers conservés en dehors de Besançon (à Bourg-

¹ "La collezione [de Pâris], che contiene tutti i disegni originali di Pâris e documenta l'estensione dei suoi interessi e delle sue fonti, attende tuttora d'essere attentamente studiata", écrivent R. Middleton et D. Watkin, dans *Architettura moderna*, Milano, 1977, p. 137. "Souhaitons un ouvrage sur Pâris qui remplace celui d'A. Estignard (1902) aussi obsolète que peu crédible", écrit Pierre Rosenberg dans le catalogue de l'exposition *Fragonard*, ERMN, Paris, 1987, p. 96.

² Par Alain-Charles Gruber.

³ Par Geneviève Levallet-Haug, Jean Courvoisier et Lucie Galactéros-De Boissier.

⁴ Nous réservons la dénomination Collection Pâris, aux œuvres conservées à Besançon (à la Bibliothèque ou au Musée) qui ne sont pas de sa main, dessins, peintures, sculptures, antiquités, ... etc..

en-Bresse, Bourges, Chalon-sur-Saône, Dijon, Mâcon, Neuchâtel, Paris, Rome).

Pâris a beaucoup écrit. Tout au long de sa vie -pourtant active jusqu'en 1792- il a rédigé des journaux, des comptes, et il a ensuite conservé ses papiers, ses dessins pour les léguer, par testament, à sa ville natale. Nous n'avons aucun autre exemple semblable pour son époque, ni pour d'autres d'ailleurs. S'il avait tenu un journal durant les 13 années passées en Normandie (1793-1806), nous aurions pensé qu'il écrivait pour passer le temps. Mais Pâris, pour passer le temps, s'est consacré au jardinage et à l'agronomie, a traduit des ouvrages anglais. Et ce n'est pas à cela que nous songeons. Si Pâris a tenu des journaux enregistrant ses activités, relatant ses voyages, c'est-à-dire justement dans des moments où le temps pouvait le plus lui manquer, ce n'est pas pour le voir passer mais au contraire pour le retenir. Et ce qui est significatif c'est qu'il a cherché à retenir le temps dès une époque où il ne pouvait pas supposer que sa vie active allait sombrer.

Pour comprendre ces journaux et ses comptes d'avant la Révolution, il faut sans doute recourir à des motivations diverses. Pâris semblait cultiver une sorte d'inquiétude le persuadant qu'il aurait des comptes à rendre à la postérité -il en avait sans doute, il est vrai, mais comme architecte des Menus-Plaisirs qui réglait les mémoires des entrepreneurs. Il était aussi, de par ses origines modestes (comme beaucoup d'architectes) très fier de son talent, de sa réussite, de sa réputation : ses dessins et ses papiers devaient en témoigner pour la postérité. D'autant plus que l'essentiel de son œuvre à ses yeux, au service du roi dans les années 1778-1792, résidait justement dans des décos de bals, dans des décors scéniques, architectures éphémères dont seuls les dessins préparatoires pouvaient survivre. Nous savons qu'il a toujours cherché, avec difficulté, à les conserver.

Sa postérité d'artiste mais aussi d'homme l'a toujours préoccupé. C'est pour cette raison manifestement qu'il a ensuite soigneusement gardé ses dessins et ses papiers, qu'il les a tardivement couverts de notes réinterprétant ses gestes passés afin de laisser de lui une image définitive digne, conforme à l'idée qu'il a voulue se faire de lui-même à la fin de sa vie. C'est aussi pour cela qu'il a rassemblé facticement des planches redessinées de l'ensemble de son œuvre d'architecte, pas seulement pour l'*"amusement de sa vieillesse"* comme il l'a écrit, mais aussi pour passer à la postérité en montrant ses œuvres telles qu'il aurait voulu qu'elles soient réalisées.

Cette œuvre de mémoire, d'un artiste persuadé de son talent, et de nostalgie, d'un homme brisé par la Révolution, c'est-à-dire ses dessins et ses papiers, a été léguée à une bibliothèque publique. Il s'agit d'un don évidemment, officiellement destiné à augmenter les sources artistiques de ses jeunes concitoyens, mais aussi d'une sorte de fondation à sa mémoire, le Fonds Pâris. C'est à cette vanité que nous devons aujourd'hui de disposer de tous les éléments utiles pour prolonger sa réputation ou pour la revisiter de manière sympathique mais aussi critique. Tel est le destin inattendu des fondations, que de laisser aussi entrevoir, dans la masse même des documents, les faiblesses des fondateurs.

L'importance de ce fonds permet de reconstituer une œuvre, une clientèle, une carrière professionnelle, de comprendre les relations de Pâris avec ses commanditaires, de raconter une vie, quelquefois au jour le jour.

Mais il existe des raisons plus spécifiques pour étudier l'univers si diversifié, si riche de Pâris, qui touche l'architecture hospitalière ou la scénographie, l'archéologie ou l'agronomie. Mais dans tous les domaines qu'il aborde Pâris reste architecte, c'est-à-dire concret, précis, critique. Dans tous les domaines il s'exprime par le dessin, jusque dans la représentation d'une charrue du pays de Caux. Au trait, tiré à la règle ou croquis enlevé, à la plume ou la sanguine, lavé, rendu à l'aquarelle, le dessin de Pâris est toujours d'une qualité supérieure à la moyenne de la production de son temps.

A la séduction du dessin s'ajoute pour nous l'intérêt de ce qui est représenté, analysé, critiqué : la production architecturale de l'Italie dans l'Antiquité, à la Renaissance, jusqu'au XVIII^e siècle. Pâris est à la fois le successeur de A. Desgodetz, le précurseur de Ch. Percier et P.-L. Fontaine et de P.-M. Letarouilly. Bien que gardant son point de vue d'architecte, il a consacré une quinzaine d'années de sa vie à étudier de l'architecture antique, confrontant ses analyses, ses interprétations à celles des antiquaires. Le présent mémoire garde même dans son titre la trace son thème initial : Pâris archéologue malgré lui. Mais il a fallu élargir le sujet.

Comment étudier Pâris ?

Le problème de la connaissance de Pâris a été jusqu'à présent celui des approches fragmentaires. Qui s'est intéressé à Pâris dessinateur des Menus-Plaisirs, qui à Pâris décorateur d'hôtels particuliers, à Pâris ami de

l'abbé Raynal, qui à Paris connaisseur de l'Italie. En l'absence d'un travail de synthèse, ne serait-ce que d'un travail précis cataloguant et datant les œuvres, racontant simplement la vie, les approximations événementielles et les interprétations incertaines se sont multipliées. Il fallait donc finir par rédiger une monographie -malgré les limites du genre- remplaçant celle d'Alexandre Estignard, datant de 1902 et extrêmement superficielle. Les interprétations ne peuvent se développer qu'une fois les faits établis. Or, dans le cas de Paris, ils ne l'ont jamais été avec la certitude et la précision voulues.

La connaissance totale qu'implique, que suscite une thèse, même si elle ne l'a pas initialement motivée, se révèle vite fructueuse. En maîtrisant la connaissance de la vie et de l'œuvre d'un architecte, c'est chacun des épisodes qui est situé, c'est chacune des œuvres qui est éclairée. Une attitude explique une autre, une œuvre une autre.

La confrontation entre différents documents dispersés dans le Fonds Paris ou dans différentes archives, même les plus insignifiants en apparence, même entre ceux qui ne semblent avoir aucun rapport entre eux, peut être très enrichissante.

Ainsi grâce au rapprochement d'un "Avertissement" de l'éditeur (H.-J. Jansen) à sa traduction de l'ouvrage de A. Dickson (paru en 1802) indiquant que Paris s'est récemment rendu en Franche-Comté et d'une note de manuscrite de Paris "*Réponse de M^r Janroy [son médecin parisien] à la consultation que je lui ai remise à Paris au commencement de juin 1801*" , peut-on reconstituer un voyage du Havre à Paris et sans doute à Vauclusotte entre mai et juillet 1801. Ainsi un précédent voyage à Vauclusotte (en 1799) est-il mentionné dans le commentaire accompagnant les dessins de deux entablements antiques dans les "*Etudes d'Architecture*". Ainsi est-ce la correspondance de l'abbé Raynal qui révèle comment Paris a obtenu la commande de l'hôtel de ville de Neuchâtel. Ainsi est-ce le catalogue que Paris a dressé de sa bibliothèque en 1806 qui permet de situer à Romilly-sur-Seine le château de Montendre construit vingt ans plus tôt. Ainsi est-ce une lettre conservée à Bourg-en-Bresse qui permet d'attribuer formellement à Paris le Dépôt de mendicité de Bourges et qui confirme que c'est Ch.-H. Feydeau de Brou qui lui a passé cette commande. Ainsi la "Description" des monuments de Rome du manuscrit 12 du Fonds Paris peut-elle être datée de 1772 grâce à la mention de

dessins envoyés à Paris la même année dans le manuscrit 6. Cette liste, fastidieuse, pourrait être prolongée.

Les recouplements d'informations à l'intérieur de la masse des archives bisontines, en sortant des sentiers battus des "*Etudes d'Architectures*", en explorant les Archives Municipales de Chalon-sur-Saône ou la Bibliothèque Apostolique Vaticane, offrent la possibilité d'une vue d'ensemble, même si des zones d'ombres persistent évidemment. N'avons-nous pas retrouvé, par le plus grand hasard, en travaillant sur l'architecte tessinois P. Bianchi, un dessin de Pâris dans les archives du comte de Tournon conservées au château d'Avrilly dans l'Allier ?

Ecrire la vie de Pâris : la difficulté ne provient pas, comme souvent, de la rareté des matériaux, mais plutôt d'une abondance hérisnée de contradictions. En fait, la première difficulté est née de la volonté même de Pâris que sa vie soit écrite.

Comment interpréter autrement les nombreux fragments autobiographiques qui émaillent ses commentaires à ses dessins d'architecture et d'archéologie, les adresses directes aux lecteurs, le don de ses papiers à une bibliothèque. On ne lègue pas ses papiers personnels à une bibliothèque publique pour qu'ils ne soient pas lus.

L'abondance des matériaux, ce sont d'abord ces fragments autobiographiques qui se glissent aussi en notes dans les marges de certains des livres de sa bibliothèque, ce sont les nombreuses lettres reçues (et quelques minutes de celles envoyées), ce sont les lettres envoyées que l'on peut retrouver dans divers fonds publics et privés (aux Archives Nationales, à Chalon-sur-Saône, à Mâcon, à Neuchâtel, à Rome, ... etc.), ce sont même les traces de sa vie et de son œuvre conservées dans les archives, d'autant plus nombreuses que Pâris a beaucoup travaillé pour ou avec des administrations, des institutions (les Menus-Plaisirs, l'Académie de France à Rome, le ministère de l'Intérieur). Et cela sans compter la biographie "originelle" ou "officielle" de Pâris, celle écrite juste après sa disparition par Ch. Weiss, qui puise à la fois dans les papiers et dans les souvenirs de Pâris. Ces matériaux, on le devine, étant de natures diverses, sont de fiabilités variables.

Il y a d'abord les témoignages directs et explicites de Pâris, quand il rédige, à la fin de sa vie, des fragments biographiques. Ces documents sont évidemment les plus aisés, en apparence, à exploiter. Ils racontent des événements en tant que tels. C'est en les utilisant que A. Castan a rédigé ce

qu'il a appelé l'"autobiographie de Pâris". Le problème est que ces fragments ont pour la plupart été écrits par Pâris dans un objectif à peine voilé : témoigner de son attachement à Louis XVI et à la monarchie, de son profond dégoût pour la Révolution et les gouvernements qui en sont issus. Ces fragments sont -à la limite- peut-être sincères, mais ils ne peuvent pas être considérés comme objectifs. L'image de Pâris diffusée plus ou moins volontairement par Ch. Weiss et A. Castan n'est donc pas au dessus de tout soupçon. Dans ces textes autobiographiques, Pâris cherche évidemment à se justifier, notamment à expliquer les nombreuses relations qu'il a entretenues avec l'administration napoléonienne, issue de la Révolution, et pas seulement à mettre en avant ses différents refus (réels ou inventés), sa démission de l'Institut, son départ (officiel) de l'*Accademia di San Luca*. Pâris sent bien quelquefois qu'il ne sera pas cru. Il prétend apporter des preuves de ce qu'il avance, présenter des témoignages. Quand il quitte Paris en décembre 1792, il prétend que la Convention Nationale a tenté de le retenir mais qu'il a résisté, et déclare que cela peut être certifié par un ancien membre. Quand il prétend qu'en 1807 l'ambassadeur Alquier l'a forcé à accepter de se charger du transport à Paris des Antiquités Borghèse (alors qu'il existe d'autres raisons de son acceptation, qui lui sont personnelles), il annonce que ce qu'il dit "*est connu d'un grand nombre de personnes, soit à Rome, soit à Paris*". On comprendra qu'il faille utiliser ces fragments autobiographiques avec la plus grande prudence.

Il y a ensuite les autres papiers conservés et légués par Pâris. La partie la plus directement exploitable pour une biographie, c'est évidemment les lettres reçues. Il n'y a *a priori* aucune raison de douter de l'objectivité de tels documents. Une lettre reçue témoigne d'elle-même. Mais Ch. Weiss, pour le regretter, nous apprend que peu avant sa fin, Pâris a jeté une partie importante de ses papiers. Une telle nouvelle surprend. Il y a tant de lettres, tant de minutes de rapports, que l'on se demande ce qu'il a bien pu jeter. Mais la question que l'on se pose immédiatement est de savoir selon quels critères il s'est débarrassé ou a fait disparaître certains papiers. La réponse que l'on est tenté de donner est qu'il a ainsi tenté de gommer les aspects de sa vie les moins conformes avec l'image qu'il voulait laisser de lui. Et, de fait, de certains épisodes de sa collaboration avec l'Assemblée Nationale, avec la Convention même, de ses relations avec l'administration napoléonienne à Rome, il ne reste presque plus de trace dans ses papiers. Mais, naïveté, mégarde, impossibilité de séparer ce qui arrange de ce qui

dérange, ou peut-être même scrupule à détruire des témoignages, Pâris a laissé subsister des textes qui contrarient cette image que, nous supposons, il a voulu livrer de lui.

Les lettres reçues et conservées de son ami l'abbé Raynal, par exemple, témoignent de ses bonnes relations, de sa fascination dit même Ch. Weiss, pour un philosophe souvent présenté comme un précurseur de la Révolution. Une lettre évoque même le fait que les Etats Généraux, en mai 1789, trompent l'attente de ceux qui en attendaient davantage. Pâris partageait-il l'opinion de Raynal ? Néanmoins Paris a lu et conservé cette lettre.

Il y a aussi les journaux, les comptes. Même si la pratique est courante à cette époque⁵, Pâris a tenu un nombre étonnant de journaux (au sens propre, avec des notes quotidiennes) et de cahiers de comptes, d'une manière maniaque. Tout aussi maniaque a été leur conservation jusqu'en 1819, malgré les tribulations de notre architecte entre Paris, la Franche-Comté, la Normandie, l'Italie.

Enfin, pour écrire la vie de Pâris, il y a les actions, les paroles, dont il n'avait plus la maîtrise. Les lettres envoyées, les positions prises, les charges acceptées témoignent involontairement.

De la confrontation de ces documents fabriqués (les fragments autobiographiques), de ces documents préparés -en l'occurrence triés et sélectionnés- (les lettres reçues, les notes personnelles), de ces documents bruts (les lettres envoyées, les rapports), qui constituent trois niveaux bien différents d'information, émerge une autre image de Pâris, quelquefois inattendue. Nous découvrons un Pâris ambitieux et carriériste, un Pâris certainement pas opposé aux premiers mouvements de la Révolution, un Pâris ironique, irrespectueux. Nous découvrons même une femme dans la vie de ce célibataire notoire.

Cette masse documentaire permet, au passage, de corriger bien des erreurs ou des approximations de ses biographes. Mais il n'y a pas là matière à se vanter, Pâris ayant la plupart du temps laissé des témoignages susceptibles de rectifier Ch. Weiss quand celui-ci en enjolive la vie.

Une mention particulière doit être faite de la possibilité qui a été offerte de reconstituer la partie mineure de l'œuvre de notre architecte. Les

⁵ Voir les journaux et comptes de J.-J. Rousseau dans *Oeuvres complètes*, I, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1959, "Fragments autobiographiques", pp. 1192-1206.

manuscrits du Fonds Pâris livrent des informations souvent succinctes mais indispensables pour dresser un catalogue des œuvres construites ou projetées, et utiles pour lancer d'autres recherches. Il y a ensuite les documents conservés du côté des commanditaires, le pouvoir royal, les intendants des provinces, les villes, les clients particuliers. Le manuscrit 3 du Fonds Pâris est des plus riches pour compléter le catalogue de l'œuvre construite de Pâris; de l'œuvre construite car il mentionne essentiellement les règlements des mémoires d'entrepreneurs, donc des ouvrages indubitablement réalisés. Ce manuscrit révèle bien d'autres ouvrages effectués sur ses dessins ou devis, que ceux présents dans les planches des "*Etudes d'Architecture*". Mais, comme il s'agit le plus souvent d'aménagements, Pâris n'en pas conservé de dessins (en dehors éventuellement de croquis), et *a fortiori* ne les a pas présentés dans ses "*Etudes*". Il est d'ailleurs probable qu'une partie de ces ouvrages n'a jamais donné lieu à des dessins, car ce sont quelquefois de simples réparations n'exigeant qu'un devis, ou peut-être même seulement un simple ordre de Pâris donné à des entrepreneurs habitués à travailler avec lui. Ces œuvres sont révélées sous la forme de mémoires réglés à des entrepreneurs pour le compte de clients dont le seul nom, la plupart du temps, est mentionné. Quelquefois seulement Pâris indique la situation du bâtiment où ont travaillé les entrepreneurs; entrepreneurs dont le nom est par contre toujours indiqué. Bien que cette source laisse de nombreux aspects dans l'ombre, elle permet de considérablement allonger la liste des œuvres de Pâris.

Les problèmes posés sont ceux de l'identification précise du bâtiment et du lieu où il se trouve, puis de la nature exacte des ouvrages effectués. En effet, non seulement les localisations données par Pâris sont imprécises (nom de la rue dans Paris, mais sans le numéro; nom de village en province, mais sans indication de la province), mais encore les mémoires ne sont mentionnés qu'avec la date du règlement, son montant et le corps de métier auquel appartient l'entrepreneur. La nature des travaux peut cependant être partiellement déduite du corps de métier, la date effective des travaux de celle du règlement, et l'importance des ouvrages du montant de ce règlement.

L'intérêt des dossiers conservés dans les archives des villes où Pâris a construit est tout aussi évident. Comment bien connaître les édifices -et les circonstances de leur réalisation- construits à Bourg-en-Bresse, à

Bourges, à Dijon, à Chalon-sur-Saône, presqu'inconnus jusqu'ici, sans explorer les archives des villes correspondantes ?

Pâris est un architecte de papier, mais pas seulement. De son œuvre aux Menus-Plaisirs et à l'Opéra, certes, il ne reste que des dessins. À ses études archéologiques, il n'a manqué que la diffusion. Mais les édifices réalisés, conservés ou non, témoignent d'une œuvre construite non négligeable.

Note sur la composition du mémoire

Notre travail s'organise en six parties : 1^{ère}. la vie et l'œuvre (en deux volumes), 2^{ème}. l'homme (l'artiste, l'intellectuel, la vie publique, la vie privé), 3^{ème}. l'archéologue, 4^{ème}. la transcription de manuscrits de Pâris, 5^{ème}. les annexes (chronologies, sources, bibliographie, notices, index) et 6^{ème}. les illustrations.

"La vie et l'œuvre" (Volumes I. 1 et I. 2) expose essentiellement les faits, "l'homme" (Volume II) constitue une synthèse par thèmes (Pâris architecte, dessinateur, théoricien, collectionneur,). "L'archéologue" (Volume III), dans son autonomie, est en quelque sorte la trace de notre projet initial, qui était de ne traiter que des activités archéologiques de Pâris, projet qui s'est avéré rapidement comme peu rationnel puisque la recherche des documents concernant ces activités archéologiques exigeait le dépouillement complet du Fonds Pâris de Besançon (ces documents étant dispersés dans tous les manuscrits, y compris les lettres, les journaux, les comptes).

Il nous a semblé, au fond, qu'il était d'abord pertinent de situer les activités archéologiques dans celles plus large de l'architecte. Le projet initial, consacré à Pâris architecte "ou l'archéologie malgré soi", portait d'ailleurs en lui même son extension puisque la principale caractéristique de l'archéologie de Pâris est d'être une archéologie d'architecte. Quel architecte donc ? L'idée s'est ensuite imposée qu'il était indispensable, pour les futurs chercheurs qui auraient à travailler sur différents aspects du personnage et de son œuvre, notamment pour étudier la Collection Pâris (entreprise qui dépasse notre compétence⁶), qu'une synthèse (même présentant d'évidence quelques lacunes) soit disponible.

⁶ Nous ne prétendons présenter ici qu'une première exploration et exploitation des documents permettant de savoir comment Pâris a constitué sa collection.

N'en resterait-il qu'une chronologie de sa vie, qu'une liste de ses projets, qu'un catalogue des sources d'archives, qu'une bibliographie, qu'ils seraient utiles. C'est le contenu de la cinquième partie ("annexes", Volume V). Nous avons aussi, puisqu'il fallait les lire attentivement, y puiser de longues citations, retrancrit un certain nombre de manuscrits, ceux (ou les parties) qui nous étaient le plus utiles (les manuscrits archéologiques, quelques lettres, ... etc.); ce qui constitue la quatrième partie (Volume IV).

Nous avons par contre renoncé à établir un véritable catalogue raisonné des dessins (au moins 2 000), d'abord parce que la Bibliothèque Municipale de Besançon a établi un catalogue (dactylographié) technique (techniques de dessin, dimensions) du Fonds et de la Collection Pâris (l'ensemble de ce qui est répertorié sous le nom de "collection Pâris"). Certes, nous aurions pu entreprendre, en complément, une analyse artistique et historique de chacun de ces dessins, notamment ceux de sa main. Mais, malheureusement, nous n'avons eu la plupart du temps accès aux documents, que dans un nombre jurement limité. Aussi, n'avons-nous pu étudier beaucoup de ces dessins qu'à partir de microfilms, d'une qualité pas toujours irréprochable. Nous nous sommes donc contenté de recenser les dessins de quelques manuscrits archéologiques (dont certains ont échappé au catalogue de la Bibliothèque car insérés dans des ouvrages imprimés) ou architecturaux (comme le vol. IX des "*Etudes d'Architecture*"). Ils figurent dans le Volume IV, avec la présentation et la retranscription des manuscrits, ou dans le Volume V ("Sources d'archives"). Nous avons aussi tenté de recenser les dessins conservés en dehors de Besançon (à Chalon-sur-Saône ou à Rome, par exemple). Ils sont mentionnés dans le Volume V ("Sources d'archives") et généralement catalogués dans les chapitres des Volumes I. 1, I. 2 et III qui les concernent. A titre d'exemple, les plans pour Chalon-sur-Saône sont mentionnés dans le Volume V (p. 182) et catalogués dans le Volume I. 1 (pp. 186-187).

Ce catalogue raisonné, qu'il faudra l'établir un jour, nous l'avons d'ailleurs commencé, et l'avons même imprudemment annoncé⁷, avant que les contraintes de la consultation à Besançon ne nous aient amené à y renoncer.

⁷ Cf. "La collection Pâris à Besançon", dans *Catalogues d'œuvres d'art et d'architecture. Méthodes de recherche*, Groupement de recherche 712, CNRS, Paris, pp. 75-78.

Le Volume V (évoqué ci-dessus), comporte une chronologie de la vie de Pâris, une chronologie détaillée (au jour le jour quelquefois), suivie d'une chronologie sommaire des principaux événements de la vie de Pâris, un catalogue des sources d'archives, une bibliographie commentée, une liste des portraits de Pâris, quelques notices biographiques de personnes ayant été en relation avec Pâris, et plus ou moins connues, enfin l'index des noms de personnes (pour les trois premiers volumes) et une table des matières générale.

Le Volume VI rassemble un choix d'illustrations tenant compte de l'intérêt des dessins, mais aussi des opportunités et des possibilités techniques (y compris financières).

On pourra s'étonner de l'absence d'une conclusion générale, en tant que telle. Nous avons pensé qu'un certain nombre de textes pouvait en faire office : la conclusion du Volume I ("Les trois vies de Pierre-Adrien Pâris"), les chapitres synthétiques du Voulume II (notamment "L'architecte"), et enfin la présente "Introduction" évidemment écrite alors que cette recherche s'achevait.

Conventions typographiques et abréviations

Dans la présentation du texte, nous avons repéré les citations par des guillemets naturellement, mais en distinguant les textes provenant de manuscrits par l'usage de l'italique.

Les renvois aux différents volumes du mémoire sont présentés ainsi : Volume (avec un V majuscule, pour les distinguer des volumes des ouvrages imprimés ou des manuscrits, qui sont présentés sous la forme abrégée vol.).

Les figures reproduites dans le Volume VI sont ainsi repérées dans le texte des Volumes I à V : [fig.].

Abréviations utilisées, en dehors des références bibliographiques qui sont présentées dans le Volume V, avec la Bibliographie :

- AABA. : Archives de l'Académie des Beaux-Arts, Institut de France, Paris.
- AAFR. : Archives de l'Académie de France à Rome (Villa Médicis).
- AAIBL. : Archives de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Institut de France, Paris.
- AASL. : *Archivio dell'Accademia di San Luca*, Rome.
- AD. : Archives Départementales.
- AM. : Archives Municipales.
- AMN. Archives des Musées Nationaux, Paris.
- AN. : Archives Nationales, Paris.
- ASR. : *Archivio di Stato*, Rome.
- AV. Neuchâtel : Archives de la Ville de Neuchâtel.
- BEBA. : Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts, Paris.
- BIF. : Bibliothèque de l'Institut de France, Paris.

REMERCIEMENTS

Nous remercierions vont d'abord à Raymond Chevallier, qui a suivi nos premières recherches, et à Bruno Foucart, qui nous a inlassablement encouragé.

Puis à Serge Abad-Gallardo (Cayenne, Guyane), Jean-Claude Boyer (Paris), Brigitte Burdin (Orléans), Jean-François Cabestan, Elisabetta Cereghini (Paris), Marie-Lucie Cornillot (Besançon), Anne-Lise Desmas (Rome), Daniella Gallo (Pise-Paris), Vincent Droguet (Orléans), Marie-Anne Dupuy (Paris), Marie Jeune (Rouen), April Jin (Middlebury College, Vermont), Marc-Henri Jordan (Fribourg, Suisse), Michel Lallement (Courteilles), Simone Marioton (Bourges), Suzanna Pasquali (Rome), Jean-Marie Pérouse de Montclos (Paris), Guy Pessiot (Rouen), Matthieu Pinette (Besançon-Amiens), Martine Plouvier (Amiens-Paris), Marie-Noëlle Polino (Paris), M. Thiébaut (Brou), Gérard Vincent (Paris) et Werner Szambien (Paris).

Enfin aux responsables et aux personnels des établissements suivants : les Archives Départementales de l'Ain, de l'Allier, du Cher, de la Côte-d'Or, du Doubs et de la Saône-et-Loire, les Archives Municipales de Chalon-sur-Saône, de Dijon et de Moulins, la *Biblioteca Apostolica Vaticana* (Rome), les Conservations régionales de l'Inventaire général de la Franche-Comté, de la Normandie et de la Picardie, la Fondation Custodia (Paris), l'Institut Parisien de Recherches Architecturales et Urbanistiques (Ecole d'Architecture de Paris-Belleville), le Musée des Beaux-Arts de Besançon et le Musée des Beaux-Arts du Havre, et évidemment la Bibliothèque Municipale de Besançon (Hélène Richard, Germaine Mathieu, Melle Laurent, Charles Mironneau).

Et à Agostina, Mathilde et Nicolas Pinon pour leur patience et leur impatience.

VOLUME I

LA VIE ET L'ŒUVRE DE PIERRE-ADRIEN PÂRIS

1

LA FORMATION (1745-1774)

L'ARCHITECTE DE COUR (1775-1792)

LA FORMATION (1745-1774)

DE BESANÇON À PARIS (1745-1771)

LA JEUNESSE À BESANÇON ET À PORRENTRUY (1745-1760)

Pierre-Adrien¹ Pâris est né le 25 octobre 1745² à Besançon, de Pierre-François Pâris et de Jeanne-Pierrette Roch. Le couple habite alors rue des Arènes dans le quartier de Battant. Il est baptisé le 26 octobre à l'église Sainte-Marie-Madeleine³. Le parrain est Pierre-Antoine Roch, son oncle maternel, perruquier, et la marraine Marie-Barbe Curton⁴. Pierre-Adrien est l'aîné d'une famille de quatre ou cinq enfants : Jean-Ambroise, Pierre-François (fils), la future épouse Talmet⁵, et peut-être un cinquième qui

¹ La mention du prénom "Marie", entre Pierre et Adrien, que l'on trouve dans les lettres de noblesse de Pâris accordées par Louis XVI en juin 1789 (AN. O¹ 135) n'est pas confirmée par l'acte de naissance que nous présentons ci-dessous.

² La plus grande confusion a régné quant à la date précise de la naissance de Pâris. E. Bauchal (E. Bauchal, *Nouveau dictionnaire des architectes français*, Paris, 1887, pp. 705-706) le fait naître en 1747, comme P. Francastel (*Les architectes célèbres*, Paris, 1959, pp. 283-284). Pourtant, dès 1902, A. Estignard (A. Estignard, 1902, p. 23) avait rectifié avec justesse : 25 octobre 1745 ("1845" par une erreur typographique facilement rectifiable). Mais Estignard évidemment ne donnait pas ses sources. M.-L. Cornillot (M.-L. Cornillot, 1957) et P. Arizzoli (P. Arizzoli, 1976, p. 244) ont retenu l'année 1745, sans préciser le jour, année évidemment donnée dès 1821 par Ch. Weiss (Ch. Weiss, 1821, p. 1). Sur la foi des procès verbaux de l'Académie d'Architecture, transcrits par Henri Lemonnier (H. Lemonnier, VII, p. 233, et H. Lemonnier, VIII, p. 35) pour les Grands Prix de 1765 et de 1768, J.-M. Pérouse de Montclos a cru devoir retenir la date du 25 octobre 1746 ou celle du 25 octobre 1747 (J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, p. 258). La date de sa naissance, nous la trouvons dans son acte de baptême (note suivante), mais aussi dans un de ses nombreux textes autobiographiques: "Je suis né à Besançon, le 25 octobre 1745" (*Etudes d'Architecture*, vol. VII, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 482, note à la fin de la "Table").

³ AM. Besançon, GG 83, fol. 113: "Pierre Adrien Paris fils du sieur Pierre François Paris, praticien, et de demoiselle Jeanne-Pierrette Roch sa femme, est né le vingt-cinq, et a été baptisé le vingt-six octobre mil sept cent quarante cinq. Son parrain a été le sieur Pierre Antoine Roch oncle maternel, maître perruquier, et sa marraine a été demoiselle Marie Barbe Curton, libre" [fig. 284].

⁴ Nous ignorons qui était cette demoiselle Curton et donc si elle avait un lien de parenté avec les Pâris.

⁵ Nos recherches ne nous ont jamais permis de retrouver le prénom de cette unique sœur de Pâris.

pourrait être décédé en bas âge⁶. Tous sont probablement nés entre 1745 et 1751 à Besançon, dans les années qui suivent le mariage (le 26 janvier 1745⁷) de Pierre-François et de Jeannette-Pierrette, fille d'un perruquier.

Pierre-François Pâris (père), né le 1^{er} janvier 1721⁸, est alors (en 1745) une sorte d'architecte-intendant, qui occupe différentes fonctions, de maître de chantier, d'arpenteur, de géomètre, d'architecte-topographe⁹, ou même de marchand, de peintre et de mathématicien¹⁰.

En 1749 ou 1752¹¹, J.-G. Rinck de Baldenstein, prince-évêque de Bâle, qui réside à Porrentruy¹², sur le conseil de l'archevêque de Besançon A.-P. de Grammont, propose à P.-Fr. Pâris de venir y travailler à son service. Il occupera successivement la charge d'architecte-topographe, de directeur des Ponts et Chaussées, de directeur des Bâtiments et d'inspecteur des arpenteurs (1767). Architecte et intendant du prince-évêque, il obtiendra même le titre honorifique de "conseiller aulique"¹³.

Sous l'épiscopat de Rinck de Baldenstein, puis surtout sous celui de son successeur, S.-N. de Monjoie, P.-Fr. Pâris construit de nombreux bâtiments à Porrentruy : l'hôtel de ville et l'hôtel-Dieu entre 1761 et 1767¹⁴, œuvres marquées par le classicisme français et le baroque tardif

⁶ G. Gazier, 1930, p. 75, parle de cinq enfants, mais nous n'avons trouvé la mention que de deux frères et d'une sœur. Gazier ne citant pas ses sources, il est difficile de le suivre aveuglément; toutefois l'existence d'un cinquième, disparu en bas âge, n'est pas à exclure. Pour nous retrouver dans la famille Pâris, le guide le plus précieux est un mémoire datant de 1821 relatif aux problèmes d'héritage qui ont succédé à son décès: *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris [...] contre Victor Gauffre et Pierre-Auguste Pâris [...]*, Altkirch, 1821, pp. 1-4.

⁷ G. Gazier, 1930, p. 75.

⁸ AM. Besançon, GG 13, fol. 113. G. Gazier, 1930, p. 75.

⁹ Cf. A.-Ch. Gruber, 1973, p. 41. Nous nous référons à cet article ("Pierre-Adrien Pâris, un artiste d'origine jurassienne à la Cour de Versailles (1745-1819)" de Charles-Alain Gruber avec tout la prudence qui s'impose puisqu'aucune source n'y est citée.

¹⁰ D'après G. Gazier, 1930, p. 75.

¹¹ G. Gazier, 1930, p. 75, et A.-Ch. Gruber, 1973, p. 41, parlent de 1752, mais Pâris, dans son épitaphe pour sa sépulture, écrit qu'il a quitté sa patrie (Besançon) à l'âge de quatre ans. Peut-être les Pâris ont-ils quitté Besançon en 1749 pour s'installer à Porrentruy, mais Pierre-François n'est-il entré au service du prince-évêque qu'en 1752?

¹² Les princes-évêques de Bâle résident à Porrentruy depuis la succès de la Réforme à Bâle, ville qui alors fait même partie de l'Etat prussien.

¹³ C'est le titre qu'il porte en 1791 dans une procuration que lui signe son fils, devant Jean-Nicolas Giard et François-Nicolas Pérignon notaires à Paris (AD. Doubs, Q 232, procuration en date du 23 avril 1791). Curieusement, c'est en vain que nous avons cherché cette procuration dans les archives des études Giard et Pérignon à la date correspondante (AN. McN. XVIII, 894, et McN. LIII, 645).

¹⁴ Cf. A. Membrez, *L'Hôtel-Dieu de Porrentruy*, Porrentruy, 1952, et A.-Ch. Gruber, 1973, p. 42.

germanique, et les halles vers 1766-1767, plus nettement influencées par la manière de J.-A. Gabriel dont il a visité l'Ecole Militaire, le chantier de la place Louis XV et le Petit-Trianon, lors d'un voyage à Paris entrepris en 1765¹⁵. Il est aussi l'architecte de l'église Saint-Marcel de Délemont¹⁶. P.-Fr. Pâris, père, résida à Porrentruy jusqu'à la Révolution (il dut alors s'enfuir, fin mai ou début juin 1792), mais continua à fréquenter Besançon, puisqu'en 1783, il s'y fait prendre son portrait par le peintre Pierre-François Wyrsch¹⁷.

Que savons-nous de la jeunesse de Pâris ? Ce que nous en dit Charles Weiss¹⁸, son premier biographe : "Il [Pierre-François] enseigna lui-même à son fils les mathématiques et le dessin, et le chargea de faire des copies de ses plans. Cette occupation presque mécanique plaisait peu à M. Paris. Avant de savoir que l'histoire naturelle est une science, il en avait le goût, et il ne revenait jamais de la promenade sans en rapporter quelques pétrifications ou des plantes, qu'il classait d'après un système dont il était l'inventeur. Son père, obligé par sa place à de fréquents voyages, lui laissait en partant les plans qu'il devait copier pendant son absence : mais le jeune naturaliste se hâtait de terminer une tâche qu'il trouvait ennuyeuse, et il profitait de ses loisirs pour visiter les sommités du Lômont, d'où il ne redescendait que chargé de nouvelles richesses. Pour pouvoir donner plus de temps à ses excursions botaniques, il se rendit bientôt fort habile dans le dessin : ainsi, c'est à sa passion pour l'histoire naturelle que M. Paris a dû cette promptitude d'exécution qui le distingua dans la suite, et que peu d'artistes ont eue au même degré".

Que faut-il en retenir ? Que Pierre-Adrien, fils d'architecte, est initié par son père à l'architecture afin de préparer sa succession. Il s'agit d'une

¹⁵ Cf. A.-Ch. Gruber, 1973, p. 42.

¹⁶ Cf. H. R. Hahnloser, "Excursion dans le Jura Bernois", dans *Unsere Kunstdenkmäler*, t. VIII, 1957, pp. 34 et suiv..

¹⁷ Toile conservée au Musée des Beaux-Arts de Besançon (ancienne collection du colonel Auguste Pâris, neveu de Pierre-Adrien, léguée au Musée en 1876, inv. 876.4.1.), signée au dos : "Peint par Wyrsch à Besançon en 1783". Wyrsch (1732-1798), peintre né à Buochs (Suisse), qui fit un séjour à Rome à partir de 1753, s'établit ensuite à Besançon, qu'il quitta pour Lucerne en 1784 (Cf. notice de M.-L. Cornillot dans *Besançon, le plus ancien Musée de France*, cat. expo., Paris, 1957, p. 55, n° 112).

¹⁸ Ch. Weiss, 1821, pp. 1-2. Vis-à-vis de la biographie de Pâris rédigée par Charles Weiss, la circonspection est de mise, mais il s'agit là de la seule source envisageable, et l'on peut supposer que le biographe tenait de Pâris lui-même les détails, qui suivent, sur sa jeunesse. Et comme ces détails sont insignifiants pour l'image politique ou morale de Pâris, on peut également supposer que ni Pâris ni Ch. Weiss n'avaient le moindre intérêt à en donner une version excessivement enjolivée.

situation familiale et d'une attitude professionnelle habituelles, du XVI^e siècle au XIX^e siècle au moins; on ne compte pas les architectes fils d'architectes, initialement formés par leur père. Que Pâris se passionna très jeune pour l'histoire naturelle et particulièrement la botanique; ses fréquentations, ses échanges épistolaires avec quelques botanistes, ses observations au cours de ses voyages, ses activités de jardinage durant la Révolution, sa bibliothèque, son cabinet, tout atteste qu'il s'intéressa à la nature durant toute son existence. Que Pâris dessinait bien et vite; les dessins témoignent, et leur abondance aussi. Dans bien des occasions, particulièrement aux Menus-Plaisirs, nous verrons Pâris produire des projets à un rythme surprenant. Que cette faculté remonte aux exercices de mise au net de plans que lui demandait son père, pourquoi pas ?

LES PREMIÈRES ANNÉES A PARIS (1760-1763) L'ÉLÈVE DE L'ACADEMIE D'ARCHITECTURE (1764-1771)

Que savons-nous des premières années de Pâris à Paris ? Là encore, le seul témoignage est celui de Ch. Weiss¹⁹: "Envoyé à Paris, à l'âge de quinze ans²⁰, il essaya d'abord de faire marcher de front l'étude de la botanique et celle de l'architecture : mais la réflexion le fit renoncer de lui-même à une science dans laquelle il ne pouvait faire de progrès, qu'en négligeant ses devoirs; et pour s'affermir dans sa résolution, il distribua à ses camarades la petite collection qu'il avait déjà formée du produit de ses épargnes. A peu près dans le même temps, M. Paris donna une autre preuve non moins remarquable de la fermeté de son caractère. Il osa entreprendre de recommencer son éducation littéraire, qui avait été trop négligée; aidé par des maîtres habiles, il vint à bout, dans quelques mois, d'entendre facilement les auteurs latins, qu'il avait admirés jusqu'alors sur

¹⁹ Ch. Weiss, 1821, pp. 2-3.

²⁰ A.-Ch. Gruber (*A.-Ch. Gruber, 1973*, p. 42) dit tirer la même information ("Lui-même affirme dans son autobiographie qu'il y arrive à l'âge de quinze ans") d'une "autobiographie" de Pâris que nos recherches ne nous ont jamais permis de rencontrer. Nous sommes amenés à penser que A.-Ch. Gruber considère la "Notice sur M. Paris" rédigée par Ch. Weiss (*Ch. Weiss, 1821*, pp. 1-39) comme une autobiographie de Pâris, ce qui est littéralement erroné et historiquement risqué car les erreurs ne manquent pas dans cette notice.

parole. La lecture réfléchie de Tite-Live et de Tacite²¹ fortifia son désir de voir l'Italie, théâtre de tant d'événemens dont les récits l'avaient charmé".

Ce que nous pouvons ajouter aux circonstances de la venue de Pâris à Paris n'est que conjectures. Le prince-évêque Monjoie aurait, "par l'entremise des Rohan", recommandé le jeune Pâris à Louis-François Trouard. Telle est l'hypothèse formulée par A.-Ch. Gruber²². Que Monjoie et les Rohan aient joué un rôle dans cette affaire, rien ne le confirme ni ne l'infirme; mais pourquoi Trouard²³ qui n'a jamais travaillé pour les Rohan?

Une autre hypothèse est bien plus vraisemblable. La famille Pâris est liée à la famille Lefaivre. Une sœur de P.-Fr. Pâris ou de J.-P. Roch se serait mariée avec un Jean-Baptiste Lefaivre²⁴. Pierre-Adrien serait donc le neveu de ce Jean-Baptiste Lefaivre, originaire de Besançon mais qui s'était transféré à Paris en 1755 au plus tard²⁵. Celui-ci, maître-maçon et "entrepreneur de bâtiments" (c'est-à-dire entrepreneur de maçonnerie mais aussi spéculateur foncier et immobilier), pour lequel Pâris dessinera des projets dès 1770, aurait pu accueillir le jeune homme à Paris et le recommander à L.-Fr. Trouard. Car J.-B. Lefaivre pouvait très bien être en relation avec Louis Trouard, sculpteur marbrier, lui aussi "entrepreneur" (dans le quartier Poissonnière, comme Lefaivre), et père de Louis-François Trouard²⁶, ou même directement avec ce dernier en tant qu'entrepreneur. C'est donc sans doute ainsi que Lefaivre aura présenté Pâris à Trouard²⁷.

²¹ Ni Tite-Live ni Tacite ne figuraient dans la bibliothèque de Pâris au moment de son décès. Mais la bibliothèque de Pâris a beaucoup voyagé entre Paris, Vauclusotte, Colmoulin et Rome, et des livres lui ont peut-être été volés entre 1793 et 1799, à Vauclusotte.

²² A.-Ch. Gruber, 1973, p. 42. Monjoie était lié à la famille de Rohan car, avant de devenir évêque, il avait été chanoine de la cathédrale de Strasbourg dont l'archevêque était alors Constantin de Rohan, oncle du cardinal de Rohan .

²³ G. Gazier, 1930, p. 47, écrit même que Pâris serait arrivé à Paris "muni d'une lettre de recommandation de Trouard", et que Trouard lui aurait fait suivre des cours chez J.-L. Lejay.

²⁴ Nous discuterons plus loin (Volume V, "Notices biographiques") le problème de savoir si Jean-Baptiste Lefaivre est l'oncle ou le cousin de Pâris. Mais la conclusion de nos recherches nous porte à penser qu'il en était l'oncle.

²⁵ Cf. *Almanach des bâtimens pour 1790*.

²⁶ Sur Louis Trouard, et ses constructions rue Bergère et rue du Faubourg Poissonnière, cf. P. Etienne, *Le Faubourg Poissonnière. Architecture, élégance et décor*, Paris, 1986, pp. 58-62 et pp. 69-72.

²⁷ Ce qui est certain, c'est que Trouard et Lefaivre se connaissaient bien. En effet J.-B.-L.-Fr. Lefaivre (fils aîné) a été présenté comme élève à l'Académie d'Architecture par L.-Fr. Trouard, vers 1785, même s'il a été officieusement élève de Pâris (cf. Ch. Weiss, 1821, p. 6, et J.-G. Legrand, "Notice sur Jean-Baptiste-Louis Faivre", dans *Magasin Encyclopédique*, 1798, p. 241).

Il est encore plus vraisemblable que lors de son arrivée à Paris, en 1760, Pâris se logea d'abord chez les Lefaivre. Mais à partir de 1769, au plus tard, nous trouvons notre jeune architecte chez les Trouard, rue Montorgueil²⁸. Les nombreuses lettres familières échangées entre Pâris et les membres de la famille Lefaivre²⁹ indiquent que le jeune Pâris la considérait comme sa famille d'adoption, et particulièrement madame Lefaivre comme sa mère³⁰. D'ailleurs, le fils de Jean-Baptiste, Jean-Baptiste-Louis-François Lefaivre fut plus tard un protégé de Pâris, comme par un juste retour des choses. Il est tout aussi notable que Pâris obtiendra ses premières commandes, avant 1771 et après son retour de Rome en 1774, par J.-B. Lefaivre et par L.-Fr. Trouard.

Pâris élève de l'Académie d'Architecture

Nous ignorons précisément ce que fit Pâris pendant son séjour parisien, de 1760 à 1763, car nous ne trouvons sa trace que dans une liste intitulée: "*Noms des élèves de l'Académie [d'architecture]*", liste tenue entre novembre 1763 et août 1764³¹. Il y apparaît ainsi: "Paris. Age de³² (à la place de Charles Guillaume Angibault qui s'est retiré³³), paroît avoir de la bonne volonté, mais dont je ne peut [sic] parler avec jugement étant entré depuis très peu de tems à l'Ecole". Cette appréciation de Jacques-François Blondel nous apprend donc que Pâris est devenu élève de l'Académie avant août 1764. Mais le fait qu'il ait succédé à Ch.-G. Angibault nous donne une date plus précise encore : Angibault cadet a participé pour la dernière fois à un concours d'émulation en juin 1764. Pâris est donc certainement devenu élève de l'Académie en juillet 1764.

²⁸ Une lettre reçue par Pâris, datée du 14 octobre 1769, porte l'adresse suivante : "Chez Trouard, rue Montorgueil, près le passage du Saumon" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 77-78).

²⁹ Lettres de Lefaivre (fils cadet), à Pâris des 12 germinal an I et 21 nivôse an IV; de J.-B.-L. Lefaivre (fils aîné) à Pâris des 2 février 1790 ou 1791, et 8 août 1805. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 87-95.

³⁰ Un portrait de Madame Lefaivre, petite-fille du peintre Nicolas Loir (née Loir) et petite-nièce de Girardon, figure dans la Collection Pâris (Musée des Beaux-Arts de Besançon, inv. D. 2885); et dans le catalogue manuscrit de sa collection (BM. Besançon, ms. 3, n° 168) Pâris a écrit : "Portrait de Madame Lefaivre, femme rare qui m'a servi de mère et qui jusqu'au dernier moment de sa vie m'a donné des marques du plus tendre attachement ". Madame Lefaivre-Loir est décédée en 1796, et son mari s'est ensuite remarié, à une date que nous ignorons.

³¹ AN. O¹ 1930.

³² L'âge est laissé en blanc.

³³ Charles-Guillaume Angibault, frère cadet de Jean-Guillaume Angibault, fut élève de l'Académie et d'Antoine-Mathieu Le Carpentier de novembre 1763 à juin 1764. Cf. J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, p. 253.

Pâris figure pour la première fois parmi les concurrents d'un prix d'émulation en novembre 1764, sous le nom de Charles Paris³⁴, une erreur de prénom fréquente. Le sujet du concours est "Une halle au blé", un sujet d'actualité puisque la Halle au blé de Paris est alors en chantier³⁵. L'élève qui emporte le prix d'émulation est E. Metais³⁶.

La mention suivante de Pâris à l'Académie d'Architecture date de décembre 1764³⁷. "*Décembre. Le Sr Paris de Besançon, promet beaucoup, est très laborieux et assidu . Mr Carpentier. Décoration de la porte d'un Palais. J.F. Blondel*". Cette mention nous apprend que Pâris est élève d'Antoine-Mathieu Le Carpentier (membre de l'Académie d'Architecture depuis 1756)³⁸, qu'il a remporté le prix d'émulation de décembre 1764³⁹, et incidemment que Jacques-François Blondel avait donné le sujet du concours ("*Décoration de la porte d'un Palais*"). Elle nous apprend aussi que Pâris est un bon élève.

Avant de poursuivre, deux questions doivent être posées : pourquoi Pâris n'est pas élève de Trouard ? Pourquoi Paris est-il élève de Le Carpentier ?

Pâris n'est pas officiellement élève de Trouard parce que ce dernier n'est pas encore académicien⁴⁰. Telle est la première réponse. Mais une autre raison vient à l'esprit : nous n'avons de preuve directe de liens entre Pâris et Trouard qu'en 1769⁴¹, et en 1770, quand ce dernier recommande Pâris à Marigny⁴², aussi est-il possible que Pâris ne soit devenu le protégé de Trouard que quelques années avant 1769. Cette première remarque en

³⁴ H. Lemonnier, VII, pp. 190-191 et 203; et J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, p. 78.

³⁵ Comme le fait remarquer J.-M. Pérouse de Montclos (J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, p. 78). Sur la Halle au blé de Paris, cf. M. K. Deming, *La halle au blé. 1762-1813*, Paris, 1984.

³⁶ Il s'agit de Pierre-Etienne Métais (ou Mestais, ou Mettais), élève de J.-A. Gabriel, obscur architecte né à Nemours en 1737. Cf. J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, p. 258.

³⁷ "Prix d'Emulation accordés par le Marquis de Marigny [...] et décernés jusqu'en décembre 1765". AN. O¹ 1930.

³⁸ Sur Le Carpentier, cf. M. Gallet, 1995, pp. 296-301.

³⁹ Information confirmée dans une lettre de Marigny à Blondel du 23 avril 1765 : " [Je vois] que celle du mois de décembre [1764] a été donnée au S. Paris, élève de M. Carpentier ", AN. O¹ 1930.

⁴⁰ Trouard a été élu à l'Académie en 1769.

⁴¹ Cf. plus bas. D'ailleurs Ch. Weiss ne parle pas de Trouard quand il aborde les études de Pâris à l'Académie d'Architecture.

⁴² Cf. Cf. plus bas.

appelle une autre qui nous mène à la seconde question : Pâris n'aurait-il pas été recommandé à Louis-François Trouard par Le Carpentier, ce dernier ayant peut-être été en relation avec Louis Trouard vers 1756, quand Le Carpentier construisait l'hôtel Lenormand de Mézières rue Bergère (n° 13-15) et Louis Trouard une maison mitoyenne (n° 7-11 rue Bergère)⁴³ ? Cette solution ne fait évidemment que repousser le problème. Si Pâris a connu Trouard par Le Carpentier, comment est-il entré en relation avec Le Carpentier ? Nous sommes incapables de répondre à cette question. La seule chose que nous sachions, c'est que deux futurs clients de Pâris, M.-M. Fyot de La Marche de Courteille, veuve de J. Barberie de Courteille (en 1786-1787), et surtout Ch.-H. Feydeau de Brou (à partir de 1777) ont été auparavant clients de Le Carpentier, respectivement en 1754-1762 et en 1769⁴⁴. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que c'est peut-être Le Carpentier qui a choisi Pâris et non l'inverse⁴⁵.

Si nous ignorons donc comment Pâris a connu Le Carpentier, nous savons déjà que ce dernier a joué dans la carrière de Pâris un rôle non négligeable, même s'il n'est évidemment pas égal à celui de Trouard⁴⁶.

Puisque nous sommes condamné à rester dans le domaine des hypothèses, il est tout aussi imaginable (et peut-être davantage étant données les relations qui ensuite lieront Pâris à Trouard) que Pâris ait connu Trouard avant Le Carpentier (par l'intermédiaire de J.-B. Lefaiivre comme nous l'avons suggéré plus haut), et que ce soit le premier qui ait recommandé Pâris au second, car il ne pouvait pas officiellement en 1764 faire du jeune architecte son protégé à l'Académie. La seule chose certaine, c'est que Pâris fut officieusement élève de Trouard quelques années au moins avant 1771. En effet, dans une lettre à Trouard datée du 24 juin 1771, le marquis de Marigny⁴⁷ fait allusion au fait que Pâris "est depuis

⁴³ Cf. P. Etienne, 1986, *op. cit.*, pp. 58-59.

⁴⁴ Le Carpentier a construit le château de Courteilles (Eure pour J. Barberie de 1754 à 1762 et a travaillé par Feydeau de Brou en 1769 (à l'hôtel de Brou, rue de l'Université, probablement). Cf. M. Gallet, 1972, p. 169.

⁴⁵ Le règlement de l'Académie de 1762 dit que les académiciens sont invités à choisir leur protégé, "soit parmi les plus instruits des étudiants, soit parmi les jeunes gens qu'il forme lui-même [...]" (art. 4), H. Lemonnier, VII, pp. 93-94. On remarquera cependant qu'en juillet 1764, Le Carpentier venait de perdre un élève, Ch.-G. Angibault, et qu'il était donc libre pour un nouvel élève, chaque membre de l'Académie n'ayant droit qu'à un seul élève en même temps.

⁴⁶ Pour ne pas, cependant, donner une importance qu'il n'a peut-être pas au patronage de Le Carpentier, notons, avec J.-M. Pérouse de Montclos, qu'il ne faut pas en déduire "des filiations artistiques qui seraient bien souvent sans réalité" (J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, p. 9).

⁴⁷ H. Lemonnier, VII, p. 337.

bien des années [son] élève en architecture". Dans cette hypothèse, Trouard aurait recommandé Pâris à Le Carpentier, tout simplement parce que ce dernier était libre de choisir un nouvel élève⁴⁸. C'est cette dernière hypothèse que nous retiendrons, en supposant que Pâris a connu Trouard par l'intermédiaire de Lefavire, puis Le Carpentier par celui de Trouard.

Certains auteurs donnent un autre professeur (officiel) au jeune Pâris: J.-L. Legeay. Gilbert Erouart, dans sa monographie de l'architecte⁴⁹, évoque cette possibilité, mais il se base sur une affirmation de G. Gazier qui paraît totalement gratuite⁵⁰: "Le jeune homme [Pâris] arriva dans la capitale en 1760, muni d'une lettre de recommandation pour l'architecte Trouard⁵¹. Celui-ci, reconnaissant ses heureuses dispositions, l'accueillit comme un fils et le logea chez lui, tout en lui faisant suivre les cours de l'Académie sous la direction de Legeay". Comme le note déjà G. Erouart, Legeay n'a jamais enseigné à l'Académie d'Architecture. Le même auteur remarque que Legeay n'est resté à Paris, en 1763-1764 (moment où il aurait pu diriger les études de Pâris), que quelques mois. Même en supposant l'assertion de G. Gazier exacte, l'enseignement de Legeay aurait été de courte durée. Jean Coural⁵², quant à lui, fait de Pâris l'élève de E.-L. Boullée, avant qu'il étudie, à partir de 1760, avec L.-Fr. Trouard. Nous voyons mal à quel moment (avant 1760 Pâris est encore à Besançon), ni d'après quelle source, Pâris aurait été l'élève de Boullée. Que Pâris ait travaillé avec Trouard dès 1760 n'est par contre pas impossible, mais nous n'avons aucune trace de ce fait.

Les succès dans les concours d'émulation et les échecs pour le Grand Prix

Revenons au concours d'émulation de décembre 1764 dont le programme était "*La décoration de la porte de la cour principale d'un*

⁴⁸ Cf. plus haut.

⁴⁹ G. Erouart, *L'architecture au pinceau. Jean-Louis Legeay. Un Piranésien Français dans l'Europe des Lumières*, Milan-Paris, 1982, p. 70. Plus loin (p. 149), G. Erouart accompagne le fait que Pâris ait pu être élève de Legeay d'un "peut-être" fort prudent.

⁵⁰ G. Gazier, 1935, p. 48. E. Kaufman (*L'architecture au siècle des Lumières*, Paris, 1963 -*Architecture in the Age of Reason*, 1955-, p. 196) a repris cette affirmation, en se fondant sur A. Castan, 1885, p. 194.

⁵¹ Nous avons déjà vu que, tout en étant du domaine du vraisemblable, cette affirmation n'est pas documentée. Il est fort probable que G. Gazier l'ait déduite du fait qu'ensuite Pâris a été lié à Trouard.

⁵² *Le Palais de l'Elysée. Histoire et décor*, Paris, 1994, p. 45, note 114.

palais destiné à la résidence d'un prince souverain"⁵³. Pâris est l'heureux vainqueur devant J.-G. Angibault, Fr. Barbier, S.-Ed. Bonnamy, P.-A. Bouchu, P. Grandhomme, J.-J. Guerne, Fr.-Ch. E. Herbelot, Jaunet (ou Jeaunet), A. La Guaisse, J.-Ph. Lemoine de Couzon, J.-A. Marquis et J.-A.-B. Renard. Mis à part Guerne et Renard, qui remporteront le Grand Prix (respectivement en 1769 et 1773), il s'agit d'architectes mal connus ou mineurs (Bouchu, Barbier, Grandhomme, Lemoine). Pâris restera en relation avec trois d'entre eux au moins : Bouchu, avec lequel il descendra à Rome en 1771, Guerne, qui sera un de ses compagnons à l'Académie de France, et Renard⁵⁴.

Si l'on examine la liste des élèves de l'Académie d'Architecture dans les années 1765-1770⁵⁵, deux catégories apparaissent d'ailleurs : ceux qui feront de brillantes carrières d'architectes au service de l'aristocratie ou du roi (Fr.-J. Bélanger, A.-Th. Brongniart, J.-Fr. Heurtier, J.-J. Huvé, B. Poyet, J.-A. Raymond ou J.-A.-B. Renard); ceux qui feront des carrières plus modestes, même si elles peuvent être très rentables, d'architectes constructeurs, spéculateurs ou experts (Fr.-V. Perrard de Montreuil), ou même d'entrepreneur (J.-Fr. Letellier⁵⁶). Parmi ces compagnons d'étude, Raymond est un de ceux qui resteront en relation avec Pâris⁵⁷.

Pâris participera ensuite aux Prix d'émulation de janvier et de février 1765, portant respectivement sur "un escalier à plusieurs rampes pour un grand palais ou maison royale"⁵⁸ et sur "le dessein d'un portail d'église sur

⁵³ H. Lemonnier, VII, pp. 190-191 et 203; et J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, p. 78.

⁵⁴ Dans le Fonds Pâris sont conservés deux dessins de Renard concernant Pompéi. Cf. Volume III, "Pompéi".

⁵⁵ Les élèves de l'Académie sont alors une trentaine. Cf. M. Mosser et D. Rabreau, "L'Académie royale et l'enseignement de l'architecture au XVIII^{ème} siècle", dans *Archives de l'Architecture Moderne*, n° 25, 1983, p. 52.

⁵⁶ Dans la liste des élèves citée plus haut Blondel note d'ailleurs à propos de Letellier: "*De Paris, âgé de 21 ans, montre des dispositions pour l'architecture, mais se retire pour se livrer à l'entreprise*". On retrouvera plus tard Letellier associé à Brongniart dans des spéculations à la Chaussée d'Antin, cf. P. Pinon, "Les spéculations de Brongniart à la Chaussée d'Antin", dans "Brongniart (1739-1813)", *Cahiers du CREPIF*, n° 18, mars 1987, pp. 41- 42.

⁵⁷ Voir la lettre que Raymond lui écrivit le 15 ventôse an IX (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 299), transcrète dans le Volume IV.

⁵⁸ H. Lemonnier, VII, pp. 200-201 et 203; et J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, p. 80.

les mesures de celui à bâtir aux Dominicains du faubourg Saint Germain"⁵⁹.

En mai 1765, Pâris concourt pour la première fois au Grand Prix sur le thème de "La distribution et la décoration et dépendances d'une maison de plaisance aux environs de Paris pour un grand seigneur"⁶⁰, puis au second programme du prix (il y eut cette année là deux programmes) portant sur le projet d'"Un dôme placé au milieu de la croisée d'une église cathédrale". Le Grand Prix est remporté en août⁶¹ par Heurtier mais Pâris obtient le 3ème prix⁶².

Pâris va devenir un habitué du 3ème prix. Il le remportera en 1766 sur le thème d'"Un portail de cathédrale" (le Grand Prix est alors Raymond)⁶³, en 1768 sur le thème d'"Une salle de comédie" (le Grand Prix est alors Poyet)⁶⁴ et en 1769 sur le thème d'"Une fête publique dont le sujet sera le temple de l'Hymen"⁶⁵ (le Grand Prix est remporté par Guerne)⁶⁶. Il n'y a qu'en 1767 que Pâris ne remporte rien⁶⁷, bien qu'il concoure au Grand Prix comme les autres années.

⁵⁹ *H. Lemonnier, VII*, pp. 204; et *J.-M. Pérouse de Montclos, 1984*, p. 80. J.-M. Pérouse de Montclos a noté que le portail de l'église Saint-Thomas d'Aquin était alors sur le point d'être construit sur des dessins du frère Claude.

⁶⁰ *H. Lemonnier, VII*, pp. 214-216; *J.-M. Pérouse de Montclos, 1984*, p. 81.

⁶¹ Les esquisses étaient dessinées en mai, le rendu en juin et le résultat était donné en août.

⁶² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 4 (note sur Pâris); *H. Lemonnier, VII*, pp. 232-233; et *J.-M. Pérouse de Montclos, 1984*, p. 81-82. L'esquisse de Pâris porte le n° 14 et le rendu la lettre B. Dans le procès verbal de ce Grand Prix, Pâris est déclaré comme né le 25 octobre 1746.

⁶³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 4; *H. Lemonnier, VII*, pp. 249 et 262; et *J.-M. Pérouse de Montclos, 1984*, p. 87. Le rendu de Pâris est marqué C. Le procès-verbal de l'Académie indique sans doute par erreur "second prix", la note sur Pâris du ms. 2 (sans doute rédigée par lui-même) parlant de 3ème prix. Dans le procès verbal de ce Grand prix, Pâris est à nouveau déclaré comme né le 25 octobre 1746.

⁶⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 4; *H. Lemonnier, VIII*, pp. 16, 30, 35-36; et *J.-M. Pérouse de Montclos, 1984*, pp. 94 et 96-98.

⁶⁵ Le thème de ce Grand Prix est d'actualité puisqu'en 1769 la Ville de Paris prépare de grandes fêtes pour le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette.

⁶⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 4; *H. Lemonnier, VIII*, pp. 48-49 et 59-60; et *J.-M. Pérouse de Montclos, 1984*, p. 102. A.-Ch. Gruber (*A.-Ch. Gruber, 1973*, p. 42; *A.-Ch. Gruber, 1978*, p. 284) prétend que le projet de Pâris a été remarqué par Marigny et par le duc d'Aumont, mais citer sans ses sources.

⁶⁷ Cette année là, le sujet du Grand prix est "Une douane isolée de toutes parts, pour une très grande ville", et il est remporté par Pierre d'Orléans. *H. Lemonnier, VIII*, p. 277; et *J.-M. Pérouse de Montclos, 1984*, p. 91.

De sa participation à ces concours restent seulement les dessins de son 3ème prix de 1768⁶⁸. Le projet de théâtre de Pâris, comme celui de Poyet, qui remporte le Grand Prix cette année là, s'inscrit dans la typologie alors dominante : la salle de spectacle est en forme de fer à cheval (ellipse tronquée), les loges se superposent verticalement (strictement chez Pâris, avec un léger évasement vers le haut pour Poyet, à l'imitation de l'Odéon de M.-J. Peyre et Ch. De Wailly⁶⁹).

Le décor de scène, présenté dans la "*coupe sur la largeur*", pourrait figurer le vaste atrium d'un palais à l'antique. Morphologiquement cet espace correspond à un plan basilical (nef bordée de colonnes ioniques et abside semi-circulaire, voûtes en plein cintre et cul de four à caissons) auquel seraient ajoutés deux transepts eux aussi semi-circulaires. D'ailleurs il put effectivement être interprété comme l'espace d'une église, et être appelé à témoigner du succès de la monumentalité "piranésienne" autour de 1770⁷⁰. Mais la comparaison avec le plan d'une église s'arrête là puisqu'il n'y a évidemment pas d'autel dans ce qui, sinon, serait un chœur. La scène représentée figure un personnage, une épée à la main, semblant déclamer devant un cadavre nu couché devant lui, et entouré de soldats

⁶⁸ Il s'agit d'un plan du rez-de-chaussée de son projet de théâtre, d'un plan du premier étage, d'une coupe longitudinale, d'une coupe transversale et d'une élévation antérieure (J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, pp. 96-98). Ces dessins sont identifiés par des inscriptions similaires ("Papier à M. Paris [...] ce 30 juin 1768 [signé] Chevalier p. M. Blondel"). Ils sont conservés à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Ils ont été présentés dans les expositions *L'Art français au XVIII^e siècle*, Paris, 1965; *Charles De Wailly*, Paris, 1979 et *Les arts du théâtre*, Bordeaux, 1980. Ils sont tous reproduits, sauf "le plan au niveau du théâtre" (premier étage) dans J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, pp. 97-98. Le plan du rez-de-chaussée, la façade et la coupe longitudinale sont reproduits dans G. Radicchio, M. Sajous D'Oria, *Les théâtres de Paris pendant la Révolution*, Bari, 1990, p. 33.

⁶⁹ Cf. D. Rabreau et M. Steinhauser, "Le théâtre de l'Odéon de Charles De Wailly et Marie-Joseph Peyre, 1767-1782", dans *Revue de l'Art*, 19, 1973, p. 38.

⁷⁰ D. Rabreau, "Des scènes figurées à la mise en scène du monument urbain. Notes sur le dessin "théâtral" et la création architecturale en France après 1750", dans *Piranèse et les Français*, Rome, 1978, actes du colloque, p. 456: "[...] un dessin de P.-A. Pâris pour le Grand prix d'architecture de 1768 : un épisode tragique se déroule sur la scène d'un immense vaisseau dont la structure et le décor s'apparentent tout à fait à certains projets d'églises en cours de réalisation autour de 1770 et qui tentent, après Soufflot, de renouveler totalement l'architecture religieuse. Ce projet de l'Académie, conçu dans l'entourage de Marigny et des services des Bâtiments du Roi à l'époque où les projets de Comédie Française, d'abord demandés à Soufflot, puis à Peyre et De Wailly, prennent forme, montre bien que nous ne sommes plus seulement en présence d'une vision idéale de l'architecture, mais bien dans le courant d'une production architecturale progressiste qui se réalise peu à peu à Paris, puis en province, entre 1765 et 1790".

armés de lances. Pâris s'est-il inspiré d'une réalité scénique alors à la mode, ou même au répertoire parisien⁷¹ ?

Le portique d'entrée est d'ordre ionique monumental, pris entre deux massifs percés de fenêtres, et couronné d'un attique très sobre. Le portique monumental est alors celui qui s'impose dans les réalisations théâtrales, comme à l'Odéon de Peyre et De Wailly. Par contre Poyet a conçu une façade avec un soubassement à arcades, le portique (dorique) étant élevé à partir du premier étage, parti qui sera appellé à un grand succès.

Si une comparaison s'impose avec le théâtre de l'Odéon, c'est justement parce qu'en 1767 Peyre et De Wailly ont commencé à étudier leur projet⁷². Le parti initial de ces deux architectes est bien plus audacieux puisque dans la première version (achevée en 1769) la salle est construite sur un plan circulaire (trois quarts d'un vrai cercle, et non forme de fer à cheval⁷³) qui induit, selon la référence antique, une façade antérieure en hémicycle convexe⁷⁴. Une trace de ce parti, attestant aussi une recherche d'animation de la façade, se trouve peut-être dans le fait que le portique dorique retenu en 1770 est en avant corps, parti qui sera repris fréquemment.

Cette comparaison entre le projet de Pâris et celui contemporain de Peyre et De Wailly montre combien le projet du premier est scolaire : une salle en fer à cheval dans la pure tradition italo-française, des loges totalement superposées à la verticale comme en Italie. Pâris ignore le schéma circulaire, pourtant déjà présent dans bien des projets, et *a fortiori* la forme semi-circulaire du théâtre à l'antique autrefois remise à l'honneur par A. Palladio, et bientôt reprise à Besançon par Cl.-N. Ledoux⁷⁵. Le projet reste prisonnier de son cadre académique. Et si les théâtres de Pâris et de Poyet développent des foyers et des services importants, comme le théâtre de l'Odéon, c'est qu'il s'agit dans tous les cas de théâtres publics, et

⁷¹ La scène figurée par Poyet est autre : un personnage semble implorer sa grâce devant un autel fumant, dans un décor, également, de palais à l'antique.

⁷² Sur ce projet on verra évidemment D. Rabreau et M. Steinhauser, *op. cit.*, pp. 9-49.

⁷³*Ibid.* p. 36.

⁷⁴ Idée déjà présente dans un plan théorique de J.-Fr. Neufforge, *Recueils Élémentaires*, Paris, 1767.

⁷⁵ Cf. J. Rittaud-Hutinet, *La vision d'un futur : Ledoux et ses théâtres*, Lyon, 1982.

que le programme du Grand Prix de 1768 est très explicite de ce point de vue⁷⁶.

Portique péripètre en moins, et péristyle d'entrée en avant-corps en plus, il existe au moins un projet qui reprend bien des caractéristiques du projet de Paris : celui de J.-Fr. Heurtier⁷⁷ pour le Théâtre des Italiens (dans le lotissement de l'hôtel de Choiseul), dont la construction commence en 1781⁷⁸. Le principe d'un péristyle d'entrée pris entre deux massifs latéraux (mais cette fois au premier étage) se retrouve, lui, dans le projet de Jacques Cellerier pour le théâtre de l'Ambigu-Comique (boulevard du Temple) de 1786⁷⁹.

Si l'on veut d'une manière plus générale parler des projets académiques des années 1765-1770, une remarque s'impose: la sagesse des formes architecturales est comme le reflet du réalisme des programmes⁸⁰. Projeter un hôtel de ville sur le terrain de l'hôtel de Conti en 1765 (Prix d'émulation de mai), "Une douane" en 1767 (Grand Prix), un théâtre en 1768 (Grand Prix), un Hôtel-Dieu en 1771 (Grand prix) est concret et actuel. Seul le thème du Grand Prix de 1769, "Une fête publique" retombe dans le grandiose irréel de programmes académiques détachés de la commande du moment. Suivront "Un pavillon élevé au milieu d'une plate-forme construite sur une grande pièce d'eau" en 1773 (Renard Grand Prix), "Des bains publics" en 1774 (M. Crucy Grand Prix), "Un cirque" en 1782 (Prix d'émulation de janvier) ou "Une école de navigation" avec une naumachie en 1786 (Prix d'émulation de septembre) avec, pour ces derniers programmes "à l'antique", une influence évidente des préoccupations personnelles du nouveau professeur J.-D. Le Roy, qui a succédé à Blondel en 1774⁸¹. Il ne faudrait cependant pas exagérer l'importance des

⁷⁶ "On pratiquera dans cet espace des salles pour les assemblées et pour les répétitions [...], un foyer, un café, un logement de concierge [...]", *H. Lemonnier*, VIII, p. 15.

⁷⁷ En 1768 J.-Fr. Heurtier était pensionnaire à Rome, mais il a pu voir le projet à son retour en 1769.

⁷⁸ Cf. A. Donnet, *Architectonographie des Théâtres de Paris*, Paris, 1821, pl. III.

⁷⁹ AN. Z^{1j} 1152.

⁸⁰ J.-M. Pérouse de Montclos (*J.-M. Pérouse de Montclos*, 1984) en a fait la remarque.

⁸¹ Cf. M. Mosser et D. Rabreau, 1983, *op. cit.*, pp. 52 et 58 ; et *J.-M. Pérouse de Montclos*, 1984, p. 8. Notons cependant que Le Roy était assistant de Blondel depuis 1766 au moins (AN. O¹ 1930).

programmes "à l'antique" : ils sont numériquement très minoritaires, et les références à l'actualité sont particulièrement nombreuses⁸².

Entre l'influence de J.-L. Legeay, par exemple sur le projet de "Façade extérieure de palais" de De Wailly en 1752, ou le baroque tardif de J.-R. Billaudel ("Salon accompagné de trois autres plus petits disposés triangulairement", Second prix de 1754), et celle de L.-E. Boullée sur les "Prisons publiques" de J.-P. Gisors, en 1778, sans parler du "Palais de justice" de P. Bernard (1782), du "Lazaret "de A. Cheval de Saint-Hubert (1784) ou du "Monument sépulcral" de P. Fontaine (1785, Second prix), il y a comme une pause, correspondant à une sorte de dernière reprise en main des études par Blondel.

De cette tentative de reprise en main nous trouvons l'expression dans les *"Observations lues aux Elèves de l'Académie Royale d'Architecture avant la leçon du lundi 9 juin 1766"*⁸³. Après avoir rappelé aux élèves que le privilège qu'ils ont d'étudier à l'Académie leur donne des devoirs d'exactitude, de discipline et d'assiduité, Blondel fustige le dérèglement de leur pensée: "*Oui, Messieurs, nous ne craignons pas de le dire, nous nous apercevons avec regret, dans la plupart des compositions qui nous sont offertes, que l'imagination déréglée de leurs auteurs, a pris la place des préceptes de l'art, et leur a tenu lieu de réflexion; que l'imagination dans son premier essor, choisit plutôt les beautés hazardées, ou une apparence de beauté, que les beautés réelles*". Blondel croit repérer que si dans leurs projets les esquisses répondent en général au "caractère propre à la chose", les mises au net manquent de "retenue", de "combinaisons" et surtout de "convenance". Blondel recommande à ses élèves "d'approfondir les préceptes par la méditation et par la lecture des meilleurs auteurs", leur conseille "de s'arrêter à des compositions simples et faciles", et surtout les exhorte de ne pas se laisser influencer par "des hommes subalternes", par "les médiocrités dont nous sommes entourés", allusion probable aux idées à la mode émanant d'écrivains, de peintres ou d'"antiquaires". La leçon de Blondel est simple : revenir au classicisme français, "*s'attacher aux beautés sévères de François Mansard, aux compositions ingénieuses de Hardouin Mansard, au caractère mâle et soutenu de De Brosses, au style simple et noble de Le Mercier*".

⁸² Cf. J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, pp. 16-17. On pourra ajouter aux exemples donnés par J.-M. Pérouse de Montclos celui d'"une prison publique" donné en novembre 1768, un an après l'arrêt du Conseil sur les Dépôts de mendicité.

⁸³ AN. O¹ 1930.

Le dernier point du discours est plus prosaïque: les élèves ne concourent pas assez souvent aux Prix d'émulation. "Rappelés-vous, qu'au mois de juin dernier, le sieur Mettais fut le seul qui fut couronné, non seulement parce que son projet le méritoit, mais encore parce qu'il se trouva le seul". Pâris, nous l'avons vu, ne participa effectivement aux Prix d'émulation que de novembre 1764 à février 1765, pour ne se consacrer ensuite qu'aux Grands prix annuels. Mais l'influence des idées de Blondel sur le jeune Pâris est tout à fait indubitable⁸⁴.

Pâris se méfiera, nous le verrons à plusieurs reprises, du manque de convenance d'un emploi trop immoderé des modèles antiques.

Les premiers travaux de dessinateur à l'ombre de Trouard

L'absentéisme des élèves soulève, par ailleurs, un autre problème. A partir de mars 1765 Pâris ne participe plus qu'aux Grands prix, ce qui l'occupe chaque année de mai à juin tout au plus. Pâris n'étant parti pour Rome qu'en septembre 1771, comment s'est-il occupé pendant ces six années ? Là encore, nous ne pouvons faire que des hypothèses. Peut-être a-t-il travaillé chez Trouard, ou chez Le Carpentier ? Les témoignages directs manquent.

Le Carpentier n'est plus guère actif après 1765, hormis à l'hôtel de Bourbon⁸⁵. Il serait évidemment tentant de penser que Pâris a assisté le vieil architecte dans des travaux pour le jeune Charles-Henri Feydeau de Brou en 1769⁸⁶. Mais il s'agit d'une hypothèse sans autre fondement que les liens entre Pâris et Feydeau de Brou, attestés en 1777 seulement⁸⁷.

Par contre les grands chantiers de Trouard (Saint-Symphorien de Versailles⁸⁸, la chapelle des catéchismes de Saint-Louis de Versailles, le

⁸⁴ Si l'on en juge par un dessin de Blondel offert à Pâris (BM. Besançon, carton K, n° 5bis, "A. M. Paris, ce 16 août 1769. Blondel") [fig. 352], il est également possible que la manière de dessiner du maître ait influencé l'élève.

⁸⁵ Cf. les notices Le Carpentier dans *M. Gallet*, 1972, p. 169, et dans *M. Gallet*, 1995, pp. 296-301.

⁸⁶ Le Carpentier est intervenu au château de Brou (près de Chelles) pour le père ou le grand-père de Charles-Henri, en 1763-1764.

⁸⁷ Cf. *infra*, p. 171.

⁸⁸ *G. Gazier*, 1935, p. 48, suppose (sans avancer ses sources, selon son habitude) que Pâris travailla avec Trouard sur le chantier de Saint-Symphorien de Montreuil à Versailles, de 1764 à 1770, ce qui ne manque pas de vraisemblance mais qui reste à prouver. Nous n'avons de preuves documentées de la collaboration de Pâris avec Trouard qu'à partir de décembre 1774 (cf. plus bas).

"portail" de Sainte-Croix d'Orléans⁸⁹) se situent effectivement dans les années 1765-1770. Bien que nous n'en ayons pas la preuve matérielle, nous serions tenté de croire que Pâris, durant ces années, et peut-être même avant, a donc travaillé chez Trouard comme dessinateur.

Les seules activités architecturales concrètes de Pâris attestées avant son départ à Rome sont en fait les projets que notre jeune architecte dessina pour J.-B. Lefavire en 1770-1771, dont nous parlerons plus loin.

Le seul document qui apporte un semblant d'information pour la période 1765-1770 est une lettre envoyée à Pâris, le 14 octobre 1769, par un certain Desplant⁹⁰, du château de Conteville (près de Pontaudemer)⁹¹. Trois points peuvent retenir l'attention. Elle est adressée à "*mon cher camarade*", Desplant est donc peut-être un collègue de Pâris⁹². Il interroge Pâris sur le rétablissement de la santé de Trouard, et cette mention conforte l'hypothèse d'une collaboration régulière de Pâris avec Trouard dès cette époque. Enfin, Desplant écrit : "*J'ai cependant grande envie de faire ma cour à la jolie M^{de} Roland*". Qui est cette madame Roland ? Evidemment pas Manon-Jeanne Philipon, qui ne deviendra Madame Roland qu'en 1780. Peut-être est-ce la femme du sculpteur Philippe-Laurent Roland, artiste ayant pratiquement l'âge de Pâris, et dont l'épouse, Thérèse-François née Potain, était effectivement jolie⁹³ ? Mais qui habite le château de Conteville en 1769 ?

L'année 1770 représente un tournant important dans la vie de Pâris. Cette année là Trouard demande pour lui une place de "pensionnaire" à Rome, bien qu'il n'ait jamais remporté le Grand Prix. Une longue lettre à Marigny, intendant des Bâtiments du roi, du 20 avril 1770⁹⁴ argumente cette demande. Pâris est évidemment d'abord présenté comme un bon élève : "[...] j'ose vous dire qu'il est peu d'élève d'un art qui vous doit son existence qui puisse l'égaler; il en possède la théorie et la pratique à un degré peu commun et dessine très bien. Les grands monuments d'Italie lui

⁸⁹ Nous verrons, plus bas, qu'effectivement Trouard employa plusieurs dessinateurs alors qu'il cherchait à s'informer sur l'architecture gothique et qu'il avait de nombreux dessins et maquettes à élaborer.

⁹⁰ La lecture du nom, par la signature, est d'ailleurs incertaine. S'agit-il du Desplands, sculpteur, qui travaillera plus tard pour Pâris à Neuchâtel ?

⁹¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 77-78 (lettre retranscrite dans le Volume IV, "Lettres reçues").

⁹² Nous n'avons cependant trouvé aucune trace d'un architecte de ce nom.

⁹³ Son buste, sculpté par son mari, est au Musée des Beaux-Arts de Lille.

⁹⁴ A. de Montaiglon, XII, p. 326.

sont seuls nécessaires pour achever de fixer son imagination et pour en faire un des plus habiles artistes". Ce premier argument mérite peu de commentaire. La référence à l'Italie est obligée; elle peut désigner tant les monuments de la Renaissance que ceux de l'antiquité. Et, "fixer son imagination" ne signifie certainement pas que Pâris en est trop doté. Il s'agit d'une remarque commune concernant un jeune architecte.

Pour appuyer le premier argument par un second, d'ordre moral, puisqu'il s'agit de recommander une personne au roi, Trouard répond de ses mœurs, et appelle le témoignage de trois personnes : J.-B.-M. Pierre, Premier peintre du roi, Cuvillier⁹⁵, et Jean-Etienne de Montucla, premier commis des Bâtiments du roi⁹⁶ (secrétaire de Marigny). La mention de ces trois témoins de moralité prouve que ces derniers connaissaient bien Pâris, ce qui conforte encore l'hypothèse selon laquelle Pâris a précédemment travaillé avec Trouard. En effet, comment ces personnages au service du roi⁹⁷, auraient-ils pu être en relation avec Pâris sinon dans le cadre des travaux alors menés par Trouard (en tant que contrôleur des Bâtiments du roi) à Versailles ou à Orléans pour le roi.

Puis Trouard en vient à des arguments plus personnels : "Je connois son tendre attachement pour moy⁹⁸ [...]. Je ne vous importunerois pas si ma situation, peu heureuse en ce moment, ne m'ôtoit le pouvoir d'offrir à M. Paris des secours qui luy sont absolument refusés par un père chargé d'enfants et peu à son aise". Enfin Trouard recourt à des arguments de circonstance : "Je vous supplie de vouloir bien vous souvenir qu'il n'i a qu'un, ou au plus deux architectes à l'Académie [de Rome]⁹⁹, et que cette partie des arts a besoin de vos bontés plus que jamais".

Sur la lettre de Trouard, Marigny a noté: "A M. de Montucla pour me remettre sous les yeux avec l'état actuel de l'Ecole de Rome", ce qui

⁹⁵ Nous ignorons qui est ce personnage, mais il ne peut s'agir de l'architecte François Cuvillier, décédé en 1768, ni de son fils qui résidait en Allemagne.

⁹⁶ Personnage important, puisqu'il émarge dans la Maison du roi pour 21 200 livres d'appointements, plus les gratifications, en 1775 (AN. O¹ 2767). Montucla (1725-1799), était mathématicien de formation et ami de Nicolas Cochin.

⁹⁷ Trouard précise : "[...] personnes qui vous approchent".

⁹⁸ Nous avons une preuve, tardive mais irréfutable de l'amitié de Trouard pour Pâris, sans parler du fait qu'il lui a confié son fils à Rome comme nous allons le voir. Dans une lettre à Pâris du 4 septembre 1781 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 190), l'abbé Raynal, ami commun de Pâris et des Trouard, déclare que Louis-François et son épouse, dont le fils vient de s'absenter, peuvent se consoler par la présence de Pâris ("Et puis vous leur restés"). Pâris faisait évidemment partie de la famille, d'ailleurs il a logé chez eux jusqu'en 1786.

⁹⁹ Ces pensionnaires étaient alors J.-J. Guerne, J.-A. Raymond et B. Poyet.

suggère que des divers arguments de Trouard, ce serait le dernier qui aurait porté le plus¹⁰⁰.

Nous ne retrouvons trace de Pâris qu'un an plus tard dans une lettre de Marigny à Charles Natoire, directeur de l'Accadémie de France à Rome, datée du 24 juin 1771¹⁰¹ : "J'ay accordé au Sr. Paris, jeune architecte, la permission d'occuper une chambre à l'Académie pendant l'année 1771, avec l'expectative d'y remplacer en qualité de pensionnaire du Roy un des deux architectes qui doivent en sortir l'année prochaine. J'ai tout lieu de croire qu'il vous mettra dans le cas de me rendre de son application et de sa conduite un compte assez avantageux pour me déterminer à ratifier cette grâce". Le même jour Marigny écrit à Trouard¹⁰²: "J'ai reçu, M., la lettre que vous m'avez écrite il y a quelque temps concernant le Sr Paris, qui est depuis bien des années votre élève en architecture; je lui aurois accordé dès cette année la grâce que vous me demandés pour lui, si les arrangemens nouveaux qu'il a plu au Roy d'ordonner pour l'Ecole des élèves protégés, dont quatre doivent, en vertu de ces arrangemens, partir cette année pour Rome, ne s'y opposoient; mais je lui accorde la permission d'occuper dans l'Académie une chambre à son arrivée à Rome, où il va à ses frais, ce dont je préviens M. Natoire, et à la fin de l'année prochaine, où il se trouvera deux places d'architectes pensionnaires du Roy qui vacqueront, je lui en réservera une".

Les chaleurs de l'été passées, Pâris put se mettre en route pour Rome.

¹⁰⁰ A.-Ch. Gruber (*A.-Ch. Gruber, 1973*, p. 42; *A.-Ch. Gruber, 1974*, p. 214) prétend que Pâris a été recommandé au roi par Marigny et par le duc d'Aumont. Outre le fait que la recommandation du duc d'Aumont n'apparaît pas comme strictement nécessaire, rien n'en prouve l'existence, Gruber ne donnant pas ses sources.

¹⁰¹ *A. de Montaiglon, XII*, p. 337.

¹⁰² *A. de Montaiglon, XII*, p. 337.

PÂRIS PENSIONNAIRE À ROME (1771-1774)

LE VOYAGE DE PARIS À ROME

Le voyage de Paris à Rome est connu au jour le jour grâce au "*Journal de mon voyage d'Italie commencé le 19 septembre 1771*"¹⁰³.

A travers la France

Ce voyage est quelque peu étrange car Trouard a demandé à Pâris d'emmener avec lui son jeune fils, Louis-Alexandre¹⁰⁴, âgé de 12 ans seulement. Natoire s'en étonnera: "Ce père s'y prend bien de bonne heure pour que son fils fasse ses études à Rome"¹⁰⁵. Faut-il supposer que Trouard n'a recommandé Pâris à Marigny que dans la vue de lui faire accompagner son fils à Rome ? Quoiqu'il en soit, Pâris se comportera avec le jeune garçon comme un père, tantôt affectueux, tantôt sévère. D'ailleurs, logeant chez Trouard depuis deux ans au moins, Pâris devait bien connaître le jeune garçon.

Le départ a lieu le 19 septembre. Trouard père et Hubert Robert sont présents pour les derniers adieux devant la diligence. Certes Robert est un vieil ami de Trouard (ils ont cohabité comme pensionnaires à Rome à partir de 1754)¹⁰⁶, mais que fait-il à l'aube sur les bords de la route ? Cette mention au moins nous apprend que Pâris et Robert se sont connus en 1771 au plus tard¹⁰⁷.

¹⁰³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6, pp. 1-66.

¹⁰⁴ Sur Louis-Alexandre Trouard, né en 1759, Grand Prix d'architecture en 1778, cf. "Notices biographiques", Volume V.

¹⁰⁵ Lettre de Natoire à Marigny du 6 novembre 1771. AN. O¹ 1941, A. *de Montaiglon*, XII, p. 355.

¹⁰⁶ En 1770 Robert a dédié à Trouard un recueil de contre-épreuves de vues prises à Rome durant leur séjour commun (cf. J. de Cayeux et Fr. Boulot, *Hubert Robert*, Paris, 1989, p. 230 et note 7, et p. 377).

¹⁰⁷ On peut imaginer que Pâris et Robert se seraient connus antérieurement, peut-être au service commun de Trouard, alors intendant général des Bâtiments, jardins et manufactures royales. Rappelons que Robert a peint en 1767 des dessus de portes pour le château de Bellevue. Peut-être Pâris a-t-il, lui aussi, collaboré aux travaux de Bellevue ?

Voici les premières lignes du "Journal" de Pâris¹⁰⁸ : "Le 19. Parti de Grigny à 6 heures du matin. Mr. Trouard et Mr. Robert qui étoit venu nous dire adieu nous conduisirent jusqu'à Ris où nous attendîmes la diligence une bonne demie heure, notre situation étoit violente et jamais demie heure ne m'a paru si longue. Mr. Trouard souffroit, il nous embrassa et se retira précipitemment. L'enfant n'étoit pas assés âgé pour sentir vivement cette séparation. J'ai remarqué avec plaisir que le cocher pleuroit en embrassant le petit. Nous arrivâmes à Chailly sans avoir dit une parole. J'embrassois souvent le cher gage de l'amitié de Mr. Trouard, c'étoit une consolation pour moi".

Fontainebleau, Villeneuve-la-Gaillarde, ("la Geuze", dont Pâris admire le portail gothique de l'église), Vermenton, Arnay-le-Duc, la diligence arrive à Chalon-sur-Saône le 22. Là, Pâris se joint à P.-A. Bouchu un de ses anciens compagnons à l'Académie d'Architecture, venant de Paris par Dijon, et allant à Rome lui aussi¹⁰⁹. Le voyage continue en bateau jusqu'à Lyon. Trois jours de séjour dans la cité rhodanienne permettent aux deux amis de visiter l'hôtel de ville, la bibliothèque des Jésuites, et de rencontrer l'architecte J.-A. Morand¹¹⁰, qui montre aux voyageurs son "modèle" de pont sur le Rhône¹¹¹. A Lyon Pâris achète¹¹² le "Voyage d'Italie de l'abbé Richard"¹¹³, ouvrage déjà célèbre et contesté¹¹⁴. Ils quittent Lyon le 27 à 3 heures¹¹⁵. Le bateau les mène jusqu'à Tarascon, d'où ils poursuivent en

¹⁰⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6, "Journal", p. 1.

¹⁰⁹ Sur Paul-Antoine Bouchu, né à Lyon, élève de D. Le Roy, second Grand Prix en 1765, cf. M. Gallet, 1995, p. 81. Bouchu a été architecte-expert à Paris de 1773 à 1792 (cf. par exemple, en 1788, AN. Zlj 1185).

¹¹⁰ Le 26, dîne chez Morand, "Journal", p. 8.

¹¹¹ Morand avait présenté dès 1766 un projet d'extension de la ville vers les Brotteaux, projet dépendant évidemment de la construction d'un nouveau pont sur le Rhône. Le pont fut construit entre 1771 et 1774. Le chantier commença donc juste au moment du passage de nos voyageurs, Morand ayant obtenu les lettres patentes d'autorisation le 4 janvier 1771 (cf. P. Lavedan, J. Hugueney et Ph. Henrat, *L'urbanisme à l'époque moderne* Paris, 1982, p. 172, et H. Hours et M. Nicolas, *Jean-Antoine Morand. Architecte Lyonnais. 1727-1794*, Lyon, 1985, pp. 19-20. Notons que l'existence d'un "modèle" n'est pas signalée par ces auteurs).

¹¹² Dans son "Journal" Pâris note toutes ses dépenses : aux "filles" (d'auberge sans doute), au perruquier, au postillon, etc.

¹¹³ Il s'agit de la *Description historique et critique de l'Italie* par l'abbé Richard, Dijon, 1766, certainement la seconde édition de 1770. En 1819 cet ouvrage ne figurait plus dans la bibliothèque de Pâris; peut-être comptait-il parmi ceux qui lui auraient été volés sous la Terreur à Vauclusotte.

¹¹⁴ Par Diderot par exemple.

¹¹⁵ "Journal", p. 12.

voiture par Aix-en-Provence, Fréjus¹¹⁶, jusqu'à Antibes où ils arrivent le 30 septembre à 10 heures du soir¹¹⁷.

De la Ligurie à la Toscane

Le lendemain, ils embarquent pour Gênes, mais la mer trop agitée les oblige à débarquer à Albenga et à poursuivre le voyage à dos de mulet, pendant deux jours. Ils arrivent à destination le 5 octobre¹¹⁸.

Six jours à Gênes¹¹⁹ offrent la possibilité d'une visite approfondie de la ville. La *Strada Nuova* (auj. *via Garibaldi*), création célèbre du XVI^e siècle¹²⁰, d'abord retient leur attention. Pour Pâris elle est "charmanante", "*la plus belle de Gênes*". Les voyageurs visitent ensuite l'église *Santa Maria Assunta di Carignano* (seconde moitié du XVI^e siècle, G. Alessi architecte), le "*Palais Balbi*" (probablement le palais de Giacomo Balbi¹²¹ sur la *via Balbi*, ouverte au début du XVII^e siècle), l'arsenal¹²² et le célèbre *Albergo dei Poveri* construit au XVIII^e siècle¹²³, que Pâris trouve "magnifique"¹²⁴.

La route se poursuit, en compagnie du savant minéralogiste Guettard¹²⁵, rencontré à Gênes, par Pise ("Pour la tour, elle est réellement étonnante" écrit Pâris¹²⁶), Lucques, Livourne, Florence où les voyageurs arrivent le 17 octobre¹²⁷. Ils y resteront quatre jours¹²⁸. Les observations que Pâris note à cette occasion dans son "*Journal*" nous font découvrir pour la première fois sa verve critique.

¹¹⁶ "Je suis allé seul voir un amphithéâtre qui est hors la ville". Pâris a donné 6 sols "à l'homme qui m'a mené à l'amphithéâtre", "*Journal*", p. 18.

¹¹⁷ "*Journal*", p. 18.

¹¹⁸ "*Journal*", pp. 21-26.

¹¹⁹ "*Journal*", pp. 26-37.

¹²⁰ Cf. E. Pollegi, *Strada Nuova. Una lotizzazione del Cinquecento a Genova*, Genova, 1968.

¹²¹ Seul palais de la *via Balbi* signalé par l'abbé Richard (*Description*, op. cit., t. 1, p. 148)

¹²² Peut-être l'arsenal situé dans le "Palais du Gouvernement" ?

¹²³ Cf. A. Guerra, E. Molteni et P. Nicoloso, *Il trionfo de la miseria. Gli alberghi dei poveri di Genova, Palermo e Napoli*, Milano, 1995.

¹²⁴ "*Journal*", p. 31.

¹²⁵ Guettard accompagnera Pâris et Bouchu jusqu'à Rome.

¹²⁶ "*Journal*", p. 42. Il existe un dessin (croquis au crayon) de Pâris, datant probablement de ce moment, représentant la tour, le dôme et le baptistère (BM. Besançon, Fonds Pâris, vol. 453, n° 458, Ch. Weiss, 1821, n° 165).

¹²⁷ "*Journal*", pp. 46-47.

¹²⁸ Les quatre jours passés dans une auberge coûteront 91 livres à Pâris, "*Journal*", p. 59.

Le 18, il visite la galerie de peintures du Grand Duc, guidé par P.-Fr. Hughes, dit d'Hancarville¹²⁹, puis le baptistère de *Santa Maria del Fiore* qu'il croit de construction partiellement antique, comme ses contemporains¹³⁰. Le palais Pitti n'est pas de son goût " [sa] décoration extérieure ressemble à celle d'une prison, celle du dedans est un peu moins rustique"¹³¹. Les autres palais non plus : "Il y a grand nombre de palais à Florence, mais aucun ne m'a paru mériter une attention particulière. Quant aux églises elles ne sont pas aussi riches que celles de Gênes"¹³².

Ces remarques amènent Pâris à critiquer le guide de l'abbé Richard qui, selon lui, se contente de recopier des "livrets" italiens et se livre à un éloge abusif des palais florentins. Les critiques adressées par Pâris à l'abbé Richard sont passablement exagérées : Richard trouve certaines qualités aux palais florentins, mais il apprécie aussi peu que Pâris la sévérité excessive du palais Pitti. La ressemblance que Pâris établit entre la façade et une prison est même inspirée de celle que Richard trouve avec une forteresse¹³³.

Pâris s'attaque, tout aussi subjectivement, à un autre ouvrage classique : "Mr Lalande¹³⁴ s'est avisé après avoir resté six mois tant en Italie qu'à en faire le voyage, de faire un ouvrage du même genre que celui de l'abbé

¹²⁹ Pâris possédera dans sa bibliothèque les *Antiquités étrusques, grecques et romaines, tirées du cabinet de M. Hamilton* [...], Napoli, 1766-1767, œuvre d'Hancarville.

¹³⁰ Sur ce personnage, cf. Fr. Haskell, "Le baron d'Hancarville. Un aventurier et historien de l'art dans l'Europe du XVIII^e siècle", dans *De l'art et du goût jadis et naguère*, Paris, 1989, pp. 78-105. Pâris possédait dans sa bibliothèque les *Antiquités étrusques, grecques et romaines tirées du cabinet de M. Hamilton*, Naples, 1766-1767 (Ch. Weiss, 1821, n° 749), publiées par D'Hancarville.

¹³¹ "Journal", p. 51.

¹³² "Journal", p. 54.

¹³³ "La façade extérieure [du palais Pitti] est d'ordre rustique à bossages : cette manière a quelque dignité, plutôt à raison de l'étendue du bâtiment, que de la construction même, qui ressemble plus à une forteresse qu'au palais d'un prince [...]. L'architecture de la cour par l'Ammanati est beaucoup plus régulière et plus noble [...]. [Mais] cette cour est trop étroite, eu égard à la grande élévation du bâtiment" (*Description, op. cit.*, t. 3, pp. 57-59).

¹³⁴ Le *Voyage d'un Français en Italie, fait dans les années 1765-1766* de J. de Lalande (Paris-Venise, 1769) ne figure plus dans la bibliothèque de Pâris en 1819, mais notre architecte l'avait sans doute dans ses bagages en 1771. Lalande reviendra sur la critique de la cour du palais Pitti donnée par l'abbé Richard : "Bien des gens prétendent que la cour est trop petite; ils ont raison s'ils la considèrent eu égard à la grande façade que présente ce bâtiment, mais s'ils font attention que les deux parties qui forment ses ailes extérieures n'y étoient pas lors du premier plan, ils conviendront que dans ce temps-là la cour étoit d'une très-belle grandeur, sur-tout étant ouverte du côté du jardin dans les deux étages supérieurs" (t. II, p. 266).

[Richard]. *En vérité nous sommes bien les dupes d'un tas de sçavantars qui usurpent des réputations sans qu'on sache pourquoi. J'en connois plusieurs de cette espèce à Paris et dans tous les genres¹³⁵; quand je pense à cela je me rappelle toujours la famille L.R.¹³⁶"¹³⁷.*

Pâris a-t-il honnêtement lu les guides de Richard et de Lalande ? Ce dernier, pourtant, ne manque pas de critiquer l'aspect trop "rustique" (à cause des bossages) et la "tristesse" de bien de palais florentins. En fait Richard et Lalande regardent les palais du *Quattrocento* avec la curiosité de voyageurs prêts à accepter les styles des différentes périodes¹³⁸, alors que Pâris, en architecte néo-classique, n'est intéressé que par ce qui peut lui servir de modèle, c'est-à-dire l'architecture du *Cinquecento* ou du *Seicento*. Si Lalande est quelquefois restrictif, ce n'est que sous l'influence du guide de Cl.-N. Cochin¹³⁹. Il est intéressant de constater que les architectes français n'apprécient l'architecture florentine de la première Renaissance qu'à partir du début du XIX^e siècle, avec les études de A. Famin, A.-V. Grandjean de Montigny, P.-M. Gauthier, F.-E. Callet et J.-B.-C. Lesueur. Les seules œuvres qui trouvent grâce auprès de Pâris, à Florence, sont celles de Michel-Ange.

Après avoir visité la villa de "*Poggio Imperiale*" (la villa construite à Poggio a Caiano, par Giuliano da Sangallo, pour Laurent le Magnifique),

¹³⁵ Cette remarque, désobligeante pour les érudits, est la première, qui vint sous sa plume, d'une série que l'on retrouvera dans tous les écrits de Pâris.

¹³⁶ Il devrait s'agir de la famille La Reynière, avec laquelle Pâris était en relation (le 20 octobre 1772, en effet, Pâris écrira une lettre à "M. de La Reynière", cf. "Journal", ms. 6). Sans doute vise-t-il Laurent Grimod de La Reynière, amateur d'art, mais aussi sa femme dont un érudit du XIX^e siècle (Ed. Fournier, *Paris démolî*, Paris, 1853, p. 302) dira qu'elle était une "prétentieuse savante".

¹³⁷ "Journal", p. 55.

¹³⁸ Voici ce qu'écrit Richard (*op. cit.*, t. III, p. 83) : "[Les palais de Florence] sont tous d'une architecture noble, solide et simple. La couleur de la pierre du pays donne un aspect triste, à moins qu'ils ne soient blanchis, ce qui est rare. Le goût de construction de ces différens palais est à peu près le même; ils ont tous une cour carrée avec des galeries ouvertes, qui ont autant d'étages que la maison, ce qui est très commode pour le service". Et Lalande (t. II, ch. XIV, "Architecture toscane", pp. 306-307) : "Ces bâtimens sont tous très-nobles, très-élévés, mais noirs et un peu tristes; il n'y a que le palais Corsini et un petit nombre d'autres qui soient dans le genre svelte, agréable et dégagé, de l'architecture moderne. Mais ceux des anciennes et illustres maisons tels que Ricardi, Strozzi, etc. qui subsistent depuis le temps des premiers Médicis, sont tous dans la forme que nous venons de décrire [une "manière toujours uniforme"]". Notons que Richard et Lalande ont bien observé la typologie des palais à cour du *Quattrocento*.

¹³⁹ *Voyage d'Italie ou recueil de notes* (Paris, 1769). Notons que Pâris, à son retour d'Italie, en 1774, utilisera ce *Voyage* de Cochin, et même qu'il annotera son exemplaire (BM. Besançon, inv. 259. 748-750).

le 21 octobre, la compagnie se dirige vers Sienne. Aux alentours de Poggibonsi, Pâris, qui se souvient de son goût pour les sciences naturelles, ramasse des "coquilles fossiles"¹⁴⁰.

Du dôme de Sienne (ville où il séjourne le 23 octobre), Pâris ne retient que la "*chapelle Chigi*" (*Capella della Madonna del Voto*) construite sur des dessins du Bernin (1661), même s'il aime les pavements de marbres de la nef et le chœur¹⁴¹. Une autre occasion se présente, à Sienne, de critiquer les guides. "*J'ai remarqué à propos de l'église des Dominicains qu'il n'est pas étonnant que les auteurs de voyages, qui souvent n'ont aucune connaissance dans les arts, s'extasient sur de mauvaises choses, puisque Mr Cochin¹⁴² fait de très grands éloges de cette église qui est certainement une mauvaise chose, n'en déplaise à Mr Vanvitelli son auteur*"¹⁴³. Notons incidemment une erreur de Pâris : l'église en question est celle des Augustins¹⁴⁴ et non celle des Dominicains.

A Sienne, comme ailleurs, les personnes rencontrées par nos voyageurs ne cessent d'être étonnées, et attendries, par la présence du jeune Trouard.

Après Sienne, suivant la *Via Cassia*, il traverse Radicofani, "*San Lorenzo-delle-Grotte*" (auj. San Lorenzo Nuovo)¹⁴⁵. Le 26 octobre, dans le palais communal de Bolsena, Pâris voit une mosaïque qu'il appelle "*étrusque*"¹⁴⁶, puis il va passer la nuit à Ronciglione¹⁴⁷. Sur la route de Rome, le lendemain, il voit, avant Civita Castellana, les ruines de *Faleri Novi*, l'enceinte¹⁴⁸, la porte.

¹⁴⁰ "Journal", p. 59.

¹⁴¹ "Journal", p. 60.

¹⁴² Pâris avait également en poche, durant ce voyage, le guide de Cochin (*op. cit.*, seconde édition de 1769). Cet exemplaire (BM. Besançon, 259 748-50, Fonds Pâris, ms. 31) est même couvert d'annotations, mais il semble qu'elles aient été prises au retour d'Italie, en 1774. Cochin (t. I, p. 229) a exactement écrit : "Les Augustins. L'église est de Van Vitelli : elle n'est pas achevée, mais la pensée en est belle".

¹⁴³ "Journal", p. 62.

¹⁴⁴ L. Vanvitelli a commencé (vers 1755) la reconstruction de l'église Sant'Agostino. Notons que Vanvitelli ne comptera jamais parmi les architectes préférés de Pâris. Plus tard il critiquera la *Reggia* de Caserte.

¹⁴⁵ "Journal", p. 64.

¹⁴⁶ Une mosaïque romaine sans doute, aujourd'hui au Museo Comunale de Bolsena.

¹⁴⁷ "Journal", p. 65.

¹⁴⁸ Pâris la mentionne en 1772-1774 dans sa "*Description*" des monuments de Rome, Fonds Pâris, ms. 12, fol. 5 v°, à propos de la muraille à laquelle est adossé le temple de Mars Vengeur.

L'arrivée à Rome

Le 27 octobre est un grand jour dans la vie de Pâris : le soir il arrive à Rome. Mais la découverte du palais Mancini est décevante. "On m'a mené d'abord dans la chambre qui m'étoit destinée où j'ai trouvé primo les quatre murailles, ensuite un lit trop court quoique je ne sois pas grand¹⁴⁹ et enfin une armoire dans l'épaisseur du mur. Quoique l'ameublement dû me paroître court, je n'y fis pas trop attention. Mr Trouard qui étoit très las se jeta sur mon lit; après m'être un peu arrangé, Raymond¹⁵⁰ me conduisit chés Mr Natoire¹⁵¹ que je trouvai avec Melle sa sœur. On me fit des amitiés, on s'informa beaucoup de Mr Trouard [jeune]. Je restai peu chés Mr Natoire; en sortant je fus avec les amis voir le Capitole et le campo Vacino. Ce moment est un des plus agréables que j'aye eu dans ma vie¹⁵². Je connoissois tous les monumens que je voyois pour la première fois. Robert en a fait des vues charmantes; je remarquoi cependant que le hazard, d'accord avec la justice, avoit respecté les monumens de ce bon Marc Aurèle dont je voyois la statue devant mes yeux au lieu que presque tous les autres sont presque méconnoissables.

De retour à l'Académie j'allai voir Mr Trouard. Il dormoit. Je l'avois trouvé de même avant de sortir, et peu de tems après il s'éveilla et cru n'avoir point dormi, quoiqu'il ne m'eut pas vu entrer les deux fois précédentes. Je le menai souper avec nous tous. Les pensionnaires¹⁵³ lui firent beaucoup d'amitié ! Après souper je le menai chés Mr Natoire. Melle Natoire trouva qu'il ressemblai à son père; on nous invita selon l'usage à diner le lendemain. Au sortir de là nous conduisîmes Mr Trouard. On nous reçu à bras ouverts. C'étoit chés cette même Signora Marthe dont d'Arnaudin¹⁵⁴ m'avoit parlé. J'avois déjà vu son fils. Il étoit venu au

¹⁴⁹ Pâris mesurait 1 m 64 (cf. son passeport délivré à Rouen le 26 février 1810, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 379).

¹⁵⁰ Raymond, Grand Prix en 1766, était arrivé à Rome en 1769.

¹⁵¹ Natoire signala à Marigny l'arrivée de Pâris à Rome dans une lettre du 6 novembre: "Le Sr. Paris, dont vous accordés le logement jusqu'à ce qu'il entre à la pension, est arrivé, ces [jours] passés, avec le fils de M. Trouard, jeune enfans de douze ans". AN. O¹ 1941, A. de Montaiglon, XII, p. 355.

¹⁵² Cette satisfaction à voir enfin des monuments qu'ils ont déjà bien étudiés, tous les architectes pensionnaires l'avaient ressentie et la ressentiront.

¹⁵³ Les pensionnaires à Rome étaient alors J.-S. Berthélémy (arrivé à Rome le 8 octobre 1770), J.-Ph. Beauvais, A. Callet, Ch.-J.-L. Foucou, J. Hoüel, J.-B. Le Boutteux, J.-G. Moitte, Jules-César-Denis Van Loo, Fr.-A. Vincent, J.-J. Guerne, B. Poyet, J.-A. Raymond et Jean Tubeuf (Premier prix de l'Académie de Rouen en 1770).

¹⁵⁴ Charles-François d'Arnaudin, né à Versailles le 14 novembre 1741, décédé en 1805, Grand prix d'architecture en 1763, pensionnaire à Rome de 1764 à 1768.

devant de nous avec Guerne¹⁵⁵; la petite fille [de madame Marthe], qui est très jolie, est de l'âge de Mr Trouard. Nous l'engageâmes à se coucher. Après quoi nous allâmes en faire autant. J'en avois besoin¹⁵⁶.

LES DÉBUTS DU SÉJOUR À ROME (NOVEMBRE 1771-DÉCEMBRE 1772)

Si nous découpons ainsi le séjour de Pâris à Rome (qui se termine en 1774), ce n'est pas parce qu'un événement particulier y incite, mais parce que le "*Journal de mon séjour à Rome, du 28 octobre 1771*"¹⁵⁷ s'arrête le 10 décembre 1772¹⁵⁸. Après cette date les informations sont indirectes et très fragmentaires.

Nous envisagerons successivement le statut de Pâris, ses relations, sa vie quotidienne et ses études.

Un pensionnaire s'installe

Pâris obtint son brevet de pensionnaire le 13 juin 1772 : "Nous, marquis de Marigny, [...] Bien informé des heureuses dispositions dans l'art d'architecture du Sr. Paris, âge d'environ [27] ans, élève de M. Trouard¹⁵⁹, architecte du Roy, intendant et contrôleur des Bâtiments de Sa Majesté, l'avons choisi et nommé pour remplir une des places d'élève pensionnaire à l'Académie du Roy entretenue à Rome par Sa Majesté etc."¹⁶⁰. Marigny confirme qu'il a donné une place à Pâris dans une lettre à Natoire du 28 juin 1772¹⁶¹: "Les places de pensionnaires de l'Académie des S^{rs}. Raymond et Poyet¹⁶² devant vacquer cette année au mois d'octobre, j'ai disposé de l'une en faveur du Sr. Chevalier¹⁶³, qui partira

¹⁵⁵ Jean-Jacques Guerne était arrivé à Rome, mais à ses frais, et non comme pensionnaire (bien que lauréat du Grand Prix en 1769), l'année précédente.

¹⁵⁶ "Journal", pp. 67-68.

¹⁵⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6 (fait suite au précédent, à partir de la page 69).

¹⁵⁸ "Journal", p. 280. Ce jour là Pâris a écrit dans son journal : "Rien de particulier".

¹⁵⁹ Officieusement, comme nous l'avons vu *supra*.

¹⁶⁰ AN. O¹ 1095, fol. 275; A. de Montaiglon, XII, p. 386.

¹⁶¹ A. de Montaiglon, XII, p. 389.

¹⁶² Poyet était arrivé à Rome le 24 décembre 1769 et Tubeuf le 8 novembre 1770.

¹⁶³ Il s'agit de Jean-François Chevalier de Beauregard (né à Paris en 1749), qui n'a pas remporté le Grand Prix, mais différents concours en 1770, 1771 et 1772. Il a été pensionnaire à Rome de l'automne 1772 à 1775.

vers le temps accoutumé, et de l'autre en faveur du Sr. Paris, à qui j'avois accordé dès l'année dernière la permission d'occuper une des chambres de l'Académie".

Le 29 juillet 1772 encore, le statut de Pâris est évoqué dans une lettre de Natoire à Marigny¹⁶⁴: "Le Sr. Pâris remplira sa place de pensionnaire [de Raymond], le Sr. Poyet sera remplacé par le Sr. Chevalier qui doit arriver bientôt".

Il obtiendra une meilleure chambre au départ de Jean-Baptiste Houël, vers la mi-août 1772 : "Le Sr. Houël est party il y a environ une quinzaine de jours. Le Sr. Paris occupe son logement; cet architecte a beaucoup de mérite, dessine très bien et avec une grande facilité, et en tout, cela fait un très bon sujet", écrit Natoire à Marigny, le 26 août¹⁶⁵. Mais Pâris ne deviendra réellement pensionnaire qu'au départ de Raymond, le 7 octobre 1772¹⁶⁶. "Le Sr. Paris, architecte, vien [sic] de prendre la place de pensionnaire du Sr. Reymond, aussy architecte" écrit alors Natoire à Marigny¹⁶⁷. Effectivement, la veille, à la villa Negroni, les pensionnaires et quelques amis (une vingtaine de personnes écrit Pâris dans son "*Journal*" à la date du 6 octobre) ont dîné ensemble pour fêter le départ officiel de Raymond et Poyet¹⁶⁸.

Bien que deux clans se soient formés entre les architectes, Raymond et Guerne d'un côté, Poyet et Jean Tubeuf de l'autre, Pâris entretiendra finalement de bonnes relations avec tous ses collègues architectes. Car Pâris trouve bien mesquine cette division entre pensionnaires. Il en donne

¹⁶⁴ AN. O¹ 1912, *A. de Montaiglon*, XII, p. 392.

¹⁶⁵ Lettre du 26 août 1772, AN. O¹ 1941, *A. de Montaiglon*, XII, p. 396.

¹⁶⁶ Une lettre de Pierre, premier peintre dur loi, à l'abbé Terray, du 29 juillet 1774 (*A. de Monatiglon*, XIII, p. 13) rappelle que Pâris n'est devenu officiellement pensionnaire qu'en 1772 : "En 1771, le Sr. Paris, élève de M. Trouard, partit à ses frais à Rome avec l'expectative de la première place vacante d'architecte. Il est entré en effet, à la pension en 1772".

¹⁶⁷ AN. O¹ 1941, *A. de Montaiglon*, XII, p. 400.

¹⁶⁸ La pension de Raymond était effectivement terminée, mais il venait d'obtenir une chambre pour une année supplémentaire (lettre de Natoire à Marigny du 29 juillet 1772 (*A. de Montaiglon*, XII, p. 392)). Le départ dont parle Pâris est donc celui pour Naples. D'ailleurs Poyet resta à Naples au moins jusqu'en avril 1773. A cette époque Raymond retourna à Naples, en compagnie de Tubeuf et du peintre Ménageot (lettre de Natoire à Marigny du 28 avril 1773, *A. de Montaiglon*, XII, p. 428). Tubeuf rentra en France, par la Vénétie, en juin 1773. En novembre 1772 Poyet renonça à une chambre pour une année supplémentaire au palais Mancini (qu'il avait demandée en octobre) en échange de 56 écus romains en sus de sa gratification normale de retour (*A. de Montaiglon*, XII, p. 402). Le projet de Poyet était alors de rentrer en France par la Vénétie pour visiter les œuvres de Palladio dans le Vicentin.

"*J'ai travaillé [d'] après un plan des thermes d'Agrippa [situés derrière le Panthéon]. Raymond l'avoit prêté à Guerne sous promesse de ne le faire voir à qui que ce soit [sous-entendu Poyet et Tubeuf]. Guerne en échange lui avoit prêté beaucoup de choses et Raymond devoit encore lui donner d'autres petits plans antiques [...]*"¹⁶⁹.

Premiers relevés, premières excursions, premières rencontres

Moyennant quoi, Pâris a entrepris ses premiers relevés avec Guerne¹⁷⁰ et Raymond¹⁷¹, entrant ainsi implicitement dans leur clan¹⁷²: dès le 17 novembre il met au net un relevé de la porte du *Palais Massimo alle Colonne* précédemment effectué par ses deux collègues; le 2 décembre il lève avec eux d'autres détails du même palais¹⁷³. Avec Guerne seul, il va, le 2 janvier 1772, calquer un "*profil*" du "*portique de Néron*" (fragment d'entablement du temple de Sérapis au Quirinal) à la bibliothèque Corsini¹⁷⁴ pour le comparer avec celui qu'ils ont levé, et pour avoir les parties du chapiteau qui n'existent plus. Le 10 janvier il "*travaille à des détails du dôme de Notre-Dame de Lorette*"¹⁷⁵. Le 12 janvier il note : "*J'ai prêté à Guerne l'entablement de Néron pour le copier*"¹⁷⁶. Avec Guerne encore, le 16 janvier¹⁷⁷, il commence un relevé du forum de Nerva (les *Colonnace*), qu'il achèvera le 25¹⁷⁸. Le 23 février, avec

¹⁶⁹ "Journal", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6, p. 97.

¹⁷⁰ Pâris possédait dans sa collection un dessin de Guerne, une vue au crayon du temple de Vesta à Tivoli (BM. Besançon, Fonds Pâris, vol. 453, n° 35).

¹⁷¹ Nous connaissons aussi au moins un cas de relevé prêté par Raymond à Pâris, celui du "*Palais de Gallien*" (l'identification de ces ruines est délicate: il y a bien une "grande villa" derrière S. Sebastiano, c'est-à-dire à environ trois "milles", mais que nous sachions, elle n'a jamais été attribuée à Gallien; il existe bien une villa attribuée à Gallien au début du XIX^e siècle encore, mais elle est à neuf "milles" de Rome): "*On voit à trois milles de Rome sur la voie Appienne les ruines de cet édifice qui a été levé et restauré par Mr. Raymond*" ("*Etudes d'Architecture*", vol. I, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, pl. XCIII (commentaire dans la "Table").

¹⁷² Logiquement, Pâris semble avoir eu peu de relations avec Poyet. B. Poyet, d'ailleurs, est un personnage qui a suscité bien des antipathies.

¹⁷³ "Journal", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6.

¹⁷⁴ "Journal", p. 106. Pâris ne précise pas quel dessin il est allé copier à la bibliothèque Corsini, mais il devrait s'agir d'un dessin original (existait-il d'ailleurs une bibliothèque au palais Mancini ?)

¹⁷⁵ *Journal*", p. 111. Il s'agit de l'église de Pierre de Cortone près de la Colonne de Trajan.

¹⁷⁶ "Journal", p. 144.

¹⁷⁷ "Journal", pp. 117-118.

¹⁷⁸ "Journal", p. 126.

Guerne, il va à cheval voir le "temple de Bacchus" (*San Stefano Rotondo*) et l'église Sainte-Constance¹⁷⁹.

Le 20 janvier, il s'est rendu au palais Barberini, chez monseigneur Balerini, bibliothécaire¹⁸⁰. "Il m'a promis les thermes de Dioclétien. C'est d'après les gravures qu'il en a que Mr. Dewailly et Peyre ont fait tous leurs détails de ce palais"¹⁸¹.

Pâris n'a pas tardé à visiter les environs de Rome. Quelques jours après son arrivée à Rome, le 3 novembre 1771¹⁸², il pousse jusqu'à la voie Appienne : "Nous allâmes voir le Ville des Empereurs [le Palatin] ce matin. Comme nous étions beaucoup de jeunes gens, je ne voulus pas y mener Mr. Trouard. Que de belles choses je vis là en ornement. Je me promis bien d'en dessiner une bonne partie [...]. Après dîner, j'allai chercher Mr. Trouard et nous allâmes avec Mrs. Ménageot, Berthélemy et Foucaud¹⁸³ voir la tour de Metella [le tombeau de Cecilia Metella] hors la Porte St. Sébastien. De là nous visitâmes le Cirque de Caracalla où je vis pour la première fois des pots de terre employés dans la construction de la voûte, de là nous revîmes par la fontaine de la nimphe Egérie où je fis voir au petit le nom de son papa avec ceux de Deshaye et Ginard¹⁸⁴". C'est ainsi que Pâris a découvert le "Cirque de Caracalla" auquel il

¹⁷⁹ "Journal", p. 143. Le cheval coûte 2 sequins.

¹⁸⁰ Dans les "Etudes d'Architecture", vol. I, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, figurent trois plans copiés sur des manuscrits ou des "livres rares" communiqués à Pâris par Balerini :

- un plan du Camp Prétorien (pl. LXXXVI): "C'est à la Bibliothèque Barberini qu'on trouve ce plan, dans un livre fort rare. Il n'existe aujourd'hui que des parties très informes de ce Camp Prétorien" (commentaire dans la "Table").
- un plan des "Thermes de Domitien" (pl. LXXXIX): "Il ne reste plus rien des Thermes de Domitien que présente cette feuille, et ce plan m'a été communiqué par l'abbé Balerini, bibliothécaire du Palais Barberini" (commentaire dans la "Table").
- un plan des "Thermes de Constantin" (pl. XCII): "Ce plan des Thermes de Constantin m'a encore été prêté par l'abbé Balerini, je n'ai pu le lever moi-même, car il n'en reste plus rien" (commentaire dans la "Table").

¹⁸¹ *Journal*", p. 121. On se souviendra que l'abbé Barthélémy avait, en 1757, fait l'éloge des relevés effectués par Moreau-Desproux (que Pâris confond ici avec Peyre) et De Wailly au thermes de Dioclétien (cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, *Les envois de Rome de 1778 à 1968. Architecture et archéologie*, Rome, 1988, p. 92).

¹⁸² *Journal*", p. 77.

¹⁸³ Des peintres pour Fr.-G. Ménageot et J.-S. Berthélemy. Nous ignorons qui est ce Foucaud.

¹⁸⁴ "Deshaye" est le peintre Jean-Baptiste-Henri Deshayes, Grand Prix en 1751, et pensionnaire à Rome en même temps que Louis-François Trouard. Nous ignorons qui est Ginard.

consacrera plus tard un grand travail¹⁸⁵. Notons aussi les noms inscrits par Trouard père et ses compagnons, en 1755 ou 1756¹⁸⁶, sur les murs de la "Fontaine d'Egérie", phénomène habituel à l'époque¹⁸⁷.

C'est plus tard qu'il commence à travailler avec les deux autres pensionnaires architectes : les 5 et 6 mars, avec Guerne, Raymond, Poyet et J. Tubeuf, il lève l'entablement de l'arc de Constantin. Avec Poyet et Tubeuf il effectue même quelques excursions : le 20 avril ils sont à Albano, à rechercher en vain un entablement dessiné par Fréart de Chambray¹⁸⁸, le 1^{er} mai ils explorent, sur la voie Appienne et dans la vallée de la Caffarella, les ruines du "Cirque de Caracalla" (villa de Maxence), du temple du "Dieu Ridicule" (tombeau du II^e siècle ap.J.-C, autrefois appelé *d'Annia Regilla*), la "Fontaine d'Egérie" (ou "Nymphée d'Egérie", édifice ayant appartenu à la villa d'Hérode Atticus), les "Ecuries du cirque de Diane" (mausolée de Romulus ?¹⁸⁹).

Pour les excursions plus lointaines, la compagnie devient plus nombreuse. Pour aller visiter le port de Trajan à Ostie, les 30 et 31

¹⁸⁵ Cf. plus bas.

¹⁸⁶ Cf. L.-Fr. Trouard, "Notes sur mon voyage", BIAA. ms. 98.

¹⁸⁷ De nombreux graffitis sont ainsi connus dans le cryptoportique de la villa d'Hadrien, notamment ceux portant les noms de G.-B. Piranesi et de J. Gondoin, cf. H. Lavagne, "Piranèse archéologue à la Villa d'Hadrien", dans *Piranesi e la cultura antiquaria*, Roma, 1983, pp. 259-271 et fig. 1 et 3.

¹⁸⁸ Il s'agit d'un entablement dorique (romain, mais sans base) représenté dans le *Parallèle de l'architecture antique avec la moderne* de R. Fréart de Chambray (Paris, 1650, pl. 4). Il n'est cependant pas étonnant que nos architectes n'aient pas retrouvé cet entablement. La légende (p. 28 de l'édition de 1766) nous fournit l'explication : "Elévation-perspective d'un autre profil très ancien et d'une grande manière, lequel se voit à Albane, près de Rome [figurant parmi divers fragments découverts près de l'église Santa Maria Rotonda et dessinés par Pirro Ligorio]". Même en supposant que Ligorio, au XVI^e siècle, a bien vu cet entablement, il n'est pas surprenant que deux siècles plus tard il ait disparu. L'église Santa Maria della Rotonda étant un édifice antique transformé en église, il est probable que l'entablement dessiné par Ligorio ait été celui de l'édifice antique, que S. Peruzzi prenait pour un temple de Minerve, mais qui est plus probablement un nymphée ayant fait partie de la villa de Domitien (cf. G. Lugli, "Castra Albana", dans *Ausonia*, IX, pp. 237-250). L'édition de Chambray utilisée par nos jeunes architectes est certainement la réédition de 1766, augmentée par Ch.-A. Jombert, dans la collection "Bibliothèque portative d'architecture élémentaire à l'usage des artistes, divisée en six parties. Quatrième partie". Pâris possédait bien en 1819 l'édition originale de 1650 (*Ch. Weiss, 1821*, n° 205), mais il est peu probable [à vérifier, liste 1793] qu'elle ait alors fait déjà partie de sa bibliothèque.

¹⁸⁹ Il devrait s'agir de la Torre de' Borgiani (temple de Romulus), mausolée identifié comme temple par A. Palladio et S. Serlio, mais que F. Nardini et R. Venuti appellent *Mutatorio* (vestiaire du cirque). L'appellation d'écurie devrait venir de la proximité du cirque de la villa de Maxence. Pâris n'est alors que superficiellement au fait des dénominations des monuments antiques.

mars¹⁹⁰, Pâris s'inscrit dans un groupe comprenant Guerne, Poyet, Hoüel, Fr.-A. Vincent et le comte C.-J. de Cronstedt, futur intendant des Bâtiments du roi de Suède, qui alors est à Rome. Pour le voyage à Tivoli (du 22 au 26 mai 1772¹⁹¹), il y a Raymond, J. Tubeuf, Hoüel, Cronstedt et le peintre Jean-Simon Berthélemy. Le 23, Pâris est à la villa d'Hadrien avec "Tubœuf"¹⁹², puis à la villa d'Este, le 24 à nouveau à la villa d'Este avec Hoüel, Berthélemy et De Vismes (peintre¹⁹³ qui s'est joint à la compagnie), le 25 à nouveau à la villa d'Hadrien, le 26 aux "Ecuries de Mécène" (le temple d'Hercule Vainqueur, à Tivoli même). Le 27, de retour à Rome, il note dans son "*Journal*"¹⁹⁴: "*J'avois été tracassé par mon estomac pendant tout mon voyage et ayant résolu de me purger, je me suis fait faire une tisane rafraîchissante*"¹⁹⁵.

Le "*Journal*" est d'un grand intérêt pour la connaissance des occupations de Pâris à Rome, mais aussi pour celle qu'il apporte à l'œuvre de ses amis peintres. Voici, à titre d'exemple, le récit d'une partie de la journée du 23 mai¹⁹⁶ : " [...] nous allâmes dans la Villa d'Este lieu charmant dont Fragonard a fait plusieurs vues bien intéressantes. Je tentai une vue de la cascade mais je n'étois pas en train. Je la jettai. Ouel [Hoüel] n'a pas laissé de la prendre disant qu'il en tireroit parti, chose difficile. Il en a faite une charmante du même lieu. Bertheleimi en a fait une du groupe de ciprès qui est au milieu du jardin et qui est charmante. Il m'a donné la contre-épreuve pour une des miennes. Nous avons fait ce marché pour toutes les vues que je ferois là. Je ne perd pas au change. Nous avons soupé gayement et dormi en gens qui ont besoin de repos".

Des dessins pris par Berthélemy à Tivoli, et dont certains (ou des contre-épreuves) figurent dans la Collection Pâris, pourraient ainsi l'avoir

¹⁹⁰ *Journal*", pp. 161-162.

¹⁹¹ *Journal*", pp. 184-188.

¹⁹² C'est l'orthographe que donne Pâris dans son "*Journal*".

¹⁹³ Artiste pratiquement inconnu des dictionnaires. N'est connu qu'un G. De Vismes, seulement cité comme graveur à Paris vers 1800. Pâris note dans son "*Journal*" que De Vismes est bon dessinateur de paysages. Pâris a connu plus tard un De Vismes, directeur de l'Opéra de Paris, puis responsable du Théâtre des Arts. S'agit-il du même ?

¹⁹⁴ *Journal*", p. 191.

¹⁹⁵ Les informations sur la santé de Pâris ne manquent pas dans son "*Journal*". Ainsi à la date du 3 août 1772 (p. 220) il a noté : "*Le dentiste est venu et m'a plombé trois dents*".

¹⁹⁶ *Journal*", p. 187.

été en mai 1772 : il s'agit donc de vues de la villa d'Este¹⁹⁷, du temple de la Sibylle¹⁹⁸ ou de la villa d'Hadrien¹⁹⁹. Deux d'entre ces derniers²⁰⁰ ont d'ailleurs été donnés à Pâris par Berthélemy²⁰¹, peut-être dans le cadre des échanges dont parle ici notre architecte²⁰².

C'est certainement à cette époque là aussi (avant son départ en août) que Hoüel a donné à Pâris les deux aquarelles qui figurent dans sa Collection : un "Paysage à l'antique" composé d'une tholos, d'un pont et d'un obélisque, entre cyprès et pins parasols²⁰³ et une "Vue idéalisée de la Fontaine d'Egérie"²⁰⁴.

Enfin les vues à la sanguine prises par Pâris les 23 et 24 mai 1772 à la villa d'Este figurent bien dans ses "*Etudes d'Architecture*"²⁰⁵, dont une est justement une vue du groupe de cyprès situés au carrefour des deux allées principales de la partie basse du jardin. Pâris, dans le commentaire figurant dans la "*Table*" du volume V, pour la planche L (rédigé entre 1793 et 1806 sans doute), est encore sévère avec lui-même: "*On voit encore deux vues [dont celle des cyprès] qui rendent assés mal deux sites intéressant de ce beau lieu*".

Plus rarement Pâris excursionne avec les peintres seulement, mais le 3 mars²⁰⁶ il va se promener avec Vincent à *Capo di Bove* (c'est-à-dire sur la voie Appienne à la hauteur du tombeau de Cecilia Metella)²⁰⁷, le 18 juillet 1772²⁰⁸ il dessine avec Hoüel au "*temple de Minerva Medica*" (salle des

¹⁹⁷ N° 126 ou 131 du catalogue de N. Volle, *Jean-Simon Berthélemy, 1743-1811*, Paris, 1979).

¹⁹⁸ N° 129 et 130, du catalogue de N. Volle.

¹⁹⁹ N° 128, du catalogue de N. Volle.

²⁰⁰ Les n° 128 et 129.

²⁰¹ Ils sont aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale de Besançon, dans le Fonds Pâris, ms. 453, n° 30 (*Ch. Weiss, 1821*, n° 165)

²⁰² Cf. plus bas les circonstances dans lesquelles Berthélemy a donné, en avril 1773, un dessin à Pâris.

²⁰³ "Catalogue de [...] mon cabinet", n° 107; *Ch. Weiss, 1821*, n° 394; *M.-L. Cornillot, 1957*, n° 88; Musée des Beaux-Arts de Besançon, inv. D. 2876.

²⁰⁴ Catalogue de [...] mon cabinet", n° 107; *Ch. Weiss, 1821*, n° 394; *M.-L. Cornillot, 1957*, n° 89; Musée des Beaux-Arts de Besançon, inv. D. 2877. Cf. aussi plus bas.

²⁰⁵ Vol. V, pl. XLIX-L (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 480).

²⁰⁶ "Journal", pp. 146-147.

²⁰⁷ Voir à titre de comparaison les dessins de A. Manglard (1695-1760), dans A. Busiri-Vici, "Le vedute di Capo di Bove del Manglard", dans *Capitolium*, agosto 1960, pp. 20-29.

²⁰⁸ "Journal", p. 218.

Horti Liciniani) et, avec Natoire il est le 2 novembre à la villa Sacchetti et le 9 novembre au "Palais des Empereurs" sur le Palatin²⁰⁹.

Pâris verra avec plaisir Ch. De Wailly ("Douailly" écrit-il phonétiquement), qu'il connaissait donc déjà, arriver à Rome le 8 janvier 1772 : "Comme j'étois à travailler dans ma chambre j'ai entendu Poyette s'écrier voilà Mr. Dewally, je suis accouru aussitôt. C'étoit effectivement lui"²¹⁰. Le 12, il se rend chez De Wailly qui loge avec le prince russe qu'il appelle "Bayof", en fait le comte Cheremetieff, ministre de la Marine russe²¹¹ qui voyage, comme souvent, sous un nom d'emprunt. Pâris note : "Il [De Wailly] m'a fait voir beaucoup de choses qu'il a fait dans son voyage et m'a offert de me communiquer certains plans et m'a prié de lui prêter les petits plans de Gênes que j'ai levés"²¹². Si De Wailly s'intéresse à Gênes c'est qu'il travaille alors sur le projet de Grand salon pour le palais Spinola²¹³. Pâris rencontre à nouveau De Wailly le 23 janvier. Avec son aîné et le comte Cheremetieff, il va visiter la villa Albani²¹⁴. "En revenant Mr. De Wailly m'a prié de l'aider si je le pouvois à terminer un projet pour Mr. Bayof qu'il vouloit finir avant son départ qui devoit être dans onze jours, je lui ai dit qu'ayant des affaires moi-même²¹⁵ je ne pouvois lui donner que les matinées à commencer de lundi prochain"²¹⁶. Pâris va donc se mettre au travail; il s'y rend le 27 janvier comme prévu²¹⁷, et y tretourne le 30, sans grand plaisir apparemment : "Je me suis encor ennuyé chez Mr. Douailly. Le Prince [Beyof] n'est pas content de nombre de chose de son projet. Je pense bien comme lui particulièrement au sujet du sallon qu'il prétend ressembler à une église

²⁰⁹ "Journal", pp. 267-269.

²¹⁰ "Journal", p. 109.

²¹¹ Cf. M. Mosser et D. Rabreau, *Charles De Wailly, peintre architecte dans l'Europe des Lumières*, Paris, 1979, p. 84.

²¹² "Journal", p. 113.

²¹³ De Wailly avait reçu en 1771 commande du marquis de Spinola d'un salon pour son palais. Il avait conçu son projet à Paris (où Spinola était ambassadeur), mais le mit au net lors de son passage à Rome. En mars 1772 De Wailly porta lui-même son projet d'exécution à Gênes. Cf. M. Mosser et D. Rabreau, *op. cit.*, p. 83.

²¹⁴ Pâris retournera faire des relevés à la villa Albani en février (le 21 pour achever le plan général) et en septembre (le 5 et le 10) 1772. de nombreux dessins de Pâris sur la villa Albani sont effectivement conservés dans les "*Etudes d'Architecture*", vol. V (cf. Ch.-A. Gruber, 1978).

²¹⁵ Pâris fait sans doute allusion à ses travaux de relevés.

²¹⁶ "Journal", p. 125.

²¹⁷ "Journal", p. 127.

grecquè. Après avoir mis ma coupe au crayon je m'en suis débarassé en faveur de Lemoine²¹⁸. Mr. Douailly qui dessine très bien est fort exigeant; ils doivent heureusement partir le 7 du mois prochain; c'est encore huit jours d'ennui²¹⁹. On aura remarqué en passant le goût classique qu'affiche déjà Pâris, ennemi des références antiques trop explicites. Le 1^{er} février il note dans son "Journal" : "Mr. de Bayof m'a proposé d'aller en Russie"²²⁰. Le 6 février il est à nouveau chez De Wailly: "Après que j'ai dessiné ma coupe, Mr. Douailly m'a prié de lui dessiner un des côtés de son sallon de Gênes [pour le palais Spinola], ce que j'ai fait. Si j'ai eu lieu d'être flatté de la préférence qu'il donnoit à mes dessins sur ceux de P.[oyet] et de L.[emoine]. Mais j'ai payé ce plaisir par le désagrément d'avoir encore un dessin à faire. Mr. D.[e Wailly] m'a demandé si je pouvois lui faire le plaisir de faire un plan de plafond. A supposer qu'ils restassent jusqu'au mercredi suivant; j'étois trop avancé pour reculler, j'y ai consenti. En conséquence il a engagé Mr. Bayof à rester encore ce tems"²²¹. Pâris travaillera au "plafond" du salon du palais Spinola du 7 au 11 février. "Je me suis occupé de finir mon plan de plafond; Mr. Douailly est venu me voir sur le soir. Il en a été content. Après avoir fini je le lui ai porté, il n'y étoit pas. Je n'en ai pas été fâché. Je craignois qu'il ne me pria de lui faire encore quelque chose avant son départ"²²².

Par contre il ne semble pas, contrairement à ce qu'affirme A.-Ch. Gruber²²³, que Pâris ait assisté De Wailly dans le dessin d'autres projets que ce dernier aurait fait pour d'autres princes russes alors présents à Rome, en dehors de celui pour le comte Cheremetieff.

Pour remercier Pâris de la coupe du palais Spinola, De Wailly et Cheremetieff lui avaient offert, le 5 février, un exemplaire des *Vasi candelabri, cippi, sarcophagi, tripodi, lucerne ed ornamenti antichi*

²¹⁸ Nous avons un doute sur l'identité de ce Lemoine, dont Pâris parle peu. Mais il devrait s'agir de J.-Ph. Lemoine de Couzon, Grand Prix en 1768, bien que son éventuel séjour à Rome ne soit jamais mentionné. Lemoine apparaît encore dans le "Journal" à la date du 28 mai 1772 (p. 191): "Le Moine m'a apporté les cottes du Farnèze. Elles étoient trop imparfaites pour qu'elles puissent me servir. Aussi je les ai rendu sur le champ à Guerne qui en avoit besoin".

²¹⁹ "Journal", p. 128.

²²⁰ "Journal", p. 130.

²²¹ "Journal", p. 133.

²²² "Journal", p. 136.

²²³ A.-Ch. Gruber, 1973 , p. 42, écrit : "Ainsi, Charles de Wailly emploie-t-il ses talents durant son propre séjour romain; Pâris est amené à collaborer aux plans de châteaux dont différents princes russes ont passé la commande à De Wailly". Gruber a certainement lu trop rapidement le "Journal".

(Roma, 1772) de J.-B. Piranèse, "imaginant bien que je ne voudrois recevoir d'argent" observe notre architecte²²⁴. Le 1^{er} septembre 1772²²⁵, Pâris se rendra chez Piranèse pour échanger ces *Vasi* contre quelques vues de Rome qu'il veut donner à Guerne qui s'apprête alors à quitter Rome.

Pâris nous a laissé un récit de sa dernière rencontre avec De Wailly, le 12 février 1772²²⁶, qui nous offre en outre une tranche de la vie quotidienne de Pâris : "Nous sommes allés de bonne heure chez Mr. Douailly où nous avons déjeuné. De là je suis allé voir le père Betti et ensuite à la Place Navone où j'avois quelque chose à acheter²²⁷. Après diner, comme j'avois mal à la tête, je me suis allé promener à la villa Borghèse avec Mrs. Trouard et Poyet. J'avois écrit ce jour là à Mr. Trouard, à Md. Le Faivre, à Mr. Robert et à Md. Robert. J'ai demandé à Houel un tableau bien fait comme celui de Mr. de Cronsdedt qui le lui paye 35 sequins. Il m'en a demandé 15 pour moi²²⁸. Il a fait pour Mr. Douailly des gouaches charmantes. Ce dernier est revenu, pendant que nous soupions, nous faire ses adieux. Nous l'avons accompagné, Poyet et moi, chés lui, où nous sommes restés jusqu'à leur départ [De Wailly et ses compagnons de voyage] qui a été à onze heure et demie. Je l'ai vu partir avec peine. Mr. Bayof m'a embrassé, m'a remercié et m'a dit qu'il mécrirait de Petersbourg où il veut absolument que je suis quelque jour académicien. J'ai chargé Mr. de Cubière de deux morceaux de papier que Mr. Trouard envoye à son papa".

Les relations de Pâris ne se limitent pas au cercle de l'Académie. Il est en relation avec les frères Hackert²²⁹ (auxquels il rend visite le 19 janvier

²²⁴ "Journal", p. 132.

²²⁵ "Journal", p. 288.

²²⁶ "Journal", p. 137.

²²⁷ Il s'agit de la *Vedova spirituosa* de C. Goldoni et d'un "cailloux" de vert antique, cf. plus bas.

²²⁸ Il pourrait s'agir d'une des deux gouaches de la Collection Pâris "Temple antique à Rome" ou "Ruines d'un temple et fontaine" (M.-L. Cornillot, 1957, n° 88 et 89).

²²⁹ Il s'agit de Jacob-Philipp Hackert (1737-1807), célèbre "vedutiste" allemand (prussien), de son frère Johann-Gottlieb (1744-1773) et peut-être de Carl-Ludwig (1740-1796). Les frères Hackert étaient arrivés à Rome en 1768 (Carl-Ludwig en 1772). Dans les années 1780 Philipp devint peintre officiel du roi de Naples, Ferdinand IV, et séjourna dans le royaume des Deux Siciles jusqu'en 1800, date à laquelle il partit s'installer dans les environs de Florence, à San Pietro di Careggi, où il mourut. Cf. en dernier lieu, C. de Seta, "Phlipp Hackert et l'altra linea del paessaggio europeo", dans *Studi in onore de Giulio Carlo Argan*, Firenze, 1994, pp. 276-286.

1772 en compagnie de Hoüel²³⁰), avec William Tischbein²³¹ (qui vient chez lui, au palais Mancini, le 22 février 1772²³²). Le 1^{er} mars²³³ il se rend chez l'architecte G.-G. Ferrari²³⁴. Nous savons aussi qu'il fréquentait le père Jacquier²³⁵, Minime de la Trinité des Monts, mathématicien qui s'était fait décorer sa chambre (la "chambre du Perroquet") par Ch.-L. Clérisseau²³⁶.

Pâris se rendait souvent aux dîners du bailli de Breteuil, ambassadeur de Malte : le 29 décembre 1771, avec Raymond, Hoüel et Fr.-G. Ménageot²³⁷, le 19 janvier 1772, avec les mêmes et François-Guillaume Pécheux²³⁸, le 9 février²³⁹, le 9 août²⁴⁰, le 22 novembre²⁴¹.

Une de ses principales relations est le comte de Cronstedt, qui apparaît de nombreuses fois dans le "*Journal*", et pour la première fois le 10 janvier 1772, jour où le noble suédois le visite chez lui²⁴². Pâris le revoit dès le 14 janvier : "*Il m'a proposé d'aller lever avec lui l'escalier du Palais*

Sur le voyage en Italie de Hoüel, cf. M. Pinault-Sorensen, "Le voyage en Italie de Hoüel (1769-1772)", dans *Hommage au dessin. Mélanges offerts à Roseline Bacou*, Rimini, 1996, pp. 500-527.

²³⁰ "*Journal*", p. 120.

²³¹ Tischbein, plus tard directeur de l'Académie de peinture de Naples, sera l'auteur, en 1791-1795, de la publication de la collection de vases grecs de Sir Hamilton (*Collection of Engravings from Ancient Vases mostly of pure Greek Workmanship discovered in Sepulcres in the Kingdom of Two Sicilies but chiefly in the Neighbourhood of Naples during 1789-1790, in the possession of Sir Hamilton [...]*), ouvrage dont Pâris possédera dans sa bibliothèque (Ch. Weiss, 1821, n° 750) l'édition de Paris de 1803-1809.

²³² "*Journal*", p. 141.

²³³ "*Journal*", pp. 145-146.

²³⁴ Giuseppe-Giacomo Ferrari, architecte et peintre d'architecture, né à Torrechiara en 1747, élève de Ch.-E. Petitot à l'Académie de Parme, partit en 1790 en Russie où il entra au service du tsar. Sa principale œuvre à Saint-Petersbourg est l'église luthérienne de Pierre-et-Paul sur la Perspective Nevski (1792-1795).

²³⁵ Visites en décembre 1771, "*Journal*", p. 93 (c'est sans doute par erreur que Pâris écrit "Jacquet"). Pâris était aussi ami du père E. Dumont, lui aussi Minime de la Trinité des Monts. Dans sa bibliothèque Pâris possédait les *Riflessioni sopra alcune difficolta spettanti i danni, e risarcimenti della cupola di S. Pietro* (Roma, 1743) des pères Lesueur, Jacquier et Boscovitch (Ch. Weiss, 1821, n° 251).

²³⁶ Cf. Piranèse et les Français,

²³⁷ "*Journal*", p. 103.

²³⁸ "*Journal*", p. 120. Le texte de Pâris indique plutôt "Pêcheurs", mais il s'agit évidemment du peintre Pécheux (1729-1821), élève de P. Battoni et de R. Mengs, qui a longtemps résidé à Rome.

²³⁹ "*Journal*", p. 134.

²⁴⁰ "*Journal*", p. 221.

²⁴¹ "*Journal*", p. 273.

²⁴² *Journal*", p. 111.

*Spada où le Bernin a pris l'idée de celui de Saint-Pierre. J'ai accepté la partie et je lui ai prêté la porte du Palais Massimi et des petits plans de Gênes*²⁴³. Puis le 21 janvier 1772 : "M^r de Cronstedt est venu me voir et m'a rapporté de petits plans de Gênes²⁴⁴ et la porte du Palais Massimi²⁴⁵ que je lui avois prêté"²⁴⁶. Mais le 17 janvier Pâris et Cronstedt se sont rendus au palais Spada²⁴⁷. "Nous y avons levé une galerie en perspective [de Fr. Borromini] qui se trouve dans le jardin. [...] l'effet est très bon". Le 18 Pâris dessine la coupe de cette galerie²⁴⁸. Plus tard (entre 1793 et 1806) il jugera que cette galerie est un "*exemple d'un grand effet de décoration produit par un très petit moyen*"²⁴⁹.

Nous avons vu Pâris et Cronstedt, ensemble, à l'arc de Constantin, à Ostie, à Tivoli. Nous les retrouvons le 13 avril 1772 au "*temple du Dieu Ridicule*". Par une autre source²⁵⁰ nous savons aussi que Pâris et Cronstedt ont travaillé ensemble au théâtre de Marcellus : "Je l'ai retrouvé [un détail de l'ordre dorique que l'on croyait perdu] en 1772 lorsque je levois ce théâtre avec le Comte de Cronstedt, actuellement Directeur Général des Bâtiments du Roy de Suède²⁵¹ et plusieurs de mes camarades". Cet épisode peut même être daté, par le "*Journal*" cette fois, car Pâris dit avoir travaillé au théâtre de Marcellus du 8 au 11 avril 1772²⁵².

²⁴³ "*Journal*", p. 116.

²⁴⁴ Cf. *infra*, l'origine de ces plans.

²⁴⁵ Cf. *supra*..

²⁴⁶ "*Journal*", p. 123.

²⁴⁷ "*Journal*", p. 118.

²⁴⁸ Ainsi, c'est les 17 et 18 janvier 1772 que Pâris a dessiné le plan et la coupe de la galerie de Borromini qui figurent dans les "*Etudes d'Architecture*", vol. V, pl. XIV et XV (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 480). Pourraient certainement être ainsi précisément datés les dessins de Pâris pris en 1772, année où est tenu le "*Journal*".

²⁴⁹ "*Etudes d'Architecture*", vol. V, "*Table*", feuilles XIV-XV.

²⁵⁰ "*Observations*" aux *Edifices de Rome* de A. Desgodetz, BM. Besançon, Fonds Pâris, 12.421, fol. supplémentaire entre pp. 126 et 127. L'exemplaire de Paris (Bibliothèque de l'Institut, ms. 1906, fol. 266 v°) contient aussi cette mention de Cronstedt. C'est grâce à elle que F. Boyer ("Antiquaires et architectes français à Rome au XVIII^e siècle", dans *Revue des Eudes Italiennes*, n° 1-3, 1954, p. 182) a pu écrire: "En 1772 il leva les plans du théâtre de Marcellus pour le comte de Cronstedt [...]. Mais Boyer a mal interprété la phrase de Pâris que nous citons ci-dessous. Pâris a relevé le théâtre de Marcellus avec Cronstedt et non pour Cronstedt.

²⁵¹ Pâris a rédigé ses "*Observations*" à Desgodetz après son séjour à Rome et avant 1781. Cronstedt est devenu directeur des bâtiments du roi de Suède après son retour de Rome. Sur la datation des "*Observations*", cf. Volume IV.

²⁵² *Journal*", pp. 166-168.

Les relations entre Pâris et Cronstedt devaient être assez intimes puisque le 18 avril notre architecte note, dans son "*Journal*", qu'en fin de journée il est allé souhaiter bon voyage à son ami suédois qui partait pour Naples²⁵³.

Pâris a aussi eu des relations suivies avec J.-B. Piranèse. Nous avons vu Pâris échanger chez lui des gravures le 1^{er} septembre 1772. Mais la marque évidente de la familiarité de leur relation, ainsi que de l'estime que Piranèse avait pour le jeune architecte français, est qu'il lui confia l'éducation architecturale de son fils Francesco²⁵⁴. Dans la "Notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Piranesi" de J.-G. Legrand²⁵⁵, nous trouvons les deux informations suivantes : "Il [Francesco] avait quand à l'architecture fait de sérieuses études sous Paris savant architecte français alors pensionnaire à Rome, et que l'amour des arts et des talents distingués avaient étroitement liés avec J.-B. Piranesi"²⁵⁶, et "Il [Giovanni-Battista] ne négligea point son éducation [de Francesco] et cet enfant savait à peine lire que Piranesi lui mit dans les mains l'histoire romaine à titre de récompense, il ne l'entretenait que des hauts faits des Scipions, des Fabius, des Catons et des autres Romains illustres dont il voulait qu'il apprît la langue en même temps que les éléments du dessin et les principes de l'architecture, et comme il n'avait pas la patience de donner lui-même ces premières leçons il l'envoyait assidument à l'Académie de France et le félicitait chaque jour de l'honneur qu'il avait d'être né Romain [...]"²⁵⁷. Le choix de Pâris peut certes s'expliquer par les talents de notre architecte, et par le goût commun des deux artistes pour l'antiquité, mais le fait que Pâris, à la même époque, enseignait l'architecture au jeune Trouard fut certainement déterminant. Pâris s'était évidemment fait remarquer comme pédagogue, et Piranèse en

²⁵³ "Journal", p. 70. En août 1772 Cronstedt était revenu à Rome; nous ignorons à quelle date il a quitté l'Italie.

²⁵⁴ Francesco Piranesi, second enfant de Giovanni-Battista, né en 1758, graveur comme son père.

²⁵⁵ Nous utilisons la dernière transcription de ce manuscrit (conservé au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, NAF. 5968) publié en annexe de l'étude de G. Erouart et M. Mosser, "A propos de la "Notice historique sur la vie de J.-B. Piranesi" : origine et fortune d'une biographie", dans *Piranèse et les Français*, Rome, 1978, actes du colloque, *op. cit.*, pp. 221- 252.

²⁵⁶ "Notice", "Notes supplémentaires", p. 250 de l'édition citée note précédente.

²⁵⁷ "Notice", *op. cit.*, p. 236.

profita. Francesco et Louis-Alexandre avaient d'ailleurs à peu près le même âge, 14 ans et 13 ans.

Cette intimité n'empêchera pas Pâris d'être, plus tard, très critique sur la valeur des relevés archéologiques de Piranèse²⁵⁸.

La vie quotidienne d'un pensionnaire

Le "Journal" permet également de connaître de nombreux détails sur la vie quotidienne de Pâris à Rome. Il y a d'abord la vie mondaine, les salons, les soupers en ville, chez le cardinal de Bernis, ambassadeur de Louis XV, chez le cardinal Orsini, chez le bailli de Breteuil, ambassadeur de Malte, chez la princesse Doria. Il y a l'opéra, le *Montezuma* de G. Paisiello dès le 9 janvier 1772²⁵⁹, par exemple. Il y a les promenades à cheval ("Je suis monté à cheval ce matin [19 janvier 1772] et suis allé hors la porte Pie voir le temple de Bacchus²⁶⁰"), ou à dos d'âne pour un dîner à Albano

("[...] une bande de douze, tous montés sur des ânes à la manière du pays"). Cette dernière excursion dure du 8 au 16 octobre²⁶¹. Pâris visite d'abord la villa Mandragone (à Frascati) et les ruines de *Tusculum*, puis les vestiges du "palais de Dioclétien ou de Domitien", dans la villa Barberini à Castelgandolfo²⁶². Les jours suivants il est à Frascati²⁶³. Le 13 il rencontre le prince Aldobrandini (alors qu'il dessine²⁶⁴ dans la villa Aldobrandini qu'il appelle "*Belvedere*") qui l'invite à prendre le chocolat dans son casin.

Pâris s'intéresse à la peinture aussi. Le 22 décembre 1771, il se rend chez la "signora Macellaina" qui est en possession d'une vingtaine d'œuvres d'Hubert Robert²⁶⁵. Dès cette époque, il tente de se monter une

²⁵⁸ Cf. *infra*, le chapitre consacré aux opinions de Pâris sur ses collègues architectes.

²⁵⁹ *Journal*", p. 110.

²⁶⁰ C'est l'église Sainte-Constance. Comme l'église est fermée, il continue son chemin jusqu'au temple du "Dieu Ridicule".

²⁶¹ *Journal*", pp. 253-260. Pâris avait commencé une excursion à Frascati le 14 septembre, mais le 15 il était tombé malade et avait dû rentrer à Rome (le 5 octobre il était de passage à Grottaferrata).

²⁶² Il s'agit effectivement des restes importants de la villa de Domitien. Cf. G. Lugli, "La Villa di Domiziano sui colli Albani", dans *Bullettino Comunale*, XLV, 1917; XLVI, 1918; XLVII, 1919; et XLVIII, 1920.

²⁶³ Pâris était déjà allé à Frascati les 14 et 15 septembre, mais avait dû rentré à Rome car il était tombé malade, *Journal*", p. 235.

²⁶⁴ Plan [fig. 270] et vues de la villa Aldobrandini sont dans les "*Etudes d'Architecture*", vol. VI.

²⁶⁵ "Journal", p. 100.

collection d'œuvres d'art. Ainsi, le 4 avril 1772, il va voir des tableaux à vendre mais ne trouve rien à son goût. Par contre, en janvier 1774, il achète une "pierre gravée" pour 25 sequins²⁶⁶.

Les dépenses effectuées par Pâris sont repérées dans une colonne spéciale qui parcourt presque toutes les pages du "*Journal*". En voici quelques exemples :

- le 25 novembre 1771, "*dictionnaire latin-français, 60 sequins*"²⁶⁷;
- le 5 décembre 1771, "*maître de langue, 12 sequins*"²⁶⁸;
- le 9 décembre, "*Vues de Panini, 15 sequins, dictionnaire italien pour Mr. Trouard, 30 sequins*"²⁶⁹;
- le 28 décembre 1771, "*payé à Raymond pour les échelles du Palais Farnèse*"²⁷⁰ (il s'agit d'échelles pour les relevés);
- le 5 janvier 1772, "*mois du maître de langue, 12 sequins*"²⁷¹;
- le 12 février 1772, "*La Vedova spirituosa de Goldoni, 5 sequins; un caillou de ver antique, 5 sequins*"²⁷²;
- le 29 mars 1772, "*Après midi nous sommes montés à cheval Mr. de Cronstedt, Guerne et moi, et sommes allés promenés hors la porte Salaria. Cheval, 2 sequins 5*"²⁷³;
- le 15 avril 1772, "*payé pour les échelles qui ont servi à St. Paul et au théâtre de Marcellus, 6 sequins 6*"²⁷⁴;
- le 27 avril, "*2 mois au maître d'Italien, 24 sequins*"²⁷⁵;
- le 17 octobre 1772, "*perdu au jeu chés Mr. Natoire, 3 sequins*"²⁷⁶;
- le 3 décembre 1772, "*une demie main de papier de Hollande, 9 sequins 6*"²⁷⁷.

Nous apprenons incidemment que, dès décembre 1771, Pâris suit des cours d'italien avec un "maître de langue".

²⁶⁶ Fonds Pâris, ms. 7, fol. 26 v°.

²⁶⁷ "*Journal*", p. 87.

²⁶⁸ "*Journal*", p. 92.

²⁶⁹ "*Journal*", p. 94.

²⁷⁰ "*Journal*", p. 103.

²⁷¹ "*Journal*", p. 107.

²⁷² "*Journal*", p. 137.

²⁷³ "*Journal*", p. 161.

²⁷⁴ "*Journal*", p. 168. Il s'agit d'échelles pour opérer des relevés.

²⁷⁵ "*Journal*", p. 175.

²⁷⁶ "*Journal*", p. 261.

²⁷⁷ "*Journal*", p. 278.

Apparemment Pâris reçoit de l'argent de Paris indépendamment de sa bourse de pensionnaire. Ainsi le voyons-nous tirer de l'argent d'un certain "Mr Rondel" chez le banquier Cioja (ou Cioia)²⁷⁸, banquier ordinaire de l'Académie de France.

Pour ce qui est de sa vie quotidienne, l'été, Pâris se baigne dans le Tibre. Durant le mois d'août 1772 la baignade est presque tous les jours à son programme.

Il écrit à ses amis, J.-Fr.-Th. Chalgrin²⁷⁹, Hubert Robert, Laurent Grimod de La Reynière²⁸⁰, J.-B. Lefavire et son fils²⁸¹, ou évidemment L.-Fr. Trouard²⁸².

Le jeune Trouard, justement l'occupe beaucoup. Pâris est content de ses dessins, mais beaucoup moins de sa lecture et de son écriture en italien. "*Je le reprend toujours sur les mêmes fautes*"²⁸³. Il est quelquefois obligé de le gronder, car il écrit mal, et de plus il ment. Pour Pâris c'est une occupation quotidienne. Voici, par exemple, une note du "*Journal*" prise le 11 janvier 1772 : " [...] depuis longtems je le menaçois de lui jeter son chapeau à terre lorsqu'il ne salueroit pas les étrangers, je l'ai fait, il m'a paru que cela lui avoit fait sensation" ²⁸⁴. Puis d'autres prises les 16 et 17 février 1772²⁸⁵ : "*M^r Trouard en a reçu une [lettre] de son papa et j'ai remarqué avec plaisir qu'il lui couloit des larmes des yeux en la lisant*"; " [...] de là je suis allé voir M^r Trouard que je n'avois pas vu de la journée. Je l'ai trouvé qui avoit changé d'habit avec la signorina Marianna. Quoique très bien de figure comme garçon, il est mal en fille". Car Louis-Alexandre loge toujours chez la "*signora Marthe*". C'est seulement au début de l'année 1773 qu'il sera admis au palais Mancini : "[...] le père vous priera, je crois, que vous permettiés que cet enfant puisse loger avec Paris, qui luy est d'un très grand avantage pour ce fils", écrit Natoire à

²⁷⁸ Ce banquier est cité dans une lettre de E. Dumont à Pâris du 16 décembre 1777 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 79-80), comme étant celui où Dumont tire de l'argent sur un compte entretenu par Pâris pour régler des achats à Rome.

²⁷⁹ Le 15 janvier 1772, *Journal*", p. 116. Pâris possédait dans sa Collection un dessin de Chalgrin ("*Confession de San Martino ai Monti à Rome*"), BM. Besançon, Fonds Pâris, vol. 453, n° 47.

²⁸⁰ Pâris avait dû connaître La Reynière par L.-Fr. Trouard.

²⁸¹ "*Journal*", p. 269.

²⁸² Le 12 février, le 20 octobre et le 4 novembre 1772, par exemple, *Journal*", pp. 137, 262 et 269.

²⁸³ "*Journal*", p. 120, en date du 18 janvier 1772.

²⁸⁴ *Journal*", p. 112.

²⁸⁵ "*Journal*", pp. 139-140.

Marigny le 24 février 1773²⁸⁶. La demande de Louis-François Trouard fut vite prise en compte car Pâris notera dans son "Journal qui commence le 1^{er} avril 1773"²⁸⁷ : "J'ai pris Mr Trouard avec moi le 27 mars. Je lui ai loué un lit huit sols par mois et j'ai payé le premier d'avance".

Il y a aussi cette anecdote rapportée par Ch. Weiss²⁸⁸, dont nous ignorons l'origine, puisque Pâris, dans son "Journal", n'en parle pas²⁸⁹ : "Admis à une audience publique du souverain Pontife, il s'y conduisit à peu près comme Duclos dans une occasion semblable : mais ce qui était une inconvenance de la part du philosophe français, ne fut de celle de M. Paris que l'effet de la timidité, naturelle son âge. Pendant la cérémonie du baisement des pieds, il se retira dans l'encoignure d'une fenêtre, et Clément XIV lui ayant fait signe d'approcher, il s'en excusa par des gestes que le Pape trouva si plaisans qu'il ne fut pas le maître de conserver sa gravité. Quelques jours après, tandis que M. Paris dessinait dans une des salles du Vatican²⁹⁰, le Pape l'ayant reconnu, s'avança doucement et lui saisit les deux bras, comme pour l'empêcher de fuir. En reconnaissant le Pontife, il voulut tomber à genoux; mais le Pape le retint avec bonté, lui adressa plusieurs questions, et l'invita à venir souvent travailler dans son muséum, où il le verrait toujours avec plaisir".

Notons qu'une autre raison que la distraction peut expliquer l'attitude de Pâris : nous savons qu'il était l'inverse d'un bigot et qu'il supportait très mal ce qu'il appellera souvent la superstition des Italiens. Nous en reparlerons²⁹¹.

²⁸⁶ AN. O¹ 1941; A. de Montaiglon, XII, p. 416. Dans cette même lettre Natoire qualifie Pâris de "mentor du jeune Trouard".

²⁸⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 1.

²⁸⁸ Ch. Weiss, 1821, pp. 4-5.

²⁸⁹ On peut seulement supposer que Pâris a raconté cette anecdote à Ch. Weiss, de vive voix, en 1818-1819.

²⁹⁰ Le vol. VIII des "Etudes d'Architecture", faites en 1771-1774 (Fonds Pâris, ms. 483, pl. XCV, XCVI et L), contient d'ailleurs plusieurs dessins pris au Vatican: "Arabesques coloriées des Loges du Vatican" et "Porte d'entrée du Museum de Pie VI au Vatican".

²⁹¹ Cf. Volume II, "Ses idées religieuses et philosophiques".

LES PREMIÈRES ÉTUDES (1771-1772)

Durant le voyage de Paris à Rome, Pâris a logiquement pris un certain nombre de croquis. Nous en avons une preuve indirecte par les dessins que Pâris mit au net durant les premières semaines de son séjour à Rome. Le 8 novembre il travaille sur les plans levés à Gênes (ceux qu'il prêtera à Cronstedt²⁹²). Le 12 décembre il met au net les "menuiseries" du dôme de Pise.

Les relevés de monuments antiques

Mais c'est surtout à Rome même et dans les environs que Pâris dessine. Pour dresser la liste des dessins pris les sources abondent. Il y a d'abord les indications contenues dans le "*Journal*" commencé le 28 octobre 1771. Il s'agit d'une part des mentions de relevés et d'excursions, d'autre part de deux listes de dessins envoyés à Paris. Pour les relevés de monuments antiques ou modernes, il y a bien sûr les "*Etudes d'Architecture*", la partie qu'il donne comme ayant été effectuée entre 1771 et 1774. Il y a aussi les dessins insérés dans les "*Observations*" à Desgodetz²⁹³ mis au propre avant le second voyage en Italie (en 1783). Il existe enfin un carnet de croquis²⁹⁴, non daté, mais qui devrait remonter au premier séjour de Pâris à Rome²⁹⁵, car il en existe un autre²⁹⁶ qui, lui, est daté de 1783.

Nous tenterons, dans un premier temps, de dresser la liste des études certainement effectuées entre octobre 1771 et décembre 1772.

Le document qui donne les indications les plus nombreuses et les plus précises, par lequel il faut donc commencer, est un passage du "*Journal*" intitulé "*Etudes que j'ai envoyées à Paris par Ouel [Hoüel]. Antiquités* [34

²⁹² Cf. *supra*.

²⁹³ Commentaires à l'ouvrage d'Antoine Desgodetz, *Les édifices antiques de Rome dessinés et mesurés très exactement*, Paris, 1682 (1^{ère} éd., 2^{ème} éd. en 1697, 3^{ème} en 1779).

²⁹⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5.

²⁹⁵ Ce carnet a servi deux fois : une première en 1772-1774 probablement, pour prendre des croquis au crayon, et une deuxième fois en 1793, à Vauclusotte, pour tenir des comptes (rédigés à l'encre) des exploitations agricoles de Pâris (cf. *infra*).

²⁹⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 4.

dessins]. *Etudes de bâtimens modernes* [32 dessins]²⁹⁷, à la date du 8 juillet 1772²⁹⁸.

Voici la liste de ces dessins, qui représentent donc les neuf premiers mois de travail de Pâris à Rome. Pour chacun de ces dessins mentionnés nous tenterons de situer la date à laquelle il a été effectué le relevé, et aussi d'établir une correspondance avec les dessins conservés dans les "*Etudes d'Architecture*"²⁹⁹ ou dans d'autres recueils.

"Antiquités.

1. *Du Portique de Néron au Jardin Colonne. L'entablement.*
2. *Le chapiteau à cause de sa [illisible] rang de feuille.*
3. *Du forum de Nerva. L'entablement.*
4. *Le plafond et détails des moulures.*
5. *Le plafond de Mars Vengeur. Il y a sur la même feuille la corniche qui couronnoit la place.*
6. *L'entablement d'Antonin et Faustine.*
7. *Le chapiteau. Il manque un plan et une élévation au trait afin d'avoir l'entablement.*
8. *Le chapiteau de Jupiter Stator*³⁰⁰.
9. *Une feuille de rossette sur laquel sont celles de Jupiter Stator. Il me manque de ce monument l'entablement et ses détails et une élévation au trait à cause des entre colonnes qui sont très agréables.*
10. *L'entablement de l'arc de Septime Sévère. Il y a sur la même feuille les mêmes impostes des grands et petits arcs avec leur archivolte et l'arrangement des cassettes de la grande voûte. Il y manque la largeur de l'arcade.*
11. *Une feuille continuant les différentes rossettes des voûtes de cet arc.*
12. *L'Entablement de l'arc de Constantin qui vient du forum Trajan. Il y a sur la même feuille l'imposte de l'arc où il y a des modillons avec des aigles et une petite corniche peu connue qui a [est] dans les larmiers. Elle est dans l'épaisseur du mur ayant été employé dans la construction.*

²⁹⁷ "Journal de mon séjour à Rome", manuscrit cité, pp. 207-211.

²⁹⁸ En fait Hoüel n'a quitté Rome qu'à la mi-août. La date du 8 juillet doit correspondre à celle où Pâris a dressé l'inventaire des feuillets qu'il envoyait.

²⁹⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, "*Etudes d'Architecture*", vol. I (ms. vol. 476). Nous parlons de correspondance car il est difficile d'établir qu'un dessin mentionné dans le "*Journal*" est bien celui que l'on retrouve dans les "*Etudes*". En effet, les "*Etudes*" ont été mises en forme tardivement (en partie après 1793), et il se peut que certains dessins de 1771-1774 aient été remplacés par d'autres de 1783, ou qu'une copie mieux rendue ait pris la place d'une minute de relevé.

³⁰⁰ Temple des Dioscures.

13. Un fragment de corniche antique d'une grande manière qui est au Capitole.
14. L'entablement ionique et corinthien du Colisée, au trait. Le dernier [n'] a de remarquable que le larmier [qui] est taillé en mutulles.
15. Détails de l'ordre Dorique du théâtre de Marcellus où j'ai retrouvé la corniche ignorée depuis Vignole.
16. Détail de l'ordre Ionique du même théâtre. Il y a l'entre colonnes qui est très agréable. Ces deux études sont au trait.
17. Deux chapiteaux corinthisiens composés au bistre. Un de la Ville des Empereurs³⁰¹ et le second de Saint Laurent hors les murs.
18. Une feuille contenant toutes les rosaces de la Ville Adrienne et du temple de la Sibille à Tivoli.
19. Une feuille contenant toutes les rosaces qui sont dans une cour de la Madonne du Peuple³⁰².
20. Le plan d'un Camp Prétorien qui étoit hors la Porte Pie.
21. Les thermes de Néron qui étoient près la Place Navone³⁰³.
22. Les thermes de Constantin où est le Palais Colonne³⁰⁴.
23. Les thermes de Caracalla.
24. Les thermes d'Agrippa auquel tenoit le Panthéon.
25. Le plan du Panthéon.
26. Le dessein du portique.
27. Le détail de l'ordre extérieur.
28. Etude d'une portion de l'intérieur.
29. Détails de l'ordre intérieur. Il y manque le modillon.
30. Détails des tabernacles, corniche et chambranle de la porte d'entrée, celle de l'attique. Il manque les restes de l'entablement, la corniche de l'attique et le tombeau de la chapelle Corsini.
31. 32. 33. 34. Quatre feuilles contenant huit vuës, deux du Colisée, deux de l'arc de Constantin, deux du jardin de la Ville d'Este, une du temple de la Sibille et une des Ecuries de Mécène.

Etudes de bâtimens modernes.

35. Plan de deux palais de Gênes, sur petit papier.

301 Les palais impériaux sur le Palatin.

302 L'église Sainte-Marie du Peuple.

303 Quelques restes des thermes de Néron pouvaient se voir dans les caves du palais Madama.

304 Les thermes de Constantin, dont il ne restait presque aucun vestige, étaient situés au dessus du temple de Sérapis sur le Quirinal.

36. Plans de l'église de Carignano de Gênes, du St Esprit de Florence et une de Viterbe. Petit papier.
37. Dessein de la chaire du Grand Duc dans la Chartreuse de Pise.
38. Plan de la Ville Sachetti³⁰⁵. Petit papier.
39. Plan d'un palais de Gênes.
40. Plan d'une maison près du palais Farnèse qu'on dit de Michelange³⁰⁶.
41. Etudes de deux portes près de St Jean de Latran. Au trait.
42. Plan du Palais Massimi.
43. Plan de plafond du portique.
44. Détails de la porte.
45. Différens portiques.
45. 47. Deux feuilles contenant les différentes rosaces. Il manque de ce palais une coupe sur la longueur.
48. Plan d'une perspective en exécution au Palais Spada³⁰⁷.
49. Coupe de la même perspective.
50. Plan du rés de chaussée de l'église de N.D. de Lorette, près la Colonne Trajane, levée à cause de la construction du dôme³⁰⁸.
51. Plan de la construction du dôme.
52. Plan pour faire voir la marche de l'escalier dans l'épaisseur des murs et sur les voûtes.
53. Coupe.
54. Plan du palais Farnèse.
55. Elévation d'une partie de l'ordre inférieur.
56. Détails de l'ordre inférieur.
57. Détails du vestibule, de la corniche qui termine le palais en dehors et de deux plinthes qui divisent les étages.
58. Détails d'une porte dorique à rés de chaussée.
59. Détails de la porte d'entrée et d'une petite porte au premier.
60. Détails de la grande porte au premier.
61. Détails de la croisée extérieure au premier.
62. Détails de la croisée intérieure au premier.
63. Etudes du second ordre. Il me manque du palais Farnèse une coupe et une élévation sur l'échelle du plan afin d'avoir la masse.

³⁰⁵ Il s'agit du Palais Sacchetti sur la Via Giulia à Rome.

³⁰⁶ Il devrait s'agir de la maison dite de Raphaël sur la Via Giulia.

³⁰⁷ Il s'agit de la galerie en fausse perspective construit par Fr. Borromini dans le jardin du palais, dont nous avons parlé plus haut.

³⁰⁸ Dôme qui est l'œuvre de Iacopo del Duca mais que l'on attribuait alors à Antonio da Sangallo. Nous avons cité plus haut ce relevé.

64. 65. *Plans à rés de chaussée et au premier de l'escalier [illisible] à Boulogne* ³⁰⁹.

66. *Frises différentes, au bistre*".

Les premiers relevés mentionnés dans le "Journal" sont là : les thermes d'Agrippa "24" -d'après le relevé appartenant à Raymond et prêté par Guerne (copié le 17 décembre 1771); le "Portique de Néron" "1" et "2" (relevé le 30 décembre 1771); le forum de Nerva "3" et "4" (relevé entre le 16 et le 25 janvier); l'entablement de l'Arc de Constantin "12" (relevé les 5 et 6 mars 1772); le théâtre de Marcellus "15" et "16" (relevé du 8 au 11 avril); les entablements du Colisée "14" (relevés le 18 avril 1772); les rosaces de la villa d'Hadrien et du temple de la Sybille à Tivoli "18" (relevées les 22 et 23 mai 1772).

Pour les monuments modernes, on retrouve : deux plans de palais de Gênes "35" et "39", et celui de l'église de Carignano "36" (relevés début octobre 1771); le palais Massimo "42" à "47" (relevé le 2 décembre 1771).

On retrouve aussi les vues pittoresques : une du Colisée "31" (prise le 14 avril 1772); une de l'arc de Constantin "32" (prise le 27 avril 1772); deux du jardin de la villa d'Este à Tivoli "33" (certainement prises le 24 mai 1772); une des "Ecuries de Mécène" "34" (prise le 26 mai 1772).

Les seuls dessins non envoyés, dont l'existence est mentionnée par le "Journal" (outre ceux attestés par les excursions signalées précédemment), sont ceux de la villa Albani (plan terminé le 21 février 1772), des "Thermes de Titus" (la Maison Dorée de Néron, les 26 et 28 mars 1772³¹⁰), de l'église d'Ariccia (le 21 avril 1772), de la colonne Trajane (les 28 et 29 août 1772), le chapiteau du temple de "Jupiter Tonnant" (temple d'Hadrien, relevé le 1^{er} mai 1772)³¹¹.

En se basant sur le seul "Journal", sans compter d'éventuelles études non signalées, le rythme de travail de Pâris est impressionnant. A titre d'exemple, du 8 au 11 avril 1772 il est au théâtre de Marcellus, le 13 au

³⁰⁹ Pâris n'a pas écrit le nom du palais de Bologne dont il s'agissait, mais d'après les "Etudes d'Architecture", vol. V et VI, il devrait s'agir d'un des trois palais suivants : Lignani, Ercolani ou Zola.

³¹⁰ "Journal", pp. 158-160. Pâris travaille aux "thermes de Titus" avec Poyet et Cronstedt.

³¹¹ On pourra même ajouter un croquis d'un plan de catacombes inséré dans le "Journal" (p. 200), à la date du 20 juin 1772 [fig. 302].

temple du Dieu Ridicule, le 14 au Colisée, le 18 à nouveau au Colisée, le 20 et le 21 à Albano et Ariccia. Et toujours il dessine.

Par un autre envoi à Paris, du 20 novembre 1772³¹², comprenant 18 feuillets, nous savons qu'alors il a effectué de nombreux autres relevés et aussi qu'il a dessiné des plans restitués de maisons antiques connues par des mentions littéraires, celles de Scaurus³¹³ et d'Ovide³¹⁴.

Lesquels de ces dessins mentionnés dans le "Journal" connaissons-nous ? Le dépouillement des "*Etudes d'Architecture faites en Italie pendant les années 1771, 1772, 1773 et 1774. Premier volume contenant les Antiquités*"³¹⁵ nous en révèle un grand nombre :

- pl. X. "*Entablement qui se voit dans un Nymphée sur les bords du lac d'Albano*". Il s'agit du nymphée relevé le 9 octobre 1772 parmi les ruines de la villa de Domitien dans le parc de la villa Barberini à Castelgandolfo.
- pl. XII. "*Différens exemples d'ordres doriques*" tirés de la villa d'Hadrien, et pl. XIV. "*Profil dorique trouvé dans les ruines de la Ville Adrienne à Tivoli*", pouvant correspondre aux dessins pris le 23 ou le 25 mai 1772.
- pl. XVII. "*Etude de l'ordre dorique du théâtre de Marcellus*", et
- pl. XVIII. "*Etude de l'ordre ionique du théâtre de Marcellus*", relevés correspondant aux feuillets "15" et "16" de l'envoi du 8 juillet 1772, et effectués avec Cronstedt du 8 au 11 avril 1772.
- pl. XXIII. "*Vüe du temple de la Sibille et des Ecuries de Mécène*³¹⁶ à Tivoli", dessins de la feuille "34", pris respectivement le 23 et le 26 mai 1772 (auxquels on pourra rattacher les pl. XXIV et XXV. "*Temple de la Sibylle*³¹⁷ à Tivoli").
- pl. XXVI. "*Roses tirées des Ruines de Ville Adrienne à Tivoli*", "*Roses du plafond du temple de la Sibile à Tivoli*". C'est la feuille "19".

³¹² Envoi par l'intermédiaire d'un certain Bardoin.

³¹³ La maison de M. Scaurus est citée plusieurs fois par Pline l'Ancien pour la richesse de ses matériaux. L'architecte Fr. Mazois a publié en 1819 *Le palais de Scaurus, ou description d'une maison romaine*, ouvrage qui a rencontré un vif succès et qui a été plusieurs fois réédité.

³¹⁴ Malheureusement, ces deux dessins ne sont pas conservés. Curieusement Pâris n'a pas tenté de restituer les villas de Pline le Jeune, la Toscane et la Laurentine, exercice très répandu (cf. M. Culot et P. Pinon (dir.), *La Laurentine*, Paris, 1982).

³¹⁵ "*Etudes d'Architecture*", vol. I, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476.

³¹⁶ Les "Ecuries de Mécène" correspondent en fait au temple d'Hercule Vainqueur.

³¹⁷ Il s'agit en fait du temple de Vesta.

- pl. non numérotée entre XXVII et XXVIII. "Plan et coupes de ce qui subsiste encore des Thermes d'Agrippa renfermé dans des constructions particulières derrière le Panthéon", relevés appartenant à J.-A. Raymond, correspondant à la feuille "24".
- pl. XXIX à XXXIII. "Plan du Panthéon d'Agrippa", élévation du portique, "Etude de l'ordre du portail du Panthéon", élévation intérieure, "Etude de l'ordre intérieur du Panthéon", "Etude du tabernacle. Etude d'une colonne de l'intérieur. Détail des tabernacles. Profil de la corniche de l'Attique. Détails de la porte d'entrée", correspondant exactement aux feuilles "25" à "30".
- pl. XXXVIII. "Vue du Jardin Colonna" avec le "Frontispice de Néron", certainement prise le 30 décembre 1771.
- pl. XXXIX. Chapiteau de pilastre corinthien dans le jardin du palais Colonna; correspondant à la feuille "2".
- pl. XL. "Entablement du Portique de Néron", correspondant à la feuille "1".
- pl. XLII, XLIII. Trois vues pittoresques prises dans les galeries du Colisée, sans doute en avril 1772, et dont deux devraient correspondre à la feuille "31".
- pl. XLIV. "Détail de l'ordre ionique du Colisée. Détail de l'entablement Corinthe du Colisée", dessins au trait qui sont ceux de la feuille "14".
- pl. XLVI. XLVII. "Entablement de la Place de Nerva". "Détail de l'entablement de la Place de Nerva", qui sont les deux feuilles "3" et "4", et qui ont été relevés avec Guerne³¹⁸ entre le 16 et le 25 janvier 1772.
- pl. XLVIII. Deux vues de l'arc de Constantin (dont l'une a été prise le 27 avril 1772), et qui sont celles de la feuille "32".
- pl. LIII. Roses du temple des Disocures, qui sont celles de la feuille "9".
- pl. LIV. Roses tirées de fragments d'architecture conservés dans la cour du couvent Sainte-Marie du Peuple, qui sont celles de la feuille "19".
- pl. LIX. "Chapiteau et base du temple d'Antonin et Faustine". C'est la feuille "7".
- pl. LX. "Entablement du temple d'Antonin et Faustine". C'est la feuille "6".
- pl. LXV. "Plan et profil du Plafond du Temple de Mars Vengeur. Entablement qui terminoit le mur qui formoit la Place". Il s'agit de la feuille "5".

³¹⁸ Les minutes des relevés ont été établies par Guerne et Pâris, mais les dessins des "Etudes" sont bien de la main de Pâris.

- pl. LXVI. "Fragment qui se voit au Capitole et qui paroît avoir appartenu au Portique d'Antonin³¹⁹". Il s'agit de la feuille "13".
- pl. LXXV. LXXVI. "Entablement de l'arc de Septime-Sévère". "Rosaces de l'arc de Septime-Sévère". Ce sont les feuilles "10" et "11".
- pl. LXXX. Deux vues pittoresques du temple de *Minerva Medica*, dont une au moins dessinée le 18 juillet 1772, en compagnie de Hoüel.
- pl. LXXXVII. Plan restauré des "Thermes de Néron". C'est la feuille "21".
- pl. XC. Plan restauré des "Thermes de Caracalla". C'est la feuille "23".
- pl. XCII. Plan restauré des "Thermes de Constantin". C'est la feuille "22".
- pl. XCIV. "Plan d'un nymphée et d'une fontaine antique connue sous le nom de Grotte de la Nymphée Sacrée à deux milles de Rome". "Plan d'un nymphée Antique sur le bord du Lac d'Albano au dessous de Castelgandofo". Il s'agit de la "Fontaine Egérie" (nymphée de la villa d'Hérode Atticus) visitée le 1^{er} mai 1772 et du nymphée relevé le 9 octobre 1772 parmi les ruines de la villa de Domitien dans le parc de la villa Barberini à Castelgandolfo.

La même recherche pourrait être effectuée pour les monuments modernes³²⁰.

Les autres documents n'étant pas aussi précisément datés que le "Journal", les autres dessins conservés peuvent avoir été effectués *a priori* à n'importe quel moment du pensionnat de Pâris. Nous tenterons seulement de repérer ceux qui peuvent avoir été dessinés avant janvier 1773.

Dans le carnet de croquis et de notes cité plus haut³²¹ seuls quelques dessins³²² correspondent sûrement à des lieux visités par Pâris en 1771 ou 1772 : fol. 31 r° un plan de l'église d'Ariccia (du Bernin, visitée le 21 avril 1772), fol. 38 v°, 99 v°, 100 v°-101 r°, 101 v°-102 r°, des plans, élévations et coupes de la rampe d'eau de la villa Aldobrandini (visitée le 13 octobre

³¹⁹ Le temple d'Hadrien sans doute.

³²⁰ Bien d'autres d'ailleurs ont été levés, par exemple le Collège Romain, le 23 octobre 1772 (qui figure dans les "Etudes d'Architecture", vol. III, BM. Besançon, Fonds Pâris).

³²¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5.

³²² Il s'agit de croquis au crayon, éventuellement cotés. Ce sont manifestement des minutes de relevés. Ces croquis sont répartis en deux séries : une série foliotée 1 (r°) à 52 (r°) recouverte jusqu'au folio 7 r° de comptes datables de 1793, une série non foliotée, partant de la fin du carnet (retourné), comprenant quelques dizaines de croquis au crayon, eux aussi recouverts de comptes datables de 1793.

1772), fol. 77 r° un plan de la cour du palais Massimo *alle Colonne* (de B. Peruzzi, visité le 2 décembre 1771).

Dans les "Observations" apparaissent quelques relevés effectués avant janvier 1773: un "Plan des Thermes d'Agrippa" (*Paris*³²³ fol. 16; *Besançon* ³²⁴, après la "Préface"), un profil de la corniche extérieure du Panthéon (*Paris*, fol. 35), un profil de l'entablement du "Temple d'Antonin" (*Paris*, fol. 150; *Besançon*, entre p. 66 et p. 67), un profil d'une "Corniche antique singulière employée dans le massif de l'Arc de Constantin" (*Paris*, fol. 216 v°; *Besançon*, entre p. 100 et p. 101), un "Entablement qui est dans un Nymphée Antique sur le bord du lac d'Albane" (*Paris*, fol. 235 v°; *Besançon*, entre p. 108 et p. 109), l'entablement dorique du théâtre de Marcellus (*Paris*, fol. 267 v°; *Besançon*, entre p. 126 et p. 127).

Les projets académiques

A Rome Pâris ne s'est pas contenté de faire des relevés. Pour ne pas perdre l'habitude de composer, il a continué à dessiner des projets dans l'esprit de ceux des concours de l'Académie. Six de ces projets sont conservés, mais Pâris en a dessiné davantage. Les six premières planches du vol. IX des "Etudes d'Architecture"³²⁵ leur sont consacrés : "Esquisses composées à Rome pendant mon Pensionnat. Il ne me reste que celle-la d'un grand nombre dont le surplus m'a été volé, et entre autre la Plan de la Cathédrale Feuille VI"³²⁶.

Les deux premiers projets (fol. I) sont ceux d'une "Porte d'une ville Forte ["composé à Rome en 1771"]". Le programme n'est pas original³²⁷, c'est celui du Concours d'émulation d'avril 1768. Les deux projets sont deux variantes; dans les deux la base de la porte est à chaînages et à appareils rustiques à la manière de la Renaissance italienne. On pense à Antonio da Sangallo il Giovane ou à Vignole. Dans le second

³²³ *Paris* désigne l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Institut (ms. 1906).

³²⁴ *Besançon* désigne l'exemplaire de la Bibliothèque Municipale de Besançon, inv. 12421.

³²⁵ BM. *Besançon*, Fonds Pâris, ms. 484.

³²⁶ Ms. 484, "Table". Le vol en question pourrait être celui qu'aurait commis l'architecte Cl.-A. Colombot fin 1793 à Vauclusotte (selon l'hypothèse d'un vol de livres de Pâris par Colombot, hypothèse que nous a exposée oralement M.-L. Cornillot).

³²⁷ Il existe un dessin de Pâris à la plume représentant une "Entrée de forteresse" dans le "Recueil de dessins", Ch. Weiss, 1821, n° 165, Fonds Pâris, ms. 453, fol. 119.

l'influence antique est très nette. Les deux tours qui encadrent la porte sont inspirées des grands tombeaux circulaires romains (*Cecilia Metella* sur la Voie Appienne ou *Marcus Plantus* à Tivoli). Pâris n'est sorti de Rome qu'en 1772, mais il a pu voir des dessins de ses collègues. Des bas-reliefs ornent les tours.

D'autre part la composition générale de ces deux portes (encadrées de deux tours cylindriques) est reprise de la porte *San Paolo* ou de la porte *San Sebastiano* à Rome que Pâris avait sous les yeux³²⁸.

Le "Projet d'une Porte de grande Ville composé à Rome en 1771" (pl. II) est lui directement inspiré d'une Porte Majeure qui aurait été encadrée de deux colonnes à la manière de celle de Trajan. L'antiquité entre directement dans le vocabulaire de Pâris.

Le "Projet d'une Bibliothèque Publique composé à Rome en 1773" (pl. III) [fig. 104] est d'un tout autre genre. Le plan en est une double croix inscrite dans un carré. Un tel schéma ne se rencontre antérieurement que dans la "Foire" du Grand Prix de A.-Fr. Peyre en 1762, mais sous une forme très différente. Une référence s'impose, que Pâris devait déjà connaître même s'il ne verra l'édifice qu'en 1774 : l'*Albergo dei Poveri* de Naples de F. Fuga³²⁹.

Dans la même veine se situe le "Projet d'un Palais Public ou Hôtel de Ville avec une Grande Cour pour donner les Fêtes, composé à Rome en 1774" (pl. IV-V). L'influence piranésienne y est encore plus sensible, notamment pour le cirque qui sert d'espace pour le déploiement des fêtes en plein air. L'association palais-cirque a certainement été aussi inspirée à Pâris par ses recherches sur le "Cirque de Caracalla"³³⁰. Pour le palais proprement dit, on retrouve cet abus de colonnes et de plans basilicaux qui caractérise les projets académiques du moment, ainsi que la conception massée du plan elle aussi caractéristique du néoclassicisme. L élévation extérieure du palais, avec son large péristyle dorique romain et des médaillons sur des murs dénudés, préfigure certains projets de Pâris comme ceux pour le palais de Justice de Moulins et l'hôpital de Bourg-en-Bresse.

³²⁸ Il en fera des relevés, lors de son troisième voyage à Rome, probablement. Ils sont dans les "Etudes d'Architecture", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. CXVI.

³²⁹ Le projet de Fuga se trouve dans les "Etudes d'Architecture", vol. III (relevés effectués entre 1771 et 1774), pl. LXII, sous le nom de "Maison de force ou Reclusorio de Naples" ou d'"Hôpital Général de Naples".

³³⁰ Cf. plus bas.

Le dernier projet est celui d'une cathédrale (pl. VI, un plan coupé à la base de la coupole, une élévation et une coupe). L'inspiration vient cette fois de Saint-Pierre et du Panthéon : cette synthèse romaine s'impose au jeune pensionnaire. Mais aussi, on y trouve déjà, dans les élévations, ces grandes frises en relief et ces niches avec statues que Pâris affectionnera tant.

APRÈS JANVIER 1773

Curieusement le journal de Pâris s'est arrêté le 10 décembre 1772. Il ne reprend que début avril 1773, et pour quelques jours seulement. Le "Journal qui commence au 1^{er} avril 1773"³³¹ s'ouvre ainsi: "J'ai toujours oublié d'écrire pendant le dernier quartier ma dépense et toutes les particularités de mon séjour à Rome. J'ai pris Mr Trouard avec moi le 27 mars [...]"³³².

Le 1^{er} avril Pâris va dessiner des arabesques au Vatican (sans doute dans les Loges de Raphaël), puis se rend à la villa Negroni avec Louis-Alexandre Trouard. Le 4 avril il note: "Berthélémy m'a fait un dessin à condition que je lui dessinerois le piédestal de la colonne trajane"³³³. Des relevés de la colonne Trajane, Pâris en a commencé les 28 et 29 août 1772³³⁴. Et le piédestal de la colonne Trajane figure bien dans le vol. I des "Etudes d'Architecture" (pl. CVIII et CIX). Quant à des dessins de Berthélémy, susceptibles d'avoir été donnés à Pâris en avril 1773, il en existe plusieurs dans la Collection Pâris³³⁵.

Pour préciser les activités de Pâris au delà d'avril 1773, les témoignages directs sont rares. Nous reviendrons plus en détail sur quelques unes de ses

³³¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 1 à 4. La suite de ce manuscrit porte sur des comptes tenus de 1775 à 1788.

³³² Fol. 1. La suite de cette phrase a été transcrise plus haut.

³³³ "Journal", fol. 2.

³³⁴ "Journal", ms. 6.

³³⁵ Une vue du "Temple de la Sybille à Tivoli" (Ch. Weiss, 1821, n° 165), "Alexandre fait lire à son médecin Philippe, la lettre par laquelle on l'avertissait qu'il avait promis à ses ennemis de l'empoisonner" (Ch. Weiss, 1821, n° 326; M.-L. Cornillot, 1957, n° 4), "La nourrice de Néron verse les cendres de ce prince, dans le tombeau de ses ancêtres" (Ch. Weiss, 1821, n° 327; Cornillot, 1957, n° 5). Ces deux derniers dessins sont datés de 1773.

études (du "Cirque de Caracalla", du Colisée³³⁶), sur quelques unes de ses relations (avec Bergeret de Grancourt), sur son voyage à Naples entrepris à la fin de son pensionnat. Cependant quelques dessins datés ou quelques mentions dans divers manuscrits de Pâris fournissent des indications.

Deux dessins conservés au Musée Vivenel (Compiègne) permettent de savoir qu'il est allé à Caprarola, dessiner le "Palais Farnèse"³³⁷. Ce voyage peut être daté de novembre-décembre 1773, grâce à une mention dans son livre de comptes³³⁸ : "Voyage à Caprarole, payé au voiturier. 49 [sequins], dîné à Monterosi. 42. Les six premiers jours passés au château de Caprarole. Voyage de Bagnaia et de Viterbe, pour les chevaux. 6".

Dans ses "*Etudes d'Architecture*"³³⁹ Pâris raconte aussi sa tentative d'étudier le temple de la Fortune à Palestrina : "A la fin de mon pensionnat à l'Académie de France à Rome, en 1774, j'allais à Palestrine dans l'intention de lever le plan de ces ruines dont la restauration de Pirro Ligorio, gravée dans l'ouvrage de Volpi³⁴⁰ m'avait donné une grande idée. J'avais destiné quinze jours à ce travail, mais ne trouvant dans cette ville, ni auberge, ni aucun moyen de subsistance, je fus contraint d'abandonner mon projet. Je retournai à Rome, emportant la certitude que le plan de Pirro Ligorio n'étoit rien moins qu'exakte³⁴¹". Dans ses "*Observations*" à Desgodetz³⁴², Pâris avait déjà raconté sa mésaventure : "Les étrangers y ont si peu de ressource que je ne pus trouver pour dîner que du mauvais vin et du plus mauvais pain. C'étoit un vendredi et on me fit un scrupule au cabaret de me donner des œufs et du fromage. J'eus beau dire que j'étois anglais, il n'y eu pas moyen de les persuader".

³³⁶ Pour le "Cirque de Caracalla", cf. *infra*, pour le Colisée dans le Volume III ("Le Colisée").

³³⁷ Inv. L. 4995. Legs Sorel, neveu de l'architecte A.-F. Villain. Cf. Leveaux, *Catalogue du Musée Vivenel*, Compiègne, 1870. Les dessins de Caprarola sont nombreux dans le vol. V des "*Etudes d'architecture*", mais ils ne sont pas non plus datés.

³³⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 20 r°-v° (janvier 1774 commence au fol. 23)

³³⁹ Vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, fol. I. Ce texte a été rédigé en 1812.

³⁴⁰ Il existe bien un plan de Pirro Ligorio ("*Delle Antichità, libro 16° [...]*", Torino, Archivio di Stato), mais ce plan n'a jamais été gravé. Dans l'ouvrage de G.-R. Volpi (*Vetus Latium Profanum*, t. IX, *De Prænestinis et Gabinis, Romæ*, 1743), que Pâris ne possédait pas dans sa bibliothèque, c'est la restitution de Pietro da Cortona qui figure.

³⁴¹ Ce jugement est surprenant. Pâris veut peut-être dire le contraire, c'est-à-dire que ce plan était inexact.

³⁴² Bibliothèque de l'Institut, ms. 1906, fol. 82 r°.

Notons que Pâris était sans doute allé à Palestrina sur ce qu'avait dû lui en dire son maître Trouard, qui s'y était rendu vers 1756³⁴³. Notons également que Pâris séjournera à nouveau à Palestrina en 1808, 1811 et 1815.

Une lettre de Natoire à l'abbé Terray³⁴⁴, un moment directeur des Bâtiments du roi, permet aussi de découvrir un relevé de Pâris : "J'ay l'honneur de vous envoyer par ce courrier-cy le plan de la bibliothèque Vaticane aussy tôt qu'il a été fait; les S^{rs}. Paris et Huvé³⁴⁵ sont les deux pensionnaires qui ont travaillé à cette opération avec tout le zèle possible; ils se sont conformés à tout ce que Mr. Soufflot a demandé dans la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet. Je l'ay roulé autour d'un petit bâton, lequel m'a paru plus convenable que de le plier, attendu la grandeur du papier".

Enfin, il y a les dessins d'un carnet de croquis que nous avons déjà cité³⁴⁶, et comprenant des dessins qui ne sont pas datables de 1772. Il peuvent donc dater de 1773 ou 1774. Ils intéressent essentiellement Rome ("temple de la Paix", Sainte-Cécile, Sainte-Agnès hors les murs, villa Pia), à l'exception de plans et d'élévations concernant la villa Aldobrandini à Frascati, l'église d'Arricia, la villa Lante à Bagnaia³⁴⁷.

Pâris et des voyageurs de passage : Bergeret de Grancourt et Fragonard

Au cours des trois années qu'il a passées à Rome, Pâris a fait la connaissance de voyageurs plus ou moins directement concernés par l'architecture.

Le financier P.-J.-O. Bergeret de Grancourt, trésorier général de Finances de la Généralité de Montauban, est un de ceux là. Et si cette connaissance compte, c'est parce que Bergeret était accompagné de J.-H. Fragonard, qui deviendra l'ami de Pâris, c'est parce que Bergeret, dans son

³⁴³ Cf. L.-Fr. Trouard, "Notes sur mon voyage [d'Italie]", BAA. ms. 98, fol. 13. Notons cependant que Trouard dit plutôt du mal de Palestrina.

³⁴⁴ Lettre du 27 avril 1774, AN. O¹ 1941; A. de Montaiglon, XII, p. 484.

³⁴⁵ J.-J. Huvé, venu à Rome à ses frais au début de janvier 1774, obtint rapidement une place de pensionnaire pour un an à la demande du cardinal de Bernis. Cf. A. de Montaiglon, XII, lettre de l'abbé Terray à Natoire du 28 janvier 1774.

³⁴⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5.

³⁴⁷ Ms. 5, fol. 28 r°- 63 v°, et 106 r°- 110 r°. Le relevé de la villa Lante (fol. 50 v°- 52 v°) peuve avoir été pris lors de l'excursion déjà mentionnée à Caprarola.

"Journal"³⁴⁸, parle de Pâris, c'est enfin parce que Bergeret est un futur client de Pâris³⁴⁹.

Bergeret de Grancourt en compagnie d'une gouvernante (et future épouse), d'un de ses fils, de Fragonard et de sa femme Marie-Anne, arrive à Rome le 5 décembre 1773. Dans le journal de Bergeret, rédigé sous forme de lettres fictivement envoyées à des correspondants parisiens, Pâris apparaît nommément deux fois, à la date du 16 décembre 1773 et à celle du 28 mars 1774: "Jeudi 16 décembre. Nous voilà en chemin dans la ville pour voir toujours du nouveau avec M. Paris, architecte, le meilleur conducteur, qui connoit tout avec les anecdotes historiques"³⁵⁰. "Lundi 28 mars. Le soir, chacun a fait sa volonté et promenade en particulier, le tout pour ménager notre conducteur, M. Paris, architecte pensionnaire du Roy, de beaucoup de talents et supérieurement instruit de toutes les antiquités et de tout Rome"³⁵¹.

De ces deux apparitions avérées de Pâris, il a été en général conclu que Pâris a servi de guide à Bergeret et Fragonard pendant tout leur séjour Rome³⁵², et que certaines opinions rapportées par Bergeret traduisent une influence de Pâris³⁵³. A.-Ch. Gruber croit même pouvoir préciser que Pâris aurait été désigné comme cicerone (par Ch. Natoire ?) pour guider Bergeret³⁵⁴. En fait, rien n'assure que Bergeret ait demandé à Natoire de lui choisir un guide. En avait-il d'ailleurs *a priori* besoin, s'étant déjà fait accompagner par Fragonard qui avait séjourné à Rome durant quatre ans et demi (1756-1761) ? Mais il semble que Fragonard se soit prêté de

³⁴⁸ Conservé à la Bibliothèque municipale de Poitiers, le "Journal" de Bergeret a été publié intégralement en 1895 par A. Tornézy (*Bergeret et Fragonard. Journal inédit d'un voyage en Italie, 1773-1774. Précedé d'une étude par A.T.*, Paris, 1895), et partiellement réédité par J. Wilhelm en 1948 (*Voyage d'Italie. 1773-1774. Lettres écrites par M. Bergeret de Grancourt, au cours de son voyage en compagnie de Fragonard, Introduction et notes de J. W.*, Paris, 1948).

³⁴⁹ A Paris, à Nointel et à Négrepelisse.

³⁵⁰ "Journal", édition A. Tornézy, *op. cit.*, pp. 154-155; édition J. Wilhelm, *op. cit.*, p. 61. Ce jour là ils visitent la Trinité des Monts, *San Pietro in Montorio* et à la villa Pamphilij.

³⁵¹ "Journal", édition A. Tornézy, *op. cit.*, p. 270.

³⁵² A.-Ch. Gruber, par exemple (*A.-Ch. Gruber, 1978*, p. 283) écrit: "Bergeret de Grancourt, pressentant sa brouille avec Fragonard, s'assura la compagnie de Pâris, qui accomplit avec lui les visites de rigueur et une partie du "grand tour"" (sur le fait que Pâris ait soi-disant accompagné Bergeret à Naples, cf. plus bas).

³⁵³ "L'on devine parfois ces opinions dictées par celles des artistes qui l'entourent, Fragonard, Natoire, Vincent ou Pâris" écrit J. Wilhelm, *op. cit.*, p.13.

³⁵⁴ *A.-Ch. Gruber, 1973*, p. 42, sans citer ses sources, comme d'habitude.

mauvaise grâce à ce rôle, du moins de l'avis de Bergeret qui s'attendait à trouver dans la personne du peintre un meilleur guide³⁵⁵. Nous ignorons cependant la raison pour laquelle c'est Pâris (et non un autre pensionnaire) qui a servi de guide à la compagnie. Sans doute Pâris était-il vraiment un des plus "instruits" ? La première chose qu'indique clairement Bergeret dans son "Journal" est que la promenade guidée du 16 décembre n'était pas la première et qu'il ne pensait pas qu'elle serait la dernière.

En vérité, pour identifier Pâris dans se "Journal" de Bergeret, nous avons un autre indice assez sûr. Le 28 mars Bergeret l'appelle "notre conducteur". Nous sommes donc en droit de reconnaître Pâris à chaque fois que Bergeret parle de son "conducteur".

La première mention remonte au samedi 11 décembre 1773³⁵⁶ : "Ma journée d'aujourd'hui a été repos pour notre conducteur". Comme la veille et l'avant-veille (9 et 10 décembre) la compagnie a visité le Panthéon, *San Andrea della Valle*, le *Gesù*, le Capitole, le Vatican (les Loges de Raphaël, le musée avec l'*Antinoüs*, le *Laocoon*), il est vraisemblable que Pâris a pris Bergeret en charge dès le 9 décembre. La seconde mention est du samedi 18 décembre³⁵⁷ : "Aujourd'hui, chacun a fait sa promenade comme il l'a entendue. Notre conducteur s'est reposé". Comme la veille la compagnie s'est rendue à la villa Albani, à la villa Matthei et à Sainte-Marie-Majeure, nous pouvons rajouter la journée du 17 décembre au programme des visites de Pâris. En résumé nous voyons donc notre architecte guider Bergeret du 9 au 20 décembre 1773 environ, à l'exception des 11 et 18, Pâris se reposant apparemment le samedi.

Immédiatement après vient le 26 décembre³⁵⁸, jour où Bergeret reçoit chez lui trois pensionnaires dont un pourrait être Pâris: "Dimanche. La pluie ne discontinue pas et étant bien aise d'avoir ce prétexte, nous nous renfermons dans nos desseins, après avoir eu à dîner trois pensionnaires de l'Académie avec lesquels la conversation n'a pas tari sur toutes les beautés qui sont dans Rome, et sur les mauvaises choses, que les peintres du pays et les architectes osent mettre à côté, car on ne peut voir dans le moderne une architecture plus désordonnée".

³⁵⁵ Cf. P. Rosenberg, *Fragonard*, Paris, 1987, p. 362, à propos des mauvaises relations entre Bergeret et Fragonard.

³⁵⁶ "Journal", éd. A. Tornézy, *op. cit.*, p. 147.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 159.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 171.

Pour trouver ensuite une nouvelle mention pouvant permettre d'identifier Pâris, il faut aller en mars 1774, et se retrouver au palais Spada³⁵⁹. "Lundi 21 mars. [...] Je reviens à la décoration de la cour, que M. de La Lande annonce pour bonne. Je la trouve bien loin de là, et j'étois avec des yeux très connoisseurs. L'architecture en est du Boromini³⁶⁰, l'escalier est la seule chose où il y ait du grand". Nous nous plaisions à voir les yeux de Pâris dans ceux du connaisseur, d'autant plus que nous l'avons souvent vu critiquer Lalande. Et encore davantage parce que Bergeret dit du bien de la seule galerie³⁶¹ en fausse perspective, qu'admirait tant notre architecte.

Nous avons déjà parlé de la journée de repos du 28 mars 1774. Suit la visite du Forum de Nerva et des "Thermes de Titus" (Maison Dorée de Néron) le mardi 29 mars 1774 après-midi. La présence de Pâris y est presque assurée, puisque Bergeret note: "Les desseins n'en rendent rien [des "Thermes de Titus"] ; il faut, sur le terrain, en voir les restes en suivant avec quelqu'un d'entendu en architecture"³⁶². La dernière mention de Pâris pourrait nous amener au 7 avril. Ce jour là Bergeret visite l'extérieur de la coupole de Saint-Pierre, mais souffrant du vertige, il entre dans la boule qui la surmonte (celle qui porte la croix) n'ayant pas le courage de l'escalader. "Cependant on trouvera mon nom sur la boule. J'étois accompagné d'un architecte qui étoit tranquillement au bas de la croix et sur l'échelle, écrivant sur la boule. Mes forces n'alloient pas jusqu'à pouvoir regarder. Il faut que chacun fasse son métier"³⁶³. S'agit-il de Pâris? Mais pourquoi n'est-il pas alors désigné comme "conducteur"? Ce n'est donc qu'une simple hypothèse³⁶⁴.

Pour le reste, on peut tout juste conjecturer que Pâris a accompagné Bergeret au "Cirque de Caracalla" le 24 décembre³⁶⁵, devant la pyramide

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 260.

³⁶⁰ Les auteurs du XVIII^e siècle se trompaient: l'architecture du palais est de G. Merisi da Caravaggio et la décoration de G. Mazzoni.

³⁶¹ L'escalier dont parle Bergeret doit en effet être identifié avec la galerie, car c'est bien la galerie qui a servi (éventuellement) de modèle au Bernin pour l'escalier d'entrée au Palais du Vatican, légende que rapporte Pâris (dans ses "*Etudes d'Architecture*") à propos de la galerie, qui rappelons-le, constitue une légère rampe.

³⁶² "Journal", éd. A. Tornézy, *op. cit.*, pp. 270-272.

³⁶³ *Ibid.*, p. 286.

³⁶⁴ C'est un peu légèrement que G. Gazier, 1935, p. 49, identifie Pâris sans la moindre hésitation.

³⁶⁵ "Journal", éd. A. Tornézy, *op. cit.*, p. 164.

de Caïus Cestius le 28 décembre³⁶⁶, au château Saint-Ange (tombeau d'Hadrien) le 1^{er} janvier 1774, au Capitole, au Colisée et au Forum le 25 janvier³⁶⁷, aux thermes de Dioclétien le 2 mars³⁶⁸, au delà de la porte Majeure ("Templum di Nerva Medica", en fait de Minerva Medica, "Tombeau des Aroncés") le 24 mars³⁶⁹, sur la voie Appienne (tombeau de Cecilia Metella) le 30 mars et à Tivoli (temple de la Sibylle, villa d'Este) le 2 avril³⁷⁰.

De l'ensemble de ces données, plus ou moins assurées, il ressort que Pâris a guidé Bergeret dans Rome et ses environs essentiellement en décembre 1773 et en mars 1774.

Quant à l'influence de Pâris sur certaines observations de Bergeret, notamment sur l'architecture antique, elle est probable mais pas indiscutable, Bergeret ayant eu de nombreux contacts avec d'autres connaisseurs, avec Piranèse par exemple³⁷¹. Témoin, ce passage du "Journal" (30 décembre 1773)³⁷² : "[...] j'ai tapissé ma chambre d'un autre plan dit *Campo Martio*³⁷³, qui est le plan ancien de Rome, c'est-à-dire le plan de tous les beaux et fameux édifices, dont il y a peu de restes. C'est sur ces fameux édifices qu'est bâtie la ville actuelle, et le reste du terrain vasant, quoique dans les murailles, est la place qu'occupaient les habitans qui, avec le tems persécutés par les guerres, s'étoient réfugiés dans les édifices publics que l'on voit, selon le plan, être à l'infini : palais des

³⁶⁶ *Ibid.*, pp. 172-174.

³⁶⁷ *Ibid.*, pp. 206-208.

³⁶⁸ *Ibid.*, pp. 243-244.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 265.

³⁷⁰ Par contre, l'affirmation de G. Erouart et M. Mosser (A propos de la "Notice historique sur la vie de J.-B. Piranesi : origine et fortune d'une biographie", dans *Piranèse et les Français*, Rome, 1978, actes du colloque, *op. cit.*, p. 241, note 112) selon laquelle Pâris aurait accompagné Bergeret à Naples n'est pas documentée. Pâris lui-même parle de son voyage à Naples de l'été 1774 comme du premier, de celui de 1783 comme du second, de celui de 1807 comme du troisième. Précisons que Bergeret est parti pour Naples le 13 avril 1774 et que Pâris n'y est parti, lui, qu'en juillet 1774.

³⁷¹ "Après le dîné [10 janvier 1774] j'ai été passer une heure chez le fameux Piranèse, dessinateur et graveur, qui a un cabinet curieux, de toutes sortes d'antiquités en marbre, vases, figures, tombeaux, et de matières précieuses. Il en cède pour le plus d'argent qu'il peut", "Journal", éd. J. Wilhelm, *op. cit.*.

³⁷² "Journal", éd. J. Wilhelm, *op. cit.*, pp. 71-72.

³⁷³ Il s'agit du plan du quartier du Champ de Mars à l'époque romaine, restitué par Piranèse (avec une part très notable d'invention) intitulé "ROBERTO. ADAM. BRITANNO ARCHITECTURAE. CVLTOTI ICHNOGRAPHIAM CAMPI. MARTII IOANNES. BAPTISTA.PIRANESIVS [...]" et publié dans *Il Campo Marzio dell'Antica Roma*, Roma, 1762 (Focillon, n° 440).

Empereurs, académies de jeux de toute espèce, pour course, naumachie, etc..., et tout ce que le plan de *Piranese* fait voir d'intéressant. Je serai en état, avec la baguette, de donner sur la carte raison de tous ces changemens". Ce passage est à mettre en rapport avec un autre du 19 février 1774³⁷⁴: "Mais, tout ce Champ de Mars là [vu de la Villa Médicis], à présent, est occupé par la ville bâtie dessus, et dessus les ruines de nombre d'édifices des plus imposants, ce qui feroit souhaiter qu'à mesure qu'on bâtit on pût faire des fouilles. Mais il y a eu, par la ruine de ces bâtimens innombrables, et par les saccages que Rome a essuyés, des décombres sur lesquels les bâtimens actuels sont bâtis, de 30 pieds. On augure qu'on y trouveroit des milliers de colonnes et statues, comme on en trouve encore tous les jours, mais il n'y a qu'un avenir bien éloigné qui puisse espérer renouveler cette ville et faire des recherches qui seroient d'une grande dépense, mais curieuses". Ce très intéressant discours sur la sédimentation urbaine et sur l'espoir de voir un jour des fouilles entreprises dans Rome³⁷⁵ (ce qui adviendra à partir de 1809, sous la domination napoléonienne³⁷⁶), dont on peut trouver trace en France à peu près à la même époque³⁷⁷, d'où Bergeret le tire-t-il ? Sans exclure une influence de Pâris -qui cependant n'aborde jamais ce problème dans ses différents écrits-, il faut sans doute y voir plutôt un écho des observations de Piranèse lui-même. Nous pouvons imaginer, à la limite, que Pâris s'est fait le porte-paroles de Piranèse, mais pour un discours qui ne lui est pas initialement personnel.

Ce qui est moins discutable, c'est le reflet des connaissances de Pâris sur d'autres observations de Bergeret. Nous citerons, à propos du "cirque de Caracalla"³⁷⁸, le long développement du "Journal" sur ces ruines, daté du 24 décembre 1773.

³⁷⁴ "Journal", éd. A. Tornézy, *op. cit.*, p. 237.

³⁷⁵ Repris le 29 mars à propos du Forum de Nerva, "Journal", éd. A. Tornézy, *op. cit.*, p. 270-271.

³⁷⁶ Cf. *infra*, le chapitre consacré aux fouilles napoléoniennes et au rôle qu'y tint Pâris.

³⁷⁷ Cf. par exemple l'attitude de J.-B. Fenel, historien et chanoine de Sens, en 1736 : "Il y a eu des prêtres d'Auguste à Sens et nous l'ignorons. Il y avait encore bien d'autres choses plus belles que celles-là, mais nos petits-neveux en sauront peut-être quelque chose, pourvu qu'on renverse la ville de fond en comble pour en retrouver toutes les pierres ! C'est le seul moyen, que je sache, pour faire l'histoire ancienne de cette ville, mais le moyen est un peu tragique !" (lettre à l'abbé Lebœuf, publiée dans E. Vaudin, *Fastes de la Sénanie monumentale et historique*, Paris, 1882).

³⁷⁸ Cf. Volume III, pp. 206-207.

La description détaillée de la pyramide de Caïus Cestius, comprenant même des indications dimensionnelles, par exemple, devrait être la transcription des commentaires de Pâris lors de la visite du 28 décembre 1773³⁷⁹. Il devrait en être de même pour le *colombarium* de L. Arruntius³⁸⁰, à propos duquel Bergeret écrit : "On voit [dans le "Tombeau des Aroncés"] autour comme des potagers dans une cuisine sur lesquels sont établis et enfoncés des espèces de cruches ou pots de terre qui sont encore bien entiers, dans lesquels on voit des os et cendres calcinés ayant été brûlés. Les vrais amateurs font bien des raisonnemens et extases sur ces tristes restes". L'ironie de Bergeret reflète certainement celle que Pâris manifesta dès cette époque pour les conjectures des "antiquaires"³⁸¹.

Pâris a-t-il servi de guide à d'autres voyageurs ? Avait-il l'habitude de proposer ses services à de grands seigneurs, ou financiers, de passage ? Rien n'est à exclure car c'est au caractère consciencieux de Bergeret que nous devons le "Journal" qui cite Pâris, et à la présence de Fragonard que nous devons la publication tardive de ce "Journal".

Par contre ce n'est pas à Rome que Pâris a fait la connaissance de l'abbé de Saint-Non, contrairement à ce qui a été écrit³⁸². Si Pâris a connu à Rome une personne liée à l'entreprise du *Voyage pittoresque de Naples*, c'est tout simplement Jean-Benjamin de Laborde, puisque le passage de ce dernier est attesté à Naples en septembre 1773³⁸³. D'ailleurs, comme nous le verrons plus bas à propos du "cirque de Caracalla", c'est de Laborde que Pâris parle à cette occasion. Il est possible que Pâris ait connu Saint-Non auparavant, à Paris, ce dernier étant ami d'Hubert Robert depuis son séjour à Rome en 1759-1761, mais il se peut tout autant qu'il ne l'ait connu qu'après, toujours à Paris, en 1777 ou 1778, quand Laborde cédera son projet de *Voyage pittoresque* à Saint-Non.

³⁷⁹ Cf. plus bas.

³⁸⁰ *Columbarium* situé entre le temple de Minerva Medica et la Porte Majeure. Cf. A. Guattani, *Roma descritta ed illustrata*, Roma, 1805, t. II, p. 137-138.

³⁸¹ Notons à ce propos que Bergeret a dû entrer en contact avec le père Dumont, "antiquaire", puisqu'en 1777 et en 1780 encore, c'est ce dernier qui s'occupe de lui faire parvenir en France des vases modernes d'après l'antique, en marbre. Cf. lettres de Dumont à Pâris, du 16 décembre 1777 et du 22 novembre 1780, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 79-80 et 81-82.

³⁸² A.-Ch. Gruber (A.-Ch. Gruber, 1973, p. 42) écrit : "Grâce à son ouverture d'esprit, Pâris se lie [à Rome] aussi avec l'abbé de Saint-Non et collabore au magnifique ouvrage pour lequel ce curieux personnage est en train de se ruiner [...]".

³⁸³ Cf. L. Guimbaud, *Saint-Non et Fragonard, d'après des documents inédits*, Paris 1928, pp. 151 et suiv..

L'exploration du "Cirque de Caracalla"

"Nous avons vu Pâris découvrir le "Cirque de Caracalla", le 3 novembre 1771, et y retourner le 1^{er} mai 1772, en compagnie de Poyet et Tubeuf, puis le 24 décembre 1773, cette fois en compagnie de Bergeret. La description qu'a laissée ce dernier³⁸⁴ suggère qu'à cette date Pâris avait une bonne connaissance des ruines. C'est donc probablement au printemps 1773 que se situe l'épisode des fouilles de Pâris au "Cirque de Caracalla" que nous allons raconter. En effet, un problème est posé car Pâris lui-même, dans ses "*Observations*", situe cette fouille en 1772, mais ne la mentionne pas dans son "*Journal*" qui s'arrête le 10 décembre 1772.

Un argument permet de reporter effectivement après 1772 cet épisode. Dans ses "*Etudes d'Architecture*"³⁸⁵ figure un plan du "Cirque de Caracalla" avec ce commentaire dans la "*Table*" du vol. I : "*Celui [le plan] du Cirque de Caracalla, qui est au-dessous [des "Thermes de Domitien"], me fut prêté [par l'abbé Ballerini sans doute] aussi tel que je le donne; mais depuis, ayant eu l'occasion de lever moi-même ce qui en reste, j'en ai fait un plan plus exact, et j'y joint tous les détails qu'on peut avoir aujourd'hui; on les trouvera à la fin de ce recueil [pl. CXXI-CXXII]*". Rappelons que Pâris a rencontré une première fois l'abbé Ballerini le 20 janvier 1772. C'est donc en 1772 qu'il a copié le plan que lui a prêté le bibliothécaire du palais Barberini, et donc plus tard qu'il a entrepris ses fouilles. En 1773 probablement, puisque quand il y retourne avec Bergeret de Grancourt le 24 décembre 1773 il semble déjà tout savoir sur ce cirque.

Quel plan du "Cirque de Caracalla" Pâris a-t-il alors copié ? Nous sommes incapable de le dire, les plans connus antérieurs à 1772 étant tous de très inexactes vues cavalières restituées remontant au XVI^e siècle³⁸⁶. L'origine de ce plan reste donc à retrouver.

Pour les fouilles de 1773, voici d'abord le témoignage de Pâris dans ses "*Observations*"³⁸⁷ : "*J'avois vu souvent et observé avec le plus vif intérêt ces précieuses ruines du seul cirque qui soit encore reconnaissable aujourd'hui, non seulement à Rome, mais peut-être dans le monde*

³⁸⁴ Cf. plus haut.

³⁸⁵ Vol. I, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, pl. LXXXIX.

³⁸⁶ Cf. G. Pisani Sartorio et R. Calza, *La Villa di Massenzio sulla via Appia*, Roma, 1976.

³⁸⁷ BIF. ms. 1096, fol. 281-282, et BM. Besançon, inv. 12 421. On trouvera la transcription complète de ce passage dans le Volume IV, "Annexes".

entier³⁸⁸, lorsqu'en 1772 M^r le conseiller Bianconi ministre de la cour de Dresde à Rome, m'engagea à être son coopérateur dans un ouvrage qu'il vouloit faire sur cette espèce de monument et sur leur usage, persuadé qu'on réussit bien mieux dans les entreprises de ce genre lorsque l'artiste se réunit à l'homme de lettres. Mon goût pour les antiquités me détermina à consentir à sa proposition. En conséquence je levai avec le plus grand soin ce cirque dont je peux me flatter d'avoir retrouvé tous les détails intéressans malgré les difficultés que j'y rencontrais. Le Marquis Macarani propriétaire de ce lieu n'ayant jamais voulu accorder la permission de faire les fouilles nécessaires quelques instances que lui eu fait le cardinal de Berny [Bernis]³⁸⁹ lui-même, je me passai de son consentement et je réussis à déterminer son fermier à laisser creuser et fouiller dans les endroits où il en fut besoin. J'eus lieu d'être content de mes recherches. Les carceres ou prisons qui étoient des espèces de remises d'où les chars débouchaient en même tems au signal donné, les carceres dis-je sont détruites et leurs débris entassés sur le lieu même, ont été par succession de tems recouverts de terre végétale qui y produit des buissons épais. Dans les fouilles que j'y fis faire non seulement je retrouvai le plan de ces prisons et des parties de leurs piédroits élevés encore de six à sept pieds au dessus du sol ancien lesquels piédroits construits en brique, et recouverts d'un bel enduit conservoient encore les traces de refends ou larges joints de pierre qu'on y avoit feint, mais encore des portions de voûtes ornées de caissons en arabesque et de très grands morceaux d'entablement ionique en marbre blanc.

Ces découvertes intéressantes m'ayant excité à en faire de nouvelles, je fis creuser dans l'endroit où on croit qu'étoit la loge ou Meniana de l'Empereur. On y trouva un beau fragment de corniche corinthienne; des morceaux de statues; des portions de chapiteaux corinthiens et la partie supérieure d'un autel fort singulier. Tous ces fragmens qui étoient en grand nombre indiquoient que ce lieu étoit décoré avec beaucoup de richesses. Le corridor qui est sous les gradins étoit couvert de peintures composées de compartimens de ce marbre feint et d'arabesques entremêlées de sujets. Le dessein qui se voit sur la dernière planche et qui

³⁸⁸ Pâris s'était-il réellement rendu au "Cirque de Caracalla" plusieurs fois, alors que son "Journal" ne mentionne que l'excursion du 1^{er} mai 1772 ? Si comme nous le pensons les fouilles n'ont eu lieu qu'au printemps 1773, il faut en conclure que Pâris y est retourné plusieurs fois au début de l'année 1773.

³⁸⁹ Fr.-J. Pierre de Bernis, ambassadeur de France à Rome de 1769 à 1792 (décédé à Rome en 1794).

représente une femme qui donne à manger sur ses genoux à quatre mules qu'elle tenoit par les brides, vient aussi de cet endroit. L'autre Meniana où je fis également fouiller n'étoit pas moins richement décorée que la précédente; on y découvrit des fragmens de colonnes de marbre blanc et de chapiteau corinthien, mais la découverte la plus intéressante que j'y fis c'est les petits degrés qui du podium montoit [sic] à cette loge. Ces degrés sont recouverts de grandes briques sur lesquelles on voit l'empreinte que je rapporte Planche III figure II. Cette empreinte qui porte le nom d'Antonin &c. que Caracalla affectoit de porter prouve d'une manière incontestable que ce monumment est en effet du règne de ce Prince. Comme je m'appretois à pousser plus loin mes recherches à faire creuser le long de l'épine, le propriétaire, soi qu'il eut été averti, ou par hazard, arriva et intimida si fort son fermier par ses menaces qu'il n'y eut pas moyen de rien tenter de plus dans la suite.

Des circonstances particulières ayant empêché que l'ouvrage projeté n'ait lieu³⁹⁰, je donnai à Monsieur de la Borde³⁹¹ les desseins que j'avois fais pour cet objet afin qu'il les plaça dans son voyage d'Italie qu'il avait entrepris et qui s'est commencé par les soins et sous la direction de Monsieur l'abbé de Saint-Non amateur plein de talent et de goût à qui on doit la supériorité que cette charmante collection a sur tous les ouvrages de ce genre : malheureusement cette entreprise digne du plus grand encouragement ne sera peut-être jamais terminée et pourroit bien laisser mes desseins dans l'oubli³⁹²; je prends donc le parti de les joindre ici comme une suite aux édifices propres aux spectacles des anciens et rapportés par Desgodets".

Pâris a donné une version plus brève des ces fouilles dans ses "Etudes d'Architecture"³⁹³: "J'ai fait fouiller clandestinement par le fermier aux carceres et aux deux meniana, mais le Marquis Macarani, propriétaire du

390 L'ouvrage G.-L. Bianconi sortit effectivement en 1789 seulement, alors que Pâris écrit avant 1781.

391 Il s'agit de Jean-Benjamin De Laborde qui avait entrepris en janvier 1776 la publication d'un ouvrage sur la Suisse et l'Italie dont les livraisons commencèrent en 1777 (*Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires de la Suisse*, céda son projet sur l'Italie à l'abbé de Saint-Non. Ce dernier conserva dans sa nouvelle équipe plusieurs artistes qui avaient été employés par De Laborde, dont Cl.-L. Châtelet et Pâris. C'est ainsi que les dessins de Pâris sur le "Cirque de Caracalla" se retrouvèrent dans le *Voyage pittoresque de Naples* de l'abbé de Saint-Non. Cf. Volume II, "L'intellectuel", "Les publications".

392 Cette remarque situe la rédaction de ce passage des "Observations" entre mars 1778, moment où parut la première livraison du *Voyage pittoresque*, et 1782, moment où parut le volume II dans lequel sont insérés les dessins de Pâris.

393 Vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, pl. CXXI.

lieu qui avoit refusé la permission que j'en avois fait demander par le cardinal de Bernis, étant survenu, je fus à mon grand regret obligé de renoncer aux autres éclaircissements qui m'étoient nécessaires".

Un autre texte enfin donne quelques précisions sur les emplacements des sondages de Pâris³⁹⁴.

Cet épisode de la vie de Pâris est corroboré par le récit qu'en 1789 Carlo Fea donnera des recherches de Bianconi (C.-L. Bianconi, C. Fea, *Descrizione dei circhi, particolarmente di quello di Caracalla e dei giuochi in essi celebrati*, Roma, 1789, planches d'après des dessins de A. Uggeri) : "Il avait conçu [Bianconi] le beau projet de faire graver sur cuivre et de faire connaître par ses remarques, tous les monuments antiques les mieux conservés qu'on voit encore aujourd'hui par la voie Appienne qui était la plus ornée de tombeaux grandioses, de temples et d'autres édifices publics, comme celui que Stace appelle avec raison, Appia Longarum regina viarum. Entre ces édifices publics le cirque de Caracalla n'était pas le moins digne de l'admiration des connaisseurs, pour n'avoir pas une place distinguée dans ce recueil intéressant. C'est ce qui engagea M. Bianconi, dès l'année 1772, à faire des recherches là-dessus, en ramassant des matériaux, et en écrivant des réflexions qu'il croyait neuves et plus importantes; il envoya en même temps sur les lieux un architecte pour dessiner l'édifice qu'il fit graver sur cuivre. Mais, soit par ignorance, ou par fraude de l'artiste qui servait en même temps plusieurs maîtres, on reconnut dans la suite que les dessins étaient si peu corrects que l'Auteur fut obligé de les faire refaire, en partie, par un autre architecte³⁹⁵, et de les faire graver de nouveau"³⁹⁶.

La confrontation des deux textes, le fait que l'architecte engagé par Bianconi en 1772 soit désigné comme servant "en même temps plusieurs maîtres" (c'est-à-dire Bianconi et J.-B. De Laborde) désigne indubitablement Pâris comme étant le premier "artiste" engagé par Bianconi.

Mais la preuve Pâris nous la fournit bien plus tard, vers 1813, dans ses annotations déjà citées à la *Roma descritta ed illustrata* de G.-A. Guattani parue en 1805. "J'avois levé ce cirque avec le soin et l'exactitude la plus

³⁹⁴ Annotations manuscrites de Pâris dans G.-A. Guattani, *Roma descritta ed illustrata*, Roma, 1805, t. II, p. 34, BM. Besançon, inv. 60.923.

³⁹⁵ Il s'agit de A. Uggeri, comme nous le verrons plus bas.

³⁹⁶ "Préface" de C. Fea, p. V-VI.

scrupuleuse pour un ami le Conseiller Bianconi. Il l'avoit fait graver, mais il est mort sans pouvoir le donner au public, comme c'étoit son intention. L'Abbé Uggeri ayant acheté les planches s'est associé avec l'avocat Fea³⁹⁷, ils ont fait effacer les noms qui y étoient, y ont mis les leurs, et tout en se servant de mon travail purement et simplement, ils ont dit des sotises de celui qu'ils voloient ainsi de la manière la plus impudente !!!".

D'abord Pâris s'indentifie lui-même comme celui sur lequel Fea a dit des "sotises", puis il identifie bien A. Uggeri³⁹⁸ (celui qui a signé - "A. Uggeri del." - les planches gravées pour Bianconi et publiées par Fea en 1789) comme le second architecte employé par Bianconi. Pâris aussi rectifie la version de Fea, qu'il a lue dans la *Descrizione dei circhi* de Bianconi-Fea parue en 1789, et achetée par lui en 1806 probablement, lors de son troisième voyage à Rome³⁹⁹ : non seulement Uggeri et Fea lui ont volé ses relevés (c'est-à-dire qu'ils ont employés ses relevés, donnés à Bianconi en 1773 ou 1774, pour leur publication de 1789), mais en plus ils l'ont accusé à tort d'avoir effectué de mauvais relevés. Il suffit en effet de comparer les dessins des relevés de Pâris insérés avant 1781 dans ses "*Observations*" à A. Desgodetz⁴⁰⁰, puis publiés par l'abbé de Saint-Non en 1782 dans le *Voyage pittoresque de Naples*⁴⁰¹, ceux insérés avant 1806 dans les "*Etudes d'Architecture*"⁴⁰², avec les dessins d'Uggeri gravés pour Fea, pour constater que le plan est le m~~ême~~⁴⁰³. les restitutions des

³⁹⁷ C. Fea, *op. cit.*, p. VI, a donné une autre version de cet épisode, en s'attribuant l'initiative de l'utilisation des planches de Bianconi : "Au commencement de cette année [1789], il parut, je ne sais comment, onze des planches en cuivre avec quelques desseins. Consulté sur l'ouvrage qu'on pouvait en faire, je répondis, tout content, que c'était une partie de l'ouvrage qu'on désirait depuis si longtemps, et qu'on croyait perdu [...]. Aussitôt, je pensai à trouver les manuscrits, et un architecte de mon goût qui voulût en confronter avec moi les desseins et les estampes sur l'édifice même pour nous assurer, nous et le public, de leur exactitude. Quelques jours après, l'occasion la plus heureuse me fit connaître M. l'abbé Ange Uggeri, architecte, habile, de bon goût, aimant les antiquités [...]".

³⁹⁸ L'abbé Angelo Uggeri, architecte amateur milanais, auteur des *Journées pittoresques de Rome*, Roma, 1800-1822, un Uggeri dont nous aurons à reparler.

³⁹⁹ L'ouvrage de Bianconi-Fea (*Ch. Weiss, 1821, n° 706*) apparaît dans le "*Catalogue de ma bibliothèque [...]*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, fol. 25) parmi les ouvrages achetés entre 1806 et 1809.

⁴⁰⁰ BIF. ms. 1906, fol. 281-288.

⁴⁰¹ Vol. II, pp. 70 et 76.

⁴⁰² Vol. I, pl. CXX-CXXII.

⁴⁰³ L'erreur de Pâris concernant le *tribunal iudicum* se retrouve même dans le plan d'Uggeri, ce qui signifie seulement qu'à la fin du XVIII^e siècle les parties visibles de cette loge n'étaient pas suffisantes pour en permettre un relevé exact. Cette erreur a évidemment été rectifiée dans les relevés publiés récemment par R. de Angelis

élévations changent, Uggeri ayant effectué les siennes propres. Mais ce que Fea met en cause, ce sont bien les relevés de Pâris. Nous apprenons en outre que c'est A. Uggeri qui a récupéré les planches gravées pour Bianconi d'après les dessins de Pâris (après le décès de Bianconi en 1781, dans des circonstances dont nous parlerons plus loin), pour les donner à Fea, peut-être parce que déjà avant 1781 Uggeri était en relation avec Bianconi⁴⁰⁴.

Avant de clore cet épisode, il faut s'interroger sur la date de 1772 donnée par Pâris vers 1780-1781 (moment où il rédige ses "Observations") comme étant celle à laquelle il a commencé à travailler pour Bianconi, car le fait n'est pas mentionné dans le journal tenu par Pâris durant toute cette année⁴⁰⁵. Nous verrons plus loin que Pâris a poursuivi ses recherches au "Cirque de Caracalla" jusqu'au printemps 1774 : il faut donc imaginer que si un premier contact a été pris entre Bianconi et Pâris dès 1772 (non reporté dans le journal), c'est en 1773 que l'essentiel a été fait et, de ce fait, ne peut apparaître dans le journal.

Un autre passage de l'ouvrage de Bianconi et Fea⁴⁰⁶ nous apprend que Pâris, probablement, a aussi donné son relevé du "Cirque de Caracalla" à Piranèse : "Parmi les plus modernes que nous avons vu, M. Piranesi en publia le plan dessiné par le même mercenaire qui travailla de si bonne foi pour notre Auteur [Bianconi]. Il est fait sur le même goût, c'est-à-dire, plein de rêves et de fautes énormes, fruit, ou de malice, ou de crasse ignorance ou d'abrutissement [...]" . Les "maîtres" qu'aurait servis Pâris seraient donc non seulement Laborde mais aussi Piranèse. Incidemment, ce passage nous permet d'attribuer à Pâris (toujours avec la réserve exprimée plus haut) une planche des *Antichità Romane* intitulée "Circo volgarmente detto di Caracalla", ni signée ni datée, publiée par Francesco Piranesi dans la seconde édition de ce célèbre ouvrage (Roma, 1784, t. II, pl. 85⁴⁰⁷).

Bertolotti, G. Ioppolo, G. Pisani Sartorio, *La residenza imperiale di Massenzio. Un contributo al Parco Archeologico dell'Appia Antica*, Roma, 1980, p. 141, fig. 90 a.

⁴⁰⁴ C. Fea, *op. cit.*, p. VII, écrit : "Uggeri [...] qui avait déjà [avant que Fea prenne contact avec lui] médité chez M.D. Charles Bianconi, sur les écrits et les estampes de l'auteur [Bianconi]" .

⁴⁰⁵ Le manuscrit 6 du Fonds Pâris, déjà cité.

⁴⁰⁶ *Op. cit.*, "Préface", p. X.

⁴⁰⁷ Il s'agit de la gravure n° 223.3 de *Giovanni-Battista Piranesi* (p. 24 du catalogue) de H. Focillon (Paris, 1918).

Trois lettres envoyées par le père Dumont à Pâris entre 1777 et 1781, donc avant la publication de Saint-Non dont nous reparlerons, permettent d'éclairer certains aspects de la polémique soulevée par Fea et d'éclairer les relations entre Pâris et Bianconi.

Il faut d'abord savoir qu'en 1777 Pâris s'est préoccupé de compléter sa documentation sur le "Cirque de Caracalla", peut-être déjà dans l'objectif de la publication de ses relevés par Saint-Non. Le père Dumont a fait dessiner par Vincenzo Pacetti⁴⁰⁸, à sa demande, quatre antiquités figurées utiles pour un travail sur les cirques romains : *"J'ai les quatre desseins que vous m'avez demandés, les 4 mules, le cocher du cirque, le vaisseau Barberini-Vatican, et la barquette ou navicella. Je vous les enverrai dans la première caisse parce qu'ils se gâteroient dans une lettre; ah ! Monsieur, je crains de ne pas avoir été heureux dans cette commission ? Je crois voir de la distance entre le prix et la valeur intrinsèque des desseins, mais vous en jugerez vous-même quand vous les verrez, ils coûtent cinq sequins les quatre, c'est Pacetti qui les a tous faits, je ne fis point de prix en les lui commandant parce que je fus très-content de lui pour le Laocoon, l'Apollon Vatican et l'Hercule Farnèse qu'il me dessina l'année dernière. Cette fois j'ai eu beaucoup de peine à le faire contenter de cinq sequins, il en vouloit absolument six. Je n'en ferai plus faire dorénavant, si le cas se présente, sans au préalable convenir du prix. Vous me marquerez là-dessus votre sentiment lorsque vous les aurez, et si vous les trouvez trop cher, j'en passerai par où vous voudrez"*⁴⁰⁹. D'ailleurs l'Epona et ses quatre mules, peinture découverte par Pâris en 1774⁴¹⁰, se retrouverons dans le *Voyage pittoresque de Naples*.

⁴⁰⁸ Le texte de Dumont suggère plutôt une lecture "Pacelli", mais comme ce Pacelli serait un inconnu, et qu'il existe à cette époque deux artistes se nommant Pacetti, les frères Camillo et Vincenzo Pacetti, il s'agit manifestement d'un de ces deux derniers. Camillo (1758-1826) est dessinateur et graveur, élève de l'*Accademia San Luca* de Rome à la fin des années 1770. Vincenzo (1746-1820) est sculpteur, restaurateur de sculptures antiques et marchand d'art. D'après le profil esquisonné par Dumont, ce que l'on sait de cet artiste peu scrupuleux et de sa manière de dessiner, il devrait s'agir de Vincenzo. Sur Pacetti, cf. O. Rossi Pinelli, "Scultori e restauratori a Villa Borghese : la tirannia delle statue", dans "Collezionismo e ideologia. Mecenati, artisti e teorici dal classico al neoclassico", *Studi sul Settecento Romano*, 7, 1991, pp. 259-271; et *Grand Tour. Il fascino dell'Italia nel XVIII secolo*, Milano, 1997, notices n° 163, 206, 217 et 225.

⁴⁰⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 79-80.

⁴¹⁰ Annotations manuscrites de Pâris dans G.-A. Guattani, *Roma descritta ed illustrata*, Roma, 1805, t. II, p. 34, *op. cit.* : *"[...] je trouvai une assés belle peinture passablement conservée. Elle représentoit une femme qui faisoit manger du foin à des mules dans son giron"*. La peinture d'Epona trouvée par Pâris et dessinée par Pacetti, insérée par Pâris dans ses "*Observations*" à A. Desgodetz est donnée par Pâris lui-

En 1781, Pâris a demandé au père Dumont d'aller effectuer des mesures complémentaires au "Cirque de Caracalla", notamment en ce qui concerne le nivellation des différentes parties de l'édifice. En novembre Dumont s'y est rendu en compagnie du jeune architecte pensionnaire du prince de Condé, J.-Ch. Bellu⁴¹¹ et lui a rapporté les mesures demandées. Dans sa lettre du 22 novembre 1780 Dumont⁴¹² donne d'autres indications à Pâris où l'on voit réapparaître Bianconi : "Je ne sache pas que d'autres que Bianconi et Piranesi aient fait fouiller pour découvrir quelques particularités, et je n'oserois pas les interroger sur leurs découvertes. Vous avez trouvé, dites-vous, une brique dont la marque antique porte M. Aurelius Antoninus Pius Aug.. J'ai de grands doutes sur la vérité de cette inscription. Si cependant vous en êtes bien sûr, servez-vous-en : j'ai été pour la voir chez M. Bianconi, il n'est pas encore de retour de Pérouse. Je n'ai point vu de borne meta à la Villa Albani, elle y sera puisque vous l'y avez vue. Je vous mets ici à côté celle de la Villa Casali, qui est de marbre blanc ordinaire de Carrare. Le morceau supérieur, qui a de hauteur 1 pi 3 po 3 li. est moderne. Le grand morceau est antique, il a dans le bas 1 pi. 11 po. de diamètre. Vous m'avez offert dans un tems les gravures d'après vos dessins dans le Voyage d'Italie de M. de la Borde. J'ai cru devoir être discret sur cette offre gracieuse. Permettez que je vous demande expressément les quatre planches du cirque en question qui se grave[nt] d'après vos mesures et dessins; les monumens de Rome m'intéressent plus que ceux du reste de l'Italie, et je veux louer vos opérations sur ce cirque dans mon ouvrage".

Nous apprenons d'abord que les fouilles effectuées par Pâris en 1773 le furent bien à l'initiative de Bianconi (qui conversait d'ailleurs la brique avec inscription que Pâris dit avoir découverte), et pas seulement de Pâris, et que J.-B. Piranèse, ou plutôt son fils Francesco (Piranèse étant décédé au moment où Dumont songe aller chez "Piranesi"), avait fait également fouiller au "Cirque de Caracalla". Nous ignorons tout de ces fouilles, nulle

même comme ayant été trouvée en 1774. C. Fea, *op. cit.*, commentaire de la planche XVI ("Pittura esistente nella volta dell'androne del Circo"), p. CVI, prétend que Bianconi avait déjà fait dessiner et graver cette peinture, et que c'est cette estampe qu'il reproduit. Pacetti aurait-il recopié cette estampe faite avant 1781 ?

⁴¹¹ Sur Jean-Charles Bellu, cf. *M. Gallet*, 1995, p. 59.

⁴¹² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 81-82.

part mentionnées⁴¹³, mais c'est peut-être d'elles que provient un dessin de Francesco Piranesi conservé à Rome⁴¹⁴.

Nous apprenons aussi que Bianconi entretenait des relations correctes avec le père Dumont, et qu'il n'était donc pas, en conséquence, fâché avec Pâris qui, d'ailleurs, comme nous l'avons vu, se dit ami du Conseiller. Nous pouvons alors confirmer que le différent supposé entre Pâris et Bianconi a bien été inventé, ou du moins exagéré, par Fea. Mais surtout nous apprenons que Pâris, en 1780, avait déjà, quelques années auparavant sans doute, proposé ses dessins à Dumont aussi. L'allusion à "l'artiste qui servait en même temps plusieurs maîtres" de Fea, pourrait donc également viser Dumont (en sus de Laborde et des Piranèse), Fea écrivant en 1789 et ayant pu reporter la proposition de Pâris à Dumont des années 1775-1780 -où elle eut effectivement lieu, comme la proposition de Pâris à Laborde- aux années 1773-1774, pour les besoins de son attaque contre Pâris.

Ce qui indique cependant qu'il y a tout de même eu un problème entre Pâris et Bianconi, c'est le "*j'ai cru devoir être discret sur cette offre gracieuse*" de Dumont. Ce qui est certain, c'est que Pâris, voyant sans doute le projet de publication de Bianconi s'enliser, a cherché tous les moyens de faire connaître ses recherches sur le "Cirque de Caracalla", en proposant ses dessins à Laborde, à Dumont et peut-être à Fr. Piranesi. Mais ce qui est certain aussi, c'est que Pâris, jusqu'en 1781, a tout de même hésité à faire publier par d'autres les relevés qu'il avait effectués pour Bianconi. En témoigne un passage d'une autre lettre du père Dumont à Pâris, du 14 février 1781⁴¹⁵ : "*Le conseiller Bianconi, comme peut-être vous aurez su, est mort à Pérouse d'appoplexie auprès de sa cheminée chez M. Ansidei son gendre, vers le commencement du mois dernier. Les planches du cirque de Caracalla sont au Mont de Piété*⁴¹⁶. *Settari le libraire m'a dit hier que les dettes du conseiller surpassent ce qu'il a laissé. Tous vous scrupules au sujet du cirque cessent*". Il est donc clair

⁴¹³ Nous savons seulement que Piranèse a assisté à des fouilles dans le *Tropeo d'Hérode Atticus* en 1765.

⁴¹⁴ Plan partiel du cirque, Biblioteca del' Istituto d'Archeologia e di Storia del'Arte, Raccolta Lanciani, Roma XI 34, 64 / 30173, fig. 75, signalé par G. Pisani Sartorio, R. Calza, *La Villa di Massenzio sulla via Appia*, Roma, 1976, tav. VII, fig. 1.

⁴¹⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 83-84.

⁴¹⁶ Cette version de Dumont est corroborée par ce qu'écrit C. Fea, *op.cit.*, p. VI : "Cependant les années se passaient, et une mort imprévue ayant emporté M. Bianconi, le premier de janvier 1781, son ouvrage resta imparfait. Les planches en cuivre furent en partie dispersées et perdues, et en partie engagées au Mont-de-Piété. Par bonheur, ses manuscrits restèrent entre les mains de M. le Comte Reginaldo Ansidei di Perugia, son gendre, qui n'a pas moins de politesse que d'érudition".

que dans l'attitude de Pâris il a une impatiente volonté de voir publier ses dessins, mais pas au prix d'un indélicatesse vis-à-vis de Bianconi.

C'est probablement pourtant le fait que Pâris ait proposé ses dessins à Laborde et à Dumont avant le décès de Bianconi (en 1781 rappelons-le) qui a indisposé Fea et Uggeri⁴¹⁷ qui, faisant le projet de publier le manuscrit de Bianconi et les planches de Pâris appartenant théoriquement à ce dernier, enragèrent de voir notre architecte publier ses dessins avant qu'eux-mêmes le fasse. Ne se contentant pas de "faire effacer", en 1789, le nom de Pâris des planches qu'ils publièrent, ils crurent utile de le calomnier sur un autre plan, celui de l'exactitude de ses relevés. Ce qui est amusant, c'est que Fea ignorant apparemment que les planches de Saint-Non étaient gravées d'après les dessins de Pâris (pourtant publiés en 1782) en répercute l'éloge sans les avoir vues⁴¹⁸.

Pâris a donc pu faire publier ses relevés du "Cirque de Caracalla" dans la *Seconde partie du premier volume du Voyage pittoresque de Naples*, dès 1782. Le rédacteur de l'"Avant-propos" (Saint-Non) nous apprend que les dessins de Pâris ont été gravés alors que le livre était en cours de conception. "Notre premier projet avoit été de nous contenter de comparer seulement ce théâtre [d'*Herculaneum*] avec les autres théâtres connus dans l'antiquité, soit à Rome ou ailleurs, mais les détails dans lesquels cette matière nous a engagé, nous ont paru d'un tel intérêt que nous nous y sommes laissé entraîné, et nous avons pensé que nos lecteurs ne nous sauroient pas mauvais gré de les entretenir, dans ce chapitre, des différens spectacles des Anciens. Nous avons donc réuni sur quelques planches particulières plusieurs objets qui avoient un rapport, tels que le plan et les coupes du Cirque de Caracalla à Rome, d'après les dessins et les mesures qui en ont été nouvellement prises avec le plus grand soin"⁴¹⁹. Il s'agit évidemment des relevés de Pâris comme le confirment les planches et un passage du "Chapitre neuvième"⁴²⁰ : "Nous avons pensé que les plans mêmes et les détails du Cirque de Caracalla dont nous sommes redevables

⁴¹⁷ Notons au passage que c'est probablement A. Uggeri qui a racheté les cuivres de Bianconi (d'après les dessins de Pâris) déposés au Mont de Piété de Rome, et a proposé à C. Fea de les publier avec lui.

⁴¹⁸ C. Fea, *op. cit.*, p. X : "Je n'ai pas vu non plus celles [les planches du "Cirque de Caracalla"] de M. L'abbé de Saint-Non, publiées dans son *Voyage Pittoresque*, et louées par plusieurs auteurs". Fea aurait eu la surprise (désagréable) d'y découvrir les dessins de Pâris.

⁴¹⁹ *Voyage pittoresque de Naples*, "Avant-propos", p. i-ij.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 70.

à M. Pâris, Architecte du Roi, ajouteroient sans doute un nouvel intérêt à ce que les historiens nous ont pu faire connoître de ces anciens monumens".

Les planches en question portent les n° 1^{bis} ("Plan géométral du Cirque de Caracalla")⁴²¹ et 2^{bis} ("Elévations, coupes et plans du Cirque de Caracalla")⁴²². Les planches 3^{bis} et 4^{bis}, représentant l'une des bas-reliefs relatifs au courses de chars, l'autre une peinture d'Epona, deux camées, deux lampes et l'obélisque de la villa Albani, sont peut-être de Pâris également, notamment la seconde dont les objets se retrouvent dans les dessins originaux de Pâris⁴²³.

Nous verrons plus loin que Pâris continua à s'intéresser au "Cirque de Caracalla" jusqu'en 1804 au moins.

Les dernières études

En l'absence de journal pour suivre les études de Pâris, nous avons les dessins du volume I des "*Etudes d'Architecture*", une fois enlevés ceux déjà mentionnés, correspondant aux années 1771-1772, et ceux datant de 1807-1809, signalés dans le "*Catalogue de mes livres ainsi que des autres objets qui composent mon cabinet [...] 1806*"⁴²⁴, et nous avons ceux des "*Observations*" à Desgodetz, ainsi que quelques autres épars. En outre, Pâris a rédigé, en 1772-1774 certainement, une "Description" des monumens de Rome⁴²⁵ qui dresse la liste des édifices auxquels il s'est intéressé, le texte précisant même quelquefois les relevés qu'il a effectué⁴²⁶. Pâris a aussi dressé, en 1774 certainement, une "*Liste des études que j'envoye à Paris*"⁴²⁷.

Dans les "*Observations*" nous trouvons : un plan de Sainte-Constance (*Besançon*, entre p. 26 et p. 27), un dessin d'un "*petit navire en marbre*

⁴²¹ *Ibid.*, entre p. 72 et p. 73, "Dessiné et levé par Paris, Arch^{te}. du Roi. Gravé par Berthault".

⁴²² *Ibid.*, entre p. 76 et p. 77, "Dessiné par Paris, Architecte du Roi. Gravé par Berthault".

⁴²³ Dans les "*Observations*" à Desgodetz et dans les "*Etudes d'Architecture*", cf. Vol. III, "Le Cirque de Caracalla".

⁴²⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 9, papier de retombe "*Supplément au 1^{er} volume*".

⁴²⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12, fol. 4 r° à 22 v°.

⁴²⁶ Cf. Volume IV, "Description" des monumens de Rome.

⁴²⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6, pp. 283-287.

"blanc" dans le "temple du Faune"⁴²⁸ (Paris, fol. 66; Besançon, entre p. 32 et p. 33), deux coupes sur les "compartiments des voûtes en berceau des chapelles" du "Temple de la Paix"⁴²⁹ (Paris, fol. 101; Besançon, p. 46), une élévation au trait du temple d'Antonin-et-Faustine (Paris, fol. 105), un plan et une coupe du temple de Sérapis d'après Serlio (Paris, fol. 144; Besançon, entre p. 64 et 65, le plan seulement), une "Corniche Antique trouvée dans les ruines de Falerie, Capitale des Falisques" (Paris, fol. 235 v°; Besançon, entre p. 108 et p. 109), un plan de la villa de Maxence "Planche I" (Paris, fol. 289; Besançon, entre p. 130 et p. 131), le "Cipe d'un Auriga ou cocher des Courses du Cirque, conservé dans le Museum du Capitole" (Besançon, entre p. 130 et p. 131), des détails du cirque de Maxence, "Planche II" (Paris, fol. 294; Besançon, entre p. 130 et p. 131), d'autres détails du cirque de Maxence, "Planche III" (Paris, fol. 298; Besançon, entre p. 130 et p. 131), une "Peinture antique découverte en 1774 au dessous de la loge de l'Empereur, dans le Cirque de Caracalla" (Besançon, entre p. 130 et p. 131), les plans, coupes et élévation de la colonne Trajane (Paris, fol. 322; Besançon, entre p. 130 et p. 131), un "Plan des thermes de Titus" (Paris, fol. 325).

Le Colisée est un des monuments qui attire le plus notre jeune architecte. Dans ses "Observations" aux *Edifices antiques de Rome* de A. Desgodetz, rédigées dès son retour à Paris⁴³⁰, nous trouvons trace de son admiration : "Le Colisée dans son état actuel, est encore de tous les monumens des Anciens celui qui étonne le plus et le seul qui donne une idée de ces vastes édifices dont parle l'histoire, et qu'on a peine à concevoir". Nous l'avons souvent vu y aller dessiner (notamment le 14 et le 18 avril 1772).

Plus tard, en 1783, avant 1803⁴³¹, puis à partir de 1806, il entreprendra une étude exhaustive du monument, comme il nous en fait le récit en 1809, dans "L'Amphithéâtre Flavien"⁴³², mais une occasion se présentera auparavant pour lui de se pencher sur le Colisée. "Lorsque j'étois pensionnaire (depuis 1771 jusqu'à la fin de 1774) occupé de préférence à des études dont le résultat devoit être pour moi d'une utilité plus

⁴²⁸ C'est-à-dire l'église *San Stefano Rotondo*.

⁴²⁹ C'est-à-dire la basilique de Maxence.

⁴³⁰ BIF. ms. 1906, fol. 325.

⁴³¹ Cf. plus bas.

⁴³² BIF. ms. 1906, fol. 1.

immédiate⁴³³, je me contentai d'admirer cette ruine étonnante et d'y dessiner quelques vues⁴³⁴. Plusieurs années après mon retour en France, un religieux de la Trinité des Monts qui avoit entrepris un ouvrage sur les antiquités de Rome [le père Dumont⁴³⁵], me pria de lui faire le plan, l'élévation et la coupe de cet amphithéâtre dans son état primitif. Cela ne pouvant se faire avec quelque succès qu'à la vue de l'objet même. Loin de là, j'étois occupé des soins importants tenant à mon état⁴³⁶. Cependant un refus auroit désobligé [...]. Je consultai donc l'ouvrage très imparfait de Fontana⁴³⁷ et faute de meilleur guide, je traçai sur ses errements les dessins demandés; je les fis graver à Paris, voulant faire à mon ami le présent complet. L'ouvrage projeté n'a pas eu lieu; l'auteur est mort⁴³⁸ et ses planches ont passé dans les mains de Mr. Guattani qui les a fait entrer dans sa collection intitulée Monumenti inediti". Nous trouvons en effet dans les *Monumenti antichi inediti per l'anno 1789*, un plan, une élévation et deux coupes du Colisée dont G.-A. Guattani dit justement qu'elle proviennent des dessins d'un "français architecte"⁴³⁹, Pâris donc.

Un exemplaire de deux gravures de Michelinot (datées de 1781), d'après les dessins de Pâris, figure aussi dans les "*Etudes d'Architecture*"⁴⁴⁰. Un texte de Pâris datant de 1803⁴⁴¹ nous apprend que c'est en 1779 que Pâris a dessiné pour le père Dumont : "*Le P. Dumont, Minimes françois, de la Trinité des Monts, qui préparoit sur les antiquités un ouvrage que sa mort a plongé dans l'oubli, m'avoit engagé, en 1779, de lui dessiner et de lui faire exécuter à Paris les deux petites gravures que l'on a vues*". Par une

⁴³³ Certainement des relevés de monuments antiques (et leurs détails), pouvant servir de modèles, et de monuments modernes.

⁴³⁴ Celles que nous avons mentionnées plus haut.

⁴³⁵ Il s'agit évidemment du père Etienne Dumont, avec lequel Pâris sera en relation épistolaire de 1777 à 1786 au moins, de Rome, puis d'Arles (cf. Volume III, "L'archéologue").

⁴³⁶ Ce qui place cet épisode après 1778, l'"état" en question étant probablement celui de dessinateur des Menus-Plaisirs (cf. *infra*, "Pâris dessinateur de la chambre et du cabinet du roi").

⁴³⁷ C. Fontana, *L'Anfiteatro Flavio descritto e delineato*, Haia (La Haye), 1725.

⁴³⁸ En 1791.

⁴³⁹ Tav. V ("febraio 1789"), p. LIII. Nous reviendrons sur ce problème dans le Volume III, "Colisée", mais nous pouvons dès à présent noter que dans les planches (tav. IV-VI) telles qu'il les a fait reproduire, Guattani a fait gratter les noms de Pâris et de Michelinot.

⁴⁴⁰ Vol. I, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, pl. CX. Un exemple du plan gravé, sans les mentions de Pâris et de Michelinot, figure aussi dans les "*Etudes*" (pl. XLII). Il s'agit donc cette fois de la gravure publiée par Guattani dans laquelle les noms des auteurs ont été grattés.

⁴⁴¹ "*Etudes d'Architecture*", vol. I, Fonds Pâris, ms. 476, pl. CX v°.

lettre du père Dumont à Pâris, du 14 février 1781⁴⁴², nous apprenons qu'à cette date, c'est le neveu de Dumont, l'abbé Moirond, qui est chargé de suivre l'exécution des gravures. Dumont lui demande alors de relancer son neveu à ce sujet. Elles seront prêtées dans le courant de l'année 1781.

Malgré l'ampleur de tous ces travaux, Pâris regrettait, quarante années plus tard, de n'avoir pas eu alors davantage de facilités pour effectuer ses relevés. "Lorsque j'étois [écrit-il après 1811⁴⁴³] *Pensionnaire à l'Académie de France à Rome (1771) on n'y facilitoit pas l'étude aux architectes comme on le fait actuellement. On étoit peu protégés et encore moins favorisés sous le rapport des dépenses nécessaires à l'étude; aussi ne faisions nous faire ni fouilles ni échaffauds; nous devions nous contenter de ce qui étoit visible pour tout le monde et lorsqu'il falloit employer des échelles on se réunissoit plusieurs afin d'en rendre la dépense plus légère*⁴⁴⁴. Aujourd'huy on étudie beaucoup mieux parce qu'on est mieux traité. Nos chambres avec une petite table et une chaise, nous offroient un lit pour lequel le directeur nous retenoit 60 livres sur les 300 livres que le gouvernement nous donnoit par année : tout ce qui pouvoit nous être utile d'ailleurs étoit laissé à notre charge. Les Pensionnaires ont actuellement cinq années au lieu de trois⁴⁴⁵; tout l'ameublement nécessaire; de grandes tables à dessin, des règles, des planches, &c, &c. De plus on paye les fouilles, les échaffauds, les échelles, et on leur donne en sus 1 500 f. par an⁴⁴⁶! Peut-être abuse-t-on de ces facilités! Lorsqu'en 1807, j'étois Directeur de cet établissement, je fus invité par le Gouvernement Romain à faire remblayer à Capo di Bove une fouille qu'un pensionnaire y avoit fait faire il y avoit plusieurs années⁴⁴⁷: de quelle utilité pouvoit-elle être dans ce lieu ? Il n'en est pas

⁴⁴² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 83-84.

⁴⁴³ "Etudes d'Architecture", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. XXIX.

⁴⁴⁴ Nous avons vu, plus haut, Pâris et Raymond louer ensemble des échelles.

⁴⁴⁵ Sur ce point de règlement , cf. *P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz*, 1988, pp. 15 et suiv., particulièrement pp. 49-59.

⁴⁴⁶ L'article 1^{er} du règlement du 23 janvier 1803 dit exactement : "[...] il est alloué à chaque pensionnaire pour sa pension pécunière et annuelle, payable par le Directeur de l'Ecole, une somme de douze cent francs, soit pour son entretien personnel, soit pour les dépenses résultant des travaux d'émulations et d'études particulières, soit enfin pour celles qu'il voudra faire hors de Rome. Les frais résultant des travaux ordonnés pour la 4^{ème} année [relevé détaillé et restitution] seront supportés par la République" (AABA, B 19, fasc. 5, règlement transcrit dans *P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz*, 1988, pp. 55-57).

⁴⁴⁷ Il s'agit d'une fouille effectuée en 1805 pour A. Grandjean de Montigny, aux pieds du tombeau de Cecilia Metella. Le 5 juin 1805 Grandjean s'est fait rembourser, par Suvée, les 23 piastres qu'il avait avancées pour cette fouille (*Correspondance des*

de même de celle qu'a fait faire M. Ménager au temple d'Antonin et de Faustine en 1809⁴⁴⁸, et de celle que M. Chatillon a fait opérer ici [au portique d'Octavie] en 1811⁴⁴⁹. On pouvoit y faire des découvertes utiles à l'architecture".

Pâris, vers 1811, est devenu aigre et quelque peu de mauvaise foi. Certes on connaît sa méfiance relative à tout ce qui n'est pas strictement architectural. Mais en quoi les fouilles de Grandjean de Montigny différaient-elles vraiment de celles qu'il avait menées, juste à côté, au "Cirque de Caracalla"? Ecouteons le rapport de Suvée à la Classe des Beaux-Arts du 31 août 1805⁴⁵⁰, concernant le tombeau de Cecilia Metella: "M. Grandjean a été à même de faire connaître ce monument avec plus d'exactitude que ceux qui avant lui en ont donné les dessins, par les fouilles que j'ai fait faire du côté de la voie Appienne, puis sur le flanc oriental. Ce n'est qu'à 23 pieds de profondeur que nous avons trouvé d'une part la voie consulaire et de l'autre les voûtes des chambres sépulcrales. Si mes efforts n'ont pas obtenu tout ce que je désirais pour la connaissance parfaite de ce monument⁴⁵¹, au moins mes soins et le courage de M. Grandjean ont été payés par des résultats satisfaisants; il en a fait le plan du soubassement, celui de la partie circulaire, l'élévation et la coupe, puis la vue pittoresque".

LE VOYAGE À NAPLES DE 1774

Du voyage effectué par Pâris à Naples et dans la Campanie à la fin de son pensionnat, nous savons seulement par le texte qui le relate, intitulé

Directeurs, Nouvelles série, Rome, 1984, vol. II, t. II, 2, p. 660). En 1807 Pâris dut effectivement dépenser 5 fr 20 pour faire reboucher cette fouille, à la demande du Camerlingue (AAFR, carton 12). Le même carton contient la demande d'autorisation de fouille adressée à A. Canova par Grandjean de Montigny en 1803-1804 probablement. Cf. *P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz*, 1988, p. 173.

⁴⁴⁸ Sur la fouille de J.-Fr. Ménager, cf. *P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz*, 1988, pp. 181-183. Ménager avait obtenu l'autorisation de relever le temple d'Antonin et Faustine le 14 mai 1807, ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 9, fasc. 225.

⁴⁴⁹ Dans notre étude des fouilles préalables aux "Restaurations" des pensionnaires (*P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz*, 1988, pp. 173-174) nous n'avions pas repéré celles de A.-M. Chatillon. Chatillon a effectivement envoyé, en 1811, une étude du portique d'Octavie (cf. *P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz*, 1988, p. 397).

⁴⁵⁰ *Correspondance des Directeurs, Nouvelle série*, Rome, 1984, vol. II, t. II, 2, p. 697.

⁴⁵¹ Sans doute Suvée espérait-il mettre au jour des statues ou des antiquités quelconques ?

"Route de Rome à Naples"⁴⁵², qu'il a probablement eu lieu durant un été, entre juillet et septembre. En effet, ce texte commence ainsi: "Comme le mauvais air règne sur cette route pendant le mois de juillet, d'août et de septembre, on se risque peu à entreprendre ce voyage pendant cette saison. On recommande surtout à ceux qui y sont obligés de ne pas dormir à Piperno [Priverno], Terracine et Fondi : le danger est moins grand à Velletri, à Mole de Gaëte [Formia] et à Capoue. Il est encore prudent de ne pas souper ou très peu. C'est le parti que nous avons pris et nous nous en sommes bien trouvés"⁴⁵³.

C'est ensuite par éliminations que cet été peut être daté comme étant celui de 1774. L'existence d'un premier voyage en 1774 est attestée par une mention "La 1ère fois en 1774" dans le commentaire d'une planche des "Etudes d'Architecture"⁴⁵⁴. Pâris est ensuite retourné deux fois à Naples, en 1783 et en 1807. Or pour ces deux derniers voyages nous possédons des récits explicitement datés⁴⁵⁵. Il faut donc en conclure que le seul non daté est celui de 1774⁴⁵⁶. Cette déduction est confirmée par le fait que le texte qui suit la "Route de Rome à Naples" s'intitule "Route de Rome à Florence" et commence le 7 octobre 1774⁴⁵⁷.

De Rome à Naples

Pâris, avec quelques compagnons (il écrit à plusieurs reprises "nous")⁴⁵⁸, quitte Rome un soir de juillet⁴⁵⁹ par la voiture publique. À Velletri, première étape, il dessine "*un arrangement de tombeaux*" dans le

⁴⁵² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12, fol. 94 v° à 140 r°.

⁴⁵³ Ms. 12 , fol. 94 v°. Un peu plus loin (fol. 95 r°) Pâris écrit: "M. Volaire [le peintre des volcans, résident à Naples] m'a assuré qu'il avait fait le voyage de Rome plusieurs fois pendant ce temps sans en être incomodé mais qu'il avait eu des compagnons de voyage moins heureux que lui, entr'autre un seigneur allemand qui en est mort".

⁴⁵⁴ Vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. XCIV (ensemble du commentaire cité plus bas).

⁴⁵⁵ Pour le voyage de 1783, il s'agit du "Voyage de Rome à Naples par les marais Pontins en 1783", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12, fol. 74 v° à 76 r°, et pour le voyage de 1807 de deux lettres envoyées à mesdames Foache et de Rumare (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 4-8) et à madame Foache (AN. 442 AP. liasse 1, III, 4).

⁴⁵⁶ Non daté explicitement, car des indices légers permettent d'appuyer notre conviction, notamment le fait que le retour de Naples a eu lieu quelques jours après le décès d'un pape, qui ne peut être que Clément XIV, décédé le 22 septembre 1774.

⁴⁵⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12, fol. 140 v° à 160 r°.

⁴⁵⁸ Nous n'avons aucun indice pour les identifier.

⁴⁵⁹ Après le 20 juillet, probablement (date où Natoire parle de lui comme s'il était présent à Rome), cf. plus bas.

jardin de la villa Lancelotti⁴⁶⁰. Il pourrait bien s'agir d'un dessin préparatoire aux deux célèbres dessins aquarellés aujourd'hui conservés au Musée de Besançon⁴⁶¹.

Il ne fait que passer à Cori, Norba, Terracine, Fondi, Mole de Gaète (auj. Formia). Après avoir passé le Garigliano⁴⁶² il arrive à Capoue, dont il n'apprécie que la cathédrale, tôt le matin. A Capoue, trouvant la voiture publique trop lente -voilà deux jours et une nuit qu'il voyage-, il prend une calèche. A la sortie de la ville il peut dessiner deux tombeaux antiques sans sortir de cette calèche⁴⁶³. En fait, ce qui l'intéresse le plus ce sont les colonnes, fragments d'architectures, inscriptions réutilisés dans les constructions modernes. Mais il n'a que le temps de les apercevoir. Après moins de trois jours de voyage, il arrive à Naples, vers midi.

Comme tous les voyageurs, il admire le site de Naples. Mais là s'arrête son admiration: "*La ville est généralement bien bâtie et faite pour donner de l'admiration à tout homme à qui la bonne architecture est inconnue. [...] Il y a peu d'églises intéressantes pour l'architecture [...]*"⁴⁶⁴. Ne

⁴⁶⁰ Ms. 12, fol. 96 r° : " [...] un arrangement de tombeaux parmi des ciprés dont l'effet est assés pittoresque. J'en ai fait une vue".

⁴⁶¹ M.-L. Cornillot, 1957, n° 114 et 115. Ces deux dessins ont été récemment publiés dans *Clisson ou le retour d'Italie*, Paris, 1990, "La création et la diffusion du modèle rustique à l'italienne", p. 44.

⁴⁶² Dans les "*Etudes d'Architecture*", vol. I, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, pl. XII, figure un "*Fragment dorique qui se voit près des ruines de Minturne au passage du Garigliano*". Il s'agit d'un entablement dorique à triglyphes et métopes ornées alternativement de sphinx et de rosaces. Nous ignorons de quel temple de Minturnæ provient ce fragment de frise, les temples connus étant situés dans la partie du site la plus éloignée de la rivière. Un croquis de cet entablement a été pris par Pâris en 1783. Aussi le dessin des "*Etudes d'Architecture*", malgré sa présence dans le vol. I, ne devrait donc pas dater de 1774.

⁴⁶³ "*Tombeau antique de l'ancienne Capoue sur la route de Capoue à Caserte. [...] J'ai dessiné deux fois ce tombeau ainsi qu'un autre plus considérable que l'on voit à peu de distance. La 1ère fois en 1774. Je n'en fit qu'un croquis sans sortir de voiture, une simple intention, où je cherchoi plus à saisir faire mon œil qu'à rendre les objets avec exactitude*", "*Etudes d'Architecture*", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. XCIV. Pourtant, il en donna des dessins précis pour le *Voyage pittoresque de Naples* de l'abbé de Saint-Non en 1782 (vol. 2, planche n° 39 [124] entre p. 245 et p. 246, "Tombeaux antiques entre Caserte et Capoue", "Paris delin. PP. Choffard sculp."), à la demande de ce dernier, mais après lui avoir suggéré de faire prendre des dessins complémentaires par les artistes qu'il envoyait à Naples (peut-être J.-L. Desprez). Nous verrons *infra*, p. 00, que lors d'un deuxième passage à Capoue en 1783, Pâris fera un relevé détaillé de ce tombeau qu'il insérera alors dans ses "*Etudes*". Il y a aussi dans les "*Observations*" à Desgodetz (BIF. ms. 1906, fol. 337 r°) un commentaire élogieux sur ces tombeaux : "Ces monuments prouvent que cette partie de l'Italie étoit habitée par des peuples riches qui déployoient beaucoup de luxe et de magnificence".

⁴⁶⁴ "*Route de Rome à Naples*", fol. 100 r°.

trouvent grâce que la chapelle Carafa (du début de la Renaissance) et la chapelle *Santa Restituta* (basilique paléochrétienne baroquisée) dans le dôme, ou l'église Saint-Philippe de Neri (église du couvent des Gerolomini, œuvre de G. Dosio)⁴⁶⁵. Un plan de cette dernière église figure dans les "Etudes d'Architecture". Pâris le commente ainsi: "Cette église est la plus belle de Naples. Elle est d'un effet léger et agréable. Les colonnes portent des arcades sur lesquelles s'élève un second ordre en pilastre, et le tout est terminé par un riche plafond en caissons. L'éclat des marbres, des peintures, et de l'or très agréablement unis y est séduisant".

Pour l'architecture napolitaine en général, Pâris précise sa pensée: "On voit que quand les architectes de ce pays ont des idées passables, ils les gâtent en les rendant!"⁴⁶⁶.

Pâris ne manque pas une occasion de reprendre sa critique des guides: "Ces Messieurs sont plains de fautes grossières qu'il seroit ennuyeux de noter. On voit cependant que l'abbé Richard a fait le premier les bœvues et que Mr. de Lalande l'a copié"⁴⁶⁷, écrit-il à propos de l'emplacement d'un tombeau dans le dôme.

"Dans la chapelle du Palais San Severo, d'ailleurs plein de mauvaises choses, on voit la statue d'une femme couverte d'un voile assés bien exécuté. L'abbé Richard qui juge toujours en dernier ressort, la préfère à celle d'un Christ mort couvert également d'un voile, quoique ce dernier morceau soit bien supérieur au premier et que ce soit une des plus belles choses qu'on puisse voir en ce genre"⁴⁶⁸.

Un des bâtiments qui attire le plus l'attention de Pâris est le palais de Donn'Anna (construit par Cosimo Fanzago au XVII^e siècle): "A l'extrémité

⁴⁶⁵ Vol. III, Fonds Pâris, ms. 478, "Table", feuille XLIII (d'après un relevé effectué en 1774). Pâris ne changera pas d'avis sur cette église: après 1813, dans ses annotations à l'*Itinéraire* de Vasi (BM. Besançon, inv. 259 922, p. 120) il écrit "C'est la plus belle", en commentaire de celui de Vasi "[...] une des plus remarquables d'Italie". C'est sans doute la présence de colonnes isolées qui le séduit. Une vue au crayon de cette église, de la main de Pâris, est conservée dans le 1^{er} vol. du "Recueil de dessins", Ch. Weiss, 1821, n° 165, BM. Besançon, Fonds Pâris, vol. 453, fol. 111). Aujourd'hui peu visitée cette église plaisait alors aux architectes de passage à Naples, et pas seulement à Pâris. En 1757, L.-Fr. Trouard ("Nottes de mon voyage", BIAA, ms. 98, fol. 38) trouve sa disposition intérieure "simple et de bonne manière". En décembre 1777 J.-L. Desprez en prit deux vues, de l'intérieur et de l'extérieur, que fit graver l'abbé de Saint-Non. Cf. N.G. Wollin, *Desprez en Italie*, Malmö, 1935, p. 35. Desprez a également dessiné les catacombes de *San Gennaro* que Pâris a visitées. En 1781 Fr.-J. Delannoy en dessine le plan dans son journal "*Voyage de Naples et de Pestum. Avril et mai 1781*" (BIF. ms. 1920).

⁴⁶⁶ "Route de Rome à Naples", fol. 101 v°.

⁴⁶⁷ Ms. 12, fol. 100 r°.

⁴⁶⁸ Ms. 12, fol. 104 r°.

*de la Montagne de Posilippe est un ancien palais qui porte le nom de la Reine Jeanne. Il étoit grand et de loin a un air conséquent qui trompe ceux qui sont assés curieux pour le voir de près et qui s'en retournent fort mécontent de cette mesure*⁴⁶⁹. Ce n'est certes pas ce passage qui témoigne de l'attention dont nous venons de parler (à moins d'y voir une critique des curieux qui n'aiment pas les ruines), mais un relevé très détaillé qui est conservé dans les "Etudes d'Architecture"⁴⁷⁰ et qui a sans doute été effectué, étant donnée l'attitude présente de Pâris, en 1783 ou en 1807⁴⁷¹. D'ailleurs le texte qui accompagne le relevé est déjà plus élogieux : "*Ruine de palais que, mal à propos, on nomme de la Reine Jeanne. Il a été construit dans un rocher, autour et dessus. La mer y entre, en sorte que l'on pouvoit arriver en bateau au pied du grand escalier. Placé en très-belle vue, l'habitation devoit être très-agréable, et sa masse, ruinée est aujourd'hui très-omposante. Il a été construit sur la fin du dix-septième siècle, par l'architecte Cosimo [Fanzago], pour une princesse de la famille Caraffa, et n'a jamais été terminé*". Evolution du goût de Pâris qui est confirmé postérieurement. Après 1813⁴⁷² il écrira : "*C'est aujourd'hui une ruine qui mérite d'être vue et parcourue*".

Pâris ne s'intéresse pas qu'à l'architecture. Au palais de Capodimonte il apprécie les collections de vases "étrusques", les camées et les intailles. Amateur de musique il va au théâtre *San Carlo*: "*Le Grand Théâtre Royal de St Carlo tient au Palais. Ce théâtre*⁴⁷³ *n'a rien de remarquable que sa grandeur. Je n'y ai éprouvé aucun plaisir, soit du côté de l'architecture soit du côté du spectacle. Quoiqu'il y ait des châtrés comme à Rome, les rôles de femmes sont remplis par des femmes mêmes. Celles qui y jouoient alors m'ont fait regretter nos petits Musici de Valle et d'Argentine, où on a au moins le plaisir de l'illusion au lieu que les mauvaises chanteuses de Naples ne laissoient que trop voir la réalité*"⁴⁷⁴.

⁴⁶⁹ Ms. 12, fol. 105 r°.

⁴⁷⁰ Vol. VI, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 481.

⁴⁷¹ Datation confirmée par la présence dans le vol. VI des "Etudes" qui regroupe plutôt des dessins postérieurs à 1771-1774.

⁴⁷² Annotation dans l'*Itinéraire* de G. Vasi (BM. Besançon, inv. 259 922, p. 96).

⁴⁷³ Construit en 1737.

⁴⁷⁴ Ms. 12, fol. 103 v°.

Pompéi

Après Naples, les environs, mais comme l'écrit insolemment Pâris : "Avant de visiter les environs de Naples nous voulûmes nous débarasser du voyage de Pestum qui en est à 60 milles. Comme on passe en y allant devant Pompeïa nous nous y arretames afin d'expédier cet objet et n'être pas obligé d'y revenir"⁴⁷⁵. Voici d'abord quelques extraits de la visite de Pompéi⁴⁷⁶ : "Le hazard a procuré la découverte de cette ville. Des paisans en creusant pour des plantations d'arbres trouvèrent une statue de Mercure et plusieurs autres choses. Le gouvernement en ayant été instruit y fit fouiller⁴⁷⁷ et on reconnu facilement que l'édifice dans lequel on entra étoit contigu à d'autres et faisoit partie d'une ville qu'on reconnu par les inscriptions. Dans les commencemens on remplissoit les lieux où on avoit fouillé. Aujourd'huy on laisse à découvert les Edifices les plus interressans⁴⁷⁸. On entre d'abord dans une manière de place enfermée par une collonade derrière laquelle sont de petites habitations fort ressemblantes à des casernes. Les colonnes sont petites, de brique revêtues de stuc et peintes en rouge. Elles sont canellées de la moitié en haut, les unes plus hauts d'autres plus bas. L'exécution avoit été fort négligée. Sur plusieurs de ces colonnes sont gravés des noms et de petites charges de soldats, ce qui semble indiquer que ce lieu leur servoit d'habitation⁴⁷⁹. On a trouvé dans une des chambres qui sont derrière la colonnade, des squelettes dans les caves, ce qui fait conjecturer que cet endroit servoit de prisons. A l'extremité de cette place on trouve l'entrée (sur la porte duquel est encore l'inscription) d'un théâtre dans lequel on

⁴⁷⁵ Ms. 12, fol. 106 v°. Que Pompéi puisse se visiter rapidement, Pâris devait le savoir par Bergeret et Fragonard qui avaient effectué le voyage de Naples en mai-juin 1774.

⁴⁷⁶ Ms. 12, fol. 107 r°-108 r°.

⁴⁷⁷ Ces premières fouilles de Pompéi datent de 1748.

⁴⁷⁸ Sur ce problème cf. P. Pinon, "Comment fouillait-on au XVIII^e siècle et au début du XIX^e ?", dans *Archéologia*, n° 158, 1981, pp. 16-26, et Volume III, à propos de Pompéi et d'Ostie.

⁴⁷⁹ Jusqu'au milieu du XIX^e siècle le portique ici décrit a été considéré comme une caserne de soldats, ou comme un camp de gladiateurs. Depuis on a établi qu'il s'agissait tout simplement du portique qui traditionnellement sert de dégagement aux théâtres, et est toujours situé derrière la scène. Pour ce qui concerne l'histoire des fouilles de Pompéi, cf. P. Pinon (et L. Mascoli, S. de Caro, G. Vallet, F. Zevi), *Pompéi, travaux et envois des architectes français au XIX^e siècle*, Rome, 1981, "Architectes, antiquaires et voyageurs français à Pompéi, milieu XVIII^e siècle, fin XIX^e siècle", pp. 3 et suiv., et "Catalogue", pp. 111 et suiv..

n'a pas encore fouillé⁴⁸⁰. Près de celui là en est un autre⁴⁸¹ derrière lequel est le temple d'Isis. Avant d'y arriver on traverse une maison particulière⁴⁸². Elle est petite mais bien disposée. La cour est terminée par deux petites colonnades. Le milieu de la cour est pavé de grandes tables de lave et plus profonde que le reste qui incline vers le milieu dans une citerne d'où on la tiroit par un petit puits très étroit n'ayant guère que 15 pouces de diamètre.

[...] *La petite rue qui va en descendant conduit dans une plus grande, de chaque côté de laquelle sont des trottoirs plus élevés d'environ 8°. que le reste de la rue. La première porte qu'on y trouve à gauche introduit dans le temple d'Isis. Ce temple plus singulier que beau ne laisse pas d'être interressant⁴⁸³. Il est élevé au milieu d'une cour environnée d'une colonnade dans le même goût et de la même exécution que celle de la place qu'on trouve en entrant. Les deux colonnades du milieu en face du temple sont à moitié renfermées dans des pilastres carrés. A droite est un petit temple d'environ cinq pieds de long sur huit de large compris les murs. Sa face est décorée de quatre pilastres avec des arabesques fort jolies. La frise est ornée de petites figures en bas relief et dans les deux entre pilastres latéraux sont des figures debout dans le style égyptien aussi en bas relief avec des autels devant qui sont réels. Devant l'entre pilastres droit est un grand autel sur lequel se faisoient selon toute apparence les sacrifices⁴⁸⁴. Il a 4p. quarré. Le dedans de ce petit temple contient un*

⁴⁸⁰ Quelques fouilles dirigées par F. La Vega avaient commencé en 1765, mais elles n'avaient abouti, en 1778 (date du relevé de J.-A. Renard publié par l'abbé de Saint-Non) qu'au dégagement du sommet de la *cavea* et de la partie centrale de la scène.

⁴⁸¹ Il s'agit de l'*Odéon* fouillé en 1793-1795 seulement.

⁴⁸² Pâris en donne un plan schématique (fol. 107 v°) [fig. 303] que l'on a des difficultés à identifier avec les relevés postérieurs (comme celui de A. Blouet en 1825, plan conservé à l'Ecole des Beaux-Arts, *P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz*, 1988, n° 48, reproduit p. 191, celui de P.-E. Bonnet en 1858, plan conservé à l'Ecole des Beaux-Arts, reproduit p. 311 dans *ibid.* ou encore le récent plan de H. Eschebach, *Die Städtauliche Entwicklung des antiken Pompeji*, Heidelberg, 1970). Il s'agit d'une petite maison à *atrium* sans *alæ* précédée d'un portique donnant sur un espace libre. Ce que Pâris a pris pour des bases de colonnes n'est probablement que fragments de murs, éventuellement de chambranles. Gardons-nous cependant de juger le dessin de Pâris, la fouille étant peut-être alors incomplète, et Pâris dessinant, comme nous allons le voir, de mémoire.

⁴⁸³ Un plan et deux élévations schématiques complètent la description du temple d'*Isis* (fol. 108 r°) [fig. 307].

⁴⁸⁴ Pâris possédait dans sa collection un dessin aquarellé de J.-L. Desprez représentant une cérémonie de sacrifice dans le temple d'*Isis* à Pompéi (Catalogue de 1806 -BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3-, n° 108; *M.-L. Cornillot*, 1957, n° 24). Desprez est allé à Pompéi en 1777 et en 1778-1779 (cf. N.G. Wollin, *op. cit*, p. 36 et

degré qui descend dans un souterrain dans lequel se faisoient les purifications. A l'opposite de ce petit temple est un endroit où on enterroit les cendres des victimes. [...]

De ce temple d'Isis, dégagé en 1765-1766, Pâris est certainement un des premiers à avoir donné le plan. En effet, le plan et les quelques croquis dispersés dans la "Route de Rome à Naples"⁴⁸⁵, Pâris les a rassemblés et mis au net pour former une planche de ses "*Etudes d'Architecture*" (vol. II, pl. CV). Ce n'est pas seulement cette analogie qui nous fait dater cette planche comme immédiatement postérieure au voyage de 1774 (alors que le vol. II est censé rassembler des dessins postérieurs à 1783), mais aussi le fait que sur la planche CVII des mêmes "*Etudes*"⁴⁸⁶, planche datée de 1778, Pâris a noté: "*J'ai placé ici ce dessin ainsi que le suivant [ils représentent le plan du temple d'Isis et le tombeau dit "de Mamméa" à Pompéi], les croyant plus exact que le précédent que j'ai fait en quelque sorte furtivement et de mémoire; tandis que les artistes qui accompagoient Mr. Denon ont eu toutes facilités pour lever ces Plans et tous leurs détails*". Les dessins [fig. 264] en question ont été levés par J.-A. Renard, en 1778 donc⁴⁸⁷, quand ce pensionnaire architecte à Rome (depuis 1774) fut recruté par Vivant Denon pour le compte de l'abbé de Saint-Non.

Après le quartier des théâtres, Pâris visite le quartier de la *Via Consolare* qui prolonge à l'intérieur de la ville la Voie des Tombeaux: "*On se transporte de là à une extremité de la ville où se trouvent plusieurs maisons particulières dans leur entier. On voit dans une qui est à gauche de la rue de bien jolies peintures. [...] Ensuite se trouvent des deux côtés de la rue, qui a ses trottoirs de deux côtés, plusieurs boutiques. On voit à une extremité d'un mur d'appui qui faisoit le comptoir, le fourneau dans lequel on faisoit la cuisine. L'intérieur de la boutique est peint en arabesques avec des figures de serpens et d'autres animaux. Sur le piédroit qui sépare cette boutique de la suivante, on voit un Phallos en*

suiv.). Il possédait également une autre vue pittoresque de ce temple par Desprez dessinée en janvier 1779 (Catalogue de 1806, n° 108; *M.-L. Cornillot, 1957*, n° 23). Ces deux vues, et d'autres, toujours d'après Desprez, ont été gravées pour l'abbé de Saint-Non, *Voyage pittoresque* [...], *op. cit.*, vol. I, pl. 75-74.

⁴⁸⁵ Ms. 12, fol. 108 r° à 109 v°.

⁴⁸⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, vol. II.

⁴⁸⁷ Ils sont signés et datés : "J.A. Renard Arche 1778". Renard a également dessiné et signé la planche CVIII, intitulée "*Fragment du temple d'Isis*", gravée pour le *Voyage pittoresque*.

terre cuite⁴⁸⁸ qui vraisemblablement servoit d'enseigne, tant les mœurs de ce tems étoient différentes des nôtres⁴⁸⁹.

Puis, à l'extérieur de la ville, Pâris se rend à la villa de Diomède : "Un des édifices les plus interressans de Pompeïa est une maison de campagne stuée à un quart de mille de la ville. Elle étoit considérable et appartenoit selon toutes appartence à quelqu'un de distingué"⁴⁹⁰. Suit une description pièce par pièce, qui ne permet cependant pas de saisir la distribution de la maison autour du péristyle central. Pâris s'attarde sur les peintures : "[...] dans de grandes parties d'arabesques, on voit de petits paysages, des tableaux de fruits, de soiseaux, des poissons d'une vérité étonnante. Tout y est peint jusqu'au socle sur lesquels on a représenté des plantes et des fleurs d'une couche franche et bien conservé"⁴⁹¹.

Ensuite Pâris décrit un temple grec, qui devrait être celui du forum Triangulaire. La seule chose curieuse, c'est qu'il le décrive après être allé à la villa de Diomède⁴⁹², alors qu'il se trouvait à côté quand il a visité le "Camp de Soldats". "Il étoit environné d'une colonnade d'ordre dorique à la manière grecque, élevée sur de grandes marches de 18°. de haut; mais à la face du temple on y voit une saillie formée de degrés moitié des précédents pour en faciliter l'accès, ce que je n'ai remarqué qu'à ce seul édifice. L'entablement est composé mais n'est pas beau. Tout à côté on descend dans la maison dont j'ai parlé⁴⁹³. Elle étoit près des murs de la ville qu'on apperçoit à côté. Une ouverture qui est à une muraille découvre une lave qui a pénétré jusque là où vraisemblablement elle s'est arrêtée. On voit dans la cuisine de cette maison dans laquelle il faut descendre beaucoup, une femme morte à côté d'un grand vase de la forme de nos écuelles ordinaires mais d'environ 3 1/2 de diamètre. Une autre particularité de cette cuisine est une vapeur semblable à celle de la Grotte du Chien. Elle est si forte en certains tems qu'elle suffit pour tuer un

⁴⁸⁸ Reproduit ms. 12, fol. 109 v° et aussi pl. CV du vol. II des "Etudes d'Architecture".

⁴⁸⁹ Ms. 12, fol. 109 r° et v°.

⁴⁹⁰ Ms. 12, fol. 111 r°, avec un plan schématique.

⁴⁹¹ Ms. 12, fol. 111 v°.

⁴⁹² "On va de là à une autre maison avant laquelle on trouve un temple dont il n'existe que le plan et les fragments des colonnes et des entablemens", ms. 12, fol. 112 r°. Découvert en 1765, le Temple grec fut progressivement dégagé entre 1775 et 1813 (cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, pp. 174-175). Pâris n'en vit donc effectivement que la partie antérieure, comme le montre son plan schématique (fol. 112 r°, également).

⁴⁹³ Cf. note précédente. Il s'agit de la maison VIII. 2. 39.

homme. Un malheureux Cordelier qui y étoit descendu pour un besoin en fit une expérience funeste"⁴⁹⁴.

Pâris n'a d'ailleurs jamais manqué de noter ce qui avait un rapport avec la nature volcanique des lieux et l'éruption de 89 de notre ère. A propos de la villa de Diomède, il parle des squelettes trouvés dans le jardin, " [...] d'onze personnes, dont une qui tenoit une clef avoit au doigt un anneau d'or marque de distinction dans ces tems. Le jardin est environné d'un portique en arcades sous lequel est un souterrain qui tourne tout autour. On y voit les os de 22 personnes qui s'y étoient réfugiées; ils s'étoient fait contre le mur, avec des solives et des planches, une manière de retranchement derrière lequel ils furent étouffés"⁴⁹⁵.

Après avoir annoncé qu'il voulait se débarrasser de la visite de Pompéi, Pâris ne la quitte qu'à regret: "*On ne peut se lasser de parcourir ce qui est découvert de cette ville. Toutes les choses qui s'y trouvent se portent au Museum de Portici. On lève exactement tous les Edifices qui se gravent ensuite. Ce recueil sera une chose bien précieuse [sic] pour les amateurs de l'antiquité*"⁴⁹⁶.

Pâris lui-même a peu dessiné, et nous savons pourquoi. Dans les "*Etudes d'Architecture*" nous trouvons les plans de six maisons de Pompéi mais, bien qu'aucune des planches CIX (2 planches sous ce numéro) ou CX (2 planches sous ce numéro également) ne soit datée, le "*Catalogue de [...] mon cabinet*" de 1806⁴⁹⁷ indique pour le supplément au 1^{er} volume des "*Etudes d'Architecture*", composé de dessins réalisés entre 1806 et 1809, quatre planches (alors numérotées XXI à XXV) représentant des maisons de "*Pompeïa*", et donc prouve que ces plans ont été levés en 1807 (l'une d'elle, d'ailleurs, la maison de Championnet a été dégagée en 1799). Par contre le plan du grand théâtre (pl. CVI) [fig.] pourrait dater du second voyage en 1783⁴⁹⁸ puisque le petit théâtre, dont le dégagement a été achevé en 1793, est indiqué comme non encore fouillé, à moins que Pâris, volontairement, ne l'ait pas dessiné. Mais il pourrait également dater de 1807, la fouille du grand théâtre n'ayant été achevée qu'en 1798.

⁴⁹⁴ Ms. 12, fol. 112r°-112 v°.

⁴⁹⁵ Ms. 12 , fol. 111 v° et 112 r°, avec un croquis en coupe [fig. 306].

⁴⁹⁶ Ms. 12 , fol. 112 v°.

⁴⁹⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 9 (sur retombe).

⁴⁹⁸ Le fait que ce plan soit inséré dans le vol. II des "*Etudes*" plaide plutôt pour le second voyage.

Pæstum

Sur la route de Pompéi à *Pæstum*, Pâris visite Nocera de Pagani : "On voit à Nocera un temple antique qui sert aujourd'hui d'église⁴⁹⁹. L'extérieur est totalement défiguré mais l'intérieur est presqu'entier. Il est circulaire. La voûte du milieu est portée par des colonnes corinthiennes accoulees sur les rayons du cercle comme celles de St. Constance à Rome"⁵⁰⁰.

"On trouve après Nocera le village de la Cave où l'année dernière un tiphon fit périr 700 personnes en entraînant des rochers de la montagne voisine qui écrasèrent une quantité de maisons. On voyoit encore le trou de ce ravage. Nous arrivames ensuite à Vietri qui est à deux milles de Salerne. Vietri est le dernier endroit où on peut alors dormir en sûreté. Tout ce qui étoit au delà Salerne même est empesté par le mauvais air. Ainsi il falloit le jour suivant aller voir Pestum qui est à 25 milles et revenir coucher à Vietri n'y ayant pas moyen de s'arrêter ailleurs sans courir [le] risque d'attraper une fièvre dont les suites sont ordinairement funestes ; comme nous étions arrivés de bonne heure nous allames à pied voir la ville de Salerne. [...] Nous retournames par mer à Vietri après avoir rendu visite à un anglais ami de Mr. Steven qui étoit avec nous⁵⁰¹. Il étoit à bord d'un vaisseau de sa nation qui faisoit quarantaine pour avoir été abordé par un turc.

A 14 Milles de Salerne on quitte la grande route et on va par un chemin qui doit être impraticable dans les mauvais tems. Le pays est sec et stérile et n'a rien d'interessant.

Pestum nommé depuis Posidonia est est peu éloigné de la mer. Cette ville doit son origine aux grecs comme toutes celles de cette côte. L'enceinte de ses murs qui subsistent encore en partie formoit un carré ou tout au moins un rectangle. La construction des murs ainsi que la forme d'une porte de la ville qui existe encore ressemble parfaitement aux murs et à la Porte de l'ancienne ville Falerie⁵⁰², mais ce qui interresse ceux qui font ce voyage sont trois temples dont celui du milieu [temple d'Héra II] est presque dans son entier.

⁴⁹⁹ Il s'agit de l'église *Santa Maria Maggiore* ou *della Rotonda*, qui est un ancien baptistère paléochrétien, probablement du V^e siècle.

⁵⁰⁰ Ms. 12, fol. 113 r°.

⁵⁰¹ Steven s'était sans doute joint à la compagnie à partir de Naples, pour l'excursion de *Pæstum*.

⁵⁰² Il existe un dessin de Pâris de cette porte, dans les "*Etudes d'Architecture*", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. CXVIII.

L'aspect de ces temples est ce que j'ai vu de plus imposant. Ils sont d'ordre dorique. Les colonnes qui sont sans base n'ont guerre que 4 diamètres ["J'ai mesuré celui du milieu"] de hauteur ayant 6 p. 3°. de diamètre et 26 p. de hauteur. Le chapiteau des colonnes est composé d'un tailloir très saillant, d'une moulure ensuite qui tient lieu de notre quart de rond mais qui ne lui ressemble pas étant très aplatie. Il y a ensuite quatre petites baguettes après lesquelles naissent les canelures qui continuent jusqu'en bas au nombre de 24⁵⁰³.

Dans la "Route de Rome à Naples" se poursuit une description détaillée des temples de Pæstum sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir⁵⁰⁴. "Après cela on trouve des fondations qui indiquent une rue et ensuite un théâtre dont il n'existe que le plan. Après le théâtre on trouve une rue qui traversoit la ville et correspondoit à la porte existante"⁵⁰⁵.

Après avoir vu le troisième temple (le temple de Cérès) Pâris peut écrire : "Ces précieux monumens méritent bien le pénible voyage qu'on fait pour les voir. Aucun des plus beaux morceaux de l'antiquité, la rotonde [le Panthéon] même ne produisent un effet aussi imposant. Il y règne, surtout dans le plus grand, une harmonie dans le parti qu'on y a pris qui fait que quoique les proportions soient de celles auxquelles nos yeux ne sont pas accoutumés on y est point révolté ou choqué de la grosseur des colonnes, de la hauteur de l'entablement &c. Le tout plaît, du moins c'est l'effet que j'y ai éprouvé. Le peu d'habitans qu'on voit en ce lieu portent l'empreinte de l'air infect qu'ils respirent. L'eau qu'on y boit est saumâtre, et il faut être bien amateur de l'antiquité pour s'arretter dans un endroit où tout porte les marques de la désolation et de la maladie, et où d'ailleurs on ne trouve ni à boire ni à manger.

Il est à observer que malgré la chaleur du climat on trouve de la glace partout dans les lieux fréquentés. Tous les paysans y font rafraîchir leur vin et leur eau avant de boire. Ils assurent que cette pratique est nécessaire à leur existance et un préservatif contre la mauvaise qualité de l'air en été. D'ailleurs, quoiqu'extremement grossiers, ils vivent tous dans une aisance qui se remarque dans leurs vêtemens et dans leurs habitations. On [voit] dans les villages que j'ai vu sur cette route des maisons qui feroient honneur à des villes, du moins à l'extérieur⁵⁰⁶.

503 Ms. 12 fol. 113 v° - 115 v°.

504 Cf. Volume III, "Pæstum".

505 Ms. 12, fol. 118 r°.

506 Ms. 12, fol. 118 v° à 119 v°.

Suivent, dans la "Route de Rome à Naples", au fil de voyage de retour à Naples, des considérations diverses (notamment sur la superstition) et un long développement sur le Vésuve, points sur lesquels nous reviendrons⁵⁰⁷, puis une description du théâtre d'*Herculaneum*. et du musée de Portici.

Herculaneum

"Autant on a de plaisir à visiter les ruines de Pompeïa autant on en a peu à voir celles d'Erculée. On n'y voit rien qu'au flambeau le théâtre et la seulle partie qui n'ait pas été recomblée car on rempli à fur et à mesure qu'on fouille⁵⁰⁸. Il faut sçavoir le plan de ce théâtre pour s'y reconnoître. On a laissé un puit ouvert au dessus des gradins dans l'endroit même où se fit la première découverte. On a dégagé le corridor et une portion de la décoration extérieure. Elle étoit en arcades ayant entre deux des pilastres canelés en stuc. Les chapiteaux en sont mauvais et fort semblables à ceux du temple d'Isis à Pompeïa. Le proscenium et une partie de la scène sont en entier. On voit les piédestaux sur lesquels étoient les chevaux dont un possédé par le Museum du Roy.[...] On remarquera derrière la scène l'empreinte d'un visage d'une statue de femme qui est resté dans la lave"⁵⁰⁹.

Le Museum de Portici

Sur le chemin du retour passe aussi à Portici. "Portici où le roy a une maison de plaisance est bâtie sur la ville d'Herculéa. Le Museum où est renfermé tout ce qu'on trouve d'interessant tant dans cette ville qu'à Pompeïa est à côté du palais du roy. Cest sans contredit le plus riche qui existe dans ce genre. On ne finiroit pas et il faudroit y avoir été souvent si on vouloit rapporter tout ce qu'il y a de beau. On voit dans la cour un cheval de bronze de grandeur naturelle élevé sur un piedestal. C'est le seul qui soit resté entier d'un quadriga dont on a retrouvé les têtes et diverses portions fondues ou abimées par la lave"⁵¹⁰. Pâris décrit ensuite

⁵⁰⁷ Cf. Volume II, "L'intellectuel", "L'encyclopédiste".

⁵⁰⁸ Sur le système des fouilles d'*Herculaneum*, cf. Ch.-Ch. Parlow, *Ridiscovering Antiquity. Karl Weber and the Excavation of Herculaneum, Pompeii, and Stabiae*, Cambridge, 1995.

⁵⁰⁹ "Ms. 12, fol. 126 r°-v°.

⁵¹⁰ Ms. 12, fol. 122 r°.

les antiquités exposées dans les différentes pièces du Museum⁵¹¹. Il remarque surtout deux tables rondes avec des pieds à tête de lion et à patte de griffon, dont il prend un croquis [fig. 308], des lampes à huile en bronze ou en terre cuite (il en aura dans sa collection), des bouilloires (avec un croquis encore) [fig. 309]. Il n'oublie pas de s'intéresser aux jarres encore pleines de graines, de fruits, de légumes, encore avec leurs étiquettes. Il décrit le "métier" spécialement fabriqué par un religieux⁵¹² pour dérouler les rouleaux de papyrus brûlés. Il évoque rapidement les statues (notamment un "*faune endormi*"), sculptures dont il regrettera pourtant tellement le départ en 1807 (elles ont été emportées en Sicile avant l'arrivée des Français en 1799).

Par contre, pour Pâris, "*le Palais du Roy à Portici* [œuvre d'Antonio Canevari] n'a rien d'intéressant en lui-même et l'architecture en est fort mauvaise"⁵¹³.

Pouzzoles

Après être retourné à Naples, Pâris et Steven, entreprennent une excursion dans les Champs Phlégréens. A Pouzzoles il visite les vestiges antiques qui se trouvent dans le dôme⁵¹⁴, des inscriptions ou des statues disséminées dans la ville, et surtout le "*temple de Sérapis*", un *macellum* longtemps pris pour un temple à cause de la qualité de son architecture et de la découverte en 1750 d'une statue de Sérapis.

"Au milieu d'un cour quarrée environnée d'un colonnade derrière laquelle étoient les chambres des prêtres s'élevait un temple circulaire porté sur un cercle de colonnes de 2 p. 6°. de diamètre. Il étoit porté par un stlobate dans lequel étoit compris les degrés pour monter au temple. Devant chaque colonne étoit un piédestal avec une inscription et entre deux piédestals un vase cylindrique de marbre où s'enfermoient les entrailles des victimes. Au milieu de ce temple [illisible] voit dans le pavé une rose ouverte par où s'écouloient et les eaux de pluye et le sang et graisse des victimes qu'on y bruloit, comme on voit encore dans le pavé, entre ce temple et la colonnade, les anneaux de bronze où s'attachoient les

⁵¹¹ Ms. 12, fol. 122 r°-125 v°.

⁵¹² Ms. 12, fol. 122 r°-126 v°.

⁵¹³ Ms. 12, fol. 126 v°.

⁵¹⁴ Il s'agit d'un temple certainement dédié à Auguste sur lequel a été construit le dôme, cf. P. Sommella, *Puteoli. Studi di storia antica. II. Forma e urbanistica di Pozzuoli romana*, Napoli, 1980, p. 72. Ces vestiges avaient été dessinés par Giuliano da Sangallo.

victimes. Je pense que ce que je nomme temple d'après les autres étoit proprement l'autel, environné d'une colonnade, mais sans voûte au dessus, étant difficile d'en imaginer une de ce diamètre portée par un seul rang de colonnes. Comment cela ce terminoit-il ? Ce qu'il y a de vrai c'est qu'il n'existe en pied que le stilobate avec ses piédestaux et vases qui l'environnoient. On voit les bases des colonnes, une desquelles est encore renversée à côté de la place qu'elle occupoit"⁵¹⁵.

Pâris visite aussi la jetée antique qu'il appelle "Pont de Caligula"⁵¹⁶. "Il y a aussi, outre ces antiquités à Pouzol un amphithéâtre fort ruiné. C'est celui où Saint Janvier et ses diacres furent donnés en spectacle et livrés aux bêtes féroces. On a érigé en chapelle l'endroit où ils furent en prison qui est sous les portiques même de cet amphithéâtre. On voit aussi près de là un acqueduc antique"⁵¹⁷.

Dans les environs Pâris ne manque pas la "Solfatare" et la "Grotte du Chien"⁵¹⁸ : "Cette grotte qui n'a plus que neuf pieds d'enfoncement dans la montagne contient une vapeur si mortelle qu'un malheureux chien qu'on y couche de force y perd tout sentiment au bout d'un couple de minute après des espèces de convulsions"⁵¹⁹.

Ensuite Pâris a effectué une petite croisière de Pouzzoles à Baïes, faisant escale dans le lac d'Averno pour explorer la "Grotte de la Sibille" (galerie souterraine antique mettant en relation les lacs d'Averno et Lucrino), puis à Baïes pour voir les "Etuvés de Tritoli". "Ces étuvés qu'on nomme aussi Bains de Néron⁵²⁰ sont creusés dans le tuf. Je n'ai pu aller qu'à une trentaine de pas de l'entrée. La chaleur y est si grande que malgré la précaution que je prenois de me baisser pour respirer un courant d'air frais qui s'insinue de l'extérieur, je ne pus pénétrer plus avant. A l'extrémité de cette grotte est une source d'eau dont l'eau est si chaude que les œufs y cuisent. Un homme du pays se dépouille et va puiser

⁵¹⁵ Ms. 12, fol. 128 v°-129 r°.

⁵¹⁶ Cf. P. Sommella, *op. cit.*, p. 74.

⁵¹⁷ Ms. 12, fol. 130 v°. Il devrait plutôt s'agir d'une citerne, cf. P. Sommella, *op. cit.*, p. 58.

⁵¹⁸ Grotte effectivement connue sous le nom de *Grotta del Cane*.

⁵¹⁹ "Ms. 12, fol. 132 r°.

⁵²⁰ Il s'agit des "Stufe di Nerone", sudatoires naturels, situés à la "Punta dell'Epitaffo" (cf. A. Maiuri, *Les Champs Phlégréens*, Roma, 1959, p. 68). L'*Itinéraire instructif de Rome à Naples* de G. Vasi (Rome, éd. 1826, p. 205) les appelle "Etuvés de Tritola". Il existe de ces bains de nombreuses gravures, de A. Cardon d'après G. Bracci, de G. Volpati d'après G.-B. Natali, ... etc. (cf. *Itinerari archeologici a Napoli e dintorni*, Napoli, 1983, n° 26 et 27). Pâris en a donné un plan, pris en 1807 sans doute, lors d'un second passage à Baïa, dans ses "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. CXXIV.

*l'eau à la source même, il revient tout halletant, fondant en eau, pouvant à peine respirer. Nous mangeâmes les œufs qui étoient cuits très à point. Au niveau de ces étuves sont différentes cellules contenant des massifs de maçonneries pour y poser des lits dans la saison où les gens du pays ont coutume de venir prendre les bains*⁵²¹. Ces bains firent une telle impression sur Pâris qu'en 1807 une des raisons qui le poussa à vouloir revenir à Naples était l'idée de s'y baigner. De là il monte visiter les ruines de Baïes, les "temples de Diane, de Mercure, de Vénus, d'Hercule etc.", c'est-à-dire les grandes salles circulaires des thermes monumentaux de l'antique Baïe, puis le "*Tombeau d'Agrippa*", sorte d'exèdre-nymphée pouvant servir de théâtre.

Pâris et Steven renoncent à pousser jusqu'à Cumes à cause de la pluie. Sur la route du retour ils passent dans "*la Grotte du Pausilippe, aux flambeaux*", visitent le "*Tombeau de Virgile*".

Pâris a eu l'occasion, après son retour en France, de faire graver pour l'abbé de Saint-Non, certains de ses dessins et relevés pris à Pœstum et à Pouzzoles. Les temples de Pœstum sont présents dans deux planches du *Troisième volume* (Grande-Grèce) du *Voyage pittoresque* publié en 1783. La planche n° 24bis⁵²² représente le temple d'Héra II ("*Temple hipète*") et la planche 13⁵²³ le temple d'Athéna ("*Temple périptère et pseudodiptère*"). A Pouzzoles il a pris une "Vue du Temple de Sérapis"⁵²⁴ et levé un plan du même *macellum*⁵²⁵.

Le retour à Rome

Dans le journal qu'il a tenu de ce voyage, Pâris n'a noté qu'une seule date, celle de son départ de Naples : "le 25 [septembre] au matin"⁵²⁶. Pour d'autres précisions, nous n'avons que deux repères : une visite de Pâris à l'architecte Francesco Milizia (ayant vécu en Italie du Nord, mais natif

⁵²¹ Ms. 12, fol. 134 v°-135 r°.

⁵²² *Voyage pittoresque de Naples*, vol. 3, p. 160, "Plan et élévation géométrale avec les détails en grand du Temple Hipète de Pestum", "Paris del. Barbié sculp.".

⁵²³ *Ibidem*, entre p. 160, "Plan, élévation et détails du Temple périptère et pseudodiptère de Pestum", "Paris delin. Barbié sculp.".

⁵²⁴ *Voyage pittoresque de Naples*, vol. 2, planche n° 5, entre p. 166 et p. 167, "II^e. Vue du Temple de Sérapis à Pouzzole. Tel qu'il existe actuellement, dessiné d'après nature par Paris Architecte", "Paris del. Guttenberg sculp.".

⁵²⁵ *Ibid.*, entre p. 170 et p. 171, "Plan de l'édifice antique connu sous le nom de Temple de Sérapis à Pouzzole", "Paris delin. PP. Choffard sculp.".

⁵²⁶ "Ms. 12, fol. 137 v°.

d'Oria, dans les Pouilles), alors à Naples, le 21 septembre (1774)⁵²⁷, c'est-à-dire juste après l'excursion à Pouzzoles, et le décès du pape Clément XIV, pour dater le retour à Rome.

Le premier arrêt est pour le palais de Caserte : "Je croyois que quatre heures ne suffroient pas pour voir Caserte et j'étois convenu avec le voiturin de pouvoir y rester au moins ce tems : nous n'avons pas employé une heure à parcourir ce palais qui m'a paru fort au dessous du bien et même du mal qu'on en dit"⁵²⁸. Entre Santa Maria Capua Vetere et Capoue il voit des tombeaux antiques, à Capoue l'amphithéâtre.

Puis il reprend le même chemin qu'à l'aller : Minturnes, Formia, Fondi, Terracine, Norba, Cori. Il s'arrête à *Minturnæ* pour voir l'amphithéâtre, dont il découvre dans des "*débris*" des fragments architectoniques : une corniche, des tambours de colonnes engagées, un chapiteau, le tout semblable à ce qu'il a observé à Capoue. Il en conclut qu'en Campanie, les amphithéâtres appartenaient à un même type⁵²⁹. Il étudie aussi, à Terracine, les restes d'un "*Temple de Jupiter*" (un *capitolium* en effet⁵³⁰) intégrés dans le dôme (temple antique transformé en église au Moyen-Age).

Pâris et ses compagnons arrivèrent à Rome fin septembre, car dans la "*Route de Rome à Naples*", il est écrit : "Nous trouvâmes en arrivant à Rome que le Pape étoit mort et même enterré [...]"⁵³¹. Clément XIV étant décédé le 22 septembre 1774, il faut situer le retour de Pâris quelques jours plus tard.

⁵²⁷ Pâris a quitté Naples porteur d'une lettre de Milizia à Tomaso Temanza (de Venise) datée du 21 septembre 1774 (lettre dans Fr. Milizia, *Saggio di Architettura e Lettere risguardanti le Belle Arti*, Bologna, 1827, pp. 213-214). Dans cette lettre, Milizia demande notamment à Temanza de faire visiter Venise au jeune architecte français quand il y passera.

⁵²⁸ Ms. 12, fol. 137 v°-138 r°.

⁵²⁹ Cet amphithéâtre n'ayant jamais été fouillé, la date de sa construction n'est pas connue et il est donc impossible de vérifier si le parallèle établi par Pâris est justifié. Pâris d'ailleurs a pu se tromper de monument et voir des fragments du théâtre voisin qui comporte des colonnes engagées.

⁵³⁰ Cf. F. Coarelli, *Guide archeologiche. Lazio*, Bari, 1982, p. 315.

⁵³¹ Ms. 12, fol. 140 v°.

**LE RETOUR EN FRANCE PAR LA TOSCANE, LA VÉNÉTIE,
LE MILANAIS ET LE PIÉMONT (OCTOBRE-NOVEMBRE
1774)**

Dès le début du mois de juillet, avant son voyage à Naples, Pâris avait annoncé au cardinal de Bernis et à Natoire qu'il souhaitait rentrer en France avant la fin de son pensionnat. "Le Sr. Paris, l'un des élèves de l'Académie, annonce qu'au mois d'octobre prochain il retournera en France, quoiqu'il soit dans le cas d'avoir encore un an à passer à l'Académie; si vous voulés, Monsieur, accorder cette année du Sr. Paris au Sr. Huvé⁵³², vous donnerés à ce très bon sujet un moyen de se perfectionner", écrit Bernis à l'abbé Terray le 13 juillet 1774⁵³³. Une semaine plus tard Natoire entretient Terray du même sujet⁵³⁴ : "Le Sr. Paris, architecte, pour des raisons de famille, est obligé de partir de la pension dans deux ou trois mois de dissy; il demande à Monseigneur son agrément, et le suppleroit, en même tems, s'il vouloit bien luy faire la grâce d'une petite gratification, comme ayant été accordée plusieurs fois à d'autres qui se sont signalés par leurs talens. Je n'ay pas pu luy refuser de vous parler en sa faveur, attendu tout le bien qu'on peu dire de luy, tant pour sa bonne conduite que pour ses talens distingués. Il a sous sa direction le fils de M. Trouard".

Quelles sont ces "raisons de famille" ? En 1774, son père, sa mère et sa sœur sont encore vivants (il séjournera à Vauclusotte avec eux en 1793). Ses deux frères étaient, quant à eux, encore vivants sous la Révolution. Il faut donc penser à des raisons matérielles, Pâris ayant sans doute besoin d'argent pour soutenir sa famille.

Devant quitter Rome avec un an d'avance, Pâris a demandé, sans doute à l'instigation de Trouard, que sa place soit accordée à un certain Fouacier, jeune architecte qui travaille à Versailles. C'est ce que rapporte Pierre à l'abbé Terray, dans uen lettre du 29 juillet 1774⁵³⁵ : "[...] il auroit [Pâris] encore un an à y passer, mais, comme trois ans de séjour à Rome sont suffisans pour un architecte, il est dans le dessein de revenir en France et il demande à Monsieur le Controlleur Général, par l'entremise de M. Trouard, de céder l'année dont il ne pourroit encore jouir au Sr. Fouacier,

⁵³² Sur Huvé en Italie, cf. L. Serbat, "Le Voyage d'Italie et les dessins de l'architecte J.-J. Huvé", dans *Bulletin de la la Société de l'Histoire de l'Art Français*, 1924.

⁵³³ AN. O¹ 1941, A. *de Montaiglon*, XIII, p. 8.

⁵³⁴ Lettre du 20 juillet 1774, AN. O¹ 1941; A. *de Montaiglon*, XIII, pp. 8-9.

⁵³⁵ A. *de Montaiglon*, XIII, p. 13, lettre déjà citée.

dessinateur du contrôle des dehors de Versailles, qui est un jeune homme ayant du talent". Pierre revient, auprès du même, sur le sujet dans une lettre du 8 août⁵³⁶ dans laquelle Fouacier est qualifié d'ami de Pâris.

Mais Natoire avait une autre idée sur le remplacement de Pâris. Il pensait à J.-J. Huvé, présent à Rome depuis janvier 1774. Il en a parlé à Terray dans une lettre du 20 juillet 1774⁵³⁷. Et le cardinal de Bernis est de son avis, qui est intervenu au même moment auprès de Terray. Le 16 août 1774, Terray prend sa décision en faveur de Huvé, qui était venu à Rome à ses frais, comme Pâris avant lui. Il en informe Trouard, Pierre et Natoire.

Déjà en juillet 1774, Pierre était intervenu auprès de Terray pour que Pâris obtienne une gratification spéciale pour son retour en France : "Au reste, comme le sr. Paris, s'il étoit parti de France seulement en 1772, avec son brevet d'envoy à Rome, auroit eu 300 L. de gratification pour s'y rendre, il me paroît juste de les lui faire donner par M. Natoire, avec la gratification ordinaire de retour, ce qui le mettroit à portée de faire un petit voyage dans les Etats de Venise pour y étudier les monuments de Palladio qui y sont multiplié"⁵³⁸. En marge de la lettre de Pierre, Terray a écrit "Bon".

De Rome à Bologne

"Nous partîmes de Rome le 7 octobre". Ainsi commence la "*Route de Rome à Florence*"⁵³⁹. Le "nous" désigne Pâris, Berthélemy, Maulgré⁵⁴⁰ et peut-être Steven. Natoire informe D'Angiviller, nouveau directeur des Bâtiments, le 12 octobre⁵⁴¹: "Les S^{rs}. Paris, architecte, et Bérthélémi, peintre, viennent de partir de la pension. Se sont tous deux de très bons sujets qui ont travaillé avec beaucoup de succès; au premier, il y a été accordé une gratification de 56 écus romains, qui est la même somme que l'on a coutume de donner quand ils partent pour s'en retourner en France. Le S^r. Paris ayant été obligé de partir de la pension avant son tems, puisqu'il avoit encore un an de tems, cette dernière année a été accordée au S^r. Huvé, architecte, qui a du talen et travaille beaucoup".

⁵³⁶ A. de Montaiglon, XIII, pp. 18-18.

⁵³⁷ A. de Montaiglon, XIII, p. 9.

⁵³⁸ Lettre du 29 juillet 1774, déjà citée.

⁵³⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12, fol. 140 v° à 160 r°. Malgré son titre, ce texte raconte le voyage de Rome à Bologne.

⁵⁴⁰ Nous ignorons qui est ce Maulgré.

⁵⁴¹ AN. O¹ 1941, A. de Montaiglon, XIII, p. 44.

J.-J. Huvé a donné, dans son "Voyage en Italie et dans les Deux Siciles fait dans les années 1773-1775"⁵⁴², quelques détails sur ce départ de Pâris et Berthélemy: "La saison des départs est arrivée; il faut faire des reconduites à ceux qui ont mérité de l'estime et de l'amitié. Je me souviendrai toujours de celle que nous fîmes au bon peintre Berthélemy, à Paris, bon architecte et autres camarades distingués jusque par delà le Ponte Mole où nous déjeunâmes et fîmes des folies, tout en les regrettant. Que de baisers pour les Parisiens et les Parisiennes ! Que de missives secrètes ou ostensibles !". Pâris a laissé un témoignage comparable, mais plus sobre, de ce départ : "Nos amis pensionnaires et autres vinrent nous reconduire au nombre de 24. Et là nous nous séparâmes après avoir bien déjeuné"⁵⁴³.

Le 8 octobre nos voyageurs passent à Monterosi, Ronciglione, Montefiascone (après cette ville Pâris dessine des "orgues" de basalte⁵⁴⁴), Bolsena, San Lorenzo, le 9 à Acquapendente, le 10 à San Quirico d'Orcia et Sienne; le 11 ils sont à Florence. Le 12 ils visitent la Galerie des Offices et le palais Pitti. C'est sans doute de ce second passage à Florence que datent les annotations - sur la peinture - de Pâris dans son exemplaire du *Voyage d'Italie ou recueil de notes* de Cl.-N. Cochin⁵⁴⁵. Au palais Pitti il admire les Rubens et les Van Dyck, mais déteste les Tintoret⁵⁴⁶. Le fait que Pâris commente plus volontiers la peinture à son retour d'Italie qu'à l'aller doit certainement être attribué à la présence de Berthélemy. A Florence ils visitent aussi les palais Medici Riccardi⁵⁴⁷, Roncini, etc., que Pâris n'était pas allé voir en 1771, signe de l'évolution de son goût. Pâris lève aussi un plan idéalisé (devenu carré) de la "Place de l'Annonciation" commencée par F. Brunelleschi, un plan d'église⁵⁴⁸, et une vue intérieure de la chapelle sépulcrale des Médicis à San Lorenzo⁵⁴⁹.

⁵⁴² Manuscrit inédit (Paris, collection particulière), passage cité par N. Volle, *op. cit.*, p. 32.

⁵⁴³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12, fol. 141 r°.

⁵⁴⁴ Ms. 12, fol. 142 r°. Affleurement de basalte qui se voit toujours entre Montefiascone et Bolsena.

⁵⁴⁵ Edition de 1769. BM. Besançon, 259.748-50, Fonds Pâris, ms. 31. Sur ces annotations, cf. Volume II, "L'artiste".

⁵⁴⁶ N. Cochin, *op. cit.*, notes manuscrites, vol. 2, face p. 60.

⁵⁴⁷ Il y a dans le ms. 5 (BM. Besançon, Fonds Pâris, fol. 71 r°) un dessin de la corniche du Palais Riccardi qui pourrait dater de 1774.

⁵⁴⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, "Route de Rome à Florence", ms. 12, fol. 166 r°.

⁵⁴⁹ Ms. 12, fol. 167 r°.

Ils quittent Florence le 15, dorment le 16 au soir à Pianoro et arrivent le 17 octobre à Bologne. Pâris visite dans les environs une villa qu'il ne nomme pas, mais dont il dit qu'"*elle est d'un bon genre quoique moderne*"⁵⁵⁰. "*Il n'y manque ancor [sic] la partie droite de la petite colonnade* [un plan et une élévation sommaire sont dans la marge du texte]. *Cette maison est dans le stile de Palladio et sera fort bien quand elle sera terminée. Je n'ai pas vu les intérieurs*"⁵⁵¹.

A Bologne ("[qui] se reconnoît facilement pour être de l'Etat Eclésiastique par sa saleté") remarque évidemment "les portiques la plupart en colonnes [ce qui] donne extérieurement un air de magnificence à cette ville qui fait plaisir"⁵⁵². Il apprécie surtout la cathédrale *San Pietro*, l'église *San Domenico* [fig. 310] que Pâris attribue à Domenico Tebaldi, alors qu'il s'agit d'une église médiévale remaniée par Carlo-Francesco Dotti (1728-1732), le palais Caprasa dont il donne les plans⁵⁵³. A nouveau attentif à la peinture, il signale un "*beau tableau du Dominicain*" à San Agnese⁵⁵⁴. Par contre il n'est "*pas content de la façade du Palais Ranuzzi qu'on dit de Palladio*", même si "*l'entrée de l'escalier [...] est assés ingénieuse*" (un croquis en plan, dans la marge)⁵⁵⁵.

De Bologne à Chambéry

Pour suivre le voyage nous avons un autre texte de Pâris intitulé "*Route de Bologne à Venise*"⁵⁵⁶ qui, lui, commence ainsi: "*Nous partîmes de Bolougne le 18 au soir . J'imagine que ceux qui y restent plus que nous peuvent y voir encore plusieurs choses intéressantes en peinture, mais en architecture je ne crois pas qu'on puisse y faire de grandes découvertes. Nous n'allâmes pas à la Madonne de Saint Luc, mais nous nous*

⁵⁵⁰ Ms. 12, fol. 159 r°: "*Il n'y a que 9 milles de Pianoro à Boulogne où nous arrivâmes sur les cinq heures du soir. On trouve à un mille et demi de la ville une très belle maison de campagne appartenant [le nom du propriétaire est resté en blanc]. Elle est d'un bon genre quoique moderne*".

⁵⁵¹ Ms. 12, fol. 159 v°.

⁵⁵² Ms. 12.

⁵⁵³ Ms. 12, fol. 161 v°, 163 r° et 164 v°.

⁵⁵⁴ Ms. 12, fol. 161 v°.

⁵⁵⁵ Ms. 12, fol. 166 r°.

⁵⁵⁶ "*Route de Bologne à Venise*", BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 8 , fol. 1 à 45 r°. Ce manuscrit, malgré son titre lui aussi, rapporte le voyage de Bologne à Chambéry, et non de Bologne à Venise. Nous ignorons pourquoi Pâris a rapporté son voyage de retour en France dans deux carnets différents. Le ms. 8 contient également des textes très postérieurs (excursions à Ermenonville, à Noyon, à Guiscard) ainsi que des comptes datant de 1793.

promenâmes sous les portiques qui y conduisent. D'ailleurs l'église n'est pas belle⁵⁵⁷ et j'ai peu regretté que le tems ne me permit pas d'y aller"⁵⁵⁸.

Puis nos voyageurs continuent leur route pour Venise, en passant sans doute par Ferrare. Ils restent à Venise du 20 au 26 octobre. Descriptions et croquis surtout permettent de savoir les édifices qui retiennent le plus l'attention de Pâris : les églises Saint-Georges et du Rédempteur de Palladio⁵⁵⁹, Saint-Marc et le Palais Ducal⁵⁶⁰. On trouve notamment de beaux croquis du "*Palais Trevisani de Daniel Barbaro*"⁵⁶¹. Le 24 octobre il visite l'Arsenal et s'embarque pour Murano ("*Muran*"). Le 25 il visite la collection du comte Algarotti ("*le frère du littérateur*"⁵⁶²) et y admire surtout les Tiepolo. Il apprécie l'art de Canaletto qu'il dit se caractériser par "*la plus grande hardiesse et la plus grande vérité*"⁵⁶³. Nous savons aussi qu'il a rencontré à Venise l'architecte Tomaso Temanza, à qui il avait été recommandé par Francesco Milizia. En effet, dans une lettre datée de Naples le 21 septembre 1774, déjà mentionnée, Milizia écrit : "Il latore di questa [lettre] è M. Paris, giovane architetto di merito, il quale si porta in cotesta dominante [Venise] ad admirarvi le notabili rarità delle belle arti che vi si contengono". Plus tard, dans une lettre datée de Rome le 28 janvier 1775⁵⁶⁴, Milizia remerciera Temanza d'avoir reçu Pâris à Venise.

Puis le voyage reprend : le 26 ils sont à Padoue (Pâris y dessine le "*Palais du Podestat*"⁵⁶⁵ [fig. 312], et dans le faubourg *Santa Croce* un casin Gritti⁵⁶⁶ [fig. 311] qu'il croit être de Palladio), le 27 et le 28 à Vicence où ils ne manquent pas la Basilique, la Loge du Capitaine, le palais Chiericati, le pont Saint-Michel, les palais Porto (Porto Barbaran et Iseppo da Porto), Thiene, etc.. A Vicence Pâris a fait une rencontre

⁵⁵⁷ Eglise construite sur des dessins de C.-Fr. Dotti à partir de 1723.

⁵⁵⁸ Ms. 8, fol. 1 r°.

⁵⁵⁹ Nombreux croquis fol. 2 et suivants du ms. 8.

⁵⁶⁰ Ms. 8, fol. 15 et suivants.

⁵⁶¹ Ms. 8, fol. 10 r°. Le palais Trevisan n'est plus aujourd'hui attribué à l'humaniste et ami de Palladio mais à B. Bon et G. Bergamasco.

⁵⁶² Le littérateur est Francesco Algarotti (1712-1764), disciple de Lodoli, auteur dans le domaine de l'architecture de *Sopra l'architettura*, Venezia, 1756. Nous n'avons trouvé aucune mention de son frère dans le *Dizionario biografico degli Italiani*, mais il s'agit de son frère aîné, qui gérait le domaine seigneurial de la famille (information Suzanna Pasquali)

⁵⁶³ Ms. 8, fol. 15 r°.

⁵⁶⁴ Fr. Milizia, 1827, *op. cit.*, pp. 215-216.

⁵⁶⁵ Il s'agit de la Basilique.

⁵⁶⁶ Ms. 8, fol. 20 v°.

intéressante : "Mr Ottavio Bertotti Scamozzi qui est architecte et garde de ce théâtre [Olympique], que j'ai connu par hazard⁵⁶⁷ et qui m'a comblé d'honnêtetés, a entrepris un ouvrage très intéressant et utile. C'est de donner au public un ouvrage contenant tout ce qu'a fait Palladio en y ajoutant plusieurs projets du grand homme qui ne sont pas connus"⁵⁶⁸. Il s'agit évidemment de l'ouvrage intitulé *Le fabbriche e i disegni di Andrea Palladio raccolti e illustrati da O. B.-S.*, effectivement publié en 1776.

Pâris et son compagnon font le voyage de Vicence à Vérone le 29 octobre. Le 30 et le 31 octobre, ils sont à Vérone. Les monuments antiques retiennent l'attention de Pâris, mais sans plus : les "trois arcs de triomphe antiques qui sont à Vérone [la porte de Gallien, la *porta dei Leoni* et l'*arco dei Gavi*] n'offrent rien d'intéressant"⁵⁶⁹. Il préfère les portes de ville de Michele Sanmicheli, même s'il se permet quelques critiques : "La Porte du Pallio [*porta Palio*, 1546-1557] a cependant des défauts de proportion. Les colonnes sont trop sveltes et l'entablement trop léger et trop divisé. Il est à observer que les colonnes et pilastres exceptés à l'extérieur du côté de la campagne, sont sans bases. La Porte Neuve [*porta Nuova*, 1540, transformée ultérieurement] est fort bien du côté de la campagne. La partie de la ville n'est pas aussi heureuse. Les dedans sont bien traités. Il y a près de Venise un fort du même auteur [forte di San Andrea al Lido, 1543-1549] où on voit une décoration dans le goût de celle-ci. Il y a apparence que San Michelle s'étoit formé sur les monumens antiques qu'il avoit dans sa patrie. Le rustique de la décoration de l'amphithéâtre lui a fourni celui qu'il a employé"⁵⁷⁰. Trois élévations (extérieur de la porte du Palio, intérieur et extérieur de la porte Neuve) au crayon [fig. 313] complètent cette description. La présence de beaux dessins lavés de ces deux portes

567 Cette déclaration est contradictoire avec ce qu'a écrit L. Olivato-Puppi ("Architectes français de l'époque de Soufflot en Vénétie", dans *Soufflot et l'architecture des Lumières, Cahiers de la Recherche Architecturale*, suppl. au n° 6-7, 1980, p. 217) selon qui Pâris aurait été recommandé à Bertotti Scamozzi par Tomaso Temanza. L. Olivato-Puppi renvoie, à titre de source, à un autre article qu'elle avait rédigé peu avant ("Une relazione difficile. Lettore inédite di Tomaso Temanza a Ottavio Bertotti Scamozzi", dans *Arte Veneta*, XXXIII, 1979) dans lequel Pâris n'est pas cité. Par contre, nous y apprenons que J.-A. Raymond est plusieurs fois mentionné dans les lettres de Temanza à Bertotti Scamozzi. Nous ignorons donc sur quelle source L. Olivato-Puppi se fonde. Peut-être s'agit-il d'une extrapolation avec le passage de Raymond à Venise et à Vicence ?

568 Ms. 8, fol. 29 v°.

569 Fonds Pâris, ms. 8, fol. 34 r°. Sur ces trois arcs ou portes, vus par les voyageurs, cf. E. et R. Chevallier, *Iter Italicum*, Paris, 1984, pp. 131-133.

570 Ms. 8, fol. 31 v°.



dans les "Etudes d'Architecture"⁵⁷¹ atteste que Pâris appréciait beaucoup l'architecture de Sanmichelli, dont il s'est souvenu quand il a eu à dessiner des ordonnances rustiques. A Vérone encore il dessine en plan la foire du *Campo Marzio*⁵⁷², la chapelle Guareschi⁵⁷³ et s'intéresse au grand "*nombre d'antiquités et d'inscriptions recueillies par les soins du Marquis Maffei*" conservé sous une colonnades près du théâtre (il s'agit sans doute du musée lapidaire Maffei, en face de la *Gran Guardia*)⁵⁷⁴.

Le voyage se poursuit, du 2 au 4 novembre, par Brescia et Bergame. Avant d'entrer dans Milan Pâris admire le "canal [il s'agit du *Naviglio di Martesana*] garni d'agréables maisons de campagne"⁵⁷⁵. A Milan Pâris dessine l'*Ospedale Maggiore* de A. Filarète (" [...] le monument le plus complet de ce genre et certainement un des plus étendus")⁵⁷⁶, la "*Rotonda*"⁵⁷⁷ (chapelle de l'hôpital, datant du début du XVIII^e siècle), le lazaret⁵⁷⁸ [fig. 314], le collège Helvétique⁵⁷⁹, le Dôme⁵⁸⁰.

De Milan (départ le 6 novembre) Pâris gagne Novare, Vercelli, Livorno Ferràris (que Pâris appelle "*Livourne*"), puis Turin où il arrive le 9 novembre. "*Turin est une des villes [les plus] régulières qui existe. L'exacte direction de ses rues, la simétrie de sa décoration, la propreté, tout cela est fait pour plaire au commun des voyageurs. On ne peut cependant disconvenir que sa grande régularité ne dégénère en monotonie: c'est bien pis lorsqu'on la considère du côté de l'architecture. Ses moins mauvais édifices sont de Philippe Juvara, élève de Carlo Fontana [...]*"⁵⁸¹. On ne saurait manquer de rapprocher le jugement de Pâris sur le plan de la ville de Turin⁵⁸² de celui d'un autre voyageur : J.-J. Rousseau qui parle de "la beauté des rues, la simétrie et l'alignement des

⁵⁷¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 482, vol. VIII, pl. XXV r° et XXVI r°.

⁵⁷² Ms. 8, fol. 33 r°.

⁵⁷³ "Etudes d'Architecture", vol. III, ms. 478, fol. IX.

⁵⁷⁴ Ms. 8, fol. 33 v°.

⁵⁷⁵ Ms. 8, fol. 37 v°.

⁵⁷⁶ Ms. 8, fol. 42 r°, et "Etudes d'Architecture", vol. III, ms. 478, pl. LXI.

⁵⁷⁷ Ms. 8, fol. 38 r°. Pâris écrit "*sépulture bâtie depuis peu par un simple marchand*".

⁵⁷⁸ Ms. 8, fol. 37 v°, et "Etudes d'Architecture", vol. III, ms. 478, pl. LXV. Pâris observe que "*ce plan ressemble beaucoup à celui du Temple de Jupiter Hospitalier de Rome qu'on voit dans Pirro Ligorio*".

⁵⁷⁹ "Etudes d'Architecture", vol. III, ms. 478, pl. LXXIV.

⁵⁸⁰ Ms. 8, fol. 38 v° et 39 r°.

⁵⁸¹ Ms. 8, fol. 44 v°.

⁵⁸² Pâris reparlera de Turin dans son journal de voyage de 1783

maisons"⁵⁸³. En ce qui concerne le second jugement de Pâris, plus personnel, sur la monotonie des plans trop réguliers⁵⁸⁴, un autre rapprochement s'impose, avec ce que L. Dufourny écrit à la même époque à propos de la ville de Richelieu⁵⁸⁵. Ses critiques les plus acerbes, Pâris les réserve à G. Guarini, dont il dénonce les "extravagances" et qu'il accuse de vouloir "*ramener l'architecture au gothique*"⁵⁸⁶. Mais après les accusations, Pâris précise sa pensée : "*Il y a un mérite de construction presque toujours inutile lorsqu'on se renferme dans les formes*"⁵⁸⁷. A Turin (du 10 au 12 novembre) Pâris dessine, sans doute⁵⁸⁸, le cimetière⁵⁸⁹, l'"Université" (il devrait s'agir du *palazzo dell'Accademia delle Scienze*, de G. Guarini, 1678)⁵⁹⁰, l'église de la "Vénerie royale"⁵⁹¹ (il devrait s'agir de la chapelle de Venaria, près de Turin, œuvre de F. Juvara, 1716-1728). Dans les environs, le château royal de Stupinigi n'est pas oublié.

La route se poursuit (le 13 novembre) par Susa où Pâris ne manque pas l'"arc de triomphe élevé à Auguste qui s'y voit assés bien conservé". "Mr. Lalande dit d'après l'abbé Gougenot⁵⁹² que l'architecture est maigre et la sculpture des plus médiocres. Il ajoute qu'il est composé d'un seul arc accompagné de deux colonnes corinthiennes et que la frise contient une marche de sacrifice"⁵⁹³.

Le plus difficile reste à faire, la traversée des Alpes : le Mont-Cenis, Lanslebourg, Modane, les 14 et 15 novembre, sous la neige. Par la vallée de la Maurienne et Grenoble, les voyageurs arrivent à Chambéry le 17 novembre. Là s'arrête le journal.

⁵⁸³ *Confessions*, livre quatrième, p. 159 de l'édition de La Pléiade, Paris, 1959.

⁵⁸⁴ Notons ce qu'écrira, en 1809, le comte de Tournon (dont Pâris fera plus tard la connaissance), partant pour sa préfecture de Rome : "*L'aspect général de Turin est montone, les rues y étant alignées et se coupant à angles droits, et les maisons sans être pareille se ressemblant beaucoup. Mais, cette uniformité plait, parce que le goût de l'architecture de tous ces bâtimens est noble, simple et pur*" (journal inédit "*Voyage d'Italie*" -archives du château d'Avrilly-, à la date du 22 octobre).

⁵⁸⁵ "*Voyage de Paris à Richelieu fait par Dufourni et Visconti à Richelieu en l'année 1800*", BN. Manuscrits, M.F. 13 564.

⁵⁸⁶ Ms. 8, fol. 44 v°.

⁵⁸⁷ Ms. 8, fol. 45 r°.

⁵⁸⁸ Il n'y en a de traces que dans les "*Etudes d'Architecture*".

⁵⁸⁹ "*Etudes d'Architecture*", vol. III, ms. 478, pl. LXIV.

⁵⁹⁰ "*Etudes d'Architecture*", vol. III, ms. 478, pl. LXXIV.

⁵⁹¹ "*Etudes d'Architecture*", vol. III, ms. 478, pl. LIV.

⁵⁹² Auteur de *Lettre sur la peinture, la sculpture et l'architecture*, Paris, 1749.

⁵⁹³ Ms. 8, fol. 51 v°.

Nous pouvons compléter ce journal de voyage, indirectement, par des informations provenant de diverses annotations et dessins. Dans les annotations au *Voyage d'Italie* de N. Cochin⁵⁹⁴ nous voyons surtout apparaître l'église Saint-Marc de Venise, le Palais Ducal, la façade de l'église *San Francesco della Vigna*, le réfectoire de *San Giovanni e Paolo*. A l'église Saint-Marc de Venise, il admire les portes de bronze de la sacristie sculptées par Jacopo Sansovino: "Ces bas reliefs sont d'un excellent style, bien dessinés et très bien composés"⁵⁹⁵. Dans le Palais Ducal il remarque trois tableaux de Sebastiano Ricci, "bien composés, mais dessinés avec peu de finesse et d'une couleur crue"⁵⁹⁶. Pour la façade de *San Francesco della Vigna*, dont il semble ignorer qu'elle a été dessinée par Palladio il note : "Belle église. Le portail est très considérable. Il y a dans les niches pratiquées de part et d'autre deux statues de bronze, mais qui sont trop fort pour la place. Ils y font un mauvais goût"⁵⁹⁷. Enfin pour *San Giovanni e Paolo* il écrit simplement: "Ce réfectoire est une salle superbe pour la proportion"⁵⁹⁸.

Des relevés présents dans les "Etudes d'Architecture" (vol. III⁵⁹⁹), effectués en 1774, que nous avons déjà sollicités, précisent les centres d'intérêt de Pâris à Venise. Il s'agit de relevés de l'église du Rédempteur (pl. XVI) et de l'église Saint-Georges (pl. XIX), deux œuvres de Palladio déjà signalées. A propos de la seconde Pâris écrit : "En général j'aime beaucoup les profils de Palladio; ils ont un grand et un suave dans leur contour qu'on ne trouve pas dans ceux des autres architectes"⁶⁰⁰. Bien que Pâris n'ait pas annoté les passages de Cochin consacrés aux œuvres de Palladio à Vicence⁶⁰¹, nous avons vu qu'il a visité quelques uns des palais

⁵⁹⁴ Les annotations ajoutées dans le *Voyage d'Italie* (éd. de 1769) sont en effet datables de 1774.

⁵⁹⁵ BM. Besançon, inv. 259 748-50, vol. 3, face p. 2.

⁵⁹⁶ N. Cochin, *op. cit.*, vol. 3, face p. 11.

⁵⁹⁷ *Ibid.*, vol. 3, face p. 51.

⁵⁹⁸ *Ibid.*, vol. 3, face p. 58.

⁵⁹⁹ Fonds Pâris, ms. 478.

⁶⁰⁰ Fonds Pâris, ms. 478, "Table", commentaire de la feuille XIX.

⁶⁰¹ N. Cochin, *op. cit.*, vol. 3, p. 183 : "La ville de Vicence est célèbre par plusieurs palais commencés, de Palladio. Ils présentent toujours un aspect noble et grand. Il sont souvent décorés de portiques à colonnes. On peut remarquer, entre autres, avec quel art ce grand architecte a su supprimer les pilastres, lorsqu'ils n'étoient pas nécessaires, et qu'ils pouvoient l'embarrasser". Nous aurions souhaité savoir ce que pensait Pâris de cette dernière remarque, digne de l'abbé Laugier, qu'il a dû lire sur place.

du célèbre architecte. Mais ne figurent dans les "Etudes" que le théâtre Olympique⁶⁰² et des détails du palais Chiericati⁶⁰³.

Malgré la présence d'un relevé de l'église de Masèr (à côté de la *Villa Barbaro*) dans les "Etudes d'Architecture"⁶⁰⁴, accompagné de ce commentaire : "Cette petite église seroit extrêmement jolie sans tous les ressauts qui en tourmentent le plan en dehors et qui corrompent la beauté de la forme sans aucune nécessité", nous n'avons aucune autre trace d'un passage de Pâris dans cette région (qui n'est pas sur la route de Venise à Vérone par Padoue et Vicence) en 1774. Il n'est donc probablement pas passé non plus à Bassano del Grappa, même si le pont en bois dessiné par Palladio figure aussi dans les "Etudes"⁶⁰⁵.

Les "Etudes d'Architecture" nous permettent donc de compléter le journal de Pâris. Mais le passage en Vénétie permet surtout, par confrontation entre le journal de voyage et les dessins contenus dans le vol. VII, intitulé, rappelons-le, "*Etudes d'Architectures faites en Italie pendant les années 1771, 1772, 1773 et 1774. Quatrième volume contenant les détails modernes*", de mesurer l'écart qu'il y a entre un dessin et un relevé. La présence de dessins de l'église de Maser et du pont de Bassano del Grappa suggérerait que Pâris soit passé par Maser et Bassano, entre Venise et Vicence. Or, le journal, comme nous l'avons vu, est formel: Pâris est passé par Padoue. Les dessins concernant Maser et Bassano ne sont donc pas des relevés originaux mais des dessins copiés sur des relevés. La présence de ces dessins dans les "Etudes" permet, cependant, de présenter une hypothèse intéressante. Les relevés qui ont servi à Pâris auraient pu lui être fournis par Bertotti-Scamozzi. En effet, si le pont de Bassano est présent dans le 3ème des *Quattro Libri* publié par Palladio en 1570, le *Tempio* de Maser en est absent. Par contre Bertotti a publié un plan, une élévation et une coupe (*Le fabbriche [...], op. cit.*, t. IV, tav. IX, X et XI) de ce dernier. Et comme Bertotti ne les a publiés, comme nous venons de le voir, qu'en 1776, si les dessins des "Etudes" datent réellement de 1774, il faut en conclure que Pâris a copié des relevés originaux que le Vicentin lui aura prêtés.

⁶⁰² Vol. VIII, Fonds Pâris, ms. 483.

⁶⁰³ Vol. VIII, Fonds Pâris, ms. 483.

⁶⁰⁴ Vol. III, Fonds Pâris, ms. 478, pl. XX.

⁶⁰⁵ Vol. VII, Fonds Pâris, ms. 482, pl. LXXII, "Etude du pont de bois construit à Bassano sur la rivière Brenta en 1570 par Palladio" [fig. 278].

De Chambéry à Paris

Quels repères avons-nous pour poursuivre le voyage avec Pâris ? La présence dans le vol. VII des "Etudes d'Architecture" d'une "Etude du pont de bois construit en 1774 sur le Rhône à Lyon" (pl. LXXI), ne constitue pas une preuve du passage à Lyon en 1774, puisqu'en 1771 il en a vu le "modèle", puisqu'en 1783 Pâris prendra un petit croquis de ce même pont dans son journal⁶⁰⁶. Surtout dans la mesure où nous avons vu que les dessins mis au net et lavés des "Etudes d'Architecture" renvoient en général aux croquis des journaux de voyage, et que, selon ce système, la planche LXXI serait postérieure à 1783. La présence dans le volume III des "Etudes d'Architecture" d'un plan de l'église Saint-Pierre à Genève (pl. LXXIII) est-elle plus probante ?⁶⁰⁷

Cette hypothèse peut s'appuyer sur ce qu'écrit A.-Ch. Gruber : "C'est à l'occasion de ce retour en France que Pâris fait le détour de Porrentruy afin de s'y replonger dans l'atmosphère familiale. Il ne songe pas séjourner longtemps en Suisse, car il prévoit que sa carrière se déroulera à Paris"⁶⁰⁸. Pâris ayant abrégé son séjour à Rome pour des raisons de famille, il ne serait d'ailleurs pas étonnant qu'il se soit rendu à Porrentruy. Ce qui peut aussi plaider pour un passage par la Suisse, c'est que de Grenoble, Pâris remonte à Chambéry, alors qu'il y a une roue directe de Grenoble à Lyon. Par contre le détour par Grenoble est étrange, car pour aller de Saint-Jean-de-Maurienne à Chambéry il n'y a pas à passer par Grenoble. Peut-être a-t-il voulu y accompagner Berthélémy ? Ou bien peut-être Pâris voulait-il voir Grenoble ?

Ce séjour incertain à Porrentruy n'a, n'importe comment, pu qu'être très bref (il était encore à Chambéry le 17 novembre rappelons-le) car le 3 décembre 1774 Pâris était déjà à Versailles, au travail⁶⁰⁹.

⁶⁰⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 4, fol. 5-6.

⁶⁰⁷ Ce plan peut très bien avoir été pris lors du passage de Pâris à Génève début mai 1809, où il y reste six jours (AAFR. carton 14, fol. 177-178, lettre de Pâris à G. Lethière du 12 mai 1809), ou même lors son nouveau passage le 22 mai 1810 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 379).

⁶⁰⁸ A.-Ch. Gruber, 1973, p. 43, qui, comme toujours, ne donne pas ses sources.

⁶⁰⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 5 r°. Le peu de temps disponible entre le 17 novembre et le 3 décembre milite même en faveur d'un voyage direct de Chambéry à Paris.

L'ARCHITECTE
DE COUR
(1775-1792)

LES PREMIERES COMMANDES 1775-1780

LE RETOUR À PARIS D'UN ANCIEN PENSIONNAIRE

De retour à Paris à la fin du mois de novembre 1774 ou dans les premiers jours de décembre au plus tard, Pâris se met directement au service de L.-Fr. Trouard, un des trois intendants des Bâtiments du roi (avec M.-B. Hazon et J.-R. Billaudel). Si nous ignorons précisément pour quels ouvrages Pâris est employé, nous savons combien il est payé par Trouard, comme dessinateur et commis probablement : "J'ai reçu de Mr.Trouard à Versailles, le 3 du mois de décembre [1774] 6 louis [72 livres]"⁶¹⁰. Ces ouvrages sont d'ailleurs peut-être exécutés pour le roi puisque qu'il apparaît qu'en 1775 Trouard avait à son service un commis (pour lequel il recevait 540 livres par an en sus de ses appointements personnels de 4 050 livres ⁶¹¹) qui pourrait être un dessinateur, donc peut-être Pâris. Les comptes alors tenus par Pâris⁶¹² permettent de suivre ses activités à Versailles jusqu'en janvier 1777. Pour ses revenus, il note qu'il a reçu six louis en janvier ou février 1775, quatre louis en mars, six louis le 15 avril, puis 10 louis d'un certain Perrot (entre avril et décembre 1775) et 12 louis fin février 1776, en tout 1 419 livres entre décembre 1774 et février 1776. Puis il est payé de six mois en six mois, semble-t-il : 300 livres le 16 mai, 300 livres le 30 octobre 1776. Dans un des jours qui suit le 3 janvier 1776, il va à Versailles, probablement toujours dans le cadre du travail qu'il effectue pour Trouard.

Incidemment ces comptes nous donnent quelques détails sur sa vie privée : "Perdu au jeu 9 livres 10 sols" (début de l'année 1776), "Acheté une vue de Pestum [Pæstum]" (entre le 6 juillet et le 6 août 1776), sans parler des frais de cordonnier, de perruquier, d'achats divers (lait,).

⁶¹⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 5 r°.

⁶¹¹ AN. O¹ 2767.

⁶¹² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 5 v° -13 r°. Les comptes reportés sur les fol. 13 v°-29 r° ne sont pas datés. On peut seulement supposer qu'ils suivent immédiatement les précédents, mais on ignore quand ils s'arrêtent.

La seconde trace que nous avons de Pâris à Paris a un rapport direct avec sa position d'ancien pensionnaire, et est précisément datée du lundi 12 juin 1775. "L'Académie [d'Architecture] étant assemblée, le Sr. Paris, élève de l'Académie, de retour de Rome, a présenté les études qu'il y a faites des plans, coupes, profils et élévations des édifices dont il a levé les plans et rapporté les mesures exactes et dessiné les détails; et l'Académie, après s'être occupée à l'examen de ce travail, en a remis à la séance prochaine la continuation et le Sr Paris a laissé ses desseins entre les mains du secrétaire"⁶¹³. La suite se passe donc le 19 juin : "L'Académie étant assemblée, elle a continué l'examen des études que le Sr. Paris a faites, et elle a vu avec beaucoup de plaisir un recueil aussi considérable d'études des meilleurs ouvrages de l'antique, rendus et dessinés avec autant de précision que de goût, et est très satisfaite de l'emploi utile qu'il a su faire de son temps pendant son séjour en Italie"⁶¹⁴.

La première remarque que l'on peut faire est que Pâris est un des rares anciens pensionnaires qui ait pris la peine de mettre en ordre ses relevés et surtout de venir les montrer aux académiciens. Il est clair que Pâris est fier de ses dessins, et tout autant qu'il affirme déjà ses ambitions académiques.

Pourtant une polémique s'engagera alors avec J.-G. Soufflot, à propos des temples de *Pæstum*, que les comptes rendus de l'Académie ignorent mais que Pâris évoque dans ses "*Observations*" à Desgodetz rédigées entre 1779 et 1781⁶¹⁵ :

"J'ajouterais seulement que les colonnes m'ayant paru avoir une courbe pour le contour vertical de leur fust, je le traçai ainsi sur le dessein que j'ai fait de ces temples. Mr. Soufflot m'en fit un procès lorsque je présentai en 1775 mes études à l'Académie. Quelque peu intéressant que cela fut je me piquai et je chargeai Mrs. Renard, Huvé et Desprèz architectes qui ont fait ce voyage⁶¹⁶ d'examiner le fait; le résultat est qu'en effet, je ne me suis pas trompé, que le contour de ces colonnes est une courbe au lieu

⁶¹³ H. Lemonnier, VIII, pp. 228-229.

⁶¹⁴ *Ibid.* p. 229.

⁶¹⁵ BIF. ms. 1906, fol. 329; ou BM. Besançon, A. Desgodetz, *Edifices antiques de Rome*, Paris, 1779, inv. 12.421, après p. 140 (feuille manuscrite). Nous donnons ici la version de Paris (BIF.) qui est une copie de celle de Besançon.

⁶¹⁶ J.-A. Renard (pensionnaire de l'Académie de France à Rome à partir de 1774) se rendit en Campanie en 1778 (cf. *supra*, p. 88, ses dessins de Pompéi datés de 1778), J.-J. Huvé (pensionnaire en 1774-1775) s'y rendit en 1775, et L.-J. Desprez (pensionnaire lui aussi à partir de 1777), passa à *Pæstum* en décembre 1778. Renard et Desprez travaillèrent pour le compte de l'abbé de Saint-Non en 1778-1779, et passèrent peut-être même ensemble à *Pæstum*.

d'une ligne droite qui selon Mr. Soufflot prend au sol et va jusqu'à sous le chapiteau, sentiment qui est faux de tous points".

Quelques années plus tard Pâris a donné une version très légèrement différente de cette épisode, dans ses "Etudes d'Architecture"⁶¹⁷: "*La forme des colonnes est bien telle qu'on la voit dans le détail en grand. Lorsque je fis voir les Etudes à l'Académie, Mr. Soufflot prétendit que je m'étois trompé et que ces colonnes étoient coniques; son autorité me donna de la défiance sur la manière dont je les avois vues; j'engageai plusieurs personnes qui sont allées depuis moi à Pestum, et particulièrement Mrs. Huvé et Bélisard⁶¹⁸, à examiner la chose avec attention; ils m'ont assuré que je ne m'étois pas trompé, et que le trait de ces colonnes, au lieu d'être en ligne droite comme le disoit Mr. Soufflot, est une courbe, ainsi que je l'ai fait*"⁶¹⁹

Retour de Rome, Pâris entame aussi sa carrière d'architecte, d'abord modeste. Mais il a deux appuis importants, celui de Trouard, sans doute reconnaissant des soins pris par Pâris de son fils, qui est en mesure de lui confier des petits travaux, et celui de Jean-Baptiste Lefavire, son oncle, entrepreneur-spéculateur, en mesure de lui confier des travaux déjà importants.

Il en découle, en 1775-1776, un projet rapidement réalisé, la décoration intérieure de l'hôtel d'Aumont (et aussi la conduite des travaux de construction de l'hôtel), dessiné par Trouard, puis en 1778-1779 trois projets pour J.-B. Lefavire, lentement réalisés : la maison Lefavire, rue du Faubourg Saint-Honoré, un hôtel particulier voisin, futur hôtel de Chastenoye (les deux sans doute étudiés dès 1770), et l'hôtel Armand-Lefavire, rue d'Angoulême, futur hôtel de Magnanville.

Son séjour à Rome lui a ouvert d'autres portes, notamment celle de P.-J.-O. Bergeret de Grancourt qui aura recours à son talent à plusieurs reprises. La satisfaction du duc d'Aumont le fait accéder à d'autres

⁶¹⁷ Vol. I, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms.476, pl. IX.

⁶¹⁸ Claude Billard de Bélisard est effectivement allé en Italie en 1781 (Ch. Bauchal, *op. cit.*, p. 41), bien que Michel Gallet (*M. Gallet*, 1995, p. 61-63) ne mentionne pas ce voyage. Par contre M. Gallet (p. 58) semble avoir inventé un second voyage de J.-Ch. Bellicard en Italie en 1780 (il y est allé en 1749-1750) en se basant sur une lettre de l'architecte G.-P.-M. Dumont à Pâris. Or, nous ne connaissons aucune lettre de l'architecte Dumont à Pâris. Par contre, deux lettres du père E. Dumont à Pâris, du 22 novembre 1780 et du 14 février 1781 mentionnent le nom de Bélisard (et non de Bellicard), mais n'indiquent en rien qu'il était présent à Rome en 1780 ou en 1781 (cf. Volume IV, "Lettres reçues").

⁶¹⁹ Cf. Volume III.

commandes et surtout à une brillante carrière. Au fil de ces années il noue d'autres rapports qui seront fructueux, avec Ch.-H. Feydeau de Brou particulièrement, qui lui commande, pour commencer, l'aménagement du dépôt de mendicité de Bourges, peu après son arrivée dans la province de Berry en 1776.

Sans compter que son père peut le recommander à l'évêque de Bâle qui lui demande un projet pour son château de Porrentruy.

Mais nous commencerons par une attribution erronée, bien que reprise par certains biographes de Pâris. En 1918 l'érudit bordelais Ernest Rousselot a publié un rapport sur les travaux du grand théâtre de Bordeaux⁶²⁰ signé par un certain Paris, et daté du 20 juillet 1774. Il en a conclu, et nous pouvons l'excuser, qu'il s'agissait de Pierre-Adrien Pâris⁶²¹. Notre attention a d'abord été attirée par la date: le 20 juillet Pâris s'apprêtait à quitter Rome pour Naples, ou était peut-être même déjà en route⁶²². Puis l'examen du rapport⁶²³ nous a montré que la signature n'était pas celle de Pâris. Pâris n'en est donc pas l'auteur. Une question reste néanmoins posée: qui était ce Paris, architecte (il se dit "artiste"), ingénieur ou entrepreneur? La lecture attentive du rapport indique d'abord que ce Paris n'est pas un Bordelais, puisqu'il y parle de son "séjour à Bordeaux" et des usages d'"icy". Quant à ses connaissances techniques, qui sont très étendues (il y discute de la qualité du plomb d'Hollande, du fer d'Espagne ou du Limousin, des sapins de Riga et de Dantzig, des ardoises d'Anjou), elles se réfèrent pour la pierre à celle que l'on trouve dans les environs de Bordeaux (Barsac, Roc de Tau, Lavison, Céron, Rozan Saint-Michel, Bourg) mais aussi à celle de Saint-Leu (dans l'Oise, la pierre tendre la plus fréquemment employée à Paris aux XVIII^e et XIX^e siècles) et la meulière parisienne. D'ailleurs ce Paris fait plusieurs allusions à Paris pour le toisé (manière de compter le bois de charpente par pied cube) et pour comparer le projet de Victor Louis à l'Opéra de Paris (à

⁶²⁰ E. Rousselot, "Les travaux de construction du Grand Théâtre de Bordeaux. Rapport de l'architecte Pâris au Contrôleur général Terray", dans *Annales de la Société des Archives historiques de la Gironde*, t. LI, 1916-1917 [1918], pp. 351-388.

⁶²¹ A.-Ch. Gruber, 1973, p. 43, trompé par la publication de Rousselot, a chercher à imaginer comment Pâris avait connu Louis quand ce dernier construisait l'intendance de Besançon, et écrit même: "Louis, certain de la probité de son ami, le fait donc nommer enquêteur à Bordeaux, manœuvre qui doit assurer à Victor Louis d'être payé par les jurats bordelais et de poursuivre les travaux commencés".

⁶²² Cf. *supra*, et BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12.

⁶²³ "Examen de la nouvelle salle de spectacle de Bordeaux en conséquence des ordres de Monseigneur le Contrôleur général", AN. H. 92.

l'époque celui de la rue du Faubourg Saint-Martin). Il pourrait donc bien s'agir d'un architecte parisien, ignoré de tous les dictionnaires ou recueils de notices.

Notons à ce propos que nous avons trouvé une autre trace d'un architecte nommé Paris qui ne peut pas être P.-A. Pâris. Le 20 mars 1791 a été publié à Bâle un opuscule intitulé *Mon aventure dans mon passage de France en Suisse. Le vrai peut, quelquefois, n'être pas vraisemblable*. Il s'agit d'un pamphlet très virulent et emphatique contre la Révolution et l'Assemblée. Dans l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale (Paris)⁶²⁴ cet opuscule est attribué à un certain Pâris par une inscription manuscrite: "*Par un Sr Pâris, se disant de Paris, fils d'architecte, et neveu de ce Pinet qui s'est tué, ou a été tué en 1789, manquant de 54 millions*". Notons que P.-A. Pâris, en mars 1791, était occupé aux travaux d'installation de l'Assemblée au Manège des Feuillants. Voilà donc une autre trace d'un architecte parisien nommé Pâris. Quant à ce Pâris fils, il s'agit probablement de l'assassin de L.-M. Le Peletier de Saint-Fargeau (le 20 janvier 1793). En effet, le Pâris qui a assassiné Le Pelletier est un garde du corps de Louis XVI (d'octobre 1791 à mai 1792), prénommé Louis-Philippe, né en 1763, et se disant fils d'un architecte au service du comte d'Artois. Nous tenons donc un Pâris, architecte du comte d'Artois⁶²⁵. C'est d'ailleurs ce Pâris là qui a probablement été confondu avec P.-A. Pâris par Cl. Manceron⁶²⁶, qui accuse à tort Pierre-Adrien d'avoir volontairement retardé les travaux de la Salle des Etats Généraux, en avril 1789, à l'incitation du parti d'Artois opposé à la réunion des Etats⁶²⁷. Et avec ce Pâris nous tenons peut-être d'ailleurs l'architecte commis par l'abbé Terray pour examiner le devis de V. Louis pour le théâtre de Bordeaux.

⁶²⁴ BN. Lb³⁹ 4731.

⁶²⁵ Cette découverte nous a évidemment rendu vigilant dans les attributions d'ouvrages à P.-A. Pâris.

⁶²⁶ Cf. *infra*, p. 419.

⁶²⁷ Sur ce ou ces architectes nommés Pâris, cf. Volumes V, "Notices biographiques".

LES COMMANDES PRIVÉES

Les commandes privées que reçut Pâris à partir de 1775 peuvent être classées en filières de clients, selon qu'elles ont été obtenues par l'intermédiaire de L.-Fr. Trouard, de P.-Fr. Pâris, de J.-B. Lefaivre, de P.-J.-O. Bergeret de Grancourt et de l'abbé de Saint-Non.

LA FILIÈRE TROUARD

L'hôtel d'Aumont et sa décoration intérieure

Les travaux de Pâris pour le duc d'Aumont sont connus par plusieurs sources principales : les dessins contenus dans les "*Etudes d'Architecture*" et dans ses poretefeuilles, et la référence à des "*Mémoires réglés pour Mr le duc d'Aumont*" figurant à la suite du "*Journal qui commence au 1^{er} avril 1773*"⁶²⁸.

L'hôtel du duc d'Aumont avait été construit derrière les façades dessinées par J.-A. Gabriel pour constituer le fond de la place Louis XV⁶²⁹. Le projet avait été arrêté le 21 juin 1757, les travaux des façades avaient commencé lentement et c'était seulement en 1765 que celles situées du côté des Champs-Elysées avaient été achevées. Celle située du côté des Tuileries, bien qu'achevée un peu plus tard, en 1766, avait reçu une utilisation dès 1763 : un hôtel des Monnaies confié à J.-D. Antoine (non réalisé). Mais en 1767 il avait été question d'en faire une caserne de Mousquetaires Gris, puis le Garde-Meuble. C'est cette dernière affectation qui avait été retenue. Le projet est de Gabriel, mais la réalisation avait été confiée à J.-G. Soufflot. Les travaux pour le Garde-Meuble avaient commencé en 1768.

Pour la façade située du côté des Champs-Elysées, le pouvoir royal hésita longtemps pensant installer, derrière, la caserne des Mousquetaires Gris (1763) ou d'autres programmes. Finalement, le pouvoir se décida en 1775 pour une vente pure et simple. Le 4 avril 1775, le Prévôt des marchands et les Echevins de la Ville de Paris procèdent à la "Vente des

⁶²⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 1-4.

⁶²⁹ Sur la place Louis XV, on verra J. Ducros, "La place Louis XV", dans M. Gallet et Y. Bottineau, *Les Gabriel*, Paris, 1982, pp. 274-275.

terrains et colonnades appartenants à la ville place Louis XV⁶³⁰. L.-Fr. Trouard se porte acquéreur du lot situé à l'angle de la place et de la rue des Champs-Elysées (anc. de la Bonne Morue, auj. rue Boissy-d'Anglas)⁶³¹. Deux autres lots sont vendus à Rouillé d'Estaing et au marquis de Coislin en 1776⁶³². Le 27 avril 1776, Trouard cède l'usufruit du terrain et de l'hôtel qu'il a construit dessus à L.-A.-M., duc d'Aumont, Premier Gentilhomme du roi⁶³³. Les travaux de construction de l'hôtel, entrepris le printemps 1775 sont achevés lors de la cession de l'usufruit, mais il n'existe alors que le gros-œuvre et, comme décoration, que le plafond du grand salon⁶³⁴.

Dès 1775, certainement⁶³⁵, Trouard demande à Pâris de dessiner tout ou partie de la décoration de l'hôtel dont le chantier de construction commence. Dans les "Etudes d'Architecture"⁶³⁶ Pâris écrit textuellement : "*Décoration en arabesques d'une petite salle à manger de Mr. le Duc d'Aumont 1^{er}. gentilhme. de la Chambre du Roi, dont j'ai décoré l'hôtel à la Place de Louis XV. C'est à ce seigneur plein de bonté pour moi, que je devois la charge qui m'attachoit à la Maison de Sa Majesté*". Il peut être déduit de ce texte que Pâris a conçu l'ensemble de la décoration de l'hôtel, dont la "petite salle à manger". Mais il faut aussi s'interroger sur le changement de temps entre la première et la deuxième phrase. Dans la deuxième Pâris emploie l'imparfait pour parler de sa charge aux Menus-Plaisirs, comme si ses dessins pour l'hôtel d'Aumont avaient été rédigés après son entrée au service du roi. Or, Pâris n'a été recruté par le service des Menus-Plaisirs qu'en janvier 1778⁶³⁷. Il est cependant clair, comme nous en aurons confirmation, que contrairement à ce que laisse entendre cet emploi de l'imparfait, Pâris a travaillé pour le duc d'Aumont avant que celui-ci le fasse entrer aux Menus-Plaisirs. Peut-être faut-il tout

⁶³⁰ AN. O¹ 1585, 356.

⁶³¹ Cf. le "Plan de la Place de Louis XV et de la statue équestre", gravé par Le Rouge, postérieur à 1775, montrant les quatre hôtels particuliers occupant l'arrière de la façade de Gabriel.

⁶³² Cf. *L. Hautecœur*, IV, p. 93.

⁶³³ Cf. Br. Pons, "Hôtel du duc d'Aumont, puis de Crillon (1776)", dans *Grands décors français, 1650-1800, reconstitués en Angleterre, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud et en France*, Dijon, 1995, pp. 338-362.

⁶³⁴ Cf. Br. Pons, *op. cit.*

⁶³⁵ Voir plus bas.

⁶³⁶ Vol. IX, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, "Table", fol. XI-XII.

⁶³⁷ Cf. *infra*, pp. 336 et suiv..

simplement ne pas tenir compte de ce changement de temps, ou supposer que quand Pâris a rédigé la "Table" du volume IX de ses "Etudes d'Architecture", c'est-à-dire vers 1818-1819⁶³⁸, il avait quelque peu oublié -ce qui est compréhensible- la chronologie précise de ses ouvrages.

Pour dater les interventions de Pâris à l'hôtel d'Aumont nous avons en effet une autre source, irréfutable : les dates de signature des mémoires des entrepreneurs.

Le premier mémoire en faveur d'Aubert, sculpteur, est signé le 15 juin 1776. Si l'on sait que les mémoires sont généralement réglés à la fin du "quartier" (trimestre) qui suit l'achèvement des ouvrages, il faut en conclure que les travaux d'Aubert se sont terminés avant la fin du mois de mars 1776, et qu'en conséquence le dessin et le devis correspondant à ces ouvrages datent au plus tard de la fin de l'année 1775.

C'est donc bien en 1775 que Pâris a commencé à dessiner les projets pour l'hôtel d'Aumont, c'est-à-dire simultanément aux travaux de gros-œuvre, et alors que l'hôtel est encore la propriété de Trouard. Mais il est fort possible que Trouard et Aumont se soient entendus dès avril 1775.

Que Pâris se soit essentiellement occupé de la décoration intérieure, cela semble être indiqué par la spécialité des artistes, artisans ou entrepreneurs dont il règle les mémoires : des sculpteurs (Aubert, Augustin Bocciardi - "Bochart" -, Catel et André Pardieu de Mézières surtout⁶³⁹), des menuisiers (Marchal et Boulard - "*menuisier de meubles*"), des peintres doreurs (Prêle et Quinrange), des serruriers (Deumès et Toffard), un fondeur (Guyard), un maçon (Valette) et un charpentier (Francastel) mais ces deux derniers pour de petites sommes. Les travaux s'achèveront à la fin de 1778, le dernier mémoire étant signé le 29 décembre de cette année là⁶⁴⁰. Le montant des ouvrages de décoration s'élève à la somme importante de 84 295 livres.

⁶³⁸ Cf. Volume IV, la discussion de la datation des différents volumes des "Etudes d'Architecture".

⁶³⁹ Br. Pons, *op. cit.*, cite aussi Radel. Peut-être s'agit-il d'une confusion avec Radel, mais dans le manuscrit de Pâris, c'est bien "Catel" qui est écrit. Les sources de Bruno Pons sont surtout constituées de pièces notariales (AN. McN.), et il ne semble pas avoir connu les mémoires réglés par Pâris.

⁶⁴⁰ Voici la liste complète des mémoires signés par Pâris (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 30 v°.-31 v°).

- 15 juin 1776, à Aubert, sculpteur, 360 livres.

- 25 juillet 1777, à "Bochart", sculpteur, "qui a fait les fruits des cornets des figures de la salle à manger", 200 livres.

- 28 octobre 1777, à Mézières, sculpteur, "pour les 7 tableaux qu'il a fait", 5 200 livres.

On notera qu'apparaissent, dès 1777-1778, dans la vie professionnelle de Pâris, deux entrepreneurs auxquels il aura recours à de multiples occasions jusqu'en 1789 : le charpentier Francastel et le sculpteur Mézières.

Les plus gros postes sont les suivants : la menuiserie (Marchal 23 894 livres), l'ébénisterie (Boulard 14 554 livres), la sculpture (Mézières 9 376 livres, Catel 5 678 livres), la serrurerie (Deumès 10 249 livres, Toffard 3 281 livres) et la dorure (Prêle 8 843 livres, Quintrange 1 266 livres).

Les dessins de Pâris pour l'hôtel d'Aumont ne se réduisent pas à ceux des "Etudes", d'ailleurs improprement désignés par Pâris lui-même, plus de quarante ans plus tard il est vrai. Il y a surtout une série de huit dessins, toujours des coupes-élévations des pièces concernées, conservés dans un portefeuille⁶⁴¹.

Cet ensemble de dessins permet d'identifier huit pièces dans lesquelles Pâris est intervenu :

- un "petit salon" ("Petit salon de Mr. le Duc d'Aumont"⁶⁴²), dont les guirlandes de la décoration des dessus de portes ont été sculptées par Mézières. La décoration de ce "petit salon" a été remontée, après 1905⁶⁴³, dans l'hôtel de La Tour d'Auvergne construit par l'architecte René Sergent rue de la Motte-Piquet (auj. ambassade du Chili).
- un autre salon ou salle à manger (que Pâris appelle "Petite salle à manger"), représenté par deux coupes-élévations⁶⁴⁴). Ce décor, dit "à la

- 20 novembre 1777, à Valette, maître maçon, 1 050 livres.
- 28 décembre 1777, à Le Maire, sculpteur, 399 livres.
- 20 janvier 1778, à Catel, 5 678 livres; à Fortier (épinglier ?), 299 livres; à Prêle, peintre doreur, 26 livres et 884 livres; à Quintrange, peintre doreur pour meubles, 1 266 livres; à Boulard, menuisier de meubles, 5 458 livres, puis 9 096 livres; à Marchal, menuisier, 21 444 livres; à Mézières, sculpteur, "pour le dessus de porte et les pieds de la table de la salle à manger", 1 175 livres; à [Deumès ?], serrurier, 10 249 livres; à Marchal, 1 550 livres; à Francastel, charpentier, 31 livres; à Mariette, 138 livres; à Morel, maçon, 112 livres.
- 12 février 1778, à Lucas, plombier, 706 livres; à Beurrier, chaudronnier, 878 livres.
- 14 février 1778, à Le Maire, 156 livres.
- 20 avril 1778, à Toffard, serrurier, 3 281 livres.
- 25 juin 1778, à Guyard, fondeur, "pour les deux tasses de porcelaine et celle en trépied", 1 800 livres; à Mézières, sculpteur, pour "les guirlandes en dessus de la porte du 2[ème] sallon et les deux [bras] en bois", 1 700 livres.
- 18 août 1778, à Prêle, peintre doreur, 8 843 livres.
- 20 décembre 1778, à Maréchal, 1 900 livres.
- 29 décembre 1778, à Mézières, sculpteur, 1 300 livres.

⁶⁴¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 563, n° 426-427, 433, 438-439, 443-444, 455.

⁶⁴² Fonds Pâris, ms. 563, n° 433 [fig. 7].

⁶⁴³ L'hôtel d'Aumont, acheté par la famille Crillon en 1788, a été habité par des descendants jusqu'en 1904, date à laquelle il a été vendu et sa décoration dispersée.

⁶⁴⁴ Fonds Pâris, "Etudes", vol. IX, pl. XI-XII.

romaine", avec des références explicites à la sculpture antique, peut-être comparé à la décoration donnée par J. Gondoin au Garde-Meuble voisin, en 1773⁶⁴⁵. La décoration de ce salon a été transportée aux Etats-Unis en 1906 et installée au Middlebury College, dans le Vermont (USA), en 1959, et s'y trouve toujours⁶⁴⁶ [fig. 10 et 10']. La confrontation des dessins de Pâris et de photographies des lambris et portes de cette petite salle à manger montre des différences légères mais sensibles.

- un grand salon, ou "salon à l'italienne", non représenté dans les dessins conservés de Pâris, remonté dans l'hôtel de La Tour d'Auvergne.
- une grande "salle à manger" ("Décoration d'un des grands côtés de la salle à manger"⁶⁴⁷ et "Décoration d'un des petits côtés de la salle à manger"⁶⁴⁸. Mézières a sculpté les dessus de portes et les pieds de la table, et Bocciardi les "fruits des cornets des figures". Cette grande salle à manger a également été remontée dans l'hôtel de La Tour d'Auvergne.
- la "chambre à coucher" du duc d'Aumont ("Chambre à coucher de Mr. le duc d'Aumont", représentée par deux coupes-élévations⁶⁴⁹).
- une autre "chambre à coucher" (représentée par deux coupes-élévations⁶⁵⁰).
- un boudoir, non représenté dans les dessins de Pâris, petite pièce en entresol, située sur la rue des Champs-Elysées, aménagée 1776. Le décor est inspiré des Loges du Vatican⁶⁵¹. Il a été transporté au Metropolitan Museum of New York en 1906⁶⁵².
- un salon ("Décoration d'un des petits côtés du salon"⁶⁵³).

Les pièces les plus remarquables sont le boudoir avec son décor en arabesques, et la grande salle à manger (où ont œuvrés Bocciardi et Mézières) avec sa niche surmontée d'un fronton brisé néo-maniériste.

⁶⁴⁵ Cf. Br. Pons, *op. cit.*

⁶⁴⁶ La présence de cette décoration de Pâris a été révélée par J. Parker, "The French Eighteenth Century Rooms", dans *Apollo*, November 1977, pp. 390-393.

⁶⁴⁷ Fonds Pâris, ms. 563, n° 438 [fig. 8].

⁶⁴⁸ Fonds Pâris, ms. 563, n° 439 [fig. 8].

⁶⁴⁹ Fonds Pâris, ms. 563, n° 426-427 [fig. 6].

⁶⁵⁰ Fonds Pâris, ms. 563, n° 443-444 [fig. 9].

⁶⁵¹ Deux très beaux relevés aquarellos de Pâris ("Arabesques coloriées des Loges du Vatican") se trouvent dans les "Etudes d'Architecture", vol. VII, ms. 482, pl. XCV et XCVI.

⁶⁵² Cf. Br. Pons, *op. cit.*

⁶⁵³ Fonds Pâris, ms. 563, n° 455. Nous positionnons ce salon en dernier, car le nom du duc d'Aumont ne figure pas sur le dessin, contrairement aux autres de la série. Un doute peut donc subsister, même si le plafond est identique à celui de la salle à manger de l'hôtel d'Aumont.

Nous devons encore noter, grâce à une source inattendue, que si Pâris s'est surtout occupé de la réalisation de la décoration, qu'il a aussi conçue, c'est lui qui a suivi le chantier du gros-œuvre, dès 1775. En mai 1785, à propos de l'hôtel de ville de Neuchâtel qui se construisait sur ses dessins⁶⁵⁴, alors que ses plates-bandes projetées pour le vestibule étaient en discussion, il argumenta en exposant qu'il en avait déjà construites à l'hôtel d'Aumont : "*Enfin je ne finirois pas si je voulois vous en citer des exemples, mais pour ne citer que ce que j'ai fait exécuter moi-même, on peut voir à l'hôtel où demeure actuellement Mr. le Comte d'Arranda à la Place de Louis quinze, des plattesbandes de 13. pieds 6. pouces de France, portées par des piédroits de 2. pieds qui portent une façade sur la cour de plus de 60. pieds de hauteur*"⁶⁵⁵.

LA FILIÈRE FAMILIALE : PIERRE-FRANÇOIS PÂRIS ET L'ÉVÊQUE DE BÂLE. LE CHÂTEAU DE PORRENTRUY

Nous avons vu que Pierre-François Paris, père de Pierre-Adrien était intendant du prince-évêque de Bâle, résidant à Porrentruy, sa capitale étant située dans l'Etat prussien.

Le projet de reconstruction du château de Porrentruy

Le château de Porrentruy, normalement résidence de campagne, s'était donc retrouvé capitale fictive de la principauté de Bâle. Il s'agissait d'un château fort médiéval brûlé une première fois en 1559, restauré en 1590 et à nouveau victime d'un incendie provoqué par les troupes suédoises en 1638⁶⁵⁶.

Au début de l'année 1776 le nouveau prince-évêque, Frédéric de Wangen, sans doute sur le conseil de Pierre-François, demande au jeune architecte retour de Rome un projet de restauration⁶⁵⁷ de son château.

⁶⁵⁴ Cf. *infra*, pp. 275 et suiv..

⁶⁵⁵ Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux de Neuchâtel, du 14 mai 1785, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 30 v°.

⁶⁵⁶ Cf. G. Gazier, 1930, p. 76.

⁶⁵⁷ Qu'il s'agisse d'un projet de restauration et non de reconstruction semble pouvoir être déduit de l'insistance avec laquelle Pâris justifira la nécessité d'un projet de reconstruction et non de restauration, cf. plus bas.

Ce projet, qui figure dans les "Etudes d'Architecture"⁶⁵⁸, a déjà été étudié à deux reprises, mais de manière sommaire⁶⁵⁹ ou descriptive⁶⁶⁰.

Voici ce qu'en dit Pâris dans la "Table" du volume IX: "Château de la résidence du Prince Evêque de Bâle sur une colline qui domine la ville de Porrentrui. Le modèle en étoit fait et les écuries commencées lorsque la mort du Prince de Wangen pour qui je l'avois projeté, et bien plus encore, la Révolution françoise en a arrêté l'exécution".

Pour situer précisément ce projet nous avons une lettre de Frédéric de Wangen à Pâris, datée du 19 décembre 1776⁶⁶¹, attestant qu'à ce moment il est achevé depuis un certain temps: "J'ai reçu dans son tems, Monsieur, votre lettre et les plans qui l'accompagnoient. Je ne vous ai point encore répondu parce que j'attendois le retour de Monsieur votre Père d'un voyage qu'il a fait en Franche-Comté, pour examiner vos projets. Ils sont des plus élégans et votre ouvrage est très beau. Je vous dois, Monsieur, un éloge particulier du parti avantageux que vous avez su tirer d'un emplacement aussi ingrat. Nous tâcherons de l'exécuter successivement autant qu'il sera possible. Il ne me reste actuellement qu'à vous demandé ce dont je vous suis redevable pour les peines que vous avez prises; je serai charmé de les reconnoître. On ne peut, Monsieur, être plus véritablement attaché que je ne le suis".

Ces deux textes, plus d'autres documents inédits⁶⁶², permettent de suivre les grandes lignes de l'affaire. Pâris a donc envoyé des plans à Frédéric de Wangen à l'automne 1776. Plus tard il a fait faire une maquette, probablement en bois, qu'un voyageur a vue vers 1780. Dans son *Voyage dans les 13 cantons Suisses, les Grisons, le Vallais et autres pays et états alliés, ou sujets des Suisses*⁶⁶³ François Robert note: "Le

⁶⁵⁸ Vol. IX, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, fol. LIX-LXVII.

⁶⁵⁹ Par G. Gazier, 1930, pp. 75-85.

⁶⁶⁰ Par A.-Ch. Gruber, "Le projet de Pierre-Adrien Pâris pour le palais du prince-évêque de Bâle à Porrentruy en 1776", dans *Nos monuments d'art et d'histoire. Bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art Suisse*, XVII, 1966, 1, pp. 43-47. Curieusement Alain-Charles Gruber semble ignorer l'étude de G. Gazier, qui n'est pas citée et dont les informations ne sont pas utilisées. Par contre Gruber se réfère à une courte mention contenue dans G. Amweg, *Les Arts dans le Jura bernois et à Bienne*, t. I, Porrentruy, 1937, pp. 63-63 (avec reproduction du plan du rez-de-chaussée du palais du prince d'après les "Etudes d'Architecture").

⁶⁶¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 96, "Frédéric, évêque de Bâle, Porrentruy le 19 décembre 1776, à Monsieur Paris" (lettre connue de G. Gazier).

⁶⁶² Notamment BM. Besançon, Fonds Pâris, carton N I, n° 1-12.

⁶⁶³ Paris, 1789, t. I, p. 130.

Prince [de Bâle] me fit voir le modèle en relief d'un magnifique palais à la moderne, qu'il se proposoit de construire sur l'emplacement de l'ancien, d'après les dessins de M. Louis, qui y a employé l'ordre toscan, le seul qui convint à la rudesse et à l'aspérité du pays. Je doute qu'on en ait encore entrepris l'exécution [...]" . Nous ignorons d'où provient la confusion entre Victor Louis⁶⁶⁴ et Pâris, mais la magnificence du projet et la mention de l'ordre toscan (employé par Pâris pour le portique du grand escalier), comme la référence à un modèle également cité par Pâris, enlèvent tout doute. Le texte de Robert nous apprend aussi qu'en 1780 les travaux n'avaient probablement pas encore commencé. Cependant l'année précédente le prince s'était acquitté de sa dette envers Pâris. Celui-ci avait souhaité que les 200 louis d'or (4 800 livres) d'honoraires accordés pour ses dessins soient placés et que les intérêts en soient versés à son père sous forme d'une rente⁶⁶⁵.

Les informations précédentes et le témoignage de Pâris indiquent que les travaux ne commencèrent significativement qu'en 1781 et qu'ils furent interrompus par le décès du prince survenu le 11 octobre 1782. Son successeur, Joseph de Roggenbach, ne fit rien. La référence de Pâris à la Révolution n'est certainement qu'une clause de style, effet de son obsession à reporter ses malheurs sur les événements qui lui firent perdre certaines de ses places entre 1790 et 1792. La "Table" du volume IX des "Etudes" a en effet été rédigée vers 1817-1818, moment où ses rancœurs sont les plus vives, du moins les plus fortement exprimées.

Au témoignage de Pâris encore nous devons de savoir que les travaux commencés concernaient les écuries⁶⁶⁶. Que les travaux aient commencé par là correspond effectivement au programme qu'avait arrêté Pâris dès 1776 probablement: "*On commenceroit par construire les écuries [...]*", écrit-il dans le mémoire⁶⁶⁷ accompagnant les plans alors envoyés au

⁶⁶⁴ Rappelons que l'Intendance de Besançon a été construite sur des dessins de Louis à partir de 1771 (cf. P. Pinon, "Besançon, de l'intendance de Franche-Comté à la préfecture du Doubs", dans *Monuments Historiques*, n° 178, 1991, "Préfectures", pp. 45-48); peut-être Robert a-t-il confondu pour cette raison les deux architectes ?

⁶⁶⁵ Lettre autographe de Frédéric de Wangen à P.-A. Pâris datée du 20 mai 1779, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 98.

⁶⁶⁶ G. Gazier, 1930, p. 85, ajoute que les vieilles tours médiévales situées à l'emplacement des terrasses projetées entre le palais et la ville avaient été déjà détruites; ce qui n'est pas invraisemblable.

⁶⁶⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton N I, n° 1, fol. 14 (minute de ce mémoire). Ce mémoire se rapporte explicitement (par renvoi à des lettres) à des plans envoyés à Porrentruy et qui ne sont pas conservés. Les dessins du carton N I sont des minutes datant de 1776, logiquement conservées par Pâris, et les dessins des "Etudes

prince. L'idée d'"*exécuter successivement*" le projet qu'envisage Frédéric de Wangen dans sa lettre de 1776 correspond d'ailleurs elle aussi au programme de Pâris: "*Tout ce projet qui peut s'exécuter ["successivement" rajouté] pour ainsi dire à loisir [...]*"⁶⁶⁸.

Un plan levé par Pierre-François Pâris, sans doute, et annoté par son fils⁶⁶⁹ nous donne l'état des lieux en 1776. Sur une colline dominant la ville s'élève un château fort médiéval composé d'un corps de logis en L et d'un donjon ("grande tour") pris dans une petite enceinte. Une seconde enceinte, plus vaste et dotée de tours rondes, englobe une "grande cour", une basse-cour, des fossés et deux bâtiments datant sans doute des XVI^e-XVII^e siècles. L'un appelé "*grand corps de logis*" est celui où loge le prince-évêque, l'autre est le "*bâtiment des dicastères*" (tribunal ecclésiastique). Ces deux derniers bâtiments, lavés en rose sur le plan précédemment cité alors que les autres le sont en gris (le château fort notamment), sont pratiquement les seuls à devoir être conservés. Une troisième enceinte⁶⁷⁰, bastionnée, a été esquissée, sans doute à la fin du XVI^e siècle : deux grands bastions protègent le château du côté du jardin, un bastion plus petit défendant une sorte de châtelet côté ville. De ce côté la dénivellation est très forte et l'accès au château se fait par une série de rampes.

Tel est le château dont Frédéric de Wangen demande la restauration à Pâris.

Le projet de Pâris

Pâris a en fait conçu deux projets différents, un premier relativement modeste, réutilisant le plus possible les bâtiments existants, et un second plus ambitieux ne gardant presque rien de l'ancien château. C'est ce second projet qui est représenté dans les "*Etudes d'Architecture*" et décrit dans le mémoire qui accompagne les plans envoyés à Porrentruy.

Le premier projet, ou plutôt avant-projet, est connu par des surcharges apportées au crayon et à l'encre (au trait) sur un relevé (lavé) de l'état des lieux sans doute dessiné par Pierre-François Pâris⁶⁷¹.

d'Architecture" ont été faits d'après ces minutes entre 1793 et 1806 [si dans ms. 3] ou en 1817-1818.

⁶⁶⁸ Fonds Pâris, N I, n° 1, fol. 12.

⁶⁶⁹ Fonds Pâris, N I, n° 9.

⁶⁷⁰ Visible, elle, sur le plan N I, n° 12 [fig. 11], dont nous reparlerons.

⁶⁷¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton N I, n° 12 [fig. 11].

A l'emplacement du château fort Pâris implante un grand corps de logis rectangulaire (parallèle à la pente), et l'entoure d'une vaste terrasse dessinant deux hémicycles, un côté ville et un côté jardin. Cette terrasse, traitée comme un talus engazonné, simule dans son contour des formes de bastions. Le plus intéressant consiste dans la manière dont Pâris a réussi à rendre symétrique sa composition tout en conservant les deux bâtiments des XVI^e-XVII^e siècles. Pour se faire il a projeté la construction d'un grand bâtiment rectangulaire (sans doute pour les écuries) symétrique du bâtiment servant antérieurement de logis au prince-évêque par rapport à l'axe du grand corps de logis projeté.

C'est là une technique de régularisation d'une composition, par adjonction symétrique, bien ancrée dans la tradition architecturale depuis la Renaissance, dont on trouve même un schéma théorique dans le Livre III de l'*Architecture* de Philibert de L'Orme⁶⁷².

Nous ignorons pourquoi Pâris a abandonné cette solution économique et élégante pour une autre plus radicale, celle représentée dans les "Etudes" et le mémoire.

Dans la seconde version, qui est celle présentée au prince-évêque, et dont nous supposons qu'elle a été adoptée par lui (nous ignorons les réactions de Pâris père)⁶⁷³, le bâtiment des écuries n'est plus le symétrique de l'ancien logis de Frédéric de Wangen, mais celui d'une nouvelle aile, perpendiculaire au nouveau corps de logis et masquant l'ancien⁶⁷⁴.

Mais la première différence notable est la forme du corps de logis du prince-évêque: il n'est plus rectangulaire mais carré. Pâris s'en explique dans son mémoire⁶⁷⁵: "*On a cherché à disposer ce projet de manière à sauver le plus possible l'inconvénient indispensable qui résulte tant de*

⁶⁷² Ch. VIII , "L'artifice des traicts géométriques peut servir quand on veut faire d'une maison, ou de deux mal commencées ou imparfaictes, soit viels logis ou autrement, une belle et parfaicte maison, y accommodant tous les membres, et parties du vieil édifice avecques le neuf". Pâris possédait dans sa bibliothèque deux éditions de cet ouvrage, celle de 1568 (*Ch. Weiss, 1821*, n° 198) et celle de 1626 (*Ch. Weiss, 1821*, n° 199).

⁶⁷³ Telle est l'hypothèse la plus vraisemblable, mais il n'est pas à exclure que l'ordre des versions soit à retournée, c'est-à-dire que la version la plus économique soit la seconde (après d'éventuelles remarques de Pierre-François Pâris), et que Pâris ait mis au net la version initiale pour son seul plaisir alors qu'il élaborait le volume IX de ses "Etudes". Dans ce cas cette dernière serait une version idéale.

⁶⁷⁴ Cf. le plan de masse, Fonds Pâris, "Etudes d'Architecture", vol. IX, pl . LIX [fig. 12]

⁶⁷⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton N I, n° 1, fol. 1-2.

l'irrégularité du lieu que⁶⁷⁶ de la conservation du corps de logis actuellement occupé par le Prince et des jardins actuels⁶⁷⁷. On a cherché à placer l'édifice qui doit servir à son habitation de manière qu'il puisse former avec les bâtimens accessoires un ensemble agréable et qu'il soit précédé et annoncé convenablement de quelque côté qu'il soit considéré. L'arrivée à ce château ne pouvant par la nature du terrain être changée, il étoit nécessaire que le bâtiment principal présenta une façade intéressante de ce côté. Il est indispensable que ce même bâtiment aye une élévation intéressante du côté de la ville; c'est son côté principal. Pour remplir ces données on a pensé qu'un bâtiment sur un plan quarré seroit le plus convenable d'autant plus que cette disposition donne le moyen de jouir de toutes les pièces qui composent l'appartement du Prince des vues intéressantes qui se présentent en face et des deux côtés.

C'est dans le même principe (pour ne pas gêner la vue) qu'on a fait les cours d'honneur en terrasse en les flanquant seulement de petits pavillons bas que la nature du projet et du lieu rendoient nécessaires".

Le corps de logis occupe le centre d'une vaste esplanade qui se développe dans les quatre directions définies par le carré du palais.

Du côté de l'entrée et du côté opposé sont deux cours d'honneur rectangulaires terminées chacune par deux petits pavillons. La cour d'honneur opposée à l'entrée dessert la "Cour des tribunaux" au fond de laquelle sont les deux bâtiments conservés (l'ancien logis du prince) transformés locaux des dicastères. Pour les masquer un alignement d'arbres est planté, et une statue placée dans l'axe de la façade latérale du palais fait oublier qu'ils sont biais par rapport à la cour d'honneur⁶⁷⁸.

La première cour d'honneur est donc précédée d'une avant-cour dessinée pour moitié en trapèze⁶⁷⁹, pour moitié en hémicycle. Pâris présente ainsi

676 " [...] tant de l'irrégularité du lieu que " a été postérieurement ajouté.

677 Ajout postérieur.

678 Dans son mémoire (carton N I, n° 1, fol. 3) Pâris écrit que les "obstacles qui s'y opposent" (à la régularité) sont "invincibles". D'autre part il explique que cette cour serait accessible de la ville directement par l'"Escalier des Capucins", couvent qui se trouve aux pieds du château.

679 Le plan trapézoïdal résulte du fait que la direction d'une remise conservée (et destinée dans le projet à être les "Ecuries des étrangers") n'est pas parallèle à l'axe de l'entrée. Pour obtenir une figure régulière Pâris a reporté par symétrie le biais de la remise et l'a matérialisé par un parapet. Ecurie et parapet étant volumétriquement disparates, Pâris a doublé d'un et l'autre par une ligne d'arbres fastigés qui masque la différence.

cette avant-cour⁶⁸⁰: "On s'est renfermé, pour les constructions élevées, dans les bornes du terre plein actuel du château. Il n'y auroit même que des angles peu conséquens de la première terrasse qui exéderoient ce terre plein. L'avant-cour est à la vérité de beaucoup hors de la ligne la plus saillante de la platteforme du château, mais cet exédent se formeroit facilement au moyen des déblais à faire tant pour former la cour et le bâtiment des écuries et remises que pour faire la Cour du Manège. On a cru que la dignité encor plus que la sûreté exigeoit que la première cour présenta un air de défense. C'est pour cette raison qu'on lui a donné en avant une forme circulaire. Ce front garni de canons et précédé d'un fossé annonceroit par son caractère imposant la demeure du souverain".

Les deux cours d'honneur communiquent, en avant du palais, par une "Grande terrasse". "Pour empêter davantage le Palais, y donner un air plus imposant du côté de la ville, ainsi que pour l'embellir d'une promenade agréable, on a pratiqué une seconde terrasse à 18 pieds plus bas que les cours d'honneur. Cette terrasse qui communique avec celle qui est au dessus par [des] degrés présente à ses extrémités deux bastions couverts d'artillerie, et de droite et de gauche des allées couvertes dont la hauteur n'excéderoit pas le sol des cours. On y jouiroit et du plaisir de la vue et d'une promenade commode à l'abri du soleil. Une grotte qui est sous la terrasse du château offriroit une retraite contre le pluye et les deux chutes d'eau qui en accompagnent l'entrée seroient produites par la réunion de toutes les eaux des fontaines, bassins, &c. qui seront dans les cours et jardins [...] "⁶⁸¹.

Deux remarques s'imposent. La première concerne le caractère militaire donné au château du prince-évêque. Bien que Pâris prétende qu'il s'agit plus d'"air de défense" que de "sûreté", il est un fait qu'il projette un palais fortifié. Et ce qui est le plus remarquable, c'est que s'il supprime les deux bastions anciens côté jardin, il construit deux bastions côté ville, et place des canons dans l'avant-cour ainsi qu'en avant de la "Cour des tribunaux". Significativement l'artillerie est désormais pointée sur la ville et non plus sur la campagne. La révolution de mai 1792 menacera d'ailleurs le château, alors défendu par le père de Pâris⁶⁸².

La seconde remarque concerne les références de Pâris. Elles sont évidemment italiennes. Le jeu de terrasses et d'escaliers, la grotte dans le

⁶⁸⁰ Mémoire, carton N I, n° 1, fol. 2-3.

⁶⁸¹ Même mémoire, fol. 5.

⁶⁸² Cf. Volume I, 2, pp. 4-5.

soubassement de la terrasse, évoquent immanquablement les jardins des villas des collines romaines. L'image du palais fortifié dominant la ville pourrait bien s'inspirer de la villa Farnèse à Caprarole que Pâris avait visitée et levée durant son pensionnat⁶⁸³.

Le quatrième côté est celui du jardin. Une "*Cour du Manège*", deux fois plus large que le palais précède le jardin proprement dit. D'un côté de cette cour se trouve une aile perpendiculaire abritant les écuries. "*La cour qui est derrière le étant moins fréquentée que les autres pourroit servir de manège découvert et le manège couvert*⁶⁸⁴ *seroit placé sous la terrasse du jardin en face du Palais.* [...] *On a été obligé pour la régularité de ce projet et pour contribuer à masquer le bâtiment actuel [l'actuel logis du prince] de projetter le logis qui répond à celui des écuries*⁶⁸⁵. *Ce bâtiment seroit destiné au logement des étrangers et seroit composé d'un rés de chaussée*⁶⁸⁶, *d'un bel entresol au dessus*⁶⁸⁷ *et d'un attique. La construction de ce corps de logis ne seroit pas dispendieuse et donneroit la facilité de consacrer le bâtiment actuel pour servir uniquement aux dicastères, chancellerie, chambre, trésorerie &c.*

*Le corps des écuries comprendroit dans un attique plusieurs logemens de gens attachés au château*⁶⁸⁸. *Les logemens de palfreniers, cochers, médecin, vétérinaire, maréchal &c. Seroient placés ou en entresol ou en mansarde sur les remises*⁶⁸⁹"⁶⁹⁰.

Derrière cette "*Cour du Manège*" est un vaste amphithéâtre de verdure d'où partent trois allées plantées d'arbres en alignement (l'allée de droite se termine sur des gradins en hémicycle, sorte d'odéon, ouvrant sur le paysage). Au centre de cet amphithéâtre est un bassin avec vasque et cascade, encadré de deux colonnes décorées de têtes de lion, de guirlandes

⁶⁸³ Elle figure dans les "*Etudes d'Architecture*", vol. V, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 480.

⁶⁸⁴ Cette précision sur les manèges incite à penser que Frédéric de Wangen avait rédigé un programme à l'intention de Pâris.

⁶⁸⁵ Voir plus haut le début de notre présentation de la seconde version du projet de Pâris.

⁶⁸⁶ Le rez-de-chaussée (plan dans "*Etudes*", vol. IX, pl. LXIII) comprend cuisine, office, garde-manger, bûcherie.

⁶⁸⁷ L'entresol (plan dans "*Etudes*", vol. IX, pl. LXIII) est composé de six logements pour des hôtes étrangers. Chacun comprend une antichambre circulaire, une chambre à coucher et un cabinet.

⁶⁸⁸ La planche LXII du volume IX des "*Etudes*" montre au dessus des écuries des petits logements avec antichambre et chambre à coucher, et de petites chambres de domestiques.

⁶⁸⁹ Les remises entourent la cour des écuries située derrière celles-ci.

⁶⁹⁰ Mémoire, carton N I, n° 1, fol. 6-7.

et surmontées de renommées. De part et d'autre de l'allée qui prolonge l'axe du château Pâris a dessiné deux jardins forts différents, celui qui est du côté des remises traité en potager régulier avec une orangerie⁶⁹¹, celui du côté des dicastères tracé "à l'anglaise"⁶⁹². Ce parc comprend une petit lac d'où s'échappe une rivière sinueuse, et qui est dominé par un jeu de boules entouré de galeries qui, dans sa représentation, affecte le plan d'un temple grec périptère.

L'architecture

Le palais proprement dit, de plan à peu près carré, est en fait composé d'un bâtiment en U dans lequel viennent s'encastre deux volumes, l'un constituant la façade sur jardin et l'autre formant une sorte de cour centrale couverte. En effet Pâris a conçu un palais avec un plan à l'italienne, c'est-à-dire avec une cour centrale, mais celle-ci, sous le climat du Jura, ne pouvait pas être déouverte. Notre architecte a donc dessiné une voûte en plein cintre (couverte par une toiture à deux pentes) largement éclairée par des pénétrations ouvertes sur de larges baies et surtout par deux "vitreaux" (selon le mot de Pâris) en diaphragme aux deux extrémités de la voûte⁶⁹³. Pour reprendre les poussées de la voûte Pâris a eu étonnamment recours à des arcs-boutants de type gothique, selon l'exemple donné par J.-G. Soufflot quelques années plus tôt pour le projet de Sainte-Geneviève.

L'entrée dans le palais⁶⁹⁴ se fait donc par la façade latérale du côté de la première cour d'honneur⁶⁹⁵. On y accède par un large escalier entre deux podiums, à la manière palladienne. Un ample vestibule dessert à gauche la

⁶⁹¹ Ce jardin prolonge un potager existant (appelé "*Nouveau jardin*" dans le plan n° 9 du carton N I, et aménagé sous le principat de Simon-Nicolas de Montjoie), mais contrairement à ce qu'écrit A.-Ch. Gruber (1966, *op. cit.*, p. 47) il ne s'agit pas d'un jardin entièrement préexistant, Pâris l'ayant redessiné et considérablement agrandi.

⁶⁹² Le jardin "à l'anglaise" remplace ce que le plan n° 9 du carton N I, appelle le "*Grand jardin*".

⁶⁹³ Cf. la coupe transversale, "*Etudes*", vol. IX, pl. LXVII [fig. 14].

⁶⁹⁴ "*Plan du rez de chaussée du Palais de Résidence du Prince Evêque de Bâle à Porrentruy*", "*Etudes d'Architecture*", vol. VII, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 482, pl. LX.

⁶⁹⁵ L'entrée est composée d'une porte centrale avec deux colonnes doriques portant un petit fronton et entourée de deux portes latérales. Nous comprenons mal comment A.-Ch. Gruber (1966, *op. cit.*, p. 44) a pu écrire que "le portail central surmonté d'un fronton important rappelle ainsi celui de la Villa Rotonda de Palladio". La présence de podiums (voir note suivante) est bien palladienne, mais l'absence de péristyle d'entrée ne l'est guère.

chapellé, dont le plan est de type basilical⁶⁹⁶, toutes proportions gardées, et à gauche un appartement pour un hôte important comprenant antichambre, salon, cabinet de travail, chambre à coucher, garde-robe, cabinet de toilette et chambre de domestique. Le vestibule débouche dans la "cour" centrale couverte d'une fausse voûte en plein cintre, entourée d'un portique d'ordre toscan (il est ionique à l'étage, où il forme une double galerie). Là est le "*Grand escalier*" composé de deux rampes droites parallèles, laissant un vide central, qui traversent longitudinalement la "cour". L'effet est grandiose. Le passage central mène à une première antichambre à travers une porte monumentale décorée de deux cariatides. Bien que ces cariatides soient représentées sommairement dans la coupe donnée par Pâris⁶⁹⁷, il est permis d'y reconnaître les copies d'une "*Cariatide antique terminée en gaine, dans les jardins de la Villa Albani à Rome*"⁶⁹⁸ dessinée par notre jeune architecte durant son pensionnat. Cette antichambre dessert à droite une seconde antichambre, une "*Salle du dais*", un salon et une chambre à coucher (avec cabinet, garde-robe, chambre de domestique), et à gauche un appartement comprenant un salon, une chambre à coucher et ses services⁶⁹⁹. La quatrième côté (face au jardin) est occupé par trois grands cabinets, précédés chacun d'une antichambre (pour des officiers du prince sans doute), séparés par deux chambres à coucher. Au dessus de cette partie il y a un entresol occupé par de petits logements.

Le bel étage est le premier⁷⁰⁰, celui où devait loger le prince-évêque, d'un tiers plus élevé sous plafond que le rez-de-chaussée. Une première antichambre, dans l'axe qui part de l'entrée, dessert à gauche la salle à manger, et à droite l'appartement proprement dit qui comprend la succession suivante de pièces, selon le principe de l'enfilade "à la française": seconde antichambre, "*Salle du dais*", premier salon, grand

⁶⁹⁶ A.-Ch. Gruber y voit arbitrairement l'influence de la chapelle du château de Versailles (1966, *op. cit.*, p. 45). La référence semble plutôt antique; elle est celle des basiliques civiles romaines, comme pour l'église Saint-Symporien de Montreuil à Versailles, œuvre de son maître Trouard.

⁶⁹⁷ "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, pl. XLVII [fig. 14].

⁶⁹⁸ "*Etudes d'Architecture*", vol. VII, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 482, pl. XCII.

⁶⁹⁹ Dans le plan de la planche LX (vol. IX) du moins, car le mémoire y place la salle à manger. Cette différence et quelques autres indiquent que Pâris a conçu successivement deux versions de la distribution du palais.

⁷⁰⁰ "*Plan du premier étage*", "*Etudes d'Architecture*", vol. VII, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 482, pl. LXI [fig. 13].

salon (sur l'axe transversal), cabinet du conseil, chambre à coucher, cabinet de toilette. En retour d'angle se trouvent un cabinet de travail et une bibliothèque qui donne accès à la tribune du prince surmontant l'entrée de la chapelle. Le grand salon est décoré de colonnes corinthiennes engagées. Un motif en serlienne occupe ses deux faces latérales. Le plafond, en coupole tronquée, est éclairé par des *oculi* carrés qui, en façade, font apparaître comme un attique, et qui, du côté intérieur, s'ouvrent sur le vide où se situent les arcs-boutants. Il existe bien au dessus un véritable étage en attique, mais il est éclairé par de très petites ouvertures qui se glissent entre la grande corniche et la vraie corniche des toitures qui est en retrait⁷⁰¹.

Côté jardin, entre la chapelle et la salle à manger, est installée une salle de billard⁷⁰² flanquée de deux cabinets avec antichambre. Le billard proprement dit est précédé d'une série de gradins pour des spectateurs.

Le plan massé autour d'une cour ne peut pas faire penser à celui du palais Farnèse à Rome, influence que l'on retrouvera jusque dans les façades. Mais l'idée la plus originale, celle de l'escalier monumental placé dans la "cour" centrale couverte, n'a pas de source directe. Les deux grandes rampes parallèles droites peuvent cependant être inspirées de l'escalier du palais Barolo à Turin (G.-Fr. Baroncelli architecte, 1692). Pâris a effectivement séjourné à Turin du 9 au 12 novembre 1774, mais il n'a alors pas apprécié l'architecture de ses palais⁷⁰³. Ce jugement négatif portait cependant peut-être plus sur la décoration que sur la distribution. Peut-être s'est-il souvenu aussi du traitement monumental des escaliers des palais gênois, dont il a levé plusieurs plans durant les six jours qu'il a passé dans la capitale ligure au début d'octobre 1771 ? On peut également penser à Caserte "où il n'y a à voir que l'escalier du Palais qui est d'un bel effet, quoique la décoration soit sans style, et de la plus grande incorrection"⁷⁰⁴. Cette dernière remarque date de 1807 mais Pâris avait déjà visité Caserte en 1774. Notons que Pâris aura recours au même

⁷⁰¹ Ce détail se voit en coupe, mais Pâris a négligé de le dessiner sur l'élévation de la façade principale ("Etudes d'Architecture", vol. VII, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 482, pl. IXC).

⁷⁰² Ceci d'après le plan du premier étage, le mémoire plaçant le billard au rez-de-chaussée.

⁷⁰³ La palais Barolo n'est d'ailleurs pas mentionné dans sa "Route de Bologne à Venise", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 44-45.

⁷⁰⁴ AN. 442 AP. liasse 1, III, 4.

principe d'escalier à deux rampes parallèles pour l'hôpital de Bourg-en-Bresse qu'il dessinera en 1781.

Pour les façades la référence au Palais Farnèse s'impose comme une évidence: même alternance de frontons triangulaires et courbes pour les fenêtres du premier étage, mêmes chaînages d'angle. L'inspiration romaine est confirmée par les fenêtres du pseudo-attique copiées très exactement sur celle du Palais *Massino alle Colonne* de B. Peruzzi, que Pâris avait levé durant son pensionnat⁷⁰⁵.

Les portiques à arcades qui lient la palais aux ailes des communs et aux pavillons qui terminent les cours d'honneur semblent eux plus inspirés par l'interprétation française de l'architecture de la Renaissance, même si les pignons des ailes des communs qui s'y intègrent sont décorés d'une serlienne. Ces façades de pavillons ne sont d'ailleurs pas sans rappeler celles des petits pavillons latéraux des Salines de Chaux , dessinées par Ledoux un an plus tôt.

L'inspiration éclectique de Pâris se manifeste encore dans le soubassement de la façade du palais côté jardin, dont le motif est repris dans les portiques latéraux et dans des communs (aile des écuries et aile de la cuisine). Le caractère rustique qu'appellent le vis-à-vis du jardin et les communs, Pâris est allé le rechercher au palais du Té de Jules Romain, dont un relevé figure dans les "Etudes d'Architecture"⁷⁰⁶. Pâris n'attendit pas une éventuelle réalisation de son projet pour reprendre, en 1778, l'élévation en question et en faire celle des écuries de l'hôtel Armand et Lefavire rue d'Angoulême⁷⁰⁷.

Sur l'austérité de l'architecture extérieure de ce palais Pâris s'est brièvement expliqué⁷⁰⁸: "*On s'est interdit toute espèce de sculpture à l'extérieur. Le milieu de la terrasse qui porte le bâtiment principal sera décoré des armoiries du Prince, lesquelles seront en partie reproduites et indiquées par les têtes de lion ["ornement hiéroglyphique (symbolique)" 709], placées en bas-relief au dessus des niches dans les bâtimens*

⁷⁰⁵ "Etudes d'Architecture", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 480, vol. V, pl. V-VII; ms. 482, vol. VII, pl. VII, XLVI, LXXXVIII-XCI.

⁷⁰⁶ "Etudes d'Architecture", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 480, vol. V, pl. LXXX.

⁷⁰⁷ Voir plus loin.

⁷⁰⁸ Mémoire, carton N I, n° 1, fol. 13.

⁷⁰⁹ Pâris ayant rédigé deux versions de ce passage nous en avons effectué un montage factice.

latéraux, comme très convenables au genre de la décoration et parce qu'elles indiquent les armoiries de la famille du Prince. Le reste de la décoration est d'un style grave. On a cru devoir en bannir les colonnades. Elles ne conviennent point à un pays aussi froid et sont d'ailleurs d'une exécution dispendieuse et difficile".

Un projet grandiose

Le projet de Pâris outrepassait probablement les possibilités financières de Frédéric de Wangen, et peut-être même sa commande, même si le prince avait le "goût du faste"⁷¹⁰. Nous avons déjà évoqué le fait que c'était sans doute un projet de restauration seulement qui lui avait été demandé. Pour justifier son projet Pâris a eu recours à une argumentation de l'ordre de l'économie que l'on retrouve fréquemment dans le discours des architectes: "*Un projet général doit être considéré d'une autre manière qu'une restauration. dans ce dernier cas on se contente d'arranger les choses le moins mal possible et dans le premier il faut que tout soit au mieux. De tous les différens projets de monumens aucun n'est plus important que celui qui a pour objet la demeure du souverain, c'est là que réside la dignité de l'Etat et sacrifier la beauté d'un arrangement général à la conservation de quelques masures⁷¹¹ est une erreur que la postérité reproche amèrement à ceux qui en ont été cause. [...] On conclut par observer que ce projet doit être envisagé différemment qu'une simple restauration. On ose se flatter que de la manière dont il est conçu il sera bien dans tous les tems et fera honneur au Prince qui l'aura fait exécuter. On ne voit que trop par les regrets qu'excitent de pareils établissements manqué combien il est dangereux de se livrer à de petites convenances qui ne sont que du moment et à une fausse économie mal entendue. La véritable consiste à concevoir d'abord un projet tel qu'il doit être, en se renfermant dans des bornes raisonnables et à éloigner les doubles emplois et le désordre de la construction. Si tous les anciens projets de ce genre avoit [sic] été bien conçus, on ne les verroit pas aujourd'hui, sans apparence de régularité, n'offrir qu'une foule de bâtimens serrés au hazard d'une habitation incomode [sic] et désagréable*"⁷¹².

⁷¹⁰ Comme l'écrit A.-Ch. Gruber, 1973, p. 43.

⁷¹¹ Le plan n° 11 du carton N I, montre bien ce que Pâris destinait à démolition (lavé en jaune) de ce qu'il voulait conserver (lavé en rose).

⁷¹² Mémoire, carton N I, n° 1, fol. 1 et 19-20.

Se rendant toutefois compte qu'un tel projet demandait d'énormes moyens, Pâris en a prévu la réalisation par étapes: "*On commenceroit par construire les écuries et remises, et des déblais qui en proviendroient on commenceroit aussi l'avant-cour. Quand les écuries et remises seroient faites il y auroit dans les logemens qui seroient au dessus de quoi loger toutes les personnes qui occupent les bâtimens qu'il faudroit démolir pour commencer le corps de logis du Prince [c'est-à-dire l'ancien château fort]. Mais avant il faudroit construire les terrasses qui sont au dessous. Le bâtiment des étrangers ne s'entreprendroit qu'après celui du Prince et alors on pourroit démolir sans regret la corps de logis bas qui existe actuellement sur la ville et qui ne peut subsister lorsque le projet sera terminé puisqu'il gêne la vue et ne peut avoir aucune liaison avec le nouveau projet ["et feroit un disparate choquant avec le reste"]⁷¹³. Mais il peut exister jusque là et conserver son utilité jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le bâtiment des étrangers ["jusqu'à ce que le bâtiment des étrangers le remplace"]*"⁷¹⁴.

L'hôpital du Saint-Esprit à Besançon

Nous abordons ici ce projet mineur -et dont nous ignorons ce qu'il représente architecturalement-, bien qu'il soit plus tardif, pour ne plus avoir à y revenir dans un cadre trop isolé. C'est sans doute parce que Pâris est né à Besançon et qu'il est devenu célèbre que Caumartin de Saint-Ange⁷¹⁵, intendant de Franche-Comté depuis 1784, demande en 1785 à notre architecte de dessiner un projet d'agrandissement de l'hôpital Saint-Esprit, déjà agrandi à partir de 1731 sur des plans de Jean-Pierre Galezot, extension prolongée par Jean-Charles Colombot⁷¹⁶. Le fils de Jean-Charles Colombot, Claude-Antoine, étant alors en activité et espérant peut-être recueillir la commande, nous possédons là, éventuellement, une des raisons de l'inimitié de l'architecte local pour son confrère⁷¹⁷ qui a si

⁷¹³ Proposition rajoutée et censée remplacer la précédente.

⁷¹⁴ Mémoire, carton N I, n° 1, fol. 14-15.

⁷¹⁵ Nous ne voyons *a priori* aucun autre lien entre Pâris et Caumartin de Saint-Ange qui puisse expliquer cette commande. Nous pouvons imaginer que Caumartin de Saint-Ange avait eu l'occasion de rencontrer Pâris à Paris ou à Versailles, et que sachant son origine bisontine, le moment venu, il pensa à lui.

⁷¹⁶ Cf. R. Tournier, "Les architectes Jean-Charles Colombot (1719-1782) et Antoine Colombot (1747-1821)", dans le *Bulletin de l'Académie de Besançon*, 1964.

⁷¹⁷ Que Cl.-A. Colombot ait eu une attitude malveillante vis-à-vis de Pâris, et qu'il lui ait volé des livres (à Vauclusotte) en 1793, est une hypothèse que M.-L. Cornillot nous a exposé oralement.

bien réussi dans la capitale, au point de lui voler une affaire à Besançon même.

Mais, plus précisément, le projet de Pâris, en 1785, est à situer par rapport à un projet antérieur de Claude-Joseph-Alexandre Bertrand, qui lui a été demandé en 1781. Bertrand avait alors dessiné un plan très ambitieux, d'un nouvel ensemble de bâtiments débordant sur les îlots voisins et offrant sa façade à la "Place Neuve"⁷¹⁸. Bertand présente un second projet en 1785, peu différent, sauf par la position de l'église nouvelle, dès lors située presque à l'alignement de la place. C'est sans doute l'élévation du devis qui convainc l'intendant de faire appel à Pâris, gloire parisienne, mais renommé pour son sens de l'économie.

Que Pâris ait dessiné le projet demandé nous le savons par une lettre de Simonin, administrateur de l'hôpital datant de janvier 1786⁷¹⁹. "M. l'Intendant, Monsieur, nous a communiqué les plans que vous avez bien voulu faire pour l'accroissement des bâtimens de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon. C'est avec plaisir que nous avons appris⁷²⁰ que nous en étions redéposables à un concitoyen aussi distingué par ses talens que par ses qualités personnelles. [...] nous nous efforcerons de les faire fructifier [les revenus charitables de l'hôpital] par notre zèle. Le même esprit vous anime, Monsieur, puisque vous avez bien voulu employer votre temps à tracer le projet d'un bâtiment dont la construction est encore éloignée [...]" . Tellement éloignée qu'elle n'eut jamais lieu. L'emplacement retenu par les projets de Bertrand fut affecté, au XIX^e siècle, au projet d'une halle, étudiée par D.-Ph. Lapret (disciple de Pâris) et construite par P. Marnotte.

LA FILIÈRE FAMILIALE : JEAN-BAPTISTE LEFAIVRE

Lefaivre est très actif à Pâris. Il y est installé comme entrepreneur de maçonnerie depuis 1755⁷²¹. Il peut aider Pâris de plusieurs manières, en

⁷¹⁸ Dessins de Bertrand aux Archives Municipales de Besançon et aux Archives Départementales du Doubs. Cf. V. Maire-Chartier, "Le rôle des équipements publics dans la structuration de la ville : l'introduction de nouveaux programmes, de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle à Besançon", mémoire de DEA, Ecole d'Architecture de Paris-Belleville, 1994, sous la direction de P. Pinon; et *idem*, "Besançon : évolution du lieu du marché ... avec le musée en exergue", dans 1694-1994. *Trois siècles de patrimoine public. Bibliothèques et musées de Besançon*, Besançon, 1994, pp. 128-133.

⁷¹⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 7.

⁷²⁰ Ce qui prouve que Simonin n'est pas à l'origine de l'appel à Pâris.

⁷²¹ Almanach de 1790.

lui présentant des clients ou en lui passant directement des commandes. Car comme beaucoup d'entrepreneurs de bâtiments de cette époque il se livre à des spéculations foncières associées à des projets de construction. Le principe est le suivant : l'entrepreneur (des architectes comme Fr.-V. Pérard de Montreuil, N.-S. Lenoir ou A.-Th. Brongniart ont fait de même⁷²²) acquière, de préférence à rente, une ou plusieurs parcelles dans un quartier promis à l'urbanisation, en priorité un quartier en passe de devenir à la mode (entre le Faubourg Poissonnière et la Pépinière du Roule) mais où le prix du terrain est encore modeste; il le revend à une personne souhaitant se faire construire une maison ou un hôtel, et se fait naturellement choisir comme entrepreneur, ou bien il y construit à ses frais (éventuellement en empruntant) un hôtel qu'il revend ensuite⁷²³. C'est cette dernière manière que va pratiquer Lefavire entre le Faubourg Saint-Honoré et les Champs-Elysées.

La maison Lefavire et l'hôtel de Chastenoye, rue du Faubourg Saint-Honoré

Le faubourg Saint-Honoré, en deux vagues de lotissements et de constructions au début et au milieu du XVIII^e siècle, s'est fortement urbanisé⁷²⁴. En 1765 les dernières interdictions de bâtir tombent (celles de 1766 ne seront pas appliquées). A partir de 1774 les lotissements repartent, souvent accompagnés de l'ouverture de rues nouvelles permettant des désenclavements importants. La Neuve-Verte (aujourd'hui de Penthièvre) est de celle-là, ouverte en 1773-1776 par L.-Ch. Froment, M.-A.-E. Louvet (et autres)⁷²⁵, partie constituante, avec les rues d'Astorg et de Miromesnil (1774-1780) d'un nouveau réseau de lotissements⁷²⁶.

⁷²² Mais nous verrons, le risque que cela représente pour une future carrière académique, justement sur le cas de Brongniart. C'est peut-être ce qui a retenu Paris de procéder ainsi.

⁷²³ Sur ce phénomène, cf. M. Gallet, *Demeures parisiennes. L'époque de Louis XVI*, Paris, 1964, p. 29, P. Pinon, "Lotissements spéculatifs, formes urbaines et architectes à la fin de l'Ancien Régime", dans *Soufflot et l'architecture des Lumières, Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, suppl. au n° 6-7, 1980, pp. 179-191.

⁷²⁴ Cf. la thèse de l'Ecole des Chartes soutenue par E.-Th. Lemaire, "Le développement du Faubourg Saint-Honoré à Paris au XVIII^e siècle", résumée dans *Position des thèses*, 1953, pp. 55-59.

⁷²⁵ F. et L. Lazare, *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments*, Paris, 1845, pp. 36-37.

⁷²⁶ Cf E.-Th. Lemaire, "Le développement du Faubourg Saint-Honoré au XVIII^e siècle", dans *Bulletin de la Société d'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1957-1959 [1961], pp. 36-38.

Dès 1768 J.-B. Lefavire acquière de son confrère Jean-François Sandrié de Bièvre 345 toises à l'angle de la rue du Faubourg Saint-Honoré et de la rue Verte (auj. de Penthièvre)⁷²⁷, taillées dans un terrain auparavant cédé (en 1758) par le duc de Noailles⁷²⁸. L'achat de Lefavire s'est effectué devant maître Clos, notaire, en deux étapes, le 2 mars et le 20 juin 1768⁷²⁹. L'entrepreneur Claude Armand, souvent associé à Lefavire dans ce genre d'entreprise⁷³⁰, acquiéra le 20 juillet le terrain contigu, toujours de Sandrié de Bièvre. A la requête (datant du 2 avril 1770) de ce dernier, de Lefavire, d'Armand et de Pierre-François Lardant, architecte, qui lui aussi a acquis une parcelle de Sandrié, une visite de bornage et d'alignement est effectuée le 29 mai 1770, par le commis de l'architecte-expert Claude-Guillaume De Besse, aidé par les ouvriers d'Armand et de Lefavire⁷³¹. Ces quatre propriétaires (Sandrié a conservé une partie de son terrain) ont requis cette visite (explicitement à De Besse) "à l'effet de déterminer et donner les alignemens nécessaires pour partager exactement les terrains actuellement vagues et fixer les limites et propriétés de chacun", conformément aux constrats d'acquisition. Lefavire a bien déjà obtenu, le 1^{er} juillet 1768, son alignement et la permission de clore son terrain, selon un jugement rendu par les Trésoriers de France au Bureau des Finances de la Ville de Paris, mais sans doute un doute persiste-t-il sur l'exactitude du partage entre les propriétaires ? Une sentence de décret du Châtelet a également été rendu pour l'alignement sur la rue du Faubourg Saint-Honoré le 15 mars 1769. Mais un problème technique s'est posé : déterminer sur le terrain de Lefavire (faisant l'angle) un triangle dont la surface est de 345 toises. L'opération a lieu le 30 mai. "La connaissance de cet angle [entre les rues du Faubourg Saint-Honoré et Verte] étant établie, nous avons [écrit De Besse] à l'aide de graphomètre et autres instruments nécessaires levé un plan⁷³² général tant des trois portions de terrain vendues par le Sr. Sandrié de Bièvre aux Srs. Lefavire, Armand et Lardant, que de la partie qui reste au Sr. Sandrié". A l'issue de ce bornage Lefavire

⁷²⁷ Cf. A. Detrez, *Le Faubourg Saint-Honoré de Louis XIV au Second Empire*, Paris, 1953, "Appendice" : Archives de Paris, Foncier de la Ville de Paris, AS. 2 U¹ 10-3, 2 U¹ 10-66.

⁷²⁸ Cf. A. Detrez, *op. cit.*, p. 31.

⁷²⁹ Ch. Filloles-Allex, "D'un faubourg à l'autre, 1700-1789", dans *Rue du Faubourg Saint-Honoré*, Paris, 1994, pp. 36-37.

⁷³⁰ Voir plus bas le cas de l'hôtel de la rue d'Angoulême dessiné par Pâris pour Armand et Lefavire.

⁷³¹ AN. Z 1j 938, procès verbal de visite.

⁷³² Ce plan est annexé au procès verbal de visite.

se retrouve en possession d'une parcelle de 344 toises carrées, ayant 26 toises 4 pieds (52 mètres environ) de façade sur la rue du Faubourg Saint-Honoré.

Sur ce terrain, vaste mais irrégulier, Lefavire va tenter de construire trois maisons ou hôtels particuliers. Mais comme nous allons le voir il ne réussira à édifier qu'une maison à l'angle de la rue Verte (n° 124 de la rue du Faubourg Saint-Honoré), et un hôtel particulier (n° 120 de la même rue⁷³³) sur la partie de son terrain contiguë à la parcelle possédée par Armand, deux bâtiments dessinés par Pâris et encore existants.

Les archives du Greffe des Bâtiments de la Ville de Paris permettent de reconstituer les démarches de Lefavire et l'évolution des chantiers pour la construction de ces deux bâtiments. Ces projets d'hôtel et de maison n'apparaissant pas dans les "*Etudes d'Architecture*" nous pourrions ne posséder comme plans que ceux conservés au Greffe des Bâtiments⁷³⁴. Par bonheur une série de dessins (également conservés à Besançon⁷³⁵) muets, mais aisément rattachables à ces projets par la morphologie caractéristique des trois parcelles (subdivision d'un terrain triangulaire), permet d'une part de découvrir la génèse de ces projets, d'établir la chronologie relative des diverses versions préparatoires⁷³⁶, et d'autre part de cerner précisément ce qui est attribuable à Pâris.

Immédiatement après le partage définitif du terrain Lefavire dépose une requête de visite de "construction à faire"⁷³⁷ pour l'hôtel particulier du n° 120 de la rue du Faubourg Saint-Honoré. Une ordonnance du 18 août 1770 désigne Pierre Taboureur, architecte-expert, pour cette visite. Elle a lieu le 30 octobre 1770⁷³⁸. Sur le site Lefavire remet à Taboureur "un plan

⁷³³ A. Detrez, *op. cit.*, s'est trompé en situant l'hôtel particulier qu'il attribue à Pâris, à l'angle de la rue Verte.

⁷³⁴ Voir plus bas.

⁷³⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton M IV, n° 1-20.

⁷³⁶ Nous avons établi cette chronologie relative en nous fondant sur l'ordre d'apparition des configurations finalement retenues et réalisées (telles qu'elles apparaissent dans le cadastre du début du XIX^e siècle, cf. plus bas). Les plans dans lesquels apparaissent tous les éléments retenus sont les plus récents. Ceux dans lesquels aucun n'apparaît sont les plus anciens. Ce mode de classement suppose évidemment une évolution logique du projet, ce qui ne peut être assuré, mais est des plus vraisemblables.

⁷³⁷ Les visites d'ouvrages à faire et de réception des ouvrages constituent la procédure permettant la jouissance de priviléges accordés aux entrepreneurs en vertu de l'Arrêt du Parlement du 18 août 1766, moyennant le dépôt du projet de bâtiments à construire auprès du Greffe des Bâtiments.

⁷³⁸ AN. Z^{1j} 943, procès verbal de visite de "construction à faire".

général" du rez-de-chaussée, les plans des deux étages et une coupe qui est le seul de ces dessins à être de la main de Pâris⁷³⁹. Trois ans plus tard, le 29 août 1773, une ordonnance de visite de "réception d'ouvrages", sur requête de Lefavire, commet le même Taboureur. L'édifice est ainsi désigné : maison "attenante celle qui fait l'encoignure de la rue Verte. La dite maison formant hôtel". La réception, effectuée en plusieurs étapes, durera jusqu'en avril 1776⁷⁴⁰.

Quelques mois avant le début de la réception d'ouvrages de l'hôtel du n° 120, Lefavire a demandé une visite d'ouvrages "à faire" à l'encoignure de la rue Verte (n° 124 rue du Faubourg Saint-Honoré), sur un terrain "lequel forme enclave dans celuy d'une maison par luy nouvellement construite [l'hôtel du n° 120] et à luy appartenant faisant face sur les deux [...] rues"⁷⁴¹. P. Taboureur effectue cette visite le 11 mai 1773. Lefavire lui remet deux plans et une élévation sur la rue du Faubourg Saint-Honoré⁷⁴². "Le dit Sr. Lefavire nous a déclaré [écrit Taboureur] qu'à l'égard de la face sur la rue Verte, elle sera semblable à celle sur la grande rue du Fauxbourg Saint-Honoré, et que la distribution des étages au dessu du 1^{er} sera semblable à celle du dit premier, sauf des différences ordinairement pratiquées". Le même jour Lefavire déclare qu'il ne peut préciser le coût de la construction, car il n'est pas "fixé sur différens objets qui doivent concourir aux dites constructions". Le 23 décembre Lefavire n'est toujours pas en mesure de fournir une estimation des ouvrages, mais Taboureur opère tout de même la clôture de sa visite. Les travaux vont se répartir sur six années au moins, sans doute avec des interruptions, car ils ont commencés avant même la visite, Taboureur signalant en mai 1773 que "les ouvriers sont actuellement occupés à perfectionner les dites fouilles".

C'est en effet le 6 décembre 1779 seulement que la réception va commencer : "Réception d'ouvrages faits pour la construction d'une maison rue du faubourg saint-Honoré à l'angle de la rue Verte appartenant au Sr. Lefavire entrepreneur de maçonnerie"⁷⁴³. La requête de visite de Lefavire a été acceptée le 4 décembre⁷⁴⁴. Le 6 décembre, en présence de

⁷³⁹ Les dessins vus par Taboureur sont encore annexés à son procès verbal.

⁷⁴⁰ AN. Z^{1j} 973, procès verbal de visite de "réception d'ouvrages".

⁷⁴¹ AN. Z^{1j} 970, procès verbal de visite de "construction à faire".

⁷⁴² Les trois dessins en question, annexés au procès verbal, ne sont pas de la main de Pâris, ce qui s'explique par le fait que notre architecte résidait alors à Rome.

⁷⁴³ AN. Z^{1j} 1055.

⁷⁴⁴ La supplique de Lefavire au Lieutenant civil, signée par lui mais non datée, est annexée au procès verbal de réception

Taboureur et de Siguénon, greffier, "sont aussy comparus le Sr. Claude-Germain Armand⁷⁴⁵, maître maçon, entrepreneur de bâtimens à Paris, le Sr. Depellagote, maître charpentier à Paris, le Sr. Delafond, maître peintre, le Sr. Aumont couvreur". La réception des travaux s'achèvera le 26 novembre 1781.

Ce que révèle ensuite les dessins de Pâris conservés à Besançon c'est qu'il a conçu successivement quatre solutions pour occuper le terrain de Lefaivre, divisé sur le papier, dès le départ, en trois parcelles. Dans la première solution il a dessiné trois hôtels particuliers réunis derrière une façade unique se présentant sur rue comme un grand immeuble⁷⁴⁶. Dans la seconde il a dessiné un petit hôtel indépendant à l'angle des deux rues et deux hôtels jumeaux réunis par une façade unique⁷⁴⁷. Pour la troisième solution Pâris a dessiné un seul changement notable : le petit hôtel d'angle est devenu un immeuble⁷⁴⁸ (avec une variante pour cet immeuble⁷⁴⁹). Vient enfin la quatrième solution dessinée dans laquelle restent l'immeuble d'angle de la troisième et l'hôtel de droite⁷⁵⁰ des deux hôtels jumeaux des solutions précédentes. L'hôtel de gauche n'apparaît d'ailleurs plus dans les dessins, et ce qui sera construit dans cette parcelle relève d'une autre histoire, dont nous parlerons plus loin⁷⁵¹.

Deux dates peuvent s'inscrire dans cette chronologie relative : l'hôtel tel qu'il a été construit (état attesté par le dessin du Greffe des Bâtiments datant de 1770 et par le relevé du cadastre de 1822⁷⁵²) apparaît dès le troisième projet, la maison telle qu'elle a été construite (état attesté par les mêmes documents [fig. 1]) apparaît dans la seconde version du troisième projet. L'hôtel se retrouve naturellement dans le quatrième projet. C'est donc, pour l'hôtel, le troisième ou, plus probablement, le quatrième projet qui a été présenté à Taboureur le 30 octobre 1770. Il faut en conclure que Pâris avait dessiné la troisième solution, ou sans doute

⁷⁴⁵ Il s'agit du même Claude Armand, propriétaire de la parcelle voisine de l'hôtel n° 120.

⁷⁴⁶ Carton M IV, n° 2, 4 et 19 [fig. 2].

⁷⁴⁷ Carton M IV, n° 1 et 14-16 [fig. 3].

⁷⁴⁸ Carton M IV, n° 7-8 et 20 [fig. 4].

⁷⁴⁹ Carton M IV, n° 5.

⁷⁵⁰ Carton M IV, n° 13 et 17-18 [fig. 5].

⁷⁵¹ Tel qu'on le voit dans le cadastre de Vasserot au début du XIX^e siècle, cf. plus bas.

⁷⁵² Cadastre de Vasserot, AN. F³¹ 43, pièce 185 (cf. M. Le Moël, *Répertoire des plans cadastraux de Paris*, Paris, 1969, p. 241).

même là quatrième, une année avant son départ pour Rome. Présence de dessins dans ses papiers, reconnaissance de sa main dans la coupe dessinée de l'hôtel remise à Taboureur le 30 octobre 1770, concordance des dates : l'attribution à Paris de ces deux édifices n'est pas discutable. Quant aux dessins pour la maison d'angle, remis à Taboureur le 11 mai 1773, s'ils ne sont pas de la main de Paris, c'est que celui-ci est alors à Rome. Mais il ne s'agit que de la copie de plans dessinés par Paris avant son départ, puisqu'ils sont contemporains de ceux présentés en octobre 1770 (troisième ou quatrième solution). Il est possible que Paris, pour la maison d'angle, ait dessiné la quatrième solution juste avant son départ pour l'Italie à l'automne 1771. Quant aux premières solutions, elles ont pu être dessinées après, ou même éventuellement avant, le partage de mai 1770.

La première solution envisagée par Paris consiste donc en trois hôtels particuliers. Les deux de droite sont symétriques par rapport à la limite parcellaire qui les sépare. Il s'agit d'hôtels ayant leur corps de logis sur rue. Au rez-de-chaussée un porche menant à la cour distribue cuisine (et garde-manger) et office. Un escalier en fond de porche mène à l'étage⁷⁵³. Le palier du premier étage dessert successivement une antichambre, une salon (faisant enfilade sur rue) et une chambre à coucher (sur rue, avec cabinet de toilette et garde-robe)⁷⁵⁴. On peut supposer que les chambres de domestiques sont à l'entresol et que l'attique abrite d'autres chambres. La cour est entourée des remises et écuries. L'hôtel de droite, implantée dans une parcelle plus profonde possède une basse-cour derrière les écuries. Nous ignorons où était la salle à manger, mais la cuisine est curieusement placée. L'hôtel d'angle possède lui aussi un porche et une petite cour avec remises et écuries. A l'étage se déploie une enfilade sur rue comprenant une salle à manger, un salon et un minuscule boudoir circulaire (occupant, avec une petite terrasse résiduelle, l'angle aigu des deux rues). La chambre à coucher est en retour sur la cour. Ces trois hôtels sur rue inaugurent un type de petits hôtels avec corps de logis sur rue, destiné à la petite noblesse ou à la riche bourgeoisie. Le style de la vaste façade⁷⁵⁵ est d'un genre commun à l'époque, avec soubassement à appareil en bandes horizontales, porche à arcade, étage noble avec une fenêtre à fronton au dessus de

⁷⁵³ Plan du rez-de-chaussée, carton M IV, n° 2 [fig. 2].

⁷⁵⁴ Plan du premier étage, carton M IV, n° 4 [fig. 2].

⁷⁵⁵ Elévation, carton M IV, n° 19 [fig. 2].

chaque porche⁷⁵⁶. Cl.-N. Ledoux se construisit pour lui-même une maison de ce type rue de l'Université en 1775⁷⁵⁷. Quant à l'idée de regrouper plusieurs hôtels ou maisons derrière une façade uniforme, elle fera son chemin, de la rue D'Angiviller (S.-N. Lenoir, 1781⁷⁵⁸) à la rue Mandar (Ch.-Fr. Mandar, 1792), en passant par les maisons J.-B.-J. de Courty (rue de Courty, rue de Bourbon) œuvre de S.-N. Lenoir encore (1777)⁷⁵⁹.

Dans un second temps Pâris dessine des variantes pour les hôtels jumeaux (plaçant notamment les escaliers, précédés d'un vestibule, dans l'aile de retour sur la cour)⁷⁶⁰. Le recul de l'escalier permet d'implanter une salle à manger dans le corps de logis⁷⁶¹. Mais surtout il agrandit l'hôtel d'angle et améliore sa distribution⁷⁶².

Dans la troisième solution, les plans des deux hôtels jumeaux⁷⁶³ changent peu (mais des colonnes apparaissent dans le vestibule desservant l'escalier), et la façade uniforme se réduit à ces deux hôtels⁷⁶⁴. Le style est le même que dans la première solution mais les porches sont devenus à linteau droit, souligné par le balcon du premier étage. La maison d'angle (première version) n'est plus un hôtel, la petite cour tient dans un triangle résiduel. Mais l'appartement du premier étage s'est développé (le rez-de-chaussée étant laissé à des boutiques)⁷⁶⁵. A la seconde version Pâris arrive à la solution qui sera réalisée pour la maison d'angle⁷⁶⁶. Il n'y plus de cour. Au rez-de-chaussée⁷⁶⁷ quatre boutiques (réparties de part et d'autre du porche situé au milieu) bordent la rue du Faubourg Saint-Honoré, une

⁷⁵⁶ M. Gallet (1964, *op. cit.*) en a publié plusieurs, œuvres de P. Desmaisons (1769, rue Dauphine; 1771, carrefour de Bucy; 1773, rue des Bons-Enfants), de J.-L. Blève (1772, rue Bonaparte; 1777, rue Vieille-du-Temple) ou de N.-Cl. Girardin (1778-1781, rue René-Boulanger). Le plan des deux petits hôtels de Pâris est proche de celui bâti par J.-B. Leboursier en 1782 pour J. Desjardins, maître menuisier, rue de Lille (cf. *La rue de Lille. Hôtel de Salm*, Paris, 1983, pp. 118-119).

⁷⁵⁷ Cf. *Rue de l'Université*, Paris, 1987, pp. 182-183.

⁷⁵⁸ Cf. en dernier lieu J.-L. Harouel, *L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIII^e siècle*, Paris, 1993, pp. 174-175.

⁷⁵⁹ Cf. *La rue de Lille*, *op. cit.*, pp. 18-20.

⁷⁶⁰ Plan du rez-de-chaussée, carton M IV, n° 16.

⁷⁶¹ Plan du premier étage, carton M IV, n° 15 (variante avec cour à pans coupés) [fig. 3].

⁷⁶² Plans du rez-de-chaussée et du premier étage, carton M IV, n° 14 (esquisse au crayon) et n° 1 (version à l'encre et lavée) [fig. 3].

⁷⁶³ Plans du rez-de-chaussée, carton M IV, n° 8, et du premier étage, n° 7 [fig. 4].

⁷⁶⁴ Elévation, carton M IV, n° 20 [fig. 4].

⁷⁶⁵ Plan du premier étage, carton M IV, n° 5.

⁷⁶⁶ Tel qu'on le voit dans le cadastre du début du XIX^e siècle, cf. plus bas.

⁷⁶⁷ Plan carton M IV, n° 8 [fig. 4].

boutique et des écuries donnant sur la rue Verte. Le centre du triangle est occupé par un escalier semi-circulaire. La façade⁷⁶⁸, devenue autonome, a un soubassement à arcades.

La quatrième solution ne concerne que l'hôtel de droite, l'idée d'hôtels jumeaux étant abandonnée (faute de clients potentiels sans doute). Outre un plan du rez-de-chaussée et une élévation du rue, nous possédons pour ce projet une coupe longitudinale⁷⁶⁹. Le passage du porche au vestibule est décoré de deux colonnes toscanes, et celui du vestibule à l'escalier de deux autres colonnes se détachant dans un hémicycle. L'office est réduit pour laisser de la place au "*logement d'un Suisse*", et un escalier de service permet d'accéder à l'entresol. Il y a deux écuries avec au total de l'espace pour 15 chevaux. A l'étage une salle à manger et un salon (décorés de lambris) font enfilade sur rue (avec une antichambre entre l'escalier et la salle à manger). La chambre à coucher donne sur la cour. Au dessus des écuries et remises (entre cour et basse-cour) se succèdent (à partir de l'escalier) une antichambre, un "grand cabinet" et une chambre à coucher (avec cabinet de toilette, garde-robe et "*anglaises*"). Le soubassement de la façade est appareillé en bandes horizontales, le porche est à linteau droit, souligné par le balcon à balustres d'une des deux fenêtres du salon (décorée d'un fronton courbe). Les petites lucarnes surmontent l'attique.

Il semble que ces différentes solutions dessinées en 1770-1771 reflètent l'évolution de la commande de Lefaivre, à la recherche de la formule la plus commercialisable. Il a progressivement renoncé à une opération globale sur les trois parcelles initialement prévues, optant finalement pour une maison d'angle, et ne réalisant que l'hôtel de droite, la parcelle du milieu étant finalement, beaucoup plus tard, vendue non bâtie.

Les procès verbaux de visites (d'ouvrages à faire et de réception d'ouvrages) permettent de connaître les noms des entrepreneurs, les matériaux et les techniques employés, les prix des ouvrages, le déroulement du chantier.

Pour l'hôtel particulier l'entrepreneur de maçonnerie est Cl.-G. Armand. "Le mur de face sur la rue sera construit en pierres dures [Vergelé] en la

⁷⁶⁸ Elévation, carton M IV, n° 7.

⁷⁶⁹ Carton M IV, n° 13 (plan) [fig. 5], n° 7 (coupe) et n° 18 (élévation) [fig. 5]. Dans le dossier du Greffe des Bâtiments se retrouvent le plan du rez-de-chaussée et la coupe, mais en plus les plans des 1^{er} et 2^{ème} étages.

hauteur du rez-de-chaussée et en pierres de Saint-Leu dans le surplus de la hauteur"⁷⁷⁰. Le reste de la maçonnerie (façades sur cour, mitoyens) est en "moellons ou pierre meulières hourdées en mortier de chaux et sable ravallées en plâtre". Les cloisons des étages sont en "pans de bois" hourdés et ravallés en plâtre. Les caves sont construites en "moellon de carrière apparent hourdé en chaux", "avec ceintres en pierre de taille aux bayes des portes". Les cheminées sont en briques et plâtre, avec manteau de marbre. Ces ouvrages de maçonneries, qui s'élèvent à 80 692 livres sont reçus les 20 octobre, 6 et 30 novembre, 17 décembre 1773 et le 4 février 1774⁷⁷¹. L'entrepreneur de charpente est De Sellagon, et ses ouvrages, réglés les 13-14 mai et 5 avril 1774, s'élèvent à 15 706 livres. Les ouvrages de couverture, reçus le 4 juin 1774, s'élèvent à 3 267 livres. Les ouvrages de serrurerie, effectués par Jean-Baptiste Magniny ou Maquiny, reçus les 28 juin, 20 juillet et 30 août 1774, s'élèvent à 13 453 livres. Les ouvrages de menuiserie ont été partagés entre Parequin (7 927 livres, ouvrages reçus les 10 septembre, 14 et 24 octobre 1774) et Galloy (5 346 livres, ouvrages reçus les 5 et 19 novembre 1774). On relèvera les peintures de décor de Delafond, pour 5 662 livres (ouvrages reçus les 7 et 16 décembre 1774 et 15 janvier 1775) et les travaux de sculpture d'Alavoine⁷⁷², pour 2 420 livres⁷⁷³. Le total, en date d'avril 1776, s'élève à 150 411 livres.

Pour la maison d'angle, les entrepreneurs sont presque tous les mêmes. Les ouvrages de maçonnerie (fouilles, fondations, ouvrages en pierre et en brique) ont été effectués par Cl.-G. Armand, pour 45 172 livres⁷⁷⁴. Les pierres de taille tendres sont de Saint-Leu (Oise), les parties les plus exposées à l'usure (comme les marches) sont en pierre dure de Vergelé, le remplissage en brique. Comme dans l'hôtel les murs mitoyens et de reffend sont en moellons hourdés en mortier de chaux et sable, ravalés en plâtre⁷⁷⁵. L'entrepreneur de charpente est De Sellagon, maître charpentier, et il apparaît pour 10 599 livres d'ouvrages. L'entrepreneur de couverture

⁷⁷⁰ Procès verbal de visite de "construction à faire" de Taboureur.

⁷⁷¹ Procès verbal de visite de "réception d'ouvrages" de Taboureur.

⁷⁷² Il pourrait s'agir du père de l'architecte-sculpteur Jean-Antoine Alavoine (1776-1834) notamment auteur de l'Eléphant de la place de la Bastille.

⁷⁷³ On trouve également comme ouvrages ceux de vitrerie (Gouette fis, 945 livres, reçus le 24 février 1775), ceux de carrelage (Le Camus, 1 088 livres), ceux de marbrerie (Pigache, 7 227 livres, reçus le 26 juillet 1775), ceux de plomberie (Feugeret, 2121 livres, reçus le 26 avril 1776) et ceux de pavage des cours (Sainte-Croix -c'est l'entrepreneur du Pavé de Paris-, 4 091 livres, reçus en mai 1776).

⁷⁷⁴ Procès verbal de visite de "réception d'ouvrages" de Taboureur.

⁷⁷⁵ Procès verbal de visite de "construction à faire" de Taboureur.

est Aumont, celui de peinture Delafond. Les ouvrages de menuiserie s'élèvent à 5 698 livres (Galloy entrepreneur), ceux de vitrerie à 1 293 livres (Gouette entrepreneur), ceux de carrelage à 1 297 livres (Le Camus entrepreneur) et ceux de serrurerie à 17 410 livres (Maquigny entrepreneur). Ce qui représente un total de 84 838 livres. Le déroulement de la réception des ouvrages, au fur et à mesure de leur achèvement, amène à constater que le chantier n'a pas été plus rapide que l'élaboration du projet ou la décision effective de construire. Si la maçonnerie, la charpente, la couverture, la menuiserie et la vitrerie sont terminés en décembre 1779⁷⁷⁶ (visite de la maçonnerie, de la charpente et de la couverture les 9, 13, 16 et 22 décembre 1779, visite de la menuiserie les 25 janvier, 7, 12, 22 et 24 février 1779 et de la vitrerie le 25 février 1779), les ouvrages de carrelage ne sont visités qu'entre les 30 novembre et 9 décembre 1780, ceux de serrurerie que le 29 octobre 1781, d'autres de serrurerie et ceux de verrerie que les 13 et 17 novembre 1781, le contrôle final n'ayant lieu que le 26 novembre.

L'architecture de l'hôtel particulier a été sommairement décrite à propos des dessins de Besançon. Le plan est apparemment simple, mais sa distribution est relativement nouvelle, surtout à cause du positionnement du corps de logis principal sur la rue qui annonce les immeubles du début du XIX^e siècle, influencés par les petits palais italiens avec son vestibule d'entrée ouvert sous le porche et desservant la cage d'escalier. Les plans du Greffe des Bâtiments donne la distribution des étages, absents du dossier de Besançon. Le palier du premier étage ouvre sur une antichambre qui distribue un appartement principal, constitué d'une enfilade salle à manger, salon, boudoir (à pans coupés et fausse coupole) sur rue, et sur cour d'une chambre accompagnée d'une garde-robe et d'un cabinet de toilette. En entresol est logée une femme de chambre au dessus du cabinet de toilette, et une salle de bains est disposée au dessus du boudoir. Dans le corps de logis situé entre la cour principale et la basse-cours il y a au premier étage un autre appartement composé d'une antichambre, d'un grand cabinet, d'une chambre à coucher (avec cabinet de toilette, chambre de valet de chambre, lieux à l'anglaise). Au dessus, en entresol

⁷⁷⁶ La supplique de Lefaire déjà citée est claire sur le fait que le gros-œuvre est terminé puisqu'elle commence ainsi : "[Lefaire] Disant qu'il est propriétaire d'une maison située à Paris faisant l'une des encoignures de la grande Rue du faubourg St Honoré et de la Rue Verte qu'il a fait nouvellement construire sur un terrain vain et vague à luy appartenant".

sous les combles, se trouvent huit chambres de domestiques. Le second étage sur rue est lui aussi distribué à partir d'une antichambre. L'enfilade en façade est constituée d'un salon, d'une chambre et d'un cabinet, et sur cour un cabinet à deux pans coupés donne accès à une chambre à alcôve. Il y a des "lambris d'appuy" dans toutes les pièces, et dans les principales des "parties de lambris de hauteur en pilastres et devantures d'armoires" ⁷⁷⁷. Le plan, comme la façade, sont simplement compasés, mais il s'inscrivent bien dans la modernité des années 1770, notamment avec le soubassement appareillé en bande et la fenêtre centrale à fronton brisé.

Dans la maison d'angle, Pâris montre une plus grande virtuosité, comme l'y incite la forme triangulaire de la parcelle. Deux enfilades, sur la rue du Faubourg Saint-Honoré et sur la rue Verte, sont articulées par une cage d'escalier en demi cercle. Le premier étage est sans doute destiné à un négociant, car l'enfilade sur la rue du Faubourg est compisée d'une "salle de commerce", d'une salle à manger et d'un "salon d'assemblée" se terminant en hémicycle à l'encoignure⁷⁷⁸. C'est sans doute ce qui explique la disparition de la succession antichambre-chambre-cabinet de l'enfilade aristocratique, sur la rue, et le rejet de la chambre sur l'arrière.

Sur la rue Verte, et au second étage, il n'y a que des chambres. Les différences entre la seconde version de la troisième solution dessinée en 1770-1771⁷⁷⁹ et les dessins montrés à Taboureur en 1773⁷⁸⁰ sont mineures : sur la rue Verte les écuries ont été remplacées par deux boutiques, le niveau de l'entresol a été rabaissé ce qui a permis de l'éclairer par des fenêtres (intégrées dans les acades du soubassement) plus hautes, et l'appareil à bandes horizontales du soubassement disparaît. Dans sa forme de 1770-1771 surtout, cette architecture n'est pas sans rappeler l'œuvre de N.-S. Lenoir dans le quartier Poissonnière ou la maison Morel de Chefdeville de Fr.-J. Bélanger (1781), rue du Faubourg Poissonnière⁷⁸¹.

J.-B. Lefavire ayant construit l'hôtel et la maison pour les vendre ou les louer, que sont-ils devenus ?

⁷⁷⁷ AN. Z 1^j 943.

⁷⁷⁸ AN. Z 1^j 970.

⁷⁷⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton M IV, n° 7 et 8 [fig. 4].

⁷⁸⁰ AN. Z 1^j 970.

⁷⁸¹ Cf. P. Etienne, 1986, *op. cit.*, pp. 154 et suiv., et pp. 228-229.

Un plan d'alignement de la rue du Faubourg Saint-Honoré datant de 1797⁷⁸² nous montre que Lefavire ("M^r. Le Fèvre") est toujours propriétaire de la maison d'angle, alors numérotée 118 (aujourd'hui, rappelons-le n° 124), mais que l'hôtel particulier et la parcelle restée vide entre la maison et l'hôtel sont devenus la propriété d'un certain "Marquis de Chastenoye". Achevé en avril 1776, quand l'hôtel a-t-il été vendu : selon les auteurs en 1783⁷⁸³ ou en 1786⁷⁸⁴.

L'acheteur est Achille Cochard de Chastenoye, franc-maçon⁷⁸⁵, comme J.-B. Lefavire⁷⁸⁶, et non Erard-Louis-Gui, comte de Chastenoy-Lanty (1748-1830)⁷⁸⁷. Il est possible que ce soit par cette confraternité que Lefavire et Chastenoye se soient connus et que l'affaire ait été conclue. Mais ce qui est étrange, c'est que R. D. Rarick⁷⁸⁸ ait lancé cette seconde hypothèse en se fondant sur un personnage (le comte de Chastenoy-Lanty) qui justement ne figure pas parmi les francs-maçons recensés.

Le relevé cadastral de 1822 indique que depuis sa réalisation l'architecture de l'hôtel de Chastenoye n'a pas été modifiée, au rez-de-

⁷⁸² Plan approuvé par le conseil des Bâtiments civils les 18, 23 et 28 germinal an V (7, 12 et 17 avril 1797) et par P. Bénézech, ministre de l'Intérieur, le 28 messidor an V (16 juillet 1797), AN. F1A 2000³⁹.

⁷⁸³ A. Detrez, *op. cit.*, p. 45, note a (Archives de la Seine, Foncier de la Ville de Paris, AS. 2 U¹ 20). A. Detrez écrit : "Au coin du faubourg et de la rue Verte, sur la parcelle acquise de Sandrié de Bicore [sic], l'entrepreneur des Bâtiments du Roi, Le Faivre, avec le concours de son parent le célèbre architecte Paris, a construit un magnifique hôtel qu'on achève de décorer", et date cette construction de 1775-1778. Mais il ne donne pas ses sources.

⁷⁸⁴ J. Vacquier, *Les Vieux hôtels de Paris. Le Faubourg Saint-Honoré*, Paris, 1919, pp. 7-8, donne précisément la date du 1^{er} février 1786.

⁷⁸⁵ Ch.-L.-V. de Broglie, J.-B.-A.-H. D'Arboulin de Richebourg, A.-L.-R., comte de Rochechouart et le duc de Villequier (L.-A.-C. d'Aumont), clients de Paris, sont également francs-maçons, comme Nicolas-Claude Armand, fils de Claude-Germain Armand associé de Lefavire dans les spéculations du quartier.

⁷⁸⁶ A. Le Bihan (*Francs-maçons parisiens*, Paris, 1966, p. 17) donne un Alexandre-Eléonore de Costard-Chastenoy comme membre de la loge *La Régularité* en 1787, et J.-A. Faucher (*Dictionnaire historique des Francs-Maçons*, Paris, 1988), un Achille de Chastenoye (né en 1718) comme membre de la loge *Le Triomphe d'Henri IV*. Quant à J.-B. Lefavire, A. Le Bihan le donne comme membre de la loge de *L'Etoile Polaire* en 1773-1774. Quel est le Chastenoye en question ? Costard ou Cochard : une erreur de lecture de J. Vacquier ou de A. Le Bihan ?

⁷⁸⁷ C'est l'hypothèse de R.D. Rarick, *The hôtel and château designs of Pierre-Adrien Paris (1745-1819) : A study in French residential planning*, University of Kansas, Lawrence, 1987. A. Detrez (*op. cit.*, p. 45, note a) écrit simplement "De Chastenoye". Mais Ch. Filloles-Allex, *op. cit.*, p. 36, a publié le nom de l'acheteur : Cochard de Chastenoye.

⁷⁸⁸ *Op. cit.*

chaussée du moins⁷⁸⁹. Le propriétaire est alors le comte de Saint-Didier. L'hôtel de Chastenoye existe toujours, du moins dans son gros-œuvre et dans quelques aménagements intérieurs⁷⁹⁰. En 1822 encore, c'est le fils cadet de J.-B. Lefavire⁷⁹¹ qui est propriétaire de la maison d'angle. Elle a été louée, Lefavire habitant rue Neuve Saint-Eustache, puis rue Martel. Elle a postérieurement été surélevée de deux étages.

Reste le problème de la parcelle (n° 122 de la rue du Faubourg Saint-Honoré) située entre l'hôtel de Chastenoye et la maison Lefavire. Elle a été vendue par J.-B. Lefavire à Chastenoye, en même temps que l'hôtel particulier du n° 120. C'est sans doute Chastenoye qui l'a louée à un certain Amelot qui y a aménagé un manège. Une planche de J.-Ch. Krafft et N. Ransonnette⁷⁹² montre une "Ecole de liquidation [équitation]" de M. Amelot, rue et faubourg Saint-Honoré, bâtie par Lefèvre, architecte, 1800". La comparaison entre la forme de la parcelle dans le plan de Krafft et celle dans le cadastre de 1822⁷⁹³ lèvent tout doute sur la correspondance entre le Manège Amelot et le n° 116 de la rue du Faubourg Saint-Honoré. C'est donc à Lefavire fils cadet que Chastenoye ou Amelot ont demandé en 1800 de construire ce manège⁷⁹⁴. Celui-ci a la forme d'un petit hippodrome antique. L'hémicycle qui le termine a évidemment une fonction technique, mais il a aussi l'avantage d'offrir une courbe articulant morphologiquement le manège avec le biais de la rue Verte. Ce type d'articulation avait d'ailleurs été utilisé par Paris en 1770-1771 dans sa deuxième solution, pour l'hôtel particulier occupant

⁷⁸⁹ Cadastre dit de Vasserot, AN. F³¹ 43, pièce 185 (cf. M. Le Moël, *Répertoire des plans cadastraux de Paris*, Paris, 1969, p. 241).

⁷⁹⁰ A. Detrez, *op. cit.*, signale, en 1953, que les parquets des salons, en bois des îles, existent toujours.

⁷⁹¹ Il s'agit du frère cadet de Jean-Baptiste-Louis-François Lefavire, né en 1766, architecte, Grand prix d'architecture en 1789, élève de Trouard et Paris, comme son frère, décédé prématurément en 1798 (cf. J.-G. Legrand, "Notice sur Jean-Baptiste-Louis Faivre", dans *Magasin Encyclopédique*, IV^{ème} année, 1798, t. I, pp. 241-247).

⁷⁹² *Les plus belles maisons et hôtels construits à Paris et dans les environs*, Paris, 1801, pl. CXIX.

⁷⁹³ AN. F³¹ 43, pièce 185 (cf. M. Le Moël, *op. cit.*, p. 241).

⁷⁹⁴ Nous savons peu de choses de Lefavire fils cadet, mais ce manège n'est pas sa seule œuvre connue, Krafft et Ransonnette (*op. cit.*, pl. CXX) lui donnant aussi l'Atelier de filature de la Maison de force des femmes de la rue Saint-Lazare, construit en 1799. W. Szambien ("Les architectes parisiens à l'époque révolutionnaire", dans *Revue de l'Art*, 1988, p. 47) lui attribue aussi la Manufacture d'Arthur sur le boulevard de la Chaussée d'Antin.

l'angle⁷⁹⁵. Peut-être même Lefavre avait-il vu ce projet⁷⁹⁶? Les écuries occupent le triangle résiduel. Sur rue, derrière une belle façade puissamment appareillée, se trouvent les bureaux de l'école. Le manège est couvert d'une voûte légère en bois (peinte en fausses briques avec harpes en fausses pierres) soutenue par une charpente. En 1822, cette voûte n'existe plus, et le manège est occupé par un jardin pittoresque avec "escalier chinois", galerie "en ogives gothiques à retombées en pendentifs" et "grotte". Ce jardin est sans doute l'annexe d'un "café-billard" situé dans un corps de bâtiment sur rue. Celui-ci, plus vaste que le bâtiment des bureaux de l'Ecole d'équitation, est également occupé par deux boutiques, et a sans doute conservé le portail d'entrée du manège. Le propriétaire du terrain est alors le comte de Saint-Didier. Le tout a été remplacé par un immeuble dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Bien que Pâris ait jugé la maison Lefavre et l'hôtel de Chastenoye indignes de figurer dans ses "*Etudes d'Architecture*", ils illustrent une opération très caractéristique des processus urbains et architecturaux parisiens à la fin de l'Ancien Régime⁷⁹⁷.

La maison Armand et Lefavre, puis hôtel Boulogne de Magnanville, rue d'Angoulême, Faubourg Saint-Honoré

La construction de la maison Armand et Lefavre (puis hôtel Boulogne de Magnanville) se situe dans le même contexte que celui de la maison Lefavre et de l'hôtel de Chastenoye : le Faubourg Saint-Honoré et le développement du futur quartier des Champs-Elysées. Plus précisément ce projet se situe dans le cadre du démembrement du Marais de l'Archevêché⁷⁹⁸. Les 10 arpents que possède l'Archevêque de Paris entre le Fief d'Artois et le Colisée⁷⁹⁹ ne peuvent échapper à la pression spéculative. L'entrepreneur Choisy en obtient une parcelle en novembre 1776⁸⁰⁰. Attirés par cette possibilité d'autres entrepreneurs s'associent

⁷⁹⁵ Plans BM. Besançon, Fonds Pâris, carton M IV, n° 1 et 14.

⁷⁹⁶ Entre 1796 et 1806 Pâris, qui réside alors en Normandie, est en correspondance régulière avec Lefavre. Et quand il est de passage à Paris il loge chez lui, rue Neuve Saint-Eustache puis rue Martel. (rue lotie et en partie construite par J.-B. Lefavre)

⁷⁹⁷ Cf. P. Pinon, "A travers révolutions architecturales et politiques. 1715-1848", dans *Paris, génèse d'un paysage* (dir. L. Bergeron), Paris, 1989, pp. 182-186

⁷⁹⁸ Cf. E.-Th. Lemaire, 1953, *op. cit.*, p. 59.

⁷⁹⁹ Cf. V.-N. Jouffre, "Le quartier du Roule et les spéculations aux Champs-Elysées", dans *Cahiers du C.R.E.P.I.F.*, n° 18, 1987, p. 52.

⁸⁰⁰ Cf. A. Detrez, *op. cit.*, p. 43.

avec lui pour négocier un bail à rente intéressant. Cl.-G. Armand entrepreneur de bâtiments (c'est-à-dire pour cette époque autant homme d'affaire que maître maçon) et Lefaiivre sont de ceux là. Ils acquièrent ensemble de l'Archevêque de Paris, le 22 mai 1777, à charge de rente foncière⁸⁰¹, 5 674 toises, une bande de terrain tenant par ses bouts aux Champs-Elysées et à la rue du Faubourg Saint-Honoré⁸⁰², bordée par la rue du Colisée (ouverte en 1769⁸⁰³) et la rue Neuve-d'Angoulême (auj. de la Boétie, ouverte en 1777⁸⁰⁴). Le 7 novembre 1778, ils obtiennent des lettres-patentes pour prolonger, à travers leur terrain, la rue de Ponthieu entre la rue Neuve-d'Angoulême et la rue du Colisée, la rue de Ponthieu ayant déjà été ouverte entre la rue Neuve-de-Berry et la rue Neuve-d'Angoulême, par le comte d'Artois, en vertu de lettres-patentes du 4 avril 1778⁸⁰⁵.

Sur ce vaste terrain Armand et Lefaiivre vont mener plusieurs opérations foncières et architecturales⁸⁰⁶. Ils décident notamment de bâtir en commun un bel hôtel particulier, situé rue d'Angoulême (auj. rue La Boétie), pour lequels ils déposent une requête de visite de terrain et de constructions à faire en février ou mars 1779. Le lieutenant de police ordonne cette visite le 20 mars. Elle commence le 3 avril 1779, effectuée par P. Taboureur et Sicquenon en présence de Lefaiivre⁸⁰⁷. Le procès verbal de cette visite est riche d'informations : il donne l'état du chantier en avril 1779, un descriptif de la construction, de la distribution et de la décoration, et enfin un ensemble complet de dessins (quatre plans - "Plan du rez-de-l'étage souterrain et caves", "Distribution générale du rez-de-

⁸⁰¹ Sur les acquisition faites à l'Archevêché par Lefaiivre, Armand, Claude-Philibert Thiroux de Montsauge, l'architecte Jean-baptiste Le Boursier, cf. Ch. Filloles-Allex, *op. cit.*, p. 36.

⁸⁰² Un plan de ce terrain, ou du moins de la partie encore en possession d'Armand et Lefaiivre en 1782, figure dans l'estimation du 20 juin 1782 effectuée par P. Taboureur (cf. *infra*), AN. Z^{1j} 1088 [fig. 25].

⁸⁰³ Cf. F. et L. Lazare, 1844, *op. cit.*, p. 147.

⁸⁰⁴ *Ibid.*, p. 15.

⁸⁰⁵ *Ibid.*, pp. 559-560. Le lotissement effectué par Armand et Lefaiivre se trouve donc contigu au lotissement de la Pépinière du Roule mené par le comte d'Artois (cf. V.-N. Jouffre, "Le quartier du Roule et les spéculations aux Champs-Elysées", dans *Cahiers du CREPIF*, n° 18, 1987, pp. 49-60) et à l'opération du Colisée.

⁸⁰⁶ Les parcelles bâties en 1782 apparaissent dans le plan accompagnant l'estimation de la succession Cl.-G. Armand citée plus haut.

⁸⁰⁷ AN. Z^{1j} 1047: "Visite des constructions nécessaires à faire sur un terrain situé à Paris, nouvelle rue d'Angoulême, Faubourg Saint-Honoré, app^{te}. aus S^{rs}. Armand et Lefaiivre entrepreneurs de bâtimens".

chaussée et emplacement du jardin" [fig. 29], "Distribution du 1^{er} étage du corps de logis entre cour et jardin", "Distribution de l'étage en mansarde"-, trois élévations -"Elévation du côté de la cour" [fig. 31], "Elévation de la façade côté du jardin" [fig. 32], "Elévation sur la rue" d'Angoulême- et une coupe "Coupe sur la longueur de la cour" [fig. 30]) confrontables à ceux qui figurent dans les "*Etudes d'Architecture*" (un plan général [fig. 27], une élévation sur jardin, une coupe longitudinale, une coupe transversale sur la cour donnant l'élévation du corps principal [fig. 28])⁸⁰⁸, et qui sont, comme nous le verrons, très sensiblement différents. Il faut ajouter à celà cinq feuilles de dessins (des esquisses ou des copies) conservées dans les portefeuilles du Fonds Pâris, qui correspondent en partie à la version des archives du Greffe des Bâtiments et en partie à une troisième version⁸⁰⁹.

La deuxième visite de Taboureux, effectuée le 8 avril 1779, nous apprend qu'à cette date les fouilles et les fondations sont déjà faites. Aussi le commentaire de Pâris dans les "*Etudes*", selon lequel il a fait construire cet hôtel en 1778⁸¹⁰ nous fournit-il plutôt la date du projet initial que celle de la construction proprement dite qui n'a commencé qu'en 1779 et ne s'est terminée, comme nous le verrons, qu'en 1782 au plus tôt.

Les plans et le procès verbal de visite décrivent un hôtel entre cour et jardin, avec un corps de logis central isolé des mitoyens par deux ailes basses, une cour principale bordée de deux ailes basses de communs, une cour de service étant située derrière l'aile droite. Les ailes du corps de logis prolongeant la série de pièces de la cour, le logis central forme avant-corps sur le jardin.

Le corps principal de logis comprend sur cour, au centre, une seconde antichambre (l'entrée principale n'étant pas centrale mais latérale), à droite une première antichambre (avec hémicycle masquant un escalier de service) précédant l'escalier qui mène à l'étage et les deux chambres à cheminée de l'aile droite, à gauche une salle à manger précédant les

⁸⁰⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, vol. IX, pl. XLVI et XLVII.

⁸⁰⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton M I, n° 1-5. On ajoutera une coupe longitudinale sur le corps principal de l'hôtel , Fonds Pâris, carton P VII, n° 1.

⁸¹⁰ "J'ai fait construire cette maison en 1778, pour M^{rs}. Armand et Lefavire qui vouloient achalander de vastes terrains qu'ils avoient acquis de l'Archevêché au faubourg St. Honoré entre la Grande Rue du faubourg et l'Avenue des Champs Elisées", pl. XLVI.

services (cabinet de toilette, bains avec aisances à l'anglaise) de l'aile gauche. Côté jardin il y a un salon d'assemblée, un cabinet et une chambre à coucher. L'étage se partage en deux antichambres et deux chambres à cheminées sur cour et cinq pièces avec cheminées sur jardin, quatre d'entre elles semblant être des chambres. Au second étage, sous comble mansardé, se bousculent de part et d'autre d'un couloir central (éclairé zénithalement) neuf chambres de domestiques (dont deux précédées d'antichambres) et quelques autres pièces de service. L'aile gauche de service bordant la cour abrite cuisine, office, garde manger, laverie, chambre du portier; l'aile droite, le vestibule d'accès à la première antichambre et à l'escalier. La basse cour dessert côté rue les écuries, côté jardin les remises à voiture.

La principale originalité réside dans cette "entrée à couvert" latérale, située entre cour et basse cour, donnant accès à un petit vestibule distribuant antichambre et escalier principal.

Ce dispositif pratique supprime l'entrée axiale et dé-monumentalise la façade sur cour. A l'axialité gommée est substituée une dualité qui est celle des deux portes desservant directement la cour la première antichambre et la salle à manger, encadrant un perron central. Les chambres sont toutes en hémicycle à alcôve, ce qui est habituel chez Pâris.

Le procès verbal de la seconde visite du 8 avril donne tous détails sur le "*genre de construction et décoration*". Sont en pierre de taille les deux premières assises des murs de façade et les chaînes d'angle. Les murs des façades sont en moellons de carrière hourdés et ravalés en plâtre, les autres et les refends sont en meulière hourdés en mortier de chaux et de sable et ravalés en plâtre. Il y a dans toutes les pièces lambris d'appui et dans certaines des lambris de hauteur. Les cheminées sont en pierre de liais. La couverture est en ardoises.

La visite effectuée les 3 et 8 avril, afin d'obtenir les priviléges du 18 août 1766, trouve son aboutissement dans l'acceptation du dossier datée des 12-14 avril 1779. Le chantier n'en est alors qu'à son commencement. En l'absence de procès verbal de réception des travaux, qui permet de faire le point. C'est toujours Taboureur qui effectue cette visite, le 20 juin 1782⁸¹¹. Cette visite d'estimation est rendue nécessaire par la présence de deux héritiers, les enfants Armand, Nicolas-Claude, entrepreneur de

⁸¹¹ AN. Z^{1j} 1088.

bâtiments lui aussi, travaillant particulièrement pour le duc d'Orléans et Catherine-Théodore, épouse de E.-Ph.-J. David de La Boulaye, ancien Contrôleur général de l'Extraordinaire des Guerres. Cette alliance exprime à elle seule la fortune et l'ascension sociale des entrepreneurs⁸¹². Outre une maison rue Chabanais, une à la Chaussée d'Antin ou au Champs-Elysées⁸¹³, la succession comprend ce qui reste du terrain du Marais de l'Archevêché⁸¹⁴ et "un grand hôtel presqu'entièrement construit sur partie dudit terrain ayant son entrée par la rue d'Angoulême composé de plusieurs corps de bâtimens, cour, basse cour et jardin".

En 1782 donc le chantier s'achève. Peu après, sans doute, Lefaire et la veuve Armand s'avisent que le jardin de l'hôtel est trop petit. Le 6 septembre 1783 ils acquièrent de M.-Fr. Guillemin une parcelle placée dans le prolongement du dit jardin, qui atteint ainsi la rue du Colisée⁸¹⁵. C'est une seconde estimation de la succession Armand, opérée par Taboureur et P.-Fr. Lardant le 18 mars 1784⁸¹⁶, qui nous assure que l'hôtel est bel et bien achevé. Il est désigné comme "*maison située à Paris rue d'Angoulême nouvellement construite appartenant pour moitié à la dite veuve Armand et pour l'autre moitié au Sr. Lefaire*", et estimé à 179 020 livres.

L'hôtel est prêt à être vendu. Il le sera à madame Boulogne de Magnanville, à une date que nous ignorons, mais probablement vers 1785. C'est Paris lui-même qui nous informe de cette vente dans la "*Table*" du volume IX de ses "*Etudes d'Architecture*" : " [...] hôtel que j'ai bâti rue d'Angoulême à Paris peu après qu'il a été terminé. On l'a vendu à une

⁸¹² Aisance bien connue, par exemple, dans l'entourage du peintre J.-L. David, dont les oncles François Buron et Jacques-François Desmaisons sont respectivement architecte-expert et architecte-entrepreneur. Le portrait de ce dernier par son jeune parent est éloquent.

⁸¹³ La maison de la rue Chabanais est estimée à 135 000 livres, celle située près du croisement de la rue de la Chaussée d'Antin et de la rue de Provence, à côté de la Folie d'Orléans, à 75 000 livres, les terrains de la Pépinière du Roule et des Champs-Elysées à 199 440 livres et 23 200 livres, soit déjà 432 640 livres, une fortune que n'atteindra jamais Paris.

⁸¹⁴ "La moitié d'un grand terrain fief du Roule acquis par le dit feu S. Armand, le S. Lefaire et autres, de Monsieur l'Archevêque de Paris, donnant d'un bout sur la grande rue du F8. St. Honoré et l'autre sur le chemin des Champs-Elysées, d'un côté à la rue d'Angoulême et de l'autre côté à la rue du Colisée et traversé par la rue Neuve de Ponthieu; laquelle moitié du dit terrain contenant environ 5674 toises appartient aux successions et communauté du dit feu S. Armand conjointement avec le S. Lefaire si après nommé au moyen du partage qui a été fait entre eux et leurs acquéreurs".

⁸¹⁵ Ce terrain sera estimé, en 1784, à 9 020 livres, lors d'une seconde estimation de la succession Armand, cf. ci-dessous.

⁸¹⁶ AN. Z 1j 1088.

Mad. de Boulogne qui y a fait beaucoup de changemens". Ces changements, que nous ne pouvons pas non plus dater, affectèrent la distribution intérieure, ce qui n'est pas rare, tout nouveau propriétaire pouvant avoir des exigences ou des besoins ou particuliers. L'hôtel, tel qu'il apparaît en 1842 dans le cadastre de Vasserot et Bellanger⁸¹⁷, montre que l'"entrée à couvert" a été remplacée par un vestibule très ordinaire (terminé par deux colonnes cependant), mais donnant toujours sur le passage vers la cour des écuries. Un escalier, qui n'a pas la majesté de celui dessiné par Pâris, en occupe le fond. L'hémicycle de la première antichambre a disparu, ainsi que l'escalier de service. Les deux ailes sont de plan différent de celui dessiné par Pâris, au point où l'on pourrait se demander s'il a effectivement été réalisé. A une date inconnue la parcelle a été considérablement agrandie sur rue. Une petit cour a été rajouté derrière l'aile gauche (de la cuisine), et la basse cour a été allongée, la remise à voitures occupant l'emplacement des écuries et celles-ci étant rejetées au fond de la cour.

L'hôtel Boulogne de Magnanville a été détruit, sans doute à la fin du XIX^e siècle, mais nous ignorons précisément à quelle date.

Avant de parler de la partie décorative de l'architecture de cet hôtel, il faut distinguer, comme nous l'avons annoncé, l'hôtel réalisé probablement selon les dessins présentés en avril 1779 à Taboureux⁸¹⁸ [fig. fig. 29-32], l'hôtel tel qu'il apparaît dans les "*Etudes d'Architecture*" [fig. 27 et 28], et même dans les portefeuilles contenant des esquisses dessinées, nous réservant de discuter plus bas la signification de ces différences et leurs implications chronologiques. Nous présenterons donc successivement l'architecture de l'hôtel à travers les dessins déposés au Greffe des Bâtiments, puis à travers ceux des "*Etudes d'Architecture*" et enfin la variante des esquisses.

⁸¹⁷ AN. F³¹ 41 (21). Rue d'Angoulême n° 16. Le propriétaire est alors Dupré de Saint-Maur, cf. M. Le Moël, *Répertoire des plans cadastraux de Paris cotés F³¹ 3 à 72*, Paris, 1969.

⁸¹⁸ Nous sommes en droit de supposer que le projet déposé au Greffe des Bâtiments est celui qui a été réalisé, la visite de réception des travaux ayant notamment pour but de vérifier l'exécution des plans préalablement présentés lors de la visite des construction à faire. D'autre part les dessins conservés dans la série Z¹¹ sont bien en partie de la main de Pâris, ce qui se perçoit aisément notamment pour les élévations (les plans étant certainement de la main d'un dessinateur).

La façade sur cour présente un soubassement en appareil apparent quelque peu rustique (feint en plâtre), percé au centre de trois portes-fénêtres cintrées et latéralement de deux portes, arcs et linteaux étant clavés. Ce soubassement est couronné d'un entablement dorique (à triglyphes) surmonté d'un bandeau plat, ce qui accentue son indépendance. Ce soubassement est manifestement inspiré de la Renaissance italienne. Le second étage, percé de baies rectangulaire, est appareillé (toujours en moellons ravalés en plâtre) en bandes horizontales, à la manière des façades de Trouard. Avec le comble mansardé, cette façade présente un curieux mélange d'architecture française, de "style Louis XVI" et de modernité néo-renaissance. La façade sur jardin est plus homogène puisqu'entièrement traitée en appareil apparent, les portes-fenêtres à arcade étant encore plus fortement clavées que celles sur cour. La corniche est à gros modillons. Des balcons à corbeaux précèdent les fenêtres du premier étage, balcons qui sont bien dans la manière de Paris⁸¹⁹.

L'hôtel qui figure dans les "*Etudes d'Architecture*" ne diffère pas seulement par ses façades, mais même par quelques éléments de la distribution, du moins en ce qui concerne le rez-de-chaussée, le seul étage représenté. Dans l'aile droite du corps de logis un boudoir, un cabinet de toilette et des bains, annexes de la chambre à coucher sur jardin, remplacent deux petites chambres. Dans l'aile gauche, c'est une salle de billard qui prolonge la salle à manger. Autre différence notable, une volière élégamment enceinte dans une courvette ornée de niches est disposée derrière l'office. Il ne s'agit pas simplement de changements de distribution intérieure puisque le corps de logis central, moins profond, forme sur jardin un avant corps beaucoup moins prononcé, et que les proportions de plusieurs autres corps de bâtiment sont changées. Par contre l'"entrée à couvert" et le vestibule latéral sont maintenus.

Mais, c'est au niveau des façades que la métamorphose est la plus forte. L'appareil rustique a presque disparu, relégué dans le petit soubassement qui rattrape la différence de niveau entre le corps de logis et le jardin. Toutes les façades sont à bandes horizontales, celle sur cour étant décorée d'une frise en relief représentant une procession à l'antique (boeufs marchant au sacrifice, char triomphal) à la place de l'entablement dorique et surmontée d'une forte corniche à corbeaux, celle sur jardin étant précédée d'un péristyle tétrastyle ionique sans fronton, et décorée de

⁸¹⁹ On les retrouve sur la façade arrière de l'hôpital de Bourg-en-Bresse.

statues sur piédestaux et autres bustes à l'antique. Du meilleur Pâris, un Pâris proche de B. Poyet ou de J.-A. Raymond. L'"entrée à couvert" est somptueusement ornée d'un portail traité en serlienne, et dans l'axe de cette entrée, au fond de la basse cour, trône une statue assise de Minerve, juchée sur un piédestal.

Le jardin, agrandi⁸²⁰, est dessiné dans un mélange de manières à l'italienne et à l'anglaise. A l'italienne est la partie basse terminée en hémicycle, bordée de deux terrasses, fermement architecturée; à l'anglaise⁸²¹ est le système de plantations et l'aménagement du fond du jardin, tapissé de masses végétales, mode favorite de Pâris. D'ailleurs Pâris lui-même s'en est expliqué dans la planche de ses "Etudes d'Architecture"⁸²²: "*On vouloit traiter ce jardin d'après l'idée que fournissent les jardins de Rome qui, plantés originairement dans un style régulier, et abandonnés depuis à eux-mêmes sont devenus des mélanges de Nature et d'Art dont les effets pittoresques sont plus analogues avec les bâtimens simétriques et décorés, ainsi qu'avec ce qui peut y concourir des vuës de voisinage dans une ville, que le style purement champêtre des jardins anglois, qui dans ce cas, toujours petits ne peuvent produire que des effets mesquins et disparates avec tout ce qui les accompagne. Il n'a pas été exécuté*". Ce thème qui lui était cher du jardin transformé par son évolution naturelle⁸²³, Pâris a cru pouvoir l'illustrer en reconstituant artificiellement un mélange d'architecture (le jardin romain de la Renaissance) et de nature (le jardin "à l'anglaise").

Dans les portefeuilles d'esquisses de Besançon (carton M) sont présents des dessins semblables à ceux déposés au Greffe des Bâtiments⁸²⁴, mais aussi un plan du rez-de-chaussée⁸²⁵ qui, s'il correspond à celui du projet déposé pour la masse générale, diffère pour la distribution. En effet l'escalier d'accès au premier étage, au lieu d'être rejetté latéralement dans l'aile droite, occupe ce qui est la première antichambre dans les deux

⁸²⁰ Cf. *supra*.

⁸²¹ "Etudes d'Architecture", vol. IX, pl. XLVI [fig. 27].

⁸²² Planche et commentaire reproduits par E. de Ganay, *Les jardins à la française en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1943, p. 104 et pl. XLIII.

⁸²³ Nous en reparlerons dans le Volume II, dans le chapitre consacré à Pâris dessinateur de jardins.

⁸²⁴ Le plan du premier étage de l'hôtel (carton M I, n° 2 r° [fig. 26]), par exemple, est une copie ou une minute du plan correspondant dans Z^{1J} 1047.

⁸²⁵ Fonds Pâris, carton M I, n° 1 r° [fig. 26]. Esquisse dessinée au crayon et cotée.

autres projets. La conséquence la plus importante de cette variante est l'entrée dans l'hôtel se fait directement sur cour, soit par cette antichambre, soit par la pièce qui lui est symétrique à gauche. Il existe bien un corridor partant de l'entrée dans la basse cour, mais il ne s'agit pas d'une "entrée à couvert". Il mène à un escalier permettant d'accéder au comble couvrant la remise des voitures.

Allure bourgeoise du projet réalisé, magnificence du projet des "*Etudes d'Architecture*", les discordances de style et de forme entre les deux posent évidemment un problème de datations relative et absolue. L'hôtel du procès verbal de visite date au plus tard de début 1779; mais de quand date celui des "*Etudes*", "*Etudes*" dont Pâris dit qu'elles sont l'"*amusement de [sa] vieillesse*" ? S'agit-il d'un projet initial ensuite modifié à la demande d'Armand et Lefavire (le tout en 1778-1779) avant d'être montré à Taboureux⁸²⁶, ou bien d'un projet réélaboré, magnifié postérieurement pour figurer dignement dans les "*Etudes*" ? Le problème est classique en ce qui concerne l'œuvre architecturale de Pâris. Les deux phénomènes sont avérés, Pâris voulant faire passer à la postérité des projets défigurés à la réalisation⁸²⁷ ou bien voulant oublier des projets dont il n'est plus fier au moment (vers 1796 ou plus tard) où il commence à élaborer ses "*Etudes d'Architecture*"⁸²⁸.

Le moment où les planches des "*Etudes*" ont été dessinées est manifestement tardif (après 1796, peut-être même en 1818-1819), comme l'atteste la petitesse de l'écriture. Quant au projet de jardin, il est forcément postérieur à septembre 1783, car il se présente dans l'extension qui lui a été donnée à partir de cette année là seulement. Ces arguments militent donc pour un projet réélaboré *a posteriori*, après 1783 ou à la fin de la vie de Pâris, ou plus probablement en deux temps. D'ailleurs Armand et Lefavire, pour un hôtel à vendre, n'ont probablement pas demandé à Pâris de projet pour le jardin. Il est plausible que Pâris ait dessiné ce jardin

⁸²⁶ Le fait que les dessins déposés au Greffe des Bâtiments soient bien de la main de Pâris ne permet pas d'élaborer l'hypothèse d'un projet réalisé qui ne serait pas celui de Pâris, hypothèse qui ferait des dessins des "*Etudes d'Architecture*" les seuls représentant le projet de Pâris. Il y a bien deux projets de Pâris.

⁸²⁷ Cas de l'hôpital de Bourg-en-Bresse ou de l'hôtel de ville de Neuchâtel, projets modifiés contre son gré par l'architecte de réalisation ou par l'entrepreneur, cas des Bains de Bourbonne pour lesquels le commanditaire a demandé un second projet plus modeste. Le phénomène est classique dans l'histoire de l'architecture, de Palladio à Ledoux.

⁸²⁸ On connaît la tricherie opérée par Ledoux à propos des Salines de Chaux.

quand il apprit que l'hôtel allait être vendu à madame de Boulogne (vers 1784-1785), et que celle-ci ne l'avait pas agréé, mais il est tout aussi vraisemblable que Pâris ait remanié le plan tardivement, cette fois sans aucun rapport avec une commande⁸²⁹.

Le style qu'illustrent les façades des "*Etudes*" est cependant bien celui des années 1770, quand Pâris est encore marqué par l'influence de Trouard. Il s'agirait alors d'un archaïsme pardonnable chez un vieil artiste, moins chez un jeune.

Reste la variante esquissée au crayon pour le plan du rez-de-chaussée. Le fait que le dessin soit coté et qu'il comporte une indication sur la nature des matériaux de construction, prouve qu'il s'agit d'une étude préalable. Le problème est de savoir si elle est antérieure ou postérieure à la version déposée au Greffe des Bâtiments. Deux arguments militent pour l'antériorité : la version déposée est logiquement la dernière élaborée, et l'idée originale d'"entrée à couvert", réalisée, et reprise dans la version des "*Etudes*" n'y apparaît pas encore.

L'évolution de ce projet pourrait être ainsi restituée. En 1778 Pâris dessine un projet d'hôtel, qu'il améliore peu après pour l'entrée ("à couvert") et l'emplacement de l'escalier principal. Cette dernière version est déposée au Greffe des Bâtiments en avril 1779, après que les travaux aient commencé. Le bâtiment est achevé en 1782. Mais en 1783, Lefaivre et la veuve Armand acquièrent un terrain contigu permettant de développer un jardin plus important. C'est sans doute à ce moment (au plus tôt à ce moment en tout cas) que Pâris dessine un vaste jardin à l'anglaise, dont il dira plus tard qu'il n'a pas été exécuté. S'il précise qu'il n'a pas été exécuté, c'est implicitement parce qu'il aurait pu l'être. Il faut donc dater le projet de jardin postérieurement 1783, mais aussi probablement antérieurement à la vente qui intervient un peu plus tard : il daterait de 1784. C'est l'acquéreur qui ne l'aurait pas réalisé, peut-être parce qu'il ne l'avait pas demandé. En 1784 ou 1785 donc, l'hôtel est vendu à madame de Magnanville, qui y apporte des modifications dont nous ignorons la nature. Ainsi se clôt l'histoire de la commande et de la réalisation. Mais l'histoire du projet ne s'arrête sans doute pas là, puisque le projet présenté dans les "*Etudes*" est très différent. Il a été embelli pour l'hôtel, mais le

⁸²⁹ Un petit détail va dans ce sens : le découpage de la parcelle est très légèrement erroné, les décrochements visibles dans les plans cadastraux étant mal placés ou absents dans le plan des "*Etudes*". Ces décrochements correspondent au tracé du Grand Egout Nord, couvert peu avant et passant sous le corps de logis de l'hôtel.

jardin est certainement celui de la version de 1784. Il a probablement été redessiné en Normandie, l'expression "viellesse" n'impliquant pas obligatoirement les dernières années de la vie de Pâris, celui-ci s'étant senti vieux (à notre avis), dès les dernières années du XVIII^e siècle.

Le Grand cabinet du comte de Broglie

Nous connaissons ce projet par deux élévations de la main de Pâris, dans les "*Etudes d'Architecture*"⁸³⁰, brièvement commentées : "*Décoration du Grand cabinet de Mr. le Comte de Broglio*[sic], exécuté en 1779"⁸³¹. Si l'indication de la date apporte un information précieuse, et si le titre de "comte" permet d'identifier Charles-François de Broglie (1719-1781)⁸³², ce cabinet n'est pas pour autant situé. Il convient donc d'abord de chercher où est cet hôtel de Broglie. Il se situe probablement dans l'ensemble des hôtels anciens ou récemment construits sur un terrain, dont le comte a hérité de son père le maréchal en 1745, occupant une bonne partie de l'îlot bordant la rue de Bellechasse et limité par les rues Saint-Dominique et de l'Université.

Pour nous repérer, nous possédons heureusement une estimation de ces hôtels effectuée par Danjan fils, architecte-expert le 28 avril 1772, à la demande du comte⁸³³, qui décrit les différents hôtels, et une expertise de Taboureur du 4 juillet 1782⁸³⁴, qui nous donne le plan général des terrains appartenant au comte Broglie ainsi que le plan de deux des hôtels. Le plan général nous a déjà permis de situer le domaine des de Broglie, et c'est la description des six hôtels qui rend possible l'identification de celui où devrait se trouver le "Grand cabinet".

Ces six hôtels sont les suivants, dans l'estimation de 1772 :

- "*Hôtel de Broglie, rue Saint Dominique, occupé par Monsieur le Comte de Broglie*", estimé à 260 000 livres (que nous appelons n° 1). "Cet hôtel est d'ancienne construction mais bien rétabli et même quelques parties

⁸³⁰ Vol. IX, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, pl. XIII.

⁸³¹ Vol. IX, "*Table*", feuille XIII.

⁸³² Militaire comme son père le Maréchal, dont il fut l'aide de camp en Italie, commandant de l'armée en Moselle (1744), ambassadeur auprès de l'Electeur de Saxe (et roi de Pologne) à Dresde (1752-1755). Tombé en disgrâce en 1762, il ne revient à Paris en 1767, puis en 1774 après un second exil, et que pour partager sa demeure parisienne avec sa seigneurie de Ruffec. Il meurt à Saint-Jean d'Angély le 16 août 1781 (cf. D. de Broglie, *Les Broglie. Leur histoire*, Paris, 1972).

⁸³³ AN. T 1892.

⁸³⁴ AN. T 1892.

construites à neuf notamment le bout du logis en aile formant terrasse au premier étage";

- "Hôtel rue Saint-Dominique à l'encoignure de la rue de Bellechasse, occupé par M. l'ambassadeur de Naples" 835, estimé à 180 000 livres (n°2);
- "Hôtel rue de l'Université, occupé par M^e la Présidente Chauvelin⁸³⁶ et construit à neuf", estimé à 225 000 livres (n°3);
- "Hôtel rue de Bellechasse, occupé par M. l'envoyé de Saxe, construit à neuf", estimé à 125 000 livres (n°4);
- "Hôtel rue de Bellechasse attenant à celui d'encoignure [n° 6], et occupé par M. le vicomte de Broglie et construit à neuf", estimé à 108 000 livres (n°5);
- "Hôtel à l'encoignure des rues de Bellechasse et de l'Université, construit à neuf⁸³⁷ et non encore occupé", estimé à 130 000 livres (n°6).

Il ressort incidemment de cette description que le comte de Broglie a fait construire sur les terrains (dans les jardins sans doute) de son hôtel de la rue Saint-Dominique (n°1), seulement occupé auparavant par l'hôtel de l'angle avec la rue de Bellechasse (n°2), quatre hôtels nouveaux (en 1772), dont un est destiné au vicomte son jeune frère (n°5), deux déjà loués (n° 3 et 4) et un encore à louer (n°6).

L'identification de l'hôtel dans lequel un cabinet est aménagé sur des dessins de Paris n'est pas trop difficile, sauf erreur de notre part: il s'agit de l'hôtel de la rue Saint-Dominique (n°1). Deux arguments entrent en compte: c'est l'hôtel qu'habite personnellement le comte de Broglie (en 1772 en tout cas), c'est l'hôtel où une aile nouvelle a été construite juste avant 1772. Sans exclure d'autres hypothèses (que le comte soit allé habiter l'hôtel situé à l'angle des rues de Bellechasse et de l'Université, - n°6 - après 1772, car n'ayant pas réussi à le louer).

⁸³⁵ A partir de 1773, il semble que cet hôtel ait été loué à Doria-Pamphili, nonce du pape, le bail lui ayant été renouvelé le 4 août 1779. Auparavant il avait été loué à Bernardin Giraud, archevêque de Damas, lui aussi nonce du pape (en 1767) et à l'ambassadeur d'Espagne (en 1764).

⁸³⁶ Cet hôtel a été loué à la présidente Chauvelin de 1766 à 1772 au moins. Un bail de location du 29 août 1778 figure également dans le dossier, ainsi qu'un plan de cet hôtel . Il semble que le comte de Broglie ait habité un moment cet hôtel, dit quelquefois Hôtel de Chauvelin, (cf. *Rue de l'Université*, Paris, 198??, pp. 188-189).

⁸³⁷ Une requête de permis de faire construire une encoignure à cet angle de rues a été déposée le 3 mai 1769 par le comte de Broglie (AN. Y 9507^A). Il ressort de cette requête qu'il s'agit de la construction d'un nouveau bâtiment, mais non d'un hôtel entièrement neuf. Nous n'avons pas d'explication pour cette distinction.

Le Grand hôtel de Broglie, ou de Broglie-Revel⁸³⁸, rue saint-Dominique, a été construit en 1704-1705, sur des plans de P. Bullet, pour V.-M. de Broglie⁸³⁹. Par contre, nous ignorons quel architecte a édifié "le bout du logis en aile" juste avant 1772. Sinon s'ouvrirait une piste pour comprendre par quel intermédiaire le jeune Pâris, qui n'avait à son actif que des décos à l'hôtel d'Aumont, a reçu la commande du comte de Broglie. Faut-il imaginer que, comme pour la commande du duc d'Aumont, c'est Trouard qui a recommandé son protégé ? Ou bien faut-il attribuer la démarche à Lefavire ? En effet, nous ne trouvons d'autre lien documenté entre Pâris et le comte de Broglie que la présence de Lefavire comme entrepreneur de maçonnerie des ouvrages en question, Lefavire qui, à l'inverse, a très bien pu être appelé par Pâris.

En effet, le "Grand cabinet" de l'hôtel de Broglie apparaît dans la liste des nombreux mémoires que Pâris a réglé à des entrepreneurs, sous la mention: "*Mr. le comte de Brogli*"⁸⁴⁰. Ces mémoires font apparaître tout de même d'importants travaux de maçonnerie (2 579 livres à Lefavire réglées le 6 juin 1778, 5 965 livres à Duvivier le 17 janvier 1779) qui incitent à penser que le gros-œuvre antérieur était à reprendre. Par contre, curieusement, les postes de décos sont relativement modestes (1 626 livres à Vatbled peintre le 30 avril 1778, 2 979 livres à Alavoine sculpteur le 15 janvier 1778). Le total des ouvrages lui-même est modeste, comparé aux 80 000 livres de l'hôtel d'Aumont (pour lequel nous ignorons l'étendue du programme, il est vrai) : 17 953 livres. Mais il est possible que tous les mémoires réglés n'apparaissent pas dans le cahier de Pâris. Ce qui peut le laisser supposer c'est que les règlements dont nous avons mention s'arrêtent le 17 janvier 1779 alors que Pâris parle d'ouvrages exécutés en 1779, qui auraient donc dû être réglés à la fin de l'année 1779 ou même en 1780.

Les autres postes sont relatifs à des ouvrages de second œuvre (460 livres à un charpentier, 92 livres à Rousseau carreleur, 2 004 livres à Carpentier serrurier, le 17 janvier 1779) ou à la cheminée que l'on voit

⁸³⁸ Car construit pour Ch.-A. de Broglie, comte de Revel (cf. D. de Broglie, *op. cit.*).

⁸³⁹ Cf. Br. Gournay, "Hôtel de Revel, puis de Broglie", dans *Rue Saint-Dominique*, Paris, 19884, pp. 181-182.

⁸⁴⁰ BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 7, fol. 36 v°.

dans un de deux dessins de Pâris (169 livres à Despres pour les plaques de cheminée, 128 à Guyard fondeur⁸⁴¹, 843 livres à Le Prince marbrier, 1 175 livres à Kropper "poëlier", le 17 janvier 1779).

L'ensemble des informations disponibles fait donc aller le chantier du début de l'année 1778 à la fin de 1779.

Les deux dessins de Pâris présentent les élévations de deux faces contiguës du cabinet. Mais le fait que ces deux faces soient dotées de glaces centrales et que Pâris ait pris le soin de dessiner les images renvoyées par des miroirs⁸⁴² nous permet de restituer sommairement l'ensemble du cabinet. C'est une pièce carrée, éclairée sur un côté par deux fenêtres car la glace d'une des deux élévations (celle où la glace est entourée de deux portes, que nous appellerons face n° 1) renvoie l'image de deux fenêtres encadrant une glace (face n° 2). Nous savons qu'au centre de la face aux deux fenêtres il y a bien une glace car celle-ci renvoie à son tour l'image de l'élévation représentée. L'autre face représentée, celle où une cheminée surmontée d'un miroir est encadrée de deux panneaux de lambris (face n° 3), renvoie dans sa glace l'image d'un porte centrale encadrée de lambris (face n° 4).

Il s'agit donc d'un cabinet éclairé par deux fenêtres, distribué par trois portes (dont deux latérales, du côté opposé aux fenêtres), et dotée de trois miroirs (entre portes, entre fenêtres et entre lambris) et d'une cheminée (face à la porte centrale).

La décoration consiste en lambris bas (à moulures simples) et lambris de hauteur surmontés d'une frise dorique (triglyphes et métopes à médaillons). La division des faces est toujours tripartite (comme dans le grand côté de la petite salle à manger de l'hôtel d'Aumont) : face n° 1, un miroir entre deux portes, face n° 2, un miroir entre deux fenêtres, face n° 3, une cheminée et un miroir entre deux lambris de hauteur, face n° 4, une porte entre deux lambris de hauteur. La travée centrale est toujours la plus décorée, l'encadrement étant sculpté de filets d'oves. Les glaces occupent des cadres à arcade (une arc sur deux pilastres). Les deux élévations dessinées présentent les motifs décoratifs des lambris de hauteur pour la face à la cheminée (n° 3), bouclier avec hache et glaive croisées à gauche, bouclier avec arc à tête de bêlier et carquois croisés à droite, et les dessus

⁸⁴¹ Qui déjà a travaillé pour Pâris à l'hôtel d'Aumont.

⁸⁴² Les dimensions de ces deux faces sont légèrement différentes, mais surtout, s'il s'était agi des deux faces opposées, les miroirs auraient renvoyé l'un l'image de l'autre.

de porte pour la salle au miroir central (n° 1), tête de Mercure avec caducés à gauche.

La décoration est moins riche en ornements qu'à l'hôtel d'Aumont (les panneaux verticaux séparant les travées ne sont pas peints de guirlandes), mais plus fortement architecturée. La composition en est plus élaborée.

LA FILIÈRE BERGERET DE GRANCOURT

P.-J.-O. Bergeret de Grancourt, qui avait apprécié Pâris comme guide en 1773-1774 à Rome, s'est souvenu, de retour en France (en septembre 1774), du jeune architecte qui lui avait fait si bien apprécier les monuments antiques de Rome.

Il lui a donc passé plusieurs commandes, quelques années plus tard, quand l'occasion s'en est présentée, tant à Paris qu'en province. Ces différents ouvrages sont connus par le cahier où Pâris notait les mémoires réglés aux entrepreneurs, mémoires malheureusement regroupés sous une seule rubrique, "*Mémoires réglés pour Mr. Bergeret*"⁸⁴³, s'étendant de 1777 à 1784, sans que toujours les bâtiment ou même le lieu où les ouvrages ont été exécutés soient précisés. Il en ressort que nous pouvons dresser d'un côté la liste des propriétés concernées, d'un autre celle des mémoires réglés, mais qu'il n'est pas toujours possible de les faire coïncider.

Cette confusion est d'autant plus regrettable que Pâris n'a conservé aucun dessin (sauf un pour Nointel) concernant ces ouvrages dans ses "*Etudes d'Architecture*" ou autres portefeuilles. De plus, nos recherches dans les archives du Greffe des Bâtiments de la Ville de Paris (AN. Z^{1j}) n'ont été fructueuses que pour l'hôtel de la rue du Temple⁸⁴⁴, Bergeret étant sans doute trop largement solvable pour que ses entrepreneurs ressentent le besoin de garanties en tant que créanciers potentiels.

Les projets de Pâris pour Bergeret père (il travaillera ensuite pour le fils Pierre-Jacques) sont très variés:

- Aménagements dans la maison de la rue Saint-Louis à Paris, vers 1777-1778;

⁸⁴³ BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 7, fol. 32 v°-36 r°.

⁸⁴⁴ Il s'agit d'une estimation consécutive au décès de Bergeret, et non d'une visite d'ouvrages à effectuer ou d'une réception de travaux.

- Aménagements, essentiellement du jardin, dans l'hôtel de la rue du Temple à Paris, vers 1777-1784;
- Pavillon d'entrée, avant-cour, distribution d'une tour et décoration d'un salon pour le château de Négrepelisse, vers 1778-1779;
- Pavillon d'entrée, appartement, jardin (avec grotte) et réparations pour le château de Nointel (près de l'Isle-Adam), en 1779-1784.

Malgré la confusion des mémoires nous pouvons donner le montant de ceux qui ont été réglés (tous projets confondus) entre 1777 et 1784⁸⁴⁵ : environ 90 000 livres.

La maison rue Saint-Louis et l'hôtel de la rue du Temple

Nous présentons ces deux dossiers ensemble car les mémoires en sont mêlés.

La maison de la rue Saint-Louis a été l'objet d'aménagements et de réparations indéterminées en 1777, puisque des mémoires sont réglés entre le 8 décembre 1777 et le 17 février 1778. Le montant de ces derniers est de 13 998 livres⁸⁴⁶, mais il se peut qu'y figurent des mémoires pour l'hôtel de la rue du Temple. Une autre série de mémoires réglés entre le 15 mars et le 25 mai 1778 doit surtout concerter l'hôtel, mais il se peut que des ouvrages pour la maison y soient présents. Le total des mémoires pour 1777 et 1778 s'élève à 25 836 livres⁸⁴⁷.

Pour l'hôtel Bergeret rue du Temple, à l'angle du Boulevard de même nom⁸⁴⁸, les choses ne sont guère plus claires. Il y a les mémoires réglés en 1778 cités précédemment, il y a aussi des mémoires, peu nombreux, datés de 1780 et 1781, il y a surtout une importante série réglée le 14 décembre 1783⁸⁴⁹, dont un mémoire de Lefavire de 6 749 livres. Notons que Pâris, après avoir été lancé par Lefavire dès son retour de Rome, et même peut-être avant, lui procura des chantiers dès que l'occasion s'en présenta.

C'est plusieurs dizaines de milliers de livres qui sont dépensées en 1783 et 1784, mais, problème toujours aussi irritant, dans les mémoires de 1783-1784 se mêlent les ouvrages de l'hôtel Bergeret et du château de

⁸⁴⁵ "J'ai terminé mon compte avec Mr. Bergeret le 10 août 1784", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 36 r°.

⁸⁴⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7 fol. 32 v°.

⁸⁴⁷ Ms. 7, fol. 32 v°.

⁸⁴⁸ La jambe de l'encoignure "*en forme de tour ronde*" a été refaite en 1769 (requête de J.-B. Bergeret du 17 juillet 1769, AN. Y 9507A).

⁸⁴⁹ Ms. 7 fol. 35 r°.

Nointel. Les affectations sont quelquefois précisées (par exemple 10 096 livres réglées à Depuis, maçon à "Nointelle", le 21 février 1784⁸⁵⁰) mais pas toujours.

Pour la consistance des ouvrages à l'hôtel Bergeret les indications sont rares. Les différents corps de métiers sont représentés dans les mémoires: il y a donc eu des aménagements divers. Seule précision: "*J'ai fait [écrit Paris] pour Mr. Bergeret [...] plus un projet pour son jardin de Paris*"⁸⁵¹. Le "jardin de Paris" c'est sans doute celui qui est situé derrière l'hôtel de la rue du Temple, et qui donne sur le Boulevard. Or ce jardin, nous en possédons une description en 1786, lorsque les experts réglementent la succession de Pierre-Jacques-Onésyme (décédé le 21 février 1785). Ce jardin est-il celui aménagé par Pâris ? Le projet de Pâris, qui date de 1784, était-il réalisé en 1786 ? Nous n'en sommes pas certain, car la phrase de Pâris mentionne seulement un "projet", et car aucun mémoire relatif à des travaux de terrassement ou de plantation n'a pu être repéré.

Voici cependant cette description partiellement transcrise⁸⁵² :

"Jardin. A la suite des bâtimens qui ne présentent plus qu'une face de bâtiment de neuf croisées de face, de même élévation que sur la cour et dont le milieu présente un avant-corps que quatre colonnes surmontées de chacune une figure en pied [...].

Premièrement devant les bâtimens et en toute sa longueur règne une terrasse sablée faisant allée plus élevée que la partie en gazon de trois marches. Cette terrasse communique aux autres allées du gazon par trois ouvertures avec perrons de trois marches en pierre [...].

Le bout de cette terrasse du côté du Boulevard dans le mur de clôture est une baye avec deux portions de murs d'appui couverts de dalles de pierre [...].

Le bout opposé est une aile de bâtiment d'une croisée [...]. Et au devant de laquelle [une "allée couverte"] sont un petit édifice de forme circulaire faisant [illisible] de petits cabinets [...]. Troisièmement au bout est un exhaussement duquel on communique par deux escaliers de gazon, en forme aussy de terrasse terminée par deux parties de bosquets au devant duquel sont des décorations en grillage. Et dans le milieu un

⁸⁵⁰ Ms. 7, fol. 36 r°.

⁸⁵¹ Ms. 7 fol. 36 r°.

⁸⁵² Procès verbal de J.-J. Thévenin et S. Duboisterf, architectes-experts, "*Grande maison à l'encoignure de la rue du Temple et du Boulevard*" (entrée à porte cochère sur la rue du Temple, cour pavée, corps de logis avec colonnade et fronton), AN. Z^{1j} 1153, à la date du 4 août 1786.

perron en pierre [...]. Ces parties du jardin sont fermées [à grille ?] vers le Boulevard d'un mur de clôture sur lequel est un treillage et de petits arbres fruitiers en espalier, à gauche par les murs des maisons régnant sur la rue [illisible]. Et au devant desquels bâtimens règne une allée couverte de tilleuls, sablée, bordée de charmille le long des maisons, et dont les arbres du gazon sont encaissées de treillage, avec entre chaque arbre des petits treillages d'appuy, à l'entrée de cette allée du côté de ladite aile de bâtiment. Et un puits avec pompe à bras avec auge de pierre pour recevoir l'eau. Et un peu plus loin un banc de pierre sur deux consoles aussy de pierre. Cette allée communique à un manège qui est à la suite du jardin. Et dont nous allons parler. Ces deux parties de bosquets sont séparées par un espace de terrasse [...]".

Cette description n'évoque pas particulièrement un jardin "à l'anglaise" tel que nous imaginons que Pâris l'a conçu, mais il faut s'en contenter.

Le château de Nointel

Pour le domaine de Nointel témoignent d'abord des mémoires réglés : 431 livres à un maçon de "Nointelle" le 15 juillet 1779, 1 057 livres à un charpentier de Nointel le 20 décembre 1779, 6 358 livres au maçon le 6 janvier 1780⁸⁵³. Ces ouvrages dispersés évoquent naturellement des réparations au château. D'ailleurs Pâris a noté dans son cahier pour l'année 1784 : "*J'ai fait pour Mr. Bergeret un état des réparations à faire à la couverture du château de Nointelle*"⁸⁵⁴, ce qui prouve que le château nécessitait de l'entretien, mais non que les travaux ont été réalisés, puisque Pâris ne dit pas si les ouvrages ont été fait ou sont à faire. Là non plus aucun mémoire⁸⁵⁵ ne semble correspondre au projet, à moins qu'il ne s'agisse du mémoire du charpentier de décembre 1779. Il en va de même pour le parc du château pour lequel Pâris a noté, toujours en 1784 : "*Un projet détaillé pour une grotte à Nointelle, plus un projet de jardin*"⁸⁵⁶. Mais pour le parc non avons un plan dessiné au trait de la main de Pâris⁸⁵⁷. Ce plan permet d'abord de situer précisément la propriété de

⁸⁵³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7 fol. 33 v°.

⁸⁵⁴ Ms. 7, fol. 36 r°.

⁸⁵⁵ Pourtant nombreux à se rapporter à Nointel en 1783, puisque réglés en faveur d'entrepreneurs de Nointel et de Beaumont-sur-Oise (ms. 7, fol. 35 r°).

⁸⁵⁶ Ms. 7.

⁸⁵⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton K, n° 6, plan [fig. 33] sur lequel le nom de Nointel n'est pas porté (et qui est donc resté sans localisation dans le catalogue des cartons du Fonds Pâris effacé par la Bibliothèque Municipale de Besançon), mais dans lequel figure un "*Chemin de l'Isle-Adam*".

Bergeret : c'est le château dont l'entrée est au chevet de l'église du village.

Le dessin de Pâris est un projet puisqu'il est question dans la légende d'un verger et d'un potager qui sont qualifiés de nouveaux. Peut être attribué à Pâris le "*jardin anglais*" d'abord, qui est composé d'une grande prairie centrale aux contours sinueux matérialisés par des plantations d'arbres et d'arbustes dispersés, l'ensemble étant parcouru d'allées également sinueuses. Cette conception est bien dans la manière de notre artiste. Les plantations situées du côté gauche, quand on regarde le jardin à partir du château, sont traversées par une "*rivière*" qui, vers l'extrémité du parc, dessine une "*petite île*" dans un méandre coupé.

Devraient également être de Pâris un "*nouveau potager*" disposé en étoile dans un enclos situé à droite de l'avant-cour en entrant, un "*nouveau verger*" un peu plus en retrait, et éventuellement une "*glacière*" implantée derrière les communs.

Pour le château, nous avons en outre la mention par Pâris de deux projets⁸⁵⁸ dont nous ne savons pas s'ils ont été réalisés: "*Fait deux projets de pavillon pour Nointelle. Un projet d'appartement pour Mad. Bergeret à Nointelle et un voyage [à Nointel]*". Ces deux projets datent probablement de fin 1778 début 1779, vue leur position dans le cahier de Pâris, et pourraient éventuellement correspondre aux mémoires déjà cité de 1783-1784⁸⁵⁹. Ils permettent en outre de savoir que Pâris s'est rendu à Nointel, probablement dans le courant de l'été 1778, pour juger des travaux à entreprendre et penser peut-être déjà au "*jardin anglais*".

Le château de Négrepelisse

D'éventuels travaux effectués sur des dessins de Pâris pour le château de Négrepelisse restent à documenter. Ce château acquis par P.-J.-O. Bergeret de son père Jean-Baptiste en 1751, en même temps que la charge de receveur des Finances de la Généralité de Montauban, a en effet disparu sous la Révolution et en 1845⁸⁶⁰. Il n'est donc plus possible de vérifier *de visu* si les projets de Pâris ont été réalisés. De plus, même s'ils l'ont été, on ne peut en trouver trace parmi les mémoires réglés par Pâris, car ce dernier n'en a n'importe comment pas assuré le chantier. Il n'y a pas non plus de

⁸⁵⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7 fol. 33 r°.

⁸⁵⁹ Cependant aucun pavillon n'apparaît dans le plan de Pâris qui, il est vrai, peut être antérieur au projet. D'ailleurs quand Pâris parle de projet tout court, dans ce cahier (ms. 7), il s'agit en général d'un projet non réalisé.

⁸⁶⁰ L. Réau, *Histoire du vandalisme. Les monuments détruits de l'art français*, Paris, 1958 (rééd. 1994), p. 351, attribue la destruction au vandalisme jacobin.

dessins dans les cartons de notre architecte. Ce qu'on peut en dire se réduit donc à ce qu'il en dit dans son cahier⁸⁶¹:

- ". *Fait un projet d'entrée pour Négrepelisse.*
- . *Fait une coupe de l'escalier de Négrepelisse.*
- . *Un projet d'avant-cour pour Négrepelisse, plan, élévation.*
- . *Un projet pour la décoration du sallon de Négrepelisse.*
- . *Un projet de distribution sur la terrasse de Négrepelisse.*
- . *Un détail de plancher.*
- . *Dessin d'une porte et son devis.*
- . *Distribution de la tour.*
- . *Un projet d'un petit pavillon pour l'entrée de la cour de Négrepelisse".*

Pour Pâris cette énumération a certainement pour but de permettre le calcul des honoraires à demander à Bergeret, honoraires dus même si le suivi du chantier n'est pas assuré (ils sont alors inférieurs au vingtième habituel).

Le château de Négrepelisse est alors un château-fort sur plan carré, avec une cour centrale, quatre tours d'angle, un donjon et un corps de logis apparemment reconstruit au XVe siècle⁸⁶².

Dès lors on comprend que Bergeret ait souhaité l'édification d'une entrée, d'un pavillon et d'une avant-cour modernes (certainement après démolition des murailles médiévales), l'aménagement d'un nouvel escalier, la décoration d'un salon et la distribution d'une tour (peut-être le donjon).

Pour dater ces projets nous n'avons qu'un repère, encore qu'hypothétique : leur énumération figure dans le cahier de Pâris entre des mémoires réglés le 25 mai 1778 et le 15 juillet 1779. Mais il ne faut pas être trop difficile, et savoir s'en contenter.

LA FILIÈRE SAINT-NON

L.-R. de La Bretèche

Pâris a connu l'abbé Richard de Saint-Non par l'intermédiaire de J.-B. de Laborde, auquel il a donné très tôt ses dessins du "Cirque de Caracalla",

⁸⁶¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7 fol. 33 r° et v°.

⁸⁶² Si l'on en juge par les dessins pris par H. Fragonard en octobre 1773 (cf. P. Rosenberg, *op. cit.*, catalogue n° 171).

vers 1776-1777⁸⁶³. C'est l'hypothèse la plus évidente. Il aurait aussi pu le rencontrer, ou même directement son frère aîné, Louis-Richard de La Bretèche, par Bergeret dont la femme était née Richard (et sœur de Saint-Non et de La Bretèche). Quoiqu'il en soit Pâris fait connaissance de La Bretèche⁸⁶⁴ qui a justement pris son nom du domaine acquis par son père Jean-Pierre Richard. Le château de La Bretèche (auj. Saint-Nom La Bretèche), a été assidûment fréquenté par Saint-Non, dès son plus jeune âge, mais il a été ensuite vendu. Son oncle maternel, Jean de Boullongne l'a cependant racheté en 1765. C'est La Bretèche qui en a la jouissance, mais Saint-Non est inséparable de son frère⁸⁶⁵. Les deux frères souhaitent y faire des améliorations ainsi qu'au parc, et pensent à Pâris. Ils auraient pu appeler un des autres architectes collaborateurs du *Voyage pittoresque*, B. Poyet ou J.-A. Renard⁸⁶⁶. Mais, Saint-Non apprécie particulièrement Pâris, dont on a pu dire qu'il était l'ami.

Les ouvrages pour le château apparaissent ainsi dans le cahier des mémoires réglés par Pâris : "Pour M^r. de la Bretèche"⁸⁶⁷. Ce qui nous fait penser que les ouvrages en question concernent le château de La Bretèche, et non sa résidence parisienne, c'est l'importance des mémoires d'entrepreneurs de jardinage.

Les mémoires réglés⁸⁶⁸ font apparaître trois campagnes de travaux :

- des ouvrages ayant eu lieu fin 1780 et début 1781 : de menus travaux dont un du sculpteur Mézière (59 livres le 15 décembre 1780), artiste qui a déjà travaillé avec Pâris, pour l'hôtel d'Aumont;
- d'autres ouvrages ayant eu lieu dans les premiers mois de 1784 : mémoires réglés entre le 8 mai et 16 juillet 1784, essentiellement des travaux de marbrier et de plombier, qui indique peut-être l'aménagement d'un cabinet de bains. Des ouvrages qui, de 1780 à 1784, totalisent 7 565 livres;

⁸⁶³ Cf. Volume II, pp. 177 et suiv., le chapitre consacré à Pâris et au *Voyage pittoresque de Naples*.

⁸⁶⁴ Bien connu par un portrait de H. Fragonard.

⁸⁶⁵ Pour ces détails, cf. L. Guimbaud, *Saint-Non et Fragonard, d'après des documents inédits*, Paris, 1928.

⁸⁶⁶ C'est sur le fait que Renard a connu Saint-Non que M. Gallet, 1995, p. 429, envisage d'attribuer à Renard le "portail Louis XVI" de l'église de Saint-Nom La Bretèche, "bien dessiné qui est évidemment l'œuvre d'un ami de Saint-Non". Cet ami pourrait tout aussi bien être Pâris, appelé à travailler au château.

⁸⁶⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7 fol. 55 v°.

⁸⁶⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7 fol. 55 v°.

- l'aménagement du jardin attesté, fin 1784 et début 1785, par les mémoires d'un jardinier, d'achats de treillages, notamment, pour 20 729 livres (entre le 20 juillet 1784 et le 11 mai 1785)⁸⁶⁹.

Enfin, Pâris a dessiné pour La Bretèche un autre projet: "*De plus fait le projet d'une augmentation pour le bâtiment de la cour qui n'a pas été exécuté*"⁸⁷⁰.

869 Ms. 7.

870 Ms. 7, fol. 56 r°.

LES COMMANDES PUBLIQUES

L'AMÉNAGEMENT DU DÉPÔT DE MENDICITÉ DE BOURGES

Le principal témoignage que nous ait laissé Pâris de la construction du Dépôt de mendicité de Bourges, sur ses dessins, est un plan dans le volume IX de ses "Etudes d'Architecture"⁸⁷¹, plan dont le commentaire se trouve dans la "Table" : "XVI. Plan de la Maison de force que j'ai fait exécuter à Bourges dans des bâtiments anciens dépendant des Minimes, en 1778", et quelques dessins dans ses portefeuilles⁸⁷². Ce projet est connu des historiens sous le nom de "Dépôt de mendicité", nom que l'institution installée dans les bâtiments en question portait officiellement.

Ch. Bauchal, dans son *Dictionnaire*⁸⁷³, donne parmi les œuvres de Pâris, "à Bourges", "le dépôt de mendicité". C'est ainsi que le "dépôt de mendicité de Bourges" se retrouve justement dans la notice "Pâris Pierre-Adrien" du précieux "Index des architectes parisiens" de M. Gallet⁸⁷⁴.

Par ailleurs les lettres de noblesse en faveur de Pâris⁸⁷⁵ mentionnent que "comme architecte il a fait construire plusieurs édifices publics à Bourg-en-Bresse, à Châlons-sur-Saône et à Bourges". La preuve formelle qui permet d'attribuer à Pâris ce dépôt de mendicité est cependant contenue dans une lettre datant de mars 1781, adressée par Ch.-H. Feydeau de Brou, intendant du Berry puis de Bourgogne, aux recteurs de l'hôpital de Bourg-en-Bresse⁸⁷⁶. Il dit avoir pu éprouver les talents de Pâris lors de la "construction du dépôt de mendicité de Bourges en Berry"⁸⁷⁷.

871 "Etudes d'Architecture", vol. IX, BM. Besançon, Fonds Pâris, pl. XVI [fig. 17].

872 BM. Besançon, Fonds Pâris, carton N IV, n° 1-9.

873 *Nouveau dictionnaire des architectes français*, Paris 1887, pp. 705-706.

874 *Demeures parisiennes. L'époque de Louis XVI*, Paris, 1964, p. 195.

875 AN. O¹ 135.

876 AD. Ain, Archives Hospitalières, E 3.

877 Nous possédons également une autre indication. Dans une lettre de Feydeau de Brou, datant du 15 décembre 1781 (lettre à Joly de Fleury, contrôleur des Finances à propos de l'Intendance de Dijon), celui-ci dit de Pâris qu'il l'a "employé plusieurs fois à des opérations importantes". Ces opérations sont évidemment celles du Dépôt de mendicité de Bourges, des prisons de Chalon-sur-Saône et de l'hôpital de Bourg-en-Bresse (cf. *infra*).

Il convient ensuite de vérifier ce que désigne l'expression "bâtiments anciens dépendant des Minimes" donnée par Pâris. Il est aisément de constater, en confrontant un plan de Bourges du début du XIX^e siècle (comme celui du commandant Saint-Hypolite⁸⁷⁸) à un autre du XVIII^e siècle (comme celui de P. De Fer⁸⁷⁹), que le Dépôt de mendicité de Bourges se situait à l'emplacement du couvent des Minimes lui-même et de vérifier qu'il n'avait pas changé d'emplacement entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e. D'autres sources confirment en outre que l'édifice utilisé au XIX^e siècle avait bien été construit à la fin du XVIII^e siècle⁸⁸⁰.

Le recouplement entre ces informations et les plans dessinés par Pâris confirment cette identification précise. Sur ses plans Pâris a eu l'attention d'écrire le nom des rues qui entourent l'îlot dans lequel est placé son édifice : il est situé entre les rues des Minimes et Saint-Fulgence. C'est bien là que se trouvait le couvent des Minimes de Bourges. Et la topographie corrobore la toponymie. La "Maison de force de Bourges" construite par Pâris en 1778 est bien le Dépôt de mendicité approprié dans le couvent même des Minimes de Bourges.

La suite des recherches est moins heureuse. Le dépouillement des documents concernant le Dépôt de mendicité de Bourges sous l'Ancien Régime révèle qu'ils sont totalement muets sur une intervention de Pâris. Mais il s'agit d'une absence qui n'a pas de conséquence trop fâcheuse sur l'attribution à notre architecte puisque dans le principal dossier en question⁸⁸¹ il y a un vide complet pour les années allant de 1768 à 1783⁸⁸², et qu'il s'agit justement de la période durant laquelle Pâris a construit ce dépôt. C'est donc le bâtiment en général qui est absent des archives et non spécifiquement son architecte supposé.

Il faut donc se résoudre à tenter de restituer l'opération sans le secours des documents habituellement les plus précieux, tels que les pièces comptables (devis, honoraires, mémoires de règlement des entrepreneurs) qui permettent de suivre avec précision un chantier.

⁸⁷⁸ Datant de 1840 (Cartothèque de l'IGN, Saint-Mandé).

⁸⁷⁹ Datant de 1703 (BN. Cartes et plans).

⁸⁸⁰ Ce que montre l'examen du dossier "Dépôt de mendicité de Bourges" des Archives Nationales, F¹⁶ 1075, bien qu'il ne soit pas précisé que le Dépôt de mendicité en question a été construit à l'emplacement du couvent des Minimes. Nous reviendrons plus loin sur le contenu précis de ce dossier.

⁸⁸¹ AD. Cher, C 36¹.

⁸⁸² Vide manifestement dû à la disparition de certains documents et non à l'absence de travaux, puisque même les comptes des dépenses manquent pour cette période, alors qu'ils sont, avant et après, très bien tenus.

Nous avons aussi, avec la lettre de Feydeau de Brou de mars 1781, la preuve que la commande a été passée à Paris par l'intendant du Berry (de 1776 à 1779), Ch.-H. Feydeau de Brou. L'établissement dépendait d'ailleurs de la Province et non de la Ville de Bourges. Paris deviendra, comme nous le verrons, étroitement lié à Feydeau de Brou par tous les travaux que notre architecte fera pour ce dernier, personnellement ou en tant qu'administrateur royal, à Paris, à Brou, à Dijon, à Chalon-sur-Saône et à Bourg-en-Bresse. Par contre, nous ne pouvons faire que des hypothèses sur la manière dont Paris a fait la connaissance de Feydeau de Brou, en 1777 au plus tard, moment où Paris travaille pour Feydeau au château de Brou. Une piste, dont nous reparlerons, est celle des relations qui existaient entre la famille Feydeau de Brou et l'architecte A.-M. Le Carpentier, parrain de Paris lors de son entrée comme élève à l'Académie d'Architecture, comme nous l'avons vu.

Bourges et son Dépôt de mendicité

Les faits connus sont les suivants. Les historiens de Bourges savent qu'en 1774 la communauté des Minimes de Bourges a été supprimée⁸⁸³. Le nombre des religieux ayant diminué, les Minimes décidèrent de regrouper les communautés de Bourges et d'Issoudun dans cette dernière ville. La municipalité de Bourges, qui avait initialement donné le terrain sur lequel les Minimes avaient construit leur couvent lors de leur installation, tenta en vain de le récupérer. Mais l'intendant, alors N. Dupré de Saint-Maur, représentant du pouvoir royal, avait apparemment un autre projet, peut-être déjà celui d'implanter dans le couvent le Dépôt de mendicité de Bourges, capitale de la Généralité.

Le Dépôt de mendicité de Bourges avait été fondé en 1765⁸⁸⁴ et installé dans les portes (de l'enceinte médiévale de la ville) d'Auron et de Saint-

⁸⁸³ Cf. Pierquin de Gembloux, *Notices historiques, archéologiques et philologiques sur Bourges*, Bourges, 1840, p. 206; *Répertoire archéologique et historique du diocèse de Bourges*, Bourges, 1872, p. 55; et A. Buhot de Keysers, *Statistique monumentale du département du Cher*, Bourges, 1883, t. II, p. 244.

⁸⁸⁴ Il s'agit du moins d'un projet daté du 17 juillet 1765, AD. Cher, J 1661. Cf. aussi S. Barichard, "Le dépôt de mendicité de Bourges (1768-1795)", dans *Cahiers de l'Institut d'histoire de la presse et de l'opinion*, 1980-1981, n° 6, p. 26 (résumé d'un mémoire soutenu à l'Université de Tours), qui précise que la fondation du dépôt de mendicité de Bourges est consécutive à la Déclaration royale du 3 août 1764 et à la circulaire ministérielle du 5 septembre 1764 relatives à la fondation de Dépôts de mendicité dans le royaume, et que des échanges de lettres, en 1765 et 1766, entre l'intendant de Bourges et le contrôleur général des Finances, ont préludés à la fondation de celui de Bourges.

Privé en 1768⁸⁸⁵. La division en deux dépôts est celle des deux sexes des détenus (mendiants, vagabonds, fous). Des ouvrages de réparations avaient eu lieu dans ces deux portes fortifiées médiévales dès 1766-1767⁸⁸⁶. De menus travaux eurent encore lieu à la fin de l'année 1768⁸⁸⁷.

Dès le début de 1774, probablement, le choix se porta, pour loger correctement le Dépôt de mendicité, sur le couvent des Minimes libéré avant la fin de l'année (les Minimes furent avisés de leur déménagement le 1^{er} août 1774⁸⁸⁸).

Les Minimes s'étaient implantés à Bourges en 1617⁸⁸⁹, autour de la chapelle Saint-Jérôme, aménagée en 1590-1591 dans une grange, par les Pénitents Bleus⁸⁹⁰. Après la dissolution de la confrérie des Pénitents (en 1601), l'ancienne chapelle avait été utilisée par le Prévôt et le conseil des Marchands comme tribunal.

Les travaux d'appropriation avaient duré de 1617 à 1624⁸⁹¹. En 1619 les Minimes avaient refait le portail de la chapelle⁸⁹², et le 1^{er} mai 1623 le prince de Condé, gouverneur du Berry, avait posé la première pierre de

⁸⁸⁵ A défaut d'archives contemporaines de l'institution, un rapport au Conseil général du Cher datant du 9 juin 1817 (AN. F¹⁶ 1075) nous apprend les premiers individus admis dans le Dépôt l'on été le 19 avril 1768. Ce qui est confirmé par les registres d'écrou étudiés par S. Barrichard, *op. cit.*. D'autre part, les documents du dossier AD. Cher, C 36¹ confirment aussi cette date. Un nombre important de dépôts de mendicité ont été fondées après 1764.

⁸⁸⁶ Le 24 septembre (pour la porte Saint-Privé), le 27 septembre (pour le porte d'Auron), De Limay, ingénieur du roi pour la province de Berry rédige deux devis de réparations "qu'il convient de faire aux tours de la porte Saint-Privé [et celles de la porte d'Auron] pour y établir une maison de force". Le 4 novembre 1766, les deux adjudications ont lieu. Celle pour les ouvrages de la porte d'Auron est enlevée par P. Bonneau, entrepreneur, pour 2 700 livres (4 000 livres à la première enchère), celle pour les ouvrages de la porte Saint-Privé par J. Bertrand, maître couvreur, pour 1 920 livres (3 000 livres à la première enchère). AD. Cher, C 36¹.

⁸⁸⁷ Dépenses d'ouvrages de maçonnerie et de charpenterie en octobre 1768, 836 livres. AD. Cher, C 36¹. Ensuite les dépenses passent à l'année 1783 : 1 633 livres, pour Brochard, couvreur. Mais alors les dépôts sont déjà réunis aux Minimes.

⁸⁸⁸ Précision donnée par Pierquin de Gembloux (*op. cit.*), qui prétend même que les Minimes ont été expulsés par surprise. Le 17 août 1774, les échevins récupérèrent ce qui leur appartenait (BM. Bourges, BB 30).

⁸⁸⁹ Sur la prise de possession par les Minimes et l'acquisition de l'ancienne chapelle et de terrains contigus, cf. AD. Cher, 34 H¹, H² et H⁹. Ce renseignement, ainsi que ceux qui suivent sur le couvent des Minimes, nous ont été aimablement fournis (sauf mention contraire) par madame Simone Marioton, de Bourges.

⁸⁹⁰ Les Pénitents Bleus avaient acquis une grange, de J. Gaudron, en 1589. Des travaux de carrelage sont attestés en 1591 (AD. Cher, E 1393).

⁸⁹¹ Cf. BM. Bourges, CC 394.

⁸⁹² Cf. BM. Bourges, CC 396, et A. Buhot de Keysers, *op. cit.*.

leur couvent⁸⁹³. Un cloître à arcades entouré de bâtiments conventuels avait été construit en 1632-1633⁸⁹⁴ et des travaux de réfection avaient eu lieu en 1670-1671⁸⁹⁵ et en 1730-1731⁸⁹⁶.

L'intervention de Pâris

En 1774 voilà donc le couvent des Minimes mis à la disposition de la Généralité par le roi.

Nous ignorons à quelle date précise Feydeau de Brou demanda à Pâris de lui donner un projet d'appropriation du couvent en Dépôt de mendicité. Ce ne peut cependant être qu'après 1776, année de l'arrivée de Feydeau de Brou à Bourges, et qu'avant 1778, année que Pâris donne pour avoir été celle de l'exécution de son projet. Cela devrait normalement donner l'année 1777. Nous n'avons trouvé aucune autre information à ce sujet⁸⁹⁷, non plus que pour dater la construction. Il faut donc pour cela se contenter de l'affirmation de Pâris : les travaux ont dû se dérouler en 1778. Il semble seulement que la mission du dépôt ait alors été élargie de l'enfermement des mendians, des vagabonds et des fous, à celle des lépreux, des vénériens et des filles de mauvaise vie⁸⁹⁸. Le nouveau dépôt était prévu pour recevoir 300 individus⁸⁹⁹.

La légende du dessin de Pâris nous fournit d'ailleurs des informations utiles. Les pensionnaires sont séparés entre hommes et femmes dans des espaces communs à chaque sexe. Seuls les fous ont des loges et un jardin séparés du reste du dépôt. Les soins et la surveillance sont assurés par des religieuses.

⁸⁹³ *Répertoire archéologique* [...], *op. cit.* .

⁸⁹⁴ Cf. AD. Cher, C 787.

⁸⁹⁵ Cf. AD. Cher, E 2234.

⁸⁹⁶ Cf. AD. Cher, C 690.

⁸⁹⁷ Un rapport sur le dépôt de mendicité de Bourges présenté au préfet du Cher le 15 décembre 1808 (AN. F¹⁶ 1075) parle de sa construction en 1774. Il s'agit sans doute d'une confusion avec la date de suppression du couvent, qui est sans doute aussi celle de la désignation du couvent des Minimes comme Dépôt, et peut-être même celle de l'installation partielle du dépôt aux Minimes.

⁸⁹⁸ Peut-être en rapport avec l'Ordonnance royale du 27 juillet 1777 sur les bureaux de charité, citée par G. Hardy, "Un bureau de charité à la fin du XVIII^e siècle", dans *Mémoires de la Société historique, littéraire, [...] du Cher*, t. XXV, 1911, pp. 143-163.

⁸⁹⁹ Rapport sur le Dépôt de mendicité de Bourges présenté au préfet du Cher le 15 décembre 1808, AN. F¹⁶ 1075. L'ancien Dépôt ne renfermait que 70 pensionnaires environ.

Une nouvelle conception pour les Dépôts de mendicité

Pour ce qui est de la raison du déménagement du Dépôt de mendicité des portes médiévales d'Auron et de Saint-Privé dans l'ancien couvent des Minimes préalablement approprié et agrandi, il faut chercher au delà d'une éventuelle augmentation du nombre des pensionnaires forcés. Bien sûr l'élargissement des catégories de marginaux concernés, des seuls mendiants à des malades, des fous ou des prostituées peut expliquer un agrandissement du dépôt, mais rien de plus. En fait c'est la conception des Dépôts de mendicités qui en quelques années seulement a changé. Il ne s'agit plus seulement d'emprisonner des marginaux, mais de les préparer à réintégrer la société. Le séjour dans le dépôt doit les réformer physiquement et moralement. Une prison dans une tour ne convient plus. Le logement des mendiants doit être sain. La santé c'est alors l'air, d'abord, donc l'espace. Et l'espace, le cloître d'un couvent l'offre. Le rétablissement moral passe par le travail. Le nouveau Dépôt de mendicité comprendra des ateliers, qui seront aux pensionnaires ce que les Ateliers de charité sont aux pauvres laissés en liberté.

Les intendants des provinces seront nombreux à réformer les dépôts de mendicité, transformant des sortes de maisons d'arrêt en maison de refuge, où certaines fois les mendiants ne feront, de manière moins autoritaire, que de brefs séjours, le temps de se rétablir⁹⁰⁰. Comme dans bien d'autre domaines, Turgot montre l'exemple dans sa Généralité de Limoges, faisant du Dépôt de mendicité un atelier pour les pauvres. Feydeau de Brou lui-même a encouragé les créations de bureaux de charité ou de ou de dépôts de mendicité, non seulement à Bourges, mais aussi à Châteauroux, à Issoudun et à La Châtre⁹⁰¹.

Les projets de Pâris

Les trois plans dessinés par Pâris⁹⁰² permettent de juger avec précision des modifications que l'architecte a apporté aux bâtiments des Minimes.

⁹⁰⁰ Cf. P. Ardascheff, *Les intendants de province sous Louis XVI*, Paris 1909, pp. 224-226.

⁹⁰¹ Cf. G. Hardy, *op. cit.*, et J. Néraud, *Les Intendants de la Généralité de Berry*, Paris, 1922, p. 236.

⁹⁰² Il s'agit du plan des "Etudes d'Architecture" déjà présenté, qui présente un premier projet de Pâris [fig. 17], et de deux plans, carton N IV, n° 8 [fig. 16] et 9 [fig. 18]. Le plan n° 8 est un état des lieux avant l'intervention de Pâris, plan de masse partiellement coupé. Ce plan, intitulé "*Plan de l'Enclos du couvent des Minimes de la Ville de Bourges*" n'est pas de la main de Pâris. Le plan n° 9 est la version définitive du projet, celui réalisé sans doute. Il est ainsi intitulé : "*Projet d'un Dépôt de Mendicité pour la Ville de Bourges placé dans le Couvent des Minimes*".

Un des plans représente donc l'état des lieux en 1777⁹⁰³. L'entrée se faisait par une cour située à l'angle de la rue des Minimes et de la rue Saint-Fulgence. La chapelle Saint-Jérôme bordait latéralement la rue des Minimes, et le cloître, entouré des bâtiments conventuels (dortoir dans l'aile de retour, réfectoire, cuisine et chauffoir dans l'aile parallèle à la chapelle) était implanté sur le flanc opposé de la chapelle par rapport à la rue des Minimes. Le long de la courbe de la rue Saint-Fulgence, on trouvait notamment le cellier et l'écurie.

L'opération de Pâris, outre l'agrandissement dont nous allons parler, a consisté à déplacer l'entrée sur la rue Saint-Fulgence, là où se trouvaient les jardins, et à transformer la chapelle (ou la reconstruire plutôt) en atelier. Les bâtiments conventuels ont été tous conservés et appropriés eux-aussi à d'autres usages.

Le parti général adopté par Pâris est ingénieux mais classique. Comme il avait à disposition un cloître et qu'il avait besoin de deux "quartiers", pour les hommes et les femmes, il a simplement adjoint latéralement au premier cloître un second. Cette idée de doublement symétrique, Pâris l'a tout de suite jetée, au crayon, sur le plan du couvent que Feydeau de Brou lui a sans doute remis avant même qu'il aille à Bourges.

L'avantage de l'opération est à la fois de fournir une réponse fonctionnelle à la séparation des sexes et de constituer une figure symétrique, puisque le cloître ajouté a la même configuration que celui existant, et qu'il est placé (et distribué) symétriquement au premier par rapport à l'axe tracé au centre de l'aile (ancien dortoir) contiguë aux deux parties. Pâris ayant supprimé deux des galeries du cloître (d'ailleurs reconstruit), il a dessiné symétriquement un nouveau cloître lui aussi à deux galeries seulement.

Les deux plans conservés, légèrement différents, permettent de distinguer deux phases. L'un des deux, celui qui apporte le plus de régularité dans l'appropriation⁹⁰⁴, devrait correspondre à une première version, ensuite modifiée, mais dont Pâris a choisi de conserver la

⁹⁰³ On pourra aussi se reporter au plan de masse qui figure dans le plan de Bourges par P. de Fer. La version manuscrite (AN. N II Cher 3) [fig. 15] est bien plus précise que la version gravée citée plus haut. D'autre part un autre plan au moins du couvent a existé. Il est signalé dans l'"*Inventaire des titres des Minimes de Bourges, dressé en 1683*" (AD. Cher, 34 H¹). Cette inventaire indique que dans un sac nommé "H" figure un plan du couvent, qui a sans doute disparu avant d'être versé aux archives départementales.

⁹⁰⁴ Celui des "*Etudes d'Architecture*".

mémoire dans ses "Etudes d'Architecture", car la plus symétrique. Nous aurons plusieurs fois l'occasion de voir que Pâris opérait ainsi sa sélection pour ses "Etudes" léguées à la postérité. L'autre⁹⁰⁵ correspond à la réalisation, comme l'atteste la comparaison avec le cadastre levé au début du XIX^e siècle. A moins que le projet des "Etudes" ait été redessiné postérieurement⁹⁰⁶, pour sa satisfaction, comme il en avait aussi l'habitude. D'ailleurs, dans les deux cas (montrer le projet initial ou réélaborer postérieurement un projet pas assez satisfaisant) l'objectif de Pâris est le même.

Dans la première version la distribution est donc la suivante. Pâris a dégagé une cour d'entrée rectangulaire, à l'emplacement des jardins du couvent, ne conservant à sa périphérie que quelques uns des anciens communs pour servir de corps de garde, de boulangerie, de dépôt de farine et de salle "*pour déposer les morts*". Il a converti une partie du réfectoire donnant sur le jardin en vestibule d'entrée à partir de la cour, vestibule qui par la multiplication symétrique s'est retrouvé sur l'axe de composition. Il y a installé une double cage d'escaliers permettant aux hommes et aux femmes de monter séparément à leurs infirmeries. Les deux ailes situées en façade abritent, au rez-de-chaussée, les logements des geoliers, la cuisine, la buanderie, un magasin, un atelier, et à l'étage, les infirmeries, le logement des religieuses et les bureaux de l'administration. Du vestibule, deux étroits passages, passant devant les escaliers des infirmeries, débouchent sous les galeries bordant les deux préaux ou cours (dont l'une est l'ancien cloître). Ces galeries distribuent d'abord les deux chauffoirs imbriqués dans le bâtiment qui sépare les deux préaux, bâtiment qui servait sans doute le réfectoire au couvent. En retour d'équerre, les galeries desservent l'"atelier des hommes" et l'"ouvoyer des femmes"⁹⁰⁷. Pâris a conçu à cet effet deux vastes salles avec une rangée longitudinale de piliers, largement ouvertes sur les préaux et sur les jardins. L'"ouvoyer des femmes" n'est que l'ancienne chapelle dans laquelle des fenêtres ont été percées du côté du préau et dans laquelle un file de piliers a été rajoutée.

⁹⁰⁵ Carton N IV, n° 9 [fig. 18].

⁹⁰⁶ Pâris ayant conservé dans ses portefeuilles des copies de ses projets (les "cartons" du Fonds Pâris), il lui était facile, après 1796, vers 1817-1819 même, de les redessiner en les modifiant.

⁹⁰⁷ Rappelons qu'au dépôt de mendicité est lié l'atelier de charité, où les marginaux réapprennent à travailler. Les ateliers de charité consistent essentiellement en travaux sur les routes (sortes de corvées permanentes des plus pauvres), mais les mendiants qui sont enfermés travaillent dans les dépôts.

Entre ces deux ateliers, il a disposé, à un niveau légèrement surélevé, une chapelle composée d'une courte nef carrée et d'un petit chœur surmonté d'une coupole. Derrière cette chapelle deux escaliers mènent aux dortoirs des hommes et des femmes.

Le quartier des fous est totalement disposé hors de cette distribution. De la cour d'entrée, en franchissant successivement deux portes, on accède à un jardin dit "*Préau des Fous*". Sur ce préau donnent une série de loges, adossées au mur cloîtres, sans autre accès que ce préau. Telle est la première version de son projet, presqu'entièrement symétrique.

La seconde comporte peu de variations. La principale porte sur l'entrée. Pâris a renoncé à supprimer les bâtiments longeant la rue Saint-Fulgence. Il a conservé l'entrée ancienne, coincée entre le cellier et l'écurie. Dans les bâtiments ainsi épargnés il a installé un "*dépôt des effets appartenant aux détenus*", un "*magazin*" et un "*dépôt des matières travaillées*" dans les ateliers. Une autre variation a consisté à ne pas reprendre le mur de la chapelle côté cloître, ni le mur fermant l'ancien cloître. Ces deux murs ont été reconstruits. Peut-être le premier projet a-t-il été dessiné avant que Pâris soit venu sur place et ait alors constaté que ces deux murs n'étaient pas assez solides pour être réutilisés ? Pâris a profité de cette reconstruction pour donner moins de largeur aux deux ateliers. Cette réduction de largeur a entraîné la suppression de la courte nef précédant la chapelle.

Le plan représentant la seconde version nous apporte quelques précisions sur l'aménagement des étages. Pour l'escalier situé dans le vestibule d'entrée, il est noté : "*Escalier double qui conduit dans les cachots placés sous les logemens des geoliers [situés aux rez-de-chaussée], aux infirmeries placées au 1^{er} étage dans le corps de logis du millieu, et aux chambres de force qui sont au dessus [donc au second étage]*". Pour l'escalier situé derrière la chapelle, Pâris a écrit : "*Escalier double qui conduit des ateliers dans les dortoirs*". Des dortoirs d'autres escaliers descendent directement sur les galeries des préaux. Pour les escaliers contigus aux logements des geoliers : "*Escalier des sœurs. Escalier qui conduit aux logemens de l'inspecteur, du chirurgien, de l'aumonier &c.*". Ce même plan atteste des préoccupations hygiéniques : "*Puits existant auquel on suppose que sera adapté une pompe qui portera l'eau dans un réservoir d'où elle se distribuera dans les parties de la*

prison où elle sera nécessaire pour la commodité et la propreté, telles que les infirmeries, la cuisine et les préaux où elle sera reçue dans des auges".

Les quatre coupes conservées apportent des précisions sur l'architecture initiale du couvent du XVII^e siècle, sur les aménagements des étages et de la chapelle, et aussi indiquent des modifications ultimes qui n'ont pas été répercutées sur le plan de la seconde version.

Les anciennes ailes du cloître sont de vastes bâtiments comportant deux niveaux et couverts de fermes de type gothique. La hauteur de ces toitures est égale à celle des murs gouttereaux. Il devait en être de même de la chapelle dont seul le mur sur rue a été conservé.

Coupes⁹⁰⁸ et légendes indiquent que les galeries devaient être de simples appentis portés par des poteaux en bois. Mais une autre coupe⁹⁰⁹, sur l'atelier et le dortoir des hommes, nous apprend que ces galeries n'ont peut-être pas été construites : "*La galerie A est supprimée ainsi que toutes les autres*". Mesure d'économie sans doute.

La coupe sur l'aile de la cuisine⁹¹⁰ montre que sur la hauteur des salles du rez-de-chaussée ont été prises des entresols servant d'ouvroirs, ouvroirs surmontant aussi les chauffoirs situés dans l'aile centrale. De petites fenêtres ont été ouvertes pour éclairer ces ouvroirs. La coupe sur l'atelier des hommes nous apprend que les ateliers, ainsi que les petits pavillons abritant les escaliers latéraux et les latrines, étaient couverts, dans le projet de Pâris, par des toitures "à la Mansart", percées de lucarnes pour éclairer les dortoirs (lucarnes en "chien assis" dans les toitures que l'on retrouve encore pour éclairer le grenier situé dans l'aile de la cuisine). Cette même coupe présente le détails des lits, superposés sur deux niveaux, les lits supérieurs étant distribués par une coursive accessible par un escalier commun⁹¹¹. Dans le dortoir des femmes, moins nombreuses, les lits ne sont pas superposés⁹¹². Pour les lits des hommes Pâris a pris la peine de dessiner, en plan et en coupe, le détail de leur construction.

Une autre coupe⁹¹³ intéresse la chapelle. Prise dans l'épaisseur du bâtiment des ateliers et dortoirs, elle n'en occupe pas toute la largeur. Elle

⁹⁰⁸ Carton N IV, n° 1 [fig. 19] et 5 [fig. 20].

⁹⁰⁹ Carton N IV, n° 3 [fig. 23].

⁹¹⁰ Carton N IV, n° 5.

⁹¹¹ Cf. aussi le détail des lits, coupes et plans, carton N IV, n° 6 [fig. 24].

⁹¹² Coupe, carton N IV, n° 1.

⁹¹³ Carton N IV, n° 2 [fig. 22]. Il existe aussi une dernière coupe (carton N IV, n° 4 [fig. 21]), mais nous n'avons pas réussi à l'interpréter.

est couverte d'une coupole, en bois probablement, couverte par la charpente "à la Mansart". Elle est percée en son centre et éclairée par une verrière disposée au nu de la toiture. Elle est séparée des ateliers par des grilles, et des baies en demi-lunes (grillagées) permettaient d'assister aux offices à partir des dortoirs.

Pour Pâris, il s'agit donc surtout d'un travail sur la construction et sur le fonctionnement. La grande architecture n'a rien à voir dans ces projets. Seule la chapelle est mise au goût de son temps. Il est intéressant de constater qu'en cette période néoclassique, comme dans d'autres d'ailleurs, l'intervention d'un architecte fort au fait de la modernité architecturale n'implique pas pour autant la dissonance de l'intervention nouvelle par rapport à l'ancienne. Cette hypothèse peut être confirmée par le style simple et austère que Pâris adoptera également quelques années plus tard pour la prison de Chalon-sur-Saône⁹¹⁴.

D'autre part, en l'absence d'éléments de comparaison avec d'autres dépôts de mendicité contemporains, il est étonnant de voir apparaître si tôt un plan structuré autour de préaux pour un établissement de type hospitalier ou carcéral. Le plan théorique à deux préaux de J.-R. Tenon n'a été publié qu'en 1788⁹¹⁵, le "Nouveau quartier des femmes" pour Charenton, de Leroux, n'a été projeté qu'en 1823⁹¹⁶. Lors de recherches sur l'architecture asilaire, nous avions remarqué que l'espace du "quartier" était l'héritier de celui du cloître⁹¹⁷. Nous avons avec l'appropriation par Pâris d'un cloître en préau comme une preuve de cette filiation.

Un autre thème intéressant est celui de l'enfilade des deux ateliers de part et d'autre de la chapelle. Il s'agit d'une variante, réduite à deux ailes, du plan cruciforme avec une chapelle au croisement constituant un point unique de surveillance pour les deux ateliers simultanément. C'est le plan cruciforme, cette fois complet, qu'adoptera Pâris pour les grandes salles des malades de l'hôpital de Bourg-en-Bresse.

⁹¹⁴ Cf. *infra*.

⁹¹⁵ *Mémoires sur les hôpitaux de Paris*, Paris 1788, pl. XV.

⁹¹⁶ Cf. P. Pinon, *L'hospice de Charenton. Temple de la raison ou folie de l'archéologie*, Bruxelles-Liège, 1989, pp. 79 et suiv.

⁹¹⁷ *Ibid.*, p. 60.

Le dépôt de mendicité après Paris

Le transfert des "mendiants" dans le nouveau dépôt semble avoir eu lieu à partir de 1780, date probable d'achèvement des travaux d'appropriation.

Quand est promulguée la loi du 5 juillet 1808 sur la création de dépôts de mendicités départementaux, le Cher se trouve déjà pourvu avec le Dépôt de Bourges. Un rapport adressé au préfet du Cher le 15 décembre 1808⁹¹⁸ nous apprend que les "*bâtiments sont [alors] en très bon état et [que] leur distribution a été réglée avec beaucoup d'intelligence*" : rapport flatteur pour Paris alors que les administrateurs du XIX^e siècle sont souvent sévères pour les constructions du siècle précédent.

Il est donc logique que le Dépôt de mendicité n'ait pas connu d'importantes modifications. Le plan cadastral de 1816 montre un plan de masse inchangé, à cette seule différence que l'entrée semble avoir été rétablie du côté de la rue des Minimes. Après la loi de 1838 sur l'internement des aliénés, le Dépôt de mendicité fut converti en Asile d'aliénés départemental, dit de Saint-Fulgent, ce qu'il resta jusqu'au début du XX^e siècle, moment où fut construit, dans la banlieue de Bourges, l'Asile départemental d'aliénés de Beauregard. Il ne reste aujourd'hui aucune trace des bâtiments des XVII^e et XVIII^e siècles qui ont disparu en 1924 lors d'un incendie.

⁹¹⁸ Rapport précédemment cité.

LES CONSTRUCTIONS A PARIS, EN PROVINCE, À L'ÉTRANGER 1780-1785

LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES EN BOURGOGNE POUR FEYDEAU DE BROU

Comme Pâris avait travaillé pour Feydeau de Brou en Berry, Pâris travailla pour le nouvel intendant de Bourgogne, Bresse, Bugey et pays de Gex. Feydeau de Brou fut nommé à Dijon en mars 1780 et ne tarda pas à solliciter son architecte protégé.

Le premier dossier de construction que Feydeau trouve en arrivant à Dijon est celui des prisons de Chalon-sur-Saône. Dès décembre 1780, il le commet pour visiter - et donc pour reconstruire - les prisons. Feydeau tente aussi de lui confier un autre dossier, celui qui le préoccupe le plus immédiatement en tant qu'intendant, c'est-à-dire son logement, l'Intendance. A cet effet Pâris étudie un projet d'aménagement de l'hôtel de Ragny, que Feydeau se propose alors d'approprier en Intendance.

Pour s'occuper des prisons de Chalon-sur-Saône et de l'hôpital de Bourg-en-Bresse Pâris se rend en Bourgogne en juin 1781. Feydeau profite du passage de Pâris à Dijon pour lui faire dresser procès verbal de l'état de son logement provisoire à l'abbaye Saint-Bénigne (qu'il doit et veut quitter le plus rapidement possible), pour lui faire visiter l'hôtel de Lantenay (dans lequel il veut maintenant s'installer) et aussi pour lui faire vérifier un projet en cours de rédaction pour les prisons de Dijon.

Pâris construira les prisons de Chalon-sur-Saône, l'hôpital de Bourg-en-Bresse, modifiera le projet pour les prisons de Dijon, mais finalement ne fera rien d'autre que des projets (non suivis d'exécution) pour les hôtels de Ragny et de Lantenay à Dijon.

En 1783, Pâris, toujours à la demande de Feydeau, fera un projet sommaire (non suivi d'exécution lui non plus) pour la Porte Condé à Dijon.

Nous étudierons ces différents projets et réalisations de Pâris dans l'ordre successif des moments où Feydeau lui en passe les commandes : la construction des prisons de Chalon-sur-Saône, l'installation de

l'Intendance, la construction de l'hôpital de Bourg-en-Bresse, l'extension des prisons de Dijon et l'aménagement de la porte Condé à Dijon.

LA CONSTRUCTION DES PRISONS ROYALES DE CHALON-SUR-SAÔNE

L'histoire de la reconstruction des prisons royales de Chalon-sur-Saône commence en 1763, avec le constat qu'elles sont en mauvais état. Le 6 octobre, l'intendant de Bourgogne J.-F. Dufour de Villeneuve, ordonne une visite d'expert⁹¹⁹. Le 27 août 1766 (l'administration provinciale ne se presse pas) François Rameaux fils, architecte à Chalon, remet un devis de réparation se montant à 4 296 livres. Trouvant sans doute ce devis trop élevé, le nouvel intendant, Amelot, demande à Rameaux un autre devis, qui cette fois n'atteint que 2 295 livres (honoraires non compris). Mais c'est alors une reconstruction qui est jugée nécessaire. Rameaux, qui est alors occupé à construire le Dépôt de mendicité de Chalon, ne peut remettre son projet et son devis, de 31 000 livres, que le 30 juin 1769. Ce devis devient alors rédhibitoire, et malgré "l'état de ruine" des prisons, il est décidé que la réalisation de ce projet sera repoussée à l'année suivante. En fait, il ne se passe rien jusqu'en 1780.

Cette année là une requête des Officiers de la Ville ("Maire, échevins, syndic") est adressée au nouvel intendant de Dijon, Feydeau de Brou. Les prisons sont "*en si mauvais état que toutes les sommes que la ville a employé et employeroit en réparations seroient en pure perte parce que tout y est absolument ruinous et demande une entière reconstruction*"⁹²⁰. Les officiers supplient l'intendant de les autoriser à reconstruire les prisons et, bien qu'ils sachent que les travaux sont normalement à leur charge⁹²¹, ils demandent à ce que le Domaine "*en supporte la plus grande partie*"⁹²². Quoiqu'il en soit de ce souhait, ils demandent que l'intendant "*ordonne que par tel expert architecte ou ingénieur qui sera par [lui] nommé ou de [son] office, il sera procédé à la*

⁹¹⁹ AD. Saône-et-Loire, C 76, comme tous les documents qui suivent, sauf mention contraire.

⁹²⁰ Requête, AM. Chalon-sur-Saône, DD 26.

⁹²¹ En vertu de l'arrêt du Conseil de mars 1773 qui précise que les travaux concernant les bâtiments servant à l'administration de la justice sont à la charge des villes, comme le rappellent les officiers.

⁹²² Requête citée plus haut.

*reconnaissance de l'état actuel de cette prison, ensemble aux devis estimatif, plans et projets de la reconstruction qu'il convient en faire [...]*⁹²³.

Dans la marge de la requête il est noté: "Vu la présente requête. Nous intendant en Bourgogne et Bresse, ordonnons que par le Sieur Paris, architecte, que nous avons nommé d'office pour expert, et qui prêtera devant vous le serment en tel cas requis, il sera en présence des Officiers Municipaux de Chalon, procédé à la reconnaissance de l'état actuel des Prisons de la dite Ville; comme encore que le dit expert dressera les devis estimatifs, et plans de la reconstruction des dites prisons; pour iceux à vous rapportés, être statué ainsi qu'il appartiendra.

*Fait le sept décembre mille sept cent quatre vingt [signé] Feydeau*⁹²⁴.

Dès le 9 novembre 1780, à peine reçue la requête des Officiers de Chalon, Feydeau de Brou s'est adressé à Necker, contrôleur des Finances⁹²⁵ -qui est très sensible à ce problème⁹²⁶- pour savoir comment les travaux pourraient être financés. Normalement le projet de Rameaux est toujours disponible. Mais Débonnaire de Forge, administrateur des Domaines, fait savoir à Brou⁹²⁷ que ce projet date de 1769, et qu'il est à revoir en fonction des nouvelles conceptions relatives aux cachots⁹²⁸. Il s'agit de la "*suppression des cachots souterrains*", et celle-ci exige la révision du projet de Rameaux. Brou profite de ce fait pour penser à confier le projet à Paris. Le 4 décembre 1780, il note⁹²⁹: "*Il seroit bon que Mr. Paris y jettât un coup d'œil. Sûrement il sera bien bon d'avoir son avis, mais je trouve désagréable de consulter un artiste sans avoir d'honoraires à lui offrir, cependant je pourrai bien les lui montrer*".

Dans ces premiers jours de décembre Brou a déjà communiqué les plans de Rameaux à Paris qui les a trouvé "*mal conçus*". Mais le problème qui

⁹²³ Requête citée plus haut.

⁹²⁴ AM. Chalon-sur-Saône, DD 26.

⁹²⁵ AD. Saône-et-Loire, C 76, comme tous les documents qui suivent, sauf mention contraire.

⁹²⁶ Cf. J.-G. Petit, *Ces peines obscures. La prison pénale en France (1780-1875)*, Paris, 1990, p. 24.

⁹²⁷ Lettre du 26 novembre 1780.

⁹²⁸ Le problème est le même que pour les prisons de Dijon dont nous parlerons plus loin. Mais, comme nous le discuterons ce problème des cachots souterrains ne semble pas avoir été vu par les historiens des prisons, J.-G. Petit, *op. cit.*, par exemple, n'en parle pas.

⁹²⁹ En marge de la minute d'une lettre dont le destinataire n'est pas mentionné.

agit l'Intendant est bien celui de la manière de rétribuer l'artiste⁹³⁰. Peu après Rameaux, qui a eu su qu'un projet allait être demandé à Paris, réclame les honoraires qu'il n'a jamais touché pour son projet de 1769. De manière conciliante il s'efface devant l'architecte parisien, et accepte même que toucher ses honoraires seulement au moment de la future adjudication. Paris peut donc se mettre au travail.

Que sont ces prisons de la Ville à reconstruire ? Elles se situent dans le Châtelet, fortification médiévale implantée dans l'angle intérieur sud-ouest de l'enceinte urbaine du Bas-Empire. Ce Châtelet est essentiellement composé d'une très forte muraille formant un quart de cercle dans l'angle presque droit de l'enceinte, compris entre la porte au Change et la Saône.

Dès le XII^e siècle, au moins, il a constitué une seigneurie particulière, et au XV^e siècle y a été implanté le baillage de Chalon⁹³¹. C'est donc une construction qui remonte sans doute au XV^e siècle pour l'essentiel qui abrite encore les prisons de Chalon au XVIII^e siècle. On comprend qu'elle soit alors "ruineuse".

L'élaboration des projets de Paris

Chargé le 7 décembre 1780 de la visite des prisons de Chalon-sur-Saône, Paris ne se rend pas immédiatement sur place, comme le prévoyait l'ordonnance de Feydeau de Brou. Il travaille de Paris, à partir des plans de Rameaux, et rapidement rédige un premier projet qui est soumis aux officiers de la Ville de Chalon. Ceux-ci y apportent des corrections⁹³² et le renvoie à Paris qui dessine un nouveau projet et un nouveau devis, datés du 22 mars 1781⁹³³. Par la même occasion ils adressent à Paris les prix des matériaux en vigueur à Chalon pour que celui-ci puisse calculer son

⁹³⁰ Minute d'une lettre de Feydeau à Armenault, du 7 décembre 1781, jour où il a rédigé un projet d'ordonnance de visite en faveur de Paris.

⁹³¹ Sur le Châtelet, cf. L. Niepce, "Des diverses fortifications de Chalon", dans *Mém. de la Soc. d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. II, 1847-1849, pp. 10-106, et surtout P. Gras, "Les fortifications et la topographie anciennes de Chalon", dans *ibid.*, t. XXX, 1943, p. 52 (très bel article sur l'évolution de la morphologie urbaine de Chalon). P. Gras note, p. 53 : "[...] le Châtelet lui-même fut reconstruit en 1782-1786 [...]".

⁹³² L'existence d'un premier projet datant d'avant mars 1781 et de corrections demandées par les Officiers de Chalon est attestée par la minute d'une lettre de Feydeau de Brou datée du 24 mars (Feydeau est comme Paris à Paris, et a évidemment reçu le jour même la lettre de Paris du 24 mars dont nous allons parler plus bas, lettre que Paris s'excuse de ne pas avoir été lui porter lui-même parce qu'il est très occupé), AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹³³ Cf. *infra*.

devis. Une lettre de Pâris du 24 mars⁹³⁴ nous apprend que ce jour là il envoie son second projet et son devis (ceux datés du 22 mars donc) à Brou. Dans cette même lettre il explique que son devis dépasse de 12 000 livres celui de Rameaux (de 31 000 livres) car en 12 ans les prix des matériaux ont augmenté. Le lendemain 25 mars Pâris se rend chez Brou, ils signent ensemble les plans de Pâris, et Brou envoie le devis estimatif aux Officiers de la Ville de Chalon, et quelques jours plus tard les dessins. Le 10 avril, Feydeau informe les Officiers de Chalon⁹³⁵ que Pâris devant se rendre bientôt (en avril ou mai) à Bourg-en-Bresse, il pourrait passer par la même occasion à Chalon⁹³⁶. Il en profite pour les presser à prendre une décision au sujet de Pâris (formellement, c'est à eux d'engager l'architecte), et précise que leur intérêt est de "*soumettre l'examen [de leur idée de reconstruction] à un artiste habile qui se trouveroit d'autant plus à même de la diriger, même de son cabinet, qu'il auroit pris sur les lieux une connoissance personnelle de la position des choses, de la qualités des matériaux et du procédé des constructeurs*". Cette lettre a l'effet attendu : le 15 avril, par une délibération, les Officiers de la Ville de Chalon-sur-Saône acceptent le projet et le devis⁹³⁷ de Pâris. Le jour même François Noirot, subdélégué de Chalon, en informe Brou⁹³⁸.

Le 22 mai Brou, de Dijon, rédige une minute de lettre⁹³⁹ dans laquelle il annonce : "*M. Paris doit passer à Chalon le 2 juin. Il est fort à deviner que ses plans me soient parvenus auparavant*". Sans doute Pâris met-il au net son projet définitif avant de se rendre en Bourgogne.

Mais pour l'heure il reste aussi à attendre la décision finale du Conseil du roi. Celle-ci ne va pas tarder. Le 30 mai Joly de Fleury, contrôleur des Finances informe Brou⁹⁴⁰ qu'il a trouvé les plans de Pâris bien fait. "*En conséquence S.M. à qui j'en ai rendu compte, a bien voulu ne pas s'arrêter*

⁹³⁴ Lettre de Pâris à Feydeau de Brou, citée plus haut, AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹³⁵ Lettre du 10 avril 1781 de Feydeau aux Officiers de Chalon, AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹³⁶ Nous verrons à propos de l'hôpital de Bourg-en-Bresse (*infra*) que Feydeau emploiera symétriquement le même argument : Pâris devant aller à Chalon, que les recteurs de l'hôpital se pressent d'engager Pâris.

⁹³⁷ Avant ou après qu'il ait été revu par F. Chevreux ? Ce qui est curieux c'est que le devis accepté le 15 avril 1781 s'élève à 34 789 livres, montant qui ne correspond à aucun des devis conservés, cf. *infra*.

⁹³⁸ Lettre du 15 avril, AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹³⁹ AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁴⁰ Lettre de Joly de Fleury à Feydeau de Brou, AD. Saône-et-Loire, C 76.

à l'augmentation qu'ils représentent sur la dépense⁹⁴¹ [...]. Vous pouvez donc, Monsieur, faire procéder à l'adjudication". Doit-on expliquer la largesse du roi par le fait qu'il connaissait bien Pâris, le dessinateur de son Cabinet depuis plus de deux ans ? La générosité du roi se porte aussi sur les honoraires de Pâris, fixés au 1/20ème du montant des ouvrages, ce qui n'est un taux normal que si l'architecte suit le chantier et règle les mémoires des entrepreneurs, ce qui ne sera pas le cas. Rameaux n'est pas oublié, qui devra toucher une gratification pour son projet de 1769. Il est vrai que ces honoraires et gratifications sont à prendre sur les deniers de l'adjudicataire des ouvrages.

Les plans et les devis conservés

Des dessins, un devis descriptif et deux devis estimatifs sont conservés dans les Archives Municipales de Chalon-sur-Saône⁹⁴². Il existe aussi un plan, trois coupes et une élévation dans les portefeuilles de Pâris à Besançon⁹⁴³, ainsi qu'un autre dans les Archives Départementales de Saône-et-Loire à Mâcon⁹⁴⁴. Pour tous ces dessins une attribution précise est nécessaire, car sur les six feuilles conservées à Chalon, seules deux sont signées de la main de Pâris.

Voici le catalogue de ces dessins, auxquels nous attribuons, pour des raisons pratiques, un numéro :

- n° 1. "*Projet pour la reconstruction des Prisons de la Ville de Chalons-sur-Saône*" [fig. 35]. Plan dessiné à l'encre noire, lavé en rouge. Ce plan, pris au niveau du rez-de-chaussée, est de la main de Pâris (même s'il n'est pas signé, l'écriture et le trait sont reconnaissables)⁹⁴⁵.

- n° 2. "*Plan des prisons à construire pour la ville de Chalon-sur-Saône. Rez-de-chaussée. A. Descente de la cave du concierge qui sera pratiquée dans le caveau qui est actuellement sous la tour et qui sera conservé à cet effet. B. Puit dont l'eau sera portée par une pompe dans un réservoir pratiqué au dessus dans le massif de la maçonnerie duquel réservoir l'eau seroit distribuée par des conduites dans les trois auges*

⁹⁴¹ A ce moment, comme nous le verrons plus bas, le devis de Pâris et Chevreux dépasse de 24 000 livres celui de Rameaux.

⁹⁴² AM. Chalon-sur-Saône, DD 26 pour les devis, DD 34 pour les dessins.

⁹⁴³ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton E, n° 64-65 (un plan, trois coupes et une élévation du portail d'entrée); carton M II, n° 1-4 (minutes des mêmes dessins).

⁹⁴⁴ AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁴⁵ C'est le plan conservé à Besançon, carton E, n° 64.

marquées C." [fig. 37]⁹⁴⁶. Plan dessiné à l'encre noire, lavé en rouge. Ce plan est légèrement différent du précédent. Nous verrons plus loin qu'il lui est légèrement postérieur et qu'il n'est pas entièrement de la main de Pâris. Le plan conservé à Mâcon⁹⁴⁷ (n° 2bis) [fig. 39] est identique à ce plan n° 2, à l'exception d'une feuille de retombe qui n'est présente que dans la version de Chalon.

- n° 3. "*Plan de l'étage. A. Cabinet dans lequel sera pratiqué une fosse d'aisance pour vider les immondices des cachots de l'infirmerie. B. Cachots pour mettre les criminels au secret*" [fig. 38]. Plan dessiné à l'encre noire, lavé en rouge. Ce plan appartient à la même série que le plan du rez-de-chaussée n° 2.

- n° 4. "*Elévation du principal corps de bâtiment et coupe sur la ligne AB*" [fig. 36]. Elévation dessinée à l'encre noire, lavée en gris et en bleu. Cette élévation correspond au plan n° 1. La présence d'une ligne AB sur ce dernier plan le confirme.

- n° 5. "*Coupe sur la ligne CD*". Coupe dessinée à l'encre noire, lavée en gris et en bleu. Cette coupe correspond au plan n° 1. La présence d'une ligne CD sur ce dernier plan le confirme⁹⁴⁸.

- n° 6. Cette feuille comprend quatre dessins.

- . 1. "*Elévation de la porte extérieure de la prison*".
- . 2. "*Coupe sur la largeur du corps de logis qui comprend les prisons criminelles pris sur le milieu de la chapelle et sur celui du bâtiment des prisons civiles et des femmes, avec l'élévation du logement du concierge*".
- . 3. "*Coupe prise sur le passage qui conduit à la cour des femmes avec l'élévation du bâtiment qui contient les prisons*".
- . 4. "*Coupe prise sur l'entrée du logement du concierge et la cour des civils. B. Réservoir pratiqué au dessus du puit pour donner de l'eau dans les différentes cours*".

"Fait à Paris le 22 mars 1781, par nous architecte du Roi, dessinateur ordinaire de son Cabinet. [signé] Paris".

Il s'agit d'une élévation et de coupes au trait, à l'encre noire, correspondant aux plans n° 2 et 3.

- n° 7. Cette feuille comprend trois dessins.

⁹⁴⁶ AM. Chalon-sur-Saône, DD 34, comme les suivants.

⁹⁴⁷ AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁴⁸ Les coupes n° 4 et 5, bien que conservées à Chalon, font partie de la même série de dessins que le plan n° 1, conservé à Besançon.

- . 1. "Elévation du corps de bâtiment qui contient les prisons criminelles du côté du préau des criminels, avec la coupe du logement du concierge".
- . 2. "Elévation du même corps de bâtiment du côté de la cour civile et de celle des femmes avec la coupe du bâtiment qui contient les prisons civiles et celles des femmes".
- . 3. "Coupe sur la longueur du bâtiement précédent pris sur le milieu de la chapelle et du corridor des criminels. A. Décharge pratiquée dans la construction du mur de l'infirmerie pour soulager la voûte de la chapelle".
"Fait à Paris le 22 mars 1781, par nous architecte du Roi, dessinateur ordinaire de son Cabinet. [signé] Paris".

Il s'agit de deux élévations et d'une coupe au trait, à l'encre noire, correspondant aux plans n° 2 et 3.

La première constatation possible est qu'il existe au moins deux versions de ce projet, l'une de la main de Pâris (dessins n° 1, 4 et 5), l'autre de la main de Pâris également (dessins n° 6 et 7) et d'une autre main (dessins n° 2 et 3). Cette seconde version est datée du 22 mars 1781, par Pâris lui-même.

S'il existe deux versions successives des plans, un devis descriptif et deux devis estimatifs successifs sont aussi conservés. Seul le devis est daté du 22 mars 1781 [fig. 289]. Quant aux deux estimatifs, ils ne sont manifestement pas contemporains, puisque dans celui qui peut être considéré comme le second, des adjonctions sont explicitement apportées au premier. Ce second estimatif est, comme nous le verrons, un supplément à l'estimatif de Pâris conservé. Trois étapes apparaissent donc à première analyse dans l'évolution de ce projet : un premier projet dessiné (un plan et deux élévations) antérieur au 22 mars 1781, c'est celui dessiné en janvier-février 1781; un second projet dessiné (élévations et coupes) et un devis descriptif datés du 22 mars 1781, accompagné d'un devis estimatif (non daté mais correspondant au devis descriptif daté); un troisième projet (deux plans) et un devis estimatif postérieurs au 22 mars 1781, c'est le projet revu par Firmin Chevreux⁹⁴⁹ en avril 1781. Nous montrerons plus loin que les deuxième et troisième projets ne diffèrent pratiquement pas en ce qui concerne la distribution et la composition, et

⁹⁴⁹ Sur cet architecte, cf. C. Bourrud, "Architectes chalonnais du moyen-âge à 1792", dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. XXXVII, 1962 [1963], et S. Laveissière, *Dictionnaire des artistes et ouvriers de Bourgogne*, Paris, 1980, t. I, p. 116. Il a été actif à Chalon-sur-Saône de 1770 à 1787 environ.

qu'il a peut-être existé aussi un premier devis estimatif (non conservé) antérieur au 22 mars 1781.

Voici maintenant la présentation, simplifiée et abrégée, du devis descriptif et des deux devis estimatifs conservés⁹⁵⁰.

Devis descriptif :

"Devis des ouvrages à faire.

Tous les bâtimens des prisons actuelles devant être démolis, on a destiné les bâtimens des cauzernes pour servir de prisons provisionnelles pendant la reconstruction, l'adjudicataire fera dans ces bâtimens toutes les réparations nécessaires pour prévenir l'évation des prisonniers, détaillées cy-après, en vingt-deux articles [...].

Constructions nouvelles.[...]

. art. 3. *La démolition faitte, les décombres enlevés, et les matériaux rangés, le plan sera tracé sur le terrain par le voyer⁹⁵¹ en présence de l'adjudicataire [...].*

Maçonnerie en élévation.

Les murs seront montés jusques à leur sommet sur l'épaisseur cy-devant fixée, à l'exception des murs de refend, dans le logement du concierge [...].

. art. 8. *Le socle sera en pierre de taille des carrières [du ris de germote ?] de Givry, et règnera dans tout le pourtour, il aura deux pieds d'hauteur et deux assises proprement taillées [...].*

Toutes les maçonneries depuis le socle au dessus, seront montées en moellons d'égale épaisseur pour chaque assise, posés en [haison ?] par carreaux et boutisses alternativement [...]. Ils seront piqués sur leurs faces [...] afin que les joints ayent au plus trois lignes d'épaisseur [...].

. art. 16. *[Prisons criminelles et civiles] voûtées en voûtes d'arrête avec lunette.*

. art. 17 *Corniches [...]".*

"Fait à Paris le 22 mars 1781, par nous architecte du Roi, dessinateur ordinaire de son Cabinet. [signé] Paris .

⁹⁵⁰ Tous ces documents sont dans AM. Chalon-sur-Saône, DD 26. Si nous présentons ces devis, surtout le premier, avec un certain détail, c'est pour leur importance dans la compréhension de l'intervention de Paris à Chalon, mais aussi parce qu'il s'agit du seul devis de Paris intégralement connu.

⁹⁵¹ C'est-à-dire l'architecte F. Chevreux, comme nous le verrons plus loin.

Le devis ci-dessus et des autres parts a été affirmé devant nous par le Sieur Paris qui s'est soussigné avec nous en notre hôtel à Paris ce vingt cinq mars mil sept cent quatre vingt un. [signé] Paris [et] Feydeau".

Devis estimatif (n° 1) :

"Détail estimatif des ouvrages à faire pour la reconstruction des prisons royales de la ville de Chalon-sur-Saône, et des réparations aux prisons provisionnelles"⁹⁵².

"*Prisons provisionnelles*", menuiseries et serrurerie surtout - 2 680 livres
"Constructions neuves" (au Châtelet).

art. 6. fouilles et déblais - 847 livres

art. 7. libages - 1 951 livres

maçonneries sur libages (21 615 pieds cubes) - 2 198 livres

maçonnerie en moellons - 12 243 livres

art. 8. pierres de taille - 6 347 livres

art. 10-11. vidange du grand canal, grille en fer - 1 280 livres

art. 13. porte d'entrée - 1 212 livres

art. 16. voûtes - 1 769 livres

art. 17. corniches - 478 livres

art. 18. escalier en pierre - 360 livres

art. 19. 10 cheminées - 892 livres, manteaux - 240 livres

art. 20. caves - 81 livres

art. 22. sièges des latrines - 56 livres

art. 23. combles - 2 463 livres

art. 25-27. couverture des combles - 1 171 livres

art. 28. gargouilles en plomb - 408 livres

art. 29. planchers en solives - 1 885 livres

art. 30. pavement, canaux en terre cuite - 385 livres, pavés "*en cadettes*" - 1 437 livres

art. 31. refends en briques - 63 livres

art. 32. pavés des cours - 535 livres

art. 33. marches aux portes, vestibules - 78 livres

art. 38. pompes, réservoir, robinets - 2 325 livres

⁹⁵² Ces "prisons provisionnelles", destinées à abriter les prisonniers durant la reconstruction des prisons royales, sont installées dans une ancienne caserne. Nous n'avons pas réussi à déterminer avec certitude laquelle, mais il s'agit probablement d'une caserne située dans la Citadelle de Chalon, construite au nord de la ville (entre le XVI^e et le XVIII^e siècle) à l'intérieur de la nouvelle enceinte bastionnée dite de François 1^{er}, et détruite en 1788 pour laisser place à un quartier résidentiel. Au XVIII^e siècle on appelle "prisons provisionnelles".

Le total atteint 48 169 livres

Pâris prévoit des frais divers qu'il estime à 6 274 livres, ce qui donne un nouveau total de 54 443 livres Pâris ajoute : "On pourroit encore ajouter à cette somme le 10 ème pour le bénéfice de l'entrepreneur, mais il pourra trouver son bénéfice dans les prix fixés en travaillant avec exactitude et veillant sur ses ouvriers".

Supplément au devis estimatif (estimatif n° 2):

"Etat des objets qui n'ont pas été compris dans l'estimatif de M. Paris et qui ont été jugés nécessaires par luy même pour la plus grande partie.

1°. "Les réparations des Cazernes qui doivent servir de prisons prévisionnelles" .- 2 680 livres

2°. Cave du concierge - 81 livres

3°. Canaux des latrines - 1 280 livres

4°. "Nouës en plomb au bord des combles joignant la clôture" - 444 livres

5°. "M. Paris avoit compris dans son estimatif trois puits à construire pour 1.860 livres Depuis, sur la représentation des Officiers municipaux, il a préféré une pompe; cette pompe avec le réservoir de conduitte coûtera 2.325 livres; ce qui produit une augmentation sur ces articles de 475 livres".

6°. augmentation des fouilles - 203 livres

7°. augmentation des voûtes - 1 117 livres

8°. augmentation aux crépis - 298 livres

9°. augmentation aux cheminées (10 unités au lieu de 8) - 257 livres

10°. bornes et chaînes devant l'entrée - 74 livres

11°. augmentation de la façade d'entrée en pierres de taille ("ne se trouvent pas dans l'estimatif de M. Paris, le S^r. Chevreux la porte à 1.212 livres")

12°. augmentation pour le "socle en taille"- 1 511 livres

13°. augmentation pour les corniches - 478 livres

14°. piquetage des moellons dans les cachots - 270 livres

15°. "Le S^r Chevreux a cru devoir augmenter d'un pied et demi la profondeur des fondations, à l'exemple des particuliers qui ont fait construire dans le même quartier; il y en a même qui ont été obligé de piloter⁹⁵³; il en résultera une augmentation de 883 livres".

Le total des augmentations s'élève à 11 267 livres Comme le devis estimatif précédent de Pâris (celui auquel se réfère cet estimatif) s'élevait à

⁹⁵³ Le plan n° 2 nous montre qu'effectivement il a fallu planter des pilotis sous les fondations.

43 875 livres, cela donne un total de 55 143 livres. Il est rajouté 5 514 livres correspondant au 1/10ème de bénéfice de l'entrepreneur⁹⁵⁴, et 4 800 livres pour les charges et frais de délivrance. Le total définitif s'élève donc à 65 457 livres.

Ce supplément nous apprend d'abord qu'il existait un devis estimatif (qui n'est pas conservé) s'élevant à 43 875 livres, auquel il est fait référence plusieurs fois. Mais il est troublant dans la mesure où, à la fois, il se réfère explicitement à ce premier estimatif et il se réfère aussi à l'autre devis estimatif, qui est donc le second. En effet, plusieurs des sommes qui sont présentées comme des augmentations (les 81 livres pour la cave du concierge, les 1 280 livres pour les canaux des latrines, les 2 325 livres pour la pompe, les 257 livres pour les 10 cheminées au lieu de 8), figurent déjà, en fait, dans l'estimatif de Pâris.

Ce supplément n'est pas de la main de Firmin Chevreux (puisque l'y est mentionné nommément), mais il est explicitement déduit de ses estimations. Nous avons vu que F. Chevreux était l'architecte voyer de la Ville de Chalon-sur-Saône⁹⁵⁵.

Le principal problème à résoudre est donc celui de la datation des trois devis estimatifs, en supposant qu'ils sont successifs. Nous pouvons d'abord affirmer que l'estimatif qui s'élève à 48 169 livres (non comprise l'augmentation de 6 274 livres), que nous appellerons estimatif n° 2, est contemporain du devis descriptif daté du 22 mars 1781. En effet, le devis descriptif mentionne déjà une pompe, la pompe qui correspond à l'article 38 du devis estimatif n° 2, pompe qui remplace les trois puits figurant dans l'estimatif de 43 875 livres (31 000 livres, plus 12 000 livres selon Pâris), que nous appellerons estimatif n° 1. Le devis estimatif qui s'élève à 55 143 livres (non compris le bénéfice de l'entrepreneur et des frais divers), que nous appellerons estimatif n° 3, est, comme nous l'avons vu, postérieur à l'estimatif n° 2, donc au 22 mars 1781. Il devrait dater d'avril 1781, ou de plus tard.

Une autre question est l'attribution des estimatifs. L'estimatif n° 3 est, comme nous l'avons vu, en substance, celui de Chevreux, d'après les

⁹⁵⁴ Ceci malgré l'avis de Pâris donné dans son précédent devis estimatif.

⁹⁵⁵ Comme pour Chauverèche, l'absence, fréquente, d'étude sur les architectes locaux nous interdit à regret de parler de leurs œuvres et de leurs tâches habituelles.

indications de Pâris. L'intitulé de cet estimatif est d'ailleurs explicite. L'estimatif n° 2, bien que non signé, est de Pâris puisqu'il mentionne bien, par exemple, la pompe coûtant 2 325 livres (art. 38) et que l'estimatif n° 3 (art. 5) précise que Pâris a précédemment préféré une pompe aux trois puits, pompe coûtant également 2 325 livres⁹⁵⁶. Cet estimatif n° 2 est d'ailleurs de la main même de Pâris, à notre avis.

Le problème est plus délicat pour l'estimatif s'élevant à 43 875 livres (estimatif n° 1). Si nous savons qu'il est de Pâris (l'estimatif n° 3 le mentionne comme tel), nous ignorons de quand il date. Il est obligatoirement antérieur à l'estimatif n° 3, mais comment se situe-t-il par rapport à l'estimatif n° 2 ? Le problème réside dans le fait que l'estimatif n° 3 se présente explicitement comme un supplément à l'estimatif n° 1 (passage de 43 875 livres à 55 143 livres), mais aussi, nous l'avons vu, comme un supplément à l'estimatif n° 2 (par exemple mention d'une augmentation déjà arrêtée précédemment - donc dans l'estimatif n° 2 - pour la pompe). Pourquoi l'estimatif n° 3 ne mentionne-t-il pas le montant de l'estimatif n° 2 (48 169 livres) ? Doit-on imaginer que les estimatifs n° 2 et 3 sont en fait à peu près contemporains, le n° 2 rédigé à Paris par Pâris, le n° 3 à Chalon par Chevreux, mais d'après les indications de Pâris ?

Dans cette hypothèse Pâris aurait fait passer à Chevreux⁹⁵⁷ son devis du 22 mars 1781, vu par Feydeau le 25, et aurait rédigé l'estimatif n° 2 quelques jours plus tard. Alors Chevreux aurait établi l'estimatif n° 3 en n'ayant dans les mains que l'estimatif n° 1 (et son montant), le devis descriptif du 22 mars (avec déjà la mention du changement entre les puits et la pompe) et des indications de Pâris (celles mentionnées dans l'intitulé de l'estimatif n° 3, et aussi les augmentations dont les montants coïncident entre les estimatifs n° 2 et n° 3). Cette dernière hypothèse peut expliquer que Chevreux ait continué à se référer, après le 22 mars, à l'estimatif n° 1.

Mais une autre hypothèse peut aussi être avancée. L'estimatif n° 1 pourrait être postérieur au n° 2, raison pour laquelle il serait encore mentionné dans l'estimatif n° 3. Ce qui permet d'élaborer cette hypothèse c'est qu'en août 1781 le devis dont Feydeau parle à Necker dans une de ses

⁹⁵⁶ Nous avons d'ailleurs présenté plus haut toutes les correspondances entre les estimatifs n° 2 et n° 3.

⁹⁵⁷ Par l'intermédiaire de Feydeau de Brou, c'est-à-dire logiquement par la voie administrative.

lettres⁹⁵⁸ mentionne un montant de 43 875 livres. Avouons-le: il est difficile de trancher alors que des pièces manquent pour élaborer une chronologie précise des devis estimatifs.

Après cette discussion ingrate, mais nécessaire, comment pouvons-nous maintenant attribuer et dater les dessins ? A partir du contexte chronologique déjà établi, nous pouvons tenter les datations suivantes:

- le plan n° 1. Il est antérieur au 22 mars 1781, puisqu'il ne correspond pas aux élévations et aux coupes datées de ce jour là, et qu'il n'est pas question après le 22 mars de changements dans la distribution, mais seulement de modifications techniques. Il a été dessiné en janvier-février 1781 comme nous l'avons suggéré précédemment. Il devrait correspondre au devis estimatif n° 1. Le seul point troublant est que les trois puits mentionnés dans cet estimatif ("pour 1860 livres") ne sont pas indiqués sur ce plan. A partir de ce doute on pourrait imaginer que le plan n° 1 est en fait un plan redessiné par Pâris et qui pourrait représenter un état idéal du projet. Pâris était un familier de cette pratique. D'ailleurs, si ce plan reproduit certainement le projet de janvier-février 1781, le dessin lui-même date peut-être du séjour de Pâris en Normandie (1793-1806), moment où Pâris a redessiné beaucoup de ses "*Etudes d'Architecture*". Ce qui nous incite finalement à le dater de janvier-février 1781, c'est que deux élévations correspondant à sa distribution sont conservées à Chalon-sur-Saône. Un projet idéal n'aurait rien à faire sur les lieux du chantier.
- l'élévation n° 4 [fig. 36] et la coupe n° 5. Elles correspondent au plan n° 1, et devraient être de la main de Pâris également. Le dessin est sommaire, comme pour un avant-projet, mais le rendu au lavis des ombres propres est bien dans la manière de Pâris. Nous ignorons pourquoi le plan correspondant est absent de Chalon-sur-Saône.
- les élévations et les coupes n° 6 et 7. Elles ont signées et datées par Pâris (22 mars 1781).
- les plans n° 2 [fig. 37] et 3 [fig. 38]. N'étant pas signés, il est permis de se demander s'ils sont de la main de Pâris. Les dessins proprement dits ne le sont certainement pas (il devraient être de la main de Chevreux), mais des écritures en marge, qui sont elles de sa main, indiquent que le projet représenté est bien toujours le sien. Il est vraisemblable que cette version est celle du 22 mars 1781, recopiée par Chevreux en avril 1781, et annotée

⁹⁵⁸ Lette de Feydeau de Brou à Necker, directeur général des Finances du 21 août 1781, AD. Saône-et-Loire, C 76.

par Pâris lors de son passage en juin 1781. Ensuite Chevreux aura rajouté les pilotis de fondation qui ne sont pas mentionnés dans l'estimatif n° 2 du 22 mars 1781. Ces plans devraient donc être, dans leur état définitif, postérieurs au devis estimatif n° 3, lui-même postérieur au 22 mars 1781. Un document plus tardif⁹⁵⁹ nous donne d'ailleurs la précision voulue : Chevreux a reconnu la nécessité de "piloter les fondations" en mars 1783. En conclusion, les plans n° 2 et 3 (ainsi que le n° 2^{bis} [fig. 39]) correspondent, dans leur état initial, au projet du 22 mars 1781 (et donc aux élévations et coupes n° 5 et n° 6), ont été redessinés par Chevreux vers avril 1781 et surchargés par le même en mars 1783 au plus tôt.

A la lumière des dessins, du devis et des deux estimatifs, quelle chronologie pouvons-nous finalement proposer pour l'évolution du projet de Pâris ?

En janvier-février Pâris dessine un plan (n° 1), une élévation (n° 4) et une coupe (n° 5), et rédige peut-être un premier devis estimatif (n° 1, s'éllevant à 43 875 livres). Il envoie ces documents ou des copies à Chalon. Début mars il reçoit des remarques des Officiers de la Ville et de Chevreux qui l'amènent à certaines modifications : dans la distribution (changement de l'emplacement de l'entrée), dans les percements (suppression de fenêtres), dans la construction (arc de décharge au dessus de la voûte de la chapelle), dans les dispositifs techniques (pompe à la place de puits, approndissement des fondations). Il rédige un devis descriptif et un second devis estimatif (n° 2, s'éllevant à 48 169 livres) et dessine de nouvelles coupes et élévations (n° 6 et 7), le tout daté du 22 mars 1781 (sauf l'estimatif), et deux nouveaux plans (n° 2 et 3). Il soumet ces documents à Feydeau de Brou, à Paris, les 24-25 mars. Feydeau les envoie aussitôt (en partie⁹⁶⁰) à Chalon-sur-Saône. En avril, ou un peu plus tard, Chevreux rédige (en substance) le devis estimatif n° 3 (s'éllevant à 55 143 livres). Plus tard, après mars 1783 Chevreux reprend les plans n° 2 et 3 et y ajoute les pilotis.

Du projet à la réalisation

Le 6 juin 1781 Feydeau de Brou prend l'ordonnance suivante : "Vu les devis, plans et détails estimatifs de la reconstruction des prisons de

⁹⁵⁹ Il s'agit de l'arrêt du Conseil du 31 juillet 1783.

⁹⁶⁰ Nous avons vu que les plans plans sont arrivés à Chalon en retard.

Chalon; dressés par le Sieur Paris, Architecte du Roi, le 22 mars 1781⁹⁶¹, en exécution de notre ordonnance du 7 décembre précédent et la lettre de M. Joly de Fleury, Ministre d'Etat et des Finances du 30 mai dernier⁹⁶², par laquelle il aurait approuvé les dits devis et plans. Nous, Intendant [ordonnons qu'] il sera procédé [...] après les affiches et publications accoutumées⁹⁶³, à l'adjudication au rabais des ouvrages compris audit devis [...]" . Pâris, de passage à Dijon (sa présence y est attestée les 5 et 7 juin⁹⁶⁴), s'entretient sans doute avec Feydeau des conditions de l'adjudication, notamment du cahier des charges pour l'entrepreneur. Une lettre de Noirot à Feydeau du 11 juin 1781⁹⁶⁵ et une lettre de Pâris à Feydeau du 15 juin⁹⁶⁶ nous livrent le récit du court séjour de notre architecte à Chalon. Voici d'abord la lettre de Noirot : "M. Paris arrivé à Chalon d'hyer soir m'a remis la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire [...]. Je viens d'examiner tant avec luy qu'avec le Sr. Chevreux voyer l'emplacement des prisons; cette inspection nous a donné lieu de reconnoître que certains parties du mur de l'enceinte qu'on croioit bonnes ont besoin d'être reconstruites à neuf. [...] Cet architecte a eu la complaisance de visiter avec le S. Chevreux et avec moy le bâtiment que les Officiers Municipaux destinent à renfermer les prisonniers. Il est convenu avec le voyer des réparations à y faire. [...] Il ne restera plus d'incertitude que sur la gratification à accorder au voyer que les Officiers Municipaux chargeront de la conduite des ouvrages, et j'aurois désiré que vous eussiés bien voulu les fixer. M. Paris que j'ai consulté à ce sujet, estime qu'elle peut être portée à 500 livres par an, ce qui fera 1.000 livres pour les deux années que durera la construction".

Voici maintenant la version de Pâris : "J'ai vu à Chalons l'emplacement destiné aux prisons. D'après les mesures qu'on a pris devant moi le terrain

⁹⁶¹ Le mention de "détails estimatifs" peut confirmer que l'estimatif n° 2 (intitulé "Détails estimatifs des ouvrages [...]") date bien du 22 mars 1781.

⁹⁶² Cette lettre est dans AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁶³ Pour la procédure de visite, devis descriptif, devis estimatif, adjudication, etc., habituelle pour les ouvrages publics commandés ou acceptés par l'intendant, cf. P. Pinon, "La commande architecturale", dans P. Pinon, L. Saulnier-Pernuit, *Architecture et territoire. Le Sénonais au XVIII^e siècle*, Sens, 1987, pp. 47-52.

⁹⁶⁴ Dans une lettre à Noirot du 5 juin 1781 (minute, AD. Saône-et-Loire, C 76), Feydeau écrit : "M. Paris est à Dijon. Il doit se rendre à Chalon vendredi prochain. Je lui remettrai les plans et devis des prisons". Par ailleurs un procès verbal de visite de Sainte-Bénigne de Dijon est signé par Pâris le 7 juin 1781, cf. *infra*.

⁹⁶⁵ AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁶⁶ AD. Saône-et-Loire, C 76. Cette lettre est datée du 15 mais a été écrite le 14, sauf pour un rajout après la signature qui est bien du 15.

est un peu plus grand qu'il n'est indiqué dans les plans du Sr. Rameau. Des parties des murs extérieurs qui étoient annoncées comme devant être reconstruites m'ont parues bonnes à conserver; en échange d'autres parties énoncées comme en bon état ont besoin d'être reconstruites. J'ai supprimé quelques murs de distribution que devenoient inutiles, mais d'un autre côté il faut faire un acqueduc pour conduire les immondices dans un canal qui aboutit à la Saône; ainsi tout considéré on perd d'un côté ce qu'on gagne de l'autre, et je crois que la somme à laquelle se monte le devis approuvé du Ministre sera nécessaire pour remplir l'objet en lui-même. J'ai l'honneur de vous faire cette observation, Monsieur, parce que Mrs. Noirot désirant y joindre les dépenses à faire pour l'arrangement de l'endroit où on tiendra les prisonniers pendant la construction des prisons il se pourroit que ces dépenses, quoique peu considérables elles mêmes, augmentassent sensiblement le total général, et qu'on pourroit peut être distinguer ces objets pour ne pas paroître sortir des bornes qui sont prescrites. Comme la confection du devis auroit nécessairement pris beaucoup de temps et que le voyer est suffisamment instruit tant des détails du projet que de la manière dont je désire que cela soit construit il fera ce devis d'après le mien que je lui ai laissé et rien empêche qu'on ne fasse l'adjudication sans attendre mon retour; cependant comme il faut quelque temps pour disposer l'endroit où on mettra les prisonniers et que par des raisons que Mrs. Noirot vous a détaillé, Monsieur, dans sa lettre, on ne peut commencer cette construction que l'année prochaine, je présume que je serés de retour avant que l'adjudication soit faite et que je pourrés revoir le devis avant qu'il serve à l'usage auquel il est destiné. Mrs. Noirot m'a comblé d'honnêteté. Je l'ai quitté ce matin pour me rendre à Bourg où je suis arrivé ce soir".

Le devis en question serait-il l'estimatif n° 1967 dont Feydeau mentionne le montant (43 876 livres) en août 1781, Pâris étant repassé à Dijon fin juillet ? Nous avons déjà vu plus haut qu'il était difficile de se prononcer. Nous quittons donc Pâris le 14 juin au soir à Bourg-en-Bresse, où il doit s'occuper de l'hôpital.

⁹⁶⁷ Dont nous avons discuté la datation plus haut.

Le chantier (1781-1786)

En août 1781 Feydeau de Brou est encore obligé de plaider pour le projet de Pâris. Il écrit à Necker⁹⁶⁸ pour défendre les plans et le devis de Pâris, et dit ne pas douter que le contrôleur général l'appréciera⁹⁶⁹.

L'affichage de l'avis d'adjudication a lieu le 3 septembre 1781, et le 14 septembre les enchères sont ouvertes. Rappelons que le dernier estimatif s'élève à 65 457 livres. Les enchères au rabais commence doucement⁹⁷⁰. Antoine Chazault (fils cadet) architecte à Chalon-sur-Saône propose 65 000 livres, Jacques Galland entrepreneur de maçonnerie 64 000 livres, François Roussot charpentier 63 000 livres, Pierre Lemoine charpentier

60 000 livres, Annet Ricque 57 000 livres, et enfin François Amant entrepreneur de maçonnerie à Chalon-sur-Saône 56 000 livres. Puis

trois feux sont rallumés pour tenter d'obtenir un rabais supplémentaire, mais en vain. C'est sans doute pour cette raison que les enchères sont reportées à plus tard. L'adjudication reprend le 10 novembre 1771 seulement⁹⁷¹, et ce jour là il faut bien constater que le dernier prix est celui de Fr. Amant, à 56 000 livres.

L'adjudication est donc tranchée devant Noirot, Georges Moulton, procureur syndic et Bénigne Dardelin, échevin et commissaire nommé pour suivre les ouvrages⁹⁷².

Le procès verbal de l'adjudication reprend le cahiers des charges établi par Pâris dans son devis descriptif du 22 mars 1781⁹⁷³. L'article 2^{ème} précise que F. Chevreux sera chargé de la surveillance des travaux, et l'article 9^{ème} arrête les honoraires de Pâris : "L'adjudicataire sera tenu de

⁹⁶⁸ Minute d'une lettre du 21 août 1781, citée plus haut.

⁹⁶⁹ Minute d'une lettre de Feydeau, même date, AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁷⁰ "Procès verbal de réception d'enclôture sur la reconstruction des Prisons Royales de Chalon-sur-Saône et adjudication tranchée le 10 novembre suivant au Sr François Amant moyennant 56 000 livres", BM. Chalon-sur-Saône, DD 26.

⁹⁷¹ Nous ignorons les causes de ce report inhabituel.

⁹⁷² Dardelin a été nommé le 20 juillet 1781 par une délibération de la Ville : "M. le Maire a dit que la Ville de Chalon étoit sur le point de faire procéder à la délivrance des pavés de la Ville, et à la délivrance de la construction des Prisons Royales, il échoit de nommer son Officier de la Chambre, pour assister, soit à la délivrance des pavés, soit à celle des Prisons, [il incombe à] la Chambre de le choisir. Sur cette proposition la Chambre a délibéré que M. Dardelin échevin demeure chargé de faire procéder à la délivrance des pavés, et des Prisons, aux jours qui seront indiqués", BM. Chalon-sur-Saône, BB 59.

⁹⁷³ "[...] clauses et conditions énoncées dans le devis dressé par le Sieur Paris, architecte du Roi, dessinateur de son Cabinet, le 22 mars de la présente année [...]", BM. Chalon-sur-Saône, DD 26.

paier le vingtième du prix de la présente adjudication [soit 2 800 livres] au Sieur Paris pour ses honoraires à la confection des plans et devis conformément à la décision du Ministre⁹⁷⁴, lequel paiement sera fait sçavoir, moitié dans un mois à compter de la datte d'homologation de l'adjudication⁹⁷⁵, et l'autre moitié dans un an à compter de ladite homologation; il paiera pareillement dans le même délai d'un mois au Sieur Rameaux, architecte en cette ville, la somme de trois cens livres pour les frais des plans et devis par luy donnés en 1768"⁹⁷⁶.

Le 2 mai 1782 l'arrêt du Conseil d'Etat est pris⁹⁷⁷ : "Vu au Conseil d'Etat du Roi les plans, devis et détail estimatif dressés le 22 mars 1781 par le Sr. Paris, architecte du Roi [...] l'adjudication des ouvrages faite le 10 novembre suivant, de l'ordre du Sieur Intendant et commissaire [...]. Vu aussi la délibération prise le 30 avril dudit an 1781, par lesdits Officiers Municipaux par laquelle au moyen du paiement qui serait fait sur le Domaine de la moitié du prix de la dite adjudication, ils seront chargés de payer l'autre moitié sur leurs revenus patrimoniaux et octroi⁹⁷⁸ ainsi que de l'entretien à l'avenir des nouvelles prisons et des autres bâtimens servant à l'administration de la justice, et le Roi étant informé par le dit Sieur Intendant que la Ville de Chalon n'est point, quant à présent en état de prendre sur ses revenus la totalité du prix de la dite Ville, et désirant venir au secours de ladite Ville, en en faisant payer la moitié sur les fonds de son Domaine en deux années; à quoi voulant pourvoir, ouï le rapport du Sieur Joly de Fleury [...] a confirmé et confirme l'adjudication faite le 10 novembre 1781 [...]. En conséquence ordonne Sa Majesté que les ouvrages mentionnés au devis joint à la dite

⁹⁷⁴ Référence à la lettre de Joly de Fleury du 30 mai 1781 (AD. Saône-et-Loire, C 76).

⁹⁷⁵ L'homologation ayant eu lieu, comme nous le verrons plus loin, le 2 mai 1782, Paris toucha 1 400 livres en juin 1782 et 1 400 livres en mai 1783.

⁹⁷⁶ BM. Chalon-sur-Saône, DD. 26. Incidemment le cahier des charges annexé à l'adjudication nous rappelle que dès 1768 un projet de reconstruction des prisons avait été demandé à Fr. Rameaux.

⁹⁷⁷ "Extrait des registres du Conseil d'Etat. Pour copie, Feydeau". BM. Chalon-sur-Saône, DD 26.

⁹⁷⁸ Nous apprenons par l'arrêt du Conseil que la Ville a finalement obtenu que la moitié de la charge des travaux soit prise par le Domaine royal (en dépit de l'arrêt du Conseil de 1773), l'autre moitié étant à la charge de la Ville. Sur le financement d'ouvrages par des octrois, nous pouvons encore renvoyer, à titre d'exemple, à nos travaux sur les modes de financement sous l'Ancien Régime, "Le financement. L'imposition", dans *Le Sénonaïs au XVIII^e siècle. Architecture et territoire, op. cit.*, p. 48 et p. 318 (exemple de la "traverse" de Sens). L'octroi est le mode de financement préféré pour les villes ou les bourgs où le commerce est actif.

*adjudication seront incessamment faits et parachevés par François Amant [...]*⁹⁷⁹.

En vertu de cet arrêt les travaux commencent durant l'hiver 1782-1783⁹⁸⁰. Mais, les fouilles effectuées, Chevreux constate, en mars 1783, comme il s'y attendait d'ailleurs un peu, que la pose de pilotis s'impose⁹⁸¹. Une augmentation devient nécessaire, ainsi que nous l'explique un nouvel arrêt du Conseil, en date du 31 juillet 1783⁹⁸² : "Vu le procès verbal du 15 mars 1783 qui constate que le sol des dites prisons n'étoit composé que de terres rapportées et mélangées de décombres de démolitions⁹⁸³, il étoit nécessaire de piloter les fondations des prisons à reconstruire, objet de dépense qui n'avoit pu être prévue lors de la confection du devis qui a précédé l'adjudication⁹⁸⁴, confirmé par le dit arrêt du 2 may 1782, ensemble l'état estimatif montant à 4.881 livres des ouvrages à faire pour établir sur pilotis les nouvelles fondations⁹⁸⁵ à la suite duquel est la soumission donnée le 9 juillet 1783 par le Sieur Chazault⁹⁸⁶ tant pour lui que pour le Sieur Amant adjudicataire de la dite reconstruction⁹⁸⁷, d'exécuter les dits ouvrages pour la somme de 4.800 livres"⁹⁸⁸.

⁹⁷⁹ Il est ensuite précisé que 28 000 livres seront payées par les officiers municipaux et les autres 28 000 livres par J.-V. René, chargé de la Régie de l'administration des Domaines et Bois du roi, sur les exercices 1782 et 1783.

⁹⁸⁰ V. Fouque, *Histoire de Chalon-sur-Saône*, Chalon, 1844, p. 588, dit que Feydeau de Brou a donné délivrance des ouvrages à Amant et Chazault en septembre 1782.

⁹⁸¹ C'est à cette opération de pilotage que correspond le plan de Pâris sur lequel Chevreux a rajouté l'emplacement des pilotis (plan n° 2 et plan n° 2bis [fig. 39]).

⁹⁸² "Extrait des registres du Conseil d'Etat", BM. Chalon-sur-Saône, DD 26.

⁹⁸³ Il s'agit de démolitions très anciennes, et non de celles de l'ancienne prison puisque l'article 3^{ème} du devis de Pâris du 22 mars 1781 prévoit que les décombres "seront enlevés et les matériaux rangés".

⁹⁸⁴ Il s'agit de l'estimatif n° 3 qui ne prévoyait qu'un appondissement des fondations.

⁹⁸⁵ Devis estimatif évidemment rédigé par Chevreux.

⁹⁸⁶ Il s'agit d'Antoine Chazault, entrepreneur à Chalon-sur-Saône, qui le premier a proposé un prix lors de l'adjudication du 9 septembre 1781.

⁹⁸⁷ Cette entente entre Amant et Chazault (Amant ayant laissé la soumission pour l'exécution des pilotis à Chazault) suggère que dès l'adjudication les deux entrepreneurs s'étaient mis d'accord pour ne pas pousser trop loin le rabais au détriment d'Amant. Ainsi s'expliquerait le rabais de 1 000 livres seulement proposé par Chazault, et l'absence de nouveau rabais sur le prix d'Amant.

⁹⁸⁸ Le procès verbal du 15 mars 1783 de Chevreux est homologué par le présent Arrêt, signé par Amelot (Président du Conseil), sur le rapport de Lefèvre d'Ormesson, Contrôleur général des Finances.

Un an plus tard, Chazault, qui a succédé à Saint-Amant comme entrepreneur, ayant proposé des modifications de détail du projet, Chevreux effectue une visite pour examiner les plans et coupes⁹⁸⁹.

A la fin de l'année 1785, alors que les travaux vont vers l'achèvement, il est procédé à une "*Reconnaissance provisionnelle de construction des prisons royales de la ville de Chalon-sur-Saône*"⁹⁹⁰, rédigée par F. Chevreux. Celui-ci y note les remarques diverses qui sont faites à l'édifice tel qu'il se présente alors. La plus intéressante porte le n° 4 : "*Que par la disposition actuelle de la chapelle, elle servoit de passage pour aller dans les prisons des criminels, dans deux cours et dans les cabinets d'aisance, que M. les grands vicaires et le curé de la paroisse avoient refusé de bénir cette chapelle pour cette raison, et avoient annoncé qu'ils ne permetteroient d'y célébrer la messe que lorsqu'elle seroit arrangée de manière à ne pas servir de passage continual*".

Chevreux suggère simplement que l'autel soit déplacé de l'axe du dégagement qui traverse la chapelle et qu'il soit retourné, qu'il soit mis hors de la vue par un grillage et des rideaux, fermeture qui libère un passage contournant l'autel. C'est ce nouveau dispositif qui apparaît sur une feuille de retombe recouvrant la chapelle dans le plan n° 2⁹⁹¹, et qu'emmontrer que ce plan recopié par Chevreux en 1781 a été deux fois retouché (d'abord pour les pilotis en 1783).

Les travaux progressent apparemment lentement⁹⁹² puisque la réception des travaux n'a lieu que le 8 avril 1786⁹⁹³. Chazault, Chevreux, Bonot, échevin, et Moulton, syndic, sont présents. Et encore a-t-elle lieu avant que les travaux soient totalement achevés, puisque le 27 juin 1786 "il

⁹⁸⁹ Procès verbal de visite de F. Chevreux du 26 septembre 1784, AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁹⁰ AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁹¹ Celui conservé à la BM. de Chalon-sur-Saône.

⁹⁹² En mars 1786 encore, des changements sont opérés pour la fameuse pompe, le plomb remplaçant la fonte pour les tuyaux. Chazault est adjudicataire de cet ouvrage, Cheveux rédige le procès verbal de ce changement le 6 mars 1786, et la oumission à Chazault est homologuée par Amelot, nouvel Intendant de Bourgogne, le 23 novembre 1786, jour de l'homologation de l'ensemble des ouvrages. BM. Chalon-sur-Saône, DD 26.

⁹⁹³ "Visite reconnaissance de réception des ouvrages qui étoient à faire pour la construction des prisons royales de la ville de Chalon-sur-Saône", BM. Chalon-sur-Saône, DD 26. Une reconnaissance provisionnelle avait déjà eu lieu le 24 décembre 1785, sans doute pour permettre le paiement à l'adjudicataire sans attendre l'achèvement des travaux de la pompe.

*manque encore plusieurs portes*⁹⁹⁴, et que le 23 novembre il est dit par Chazault lui-même⁹⁹⁵ : "Cette reconstruction est finie à quelques objets près tels que le couronnement en pierre de taille du grand portail au dessus des murs de cloture de la cour des prisons civiles, qui n'est qu'un objet d'embellissement".

L'architecture des Prisons royales

Le moment est venu de parler du projet de Pâris. Notre architecte a conçu, dans l'espace ramassé du Châtelet, un plan en T (un corps de bâtiment principal à étage et une aile basse), qui inscrit dans le rectangle irrégulier disponible permet de ménager trois cours distinctes, pour les criminels, les civils et les femmes.

En l'absence de programme écrit nous pouvons, en effet, en déduire le principe de l'analyse des plans eux mêmes. Les prisons royales de Chalon comprennent les prisons proprement dites, une chapelle, une partie pour les interrogatoires, le logement du concierge, une infirmerie et une loge pour le guichetier ou portier.

Les prisons se subdivisent selon les sexes des prisonniers (les femmes étant à part), selon leur délit (les criminels étant séparés des autres prisonniers) et selon l'avancement de l'instruction (les prisonniers en cours d'interrogatoire étant mis au secret). Cela donne la répartition et la distribution suivante dans le premier projet de Pâris⁹⁹⁶ :

- des "*prisons civiles*", deux pièces située dans l'aile basse, distribuées l'une par un corridor l'autre par une "*cour civile*";
- des "*prisons des femmes*", dans la même situation et la même distribution (avec une "*cour des femmes*");
- des "*prisons pour les criminels*", deux pièces distinctes séparées par un "*vestibule*" (menant dans le "*préau des criminels*"), situées au rez de-chaussée du corps de bâtiment principal;
- une "*chambre pour les prisonniers qui payent*", dans le corps de bâtiment principal, près de l'entrée;
- une "*prison particulière*" dont l'usage n'est pas spécifié, placée symétriquement par rapport à la précédente;

⁹⁹⁴ Lettre de Pérard, procureur général du Parlement de Dijon à Amelot de Chaillou, nouveau intendant, du 27 juin 1786, AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁹⁵ AD. Saône-et-Loire, C 76.

⁹⁹⁶ Plan n° 1.

- des "*cachots pour mettre les criminels au secret*", sept cellules individuelles situées au premier étage du corps de bâtiment principal⁹⁹⁷.

La partie pour les interrogatoires se situe au premier étage, à côté des cachots⁹⁹⁸. Elle comprend trois pièces : une "*salle des interrogatoires*", une "*chambre de la question*" et un "*oratoire pour exhorter les condamnés*".

Le logement du concierge occupe deux pièces dans une petite aile en appentis qui jouxte le "*préau des criminels*". La cuisine est voisine de ce logement. L'infirmerie est au premier étage⁹⁹⁹, et la loge du guichetier donne évidemment sur les deux guichets qui séparent l'entrée du corridor de distribution.

La partie centrale de ce corridor traverse une petite chapelle circulaire qui occupe le centre de la composition, puisque sur l'autel se croisent les axes du corps de bâtiment principal et l'aile basse. L'axe de l'aile basse constitue d'ailleurs l'axe de symétrie de la composition. La chapelle est éclairée, dans le second projet (daté du 22 mars 1781)¹⁰⁰⁰, par une ouverture (munie d'une grille) dans le sol du corridor qui distribue l'étage, elle-même éclairée par une lucarne située à sa verticale.

La chapelle circulaire articule la composition et constitue concrètement le centre de la distribution. Pâris emploiera une figure très semblable pour son projet de prisons de Moulins, quelques années plus tard.

Le projet de Pâris est caractérisé par une recherche de la symétrie jusque dans la distribution et par une forte articulation des volumes, l'aile basse s'encastrant au rez-de-chaussée dans le corps de bâtiment principal. Nous avons déjà signalé ce caractère ramassé dû à l'exiguité du terrain. Cette manière implique également un travail en coupe assez complexe.

L'architecture est dépouillée, sans modénature. L'austérité qui s'en dégage répond sans doute à la fois à une nécessité d'économie et à une recherche de gravité qui sied à un tel établissement. La seule partie architecturée est constitué par la façade d'entrée. C'est une façade en pierre de taille (avec joints apparents horizontaux continus), couronnée par une corniche à forts modillons, percée d'une sorte de niche servant d'entrée et évoquant l'idée d'une bouche avalant les prisonniers. Surmontée d'une

⁹⁹⁷ Cette distribution est celle qui apparaît dans le plan n° 3, mais elle était déjà probablement celle du premier projet.

⁹⁹⁸ Là encore il s'agit de la distribution du plan n° 3.

⁹⁹⁹ L'infirmerie et les cachots ne comportent aucunes croisées. Ils sont éclairés par des lucarnes hautes.

¹⁰⁰⁰ Cf. coupe n° 6. 3.

énorme clef, cette ouverture semi-circulaire (en plan elle est aussi en hémicycle) est appareillée à la manière des palais florentins du XV^e siècle. Une inscription est placée au dessus de la clef. Toute proportion gardée, cette façade de prison est bien dans la manière néo-classique. Elle vise par sa rudesse et par ses jeux d'échelle à inspirer la crainte.

Le second projet diffère peu du premier : suppression de la salle pour les prisonniers qui payent (remplacée par une prison civile), infirmerie particulière pour les femmes au rez-de-chaussée, remplacement de la cuisine par une troisième pièce pour le concierge, des détails changés à la demande des magistrats sans doute. La modification principale consiste dans le déplacement de l'entrée. L'entrée prévue initialement par Pâris, dans une position avantageuse pour la composition, fermait la ruelle entourant le Châtelet. Elle se retrouve adossée à la cour des prisons civiles afin de laisser libre le passage dans le "*cul de sac servant de desserte à plusieurs maisons*"¹⁰⁰¹.

Le projet de Pâris, habile à ménager un plan symétrique dans un terrain irrégulier, est caractéristique d'une certaine virtuosité elle aussi bien néoclassique. Il témoigne aussi d'une recherche de fonctionnalité nouvelle dans un programme -les prisons- qui n'avait pas jusqu'alors suscité de recherches architecturales particulières.

Pâris, qui n'a pas reproduit ce projet dans ses "*Etudes d'Architecture*"¹⁰⁰², l'y évoque néanmoins, à propos du Dépôt de mendicité de Bourges, et en comparaison avec les prisons de Dijon¹⁰⁰³. Il déclare y avoir volontairement placé les cachots à l'étage, "*ce qui est plus conforme à l'humanité, à la salubrité et en même temps plus sûr*". Il fera la même chose aux prisons de la Conciergerie de Dijon.

Nous possédons un témoignage du milieu du XIX^e siècle sur la prison construite par Pâris, celui de V. Fouque¹⁰⁰⁴: "Cette prison, qui est encaissée dans de hautes maisons, est défendue par des restes de fortifications de la ville. Les chambres sont resserrées et mal éclairées; les cachots sont noirs et humides, et le soleil visite bien rarement cette triste

¹⁰⁰¹ Comme le précise le plan n° 2.

¹⁰⁰² Vol. IX, (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484), "*Table*", commentaire à la feuille XVI.

¹⁰⁰³ Cf. plus bas.

¹⁰⁰⁴ *Op. cit.*, pp. 587 à 589.

demeure. [...] Une nouvelle prison, d'après le système cellulaire, est en voie de construction, derrière le nouveau palais de Justice"¹⁰⁰⁵.

L'HÔTEL DE L'INTENDANCE À DIJON

Quand Feydeau de Brou s'apprête à prendre possession de l'Intendance de Bourgogne¹⁰⁰⁶, dont le siège est depuis 1704 dans le logis abbatial de Saint-Bénigne¹⁰⁰⁷, il apprend que l'évêque, son propriétaire, veut le récupérer et découvre en outre que le dit logis est en mauvais état : deux raisons pour aller s'installer ailleurs. Toute les difficultés de l'affaire qui va suivre sont dues à une même cause : les bureaux et le logement sont évidemment destinés à l'Intendant, mais c'est la Ville de Dijon qui initialement doit payer. De plus, les finances de la Ville étant insuffisantes¹⁰⁰⁸, les Etats de Bourgogne sont sollicités pour participer aux frais. Ainsi Feydeau de Brou va se retrouver, dans sa recherche d'une nouvelle Intendance, devant des Elus de Bourgogne et des Echevins, qui n'ont pas les mêmes intérêts que lui.

La première proposition qui est faite à Feydeau de Brou provient de Bénigne Bouhier, marquis de Lantenay, possesseur d'un bel hôtel, rue de la Visitation¹⁰⁰⁹, dès le mois de mars 1780. Le 14 avril Feydeau de Brou écrit à Guillaume Raviot, maire de Dijon, pour le prévenir que l'évêque J.-J.-Fr. de Voguë veut reprendre le logis de Saint-Bénigne, pour se dire intéressé par l'offre du marquis de Lantenay et aussi pour lui demander son avis (la Ville étant censée payer)¹⁰¹⁰. Trois jours plus tard, il écrit

¹⁰⁰⁵ V. Fouque, *op. cit.*, précise que la première pierre de la nouvelle prison a été posée le 15 août 1839. Elle a sûrement été construite sur les dessins de l'architecte qui a édifié le palais de justice entre 1838 et 1842, Piot, architecte à Mâcon. Palais de justice et prison occupent l'emplacement de l'ancien couvent des Carmes, et s'inscrivent dans le programme du nouveau quartier remplaçant la Citadelle.

¹⁰⁰⁶ Feydeau de Brou est nommé intendant de Bourgogne en janvier 1780, mais il ne viendra s'installer à Dijon (et encore pour peu de temps) qu'en juin ou juillet suivant.

¹⁰⁰⁷ La Ville de Dijon louait le logis de Sainte-Bénigne à l'évêque de Dijon pour le compte de l'Intendance. Cf. P. Gras, "Le logis abbatial de Saint-Bénigne" dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XXVI, 1963-1969, pp. 139-144.

¹⁰⁰⁸ Cf. C. Bertucat, *Les finances municipales à Dijon depuis la liquidation des dettes (1662) jusqu'en 1789*, Dijon, 1910.

¹⁰⁰⁹ L'hôtel Bouhier de Lantenay (auj. 47, rue de la Préfecture), belle construction au néo-classicisme précoce, avait été construit pour les Bouhier par l'architecte N.-S. Lenoir, dit le Romain, entre 1757 et 1759.

¹⁰¹⁰ AN. H¹ 185.

également à J. Necker¹⁰¹¹, contrôleur général des Finances, pour lui rendre compte de la situation. Le 23 avril Necker répond à Raviot qu'il est possible d'envisager l'achat de l'hôtel de Lantenay, mais qu'il serait préférable de louer cet hôtel¹⁰¹², ou un autre. Sinon, il pense qu'il vaut mieux acquérir un hôtel qu'entreprendre une construction neuve pour l'Intendance. L'hôtel de Lantenay constitue donc la première piste qu'explore Feydeau.

Quand il arrive en personne à Dijon début juillet, sans doute, une visite de l'hôtel, en compagnie du marquis de Lantenay, lui confirme ce qu'a pu en dire la marquise de Lantenay de passage à Paris en mars. L'hôtel lui convient, au dire même du marquis¹⁰¹³. Il constate seulement¹⁰¹⁴ que la marquise de Lantenay en demande un prix considérable, 150 000 livres (plus 200 louis d'épingles)¹⁰¹⁵, que les réparations (l'hôtel n'étant pas entretenu depuis longtemps) et l'appropriation en Intendance (adaptation de la distribution pour installer des bureaux¹⁰¹⁶) s'élèveront à 50 000 livres au moins. *"Quoique cette maison superbe à l'extérieur présente d'ailleurs des inconvénients très essentiels. 1° Elle est extrêmement chère [...]. 2° Toutes les pièces sont d'une proportion très médiocre; il est impossible d'en réunir plusieurs en une sans une dépense considérable à cause des murs de refend qui les séparent. Fréquemment les repas qu'on donne pendant les Etats exigent nécessairement une très grande salle pour la table où se place Mr le prince de Condé. 3° L'eau vient dans les cuisines et dans les caves. Mais j'ai été voir hier¹⁰¹⁷ un ancien couvent de Jacobines qui je crois pourroit convenir parfaitement . Cette maison est*

¹⁰¹¹ AN. H¹ 185.

¹⁰¹² L'hôtel de Lantenay était divisé en quatre appartements et effectivement loué à des particuliers depuis 1770. Cf. Fr. Vignier, "L'hôtel Bouhier de Lantenay et la Préfecture de la Côte-d'Or", dans *Cahiers du Vieux Dijon*, n° 7, 1978, pp. 1-28.

¹⁰¹³ Lettre du marquis de Lantenay à Necker, du 29 juillet 1780, AN. H¹ 185.

¹⁰¹⁴ Lettres de Feydeau de Brou à Necker du 16 et du 27 juillet 1780, AN. H¹ 185.

¹⁰¹⁵ Rappelons que dans les ventes foncières ou immobilières les dessous de table ou pas de porte, se dénomment "pot-de-vin" si le vendeur est un homme et "épingles" s'il s'agit d'une femme. C'est la mention d' "épingles", par Feydeau de Brou, qui nous laisse penser que c'est la marquis, et non seulement le marquis (comme l'écrit Fr. Vignier, *op. cit.*, p. 13) qui a négocié la vente de l'hôtel de Lantenay. Il est vrai que dans un Mémoire envoyé à Necker fin juillet, le marquis parle de 200 louis de pot-de-vin.

¹⁰¹⁶ Il regrette en outre qu'il n'existe pas de salon suffisamment vaste pour accueillir le prince de Condé (Gouverneur de Bourgogne) lors de la tenue des Etats, et même que la cave soit trop humide (elle est envahie par les eaux du Suzon) pour que l'on y puisse conserver du vin.

¹⁰¹⁷ C'est-à-dire le 26 juillet.

inhabit  depuis vingt ans¹⁰¹⁸ [...] Elle occupe toute une facade de la place royale [...]. Les b timens sont vo t s, construits en pierre de taille et extr mement solides. On pourroit surement en conserver une tr s grande partie o  on ´tabliroit tr s ´ l'aise les bureaux, les cuisines et les offices, les remises et ´curies [...]. Le surplus des b timens qu'il faudroit d molir donneroit une grande quantit  de mat riaux. Il ne seroit absolument question que de construire un corps de logis pour les appartemens; toutes les d pendances, les communs et autres accessoires se trouveroient faits. J'imagine qu'on d pensant 100 000 livres dans cette maison on y feroit un ´tablissement tr s commode¹⁰¹⁹.

Parall lement ´ l'h tel de Lantenay une proposition se fait donc jour : appr oprier l'ancien couvent des Jacobines et le d truire partiellement pour y construire un nouveau logis pour l'intendant. Le marquis de Lantenay attribue cette initiative aux architectes dijonnais¹⁰²⁰, qu'il soup onne de vouloir susciter un projet de construction neuve : "Mais les architectes de la ville et de la province qui voudroient, je veux le croire moins pour leurs profits que pour leurs r putations, faire un b timent nouveau, cherchent ´ persuader Mr. l'Intendant que le couvent abandonn  des Jacobines, ou plut t le terrain de ce couvent, suffiroit tout seul pour former une intendance. Mr. de Brou ne s'en laissera pas sans doute imposer [...]"¹⁰²¹. Que l'initiative vienne de Feydeau¹⁰²² ou des architectes locaux, peu importe, leurs int r ts sont les m mes. Le marquis de Lantenay, pr sentant le danger de cette alternative, propose ´ Necker de donner imm diatement son h tel en jouissance ´ l'intendant, acceptant de n' tre pay  des 150 000 livres qu'apr s la prochaine convocation des Etats, en 1781. Necker r pond au marquis que la d cision ne sera prise qu'une fois la contribution de la Province connue¹⁰²³.

Plusieurs avis contradictoires vont ´tre exprim s. Raviot ´crit ´ Necker que Feydeau a visit  l'h tel de Lantenay et qu'il l'a "trouv  superbe"¹⁰²⁴.

¹⁰¹⁸ Le couvent des Jacobines situ  derri re la Place Royale, rue des Etioux (?), avait ´t  supprim  en 1760 [ a v rifier] et avait ´t  r uni au Domaine royal.

¹⁰¹⁹ Lettres de Feydeau de Brou ´ Necker du 27 juillet 1780, AN. H¹ 185.

¹⁰²⁰ Les architectes actifs ´ Dijon sont alors nombreux (Ch.-J. Le Jolivet, J.-Ph. Maret) Il faut y ajouter les ing nieurs des Ponts-et-Chauss es (E.-M. Gauthey, P.-J. Guillemot, Th. Dumorey) tr s ´ m me de projeter un h tel d'Intendance.

¹⁰²¹ Lettre du marquis de Lantenay ´ Necker, du 29 juillet 1780, AN. H¹ 185.

¹⁰²² Fr. Vignier, *op. cit.*, p. 13, semble privil gier l'envie suppos e de Feydeau de s'installer pr s du Palais des Etats.

¹⁰²³ Lettre du 9 ao t 1781, AN. H¹ 185.

¹⁰²⁴ Lettre du 3 ao t 1781, AN. H¹ 185.

Débonnaire De Forges, administrateur des Domaines, pense lui que la solution consistant à apprivoier l'ancien couvent des Jacobines est la plus mauvaise des solutions¹⁰²⁵.

Il estime que les aménagements et la construction neuve coûteraient 260 000 livres, et que l'appropriation ferait perdre potentiellement aux Domaines 120 000 livres, valeur du terrain et des bâtiments des Jacobines. Il préférerait encore que soient effectuées les réparations nécessaires au logis de Saint-Bénigne.

En octobre 1780, Necker résume la situation à l'intention de Feydeau de Brou¹⁰²⁶ : 260 000 livres pour les Jacobines, c'est trop, mais comme l'évêque ne peut résider simultanément au logis de Saint-Bénigne et au palais épiscopal¹⁰²⁷ (à Saint-Etienne), il convient de l'engager à choisir celui qu'il n'occupera pas, sinon il faut revenir à l'hôtel de Lantenay.

C'est alors qu'une nouvelle solution surgit. Puisque les frais seront trop importants tant pour les Jacobines que pour Saint-Etienne, Saint-Bénigne ou l'hôtel de Lantenay, Feydeau jette son dévolu sur l'hôtel de Ragny¹⁰²⁸. Il apprend que les propriétaires sont disposés à le vendre pour 60 000 livres, et juge que la maison contigüe (estimée à 18 000 livres par le sieur Bonnard son propriétaire) sera également nécessaire pour installer les bureaux¹⁰²⁹. Il en fait lever les plans par P.-J. Guillemot, sous-ingénieur de la province de Bourgogne¹⁰³⁰, en novembre ou décembre 1780, et les remet à Paris en lui demandant de dresser un projet d'appropriation de l'hôtel en Intendance¹⁰³¹. "[...] *j'ai fait lever les plans de l'hôtel de Ragny dans son état actuel, et je les ai remis à un architecte (le S^r. Paris de l'académie d'architecture et dessinateur du cabinet du Roi) que j'ai déjà eu l'occasion d'employer avec tant de succès¹⁰³² que je ne peux trop me louer de son honnêteté et de ses talents. Cet artiste a dressé le plan que je joins ici¹⁰³³, dans lequel au moyen d'une construction nouvelle peu*

¹⁰²⁵ Lettre à Necker du 25 septembre 1781, AN. H¹ 185.

¹⁰²⁶ Minute de la lettre de Necker à Feydeau du 19 octobre 1780, AN. H¹ 185.

¹⁰²⁷ Fr. Vignier, *op. cit.*, p. 13, suppose que c'est Feydeau qui a pensé au logis abbatial de Saint-Etienne, ce qui apparemment n'est pas le cas.

¹⁰²⁸ Hôtel de Ragny ou de Bouchu, aujourd'hui n° 1, rue Monge.

¹⁰²⁹ Cf. lettre de Feydeau du 28 février 1781 citée plus bas.

¹⁰³⁰ Pierre-Jean Guillemot, sous-ingénieur de la province de 1766 à 1782.

¹⁰³¹ Lettre de Feydeau de Brou à Joly de Fleury du 28 février 1781, AN. H¹ 185.

¹⁰³² A Bourges quelques années auparavant, et récemment à Chalon-sur-Saône, comme nous l'avons vu.

¹⁰³³ Il n'existe pas de trace de ce plan, ni à Paris (AN., série H) ni à Dijon (AD. Côte-d'Or, série C).

considérable puisqu'elle ne s'élève qu'à rez de chaussée, on trouve un appartement vaste et très convenable pour la représentation qu'exige le tems des Etats. Ne pouvant pas l'assurer de l'exécution de ce projet je n'ai pas voulu lui occasionner le travail d'un devis et détail estimatif exact. Cependant désirant de vous présenter un apperçu de la dépense que ce projet entraînerait j'ai renvoyé les plans à Dijon à l'ingénieur qui avait fait les plans de l'état actuel [Guillemot comme nous l'avons vu] et qui a une grande habitude de faire des constructions dans cette ville et d'en faire les estimations. Il a en conséquence dressé l'apperçu de dépenses que je joins ici. Je vous prie de vous faire rendre compte du tout. Vous verrez que l'établissement de l'intendance à l'hôtel de Ragny couterait savoir :

<i>1°. acquisition de l'hôtel</i>	<i>60 000 livres.</i>
<i>2°. acquisition de la maison Bonnard</i>	<i>18 000 livres</i>
<i>3°. Constructions et répatrations projettées</i>	<i><u>70 887 livres</u></i>
<i>Total</i>	<i>148 887 livres"</i>

Pâris dessine le plan en question début février, et Feydeau transmet donc ce plan aussitôt à Guillemot pour qu'il rédige le devis estimatif.

Dans une longue lettre, du 28 février 1781¹⁰³⁴, adressée à Necker, Feydeau de Brou (de retour à Paris), prend acte de l'impossibilité de s'installer au couvent des Jacobines, et souligne les dépenses qu'occasionneraient les autres solutions précédemment en vue (travaux à Saint-Bénigne, acquisition des bâtiments conventuels de Saint-Etienne ou de l'hôtel de Lantenay). Puis il lui présente, comme nous venons de le voir, la solution consistant à aménager l'hôtel de Ragny. Il joint une copie du plan de Pâris (puisque une autre version a été envoyée à Guillemot pour établir l'estimatif) et une copie du devis de Guillemot (que celui-ci a donc renvoyé à Feydeau avant le 28 février). Feydeau conclut en demandant au directeur des Finances une prompte réponse. En effet, un concurrent s'est déjà présenté pour acheter l'hôtel de Ragny (les locataires qui l'occupent), et Feydeau estime qu' "il est bien difficile [...] de trouver pour 50.000 écus une maison qui puisse contenir les Bureaux et des appartemens assés vastes pour les tems des Etats. Je n'en connais aucune autre à Dijon qui puisse suffire à ces différens objets".

Necker est plutôt favorable à la dernière proposition de Feydeau puisqu'il en coûterait 148 000 livres au lieu des 244 800 livres nécessaires

¹⁰³⁴ Lettre déjà plusieurs fois citée.

pour acquérir et aménager l'hôtel de Lantenay¹⁰³⁵. Il en informe Feydeau en lui précisant que la Ville de Dijon ayant de mauvaises finances et la Province devant être mise, en conséquence, à contribution, il convient d'attendre la décision des Etats¹⁰³⁶. Aux Elus de Bourgogne Necker déclare¹⁰³⁷ qu'après avoir donné la préférence à l'hôtel de Lantenay il pense maintenant, et "après avoir examiné les différens projets" de transfert de l'Intendance, que l'hôtel de Ragny présente une meilleure solution car moins onéreuse. Rappelons que même si la charge de l'acquisition et des ouvrages doit être partagée entre la Ville et la Province, c'est-à-dire que même si l'opération ne coûte rien au Trésor royal, la politique des directeurs des Finances est de limiter les dépenses des communautés afin de leur éviter un trop fort endettement.

Feydeau de Brou va donc poursuivre la piste de l'hôtel de Ragny. Le 6 avril il s'adresse à nouveau à Necker : "J'aurai seulement l'honneur de

¹⁰³⁵ Fr. Vignier (*op. cit.*, p. 13) attribue à Paris un premier projet d'aménagement de l'hôtel de Lantenay, qui daterait du début de l'année 1781, et à Th. Dumorey le devis correspondant de 244 800 livres (qu'elle arrondit à 250 000 livres). Voici ce qu'écrit Feydeau dans sa lettre du 28 février 1781 (déjà citée) : "[...] j'en ai communiqué les plans [de l'hôtel de Lantenay] à un architecte pour chercher les moyens de suppléer au moins à la petitesse des pièces qui sont absolument insuffisantes pour les repas des Etats. Il y aurait moyen sans doute d'y réussir, mais il en résulterait une dépense d'environ 40.000 livres, à quoi ajoutant celle des ouvrages nécessaires pour établir les Bureaux sur l'un des cotés de la Cour, 20.000 livres, et pour celle des grosses réparations dans cette maison quoique assés neuve, à un besoin pressant, 30.000 livres, et enfin le prix de l'acquisition y compris 200 louis de pot de vin qu'exige M^r. De Lanteany, 154.800 livres, total par apperçu, 244.800 livres". Quel est cet architecte ? Nous ne pensons pas qu'il s'agisse de Paris, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, dans la même lettre, Feydeau ne le cite que plus loin, à propos seulement de l'hôtel de Ragny. Deuxièmement Feydeau, dans une lettre du 7 août 1781 (citée plus bas), écrit : "M^r. Paris architecte du Roi que vous connoissés à bien voulu s'occuper à son retour de Bresse des projets d'arrangement à faire pour établir l'Intendance dans l'hôtel que la Province vient d'acquérir [l'hôtel de Lantenay donc, comme nous le verrons plus bas]". Ce retour de Bresse date, comme nous l'avons vu plus haut, de fin juillet 1781. L'épisode en question n'a donc pas pu être rapporté en février 1781. Fr. Vignier n'a évidemment pas pu dater ce voyage de Paris, et a ainsi mal situé son intervention sur l'hôtel de Lantenay. Troisièmement, le projet mentionné dans la lettre du 28 février 1781 parle d'une aile à construire d'*"un des côtés de la cour"*. Or le projet de Paris pour l'hôtel de Lantenay, comme nous le verrons plus loin, consiste à surélever les ailes existantes des deux côtés de la cour. Il s'agit donc d'un autre projet. Si le projet mentionné en février 1781 n'est pas de Paris, de qui est-il donc ? Si Fr. Vignier a tort d'attribuer les plans à Paris, elle a peut-être raison d'attribuer le devis à Dumorey. Alors les plans correspondants pourraient bien être également de Dumorey, alors ingénieur en chef de la Province, et architecte compétent.

¹⁰³⁶ Minute de la lettre de Joly de Fleury à Feydeau de Brou, datée de mars 1781, AN. H¹ 185. Cette lettre, comme la suivante, est certainement postérieure au 25 mars, date portée sur une note sans doute rédigée pour Joly de Fleury par Ménard, son adjoint.

¹⁰³⁷ Minute de la lettre de Joly de Fleury aux Elus de Bourgogne, datée de mars 1781, AN. H¹ 185.

*vous observer que pour mettre les Etats à portée de délibérer en plus grande connaissance de cause sur l'acquisition de l'hôtel de Ragny, il sera à propos de mettre sous leurs yeux les plans de construction et distribution dressés par M. Paris et que j'ai eu l'honneur de vous adresser joints à ma lettre du 28 février dernier*¹⁰³⁸. En avril 1781, tout paraissait donc indiquer que l'hôtel de Ragny serait choisi pour abriter l'Intendance.

Dès son arrivée à Dijon¹⁰³⁹ en prévision de l'assemblée des Etats, début mai sans doute, Feydeau de Brou relance son dossier. Il demande à Necker de transmettre aux Etats les plans et mémoires sur l'hôtel qu'il espère rapidement occuper¹⁰⁴⁰. Le réponse du directeur général des Finances n'est cependant pas encourageante¹⁰⁴¹, comme l'indique cette note d'un de ses secrétaires¹⁰⁴² : "A. M. Feydeau. Envoi des mémoires et plans dressés pour l'hôtel de Ragny¹⁰⁴³ que ce Magistrat a proposé pour servir d'intendance. Comme il n'a point été question de faire examiner ces plans [de Paris] par l'assemblée des Etats, mais seulement de l'engager à donner aux Elus les pouvoirs nécessaires pour traiter de cet objet, l'envoi étoit d'autant plus inutile que les Etats renvoient toujours ces sortes d'opérations et examens à leurs Elus. Cependant dès que M. l'Intendant le désire, on ne voit aucun inconvénient à lui adresser ces plans et projets pour en faire l'usage que les circonstances lui paroîtront demander". On peut supposer, à la lecture de cette note, que Feydeau comptait sur les dessins de Paris pour inciter les Etats à choisir l'hôtel de Ragny.

Le 16 mai, l'assemblée des Etats se prononce effectivement sur un principe, et sur un principe seulement : elle accepte de prendre en charge le logement de l'intendant et décide pour y parvenir de procéder à un emprunt. Elle charge les Elus "*d'établir dans la ville de Dijon un logement convenable pour l'Intendance et les bureaux en dépendant*"¹⁰⁴⁴. Et les Elus n'iront pas dans le sens souhaité par l'intendant. Cependant, sur l'insistance de ce dernier, ils se pressent. Le 31 mai ils demandent à J.-Th. Dumorey de dresser les plans et devis d'un hôtel à construire sur un terrain

¹⁰³⁸ Lettre envoyée de Paris, AN. H¹ 185

¹⁰³⁹ Contrairement à ce qui a été affirmé, Feydeau de Brou, durant son intendance, a passé plus de temps à Dijon qu'à Paris (renseignement aimablement communiqué par Sébastien Evrard, qui prépare une thèse sur les intendants de Bourgogne).

¹⁰⁴⁰ Lettre datée de Dijon, le 12 mai 1781, AN. H¹ 185.

¹⁰⁴¹ Il faut rappeler que Necker n'avait pas de tendresse particulière vis-à-vis des intendants.

¹⁰⁴² Note qui est sans doute de Ménard, et est datée du 14 mai, AN. H¹ 185.

¹⁰⁴³ Feydeau précisait dans sa lettre du 12 mai : "*plans que j'ai fait faire*".

¹⁰⁴⁴ AD. Côte-d'Or, C 3012, et extrait du décret des Etats, AN. H¹ 185.

qui appartient à la Province, à la porte Bourbon ou porte Neuve (à l'est de la ville). Feydeau n'est pas enchanté par ce projet qui lui promet quelques années d'attente, celles d'une construction neuve. Il s'attache alors à démontrer aux Elus qu'il ne peut attendre. Début juin, il profite du passage à Dijon de Paris¹⁰⁴⁵ pour lui faire visiter (en compagnie de Dumorey) son logement de Saint-Bénigne, et ainsi établir l'urgence de lui procurer une nouvelle Intendance. Le procès-verbal de visite, daté du 7 juin¹⁰⁴⁶ [fig. 290], détaille les lézardes du bâtiment et conclut effectivement qu'il est inhabitable : "Nous soussignés Adrien Pierre Paris, membre de l'académie Royale d'architecture et Joseph Thomas Dumorey Ingénieur ordinaire du Roi et en chef des Etats Généraux du Duché de Bourgogne, Invités de la part de Monsieur De Feydeau De Brou Intendant de la Généralité de Bourgogne de nous transporter dans l'abbatiale de Saint-Bénigne de Dijon, servant actuellement de logement à l'Intendance, à l'effet de reconnoître l'état des différens batimens qui en dépendent et notamment l'aile qui a son aspect d'un coté au couchant et de l'autre au levant et son extrémité au Nord. Savoir faisons que ce jour'hui sept juin mil sept cent quatre vingt un, Nous nous sommes transportés dans cette maison où étant nous avons reconnu ladite partie de bâtiment depuis ses fondemens jusqu'à la charpente ainsi qu'il suit [...]. Il résulte des observations que nous venons de faire que l'on ne peut habiter en sûreté aucune partie de ce corps de logis dont la ruine nous paroît si prochaine qu'il est impossible d'en déterminer l'époque". On aura noté que pour un simple procès-verbal de visite, à la portée de n'importe quel architecte-expert, Feydeau de Brou a fait appel à un membre de l'Académie d'Architecture et à un ingénieur en chef de Province, afin de lui donner plus de poids.

Cette fois l'intervention de Feydeau est bien reçue. Dans leur délibération du 19 juin 1781, les Elus nomment un des leurs, Bernard de Chantreau comme commissaire pour acquérir l'hôtel de Lantenay au prix prévu, et pour visiter, accompagné de l'architecte Ch.-J. Le Jolivet¹⁰⁴⁷, cet

¹⁰⁴⁵ Paris est alors de passage à Dijon pour s'occuper des prisons de Chalon-sur-Saône et de l'hôpital de Bourg-en-Bresse.

¹⁰⁴⁶ AD. Côte-d'Or, C 3767. Nous en donnons une transcription intégrale en annexe, Volume IV, "Documents".

¹⁰⁴⁷ Architecte des bâtiments des Etats de Bourgogne de 1766 à 1776, date de suppression de la charge (cf. Y. Beauvalot, *Le Palais des Etats de Bourgogne à Dijon*, Lyon, 1973). Depuis sous-ingénieur de la Province (cf. C. Oursel, "Documents biographiques concernant Charles-Elie et Charles-Joseph Le Jolivet", dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XV, 1906 [1909], pp. 78 et suiv.; t. XVII, 1913 [1921], pp. 419 et suiv.).

hôtel afin de dresser procès verbal de l'état actuel, des réparations et des constructions nécessaires¹⁰⁴⁸.

Le 2 juillet les Elus font l'acquisition de l'hôtel de Lantenay¹⁰⁴⁹. Feydeau, qui a successivement souhaité loger dans cet hôtel, aux Jacobines, à l'hôtel de Ragny, se fait une raison¹⁰⁵⁰. Il n'a d'ailleurs pas le choix puisque ce sont les Etats qui payent. Mais il veut au moins maîtriser le projet d'aménagement nécessaire. Aussi profite-t-il du retour de Pâris de Bourg-en-Bresse pour lui demander de visiter l'hôtel de Lantenay et rédiger un projet d'appropriation¹⁰⁵¹. C'est sans doute autour du 6 juillet que Pâris visite cet hôtel¹⁰⁵². Puis, de retour à Paris, il se met au travail. Dès la fin du mois de juillet il est en mesure de décrire à Feydeau les grandes lignes de son projet, et vers la fin du mois d'août, sans doute, il l'a mis au net. Le 7 août, de Luxeuil où il prend les eaux, Feydeau a pu informer Joly de Fleury, nouveau directeur général des Finances¹⁰⁵³, de l'avancement du projet, et s'adresse aux Elus de Bourgogne¹⁰⁵⁴ : "Mr. Paris architecte du Roi que vous connoissés¹⁰⁵⁵, a bien voulu s'occuper à son retour de Bresse des projets d'arrangement à faire pour établir l'Intendance dans l'hôtel que la Province vient d'acquérir. J'aurai

¹⁰⁴⁸ Délibération des Elus, AD. Côte-d'Or, C 3767, et extrait de la Minute du greffe des Etats, AN. H¹ 185.

¹⁰⁴⁹ AN. H¹ 185.

¹⁰⁵⁰ Dans une lettre à Joly de Fleury du 7 juillet (AN. H¹ 185), Feydeau de Brou écrit : "Quoique cette maison [l'hôtel de Lantenay] soit peu habitable dans l'état où elle est, néanmoins, comme il résulte d'un procès verbal de visite que j'ai fait faire dernièrement de l'Intendance actuelle par le Sr Paris, de l'Académie d'architecture, et le Sr Du Morey, ingénieur en chef de la Province, qu'il y a péril à habiter la partie des bâtimens étant à gauche, dans laquelle sont les bureaux, je compte m'établir dans la nouvelle Maison le plus promptement qu'il sera possible. [...] Cette maison quoique bâtie il y a environ vingt cinq ans, exige de grosses réparations que l'on évalue à peu près au tiers du prix principal. Il est indispensable d'y faire quelques additions de terrain, enfin il sera nécessaire de construire des bureaux [...]" . Nous verrons plus loin que Feydeau de Brou n'avait probablement été informé que d'une partie des décisions des Elus, c'est-à-dire de l'achat de l'hôtel de Lantenay mais pas du choix de Le Jolivet comme architecte. Un telle chose était possible dans la mesure où Feydeau ne résidait pas en permanence à Dijon. Il est à noter que l'*Almanach Royal* donne alors Feydeau comme résident à Paris.

¹⁰⁵¹ Plus tard, Feydeau dira qu'il a demandé le projet à Pâris car il ignorait que les Elus l'avait confié à Le Jolivet. Cf. sa lettre du 15 décembre 1781, citée plus bas.

¹⁰⁵² Le 6 juillet 1781 Pâris présente son projet pour les prisons de Dijon au premier Président du Parlement. Cf. *infra*.

¹⁰⁵³ Joly de Fleury a succédé à Necker fin mai 1781.

¹⁰⁵⁴ "Copie de la lettre écrite à MM. les Elus Généraux des Etats de Bourgogne par M. de Brou le 7 août 1781", AN. H¹ 185.

¹⁰⁵⁵ Pâris s'était, comme nous l'avons vu, déjà occupé de plusieurs projets en Bourgogne, et était venu au moins deux fois à Dijon.

l'honneur de vous communiquer ces projets lorsqu'il les aura rédigé et qu'il me les aura adressé. J'ai tout lieu de croire d'après la connoissance particulière que j'ai de ses talens, qu'ils réuniront tous les avantages désirables, surtout la commodité et l'économie. Vous savés M.M. que l'hôtel dont il s'agit exige de grosses réparations assés considérables et qu'il est indispensable de construire des Bureaux. M. Paris propose d'élever pour cet effet un étage bas sur les remises de droite et de gauche. Mais ces gros ouvrages ne peuvent être entrepris qu'après l'expiration de l'année de retrait, c'est-à-dire dans onze mois. Il espère pouvoir pratiquer aussi dans la moitié de l'hôtel étant à droite en entrant une salle à manger de 72 couverts nécessaire pour le tems des Etats, et un très grand salllon. Ces ouvrages ne pourront pareillement être entrepris que dans onze mois : ils seront d'autant plus considérables que c'est cette partie de l'hôtel qui est la plus dégradée et qui exige le plus de réparations. En attendant que tous ces ouvrages soient faits et dès l'année prochaine, il faut que je puisse être logé dans cet hôtel. La partie à gauche est en assés bon état et n'est point susceptible de grosses réparations. C'est dans cette partie que je compte me retrancher avec Mad^e. de Brou¹⁰⁵⁶ et toute ma maison. J'habiterai l'appartement qu'occupe M. de Vienne, et Mad^e. de Brou l'appartement au 1^{er} étage, il est donc indispensable de s'occuper dès ce moment-ci de moyens de la rendre habitable. Il n'y aura aucune réparation à faire au rez de chaussée. Tous les plafonds du premier sont dans le cas d'être refaits : il sera nécessaire d'ailleurs de sonder deux planchers qui surbaissent, et de mettre probablement quelques lieus de feu, ou retourner quelques pièces de bois qui ont fléchi, de reculer une très petite cloison et de substituer une petite cheminée à une grande sans rien toucher au tuyau. Les plafonds du second au dessus de ce même appartement seront dans le cas d'être refaits en partie, et tous les planchers qui ont surbaissé accrochés avec des étriers de fer à la charpente du comble. Toutes ces réparations qui n'excèderont pas 1.800 livres sont indispensables et urgentes, indispensables puisque sans elle je ne pourrois point habiter, urgentes parce que il est très essentiel de faire le plus promptement possible tous ces plafonds afin qu'ils ayent le tems de bien sécher d'ici à l'année prochaine, et que l'on puisse habiter en appartement sans danger. Ces réparations sont les seules qui soyent nécessaires à cette partie de l'hôtel sauf le remplacement des croisées qui

¹⁰⁵⁶ Il s'agit de Marie-Gabrielle-Olive de Lamoignon que Feydeau a épousé en 1778.

peut être différé. Je vous prie donc, M.M. de vouloir bien donner des ordres pour que ces ouvrages puissent être faits le plus promptement possible, j'aurai soin de prendre des mesures pour que M. de Vienne soit incomodé le moins possible par les ouvriers. Je connois M. Guillemot l'un des Sous-Ingénieurs de la Province pour l'avoir employé en différentes circonstances et notamment lorsque j'avois des projets sur l'hôtel Ragny. Je serois bien aise qu'il fut chargé, non seulement de faire faire ces réparations, mais encore de la conduite de celles à faire dans l'autre partie de l'hôtel et des nouvelles constructions. Je vous prie en conséquence de vouloir bien lui donner cette commission. Il sera aussi indispensable d'acquérir des religieux de Clairvaux une partie des terrains vacans qui joignent le jardin de l'hôtel pour y faire une basse cour qui est d'une nécessité absolue. Je vous prie de vouloir bien donner pareillement des ordres pour cette acquisition qui sera de peu de conséquence".

On notera les précautions prises par Feydeau pour présenter les ouvrages à faire, et son insistance à annoncer que Pâris a conçu son projet avec économie. Il est aisément de deviner que les Elus devaient redouter le coût de l'exécution d'un projet dessiné par un architecte parisien habitué à travailler pour les Menus-Plaisirs.

On pourra aussi être étonné de voir Feydeau proposer aux Elus, en août, les services de Pâris et de Guillemot, alors que ceux-ci, dès le 19 juin, ont choisi Le Jolivet. Si nous en croyons Feydeau¹⁰⁵⁷, et nous avons toutes les raisons de le croire, celui-ci ignorait alors que les Elus avaient fait un autre choix. Il faut admettre qu'il ne fut informé que plus tard (le 14 novembre) de la décision des Elus¹⁰⁵⁸. Si hostilité et mauvaise fois il y a¹⁰⁵⁹, elles sont partagées¹⁰⁶⁰. Ce qui nous paraît assuré, c'est que Feydeau préférait

¹⁰⁵⁷ Voir la lettre de Feydeau du 15 décembre 1781, déjà citée, et qui sera présentée plus bas.

¹⁰⁵⁸ La lettre des Elus à Feydeau, datée du 14 novembre (citée plus bas), prouve d'ailleurs qu'il en est bien ainsi.

¹⁰⁵⁹ Dans son étude déjà citée (p. 15), Fr. Vignier va plus loin ; pour elle les explications de Feydeau sont "un chef d'œuvre d'hypocrisie administrative". D'ailleurs, dans cette querelle, elle prend systématiquement parti pour les Elus de Bourgogne contre l'intendant. Nous éviterons tout jugement sur une affaire que nous ne connaissons que par des pièces administratives qui ne peuvent rendre compte, par nature, de toutes les circonstances.

¹⁰⁶⁰ Les Elus prétextèrent de la reprise de leurs séances en novembre pour justifier la date tardive à laquelle ils prévinrent Feydeau de leurs dispositions arrêtées dès le 19 juin. Le passage de la lettre du 29 novembre 1781 (citée plus bas), adressée à Joly de Fleury, où ils s'en expliquent, mérite d'ailleurs d'être rapportée : "Nous répondîmes le 14 de ce mois, c'est-à-dire au commencement même de notre séance, et nous prévîmes M.

confier l'aménagement de son logement à Paris plutôt qu'à Le Jolivet, ce qui peut se comprendre. Et s'il est possible que Feydeau était *a priori* mal disposé vis-à-vis de Le Jolivet, il ne faut pas s'arrêter à l'argument qu'il avança : " [...] le désir de l'écartier [Le Jolivet] avait été mon seul principal objet en priant MM. les Elus de commettre M. Guillemot; que mes motifs étoient que [...] le blâme d'une dépense trop considérable ne manquerait pas de retomber sur moi [...] et qu'il seroit fort désagréable pour moi de voir tous mes soins éludés par les négligences ou autres torts de détails et que j'avois été à portée de le bien connoître par les rapports que lui donne avec mon administration la place de voyer de la ville de Dijon qu'il occupe encore à mon grand regret et au grand dam du fisc de cette ville "¹⁰⁶¹. A l'argument d'économie avancé explicitement par l'intendant nous serions tenté d'en préférer un autre, plus délicat à exprimer et à faire valoir devant un directeur des Finances : Feydeau faisait plus confiance à Paris pour embellir son hôtel qu'à Le Jolivet, mais sans doute ne pouvait-il pas le dire sans vexer les Elus pour lesquels Le Jolivet avait déjà travaillé¹⁰⁶². Et Guillemot lui était utile dans la mesure où ce sous-ingénieur pouvait accepter sans humiliation de limiter son rôle à la rédaction d'un devis et au suivi des travaux, et cela pour un projet dessiné par un membre de l'Académie d'Architecture.

Ce point de vue nous paraît plus justifié que celui qui consiste à tout expliquer par l'hostilité d'un intendant vis-à-vis d'un architecte local¹⁰⁶³.

Quoi qu'il en soit l'affaire va s'envenimer dans les mois qui suivent. Les Elus, sans doute mécontents de la manœuvre de Feydeau, ne répondirent pas à sa lettre du 7 août, et attendirent prudemment le 14 novembre, et la

l'Intendant, qu'avant de délibérer sur les différens articles de sa lettre [du 7 août] nous allions, conformément à notre délibération du 19 juin, faire procéder sur le champ à la visite de la maison ". C'est donc délibérément que les Elus n'ont pas prévenu Feydeau de leur choix, soit après le 19 juin, soit après le 7 août.

¹⁰⁶¹ Lettre de Feydeau à Joly de Fleury du 15 décembre 1781, AN. H¹ 185. En février 1784, et peut-être dans d'autres occasions, Feydeau reviendra sur cette accusation de négligence contre Le Jolivet (AM. Dijon, J. 2, cité par P. Bodineau, *L'urbanisme dans la Bourgogne des Lumières*, Dijon, 1986, pp. 69-70, qui sur cette exemple et d'autres confirme plutôt que Feydeau avait des raisons de se méfier de Le Jolivet. Bodineau s'étend, d'ailleurs, p. 71, sur les mauvaises relations entre Feydeau et Le Jolivet, qui ne cesseront qu'au départ de Feydeau pour Caen et au renvoi de Le Jolivet -par Amelot fils successeur de Feydeau- qui était soutenu par Raviot, en 1784).

¹⁰⁶² Le Jolivet avait été architecte des Bâtiments des Etats, comme nous l'avons vu.

¹⁰⁶³ Il est cependant certain que Feydeau n'était pas tendre avec les architectes qui lui déplaisaient. Ainsi après un conflit avec Madin, Feydeau alla-t-il jusqu'à faire jeter ce dernier en prison et à lui interdire de travailler pour la Ville (interdiction levée en janvier 1784 par le secrétaire d'Etat). Cf. P. Bodineau, *L'urbanisme dans la Bourgogne des Lumières*, Dijon, 1986, p. 71 et note 7.

présence de l'intendant à Dijon, pour l'informer des décisions prises le 19 juin. C'est donc seulement le 14 novembre qu'ils lui apprirent que B. de Chantreau et Le Jolivet viendraient dresser un procès-verbal de visite¹⁰⁶⁴. Prétextant qu'il "y avoit beaucoup de monde chez lui"¹⁰⁶⁵, il refusa de recevoir Le Jolivet quand il se présenta à l'hôtel de Lantenay (où il venait d'emménager), accompagné de Chantreau, le 18 puis le 22 novembre. Les Elus s'étonnèrent de ce refus¹⁰⁶⁶ : ils pensaient que Le Jolivet, qui avait été architecte de la Province pendant dix ans, pouvait convenir, et qui plus est, en tant que propriétaires de l'hôtel ils croyaient avoir le droit d'y faire effectuer une visite d'architecte. Ils se sentirent obligés d'en informer Joly de Fleury¹⁰⁶⁷, qui à son tour demanda sa version à Feydeau de Brou¹⁰⁶⁸.

C'est dans une longue lettre au directeur général de Finances du 15 décembre 1781 que Feydeau de Brou¹⁰⁶⁹ donne sa version des faits, les récapitulant depuis le mois de juillet. Il revient sur le rôle de Pâris : "*Le S. Paris, de l'Académie d'Architecture et dessinateur ordinaire de La chambre de sa Majesté, dont les talens et l'honnêteté m'étoient parfaitement connus pour l'avoir employé plusieurs fois à des opérations importantes, ayant passé à Dijon, je le priai de prendre connaissance de cet objet et de chercher les moyens de rendre cette maison susceptible de remplir sa destination avec toute l'économie possible, afin de me mettre en état de présenter mes idées à M.M. Les Elus, dans une forme plus intelligible que je ne l'aurois pû faire moi-même; Il a eû l'honnêteté de s'en occuper, et même de faire plus que je ne lui avois demandé, car il m'a adressé des plans dans la forme la plus détaillée; Ils m'ont parû si bien conçus que j'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'en faire part à M.M. Les Elus*¹⁰⁷⁰. *J'étois loin assurément de prévoir alors que la suite de cette affaire, pût donner lieu à la moindre difficulté entr'eux et moi, et je n'avois pas d'autre objet que de seconder leurs vües, en leur donnant*

¹⁰⁶⁴ Minute de la lettre des Elus à Feydeau de Brou du 14 novembre 1781, AN. H¹ 185.

¹⁰⁶⁵ Ainsi qu'il l'écrit dans sa lettre aux Elus de Bourgogne du 15 décembre 1781, plusieurs fois citée.

¹⁰⁶⁶ Minute de la lettre des Elus à Feydeau de Brou du 23 novembre 1781, AN. H¹ 185. Les Elus signataires sont l'abbé de Luzine, le vicomte de Virieu, Jomard, Gautier, Maublon d'Arbaumont, Raviot et Chantreau.

¹⁰⁶⁷ Lettre des Elus à Joly de Fleury du 29 novembre 1781, AN. H¹ 185.

¹⁰⁶⁸ Lettre du 11 décembre 1781.

¹⁰⁶⁹ AN. H¹ 185.

¹⁰⁷⁰ Les plans de Pâris pour l'hôtel de Lantenay ayant dû être dessinés dans le courant du mois d'août 1781, Feydeau dut les faire parvenir aux Elus en septembre. Nous n'avons trouvé aucune trace de ces plans ni à Dijon ni à Paris ni à Besançon.

connoissance des idées que j'avois été à portée de prendre du local qu'exigeoit l'établissement qu'ils se proposoient de former, pour le rendre propre tant au placement des Bureaux qu'au logement personnel de l'Intendant et à la représentation à laquelle il est obligé, et en leur offrant la communication d'un plan qui me paroisoit remplir toutes ces indications avec économie".

Finalement, à la demande de Joly de Fleury, le sécrétaire d'Etat A.-J. Amelot de Chaillou, en janvier 1782, imposa à Feydeau de Brou de recevoir Le Jolivet¹⁰⁷¹, et le 8 février, accompagné de Chantreau, l'architecte dijonnais put effectuer sa visite. Puis Le Jolivet prépara ses plans et devis (pour les réparations), qui furent prêts le 10 mars¹⁰⁷². L'adjudication des ouvrages eut lieu le 19 août 1782, et pour la maçonnerie fut remportée par Charles Saint-Père (avec Jacques Caristie comme caution) pour 5 400 livres (départ de l'adjudication à 8 000 livres¹⁰⁷³).

Feydeau de Brou protesta qu'il n'avait pas été prévenu de l'adjudication et demanda à ce que les entrepreneurs prennent contact avec lui pour arrêter la date de commencement les travaux . Plus tard il critiqua la distribution prévue par Le Jolivet, et surtout l'aménagement des bureaux (manque de place pour les tables et les chaises, absence d'emplacement pour ranger les cartons)¹⁰⁷⁴. Un plan de Le Jolivet, le seul conservé¹⁰⁷⁵, montre que ce dernier a d'ailleurs, pour les bureaux, repris l'idée de Paris qui consistait à les placer au dessus des remises, de part et d'autre de la cour.

En ce qui concerne la querelle, elle ne se clôt que début septembre 1783, sur le problème des bureaux justement¹⁰⁷⁶. La dernière lettre de

¹⁰⁷¹ Lettre d'Amelot aux Elus de Bourgogne du 10 janvier 1782, AD. Côte-d'Or, C 3356. Dans l'esprit d'Amelot la querelle entre Feydeau et les Elus devait avoir une autre raison que de savoir quel architecte ferait le projet d'appropriation de l'Intendance, puisque dans une lettre à Joly de Fleury du 26 décembre 1781 il écrit que la réconciliation lui paraît d'autant plus improbable que l'affaire est mince; ce qui sous-entend que la querelle a une autre cause, et que les protagonistes ne chercheront pas à négocier.

¹⁰⁷² AD. Côte-d'Or, C 3767.

¹⁰⁷³ Les autres candidats à l'adjudication sont Duleu et Michel Caristie.

¹⁰⁷⁴ Lettres de Feydeau de Brou à D'Ormesson, nouveau directeur général des Finances, particulièrement celles du 5 mai et du 23 juillet 1783, AN. H¹ 185.

¹⁰⁷⁵ AN. H¹ 185.

¹⁰⁷⁶ Un autre point de la querelle a porté sur le calendrier des travaux, Feydeau demandant à ce que ceux devant être effectués dans le logis même, ne le soient que durant son absence, ce qui est finalement légitime. Et Fr. Vignier (*op. cit.*, p. 16) fait presque le reproche à Feydeau de ne s'être pas absenté de Dijon, comme s'il était resté au siège de son Intendance dans le seul but de gêner les travaux. Si un reproche devait être adressé à Feydeau de Brou, nous pensons plutôt que ce serait celui d'avoir trop

Feydeau de Brou au directeur général des Finances (D'Ormesson)¹⁰⁷⁷, se termine ainsi, de guerre lasse : " [...] les commis de l'Intendance ne peuvent point être placés sur de grandes tables comme dans les bureaux de MM. les Elus". Les six chefs de bureau de l'Intendance doivent avoir chacun leur table¹⁰⁷⁸, aussi les bureaux ne s'installeront pas dans les locaux prévus par les Elus. "J'aurais pensé que personne n'étoit plus à portée d'en juger que moi, et que mon opinion aurait pu prévaloir sur celle de l'architecte de MM. Les Elus, mais puisqu'il en est autrement, je ne vous fatigueraï plus de mes représentations à ce sujet. Je prendrai le parti d'établir les bureaux dans les appartemens de l'Intendance. Ils sont suffisants pour mon habitation personnelle et j'en supporterai bien volontiers la gêne".

Il est clair qu'il ne s'agit plus alors d'une simple querelle d'humeur, mais d'un conflit de conception des bureaux. Les Elus, souvent conservateurs et peu informés de la modernité¹⁰⁷⁹, ne pouvaient comprendre les exigences de l'intendant.

Les travaux, suivant le projet de Le Jolivet, se terminèrent au début de l'été 1784¹⁰⁸⁰. A cette époque Feydeau de Brou avait déjà quitté Dijon pour l'Intendance de Caen¹⁰⁸¹.

Dans toute cette affaire Pâris aura été victime des mauvaises relations de Feydeau de Brou avec les Elus de Bourgogne, du moins en ce qui concerne le problème de son logement. Les intendants sont quelquefois démunis dans la mesure où le financement de certaines opérations leur échappe qui, dans les pays d'Etat, sont du ressort des Elus¹⁰⁸². Auteur de

souvent résidé à Paris pour bien suivre les affaires de la Province, mais Feydeau n'était pas, loin de là, le plus absent des intendants.

¹⁰⁷⁷ AN. H¹ 185.

¹⁰⁷⁸ Sur ce point précis, le conflit a sans doute des bases réelles. Ni les Elus ni Le Jolivet ne pouvaient deviner l'organisation que Feydeau voulait donner à ses bureaux.

¹⁰⁷⁹ Un autre débat, à propos de l'emplacement du bassin du canal de Bourgogne à Dijon, qui a opposé les mêmes Elus à J.-R. Perronet, premier ingénieur des Ponts et Chaussées du roi (en 1782-1783), nous confirme dans cette impression. Cf. P. Pinon, "Canaux et villes au Siècle des Lumières", dans *Les Annales de la Recherche Urbaine* , n° 30, 1986, pp. 102-103.

¹⁰⁸⁰ Le 14 août 1784, les mémoires suivants : 669 livres, J.-B. Trelanne charpentier pour 3 370 livres, Rivière entrepreneur de serrurerie pour 4 093 livres et Genty menuisier pour 1 215 livres

¹⁰⁸¹ Feydeau quitta l'Intendance de Dijon en décembre 1783, à la suite d'un conflit avec le maire de Dijon, G. Raviot, et l'architecte-voyer Ch.-J. Le Jolivet (cf. *infra* et aussi Vol. V, la notice biographique consacrée à Feydeau de Brou).

¹⁰⁸² Dans les pays d'Elections le problème était d'ailleurs le même, le financement étant entre les mains du Parlement. Sur les difficultés rencontrées par les intendants à la

deux projets, pour les hôtels de Ragny et de Lantenay, il ne réalisera l'aménagement ni de l'un ni de l'autre. A-t-il au moins perçu des honoraires ? Probablement pas, sauf sans doute pour la visite de Saint-Bénigne pour laquelle il a été commis officiellement. Il est vrai que Pâris avait tout intérêt à rendre quelques menus services à Feydeau de Brou qui était en mesure de le dédommager avec d'autres commandes. Nous le verrons avec les Economats.

LA CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DE BOURG-EN-BRESSE

C'est après avoir apprécié les talents de Pâris à l'occasion des projets pour Chalon-sur-Saône et pour Dijon que Feydeau de Brou va le recommander pour la construction de l'hôpital de Bourg-en-Bresse.

Témoignent de ce projet six planches des "*Etudes d'Architecture*"¹⁰⁸³, des documents conservés à Bourg-en-Bresse¹⁰⁸⁴ et évidemment l'édifice réalisé selon le projet de Pâris, ou presque¹⁰⁸⁵.

Un nouvel hôpital pour Bourg

Depuis le XVII^e siècle il existe un hôtel-Dieu, sur la place d'Armes, au débouché de la rue de la Pêcherie¹⁰⁸⁶. Il existe même depuis le XII^e siècle un hôpital Sainte-Marie, rue Notre-Dame, face à l'église de même nom. Mais ces deux édifices, à la fin du XVIII^e siècle apparaissent évidemment

fin de l'Ancien Régime, cf. M. Bordès, *L'administration provinciale et municipale en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1972, pp. 156 et suiv.

¹⁰⁸³ BM. Besançon, Fonds Pâris, "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, ms. 484, fol. XIX r° (plan des souterrains), XIX v° (plan d'une autre version, avec une élévation et deux coupes, au trait [fig. 43]), XX r° ("Plan de l'hôpital de Bourg-en-Bresse [...] sur la route de Genève" [fig. 40]), XXI r° (coupe transversale et façade principale [fig. 41]) et XXII r° (coupe longitudinale et façade latérale [fig. 39]). Le carton E, n° 56-57 (BM. Besançon, Fonds Pâris, et Ch. Weiss, 1821, n° 288) contient en outre des coupes et des détails du projet. L'hôpital de Bourg est également cité dans les lettres de noblesse en faveur de Pâris (AN. O¹ 135), ainsi que dans les principales notices biographiques sur Pâris.

¹⁰⁸⁴ Documents conservés aux Archives Départementales de l'Ain (AD. Ain).

¹⁰⁸⁵ Outre deux études anciennes que nous citerons plus loin, un mémoire de maîtrise de Lyon III (1989-1990), de Nathalie Lacroix, "Le nouvel Hôtel-Dieu de Bourg-en-Bresse et ses débuts sous la Révolution (1777-1795)" a été récemment consacré à l'histoire de la construction de l'hôpital. Nous y avons eu recours pour compléter nos informations sur l'histoire générale et l'administration de l'hôtel-Dieu. Les documents utilisés dans cette maîtrise pour étudier le projet de Pâris sont les mêmes que ceux que nous avons dépouillés depuis une dizaine d'années (AD. Ain, BB 215, E 3 et E 159).

¹⁰⁸⁶ Cf. M. Gauge, *L'Hôtel-Dieu de Bourg-en-Bresse, 1790-1990*, Bourg-en-Bresse, 1990, pp. 8-10.

comme insuffisants, même si des travaux d'agrandissement ont eu lieu à l'hôtel-Dieu au milieu du siècle.

L'histoire du nouvel hôpital commence en 1774. Le 16 janvier de cette année là, le Lieutenant général de Bresse, Paradis de Raimondis, propose de réunir les deux établissements hospitaliers de Bourg (la Charité Notre-Dame et l'hôtel-Dieu). Le Bureau de l'hôtel-Dieu se charge immédiatement d'étudier le problème et projette la construction d'un nouvel établissement en dehors de la ville¹⁰⁸⁷. Dès ce moment le choix se porte sur un terrain situé sous la route de Mâcon (faubourg Saint-Nicolas), entre l'enceinte de la ville et la basilique de Brou, au dessus de la Reyssouze, là "où l'abondance et la salubrité des eaux, la pureté de l'air ne laisseroient rien à désirer pour un pareil établissement"¹⁰⁸⁸. Mais sur ces entrefaits, Paradis de Raimondis, découvre que les clauses de fondation de la Charité interdisent une telle fusion. Le Bureau, qui a cependant trouvé l'idée excellente, décide de reprendre l'entreprise à son seul compte, mais sans rien arrêter dans l'immédiat. Dans les deux années qui suivent il ne se préoccupe que de rassembler des fonds pour la future construction, relançant les débiteurs de l'hôpital¹⁰⁸⁹. En 1777, le projet repart, cette fois avec plus de décision.

Une lettre des recteurs de l'hôtel-Dieu de Bourg-en-Bresse du 2 février 1777¹⁰⁹⁰, adressée au syndic et maire de Bourg, J.-J.-M. Midan, est à l'origine de cette relance. "Depuis très longtemps [écrivent les recteurs], ainsi qu'en font foy nos registres, l'emplacement et les appartements de l'Hôtel-Dieu sont insufisants pour contenir les pauvres malades qui s'y présentent pour être soulagés. Nous pouvons même assurer que placé, dans un lieu très limité du centre de la ville, l'Hôtel-Dieu devient de plus en plus nuisible au recouvrement de la santé des pauvres. Outre qu'il est dangereux pour le public de conserver dans l'enceinte de la ville, une maison où circulent le mauvais air, et les exhalaisons putrides, ce qui nous a déterminé d'après les délibérations multiples et nos prédécesseurs, de jeter nos vues sur le terrain qui avoisine au Faubourg Saint-Nicolas [...] pour y construire le nouvel Hôtel-Dieu. Mais comme nous sommes

¹⁰⁸⁷ Cf. E. Dubois, *Histoire des Hospices de Bourg*, Bourg, 1932, p. 97.

¹⁰⁸⁸ Délibération du Bureau de l'hôtel-Dieu du 21 février 1774, AD. Ain, Archives Hospitalières, E 2.

¹⁰⁸⁹ Délibérations du Bureau en 1776, AD. Ain, Archives Hospitalières, E 3 (citées par N. Lacroix, *op. cit.*).

¹⁰⁹⁰ AD. Ain, Archives Communales, BB 215. Lettre annexée au Registre des délibérations de la Ville de Bourg.

charmés de soumettre à l'avis de tous les citoyens assemblés, et au votre en particulier, notre choix sur un emplacement, nous vous prions, Messieurs, d'être favorables à notre projet, en prenant de la communauté un avis définitif, nous nous feront un devoir de nous y conformer".

Le problème alors posé par les recteurs de l'hôtel-Dieu de Bourg est soulevé en France par la plupart des médecins depuis quelques années. Les débats ont commencé après l'incendie de l'hôtel-Dieu de Paris en 1772¹⁰⁹¹. Dans les années qui ont suivi les médecins, les membres de l'Académie des Sciences, ont été amenés à donner leur avis sur le problème de l'emplacement (dans la ville -en l'occurrence à l'ancien emplacement dans l'Île de la Cité-, hors la ville) et sur celui de la conception architecturale, alors qu'auparavant seuls les administrateurs des hôpitaux et les architectes étaient généralement consultés. La construction de l'hôpital de Bourg est cependant antérieure à la prise en main du problème par la seule Académie des Sciences, qui se voit confier en 1784 le dossier de l'Hôtel-Dieu de Paris, et également antérieure aux projets d'architectures considérés comme les plus modernes, tel celui de B. Poyet datant de 1785¹⁰⁹². La construction de l'hôpital de Bourg se situe donc chronologiquement entre les premiers ouvrages sur l'insalubrité de l'air dans les hôpitaux¹⁰⁹³ et la floraison de projets postérieure à 1785.

Il convient aussi de noter que l'idée de construire un nouvel hôpital se situe à Bourg dans un contexte architectural assez riche¹⁰⁹⁴. A partir de 1760 les réalisations se succèdent : nouvel hôtel de ville, projets de Thomas, de Saint-André et de Ch.-J. Le Jolivet (1760-1780)¹⁰⁹⁵, plans d'alignement de la ville (1770-1771) par Aubry¹⁰⁹⁶, ingénieur de la province de Bresse, et aménagement du Dépôt de mendicité (1770-1771)

¹⁰⁹¹ Sur l'Hôtel-Dieu, cf. M. Foucault, B. Barret-Kriegel, A. Thalamy, Fr. Béguin, B. Fortier, *Les machines à guérir. Aux origines de l'hôpital moderne*, Bruxelles-Liège, 1979.

¹⁰⁹² *Mémoire sur la nécessité de transférer et reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris, suivi d'un projet de translation de cet hôpital*, Paris, 1785.

¹⁰⁹³ Nahuis, *Dissertation sur la qualité de l'air nuisible dans les hôpitaux et les prisons*, Harlem, 1770; L. de Genneté, *Purification de l'air croupissant dans les hôpitaux, les prisons et les vaisseaux*, Nancy 1767; A. Petit, *Projet et mémoire sur la meilleure manière de construire un hôpital de malades*, Paris, 1774; et Le Roy, *Mémoire sur quelques moyens simples de renouveler l'air des endroits dans lesquels il ne circule pas, et sur les applications qu'on peut en faire*, dans *Histoire et Mémoire de l'Académie Royale des Sciences*, 1780

¹⁰⁹⁴ Cf. Ch. Jarrin, *La Bresse et le Bugey*, Bourg-en-Bresse, 1886, t. III.

¹⁰⁹⁵ AD. Ain, C 2 et Archives Communales, DD 28 et 29.

¹⁰⁹⁶ AD. Ain, Archives Communales, BB 210.

par le même Aubry¹⁰⁹⁷, travaux de réparations aux prisons par Saint-André notamment¹⁰⁹⁸, construction d'un théâtre (1777) et réparations (1783)¹⁰⁹⁹, construction du marché au blé de la Grenette (1780-1783)¹¹⁰⁰, construction de nouvelles boucheries (1773-1782)¹¹⁰¹, travaux d'aménagement à l'hôtel de la Province¹¹⁰², régularisation des alignements autour de Notre-Dame pour obtenir plus de symétrie (1785-1786)¹¹⁰³.

Revenons au problème de l'hôpital. Le syndic et le conseil de la Ville reçoivent favorablement la suggestion des recteurs, et dans une "supplique" envoyée à G.-J. Dupleix de Bacquencourt¹¹⁰⁴, alors intendant en Bourgogne (plus exactement intendant de la généralité de Dijon)¹¹⁰⁵, ils reprennent les arguments avancés par les responsables de l'hôtel-Dieu afin que le pouvoir provincial autorise la procédure de prise de décision¹¹⁰⁶. Le 27 février 1777 Dupleix ordonne la convocation d'une "*assemblée générale des habitans de la dite ville pour délibérer, soit sur la nécessité de construire un hôpital hors l'enceinte [...], soit sur le choix de l'emplacement*"¹¹⁰⁷.

L'assemblée a lieu le 28 avril suivant, à l'initiative du maire, Midan : "*Surquoy l'assemblée générale a délibéré qu'il est nécessaire de reconstruire l'hôpital et de le transporter hors de la ville [sur] le territoire de Brou, entre le Moulin des Pauvres, l'ancien chemin de Brou et la grande route de Bourg à Pont-d'Ain. En conséquence l'assemblée autorise*

¹⁰⁹⁷ AD. Ain, C 16.

¹⁰⁹⁸ AD. Ain, C 12 et Archives Communales, BB 223.

¹⁰⁹⁹ AD. Ain, Archives Communales, DD 32.

¹¹⁰⁰ AD. Ain, Archives Communales, BB 220 et DD 30.

¹¹⁰¹ AD. Ain, Archives Communales, BB 221 et DD 31.

¹¹⁰² AD. Ain, C 1.

¹¹⁰³ AD. Ain, Archives Communales, BB 224.

¹¹⁰⁴ Minute dans AD. Ain, BB 215, Archives communales. Document annexé au Registre des délibérations de la Ville de Bourg.

¹¹⁰⁵ Dupleix de Bacquencourt fut intendant à Dijon de 1775 à 1780, cf. *Almanach Royal*, pour les années correspondantes. Sur les intendants des provinces, cf. P. Ardascheff, *Les intendants de province sous Louis XVI*, Paris, 1909.

¹¹⁰⁶ Rappelons que sous l'Ancien Régime les dépenses des communautés urbaines ou rurales, comme celles des congrégations religieuses, ou autres pouvoirs locaux, sont soumises à des autorisations de l'intendant de la Généralité, ou même du Conseil du roi. Le but de telles autorisations étaient officiellement d'éviter les endettements excessifs. En fait elles permettaient aussi un contrôle, autre que financier, de toutes les opérations de construction dans les provinces.

¹¹⁰⁷ AD. Ain, BB 215, Archives Communales. Document annexé au Registre des délibérations de la Ville de Bourg.

*M.M. les recteurs et administrateurs de l'hôpital de faire dresser les plans et devis nécessaires et de donner tous prix faits. De l'avis de M.M. Vernette et Midan, prêtres et chanoines de l'église collégiale de cette ville, de M.M. Debelye, premier syndic de la noblesse, et Dondelin, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien officier du corps royal d'artillerie, de M.M. Vincent et Lescuyer, avocats, de M.M. Piquet l'aîné et Mortier [...]*¹¹⁰⁸

Cette délibération n'est pas du goût du Lieutenant général qui tente de la faire annuler. En prenant cependant acte, Dupleix l'homologue le 12 mai 1777¹¹⁰⁹.

L'opposition de Paradis de Raimondis, un conflit entre administrateurs de l'hôtel-Dieu nommés et recteurs élus, retarde une nouvelle prise de décision¹¹¹⁰. Néanmoins le Bureau commence à acquérir, essentiellement par échanges avec divers particuliers et communautés religieuses, les parcelles correspondant au terrain initialement choisi sur la route de Mâcon¹¹¹¹. Les acquisitions continueront jusqu'en 1781. Parmi les possesseurs féodaux du terrain, le comte de Montrevé¹¹¹² se montre le plus généreux en abandonnant gratuitement tous ses droits, ce dont les recteurs, comme le verrons, se montreront reconnaissant.

C'est encore Midan qui relance le projet au début de l'année 1780 en convoquant une Assemblée des notables de la ville. Elle se réunit le 16 janvier, décide que l'hôpital sera reconstruit à neuf à l'emplacement choisi et autorise les administrateurs commander des plans et devis, à donner des prix faits, à acheter des matériaux. Cette Assemblée ayant été jugée illégale (elle est annulée par le Parlement de Dijon le 18 mars 1780) une nouvelle, comprenant des représentants de tous les Corps de la Ville, se réunit le 2 mai sous la présidence du Lieutenant général. Le Bureau présente son budget: les recettes annuelles de l'hôpital dépassent de 6.000 livres ses dépenses, il dispose d'un capital de 304 000 livres, et éventuellement peut vendre pour 100 000 livres des bois qu'il possède.

¹¹⁰⁸ Document annexé au Registre des délibérations de la Ville de Bourg.

¹¹⁰⁹ "Vu la présente délibération, Nous, Intendant en Bourgogne et Bresse, avons scellé, homologué pour être exécutée suivant sa forme et teneur, fait le douze may mil sept cens soixante dix sept. Dupleix", Registre des délibérations de la Ville de Bourg.

¹¹¹⁰ Cf. à ce propos N. Lacroix, *op. cit.*

¹¹¹¹ Cf. AD. Ain, Archives Hospitalières, E 2; et E. Dubois, *op. cit.*, pp. 98-99.

¹¹¹² Il s'agit de Fl.-A.-M. de La Baume, comte de Montrevé, né en 1736, colonel de régiment d'infanterie, aristocrate local (Montrevé est un bourg voisin situé en Bourg et Tournus).

L'assemblée confirme les recteurs dans leur mission d'entreprendre la construction d'un nouvel hôpital¹¹¹³.

Le nouvel intendant, Feydeau de Brou, homologue la délibération le 31 juillet, et dès le 25 août le Bureau charge Valée, sous-ingénieur de la Province, de lever le plan du terrain retenu, pour qu'il soit envoyé à l'architecte choisi par les Recteurs pour rédiger plans et devis de l'hôpital.

Mais les recteurs sont, à ce sujet, bien dans l'embarras. Aussi décident-ils, le 3 septembre, de s'adresser à un de leurs plus célèbres concitoyens, l'astronome Jérôme de Lalande, membre de l'Académie des Sciences, "à l'effet de l'engager à proposer à l'Académie royale d'architecture, d'annoncer comme prix à donner au concours et sur son jugement, le plan d'un hôpital à construire sur le terrain choisi et conformément à la délibération de l'assemblée générale tenue de 2 mai [...]. La somme de six cents livres sera proposée comme devant être l'objet du prix; mais il sera annoncé que si cette somme paroît insuffisante, le Bureau l'augmentera sur l'avis de ces Messieurs", l'architecte local Chauverèche¹¹¹⁴ pouvant être chargé de la réalisation du projet vainqueur¹¹¹⁵. Lalande répond que l'Académie n'organise de concours réguliers (les Prix d'émulation) qu'entre ses élèves, mais propose de demander à l'Académie qu'elle organise un concours particulier entre certains élèves, proposition qui est acceptée par les recteurs le 10 octobre 1780.

Afin de pouvoir donner un programme à ce concours le Bureau demande aux religieuses et médecins de rédiger un mémoire sur le nombre de malades à accueillir et sur le personnel de service, à Buget, chirurgien de l'hôtel-Dieu, un sur la distribution de l'hôpital et aux Dames hospitalières un autre sur leur logement. Le plan de Valée et les mémoires sont envoyés à Lalande le 13 février 1781. Celui-ci se sert de Marie-Joseph Peyre, qui alors construit avec Ch. De Wailly la nouvelle Comédie de Paris, comme intermédiaire pour convaincre les Académiciens¹¹¹⁶.

¹¹¹³ AD. Ain, Archives Hospitalières, E 3; et E. Dubois, *op. cit.*, p. 100.

¹¹¹⁴ Chauverèche devait alors être en début de carrière car toutes les constructions que nous lui connaissons sont postérieures à 1780 : travaux à Notre-Dame (AD. Ain, Archives Communales GG 209), aménagement de l'infirmerie du Dépôt de mendicité en 1784 (AD. Ain, C 12) et réparations aux prisons en 1788 AD. Ain, C 12). Il fut nommé architecte-voyer de la Ville de Bourg en 1784 (AD. Ain, Archives Communales, BB 222) et ses gages annuels fixés à 120 livres (AD. Ain, C 18).

¹¹¹⁵ AD. Ain, Archives Hospitalières, E 3; E. Dubois, *op. cit.*, p. 100; et N. Lacroix, *op. cit.*

¹¹¹⁶ Lalande s'est adressé à Peyre plutôt qu'à un autre architecte parisien, probablement parce que celui-ci était franc-maçon comme lui. Par ailleurs Lalande donne dans ses "*Anecdotes de Bresse*" une autre version selon laquelle il aurait

Mais, il doit bientôt transmettre une réponse négative de l'Académie d'Architecture, le 12 mars 1781¹¹¹⁷ : "Un concours public ne pourroit rien produire d'intéressant parce que les bons architectes étant de l'Académie seroient exclus du concours, et que celui des élèves n'étoit pas convenable parce que l'Académie auroit l'air d'être garante d'un ouvrage qui ne seroit pas le sien"¹¹¹⁸.

L'entrée en scène de Pâris

C'est alors que Pâris va entrer sur la scène de la construction de l'hôpital de Bourg-en-Bresse. Sans doute à l'occasion des contacts que Lalande a pris avec l'Académie d'Architecture, notre architecte, qui est membre de la compagnie depuis décembre 1780, a appris qu'un projet allait être demandé pour l'hôpital de Bourg. Pâris, qui a déjà travaillé pour Feydeau, sollicite donc le nouvel intendant vers le début du mois de mars 1781. Dans un lettre qu'il lui envoie le 24 mars, à propos des prisons de Chalon que Feydeau lui a déjà ordonné de visiter¹¹¹⁹, il écrit¹¹²⁰: "Permettés, Monsieur, que je vous réitère la prière que j'ai eu l'honneur de vous faire relativement à l'hôpital de Bourg-en-Bresse".

Il est à supposer que Feydeau se souvient de la prière de Pâris, car dès la fin du mois de mars 1781 il écrit dans ce sens aux recteurs de l'hôpital de Bourg. Sa lettre est lue lors de la délibération du 1^{er} avril¹¹²¹ : il leur recommande "*un architecte de Paris dont il a eu occasion d'éprouver les talens et la probité et qui a exécuté la construction du dépôt de mendicité de Bourges en Berry, et qui vient récemment de donner les plans de la construction des prisons de Chalon-sur-Saône, lequel à cet effet*

directement demandé les plans de l'hôpital à Peyre : en légende à un croquis représentant l'hôpital il a écrit "*Dessin de M. Paris, que M. l'Intendant a choisi au préjudice de M. Peyre à qui je m'étois adressé*". Il est possible d'imaginer que Lalande a d'abord demandé un projet à Peyre, mais que celui-ci, âgé et déjà très occupé, a refusé la commande, puis accepté d'intervenir auprès de l'Académie pour lui. On peut aussi imaginer que Peyre et Pâris, collègues à l'Académie, se sont entendus, et que Peyre n'a pas insisté au détriment de son jeune confrère. D'ailleurs Pâris était ami de M.-J. Peyre.

¹¹¹⁷ Lettre reçue à Bourg le 18 mars, AD. Ain, Archives Hospitalières, E 3; et E. Dubois, *op. cit.*, p. 101.

¹¹¹⁸ Il n'y aucune trace de la démarche de Lalande dans les archives de l'Académie d'Architecture (nous avons vérifié dans les procès verbaux, Archives de l'Académie des Beaux-Arts, Institut de France, B 5, pour cette période -1780-1783).

¹¹¹⁹ Cf. *supra*.

¹¹²⁰ AD. Saône-et-Loire, C 76.

¹¹²¹ AD. Ain, Archives Hospitalières, E 3.

*doit se transporter à ces lieux*¹¹²². Jugeant sans doute qu'un tel choix, ayant l'aval de l'intendant, facilitera leur tâche - d'autant plus que Pâris se rend déjà en Bourgogne -, les recteurs décident le jour même d'accepter la proposition de Feydeau de Brou. Sans attendre, ils envoyent à Pâris une copie du plan de Valée et des mémoires des médecins et religieuses. Le 24 avril, l'intendant les en remercient¹¹²³ : "J'ai beaucoup à m'applaudir, Messieurs, d'avoir eu l'idée de vous indiquer M. Paris pour le direction des constructions que vous vous proposés de faire : la manière obligeante avec laquelle vous avés accordé son suffrage à cet artiste, et les choses honnêtes que vous avés bien voulu me mander en m'en faisant part, méritent sans doute des remerciements de la mienne, et je vous prie de les recevoir : Je trouve encore un autre objet de satisfaction dans la certitude que j'ai, que le choix que vous venés de faire ne peut qu'assurer de plus en plus l'avantage d'une entreprise qui mérite l'importance que vous y attachés. M. Paris doit avoir actuellement entre les mains ou recevoir d'ici à peu de jours les plans du terrain et les mémoires et notes qui peuvent lui en donner de premières idées sur la forme et les détails de l'établissement dont il s'agit, au moyen de quoi il sera déjà pénétré de l'objet lorsqu'il se rendra sur les lieux et mettra d'autant plus à profit tous les momens qu'il y passera : il se rendra à Bourg à la fin du mois prochain".

Mais Lalande a certainement mal accepté que sa suggestion ait été aussi facilement abandonnée par les recteurs de l'hôpital de Bourg. Vexé, il accuse Pâris dans une lettre à Feydeau de Brou. C'est du moins ce qu'il rapportera dans ses "*Anecdotes de la Bresse*"¹¹²⁴. Parlant bien plus tard de l'hôpital, qui selon lui a coûté trop cher, Lalande écrira : "M. Vallée

¹¹²² Voyant Feydeau proposer aux Recteurs les services de Pâris pour l'Hôpital de Bourg parce qu'il est déjà chargé de la construction de Chalon-sur-Saône, il est intéressant de noter que, quelques jours plus tard (lettre du 10 avril aux Officiers de la Ville de Chalon, AD. Saône-et-Loire, C 76), Feydeau emploie l'argument symétrique ("les administrateurs de l'Hôpital viennent de choisir M. Paris") pour convaincre les Officiers de la Ville de Chalon de confier à Pâris la construction des prisons de leur ville (cf. *supra*). Ce système d'argumentation en dit long sur le désir de Feydeau de donner du travail à Pâris. Feydeau va même jusqu'à écrire, dans cette même lettre du 10 avril : "Je ne doute pas que M. Paris n'accepte leur proposition [des recteurs]". Et pour cause, puisque c'est Feydeau qui est à l'origine de ce choix des recteurs ! Rappelons que Feydeau a chargé Pâris de s'occuper des prisons de Chalon en décembre 1780.

¹¹²³ AD. Ain, Archives Hospitalières, E 3.

¹¹²⁴ Archives de la Société d'Emulation de l'Ain, ms. 35, fol. 78-79; copie par E. Dubois, BM. Bourg-en-Bresse, Fonds E. Dubois, 16.476 (l'original est à la Bibliothèque Municipale de Lyon, Fonds Coste).

l'auroit fait pour la moitié. Le bureau [de l'hôpital] vouloit le faire voyager pour examiner les hôpitaux les mieux faits. Paris avait étudié avec M. ...¹¹²⁵, ce qui [lui] fit donner la préférence par M. Feydeau de Brou, qui étoit despotique comme tous les intendants. Je m'étois adressé à l'Académie d'Architecture par M. Peyre¹¹²⁶; Paris le sut, il s'adressa tout de suite à l'intendant pour se faire donner la préférence. Je lui reprochai sa malhonnêteté¹¹²⁷, et je dis à Mr. Brou ce que j'en pensois".

Peut-on parler de malhonnêteté ? Lalande avait-il plus de droit que Feydeau de Brou pour conseiller aux Recteurs un architecte capable de construire leur nouvel hôpital Peyre et Lalande n'étaient-ils pas liés par la franc-maçonnerie, comme Pâris et Feydeau par des relations communes ? Et, il est vrai que Pâris devait déjà se rendre en Bourgogne pour les prisons de Chalon.

Ce que nous savons c'est que Pâris fut mis en contact avec les recteurs par l'intermédiaire de Perrier, lieutenant criminel de Bourg, mais que Feydeau eut l'habileté de faire croire aux recteurs que ce choix était le leur¹¹²⁸. Il serait donc exagéré de parler d'intrigue pour expliquer le choix de Pâris¹¹²⁹.

Le premier projet de Pâris

Pâris donc se met au travail, et durant le mois de mai rédige un premier projet. Il le présente aux recteurs de l'hôpital de Bourg-en-Bresse, le 15 juin 1781, après être passé à Dijon. Cette première version du projet de

¹¹²⁵ Il devrait s'agir, comme nous l'avons annoncé plus haut, de A.-M. Le Carpentier, parrain de Pâris à l'Académie, et qui avait travaillé pour les Feydeau de Brou à l'embellissement de leur château de Brou.

¹¹²⁶ Il devrait s'agir de Marie-Joseph Peyre l'aîné (1730-1785), plutôt que de son frère Antoine-François le jeune (1739-1823).

¹¹²⁷ Ironie du sort, nous avons noté (*supra*) que dans ses journaux de voyages en Italie, dès 1771, Pâris critiquait fréquemment le célèbre guide (*Voyage d'un Français en Italie*, 1769) de Lalande.

¹¹²⁸ La formulation de la lettre de remerciement de Feydeau de Brou (" [...] vous avés accordé son suffrage à cet artiste, et les choses honnêtes que vous avés bien voulu me mander en m'en faisant part [...] ") le suggère.

¹¹²⁹ Ch. Weiss, 1821, p. 14, confondant Peyre et Chauverèche, donne de cette affaire une version erronée : "L'astronome Lalande, né dans cette ville [Bourg], avait vu avec peine la préférence accordée à M. Paris sur un architecte de sa province, dont il s'était déclaré le protecteur . On profita de son absence pour faire à ses plans des changemens qu'il n'eût point approuvés; et son concurrent fut choisi pour en surveiller l'exécution". C'est effectivement Chauverèche qui conduisit les travaux de construction, mais les changements, comme nous le verrons, sont essentiellement la conséquence d'économies décidées par les Recteurs. En fait Weiss s'est laissé abuser par le commentaire de Pâris dans ses "*Etudes d'Architecture*" où se mêlent des remarques sur Chauverèche et sur Lalande (Pâris n'y nomme pas Peyre), comme nous le verrons.

Pâris est connue par un plan du rez-de-chaussée, un plan des souterrains, deux élévations et deux coupes -le tout lavé- conservés dans les "Etudes d'Architecture"¹¹³⁰.

Le plan projeté de l'hôpital de Bourg se compose de deux parties distinctes alignées derrière une façade unique : deux quadrilatères contigus bordant la route formant une sorte de "grille" -à gauche l'hôpital proprement dit et à droite le couvent des religieuses hospitalières-, et un bâtiment cruciforme -les salles communes pour les malades-, juxtaposé à l'arrière. Une chapelle occupe le milieu de la façade sur la route, en avant de l'aile centrale qui contient le grand escalier menant à l'étage (en fait un escalier dédoublé laissant un passage central, comme celui du projet pour le château de Porrentruy) et sépare les deux quadrilatères, celui de gauche étant ouvert latéralement par un portique ouvert. Les cours de ces derniers (sortes de cloîtres) sont bordées de portiques en arcades. Ces portiques constituent les circulations principales et distribuent les différentes salles. Deux porches ouvrant directement sur la route permettent d'accéder séparément aux deux cours. Le bâtiment cruciforme est composé deux vastes salles très allongées, sans séparations, même à leur intersection. La chapelle est constituée d'un espace circulaire, partie publique, sur lequel se branchent latéralement deux petites nefs distinctes, l'une pour les malades , l'autre pour les religieuses. La partie publique est surmontée d'une coupole éclairée par un lanterneau et portée par un tambour cylindrique. La petite nef de la partie publique est couverte d'un cul-de-four.

Dans un "Mémoire explicatif" rédigé en peu plus tard¹¹³¹, Pâris explique ainsi son projet. C'est l'étroitesse du terrain entre la route de Mâcon et la Reyssouze qui lui a suggéré la conception d'un plan barlong.

¹¹³⁰ Vol. IX, ms. 484, pl. XIX r° ("Plan de la partie la plus basse de l'hôpital de Bourg en Bresse exécuté sur les dessins [...]"), pl. XIX v° (Plan du rez-de-chaussée, "avec quelques améliorations au premier projet [...]"), une élévation et deux coupes, le tout au trait), XX r° ("Plan du rez-de-chaussée du même hôpital [...]"), pl. XXI r° et XXII r° ("Elévations et coupes de cet édifice [...]"). Ces dessins représentent le projet montré aux recteurs le 15 juin 1781 ou plutôt une copie effectuée par Pâris à cette époque ou plus tard. Le fait que Pâris ait, pour ses "Etudes d'Architecture", redessiné beaucoup de ses projets à la fin de sa vie ne facilite pas les identifications. Il est probable que les dessins montrés aux recteurs sont plutôt ceux qui sont encore aujourd'hui conservés à l'hôpital même (renseignement fourni par Franck Testar, président de la Société d'Emulation de l'Ain).

¹¹³¹ "Mémoire explicatif de l'architecte Paris sur le plan de construction du nouvel hôpital ". Nous n'avons pu retrouver ce mémoire dans les Archives Hospitalières de Bourg (AD. Ain), mais il a été intégralement transcrit par E. Dubois, *op. cit.* , pp. 101-106. Il serait conservé dans les archives non classées de l'hôpital de la Charité de Bourg-en-Bresse. Ce mémoire date du 1^{er} octobre 1781, cf. M. Gause, *op. cit.*

C'est pour la même raison que Buget, dans son mémoire¹¹³², a suggéré de répartir les malades sur deux étages, les hommes au rez-de-chaussée et les femmes à l'étage afin de diminuer la largeur du bâtiment, qui aurait été excessive. Le fait que les religieuses soient "cloîtrées" impose une stricte séparation, une "clôture", entre le couvent et l'hôpital, mais comme elles "sont assujetties à un service public qui exige une église ou chapelle où tout le monde puisse entrer sans passer par l'hôpital", Paris a placé la chapelle sur la route avec un accès public indépendant à la fois du couvent et de l'hôpital. "*L'Hotel-Dieu et le couvent forment deux objets unis, mais essentiellement distincts, l'un devant être ouvert au public qui est exclu de l'autre; c'est ce qu'on a cru devoir annoncer même à l'extérieur de la façade principale : au milieu est l'église des religieuses; l'entrée de l'hôpital et celle du couvent l'accompagnent, la première du côté de la ville, et la seconde du côté de Notre-Dame de Brou*". "Mais la donnée la plus importante de ce projet, après ce qui concerne directement les malades même, c'est l'habitation des Dames religieuses qui doit être commode et saine : cette attention est due aux personnes pieuses qui, par charité, se sont consacrées au plus respectable, mais au plus dégoutant des emplois". La précaution principale que prend Paris est la suivante : les salles des malades devant avoir une grande élévation, le niveau du couvent est surélevé par rapport à celui des salles inférieures afin que la sœurs n'a pas à monter l'intégralité de l'élévation pour accéder au premier étage, l'escalier lui-même a une pente très douce, proche de celle d'une rampe. Par ailleurs, la juxtaposition de deux cours distinctes permet de respecter la "clôture" : "Par cette disposition, elles sont à proximité de toutes les parties de cet établissement sans qu'elles puissent être incommodées par l'air de l'hôpital".

Par ailleurs le plus grand soin est pris de l'hygiène : "L'étendue de ces salles [des malades] et leur salubrité exige une élévation extraordinaire; on leur a donné dix sept pieds [cinq mètres] sous plancher [...]. On a placé les salles des malades à l'exposition la plus favorable et, par la manière dont elles sont percées [de vastes baies], on voit que l'air s'y renouvelera totalement, à volonté et avec la plus grande facilité. A leur extrémité, on a pratiqué des chauffoirs et des cabinets d'aisances, qui n'exhaleront aucune odeur, les matières étant entraînées par les eaux de la rivière". Grâce à une pompe et à un réservoir les pièces qui en ont

¹¹³² Cf. *supra*.

besoin (bain, apothicairerie, refectoire, cuisine) sont distribuées en eau¹¹³³.

Pâris a également perçu ce que le programme qui lui était donné pouvait avoir de provisoire, le nombre de malades pouvant changer comme les conditions financières de l'hôpital; aussi a-t-il prévu des modifications possibles. "*Cette augmentation pourroit se faire sans frais; il ne s'agit que de disposer les planchers dans la construction primitive [le gros œuvre en maçonnerie], de façon qu'ils soient indépendans des murs de refends qu'on supprimeroit alors sans aucun inconvenient*".

Sur le style, Pâris s'explique peu. L'ensemble est très dépouillé, tant les bâtiments de l'hôpital proprement dit dont toute décoration est absente que la chapelle dont les seuls ornements sont un fronton aux corniches à gros modillons et un portail formé d'un linteau droit porté par deux colonnes doriques et surmonté d'un tympan semi-circulaire vitré. Les murs sont traités en appareil à bandes horizontales, à la manière de Trouard qui était chère à Pâris.

La seule autre marque néoclassique est constituée par un entablement à gros modillons sous la corniche qui courre sur tout l'édifice. "*On a traité la décoration de cet hopital dans le genre le plus simple et on n'y a cherché que la régularité et la symétrie. Le second étage nécessaire dans l'habitation des religieuses [pour les converses et les domestiques], a obligé de continuer sur la façade principale l'apparence des secondes croisées, par des tables renforcées [il s'agit d'une frise très large susceptible, comme sur les cours, de recevoir des baies en attique]; ne pourroit-on pas y inscrire les noms des bienfaiteurs qui concourreroient à la construction de cet édifice ou à la dotation de l'établissement ? Ce seroit un moyen d'exciter la charité par l'amour propre et la vanité même : et qu'importe le motif lorsque l'action est louable et utile*".

C'est donc ce projet que Pâris présente le 15 juin: "*M.M. Les administrateurs assemblés, Monsieur Pâris, architecte du Roi qui avoit été invité à dresser le plan de la construction de l'Hôtel-Dieu, ainsy qu'il avoit été arrêté par les précédentes délibérations, s'étant rendu en cette ville a présenté les plans, lesquels ont été attentivement examinés soit par M.M.*

¹¹³³ Le Dr Bolotte, *Les Hôpitaux et l'assistance dans la province de Bourgogne au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Dijon, 1968, p. 122, a bien remarqué la modernité du programme de Buget et du projet de Pâris.

les Recteurs, soit par Mr le chanoine Vernette [...]. Les dits plans ont été jugés parfaitement convenir à quelques changements près à faire. 1° aux ouvertures qui sont à l'extrémité des deux salles et qui doivent servir au renouvellement de l'air. 2° à la distribution de l'appartement destiné au logement de Mr le Grand Vicaire¹¹³⁴ et dans lequel seront placés les bureaux et les archives. La buanderie sera portée du côté de l'appartement des dames Religieuses. 4° et que dans l'emplacement qui avoit été destiné aux bureaux des archives, seront placés le cabinet de dissection, celui destiné à l'exposition des morts et autres aisances [...]. M. Paris a bien voulu se charger de faire ces changements et ensuite de travailler les dits plans et le devis estimatif le plutôt qu'il luy sera possible¹¹³⁵. Le registre des délibérations de l'hôpital porte la signature de Pâris, en signe d'accord des deux parties. Car les modestes changements demandés par les administrateurs de l'hôtel-Dieu et par les religieuses le prouvent, le projet de Pâris convient à ses futurs usagers.

Pâris quitte Bourg le 16 juin pour aller prendre "les eaux" en Suisse¹¹³⁶. Il y travaille aux corrections qui lui étaient demandées, et quand il repasse à Bourg à la fin du mois de juillet ou en août, il effectue la mise en place de son projet sur le terrain. Voici ce que rapporta Pâris lui-même¹¹³⁷ : "Mr. Paris s'occupa en effet de l'étude de son projet pendant son séjour aux eaux. Ce qui le prouve c'est que ses plans étoient assés arrêtés pour pouvoir être plantés à son retour à Bourg, ce qui suppose un travail considérable [...]. Non seulement il planta le bâtiment, il prit encore les niveaux différens des terres, et laissa à l'inspecteur les plans de masse cottés, les coupes des mêmes masses; le dessein et les détails en grand des portes qui devoient être placées dans les murs de cloture par lesquelles en devoir commencer".

A ce moment Pâris annonce que la réalisation de son projet ne coûtera pas moins de 350 000 livres, somme maximale dont dispose l'hôpital. En

¹¹³⁴ Le "logement de l'aumônier" (n° "25" du plan de Pâris) est effectivement réduit à deux grandes pièces avec cheminée.

¹¹³⁵ AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹³⁶ A Porrentruy probablement, ou plutôt dans les environs. Il passera aussi par Vevey, où il dessinera une fontaine dont la gravure sera publiée pour les *Tableaux de la Suisse* du baron de Zur-Lauben, cf. Volume II, "La publication de ses dessins". Son passage à Besançon est aussi attesté, par une lettre que le 10 juillet l'abbé Nolin lui envoie dans cette ville (BM. Besançon, Fons Pâris, ms. 1, fol. 172).

¹¹³⁷ Dans des "Observations" du 5 juillet 1783 que nous citerons *infra*.

privé, un des administrateurs, Perrier, confie à Pâris que même si cela devait coûter 400 000 livres, l'hôpital pourrait pourvoir à la dépense¹¹³⁸.

Les honoraires de Pâris en question

De retour à Paris, Pâris se remet au travail. Il modifie son projet tant pour effectuer les changements demandés que pour en abaisser le coût : "[...] pour borner mon devis à la somme à laquelle il monte [350 000 livres] j'ai été obligé de supprimer le portique isolé qui lioit la communication des deux ailes qui forment la cour de l'hôpital et qui fermoit du côté du nord : que je suis obligé de supprimer aussi toutes les voûtes des cloîtres qui environnent les cours et de les remplacer par des planchers; de construire en moilon l'extérieur de l'église que je comptois faire en pierre de taille et de remplacer les corniches des cours de derrière par de simples égouts"¹¹³⁹. Parallèlement, il envoie, le 14 octobre 1781¹¹⁴⁰, à Feydeau de Brou, qui le lui a demandé, ses prétentions pour ses honoraires : 17 500 livres, soit le 1/20ème habituel, Pâris ayant l'intention de suivre le chantier, devant donc de se déplacer à Bourg plusieurs fois (une fois par an en comptant un chantier de six ans, plus la réception des travaux), de dessiner les détails "en grand" pour l'exécution et même de faire fabriquer un "modèle"¹¹⁴¹. Pour établir ses honoraires Pâris a consulté De L'Espée, doyen de l'Académie d'Architecture. Celui-ci a estimé qu'ils devraient se monter à 1 sol 1/2 par livre d'ouvrages (montant pour les ouvrages à surveiller en province), plus les dépenses des voyages. Un voyage coûtant 600 livres cela donne 4 200 livres. Et pour les honoraires cela donne 20 000 livres pour 400 000 livres d'ouvrages (1/20ème). Néanmoins Pâris accepterait de recevoir cette somme sous forme

¹¹³⁸ Faits rapportés par Pâris dans sa lettre à Feydeau de Brou du 24 novembre 1781, lettre dont nous allons immédiatement parler. Nous savons par ailleurs ("Observations" de Pâris citée *infra*) que Perrier rendit effectivement visite à Pâris dans son auberge lors de son second passage à Bourg, fin juillet.

¹¹³⁹ Lettre de Pâris à Feydeau de Brou du 24 novembre 1781, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3. Si cette lettre se trouve dans les archives hospitalières c'est que Feydeau l'a communiquée aux recteurs, probablement au début du moins de décembre, les recteurs l'ayant lue en séance de délibération du Bureau le 26 décembre 1781.

¹¹⁴⁰ Copie d'un extrait de cette lettre (lettre également mentionnée par Pâris dans sa lettre à Feydeau du 24 novembre 1781), AD. Ain, Archives Hospitalières, dossier non classé n° 2.

¹¹⁴¹ Pâris écrit dans ses "Etudes d'Architecture" avoir donné ces détails, et annonce ses intentions en ce qui concerne les voyages et la maquette. Pour plus de précision on verra plus bas.

d'une rente viagère annuelle de 2 000 livres (sur 10 ans) et pourrait prendre ses voyages à ses frais.

C'est la transmission aux recteurs de cette lettre destinée à Feydeau¹¹⁴² qui va déclencher une vive réaction de ceux-ci. Ils écrivent à Pâris¹¹⁴³ pour lui reprocher ses exigences, bien que Feydeau ait préalablement assuré les recteurs de l'honnêteté de notre architecte¹¹⁴⁴. Peu après Pâris s'en entretient avec Feydeau de Brou¹¹⁴⁵: "*Mssrs. les Recteurs disent dans leur lettre que cette construction n'exige de moi qu'une correspondance peu pénible; ils sont bien dans l'erreur. Si j'avois à construire une pareille chose à Paris (elle me rapporteroit plus de 50.000 livres) un mot de tems à autre suffiroit pour me faire entendre: je suivrois cette affaire en même tems que les autres que j'ai¹¹⁴⁶; sans perdre de tems; sans frais et presque sans aucune peine, ayant des gens sous moi payés pour la chose suivant l'usage, qui parfaitement au fait de ma manière de travailler, feroient tous les détails sous mes yeux et entendroient le demi mot; au lieu qu'ici je ne pourrois m'expliquer qu'à force de plans, de coupes et autres détails pour lever tous les doutes et les ambiguïté : il y a plus je serés obligé de faire un petit modèle voulant rendre tout très intelligible et ce sera à mes frais, sachant que cette dépense répugneroit au Bureau. Qu'on ajoute à cela les frais de voyage : je serés obligé d'en faire un tous les ans, et si la construction est finie en six années il m'en aura couté 4.200 livres au moins pour cet objet. Qu'on considère la perte de tems que m'occasionneront ces voyages pendant lesquels j'abandonnerés [sic] mes autres affaires, et on prendra une idée plus juste des peines et des dépenses que la suite de cette affaire me coutera*".

¹¹⁴² " [...] je ne suis cependant faché en aucune manière de la communication que vous avés cru devoir donner de ma lettre aux Recteurs, malgré la manière dont ils ont traité ma demande [d'honoraires] ".

¹¹⁴³ Vers la moitié de novembre sans doute. Pâris n'a pas gardé cette lettre dans ses papiers.

¹¹⁴⁴ Lettre de Feydeau de Brou aux Recteurs, du 22 octobre 1781, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non classé n° 2.

¹¹⁴⁵ Dans la lettre du 24 novembre 1781 déjà plusieurs fois citées.

¹¹⁴⁶ En 1781, rappelons-le, Pâris travaille sur le projet de Monument à Guillaume Tell en Suisse pour l'abbé Raynal, sur le Catafalque de Marie-Thérèse d'Autriche pour Notre-Dame de Paris et sur la salle de banquet et de bal, en verdure, pour les fêtes de carnaval à Marly, dans le cadre de son service aux Menus-Plaisirs, sur divers projets pour des particuliers (pour L. de La Bretèche et P.-J.-O. Bergeret de Grancourt), et enfin, pour Feydeau de Brou lui-même, sur des projets d'appropriation en Intendance des hôtels de Ragny et Bouhier de Lantenay à Dijon, sur les projets de prisons de Dijon et de Chalon-sur-Saône, comme nous l'avons vu plus haut.

Comment les recteurs en sont-ils arrivés là après avoir tant apprécié le projet ?

Pâris a, bien plus tard, dans ses "Etudes d'Architecture"¹¹⁴⁷, donné son explication: "*Je n'ai pas reçu le quart des honoraires qui m'appartenoient par les intrigues de Mr. de la Lande qui étoit de ce Pays et qui se vengea ainsi de la préférence qu'on m'avoit donné sur un architecte qu'il avoit proposé*"¹¹⁴⁸.

Cette explication est-elle recevable, Pâris ayant rédigé ce texte en 1818 ou 1819 ?

Le seul témoignage du principal intéressé ne peut suffire. Il n'est pas impossible que les recteurs aient été d'eux-mêmes effrayés par un montant d'honoraires pourtant normal. Mais peut-être Lalande a-t-il profité de cet étonnement des recteurs pour effectivement se venger de Pâris, en leur racontant que de tels honoraires étaient excessifs ? Il est à noter que pour les prisons de Chalon-sur-Saône le 1/20ème demandé par Pâris n'a pas été discuté; il est vrai que dans ce cas il était payé par l'entrepreneur adjudicataire des travaux.

Quoiqu'il en soit, à partir de ce moment, la bonne entente qui semblait s'être établie entre les recteurs et Pâris disparaît. Cette perte de confiance aura des répercussions importantes sur la réalisation du projet.

Le second projet de Pâris

Cependant Pâris poursuit sa tâche. En octobre 1781 Feydeau de Brou, de passage à Bourg, remet aux recteurs les nouveaux plans ainsi que le "Mémoire explicatif" que nous avons déjà cité¹¹⁴⁹. La lettre que Pâris envoie le 24 novembre 1781 à Feydeau de Brou pour rapporter les difficultés qu'il rencontre avec les recteurs se termine par ce post-scriptum: "*Je vais nécessairement faire partir le devis*". C'est probablement à la réception de ce devis¹¹⁵⁰, qui se monte à 413 000 livres¹¹⁵¹, que les recteurs prennent une curieuse décision.

¹¹⁴⁷ Vol. IX, ms. 484, "Table", pl. XX.

¹¹⁴⁸ Nous avons déjà remarqué que Peyre n'est pas nommé. Sans doute Pâris ne voulait-il pas mettre en cause un membre de l'Académie d'Architecture comme lui ?

¹¹⁴⁹ La remise des plans par Feydeau est mentionnée dans la minute d'une lettre des recteurs à Pâris, non datée, mais de fin décembre 1781, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non classé n° 2.

¹¹⁵⁰ Dans la lettre citée à la note précédente, les recteurs disent avoir reçu le devis de Pâris "*la semaine dernière*", c'est-à-dire juste avant le 26 décembre. Pâris a envoyé son

Le 26 décembre 1781, en délibération¹¹⁵², ils renoncent au projet de Pâris sous le prétexte que le devis excède de 50 000 livres les ressources de l'hôpital.

Il est pourtant notoire que l'hôpital de Bourg ne manque pas de recettes¹¹⁵³. L'assemblée du 2 mai 1780, rappelons-le, avait autorisé une dépense de 304 000 livres, plus éventuellement 100 000 livres provenant de ventes de bois. Et c'est bien la somme de 400 000 livres qu'un administrateur indique à Pâris en juin 1781 comme étant disponible si nécessaire. Faut-il alors encore voir là la mauvaise influence de Lalande, qui ne se serait pas contenté de critiquer les honoraires de Pâris, mais aussi son devis ?

Pâris a-t-il été informé de la délibération des recteurs ? Probablement pas puisque dans la lettre qu'il leur envoie le 16 janvier 1782, accompagnant un second projet, que les recteurs ne lui ont pas expressément demandé (mais que peut-être Feydeau lui a conseillé de dessiner), il n'y fait pas allusion¹¹⁵⁴. Mais dans cette seconde version il ne s'est pas contenté d'apporter les modifications initialement demandées par les Recteurs. Il a de lui-même dessiné un projet plus économique, comme nous l'avons évoqué. Et sans doute irrité par la discussion de ses honoraires, il s'en explique non sans ironie : *"Le projet d'Hôpital que j'ai fait à votre réquisition a été composé d'après les instructions que vous m'avés envoié, et ils vous est facile de vous convaincre qu'en les suivant je n'ai pas donné à cet établissement toute l'étendue que ces instructions sembloient exiger. Les dépenses de cette construction étant plus fortes que les facultés de l'Hopital ne le permettent, j'ai l'honneur de vous envoyer un*

devis fin décembre seulement car il attendait le résultat des sondages de terrain qu'il avait demandé.

¹¹⁵¹ Devis que nous n'avons pas retrouvé, mais qui est sans doute conservé, comme le mémoire déjà cité, à l'hôpital de la Charité de Bourg puisque cité par E. Dubois, *op. cit.* , p. 108, dont le montant est également indiqué dans le "Mémoire à consulter" rédigé par les Recteurs en 1782, que nous citerons *infra*.

¹¹⁵² AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹⁵³ Cf. Dr Bolotte, *op. cit.*, pp. 124-125, qui décrit les revenus de l'Hôtel-Dieu de Bourg comme étant en pleine croissance durant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

¹¹⁵⁴ La minute de la lettre dans laquelle les recteurs (AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non classé n° 2) informent Pâris de leur renoncement à accepter son projet trop coûteux, et dans laquelle ils lui demandent de fixer ses honoraires en fonction de la nouvelle situation (honoraires pourtant seulement sur les plans et devis) n'est pas datée, comme nous l'avons vu, mais elle est datable des derniers jours de décembre 1781 (après le 26). Cependant elle n'a dû être envoyée à Pâris que début janvier 1782, et il ne l'aura reçue qu'après le 16.

plan¹¹⁵⁵ qui me paroit devoir remplir vos vœux, étant conçu dans un esprit d'économie qui n'avoit pas dirigé les mémoires d'après lesquels j'ai fait mon premier travail, et qui quoique dictés par de très bonnes vues, avoient été faits sans consulter vos moyens¹¹⁵⁶. Pâris ne manque pas de renvoyer les recteurs à leurs propres responsabilités dans l'augmentation du devis. Puis il détaille les modifications d'importance : les salles des malades d'un plan cruciforme sont passées sur un plan linéaire "*mais cependant séparées les unes des autres*", l'apothicairerie est réduite de surface, le lavoir quitte pour le bâtiment pour s'installer sur la rivière. Le devis de ce projet s'élève à 341 642 livres. Pâris établit ensuite une variante pour conserver, malgré les réductions, les "*salles particulières*" (pour des particuliers payants) souhaitées par Buget (selon son "*mémoire très bien fait*" observe Pâris) : il faudra construire une aile supplémentaire (appelée "Y") pour les salles "*malades à 24 sols*" et les chambres des "*malades à 3 livres*". Il en coûtera 13 857 livres, soit un devis total de 355 499 livres. Enfin Pâris revient sur un événement qui s'est déroulé à Bourg, lors de son second passage fin juillet 1781. Il a eu à refuser une avance sur honoraires que lui proposait Perrier, avance sur laquelle les Recteurs n'insistèrent pas : "*C'eut été la première fois que les honoraires d'un architecte eussent été fixés avant qu'on eut déterminé l'étendue de la construction qui doit en être l'objet*". Par ce rappel Pâris espèrait sans doute prouver sa bonne volonté : "*J'espère d'après cela qu'il vous paroitra prouvé Messieurs, que c'est vous mêmes qui avés donné à Monsieur de Brou l'embarras d'arbitrer mes honoraires*".

Pâris a-t-il volontairement dessiné un second projet beaucoup plus modeste et donc moins séduisant ? Mais le fait est que dans l'assemblée conjointe du Bureau et des notables de la Ville tenue le 2 mars 1782¹¹⁵⁷, après examen des deux projets de Pâris, il est décidé de revenir au premier (avec les changements déjà demandés par le Bureau), malgré le coût supérieur. Pâris peut estimer avoir sauvé son projet initial.

¹¹⁵⁵ Ce plan n'est pas connu dans la version mise au net qui devrait se trouver à Bourg (à moins qu'il figure dans les archives non classée de l'hôpital de la Charité), mais une esquisse au crayon en est conservée dans les portefeuilles de Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, carton O VII, n° 1.

¹¹⁵⁶ Lettre de Pâris aux recteurs du 16 janvier 1782, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹⁵⁷ Délibération dans AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

Le règlement des honoraires de Pâris

Pâris dessine donc une seconde version de son premier projet¹¹⁵⁸. Si le plan est très proche de la première version (celle présentée le 15 juin 1781) ce qui est logique, l'élévation sur la route de Mâcon est presque davantage dépouillée¹¹⁵⁹. Les bandes appareillées horizontales ont disparues, les fenêtres n'ont plus la moindre modénature. Par contre les niches du rez-de-chaussée sont remplacées par des médaillons et la corniche à gros modillons par un entablement dorique où des petites fenêtres en attique viennent se loger à la place des métopes, entre les triglyphes. En outre de grandes inscriptions monumentales se logent sur la façade de la chapelle et sur les pavillons d'angle, à la manière de certains des projets des Concours de l'an II¹¹⁶⁰. Peu après, le 14 mars 1782¹¹⁶¹, il revient sur le problème de ses honoraires, que les recteurs jugent bien trop élevés, en même temps que sur leur volonté, dont ils l'ont informé, de confier la réalisation à un architecte local. "Je pourrois vous prouver par d'excellentes raisons, que vous vous exposés à des inconvenients sans nombre par l'impéritie et l'insuffisance des personnes que vous chargerés de la construction de votre hôpital; que loin de parvenir à l'économie que vous cherchés, les erreurs qu'on commettra vous jetteront dans des dépenses considérables et bien au dessus de celles que vous voulés éviter; qu'enfin outre la peine que vous en ressentirés vous mêmes, vous vous exposés au blâme de vos concitoyens pour avoir voulu suivre une marche contraire à l'ordre naturel des choses et à la raison, qui vous dit que nul ne peut mieux diriger les détails d'un projet que celui qui l'a conçu". Pour les honoraires Pâris argumente sur un ton un peu méprisant: "Trovés bon, Messieurs, que je

¹¹⁵⁸ C'est à cette troisième version que pourraient correspondre les dessins suivants que Pâris a conservé dans ses papiers : "Etudes d'Architecture ", vol. IX, ms. 484, pl. XIX v°, un plan, une élévation, deux coupes, au trait. Pâris l'a ainsi présenté dans la "Table" : "Le verso opposé offre quelques améliorations au premier projet : j'ignore s'ils [sic] ont été suivis. Plan à rés de chaussée. J'y avois fait également quelques améliorations telles que des portiques plus larges que l'on n'a pas jugés à propos d'y effectuer ". Les portiques en question étant dans ces dessins voûtés et un portique isolé séparant la cour de l'hôpital du promenoir des hommes, ce projet doit être postérieur à la version examinée par les Recteurs le 16 janvier 1782, version dans laquelle, aux dires même de Pâris (lettre du 24 novembre 1781), ces éléments (voûtes et portique isolé) ont alors été supprimés. Pâris dans sa troisième version (ou seconde version du premier projet) serait revenu à cette idée.

¹¹⁵⁹ Dans sa lettre du 14 mars 1782, que nous allons citer, Pâris parle effectivement d'une réduction de son premier projet.

¹¹⁶⁰ Cf. W. Szambien, *Les projets de l'An II. Concours d'architecture de la période révolutionnaire*, Paris, 1986.

¹¹⁶¹ Lettre de Pâris aux recteurs du 14 mars 1782, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non classé n° 2.

vous observe avant tout que le peu d'usage que vous faites des arts dans le Pays que vous habitez, vous expose à confondre des choses très différentes: de la bâtisse ordinaire et de l'architecture, un maçon avec un véritable architecte. Je fais cette observation à laquelle je suis autorisé par ce qui m'arrive, parce que vous m'avés paru surpris des prétentions que j'ai annoncé ci devant et que celles dont je vais vous parler vous étonnerons peut-être encore [...]; ainsi comme je m'attends bien que vous ne vous en rapporterés pas à moi, je vous invite à consulter sur cet objet des personnes honnêtes, instruites et qui n'aient aucun motif de chicaner mal à propos". Pâris de son côté a lui-même consulté un expert-juré parisien : Pierre Taboureur¹¹⁶² "divise en trois chefs les honoraires d'un architecte. Le premier concerne les projets et devis; le second la plantation de l'édifice et la conduite de la construction; le troisième consiste dans la vérification, calcul et règlement de mémoires des ouvrages. Voici la conclusion de sa lettre. Dans l'espèce où vous êtes, Monsieur, votre travail doit être arbitré sur le tiers de la dépense totale comme si l'ouvrage étoit exécuté à Paris, puisque c'est chés vous et sans déplacement que vous avés fait ce travail, et ce en proportion juste du total de la dépense indiquée par votre état estimatif. Et en sus il vous est dû votre voyage à raison de 24 livres par chaque jour de route et de séjour sur les lieux, et les frais de poste suivant l'état de dépense. [...] D'après ces principes, Messieurs, et suivant le devis que je vous ai envoié, mes honoraires entiers pour l'ouvrage supposé fait à Paris, mes honoraires devroient être de 21.000 livres dont le tiers est 7.000 livres. Mes frais de voyage et le tems que j'y ai emploie toujours suivant le principe indiqué par Mr. Taboureur, font encore un objet de 1.000 livres, ainsi c'est 8.000 livres qui me reviennent pour cet article. Vous sçavés, Messieurs, que vous terminés votre avant dernière lettre par une invitation de réduire mon premier projet suivant les intentions que vous me détaillés : je l'ai fait, et je vous ai envoié un nouveau projet accompagné d'un détail estimatif des parties qui différoient du premier plan¹¹⁶³; ce travail dont je n'aurois exigé aucune rétribution si j'avois ainsi que cela devoit être, dirigé l'exécution de l'édifice, ce travail dis-je doit m'être payé, et je ne crains

¹¹⁶² Pâris dit dans cette même lettre qu'il ne connaissait Taboureur "que de nom". Est-ce exact ? Certainement pas, car Taboureur avait en 1779 expertisé les projets de Pâris pour la Maison Lefaire et pour la maison Armand et Lefaire, deux projets réalisés dans le Faubourg Saint-Honoré à Paris, cf. *supra*.

¹¹⁶³ Il s'agit de la seconde version du premier projet, et non du second projet, si notre analyse des plans est la bonne.

pas qu'on me taxe d'indiscrétion en la portant à la somme de 2.000 livres. Comme je placerés cette somme de 10.000 livres sur le Roi, il vous est libre, Messieurs, si cela vous conviens de garder cet argent aux mêmes conditions : cela dépendra absolument de vous".

Par une lettre du 25 août 1782¹¹⁶⁴ (à laquelle ils joignent une copie des observations précédentes) les recteurs réclament à Paris un devis définitif¹¹⁶⁵, lui annoncent officiellement que le chantier sera suivi par Chauverèche et lui proposent 6 000 livres d'honoraires¹¹⁶⁶, en évoquant, pour tenter de l'attendrir, l'intérêt des pauvres à qui profitera l'hôpital. Paris répond immédiatement, le 4 septembre¹¹⁶⁷. A propos de ses honoraires, il a consulté des "personnes expertes"¹¹⁶⁸ qui ont "*trouvé ma demande extrêmement honnête et votre offre insuffisante*", écrit-il. Il s'en remet à l'arbitrage de Feydeau de Brou mais prévient tout de même que si justice ne lui est pas rendue il emploiera "*d'autres voies*".

La discussion sur les honoraires va encore durer un an. Le 25 novembre les recteurs demandent une expertise à André Aubert, entrepreneur et architecte parisien¹¹⁶⁹, mais sa réponse se fait attendre. Paris relance donc sa demande, le 14 janvier 1783, dans une lettre qui ne manque pas d'humour: "*Vous n'avés pas résolu sans doute Messieurs, de me faire attendre votre réponse autant de tems que j'ai été forcé à différer la*

¹¹⁶⁴ Délibération dans AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3, et minute de cette lettre datée du 2 août, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non classé n° 2.

¹¹⁶⁵ Paris avouera lui-même qu'il est débordé par "*les affaires relatives à son service*", c'est-à-dire les Menus-Plaisirs.

¹¹⁶⁶ Cette somme de 6 000 livres a été fixée par délibérations des Recteurs du 24 mars 1782 (citée dans un "*Mémoire à consulter*" dont nous parlerons plus bas).

¹¹⁶⁷ Lettre dans AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹⁶⁸ Référence aux consultations qu'il a demandées à De L'Espée et à Taboureux.

¹¹⁶⁹ Il existe deux entrepreneurs-architectes nommés Aubert : André Aubert, qui a donné les plans des nombreux hôtels particuliers dans le quartier de la Chaussée d'Antin à partir de 1778 (Cf. M. Gallet, 1972, p. 140; et M. Gallet, 1995, pp. 30-31) et qui s'est livré à des spéculations foncières dans le quartier de même quartier, où il a été notamment le lotisseur, avec le Fermier Général Marin de La Haye, de la rue Caumartin en 1780-1782 (cf. P. Pinon, "Lotissements spéculatifs, formes urbaines et architectes à la fin de l'Ancien Régime", dans *Soufflot et l'architecture des Lumières, Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, suppl. au n° 6-7, 1980, p. 183), et Antoine-Charles Aubert, son frère peut-être, qui ne commence sa carrière d'architecte qu'en 1784 (hôtel de Saisseval quai d'Orsay, maison Lanchère à Chaillot, maison place du Palais Bourbon). Le premier est connu comme expert-entrepreneur, mais à partir de 1785 seulement. Le second, en 1783, débute effectivement dans sa carrière d'architecte, mais nous n'avons pas trace qu'il ait été expert. Il s'agit donc probablement d'André Aubert. Nous ignorons pourquoi les Recteurs ont choisi cet architecte comme expert.

mienne. Comme j'y étois seul intéressé et que les affaires de mon service m'occupoient alors absolument, j'ai cru pouvoir remettre ma réponse, mon silence ne faisant tort qu'à moi. Vous n'êtes pas Messieurs, dans la même position et sans doute vous ne voudrés pas jouir plus longtems de mon travail et des dépenses qu'il m'a occasionné sans m'en dédommager. Vous avés reconnu par plusieurs lettres que vous étiés satisfait de ce travail; j'ose croire que vous rendrés la même justice à mes procédés dans ma conduite envers vous. C'est toujours dans le même esprit que je vous prie de considérer qu'il est nécessaire enfin de terminer cette affaire sur laquelle le tems a du donner toutes les lumières qui pouvoient manquer". Sur cette lettre reçue, le 18 janvier, les recteurs écrivent : "Arrette que l'on répondra lorsque on aura reçu les consultations de Paris" 1170.

Le 18 février 1783, Pâris en vient aux menaces: " [...] je suis forcé quoique avec beaucoup de regret de me pourvoir en justice [...], sous le délai de trois semaines j'aurai recours à ce moyen"1171. L'aurait-il fait ? Dans ses "*Etudes d'Architecture*" (en 1818 ou 1819), il a noté¹¹⁷²: "*J'aurois pu réclamer en Justice; mais ce moyen m'a toujours paru indigne d'un artiste*".

La réponse d'Aubert, qui enfin vient d'arriver à Bourg¹¹⁷³, confirme -à ce qu'en disent les recteurs¹¹⁷⁴- leur estimation de 6 000 livres pour les plans, devis et voyages. Le calcul d'Aubert est le suivant : Pâris n'ayant rédigé que des dessins et devis pour un projet que les Recteurs ont estimé à 300 0000 livres (contrairement à l'estimation finale de Pâris), ses honoraires doivent s'élever à 4 500 livres, plus 1 000 livres pour les voyages, ce qui donne 5 500 livres. Mais pressentant bien qu'il y a un problème, et sachant que Pâris est membre de l'Académie, il les arrondit à 6 000 livres car, dit-il, il fait "*confiance à l'artiste*". A la décharge d'Aubert, il faut dire que celui-ci a raisonné à partir d'un "*Mémoire à consulter*"¹¹⁷⁵ dans lequel les recteurs ne donnent évidemment que leur propre version de l'affaire.

¹¹⁷⁰ AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹⁷¹ Lettre de Pâris dans AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹⁷² *Op. cit.*, "*Table*", commentaire de la planche XX.

¹¹⁷³ Lettre du 15 février 1783, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non classé n° 2.

¹¹⁷⁴ Délibération du 4 mars, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹⁷⁵ AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non coté n° 2.

Pâris avancera aussi une autre explication¹¹⁷⁶ : "Cet expert qu'on vous donné est certainement un galant homme, mais son sentiement n'est d'aucun poids comparé à celui de Mr. Taboureur que j'avois consulté et dont les conseils m'avoient dirigé. Mr. Aubert est un jeune entrepreneur de bâtiment qui a acheté une charge d'expert l'année dernière, sans cesser d'être entrepreneur, au lieu que Mr. Taboureur est réellement un architecte, un des plus anciens experts et qui a ici la confiance de tous les magistrats. Ouvrés l'Almanach Royal, vous trouverés Mr. Taboureur un des premiers de la 1^{re} colonne et Mr. Aubert le dernier de la seconde, et vous ne le trouverés pas sur l'Almanach de 1782. Tout ceci ne fait plus rien à l'affaire qui est finie, mais cela prouve que j'ai agi avec candeur et droiture. Mr. Aubert a eu tort de vous dire que l'usage que je réclamois n'est pas admis et lorsqu'il a lu la lettre de Mr. Taboureur, il a avoué qu'il avoit tort".

Les recteurs informent Pâris des résultats de l'expertise d'Aubert, à un moment où notre architecte est sur le point de partir à Naples en compagnie de L.-Fr. Trouard¹¹⁷⁷. Aussi ne peut-il répondre qu'à son retour à Paris, le 27 mai 1783, pour dire qu'il accepte Aubert comme expert mais à condition qu'il puisse lui exposer lui même "ses raisons"¹¹⁷⁸.

Les recteurs répondent le 21 juin pour lui faire remarquer qu'il ne pourra, contrairement à ce qu'il le prétend, ni rédiger un devis détaillé ni suivre le chantier¹¹⁷⁹. Pâris écrit à nouveau le 5 juillet pour proposer 8 000 livres¹¹⁸⁰, non sans avoir fait remarquer qu'Aubert n'était pas à même de juger en connaissance de cause, et non sans répondre point par point, dans de longues "Observations"¹¹⁸¹, au "Mémoire à consulter" des Recteurs.

Il écrit enfin le 12 août 1783 pour concéder un moyen terme entre les

¹¹⁷⁶ Lettre de Pâris à un des Recteurs, du 12 septembre 1783, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non coté n° 2.

¹¹⁷⁷ Pâris a effectué un voyage en Italie entre mars et mai 1783 (cf. *infra*).

¹¹⁷⁸ Lettre de Pâris du 2 juin 1783 dans AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3. Cette lettre de Pâris est la dernière conservée.

¹¹⁷⁹ AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹⁸⁰ Mention dans délibération du Bureau du 20 juillet, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹⁸¹ "Observations de Mr. Paris sur le mémoire de Mrs. les Administrateurs de l'Hôpital de Bourg", AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non classé n° 2.

6 000 livres qu'on lui proposait et les 8 000 qu'il réclame. Le dossier se clôt enfin, " [...] le Sieur Pâris ayant accepté l'offre de 7 000 livres qui luy a été faite par le Bureau" ¹¹⁸². De guerre lasse ! Pâris touchera ses 7 000 livres début septembre¹¹⁸³. Le jour même où il reçoit ces 7 000 livres, il écrit à Perrier¹¹⁸⁴ -qui est le seul des Recteurs avec lequel il a eu de relations de confiance- pour dire tous les désagréments qu'il a éprouvé dans cette affaire. Après l'avoir remercié de la célérité avec laquelle il lui envoyé les 7 000 livres en question, Pâris s'épanche : "Actuellement, Monsieur, que toute affaire est terminée entre le bureau et moi, permettés moi de vous dire que j'ai trouvé bien étrange que ces Mess^{rs}. au lieu de répondre aux observations¹¹⁸⁵ véridiques sur leur mémoire que je leur avais envoié, se soient retranchés à dire qu'ils prouveroient en tems et lieu la vérité de ce qu'ils ont avancé. Cela ne me semble pas digne d'une assemblée d'hommes honnêtes réunis par un motif de piété qui est le soulagement des pauvres. C'est très bien fait de défendre les intérêts de l'hôpital, mais ce ne doit jamais être aux dépens de la vérité".

Le chantier et le financement

Il faut maintenant revenir en arrière pour suivre le chantier qui n'a pas attendu 1783 pour commencer. Le projet de Pâris est donc exécuté sous la direction de Chauverèche, théoriquement selon les dessins initiaux (projet de juin 1780), puisque notre architecte n'a pas fourni entretemps un nouveau projet mais seulement des "détails, profils des entablemens en grand" ¹¹⁸⁶. Cela ne signifie pas, comme nous allons le voir, qu'il est

¹¹⁸² Délibération du 17 août 1783, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹¹⁸³ "Je soussigné architecte du Roi, membre de son académie et dessinateur ordinaire de la chambre de Sa Majesté, reconnaît avoir reçu de Mr Martin, Receveur de l'hôpital de Bourg en Bresse, la somme de sept mille livres pour les desseins et devis que j'ai fait pour ledit hôpital. A Paris le 12 septembre 1783. Pâris", AD. Ain, Archives Hospitalières, E 159. Le registre du "compte général en recette et dépense" porte également la mention: "Au St Paris, architecte du Cabinet du Roy à Paris, pour ses plans et devis, et sur sa quittance du 12 septembre 1783 [...] 7 000 livres" [fig. 291], Délibération du 17 août 1783.

¹¹⁸⁴ Lettre de Pâris du 12 septembre, D. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non classé n° 2 [fig. 292]. Le destinataire n'est pas nommé mais il peut se déduire du contenu de la lettre ("Quoique vous aiés signé les différentes lettres que j'ai reçu du Bureau, j'ose croire, Monsieur, que vous rendés justice au moins à l'honnêteté de mes procédes").

¹¹⁸⁵ Il s'agit des "Observations" du 5 juillet 1783.

¹¹⁸⁶ "Etudes d'Architecture", "Table", commentaire de la planche XX. Ces détails ne sont pas en place, comme nous l'avons dit plus haut.

réalisé entièrement selon ses dessins. Aux changements demandés et acceptés, succèderont les modifications dont il n'aura pas directement connaissance.

Dès 1780 les recteurs se préoccupent d'acheter des matériaux pour le construction, car leur idée est de se passer (ou presque) d'entrepreneurs, d'adjudications, et de construire en quelque sorte en régie, en achetant eux-mêmes les matériaux et en passant des marchés au prix fait avec des ouvriers, Chauverèche (engagé officiellement le 24 juin 1781 pour 1 600 livres par an¹¹⁸⁷) rédigeant des devis par corps de métiers. Les devis de Pâris ne leur semblent plus utiles puisqu'ils se passent de ses services. Nous connaissons les différentes opérations par les délibérations du Bureau, par les récépissés du Receveur de l'hôpital¹¹⁸⁸ et enfin par les marchés passés devant notaires.

Ils commencent à s'approvisionner en bois dès le mai de mai¹¹⁸⁹. Puis ils procèdent à l'acquisition de la pierre de taille¹¹⁹⁰ et engagent deux maîtres maçons, Léonard et Gilbert Rigaud, pour 48 000 livres, d'après un devis de Chauverèche, en avril 1782¹¹⁹¹. Les travaux de sculpture sont confiés à Colasson et ceux de vitrerie à Fr. Guillermin (16 mars 1788)¹¹⁹².

Délibérations et marchés permettent de suivrent les économies qui modifient le projet de Pâris : suppression des ornements sur les arcades et les portiques des cloîtres (10 mars 1783), suppression d'un fronton dorique sur le bâtiment de l'hôpital (19 novembre 1786), suppression des corniches à gros modillons (10 août 1787).

¹¹⁸⁷ Délibérations du 5 août 1782, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3. Cf. aussi AD. Ain, Archives Hospitalières, E. 159, le "Compte général des recettes et dépenses", qui mentionne "*Au S^r Chauverèche architecte, pour l'année, ses appointemens jusqu'au 1^{er} février 1784, 1 600 livres*".

¹¹⁸⁸ Récépissés exploités par E. Ebrard, *Misère et charité dans une petite ville de France, de 1560 à 1862. Essai historique et statistique sur les établissements et institutions de bienfaisance de la ville de Bourg*, Bourg, 1866, pp. 26-40.

¹¹⁸⁹ Délibération du 2 mai 1780, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3. Pour plus de détails sur l'histoire du chantier on verra N. Lacroix, *op. cit.*

¹¹⁹⁰ Délibération du 27 août 1780, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3, et adjudication au rabais enregistrée devant Salazard notaire, AD. Ain, Archives Notariales, 3. E. 363, citée par N. Lacroix, *op. cit.*

¹¹⁹¹ Marché devant Salazard notaire, le 30 avril 1782, AD. Ain, Archives Notariales, 3. E. 365, cité par N. Lacroix, *op. cit.*

¹¹⁹² AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E. 3; dossier non classé n° 2.

Pour le bois de construction, les recteurs s'adressent à différents fournisseurs¹¹⁹³. Les travaux de charpente sont confiés à B. Rogquier, par adjudication, puis par prix fait pour le dôme de la chapelle¹¹⁹⁴. Pour les tuiles, elles proviennent de la région et de Vauxrenard en Beaujolais. En 1789-1790 encore, Chauverèche rédige des devis¹¹⁹⁵.

Pour le financement, dans les premières années, les réserves et les recettes de l'hôtel-Dieu suffisent à couvrir les dépenses. Les comptes et recettes de l'hôpital Général montrent, pour 1783 par exemple, que sur les 109 672 livres de revenu de l'hôpital, 59 004 livres -c'est-à-dire à peine plus de la moitié des recettes- sont investies dans la construction du nouvel édifice¹¹⁹⁶. D'ailleurs les comptes indiquent que 133 804 livres seulement ont été dépensées entre 1781 et le 1^{er} avril 1784¹¹⁹⁷. Mais dès 1784 pourtant Calonne, contrôleur des Finances, a imposé aux recteurs de limiter leurs dépenses de construction à 66 000 livres par an¹¹⁹⁸. C'est cependant seulement à partir de 1787 que le financement pose de réels problèmes. Le 7 janvier¹¹⁹⁹, après avoir constaté que l'état des dépenses au premier du mois est de 323 137 livres, que leur réserve budgétaire de 304 000 livres est dépassée donc, et que Chauverèche leur présente un devis estimatif de 491 137 livres (Paris avait prévu que le devis dépasserait 400 000 livres), les administrateurs de l'hôtel-Dieu décident de demander au Conseil du roi l'autorisation de contracter un emprunt de 100

¹¹⁹³ N. Lacroix, *op. cit.*, s'étonne que les Recteurs n'aient pas utilisé les bois qu'ils vendaient car, par exemple, par un arrêt du Conseil du roi du 15 décembre 1782, ils sont autorisés à exploiter des hautes futaies que possède l'Hôpital. Mais elle ignore, d'une part qu'un bois qui vient d'être coupé ne peut être utilisé pour la construction, et d'autre part que la vente de bois des quarts de réserve est, à l'époque, un des principaux modes de financement des ouvrages de construction (cf. à ce propos, P. Pinon, L. Saulnier-Pernuit, *Architecture et territoire. Le Sénonais au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, "La vente de bois", pp. 49-51). Pour les fournisseurs, cf. l'engagement avec les Chartreux de Seillon du 24 octobre 1784, la convention avec Goyffin du 8 février 1784, et le marché avec un marchand de bois du Bourg du 9 mars 1783, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E. 3; dossier non classé n° 2, cités par N. Lacroix, *op. cit.*

¹¹⁹⁴ Respectivement les 25 janvier 1784, 14 et 30 mars 1788, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E. 3; dossier non classé n° 2.

¹¹⁹⁵ Par exemple le 20 décembre 1789 ou le 17 janvier 1790, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non classé n° 2.

¹¹⁹⁶ AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 159, "*Hôpital général. Compte général en recette et dépense pour l'année 1783*".

¹¹⁹⁷ AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 159.

¹¹⁹⁸ Lettre du 25 juin 1784, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non coté n° 2.

¹¹⁹⁹ Délibération du 7 janvier 1787, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

000 livres. L'arrêt du Conseil arrivera le 2 juillet 1787. Les recteurs se sont aussi souvenus que Feydeau de Brou était devenu directeur des Economats. Mais dans une lettre du 25 mai 1787 celui-ci leur répond que les Economats sont au bord de la banqueroute¹²⁰⁰.

Par ailleurs le Bureau relance ses débiteurs, vend des bois¹²⁰¹. Les notables de la région participent à l'effort financier: Le Tiers-Etat et la Noblesse de Bresse et Dombes effectuent dons et emprunts en faveur de l'hôpital (entre 1787 et 1789), Dom Brun, prieur des Chartreux de Seillon, donne 3 000 livres¹²⁰².

Dans un tout autre registre le Bureau accepte la proposition de Reynard, manufacturier à Lyon, de louer pour quatre années, à raison de 600 livres par an, les bâtiments couverts (partie sur la route de Mâcon) afin d'y implanter une filature de coton avant que les malades ne s'y installent¹²⁰³.

Ces financements divers viennent à point pour couvrir les dépenses des années 1788 et 1789. Le 14 septembre 1788 (c'est le dernier état qui ait été conservé) les dépenses s'élèvent à 446 426 livres¹²⁰⁴. Comme les dépenses entre le 1^{er} avril 1789 et décembre 1790 s'élèvent à 77 210 livres et que celle de fin 1788-début 1789 peuvent être estimées à 20 000 livres environ, cela fait une dépense totale d'environ 545 000 livres¹²⁰⁵.

Le rythme du chantier peut être suivi avec précision grâce aux différents marchés que nous avons évoqués. La première pierre est posée le 1^{er} septembre 1783, théoriquement par le comte de Montrevet (comme l'atteste une dédicace gravée), mais en son absence effective. Les recteurs voulaient ainsi le remercier d'avoir exemptés les terrains du nouvel hôpital

¹²⁰⁰ Lettre de Feydeau de Brou, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, dossier non coté n° 2. D'ailleurs ils avaient sollicité le prédécesseur de Brou, Feydeau de Marville, qui le 24 avril 1784 avait déjà répondu qu'il ne pouvait rien faire, dossier non coté n° 2.

¹²⁰¹ Délibération du 21 février 1787, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹²⁰² Délibération du 10 décembre 1787, AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹²⁰³ Délibération du 18 mars 1787 (bail à compter du 1^{er} juin 1787), AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3.

¹²⁰⁴ AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 4.

¹²⁰⁵ L'estimation de J. Brossard, *Description historique et topographique de Bourg-en-Bresse*, Bourg, 1883, p. 50, est de 515 000 livres, celle de N. Lacroix, *op. cit.*, de 530 000 livres.

de droits féodaux mais le comte, trouvant la dédicace exagérée se serait, par modestie, abstenu d'appaître¹²⁰⁶.

Le gros œuvre est presque achevé en 1784, en 1785 une partie est déjà couverte. A la veille de la Révolution l'essentiel est fait. Mais l'emménagement des malades des anciens établissements n'a lieu que le 16 décembre 1790, tant pour attendre les dernières finitions (l'ameublement) que pour permettre à la filature (dont le bail se terminait en juin) de déménager.

Le chantier a duré six années (1782¹²⁰⁷ -1790), à peine plus longtemps que Paris l'avait prévu en 1781. Les 200 000 livres de dépassement par rapport au devis de Paris sont-elles exceptionnelles ?

Les commentaires de Lalande dans ses "Anecdotes de Bresse"¹²⁰⁸ n'en apparaissent que plus tendencieux : "Le plan est de M. Paris. On a commencé à construire en 1781¹²⁰⁹. En 1783, le bâtiment a de sept à douze pieds [2 à 3 mètres 50] de haut; l'enceinte achevée, on estime qu'il y a le tiers de l'ouvrage de fait. On a dépensé déjà 120 milles francs. En 1785, le bâtiment est couvert, sauf la partie qui est sur la rivière. On a déjà dépensé 400.000 livres¹²¹⁰. L'hôpital n'a que 30.000 livres de rentes. Le couvent coûte 8.000 livres d'entretien pour 40 personnes. Il y a 60 à 80 malades; il n'y a que 46 lits. La maison des Dames [religieuses] passe 100.000 écus : c'est trop. Colombier, inspecteur, en a jugé ainsi en 1785 [...]. En 1789 le bâtiment est fini. On travaille à l'intérieur. On y a mis une filature de coton en attendant [...]. On estime qu'il coûte 600.000 livres de bâtsse. Il est habité en 1791". La trace de la visite du célèbre médecin J. Colombier à Bourg en septembre 1785, existe bien, mais apparemment son rapport ne comporte aucune critique sur ce point¹²¹¹.

1206 C'est l'interprétation, plausible, donnée par N. Lacroix, *op. cit.*..

1207 Année du marché de maçonnerie avec les frères Rigaud, qui en tout ont traité pour 204.300 livres.

1208 *Op. cit.*, fol. 50- 51; copie E. Dubois, p. 23.

1209 En 1782, plus probablement, comme nous venons de le voir.

1210 Fin 1785 la dépense doit être en fait de 250 000 livres environ, d'après notre estimation.

1211 Délibération des recteurs du 25 septembre 1785 (AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg, E 3). Il s'agit pour Colombier "*de concerter avec l'administration les moyens de continuer la construction du du nouvel hôpital, d'améliorer le service intérieur de la maison tant par l'addition de nouveaux articles [à son règlement] qu'en confirmant les anciens exécutés depuis le mois de février 1784*". Sont concernés la loge du portier, le chauffage, la nourriture des malades, le service des religieuses.

Pour Pâris le bilan est mitigé. Si les 7 000 livres qu'il a touchées couvrent à peine ses frais effectifs (trois projets à petite échelle, quelques détails, deux devis estimatifs sans doute sommaires, un voyage de Dijon à Bourg, deux séjours), le principal désagrément provient du fait qu'il n'a pu suivre l'exécution, et qu'ainsi il n'a pu maîtriser, ni éventuellement empêcher, les diminutions et défigurations apportées à son projet. Pour un architecte membre de l'Académie, habitué à être autrement traité, et surtout désireux de se constituer une œuvre digne de sa position et de ses talents, le coup est rude. D'autant plus qu'il s'agit là de la plus vaste construction qui ait été réalisée sur ses plans. Il en fera la remarque amère, à la fin de sa vie, dans ses "Etudes d'Architecture"¹²¹² : "[...] exécuté sur mes dessins par un très mauvais constructeur [Chauverèche]¹²¹³ et sans mon intervention".

Et, dans sa dernière lettre à propos de cette affaire (du 12 septembre 1783¹²¹⁴), Pâris tente de mesurer ce que cette construction lui a rapporté : "Si je devois espérer que mon nom passât à la postérité, je serois peut-être fâché de l'honnêteté qu'on eu ces Messieurs de faire graver mon nom sur la plaque¹²¹⁵ qu'on a joint à la première pierre, car je suis intimement persuadé que cette affaire ne sera pas terminée de manière à faire honneur à celui qui passera pour en être l'auteur : ceci soit dit entre nous, Monsieur, car quoique bien persuadé que l'homme qui conduit ce bâtiment a beaucoup contribué à l'injustice que j'ai éprouvé, je serois fâché de lui faire tort. Soiés persuadé, Monsieur, qu'il en coûte beaucoup d'étude pour aquérir la réputation d'homme de talent, et quand on a quelque amour propre, on n'aime point qu'un homme sans connaissance se vante de corriger vos productions. Au reste voilà les dernières plaintes que je fais sur cela, pardonnés les a un sentiment naturel à un auteur dont on met l'ouvrage en pièce".

La même mésaventure lui arrivera, peu après, pour l'hôtel de ville de Neuchâtel¹²¹⁶.

¹²¹² Vol. IX, "Table", commentaire de la planche XIX.

¹²¹³ Nous ne sommes pas en mesure de vérifier si cette assertion est justifiée.

¹²¹⁴ Citée *supra*.

¹²¹⁵ Le texte de cette inscription est le suivant : "1^{er} septembre 1783. Fl. A.M. de La Baume, comte de Montrevel [...] la nouvelle construction a été faite, d'après les dessins du Sieur Paris et sous la conduite du Sieur Chauverèche architecte".

¹²¹⁶ L'hôtel de ville de Neuchâtel sera construit à partir de 1785 sur un projet de Pâris, modifié par les frères Reymond entrepreneurs chargés de l'exécution. Pâris aura

Une architecture néoclassique et fonctionnelle

L'architecture de l'hôpital de Bourg peut d'abord être envisagée sous deux aspects : celui des références du plan et celui de l'écriture des élévations.

Quelles sont les références de Pâris pour le principe de ce plan, tant pour la partie cruciforme que pour celle "en grille". Les "*Etudes d'Architecture*" donnent une réponse évidente. Pâris a relevé sommairement et dessiné entre 1771 et 1774 trois grands hôpitaux d'Italie : ceux de Gênes, de Naples et de Milan¹²¹⁷. S'agit-il de relevés entièrement originaux ou des croquis pris sur place et mis au net grâce à des relevés plus détaillés ? Pâris écrit qu'il les "*a levé*"¹²¹⁸. Le fait est qu'il a visité les trois villes (Gênes début octobre 1771, Naples en août 1774 et Milan début novembre 1774). Pour l'*Ospedale Grande* de Milan, il existe un plan sommaire dans son journal de voyage¹²¹⁹. Et, pour Gênes, Pâris a noté dans son journal, peu après son arrivée à Rome, à la date du 8 novembre 1771¹²²⁰, qu'il avait mis au net les plans levés à Gênes. Or l'*Albergo dei Poveri* figure parmi les monuments que Pâris a effectivement visité en octobre 1771. Mais nous avons cependant quelque difficulté à croire qu'il ait pu si rapidement (au cours de séjours de quelques jours) effectuer des relevés suffisamment détaillés sur place pour n'avoir plus qu'à les mettre au net ensuite. D'ailleurs, s'il fallait conclure que les plans des "*Etudes d'Architecture*" étaient les mises au net de croquis tels que ceux de ses journaux, il faudrait se demander s'ils sont bien exacts¹²²¹. Quelque soit le degré d'originalité des relevés, et l'interprétation que Pâris en donne¹²²², il connaissait donc bien ces hôpitaux.

aussi à Neuchâtel le plus grand mal à se faire verser tous les honoraires qui lui étaient dus. Mais il s'agit d'un thème banal dans l'histoire de la profession d'architecte, cf. *infra*.

¹²¹⁷ Vol. III, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 478 : "*Plan de l'Hôtel-Dieu de Milan*" (pl. LXI), "*Plan de la Maison de force ou Reclusorio de Naples*" (pl. LXII), "*Plan de l'Albergo dei Poveri ou Hôpital des Pauvres à Gênes*" (pl. LXIII).

¹²¹⁸ Commentaire de la planche LXI.

¹²¹⁹ "*Route de Bologne à Venise*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 42, avec cette appréciation : "*L'hôpital est le monument le plus complet de ce genre et certainement un des plus étendus*".

¹²²⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6.

¹²²¹ C'est une question que nous reprendrons dans le chapitre "Le dessinateur", Volume II.

¹²²² L'*Albergo dei Poveri* de Naples étant resté inachevé et Pâris en donnant un plan complet, il s'agit évidemment d'une restitution.

Des trois, il reprend l'idée de plan "en grille" (chaque cour formant une sorte de cloître) et aussi celle de plan cruciforme avec une chapelle centrale. Le modèle le plus clair, pour les salles des malades de Bourg, est l'hôpital de Milan dessiné par Filarète (XVe siècle). Il est vrai que la présence d'un simple autel au centre de la croix convenait, à Bourg, où la chapelle principale devait se trouver en façade pour être directement accessible de la route de Mâcon.

Par contre, il semble que Pâris ait tiré leçon de l'*Albergo dei Poveri* de Naples, encore inachevé (commencé sur des plans de F. Fuga en 1751¹²²³) en 1774, pour la distribution et le traitement du programme. Dans son commentaire à la planche LXII (qui présente son plan) Pâris décrit consciencieusement la division homme-femme, l'apothicairerie, l'infirmerie, la boucherie, les cabinets, les croisées assez hautes pour l'aération. Et il est admiratif: "*Cet édifice n'a jamais été achevé : on doit convenir que l'architecte qui en a conçu le plan avoit des idées plus avancées que celles de son siècle*"¹²²⁴. De ces hôpitaux italiens, déjà anciens, Pâris ne retient donc pas seulement la composition monumentale, mais aussi ce qu'il y a de modernité dans leur programme et leur distribution.

Pour ce qui est de l'architecture¹²²⁵ Pâris a choisi une certaine austérité, même avant que la rigueur du budget ne déshabille un peu plus l'édifice. Des volumes alignés -sans saillies autres que celles légères des pavillons qui marquent les angles-, presque raides, n'émerge que la coupole de la chapelle [fig. 44 et 45]. Le portail de cette dernière est simplement constitué de deux colonnes doriques portant un entablement sans fronton [fig. 44']. Economie, gravité du programme, simplicité néoclassique, expliquent le caractère un peu froid de cet édifice, qui ne manque cependant ni d'élégance ni de monumentalité. Si les corniches à gros modillons (sauf pour le fronton de la chapelle) et les bandes horizontales

¹²²³ Sur cet édifice on verra, A. Guerra, E. Molteni et P. Nicoloso, *Il trionfo de la miseria. Gli alberghi dei poveri di Genova, Palermo e Napoli*, Milan, 1995, avec une préface de G. Ciucci et une introduction de B. Pullan.

¹²²⁴ Pâris est revenu, après 1813, sur l'Auberge des Pauvres de Naples dans ses annotations à l'*Itinéraire instructif de Rome à Naples* de G. Vasi (BM. Besançon, inv. 259 922, p. 111): "[...] il n'y a que la troisième partie de terminée. C'est dommage. Le plan est beau et bien distribué. C'étoit le mérite de Ferdinand Fuga qui en a été l'architecte. D'ailleurs, c'étoit un très mauvais décorateur".

¹²²⁵ Sur ce problème on pourra voir A. Payen, "L'architecture hospitalière et l'art dans la province française du 17^{ème} et du 18^{ème} siècles", mémoire de l'Ecole du Louvre, 1958.

ont été supprimées, il reste aux extrémités des salles des malades des balcons portés par de puissantes consoles cannelées [fig. 47] qui sont du meilleur style Louis XVI, selon la terminologie traditionnelle.

La place de l'hôpital de Bourg dans l'architecture hospitalière française

Reste maintenant à situer l'œuvre de Pâris parmi les quelques hôpitaux construits en France à la fin du XVIII^e siècle. La tâche n'est pas aisée car les projets théoriques ont finalement retenu davantage l'attention que les réalisations. Il serait d'ailleurs vain de chercher l'hôpital de Bourg dans les récentes histoires de l'architecture¹²²⁶, l'Hôtel-Dieu de Paris ayant focalisé toutes les attentions. A la fin du XVIII^e siècle une pléiade de petits hôpitaux ont été édifiés. Mais il s'agit généralement d'établissements organisés autour d'une seule cour, qu'il s'agisse, à Paris de l'hôpital Beaujon (1784, N.-Cl. Girardin architecte), de l'hôpital Cochin (1780) ou de l'hôpital La Rochefoucault (1781) de Ch.-Fr. Viel. Il en est de même en province où l'édifice se réduit même parfois à un simple corps de bâtiment, comme à l'hôpital de Thann de J.-B. Kléber (1787), comme à l'hôpital du Petit-Andelys de Gambier (1785), et même si sa forme est sophistiquée comme à la Charité de Langres de N. Durand et Cl. Forgeot (1775). En importance, il n'existe de comparable à l'hôpital de Bourg que l'hôtel-Dieu de Lyon (1741-1764) de J.-G. Soufflot¹²²⁷.

Mais architecturalement, comme nous l'avons vu, l'hôpital de Bourg se réfère à des modèles italiens anciens, modèles qui ont parcouru l'âge classique, comme en témoigne les Incurables de la rue de Sèvres à Paris (XVII^e siècle) avec ses deux grands bâtiments cruciformes inspirés de l'hôpital de Milan ou de l'hôpital *San Spirito in Sassia* à Rome, lui aussi du XV^e siècle.

¹²²⁶ Inutile de le chercher dans *Les premiers modernes. Les architectes du XVIII^e siècle (The First Moderns)* de J. Rykvert, Paris, 1991 (MIT. Massachussets, 1980), ou même dans *The Writing of the Wall* de A. Vidler (Princeton, 1987), qui pourtant consacre un chapitre à l'architecture hospitalière. L. Hautecœur (*Histoire de l'Architecture classique en France*, t. IV, Paris, 1952, p. 314) ne le citait dans le chapitre consacré à Pâris que pour en dire curieusement: "[...] ses plans de l'hôpital [de Bourg] furent transformés par l'astronome Lalande, qui fut chargé de le bâtir". Pâris est cependant mentionné dans le chapitre "L'architecture hospitalière en France, 1738-1792" du catalogue de l'exposition *Soufflot et son temps*, Paris, 1980, pp. 90 et 93. On trouve également une photographie des colonnes du péristyle de la chapelle dans Fr. Hilaire, "Architecture hospitalière du Moyen Age au XVIII^e siècle", dans *Monuments Historiques*, n° 114, 1981, p. 15.

¹²²⁷ Cf. *Soufflot et son temps*, op. cit., pp. 78-83.

LES PRISONS DE LA CONCIERGERIE À DIJON

Le troisième projet dans lequel Pâris intervint en Bourgogne fut celui des prisons de la Conciergerie à Dijon.

Début juin 1781, quand Pâris passe à Dijon sur la route de Bourg-en-Bresse, Feydeau de Brou, qui décidément accorde peu de confiance aux architectes dijonnais, le consulte sur un projet de P.-J. Antoine, sous-ingénieur de la Province, pour la construction de nouvelles prisons à Dijon.

Au XVIII^e siècle les prisons de Dijon se trouvent derrière le Tribunal, le long de la rue de la Conciergerie. Cette Conciergerie occupe précisément l'angle de cette dernière rue avec la rue de la Madeleine (le troisième coté étant constitué par le cul-de-sac de la Conciergerie. Il s'agit d'un édifice entourant une cour. La partie la plus ancienne, appelée "Tournelle", date du milieu du XVI^e siècle et a été reconstruite après 1641. C'est là que se trouve la Chambre criminelle. Les locaux étant exigus, une maison contiguë est achetée en 1720 et est aménagée pour servir de salle de la question¹²²⁸.

Dès 1778, il s'avère que les prisons sont inadaptées et insuffisantes¹²²⁹. "En 1778 le Parlement de Dijon représenta à M. le Garde des Sceaux que les prisons de la Conciergerie du Palais étoient insufisantes surtout depuis que la sénéchaussée de Dombes avoit été réunie au ressort du Parlement; que le scorbut et les dysenteries y faisoient de fréquents ravages et qu'il étoit à craindre que les progrès successifs de la contagion ne s'étendissent sur une partie de la ville"¹²³⁰. Apparaît alors le projet d'acheter une autre maison contiguë, la maison Duval, toujours rue de la Conciergerie, à l'angle de la rue de la Madeleine, afin d'agrandir la prison.

1228 Cf. A. Colombet, *Le Palais de Justice de Dijon*, Dijon, 1982. Cet ouvrage ne dit rien des travaux qui ont lieu à la fin du XVIII^e siècle.

1229 A la suite de dégradations, Guillemot effectue une visite le 26 février 1778 et estime les réparations à 61 livres AD. Côte-d'Or, C. 288. Le 28 avril 1779, c'est P.-J. Antoine qui dresse un devis de réparations (perron, couverture) s'élevant à 1 809 livres. AD. Côte-d'Or, C 288. Sur Antoine, cf. A. Cornereau, "Eloge historique de Pierre-Joseph Antoine, ingénieur en chef de la province de Bourgogne, par C.X. Girault", dans *Mémoires de la Société Bourguignonne d'Histoire et de Géographie*, t. XX, 1904, pp. 95-142, et L. Champier, "Un précurseur de l'aménagement du territoire: Antoine, ingénieur des Etats de Bourgogne", dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. 45, 1960 [1960].

1230 Lettre de Ch.-H. Feydeau de Brou à Joly de Fleury, du 4 avril 1782, AN. H¹ 198.

Préparée par le Parlement de Dijon donc, en janvier 1778 (plus précisément par Jaunon, Président à mortier), qui demande pour la prison "*sureté et solidité convenable*", sans doute relayée par Dupleix de Bacquencourt, intendant de Bourgogne l'initiative revient concrètement à Débonnaire de Forges, un des Elus de Bourgogne, qui écrit à Mesnard de Conichard, le 19 janvier 1779, pour lui exposer que la prison est "trop resserrée", que des maladies contagieuses risquent de s'y développer, qu'il convient donc d'agrandir le logement des femmes et de créer de nouveaux cachots. Si les Elus se préoccupent du problème de la prison, c'est que Dupleix les a persuadé qu'il s'agissait aussi du leur, en dépit de la législation en cours. En effet, selon l'arrêt du roi du 29 mars 1773, ce sont les Villes qui sont chargées de l'entretien des bâtiments de justice, même si la juridiction est royale, ce qui est le cas à Dijon. Le 4 septembre 1779 Débonnaire relance le ministère des Finances¹²³¹. Et le 12 septembre Necker prend la décision, sous la forme d'une lettre aux Elus¹²³². La prison est "*bâtie dans un espace fort étroit, et qui occasionne fréquemment des maladies contagieuses*"¹²³³. Il convient de réparer les bâtiments existants, d'acquérir la maison voisine et de reconstruire à son emplacement une extension. Necker demande à la Province de participer pour un tiers aux ouvrages.

Un premier devis estimatif, s'élevant à 4 955 livres pour des réparations aux bâtiments existants et à 37 670 livres pour des constructions nouvelles (achat de la maison Duval compris), avait déjà été établi par P.-J. Antoine le 21 août¹²³⁴.

Lors de leur délibération du 10 décembre 1779, les Elus acceptent la demande de Necker de payer le tiers des ouvrages, les deux autres tiers étant à la charge du roi et de la Ville¹²³⁵. Mais la Ville étant dans l'incapacité de supporter une telle charge, le 19 décembre, Mesnard de Conichard, adjoint au directeur général des Finances, propose à Dupleix un autre partage, la moitié à charge du roi, l'autre à celle de la

¹²³¹ AN. H¹ 198.

¹²³² AD. Côte-d'Or, C 288.

¹²³³ G.-J. Petit, *Ces peines obscures. La prison pénale en France, 1780-1875*, Paris, 1990, p. 22, cite la peur des maladies contagieuses comme une des raisons dominantes des rares améliorations des prisons à la fin de l'Ancien Régime.

¹²³⁴ AD. Côte-d'Or, C 288.

¹²³⁵ "La Province de Bourgogne se soumet de payer le tiers du montant de la délivrance qui sera faite des réparations et constructions des prisons de la Conciergerie du Palais", AD. Côte-d'Or, C 3762.

Province¹²³⁶. Le 13 janvier 1780 Dupleix informe Necker de l'estimation du montant des ouvrages. Mais, il semble alors que les Elus ne soient pas d'accord pour passer du tiers à la moitié de la dépense. La Ville de son côté fait remarquer que la prison n'est pas seulement destinée à la ville mais aussi à la province, et refuse de s'engager pour le tiers proposé par Necker. Feydeau de Brou, qui a pris l'Intendance de Bourgogne fin janvier 1780, se dit "favorable à la représentation du Corps municipal". Mais la direction des Finances observe que, non seulement la Ville devrait payer le total de la dépense, et qu'en outre ses recettes sont alors exédentaires de 5 100 livres. Feydeau, dans une lettre du 5 juin 1780¹²³⁷, adressée au directeur des Finances, rappelle que les Elus sont même prêts à payer les premiers leur tiers, mais que la Ville refuse toujours d'assumer sa part. Il rappelle aussi, comme pour la défendre, qu'il existe un budget royal annuel de 300 000 livres pour les prisons (édit d'août 1777)¹²³⁸. Mesnard ne peut que répéter ce qu'impose l'arrêt de 1773. La Ville cédera, par une délibération du 29 juillet 1780, pouvant s'estimer heureuse de ne participer qu'au tiers de la dépense. Le 8 août Feydeau en informe Necker, qui lui répond le 3 septembre en l'autorisant à acquérir la maison d'Anne Duval et à faire officiellement rédiger le devis des travaux. Feydeau s'enquière de réunir les subsides nécessaires, et relance la direction des Finances le 22 avril et le 5 mai 1781¹²³⁹. Le 17 octobre la maison Duval est achetée pour 9 000 livres, payées sur le Domaine royal, en fonction des ordonnances de Feydeau des 26 février, 20 mai et 19 juillet 1781.

Les corrections de Pâris à P.-J. Antoine

Preuve que Feydeau de Brou n'est pas toujours la source de problèmes que l'on a voulu dépeindre, le 4 avril 1780, c'est le premier Président du Parlement de Dijon qui annonce à l'intendant qu'il est "*nécessaire de faire des changemens au devis de M. Antoine*". Le recueil de lettres et de mémoires relatifs aux "*ouvrages à faire pour l'agrandissement [des prisons de la Conciergerie à Dijon]*"¹²⁴⁰ ne donne malheureusement pas de précision sur la nature de ces changements.

¹²³⁶ AD. Côte-d'Or, C 288.

¹²³⁷ AN. H¹ 198.

¹²³⁸ G.-J. Petit, *op. cit.*, ignore les arrêts royaux de 1773 et 1777.

¹²³⁹ Minutes de lettres à Necker, AD. Côte-d'Or, C 288.

¹²⁴⁰ Archives de l'Intendance de Dijon, AD. Côte-d'Or, C 288.

Mais évidemment cela donne une raison à Feydeau de faire à nouveau appel à Pâris. Une note du recueil nous résume les circonstances : "Juin. M. Paris, architecte du Roy, étant venu passer quelques jours à Dijon, il a été voir les prisons dont il s'agit, et les projets de M. Antoine ont été mis sous ses yeux; il ne les a pas trouvés convenables, et il a donné les plans pour une autre distribution que celle projetée par M. Antoine . 6 juillet. Les plans ont été communiqués à M. le Premier Président. Ce magistrat les a trouvés bons, mais il a cru devoir proposer quelques observations, en conséquence desquelles M. Paris a fait quelques légers changemens à ses plans"¹²⁴¹.

Pâris a visité les prisons et examiné le projet d'Antoine vers le 8-9 juin 1780, car le 7 il était à Saint-Bénigne, et le 10 il sera à Chalon-sur-Saône, puis le 14 au soir à Bourg-en-Bresse. Ces déplacements incessants ne l'empêchent pas de travailler aux corrections que lui a demandées Feydeau. Dans une lettre envoyée à Feydeau, justement, de Bourg, le 15, Pâris écrit¹²⁴² : "Ma première occupation a été de terminer le projet des prisons de Dijon. J'ose croire Monsieur que vous en serés satisfait d'autant qu'il remplit les vues de Monsieur le Procureur Général. et qu'il se borne à très peu de constructions nouvelles".

On ne pourra que remarquer la capacité de Pâris à projeter un nouveau plan en moins d'une semaine¹²⁴³. Notons également que Feydeau de Brou n'a pas rapporté fidèlement la chronologie de l'intervention de Paris. Il écrira (en août 1782) à Joly de Fleury, à propos de l'achat de la maison Duval : "Cette acquisition ainsi consommée, j'ai chargé M. Paris, architecte du Roi, qui passoit à Dijon et qui avoit déjà dressé des plans pour la reconstruction des prisons de Chalon, qui ont mérité votre suffrage, de donner pareillement les plans de la distribution de celles de Dijon de manière à concilier la salubrité avec la solidité" . Or si la maison Duval a été acquise en octobre 1780, c'est en juin que Pâris était passé à Dijon. C'est donc juste après l'acceptation de la dépense par les Elus, avant même l'achat de la maison, que Feydeau a chargé Pâris du projet, alors que dès 1779 Antoine avait dressé un devis.

¹²⁴¹ AD. Côte-d'Or, C 288.

¹²⁴² AD. Saône-et-Loire, C 76.

¹²⁴³ Il est vrai qu'après ce travail forcené Pâris a quitté Bourg le 16 juin, puis est allé se reposer en Franche-Comté et prendre les eaux en Suisse, jusqu'à la fin du mois de juillet (lettre de l'abbé Raynal du 4 septembre 1781, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 190, et Ch. Weiss, 1821, p. 10).

Pour juger du travail de Pâris nous ne sommes en possession que d'indications provenant de l'architecte lui-même. Dans ses "Etudes d'Architecture"¹²⁴⁴, toujours à propos du Dépôt de mendicité de Bourges, il note "*Peu de tems après j'ai fait construire de Nouvelles Prisons à Châlon sur Saône et distribué de nouveau celles de Dijon, en supprimant les cachots souterrains et en les plaçant au sommet de ces édifices*". Nous avons vu que les cachots de Chalon étaient situés au premier étage, il faut donc supposer que pour Dijon, Pâris a, par rapport au projet d'Antoine, déplacé les cachots du sous-sol à l'étage, sans doute à l'initiative des magistrats de Dijon, mais surtout dans une conception nouvelle des cachots qui est celle de la fin du XVIII^e siècle¹²⁴⁵.

C'est surtout de sa lettre du 15 juin 1781, envoyée à Feydeau, que nous pouvons tirer quelques précisions. "*Vous pouvés voir Monsieur, que excepté le mur de cloture qui dans les deux cas devoit être construit à neuf, et le portique avec la chapelle, objets peu dispendieux par leur peu d'étendu, le reste ne consiste qu'en ouverture de portes et croisés et bouchement d'anciennes bayes, en sorte que je pense que la somme accordé pour cet objet sera plus que suffisante pour le remplir.*

Par la manière dont j'ai placé le concierge il est absolument maître des portes, il voit et surveille le préau des criminels, et il a en outre des vues sur le cul de sac de la conciergerie, comme il le désiroit. Tout le corps de logis de ce côté est donné à rés-de-chaussée aux pièces nécessaires à l'instruction des procédures, ainsi les criminels sont bien renfermés de ce côté. Le chauffoir et l'infirmerie très vaste que je leur destine ont vue sur la chapelle et si cette infirmerie paroît trop étendue, ce que je ne crois pas, on peut destiner la seconde pièce qui la compose à une prison criminelle en lui faisant une entrée par le préau. Il m'a paru que la chaîne exigeoit une prison un peu vaste, je joins à cet effet les deux pièces qui on vue sur la cour des femmes, je supprime ces vues, et je l'éclaire par la cour civile; outre une croisée que cette même prison auroit sur la chapelle, et dans le temps où elle ne serviroit pas aux galériens, on peut la destiner aux prisonniers civils du plus bas ordre, pour ceux qui sont ce qu'on appelle à la paille. Dans tous les cas, il sera nécessaire de relever les murs du côté de la rue de la Magdeleine et de celle de la Conciergerie

¹²⁴⁴ Vol. IX, (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484), "Table", commentaire à la feuille XVI.

¹²⁴⁵ Cf. Volume II, "L'architecte", "Les programmes".

en plancher de deux pouces d'épaisseurs. Au moyen de cette précaution elle sera parfaitement sûre.

Le concierge et sa famille entendroient la messe dans la chapelle même, sans être à la merci des prisonniers comme dans le projet précédemment fait couleur de rose. Les femmes l'entendroient du balcon B. au premier, et les civils de celui qui est marqué C. De cette manière les détenus de tous sexes, sains et malades, entendroient la messe sans sortir de la partie de la prison qu'ils habiteroient. Les entrées ne sont pas confondues. Le service se fera à couvert partout et il y a autant d'air que le lieu en est susceptible.

Non seulement je rends à Messers. de la Tournelle le cabinet qui est supprimé par la démolition du mur de séparation actuel de la cour criminelle et de la cour civile, mais j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de leur pratiquer une communication avec la prison. Ce que je fais au moyen du corridor A. construit très légèrement et en encorbellement sur la cour criminelle. En traversant ce corridor, descendant l'escalier des femmes et passant par la chapelle, les rapporteurs et autres peuvent avec la plus grande facilité venir aux chambres des interrogations &c. Si je me suis trompé sur l'utilité de ce dégagement rien de plus facile que de le supprimer. Vous verrez bien Monsieur que quoique je prenne une des prisons civiles pour en faire l'infirmerie des femmes, il s'en trouve toujours le même nombre. Il faudra revêtir les deux croisées de cette infirmerie qui ont vue sur la cour criminelle avec des hottes en menuiserie pour empêcher la vue et la communication. Le corridor qui sépare les prisons civiles du mur de face au premier étage donne à cette partie le degré de sûreté nécessaire.

On pourroit peut être Monsieur, trouver mon sort assès triste. Je voyage de prison en prison, et je ne les quitte que pour entrer à l'hôpital. Malgré cela si vous êtes content je le serés sûrement, ne désirant rien que de répondre à la confiance dont vous m'honorés. Je joins ici le mémoire de M^r. Maret¹²⁴⁶. J'en ai pris copie pour pouvoir méditer à loisir¹²⁴⁷.

1246 Il s'agit pas de J.-Ph. Maret, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées de Bourgogne, mais du médecin Hugues Maret. Le mémoire en question devrait être celui qui a été imprimé en 1782, et dont Feydeau a sans doute prêté une copie manuscrite à Paris, intitulé : "Mémoire sur la construction d'un Hôpital, dans lequel on détermine quel est le meilleur moyen à employer pour entretenir dans les infirmeries un air pur et salubre", dans *Mémoire de l'Académie de Dijon*, 1782, pp. 25-68. Nous parlerons dans le Volume II de l'approche des problèmes hospitaliers par Paris.

1247 Paris achève ainsi sa lettre à Feydeau de Brou : "Je prie Madame de Brou d'agrérer les assurances de mon respect et mes humbles remerciemens pour toutes les

La réalisation du projet de P.-J. Antoine et Pâris

Dès le 6 juillet 1781 donc les magistrats de Dijon acceptent le projet de Pâris. Antoine est ensuite chargé de dressé un devis estimatif d'après les plans de l'architecte parisien. Feydeau, de Dijon, le 2 octobre 1781¹²⁴⁸, envoie à Pâris ce devis : "Je vous envoy cy-joint, M. le devis et les détails estimatifs relatifs aux prisons de Dijon, fait d'après vos plans par M. Antoine, pour jugement des Etats de Bourgogne. Je n'ai pas voulu ordonner l'adjudication de ces ouvrages sans vous avoir mis auparavant à portée d'examiner les devis et détails, et de voir s'ils sont conformes à vos plans et à vos intentions. Vous voudrez bien, M. les renvoyer avec vos observations et votre avis".

Le devis d'Antoine en question s'élève à 28 265 livres, ce qui indique que les modifications de Pâris n'ont pas entraîné une augmentation des ouvrages. Fin octobre ou en novembre, Pâris fait connaître sa réponse à Feydeau. "M. Paris a trouvé ces devis [d'Antoine] conformes aux plans [les siens], au moyen de quoy il n'y a plus de difficulté à exercer l'adjudication", indique une note du recueil déjà cité¹²⁴⁹.

Le 25 décembre 1781 Feydeau de Brou peut prendre une ordonnance : "Vu les plans dressés par le S. Paris, architecte du Roy, et les devis et détails estimatifs dressés le 20 du présent mois de décembre¹²⁵⁰ par le S. Antoine, sous-ingénieur, des ouvrages à faire à l'emplacement de la maison acquise le 17 octobre 1780 de la dame Anne Duval pour donner aux prisons de la Conciergerie du Palais la solidité et la salubrité nécessaire [...], Nous Intendant ordonnons [...] pour ensuite le dit vingtième être réparti sur nos ordonnances entre les mains du Sr. Paris, architecte du Roy, et du Sr. Antoine, sous-ingénieur des Etats, qui ont dressé les plans et devis des ouvrages dont il s'agit [...]"¹²⁵¹. Cette fois nous avons l'assurance du paiement de Pâris, et connaissons le montant de ses honoraires : 700 livres (la moitié du vingtième de 28 000 livres).

bontés dont elle m'a honnoré pendant mon séjour à Dijon". Ce qui laisse supposer que Pâris a logé à Dijon chez l'Intendant.

¹²⁴⁸ Minute de la lettre de Feydeau à Pâris ("M^r. Paris, architecte du roi, maison de M^r. Trouard, rue de Provence à Paris. SLC de M. de Marville"), AD. Côte-d'Or, C 288. Feydeau de Marville était le cousin de Feydeau de Brou.

¹²⁴⁹ AD. Côte-d'Or, C 288.

¹²⁵⁰ Il faut supposer qu'après l'examen de Pâris, Antoine a rédigé un devis estimatif définitif.

¹²⁵¹ AD. Côte-d'Or, C 288.

L'ordonnance de Feydeau confirme également que la modification des plans est telle, que ceux-ci peuvent être attribués aussi à Pâris.

Malgré la pique d'amour propre que dut éprouver Antoine, il semble qu'il ait alors eu de bonnes relations avec Pâris, puisqu'un dessin d'Antoine est peut-être la copie d'une œuvre d'Hubert Robert dont la contre-épreuve appartenait à Pâris¹²⁵².

La construction des prisons va se dérouler sans incident, mais avec un certain retard dû à des augmentations de devis et à des problèmes financiers.

L'adjudication se déroule le 21 janvier 1782. Elle est remportée par Duleu, entrepreneur à Dijon -que nous avons déjà rencontré comme concurrent de Ch. Saint-Père à propos de l'adjudication des travaux de l'hôtel de Lantenay-, pour 29 820 livres. Duleu s'engage à achever les travaux avant septembre 1783. Le total des dépenses prévues est alors le suivant : 29 800 livres donc pour les constructions nouvelles, 9 000 livres pour l'achat de la maison Duval et 5 426 livres pour les réparations à apporter à cette maison, ce qui donne un total de 45 442 livres. Le Domaine royal ayant déjà versé 15 622 livres, dont 5 426 livres pour des réparations urgentes¹²⁵³, il a exédié son versement de 4 740 livres, qu'il se remboursera quand la Ville et la Province auront payé¹²⁵⁴. Un arrêt du Conseil du 17 avril 1782 approuve l'acquisition de la maison Duval et le

¹²⁵² Il s'agit du "Pont triomphal", contre-épreuve d'un dessin de Robert (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 452, n° 45. Sur ce dessin cf. M. Roland-Michel, notice du dessin n° 173, catalogue *Piranèse et les Français*, Rome, 1976, p. 307) et d'un dessin d'Antoine (BM. Dijon, ms. 307, p. 63). Y. Beauvalot ("Les épaves d'une collection : deux recueils de dessins de l'architecte Pierre-Joseph Antoine (1730-1814)", dans *La Bourgogne. Etudes archéologiques. 109^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Dijon, 1984, t. I, Paris, 1985, p. 246) suppose que Pâris a montré le dessin de Robert à Antoine "lorsqu'il est venu à Dijon en 1781 et 1784". Rappelons d'abord que Pâris n'est venu à Dijon qu'en janvier et juin 1781, et que c'est en juin 1781 qu'il a rencontré Antoine. Est-il pour autant pensable que Pâris ait emporté un dessin de Robert lors d'un déplacement professionnel à Dijon ? Il est plus probable de supposer que, Pâris et Antoine ayant fait connaissance en 1781, les deux architectes soient restés liés (ils avaient en commun un séjour à Rome), et que Pâris ait montré le dessin de Robert à Antoine postérieurement, à Paris sans doute. Mais il ne s'agit là que d'hypothèses. Nous ignorons d'ailleurs quand Pâris a acquis la contre-épreuve de Robert en question : avant ou après 1781 ? Le dessin de Robert étant daté de 1760 et Antoine ayant séjourné à Rome de 1761 à 1763, il est tout aussi vraisemblable qu'Antoine ait copié le dessin de Robert à Rome en 1761. Ainsi Pâris n'est-il peut-être pour rien dans le fait qu'Antoine ait copié le dessin de Robert.

¹²⁵³ Lettre de Feydeau de Brou à Joly de Fleury, successeur de Necker, du 4 avril 1782, AN. H¹ 198.

¹²⁵⁴ Lettre de Joly de Fleury à Feydeau de Brou, du 26 avril 1782, AN. H¹ 198.

devis définitif d'Antoine, qui s'élèvent donc à 45 442 livres¹²⁵⁵. Nous savons aussi que lors de la démolition de la maison Duval on s'est aperçu du mauvais état du mur mitoyen des prisons, mur qu'il va falloir reconstruire, et que Feydeau ordonne une visite d'architecte le 24 juin 1782¹²⁵⁶.

Une visite d'Antoine du 7 juillet 1783 nous apprend que les travaux de Duleu sont en voie d'achèvement (deux tiers de la maçonnerie, charpente, quelques prisons -les "petits civils"- terminées)¹²⁵⁷. Mais le chantier semble se prolonger bien au delà du délai prévu, puisqu'en 1785 encore, une augmentation de 6 679 livres au dernier devis de 45 442 livres est engagée par Antoine. Il semble Feydeau ait caché cette augmentation à la direction des Finances, pensant que les Elus paieraient¹²⁵⁸.

Devant ce nouveau devis de 52 121 livres, le 10 août 1785, les Elus sont obligés de repenser le financement des ouvrages. Ils prennent une "*Délibération qui ordonne qu'il sera fait fonds dans l'Etat de l'imposition des garnisons de 1786 d'une somme de 1.850 livres additionnelle à celle ci-devant payée*"¹²⁵⁹. En fait une nouvelle augmentation intervient encore, puisque le 9 septembre 1788, les Elus arrêtent une nouvelle imposition sur les garnisons de 2 195 livres pour 1789¹²⁶⁰. Les dernières autorisations de paiement à Duleu n'interviendront donc qu'entre 1785 et 1789¹²⁶¹.

Les plans de Pâris n'ont pas été conservés et la destruction des prisons un siècle après leur construction ne permet plus d'en juger. En effet, en 1878-1880 l'ancienne prison de la Conciergerie est démolie et à son emplacement¹²⁶² sont édifiés le Tribunal de Commerce, la Justice de Paix et le Tribunal Correctionnel sur des plans de l'architecte Félix Vionnois¹²⁶³.

¹²⁵⁵ AD. Côte-d'Or, C 289.

¹²⁵⁶ Antoine transmettra à Feydeau de Brou son devis d'augmentation relatif à ce mur mitoyen le 16 août 1782, AD. Côte-d'Or, C 289.

¹²⁵⁷ AD. Côte-d'Or, C 288.

¹²⁵⁸ Note interne à la direction des Finances du 24 novembre 1784, AN. H¹ 198.

¹²⁵⁹ AD. Côte-d'Or, C 3762.

¹²⁶⁰ AD. Côte-d'Or, C 3762.

¹²⁶¹ Note interne à la direction des Finances du 24 novembre 1784, AN. H¹ 198.

¹²⁶² Il semble que la prison ait été transformée en Dépôt de mendicité sous le Premier Empire.

¹²⁶³ Cf. P. Perrenet, *Le Palais de Justice de Dijon*, Rennes, 1936, p. 48.

LA PORTE DE CONDÉ À DIJON

La construction de cette porte triomphale illustre un autre conflit entre Feydeau de Brou et Le Jolivet dans lequel Pâris est à nouveau appelé dans le rôle d'expert sollicité pour donner un contre-projet.

Pour la construction de cette porte (auj. Place d'Arcy), après bien des épisodes, Le Jolivet donne un projet en 1782¹²⁶⁴. De nombreuses critiques s'élèvent, de collègues comme Madin et Antoine, mais aussi des échevins et des Elus. Il s'agit de critiques concernant le devis (Madin estime le coût du projet à 62 464 livres alors que le montant du devis de Le Jolivet est de 20 756 livres), la composition architecturale (Antoine critique la disposition des élévations, le caractère des édicules annexes). A tel point que B. de Chantreau, un des Elus, secrétaire des Etats, en mars 1783 demande que des experts soient consultés. Aussi, quand vers la fin du mois d'avril Feydeau fait un voyage, ou plutôt retourne à Paris où il résidait en partie, il emporte "*avec lui les plans du local qu'il avoit fait lever à l'effet de les consulter et de prendre sur un objet si intéressant l'avis des meilleurs architectes*"¹²⁶⁵.

C'est là qu'intervient Pâris. Le 14 juin 1783, Feydeau de Brou soumet le dossier (en l'occurrence le relevé de l'état des lieux par Madin et le projet de Le Jolivet) à Pâris qui vient de rentrer de son second voyage à Rome¹²⁶⁶. Sur le plan de Madin Pâris dessine, sur un papier de retombe, un nouveau projet¹²⁶⁷. Le peu que nous sachions de l'engagement de Pâris

¹²⁶⁴ Sur l'ensemble du dossier de la porte de Condé, cf. Y. Beauvalot, "Le roman de la Place d'Arcy. Première partie -la naissance la Porte de Condé", dans *Cahiers du Vieux Dijon*, n° 1 et 2, 1974, pp. 9-34, et du même auteur "Passions politiques et partis édilitaires. Le mémoire justificatif d'un maire de Dijon", dans *Amphion*, 1, Paris, 1987, pp. 71-79.

¹²⁶⁵ Lettre des officiers de la Ville de Dijon à Feydeau du 21 avril 1783, AM. Dijon, J 114.

¹²⁶⁶ Dans la construction de son "Septième épisode", Y. Beauvalot (1974, *op. cit.*, p. 18) situe implicitement la consultation de Pâris entre le 19 avril et le 7 juin 1783. Ce qui est improbable car Pâris avait quitté Rome le 14 mai et ne pouvait pas être à Paris avant le 7 juin. Nous déduisons la date du 14 juin d'une lettre de Feydeau à Frantin, échevin de Dijon, du 14 janvier 1784 (AM. Dijon, J. 114) dans laquelle Feydeau écrit notamment: "*Minute d'une lettre de moi à M. Paris du 14 juin*". Nous n'osons pas faire l'hypothèse que Feydeau aurait pu écrire à Pâris à Rome fin avril, et que ce dernier serait passé à Dijon sur la route du retour. S'il en avait été ainsi Feydeau n'aurait pas eu à emporter les plans à Paris.

¹²⁶⁷ Dans la lettre à Frantin précédemment citée Feydeau écrit textuellement : "Vous n'aurés point la peine de faire lever le plan par terre tant de l'intérieur que de

dans cette affaire provient d'une lettre de Feydeau bien postérieure¹²⁶⁸. Dans une liste de papiers concernant la porte de Condé il énumère, après la mention de sa lettre à Paris du 14 juin :

" [...] n° 7. *La réponse qu'il m'a faite le 19 [juin], avec mes notes en crayon [...]; n° 9. Minute d'une seconde lettre de moi à M. Paris du 4 juillet; n° 10. Une note que je fis le 8 du même mois d'après les observations qui me furent faites verbalement par M. Paris*". Il faut en conclure que Paris ne s'est pas contenté du croquis sur un papier de retombe dessiné vers le 14 juin, mais malheureusement nous ne savons rien de plus sur son projet. Nous ne pouvons que suivre le cheminement de son dessin. Après le 9 juillet Feydeau garde le plan de Paris pour le montrer aux échevins de Dijon. L'a-t-il fait ? Nous l'ignorons également.

Mais ce qui est assuré, c'est que Feydeau a encore ce plan en sa possession lorsqu'il quitte l'Intendance de Bourgogne en décembre 1783. Ce plan fait partie du lot que Feydeau envoie à Frantin, un des échevins, le 14 janvier 1784 : "Voilà absolument tout ce qui me reste sur cette affaire [lui écrit-il]. Le paquet des dix pièces que je viens de vous annoncer est joint à une lettre que j'écris à M. Gauthier¹²⁶⁹ [...]. Je remets le tout à votre prudence et je désire encore que le renvoi m'en soit fait après que vous aurés consommé l'affaire"¹²⁷⁰. Frantin ne dut probablement rien pouvoir faire du plan de Paris qui fut certainement retourné à Feydeau de Brou.

Après le renvoi de Raviot, et de Le Jolivet, son protégé, la porte de Condé fut construite par J.-Ph. Maret, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, puis architecte-voyer de Dijon, entre 1784 et 1788.

Ainsi se termina la dernière intervention de Paris au profit de Feydeau de Brou, intendant de Bourgogne, mais pas la dernière au profit de l'homme privé, ni au profit du futur directeur des Economats. Notons aussi que c'est ce conflit qui entraîna le départ de Feydeau pour l'Intendance de

l'extérieur de la Ville : Il a déjà été fait par Mr Madin. Je peux vous le communiquer, vous le trouverés n° 1er. C'est sur ce plan que M. Paris a appliqué par une feuille de retombe, le croquis de son projet ". Comme le fait remarquer Y. Beauvalot (1974, *op. cit.*, note 31) cette feuille de retombe n'est pas celle qui est conservée aux AD. Côte-d'Or, C 435. Cependant, il nous semble que Y. Beauvalot se trompe en l'attribuant à Leprince, car ce dessin est de la même main que trois autres qui figurent dans le même dossier d'archives et qui sont de Le Jolivet.

¹²⁶⁸ Lettre à Frantin déjà citée.

¹²⁶⁹ Il s'agit de Gaultier qui fut nommé maire de Dijon le 2 janvier 1784, à la place de Raviot.

¹²⁷⁰ Lettre déjà citée.

Caen¹²⁷¹, A.-J. Amelot de Chaillou le remplaçant par son propre fils A.-L. Amelot de Chaillou.

¹²⁷¹ Y. Beauvalot, 1987, *op. cit.*

LA SUITE DE LA FILIÈRE TROUARD L'ABBÉ RAYNAL ET VICTOR MALOUET

Pâris a fait la connaissance de l'abbé Raynal, selon un témoignage direct au plus tard en 1781, mais évidemment bien avant. La première lettre du philosophe à l'architecte¹²⁷² a été écrite juste après que Raynal eut été obligé de s'enfuir de France et de s'exiler (après la condamnation de son *Histoire philosophique*¹²⁷³ par le Parlement de Paris le 21 mai 1781), abandonnant dans sa précipitation ses affaires à Paris. Dès le 4 juin 1781¹²⁷⁴, de Belgique, il lui demande de s'occuper de ce qui peut être sauvé dans son appartement, sur un ton qui laisse entrevoir une certaine intimité¹²⁷⁵. La même lettre nous apprend qu'il a auparavant prévenu L.-Fr. Trouard que Pâris accepterait certainement de l'aider dans cette tâche. Il est logique d'en déduire que Pâris et Raynal se connaissaient depuis longtemps et que c'est Trouard (protecteur de Pâris depuis 1770 au plus tard) qui a mis en relation les deux hommes. S'il n'existe aucune trace antérieure à 1781 de cette relation, c'est qu'habitant tous les deux à Paris, rue de Provence¹²⁷⁶ (Pâris chez Trouard même à partir de 1769 au moins¹²⁷⁷) ils n'avaient pas à s'écrire.

¹²⁷² L'abbé Raynal a envoyé 54 lettres à Pâris entre le 4 juin 1781 et le 10 février 1791, toutes conservées dans le Fonds Pâris, BM. Besançon, ms. 1, fol. 189-294. Cette importante correspondance a été utilisée par A. Feugère dans deux publications: "Raynal et son monument de Guillaume Tell (Lettres inédites)", dans *Revue de Fribourg*, 40^{ème} année (2^{ème} série, VIII), 1909, pp. 562-589, et *Un précurseur de la Révolution. L'abbé Raynal (1713-1796). Documents inédits*, Angoulême, 1922, pp.296-391.

¹²⁷³ *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, publiée pour la première fois à Amsterdam en 1770, et s'attaquant au "système triangulaire" notamment à l'esclavage.

¹²⁷⁴ Lettre de Raynal à Pâris (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 189; A. Feugère, 1909, p. 569; A. Feugère, 1922, pp. 296-297).

¹²⁷⁵ Des extraits de cette lettre seront cités dans le Volume II, à propos des relations de Pâris et de Raynal.

¹²⁷⁶ Cf. G. Bancarel, "Guillaume-Thomas Raynal, enfant du Rouergue", dans *Revue du Rouergue*, n° 49, 1997, p. 165.

¹²⁷⁷ D'ailleurs la lettre de Raynal du 4 juin 1781, elle-même, a été envoyée à Pâris chez Trouard, rue de Provence.

LE MONUMENT À GUILLAUME TELL

Au printemps 1780, lors d'un voyage en Suisse¹²⁷⁸, Raynal avait pris conscience qu'aucun monument ne commémorait le légendaire Serment de Grütli, prêté par Guillaume Tell et d'autres fondateurs de la Confédération Helvétique. Toujours prompt à servir la liberté, l'abbé décida qu'il en ferait éléver un à ses frais sur le lieu même du serment des "conjurés".

La première mention de la demande faîte par Raynal à Pâris de s'occuper de ce monument dédié à la liberté de la Suisse se trouve justement dans cette même lettre du 4 juin 1781. L'abbé le charge pratiquement de tout : *"Le monument de Suisse m'intéresse principalement. Je désire plus que jamais qu'il soit élevé, mais il faudroit voir si un nouvel ordre des choses n'auroit pas changé leurs dispositions. Dans ce pays de superstition, il y a tant à craindre. Voyés vous même. Dans le pays, vous pourrés faire des questions qu'il me serait imprudent de hasarder. J'abandonne tout à votre intelligence et à votre amitié"*.

Il ressort de cette lettre que Pâris est censé être déjà au courant du projet d'érection du monument, mais rien n'y indique que notre architecte l'a déjà dessiné.

Ce qu'attend précisément Raynal de Pâris début juin 1781, c'est que son ami profite d'un voyage qu'il doit entreprendre en Bourgogne et en Suisse, et que lui-même sait sans doute prochain¹²⁷⁹, pour prendre contact avec

¹²⁷⁸ Raynal se rendait à Genève pour faire imprimer une deuxième édition de son *Histoire philosophique* (A. Feugère, 1909, p. 565; A. Feugère, 1922, pp. 273 et suiv.).

¹²⁷⁹ Le voyage en Bourgogne et en Bresse est celui que doit effectuer Pâris à la demande de Feydeau de Brou pour visiter les prisons de Chalon-sur-Saône et l'hôpital à construire à Bourg-en-Bresse, demande qui remonte au tard à mars 1781 puisque dès le 1^{er} avril 1781 Feydeau parle déjà de se voyage (cf. *supra*). Raynal était donc certainement au courant de ce voyage programmé depuis deux mois quand il quitte lui-même Paris. Le voyage en Suisse qui prolonge celui en Bresse, nous en avons connaissance par une lettre postérieure de Raynal à Pâris (du 4 septembre 1781, cf. plus bas). De ce séjour Suisse Raynal devait bien évidemment aussi être informé. Ch. Weiss parle d'un passage chez lui, à Porrentruy : "[...] il revint au milieu de sa famille, dans l'été 1781" (Ch. Weiss, 1821, p. 10). Mais dans la phrase précédente il évoque un séjour destiné à lui faire respirer "l'air pur des montagnes". Nous avons vu qu'il s'agit d'eau plus que d'air dont Pâris a alors besoin (cf. plus bas la lettre de Raynal du 4 septembre). Du rapprochement de cette mention d'"eaux" et ce celle d'un passage à Porrentruy, nous devons peut-être induire que Pâris a pris les eaux près de Porrentruy. Ce séjour se situe après le 16 juin 1781 (départ de Bourg-en-Bresse) et a duré jusqu'à fin juillet ou août (le 27 août il assiste à une séance de l'Académie d'Architecture à Paris). Pâris est aussi passé à Besançon en juillet, comme l'atteste qui lui est envoyée dans cette ville par l'abbé Nolin le 10 juillet (BM. Besançon, ms. 1, fol. 172).

l'écrivain Jean-Pierre Bérenger¹²⁸⁰, son correspondant à Genève¹²⁸¹. Mais ce que ne peut pas savoir Raynal c'est qu'au moment où il rédige sa lettre Pâris n'est plus rue de Provence, il est déjà sur la route de Dijon où il arrivera le 5 juin au plus tard¹²⁸².

Pâris étant rentré à Paris à la fin du mois de juillet ou en août 1781¹²⁸³, après son séjour en Suisse, à Porrentruy probablement, il trouve la lettre de Raynal mais ne peut que lui raconter qu'une décevante cure thermale, dans une lettre envoyée dès son arrivée. Ce à quoi Raynal, qui n'a pas oublié Guillaume Tell, lui répond le 4 septembre 1781¹²⁸⁴, de Spa (Belgique)¹²⁸⁵: "*Mon projet éprouve tant de contrariétés qu'il faut se déterminer à y renoncer. Ce monument, que j'avais si fort à cœur, sera exigé quelque jour par des mains plus heureuses que les miennes. [...] Il est fâcheux que votre voyage n'ait pas eu le succès que vous espériez. Mais j'ai entendu dire à d'habiles gens que souvent ce ne soit que tard qu'on éprouvoit les salutaires effets des eaux de Suisse, et je l'entend répéter tous les jours à Spa*".

Le découragement de Raynal n'est que momentané puisque le 7 novembre, de Bruxelles¹²⁸⁶, il reprend avec enthousiasme son discours sur le monument à la Liberté helvétique: "*Je suis très aise que les difficultés soient aplaniées et qu'il n'y ait plus qu'à mettre la main à l'œuvre*". Un certain banquier Grand¹²⁸⁷ est censé donner l'argent nécessaire. "*Si messieurs d'Uri, qui ont paru inquiets sur les inscriptions vouloient les faire eux-mêmes, et les soumettre à mon inspection, ils en seroient les maîtres*".

Mais l'abbé échoue, et Raynal relance Pâris dès le 4 décembre 1781¹²⁸⁸: "*Le monument que je voulois ériger en Suisse me revient sans cesse dans l'esprit, mon cher Pâris. Voyés je vous prie, si cette affaire ne*

¹²⁸⁰ Bérenger, né à Genève en 1737 est un célèbre écrivain et homme politique, auteur en 1771-1773 d'une *Histoire de Genève* qui déplut aux autorités au point que le livre fut brûlé publiquement en 1773. Bérenger, comme Raynal, dut alors s'exiler, et ne put rentrer à Genève qu'en février 1781. Le 2 juin 1781, déjà, Bérenger avait écrit à Pâris à la demande de Raynal (*A. Feugère*, 1909, p. 574).

¹²⁸¹ Bérenger apparaîtra apparaîtra dans une des lettres suivantes de Raynal à Pâris.

¹²⁸² Le 6 juin 1781 Pâris rencontre Feydeau de Brou à Dijon.

¹²⁸³ cf. *supra*.

¹²⁸⁴ Lettre de Raynal à Pâris, BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 190.

¹²⁸⁵ Raynal y est l'invité du prince Henri de Prusse (cf. *A. Feugère*, 1922, p. 299).

¹²⁸⁶ Lettre de Raynal à Pâris, BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 192.

¹²⁸⁷ Il s'agit peut-être de Grand d'Esnon.

¹²⁸⁸ Lettre de Raynal à Pâris, de Bruxelles (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 194).

pourroit pas être renouée. J'avois désiré qu'on s'adressa au général Pfifer qui demeure à Lucerne [...]. Le bon Bérenger préféra un curé [Schnider¹²⁸⁹] avec lequel il avoit des liaisons. Vous sçavés le reste". L'affaire est alors en panne, ce qui est bien normal étant donnée la situation de l'abbé exilé et l'emploi du temps de Pâris (outre son service des Menus-Plaisirs¹²⁹⁰, il est dans ses projets bourguignons pour Feydeau de Brou).

L'élaboration du projet entre Bruxelles, Berlin, Paris, Lausanne et Lucerne

A partir du début de l'année 1782 s'ouvre des échanges de correspondances entre Bruxelles et Berlin, d'un côté, où réside successivement l'abbé Raynal, et d'autres côtés Paris où travaille Pâris, Lausanne d'où Bérenger essaye de coordonner le projet, et Lucerne d'où le général Alphonse Pfyffer cherche le meilleur site et les meilleurs matériaux pour le monument.

Le 11 janvier 1782¹²⁹¹ Raynal charge Pâris de choisir les matériaux, du marbre ou du granit, et lui conseille de prendre contact avec l'abbé Barthélémy, le célèbre "antiquaire", pour qu'il compose une inscription en latin¹²⁹². Le 3 février c'est Bérenger¹²⁹³ qui fait dresser un devis d'après les premiers dessins de Pâris : 4 693 livres pour le monument proprement dit, en granit, 3 901 livres pour l'aiguille en marbre et le piédestal en

¹²⁸⁹ Lettre de l'abbé Raynal à Pâris du 14 décembre 1782, de Berlin (BM. Besançon, ms. 1, fol. 204-205; A. Feugère, 1909, p. 577) : "On a repris, mon ami, le projet dumonument de Suisse et l'affaire a passé des mains du prêtre Schnider dans celles du général Pfiffer qui vit à Lucerne et qui est un homme d'expédition".

¹²⁹⁰ Il a consacré son mois de mai 1781 à dessiner et à suivre la réalisation du Catafalque de Marie-Thérèse d'Autriche, ses mois de juin et juillet aux projets pour Dijon, Chalon-sur-Saône et Bourg-en-Bresse (tout en séjournant plusieurs semaines à Porrentruy et passant à Vevey), et enfin ses mois de septembre et d'octobre à préparer la fête de Marly en l'honneur de la naissance du Dauphin.

¹²⁹¹ Lettre de Raynal à Pâris, de Bruxelles (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 196-197; A. Feugères, 1909, p. 571).

¹²⁹² L'abbé Raynal a envoyé, à un moment que nous ignorons, une longue note à Pâris à ce sujet : "Note qui m'a été envoyée par l'abbé Rainal pour les inscriptions du monument de Suisse" (BM. Fonds Pâris, ms. 8, fol. 125 r°- 124 v°). Raynal reviendra sur cette suggestion de s'adresser à Barthélémy, dans une lettre du 11 février 1782 (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 198-199; A. Feugères, 1909, p. 573) et dans une autre du 30 décembre 1782, de Berlin (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 206; A. Feugères, 1909, pp. 582-583).

¹²⁹³ Lettre de Bérenger à Pâris, citée dans la lettre de Raynal à Pâris du 15 février 1782, de Bruxelles (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 200-201; A. Feugères, 1909, p. 572).

granit. Le 11 février Raynal¹²⁹⁴ annonce qu'il préfère le marbre au granit, et ajoute à l'adresse de Pâris : "J'aimerois que votre nom se trouvât sur le monument, et qu'on y dit qu'il a été élevé sur vos dessins. Voyez et jugez".

Dès ce moment, nous sommes certain qu'il existe un projet définitif de Pâris, puisqu'il en est à choisir les matériaux et qu'un devis peut être calculé. Quel est ce projet ? Aucun dessin ne le représente à ce stade.

Il s'agit alors apparemment d'un obélisque en granit, posé sur un piédestal du même matériau, et surmonté d'une aiguille en marbre symbolisant peut-être la flèche de Guillaume Tell¹²⁹⁵. Pâris semble avoir dessiné ce projet là en novembre-décembre 1781.

Mais il n'est pas impossible qu'il y ait songé depuis au moins une année. En effet -est-ce une coïncidence ?- mais le 13 février 1781 le père Dumont, à Rome, est allé avec J.-Ch. Bellu, jeune architecte pensionnaire du prince de Condé, voir une "*borne*" ou obélisque qui se trouve dans la villa Albani¹²⁹⁶, à la demande de Pâris. Le lendemain¹²⁹⁷ il lui a envoyé une élévation (dessinée de mémoire par Bellu, mais pourtant cotée) et lui a demandé s'il avait besoin d'un meilleur dessin que le jeune architecte se proposait de mettre au net pour lui. Cet obélisque, d'ailleurs, a été redessiné par Pâris, gravé par Berteaux et publié dans le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non dans une planche consacrée aux cirques romains¹²⁹⁸, sous le titre "*Borne du Cirque de Flore à Rome conservée*

¹²⁹⁴ Lettre de Raynal à Pâris, de Bruxelles, déjà citée (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 198-199; A. Feugères, 1909, p. 573).

¹²⁹⁵ A.-Ch. Gruber, 1973, p. 47, donne cette description du premier projet de Pâris : "Pâris propose un obélisque en forme de pain de sucre, entouré des personnages du serment et surmonté de la pomme percée d'un flèche, symbole de la liberté helvétique. La scène du tir de Guillaume Tell est représentée sur le socle". Nous ignorons l'origine de cette description.

¹²⁹⁶ On peut repérer l'emplacement de cette "*borne*" dans un plan de la villa Albani dessiné par Pâris lui-même (BM. Besançon, Fonds Pâris, "Etudes d'Architecture", vol. VII, pl. LXIV, aux numéros 37-38, avec ce commentaire : " [...] parmi les antiquités qui ornent cette partie du jardin, est une meta ou borne de cirque, monument unique dans son espèce. Elle est gravée dans le Voyage de Naples de l'abbé de Saint-Non. v.p. ").

¹²⁹⁷ Lettre de Dumont à Pâris du 14 février 1781 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 83-84).

¹²⁹⁸ Pl. N, figure n° 149. Bien que le nom du dessinateur ne figure pas sur cette planche, les autres figures provenant de dessins de Pâris, notamment le bas-relief d'Epona, dont le dessin original figure dans les "*Observations*" à Desgodetz (BM. Besançon, inv. 12.421, dessin au crayon sur planche non foliotée. Cf. Volume III, "*Le Cirque de Caracalla*"), il est presque certain qu'elle est attribuable à Pâris.

dans le Museum du Cardinal Albani¹²⁹⁹. Il est même intéressant de savoir qu'il existe deux dessins préparatoires à cette "borne", l'un en compagnie de l'Obélisque de Saint-Jean de Latran et d'une colonne rostrale dans les "*Etudes d'Architecture*"¹³⁰⁰ et l'autre en compagnie de tripodes antiques figurant sur une feuille de dessins lavés¹³⁰¹ attribuable à Pâris, bien que sur le piédestal de cette "borne" soit portée la signature "HR. 1772". Pourquoi attribuable à Pâris ? D'une part parce que les deux dessins lavés sont semblables, d'autre part parce que la planche gravée pour Saint-Non où figure cette "borne" est tirée, pour les autres figures, de dessins de Pâris comme nous venons de le voir, et enfin parce que cinq des six tripodes de la feuille signée "HR." se retrouvent dans une autre planche des "*Etudes d'Architecture*"¹³⁰². Et aussi parce que la manière de dessiner et de laver est bien celle de Pâris. D'ailleurs pourquoi cette inscription "HR. 1772" ? Hubert Robert n'était pas à Rome en 1772¹³⁰³. Par contre Pâris a bien pris un croquis de la "Borne de Flore" en 1772 (ou 1773-1774) lors de son premier séjour à Rome¹³⁰⁴. Pourquoi en a-t-il donc demandé un relevé à au père Dumont en 1781 ? Sans doute parce qu'il avait alors besoin des cotes qu'il n'avait pas prises en 1772-1774. Il faut aussi en déduire que Pâris s'est amusé, après 1781, à attribuer un de ses dessins à son ami, dessin qui en outre dérive en partie du relevé de Bellu. Pour quelle raison ? Cela nous l'ignorons¹³⁰⁵.

¹²⁹⁹ C'est d'ailleurs peut-être cette gravure qui a fait penser à A.-Ch. Gruber (*A.-Ch. Gruber, 1978*, p. 288) que l'obélisque pour le Grütli était inspiré de celui de la villa Albani.

¹³⁰⁰ Vol. I, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, pl. CXII ("*Borne d'un cirque qui se voit à la Villa Albani*").

¹³⁰¹ Dessin exposé à la Galerie Cayeux à Paris en 1986 et figurant dans le catalogue *Artistes en voyage au XVIII^e siècle*, n° 51.

¹³⁰² Vol. I, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, pl. CXXII (il s'agit de tripodes provenant de la villa Albani et du Capitole).

¹³⁰³ M. Roland Michel dans *Artistes en voyage au XVIII^e siècle* (notice du n° 51), qui a naturellement reconnu que la "borne" figurait dans le *Voyage pittoresque*, suppose que Robert a donné le dessin à Saint-Non à son retour de Rome, en admettant qu'à l'époque Saint-Non était loin de s'occuper du *Voyage pittoresque*. Elle en même logiquement déduit que la planche gravée par Bertaux l'a été d'après des dessins de Robert. Nous avons signalé ce problème d'attribution à J. de Cayeux qui a oralement reconnu que notre attribution à Pâris de la feuille de dessins (n° 51) était la plus vraisemblable.

¹³⁰⁴ Une élévation au crayon en figure dans le ms. 5 (BM. Besançon, Fonds Pâris, fol. 48 r°) dans un groupe de dessins pris entre 1772 et 1774.

¹³⁰⁵ Avouons qu'un problème subsiste : comment Pâris a-t-il pu tirer d'un simple croquis de Bellu un aussi beau dessin lavé ? Nous devons supposer que Pâris a accepté la proposition de Bellu de lui envoyer un relevé plus détaillé. Peut-être même est-ce parce que le dessin n'était pas totalement de lui qu'il l'a signé Hubert Robert, pour

Il est donc permis de penser que dès avant 1781 Raynal avait entretenu Pâris de son projet, et que celui-ci, en bon architecte, avait pris son crayon et avait cherché un modèle dont s'inspirer. Une lettre malheureusement non datée, mais qui doit avoir été écrite par Raynal juste avant son départ de Paris fin mai 1781¹³⁰⁶, indique indubitablement (si elle date bien de mai 1781) que Pâris était déjà en charge du projet pour le monument : "Je parts, Monsieur, et je vous recommande mon monument de Suisse. Pour le payement vous vous adresserés à Monsieur Grand banquier, rue Montmartre vis-à-vis Saint-Jospeh qui donnera tout ce que vous ordonnerés. Je vous laisse deux exemplaires de l'*histoire philosophique* [...] qui doivent être vendus chacun 154 livres [...]".

Quoiqu'il en soit, la correspondance quadrangulaire se poursuit. Le 25 décembre 1782 le lieutenant-général Alphonse Pfyffer, que Raynal a finalement intéressé à son projet et qui a pris la réalisation en main, suggère quelques corrections au projet de Pâris¹³⁰⁷. Qui est Pfyffer ? C'est un ancien lieutenant de la Garde Suisse française, que Raynal a sans doute connu à Paris, et qui est acquis aux "idées nouvelles"¹³⁰⁸.

Bérenger de son côté continue à suivre l'affaire du "*monument de Mr. Raynal*" et sert également d'intermédiaire avec Pfyffer. Le 24 novembre 1782, il lui envoie une longue lettre qui contient un large extrait d'une missive de son correspondant¹³⁰⁹: "J'ai reçu une lettre du Général Pffifer dont je crois devoir vous envoyer un extrait.

"Le dessin et les nottes de Mr. Paris sont suffisantes pour l'exécution de ce monument, mais il conviendrait de lui faire faire quelques observations.

embrouiller les pistes ou pour une autre raison ? Il faut aussi en déduire que certaines planches du volume I des "*Etudes d'Architecture*" n'ont pas été dessinées en 1771-1774 (contrairement à son titre), mais après 1781; ce qui n'est pas pour nous surprendre étant donné le caractère largement factice de ces volumes dans lesquels Pâris rajoutait des planches.

¹³⁰⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 294 4-5. Elle a dû être laissée par Raynal rue de Provence, chez Trouard, car elle ne porte pas d'adresse. Dans sa précipitation l'abbé n'aurait pas eu le temps de la dater.

¹³⁰⁷ Lettre de Pfyffer à Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 184-186; A. Feugères, 1909, p. 578.

¹³⁰⁸ A. Pfyffer (1753-1822) a été membre du Directoire helvétique en 1798, et membre du Comité exécutif après 1800, comme représentant des Unitaires.

¹³⁰⁹ Lettre de Bérenger à Pâris, de Lausanne, le 24 novembre 1782, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 20-21. Bérenger était déjà intervenu le 2 juin 1781 (comme nous l'avons vu), le 3 février 1782 et 20 octobre 1782 et interviendra à nouveau le 4 septembre 1783 (Fonds Pâris, ms. 1, fol. 22-23 et 24; A. Feugère, 1909, p. 574).

1°. Je connais deux montagnes de marbre : l'une dans le Canton de Vattwil donne un marbre rouge & blanc : l'autre dans le Canton d'Underwald [Unterwald] est d'un beau noir: celui-ci paraît préférable. Mais l'un & l'autre sont dans des abysses éloignés, & il en coûterait trop pour y envoyer des ouvriers & pour en tirer le bloc dont on a besoin. De sorte que je suis à la recherche d'une belle & bonne pierre.

2°. A l'égard du piédestal je trouverai du granit convenable & la construction qu'en indique M. Paris est très bonne pour que l'eau n'y pénètre pas. Il s'agit, comme il le dit, de le construire de façon qu'il n'y ait rien à réparer & soit éternel.

Je comptais mettre les inscriptions en cuivre; mais comme elles pourraient être volées, je préfère qu'elles soient sur du marbre qu'on assujettira sur les quatre faces.

3°. Il sera bâti sur un roc, dans une pointe du Lac¹³¹⁰, près de laquelle il y a un cabaret renommé où les bateaux relâchent dans les gros tems qui sont fréquens, & où les Cantons populaires tiennent leurs Diettes: c'est là qu'il sera le mieux vu. Ce cap forme une limite commune pour les 3 Cantons.

4°. On ne peut y avoir d'assurance & tous les actes ne signifiaient rien. Il n'y a ni justice à réclamer, ni de notaire pour déposer l'accord. Mais l'Etat n'y mettra point d'opposition. Pour en obtenir un consentement en forme, il faudrait proposer la chose à la Diète où il y aurait peut être 4.000 avis différens.

Il ne s'agit que de faire l'accord avec la famille du cabaretier qui est maître de placer sur son terrain ce qui lui plaît. Et il ne s'agira plus que de donner à son monument quelque chose d'auguste qui le fasse admirer & respecter au Peuple. Pour cet effet j'inviterai quelques chefs des Trois Cantons à venir dîner là pour y mettre la première pierre. Et il faudra ajouter une petite inscription en Allemand pour le Peuple afin, qu'il y puisse lire les noms des trois conjurés, & qu'il s'assure que ce monument était levé en leur honneur. Ce dernier objet est nécessaire".

M. Pfiffer me prie ensuite de parler au marbrier de Berne qui tire ces marbres du Pays de Vaud, & de voir ce qu'il en coûterait pour fournir l'obélisque de marbre & les plaques pour les inscriptions.

Les réflexions de ce militaire m'en ont fait faire quelques unes.

D'abord, ne pourrait-on pas faire tout le monument en granit. N'y peut-on pas graver les inscriptions? Si cela se peut comme il me le semble et

¹³¹⁰ Il s'agit du lac des Quatre Cantons sur le bord duquel se trouve Grütli.

comme je l'infère de vos plans, l'ouvrage en serait plus simple, plus facile, puisqu'il paraît avoir du granit à sa portée. On ne dit point quelle en est la couleur. Je dois vous avertir qu'il n'a pas votre second plan, plus grand, plus détaillé, & qu'il croit n'en avoir pas besoin. Je lui avais indiqué la personne qui l'avait, & il paraît le juger si peu nécessaire qu'il ne daigne pas le demander.

Il paraît ne vouloir employer que des ouvriers qu'il se chargerait de diriger, il ne parle pas même de consulter un sculpteur.

Ne pourrait-on pas mettre l'inscription en Allemand & en Latin sur chaque face: l'une pour les Voyageurs, l'autre pour le Peuple?

Si vous avez des réflexions à faire sur ce que je viens de vous dire écrivez ou à moi ou en droiture pour abréger à Mr. le Général Pfyffer à Lucerne.

Si vous croyez de voir proposer ces idées & vos réflexions à Mr. Raynal écrivez lui aussi. Je ne le fais pas pour épargner le tems & les ports car ce que je pourrais lui écrire, ne vous dispenserais pas de le faire non plus. Le Général ne doit pas être trop contredit: il pourrait se dégoûter & tout abandonner. Si vous croyez devoir le faire faites le avec adresse".

Pâris ayant pris en compte les remarques du général, il lui a envoyé le 13 décembre un projet sans doute en forme de colonne. Le 14 Raynal a envoyé une lettre à Pâris, toujours de Berlin, pour l'inciter à exposer ses idées à Pfyffer¹³¹¹.

Le 25 décembre Pfyffer répond à Pâris¹³¹²: "C'est avec d'autant plus de plaisir Monsieur que je reçois votre lettre du 13, que j'avois besoin de vos intructions. Je suis on ne peut pas moins architecte et j'aurois besoin de toutes vos lumières, pour faciliter l'objet de Mr. l'abbé Raynal [...].

Ce seroit dans la colonne, et non dans le piédestal que je voudrois mettre la petite inscription allemande.

J'attendrai Monsieur vos intentions sur tout cela et me ferai un plaisir de me conformer à vos vuës pourvu que vous ne me prescriviez pas une aiguille bien haute et bien mince, car je suis sûr que j'aurois le chagrin de la voir tomber. Je me suis trouvé l'été dernier au village D. dans un cabaret à cent pas du rivage³ où le vent du sud nous fit [illisible] une vague au premier orage. L'on ne peut pas se former une idée de la violence de cette vallée [...].

¹³¹¹ BM. Besançon, ms. 1, fol. 204-205; A. Feugères, 1909, p. 577.

¹³¹² Lettre de Pfyffer à Pâris (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 184-186, A. Feugères, 1909, pp. 578-582).

Comme je ne sçais point dessiner je demande votre indulgence sur ce brouillon qui d'ailleurs est exact".

Les dessins de Pfyffer ne sont pas conservés avec la lettre, mais sur cette dernière Pâris a tracé rapidement au crayon, sans doute dès sa réception, deux croquis qui montrent un changement important du projet, surtout si l'on retient l'hypothèse d'une inspiration initiale de l'obélisque de la villa Albani. Sur le piédestal, c'est un fut de colonne cylindrique qui est dressé, et l'aiguille qui angoisse tant le général a été remplacée par une boule en marbre, la pomme étant un symbole moins fragile que la flèche. Il semble que ce soit déjà un monument en forme de colonne que Pâris ait envoyé le 13 décembre mais, après réception de la lettre du 25 décembre, il a remplacé l'aiguille par une boule.

C'est sans doute un projet proche de ces derniers croquis que Pâris propose à Pfyffer dans une lettre qu'il lui envoie 2 janvier 1783.

Mais bientôt une difficulté se présente pour le site. Malgré l'optimisme du général, il semble que l'érection du monument sur le lieu même du serment, à Grutli, devienne impossible. Sans perdre de temps Pfyffer en a trouvé un autre, dans l'Île d'Alstadt, face à Küschnacht, toujours sur le Lac des Quatre-Cantons, mais sur le territoire de Lucerne. Le 2 février 1783¹³¹³ il en avertit Pâris et lui envoie "*une petite esquisse du local et de la vuë du lac et de l'isle*". Les propriétaires de l'île ne demandent rien et s'engagent même à demander à ce qu'il subsiste en cas de vente du terrain. Par ailleurs Pfyffer déclare à Pâris : "*La colonne que vous m'avez envoyé me plaît fort*"; preuve supplémentaire que Pâris a certainement supprimé l'aiguille.

Mais le problème de l'heure est autre. Bientôt Raynal est informé par Pfyffer du changement de site proposé. Le 25 février, toujours de Berlin, il donne son accord pour l'île d'Alstadt¹³¹⁴. Le devis aussi a changé. Une lettre de Raynal à Pâris du 11 février 1783¹³¹⁵ nous apprend que les ouvrages s'élèvent maintenant à plus de 15 000 livres (un an avant le devis était de 8 594 livres). C'est que le projet aussi a encore changé, ou est en train, comme nous allons le voir.

¹³¹³ Lettre de Pfyffer à Pâris (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 187-188).

¹³¹⁴ Lettre de Raynal à Pâris (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 210-211; A. Feugères, 1909, p. 585).

¹³¹⁵ Lettre de Raynal à Pâris (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 208; A. Feugères, 1909, p. 583).

Le monument érigé et sa gravure

Les travaux commencent au début de l'été 1783, et quand l'abbé Raynal revenu de Berlin arrive en Suisse en août, il a la satisfaction d'apprendre que "*le monument de Suisse avance*". De chez Bérenger, à Lausanne, il écrit à Pâris, le 29 août¹³¹⁶, que "*le général veut en faire graver les dessins*": "Je lui ai proposé de vous en charger et il est de cet avis. Je n'ai pas été à Lucerne et je ne sais si s'y irai". Manifestement l'abbé s'intéresse plus à l'idée qu'à l'objet, et il n'a jusqu'alors parlé de son architecture à aucun moment. De ce point de vue, tout se passe entre Pâris, Bérenger et Pfyffer. Et l'abbé fait manifestement confiance à Pâris¹³¹⁷. Ce n'est qu'en 1787 qu'il semble s'en être préoccupé : "*Tous ceux qui l'ont vu regrettent bien qu'on ait défiguré votre beau dessin*" écrit-il alors à Pâris¹³¹⁸.

Les travaux du monument à Guillaume Tell se terminent à la fin de l'année 1783. Malheureusement, s'il a échappé aux tempêtes lacustres, il a été foudroyé en 1796 et il n'en reste rien.

Le problème de la gravure du monument soulevé par le général et l'abbé, nous amènent à la forme finalement exécutée. Nous en sommes restés à une colonne qui en février 1783 "*plaît fort*" à Pfyffer, et éventuellement à une colonne qui en décembre 1782 était surmontée d'une boule.

Selon le vœux du général le monument a effectivement été gravé par Née en 1785, mais d'après un dessin de Lorimier¹³¹⁹, pour l'ouvrage du baron de Zurlauben, *Tableaux de la Suisse*, dont le tome I première partie a paru en 1780, le tome I deuxième partie, a paru en 1784, et le tome II en 1786¹³²⁰. La gravure sert même de frontispice à différents tomes de l'ouvrage (dans certaines exemplaires du t. I première partie, il a sans doute été rajouté après 1785). On aura remarqué qu'une gravure datée de

¹³¹⁶ Lettre de Raynal à Pâris (BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 212-213; A. Feugères, 1909, p. 585). Dans cette lettre l'abbé évoque d'autres problèmes: "Je n'ai point eu de raison pour quitter Berlin où j'ai été parfaitement bien traité jusqu'à la fin. Cependant je penche à rester en Suisse. [...] Je suis actuellement chés Bérenger qui est toujours le meilleur des hommes". Raynal restera en Suisse jusqu'au printemps 1784.

¹³¹⁷ Les références de Raynal au talent de Pâris sont fréquentes dans sa correspondance, cf. Volume II, "L'homme privé", "Ses amis".

¹³¹⁸ Lettre du 1^{er} février 1787 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 265-266).

¹³¹⁹ "Dessiné par le Ch^{er}. de Lorimier. Gravé par Née 1785". Ce Lorimier est-il Etienne Lorimier ou son oncle, que Pâris, en 1807, prétend avoir autrefois connu ? Cf. Volume I. 2, "Les Antiquités Borghèse".

¹³²⁰ Cf. le catalogue de l'exposition *La Suisse et la Révolution Française*, Lausanne, 1989, n° 241.

1785, d'un monument achevé en 1783, figure dans un livre dont la publication a commencé en 1780¹³²¹, et a été annoncée depuis 1777. Ouvrons donc le chapitre sur les relations entre Pâris, Raynal, Pfyffer, et J.-B. de Laborde "aux frais et par les soins" duquel sont publiés les *Tableaux de la Suisse ou Voyage pittoresque fait dans les treize cantons et les états alliés du Corps Helvétique*, Zurlauben n'étant que l'auteur des textes¹³²².

Pâris a connu Laborde à Rome ou à Paris en 1773-1774, avant 1778 au plus tard. Il est donc naturel qu'une œuvre de Pâris se retrouve dans un ouvrage pour lequel il a d'ailleurs donné un dessin¹³²³. D'autant plus qu'à la même époque (1783) Pâris est en relation avec l'abbé de Saint-Non, qui a pris la direction de l'autre branche du projet de Laborde, le *Voyage pittoresque de Naples*¹³²⁴. Mais il y a plus, le nom de Pfyffer apparaît dès le 31 décembre 1777 (il est alors encore lieutenant général des armées du roi, capitaine des Gardes suisses), comme un des souscripteurs dans l'*Avis* de parution du *Tableau de la Suisse et de l'Italie* (à une époque où les deux projets ne font alors encore qu'un). Et plus surprenant encore : dans l'*Avis* du 18 juillet 1778 pour le même ouvrage, il est annoncé que le frontispice représentera un monument à la "Liberté Helvétique" et qu'il sera gravé par Moreau le Jeune, qui vient d'être recruté par le service des Menus-Plaisirs, comme Pâris¹³²⁵. L'abbé Raynal serait-il mêlé à ce projet depuis 1778, serait-il à l'origine de ce projet à la "Liberté helvétique" dès 1778 ? Pourquoi pas ! Et aurait-il initialement pensé, lui -mais de quelle autorité ?- à mettre un tel monument en frontispice au *Tableau de la Suisse* ? Sinon, pourquoi Laborde et Saint-Non l'ont-il fait ? Une recherche sur ce point serait sans doute à poursuivre. Il faudrait également savoir si le baron de Zurlauben, auteur des textes des *Tableaux de la Suisse* (annoncé comme tel depuis 1777), parus à partir de 1780¹³²⁶, a joué un rôle dans l'idée de construire le monument de Grütli. En effet, en 1767, il avait publié une

1321 A. Feugères, 1909, p. 585, situe cette gravure sur le frontispice de la seconde édition, de 1785, du *Tableau de la Suisse*. Peut-être a-t-elle effectivement été rajoutée ultérieurement dans les tomes I de 1780 (1^{ère} partie) et de 1784 (2^{ème} partie) dans l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris (M. 16 et M. 18)

1322 Cf. les avertissements des tomes I et II.

1323 La "Fontaine de Vevey", n° 126 (haut) du tome I, 2^{ème} partie (1784). Cette vue a sans doute été prise à Vevey durant l'été 1781.

1324 Cf. Volume II, "Les dessins publiés de Pâris".

1325 Cf. *infra*, "Les Menus-Plaisirs".

1326 Cf. Volume II, "La publication de ses dessins".

Lettre de M. le B. de Z[ur]-L[auben] à M. P. H[énault] sur la vie de Guillaume Tell (Paris).

La gravure, au delà des problèmes spécifiques qu'elle pose, a l'avantage de nous donner une image (fidèle ?) du monument tel qu'il a été réalisé¹³²⁷. Sur un piédestal repose un obélisque, et surmonté d'une flèche transversant une boule (la pomme de Guillaume Tell), sorte de synthèse de l'aiguille et de la boule en marbre, mais le tout probablement en cuivre, si l'on en juge par la minceur de la flèche dans la gravure. C'est cette flèche qui un jour d'orage de 1796 a évidemment attiré la foudre.

Bien que sa vie ait été courte, ce monument a eu le temps d'être vu par des voyageurs. En 1784, le chevalier J. Mayer, dans son *Voyage en Suisse, ou Tableau historique, civil, politique et physique de la Suisse*, le décrit ainsi¹³²⁸ : "C'est au soin de M. Pfiffer¹³²⁹ que M. L'Abbé Raynal doit l'élévation de l'obélisque qu'il a voulu placer sur le lac des Quatre Cantons. J'ai trouvé ce monument bien petit, pour figurer dans l'espace que l'Helvétie embrasse. Quoi qu'il en soit, M. L'Abbé Raynal a eu l'intention d'élever un autel à la liberté. J'y ai porté volontiers mon grain d'encens. L'obélisque a vingt pieds de haut [6m], et dans son entablement [le piédestal en fait] six pieds carré [1,80m²]. Il est surmonté de la pomme et de la flèche. Il porte dans son fût le chapeau sur le joug, c'est l'histoire heureusement figurée. L'île où il est élevé est dans une situation avantageuse : elle est au milieu des croix sur la navigation d'Aldorff, de Brinnen en face des Cantons de Schwits, d'Underwald et d'Uri".

LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE NEUCHÂTEL

L'hôtel de Ville de Neuchâtel occupe une place particulière dans l'historiographie de Paris. C'est la seule des ses œuvres construites à avoir été étudiée avec un certain détail. Qu'elle est bien représentée dans le

¹³²⁷ Sur l'architecture de ce monument, cf. G. Germann, "Arkitektur und Denkmal Schwiz", dans *Préromantisme en Suisse ?, 6^{ème} colloque de la Société Suisse de Sciences Humaines, Fribourg, 1981 [1982]*.

¹³²⁸ Amsterdam, 1786, t. I, p. 249, partiellement cité par Ch. Weiss, 1821, pp. 9-10, et de manière peu fidèle.

¹³²⁹ Mayer, *op. cit.*, p. 248, vient de parler, de manière élogieuse, d'un "plan de la Suisse" (carte topographique) qu'a élaboré le lieutenant général Pfyffer.

Fonds Pâris comme dans les archives locales n'explique pas ce phénomène, puisque c'est le cas aussi de l'hôpital de Bourg-en-Bresse, par exemple. Qu'elle ait un rapport avec Ledoux, que les chercheurs suisses soient actifs, qu'elle soit un des rares édifices construits d'un architecte plus réputé pour ses décos, est peut-être plus significatif.

Le premier article, qui remonte à 1933, est celui de G. Levallet-Haug¹³³⁰: "L'hôtel de ville de Neuchâtel" paru dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*¹³³¹. Les grandes lignes de l'histoire du projet sont abordées, à partir des archives de Neuchâtel¹³³².

En 1954, J. Courvoisier a publié un article qui exploite l'ensemble de la correspondance de Pâris avec les autorités neuchâteloises, et qui offre le détail chronologique de l'affaire : "Lettres de Pierre-Adrien Paris sur la construction de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel" (dans *Le Musée Neuchâtelois*¹³³³). Mais sans doute tous les tenants et les aboutissants du conflit dans lequel Pâris a été entraîné n'y sont-ils pas mis en évidence, de même que la perspective du débat architectural.

Tel n'est pas le cas de la récente investigation de L. Galactéros-De Boissier parue dans les actes du colloque *Le Progrès des Arts Réunis, 1763-1815*, tenu à Bordeaux en 1989. "L'Hôtel de Ville de Neuchâtel : du projet de C.-N. Ledoux à la métamorphose de celui de P.-A. Pâris (1783-1793). Refus, puis amendement politiques d'une architecture symbolique?"¹³³⁴, comme son titre l'indique, est plus une réflexion sur le dossier qu'un approfondissement documentaire, même si de nouveaux fonds sont exploités.

Il n'empêche que toutes ces études n'ont pas épousé le sujet, comme le reconnaît volontiers Lucie Galactéros-De Boissier qui pose un certain

¹³³⁰ Auteur d'un *Claude-Nicolas Ledoux, 1736-1806*, Paris-Strasbourg, 1934, bien oublié mais fort honorable.

¹³³¹ Pp. 88-99.

¹³³² L'acceptation du projet de Pâris le 12 janvier 1784 (AVN., "Manuels du Conseil de Ville") ou la lettre de Pâris au Quatre Ministraux du 6 juillet 1785 (AVN. "Correspondance avec Pâris"). AVN. est l'abréviation d'Archives de la Ville de Neuchâtel.

¹³³³ Pp. 138-150 et pp. 174-186. En 1953 J. Courvoisier avait donné dans la même revue (pp. 133-158) un article sur "L'aménagement intérieur de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel". En 1955, il rédigera la notice "L'Hôtel de Ville" dans *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, Bâle, t. I, pp. 165-187.

¹³³⁴ Talence-Bordeaux, 1992 (sous la dir. de D. Rabreau et Br. Tollen), pp. 227-241.

nombre de question laissées en suspens et trace un programme judicieux de recherches¹³³⁵.

Outre une utilisation plus exhaustive des dessins nouvellement versés aux Archives de la Ville de Neuchâtel¹³³⁶, qui reste à effectuer, il nous a paru qu'une confrontation des dessins (et des textes qui les accompagnent) de Pâris conservés à Besançon dans deux séries différentes ("Etudes d'Architecture"¹³³⁷ et "cartons" du Fonds Pâris) pouvait éclairer quelques problèmes d'architecture. Notre apport à ce dossier s'arrête là, ainsi qu'à l'exploitation des lettres de l'abbé Raynal à Pâris, curieusement oubliées alors que leur existence (à défaut de leur contenu précis) est connue par les travaux de A. Feugère¹³³⁸. Nous ne nous interdirons cependant pas de discuter les interprétations jusqu'à maintenant données des difficultés rencontrées par Pâris à Neuchâtel.

Nous donnerons d'abord une synthèse du déroulement de l'affaire, afin que son interprétation soit intelligible, renvoyant en annexe¹³³⁹ la liste des documents mis à contributions. Puis nous discuterons les problèmes essentiels posés par cette affaire, tant culturels ou politiques qu'architecturaux.

Si nous parlons d'affaire c'est que le projet demandé à Pâris a été partiellement refusé, pour des raisons multiples et complexes, bien que l'essentiel en ait été réalisé.

D'ailleurs Pâris lui-même, en 1817-1818, présentera ainsi son projet dans des "Etudes d'Architecture"¹³⁴⁰ :

"XXIII. Autre édifice élevé sous une aussi mauvaise influence que le précédent [c'est-à-dire l'hôpital de Bourg-en-Bresse] : c'est l'Hôtel de Ville de Neuchatel en Suisse. Les feuilles suivantes jusqu'à et compris le nombre XXX, contiennent les plans, élévations et coupes de cet édifice : J'invite à lire ce que j'ai écrit au bas de la dernière".

¹³³⁵ *Op. cit.*, pp. 236-237.

¹³³⁶ Cf. *infra* et L. Galactéros-De Boissier, *op. cit.*, p. 238, note 1. Il s'agit du versement de dessins conservés dans les Archives des Travaux Publics de la Ville aux Archives de la Ville de Neuchâtel, dessins cités par J. Courvoisier (il a publié une partie d'une coupe, *op. cit.*, 1953, p. 179) mais pas véritablement exploités.

¹³³⁷ La plupart des dessins de Pâris contenus dans les "Etudes d'Architecture", relatifs à Neuchâtel ont été publiés dès 1932, dans *Maison bourgeoise en Suisse*, vol. XXIV, *Le canton de Neuchâtel*, Zurich.

¹³³⁸ Cf. *supra*.

¹³³⁹ Volume V, "Liste chronologique des projets".

¹³⁴⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, vol. IX, pl. XXIII-XXX.

"Nota. Cet édifice étoit à peine parvenu à la hauteur du 1^{er} étage, que par inertie de la forme du gouvernement l'administration changea, et le malheur voulut qu'elle fut livrée dans les mains de gens qui par attachement pour un ignorant maçon du pays (qui avoit aussi donné son projet et qui avoit été admis à exécuter celui-ci comme entrepreneur) avoient dès l'origine montré la plus grande opposition à mon projet. A peine installée, cette administration m'écrivit pour me demander de diminuer de 3 pieds la hauteur des colonnes extérieures. J'appris en même tems, que sans m'en faire part, on avoit recoupé toutes les colonnes du portique, qui étoient d'un seul bloc, afin de substituer des voûtes aux platebandes de mon projet. En vain j'essayai de faire entendre raison à des hommes qui mettoient plus d'importance à se venger sur moi de l'avantage que le parti opposé avoit remporté sur eux l'année précédente, qu'à posséder un édifice proportionné suivant les règles de l'art. Les voyant obstinés sans motif, j'ai pris le parti d'abandonner la direction de cet ouvrage, pour ne pas déshonorer mon talent malgré la certitude de perdre mes honoraires sur lesquels je n'avois reçu qu'un foible acompte¹³⁴¹. J'ai depuis été étranger à cette construction, et j'ai cessé de répondre des inepties auxquelles on s'est sans doute livré sous la direction de l'entrepreneur Raimond [Reymond¹³⁴²], qui loin d'être architecte n'est pas même un constructeur passable pour le pays. Il paroît, d'après ce qui m'est revenu, qu'il a étendu les changemens qu'on s'est permis, jusqu'à diminuer la hauteur de l'ordre des façades".

Ces planches représentent le "Plan du rez de chaussée de l'hôtel de Ville de Neuchatel en Suisse" (pl. XXIII), le "Plan du 1^{er}. étage [...]" (pl. XXIV), le "Plan du 2^e. étage [...]" (pl. XXV), "Elévation de la façade sur la Place" (pl. XXVI), "Elévation d'une des façades latérales", (pl. XXVII), "Coupe parallèle aux grandes façades" (pl. XXVIII), "Coupe parallèle aux façades latérales" (pl. XXIX), et "Décoration développée de la Salle des Ministraux", "Décoration du grand escalier" et "Décoration de l'antisalle" (pl. XXX). Elles ont été dessinées entre 1794 et 1806, puisque présentes dans le catalogue que Pâris a dressé de sa bibliothèque et de ses dessins cette dernière année¹³⁴³.

1341 Nous verrons que cet acompte a été de 4 800 livres.

1342 Voir plus bas.

1343 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 16 ("Hôtel de Ville de Neuchâtel en Suisse. 8 f.").

Il existe aussi la trentaine de dessins du carton O III du Fonds Pâris¹³⁴⁴, qui sont des minutes contemporaines du projet, et qui ont surtout comme intérêt, pour certains d'entre eux, de montrer une première version du projet.

A Neuchâtel, nous avons déjà signalé le fonds des Travaux publics de la Ville. Nous ignorons où se trouvent les "*dessins réduits*" envoyés pour David de Pury¹³⁴⁵, mentionné dans une lettre de Pâris à A.-Ch. Bosset (un des édiles de Neuchâtel) du 18 février 1784¹³⁴⁶.

Von Ledoux bis Pâris

Tout commence avec un don de 100 000 livres fait par David de Pury, riche bourgeois de Neuchâtel vivant à Lisbonne, à sa ville natale, le 8 avril 1783 pour qu'elle se fasse construire un nouvel Hôtel de Ville, à la place de l'ancien, construit au XVI^e siècle. Comme il se trouvait dans une position malcommode, à cheval sur le torrent du Seyon, les édiles neuchâtelois chargés du projet (la Commission des bâtiments de la Ville) choisirent un nouvel emplacement le 12 mai 1783), assez resserré lui aussi d'ailleurs (il faudra recourir à des démolitions, en août 1783, pour le dégager), entre la ville et le faubourg de l'Hôpital. On consulte l'architecte bisontin Nicolas Nicolle¹³⁴⁷, le capitaine J.-L. Alquier de Mézerac et les frères Abraham-Henri et Jonas-Louis Reymond, entrepreneurs et maîtres d'œuvre.

Le projet définitif des frères Reymond, inspiré aussi par celui de Mézerac, est examiné le 6 octobre 1783¹³⁴⁸. Mais considéré sans doute comme pas assez monumental, il est refusé.

¹³⁴⁴ En voici un catalogue sommaire : n° 2. Plan lavé du sous-sol, n° 3. Plan détaillé de l'entrée principale, n° 4. Plan du rez-de-chaussée, au trait, sur calque, n° 5. le même, lavé, n° 6. Plan du rez-de-chaussée lavé. Version différente de celle des "*Etudes*", n° 7. Détail du plan du premier étage, n° 8. Plan du premier étage, lavé, n° 9. le même, n° 10. Plan du premier étage. Version différente de celle des "*Etudes*", n° 21. Plan du rez-de-chaussée, n° 22. Charpente, n° 23. Façade latérale, n° 24. Façade principale, n° 25. Détail du soubassement des façades, n° 26-30. Etudes de façades, n° 32. Façade latérale (même que 23), n° 33. Détail de la charpente, n° 35-36. Charpente, n° 37-38. Coupe sur le grand escalier, n° 39. Coupe longitudinale, n° 41. Coupe transversale, n° 42-43. Coupe partielle, sur calque et sur papier.

¹³⁴⁵ Cf. plus bas.

¹³⁴⁶ Cf. plus bas.

¹³⁴⁷ Auteur notamment à Besançon de la chapelle du Refuge (1739) et de l'église de la Madeleine (1746-1766), cf. L. Estavoyer et J.-P. Gavinet, *Besançon, ses rues, ses maisons*, Besançon, 1989.

¹³⁴⁸ Sur les premiers projets pour l'hôtel de ville de Neuchâtel, cf. G. Levallet-Haug, *op. cit.*; J. Courvoisier, "L'Hôtel de Ville", 1955, *op. cit.*; J. Courvoisier, *L'Hôtel*

Mais les édiles neuchâtelois se sont aussi déjà adressés à Ledoux, en août 1783 au plus tard¹³⁴⁹. Est-ce parce qu'il a construit la Saline d'Arc-et-Senan (Ledoux fut nommé adjoint à l'inspection des salines en 1771) et le théâtre de Besançon (projet datant de 1775) voisins, parce que les banquiers suisses de Paris, clients de Ledoux, les Hallwyl (projet d'hôtel en 1766) ou les Thélusson (projet d'hôtel en 1778), l'on recommandé¹³⁵⁰ ? Ledoux dessine donc rapidement un projet, un bâtiment rectangulaire massif, précédé d'un péristyle ionique détaché de la façade principale, couvert d'une toiture assez pentue¹³⁵¹. L'édifice est modeste (pour Ledoux), est bien dans le caractère du programme. Pâris, plus tard (en 1785), en fera un éloge mitigé et discrètement perfide : "Je ne prétends pas blâmer le projet de mon confrère, au contraire, son élévation composée d'un porche de colonnes très saillant, et prenant toute la hauteur de l'édifice, eut été sans doute plus majestueuse que la mienne, mais eut coûté bien davantage et eut été sans contredit bien plus en opposition avec le climat et les usages du païs auxquels j'ai sacrifié le mieux, me contentant de ce qui m'a paru devoir être bien"¹³⁵².

Nous ignorons par contre la nature précise de l'accueil alors reçu par ce projet¹³⁵³, mais le fait est qu'il y fut pas donné suite (dès avant l'appel à Pâris, soit avant fin novembre 1783) par les Neuchâtelois¹³⁵⁴. J.-Ch. Moreux, en 1952¹³⁵⁵, avança l'idée, sans se fonder sur la moindre source documentaire¹³⁵⁶, que Frédéric de Prusse était à l'origine de ce

de Ville de Neuchâtel. Guide des monuments de la Suisse, sl., 1970; et L. Galactéros-De Boissier, *op. cit.*

1349 Voir plus bas.

1350 Hypothèses plausibles avancées par G. Levallet-Haug, *op. cit.*, sans le moindre indice il est vrai.

1351 Projet connu par les gravures de Sellier et de J. Varin pour l'*Architecture* de 1847, pl. 162-165. Sur ce projet cf. M. Gallet, *Claude-Nicolas Ledoux, 1836-1806*, Paris, 1980, p. 139.

1352 Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux de l'Etat de Neuchâtel, du 14 mai 1785, AVN, "Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne" (datée du 13 mai); et BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 29 r° (copie datée du 14 mai).

1353 Plus tard, Montmollin parlera à Pâris (lettre du 23 avril 1785, A V. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris") de "façades d'un genre d'architecure trop discordant avec notre manière de bâtir".

1354 En décembre 1784 Ledoux réclamera ses honoraires (100 louis d'or), et ne recevra 60 louis d'or qu'en 1790, cf. G. Levallet-Haug, *op. cit.*

1355 "Emules et disciples de C. N. Ledoux, II, Pierre-Adrien Pâris, 1745-1819", dans *La Revue des Arts*, n° 3, p. 164.

1356 Il est curieux que L. Galactéros-De Boissier (*op. cit.*, p. 239, note 4), bien qu'elle note elle aussi qu'elle n'a pas "trouvé trace" de ce refus, base son interprétation

refus. Pourquoi pas ? Mais rien ne l'atteste, et une autre explication est possible, comme nous le verrons plus bas

Ce qui est étonnant, c'est qu'en octobre 1783, au plus tard en novembre, bien qu'ils n'aient entre les mains aucun projet qui les satisfasse, les édiles neuchâtelois firent commencer les fondations de l'hôtel de ville sur le plan refusé des frères Reymond, notamment en tenant compte d'une "fausse équerre" du côté nord. Que les fondations aient été commencées avant décembre 1783¹³⁵⁷ est prouvé par une annotation de Pâris (arrivé à Neuchâtel le 4 janvier 1784) : "*Il est à observer qu'avant de m'appeler à Neuchâtel [le 25 novembre 1783], la Municipalité avoit déjà fait jettter les fondations de cet édifice, avant d'avoir adopté aucun plan, et que j'ai été obligé de suivre la marche qui m'étoit ainsi tracée; donnée défavorable, mais dont l'économie ne m'a pas permis de m'écartez*"¹³⁵⁸. Il s'ensuit que la "fausse équerre" n'a pas été décidée mais subie, dans ses deux premiers projets, par Pâris, et que si elle ne figure pas dans ses planches (pl. XXIII-XXV) des "*Etudes d'Architecture*" c'est que celles-ci reproduisent son troisième projet¹³⁵⁹, et en outre que ces dessins ont sans doute été refaits entre 1794 et 1806.

Comment Pâris est-il entré sur la scène de l'hôtel de ville de Neuchâtel ? Pâris lui-même donne une piste dans une de ses lettres à J.-Fr. de Montmollin¹³⁶⁰, citée par J. Courvoisier¹³⁶¹, dans laquelle il déclare qu'il a été engagé dans le projet d'hôtel de ville "*sans nulle liaison à Neuchâtel et par un conseil de l'abbé Raynal*". M. Gallet¹³⁶² en a conclu qu'"une intrigue dans laquelle auraient trempé l'abbé Raynal et le conseiller neuchâtelois Abel-Charles Bosset, conduisit la municipalité à remplacer Ledoux par son confrère Pierre-Adrien Pâris", et L. Galactéros-De Boissier s'est interrogée sur la "nature de cette intrigue"¹³⁶³. S'agit-il à proprement

politique des difficultés de Pâris, notamment sur le fait que Frédéric aurait été hostile à un hôtel de ville trop monumental.

¹³⁵⁷ Nous répondons ainsi à une des questions posées par L. Galactéros-De Boissier (*op. cit.*, p. 237) : les fondations ont-elles été commencées avant l'arrivée de Pâris ?

¹³⁵⁸ "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, pl. XXIII, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484.

¹³⁵⁹ Voir plus bas.

¹³⁶⁰ Lettre du 4 avril 1785, A VN., "Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne". Sur Jean-Frédéric de Montmollin, voir plus bas.

¹³⁶¹ *Op. cit.*, 1953, p. 150.

¹³⁶² *Op. cit.*, p. 139.

¹³⁶³ *Op. cit.*, p. 236.

parler d'une intrigue ? Tout dépend de la définition que l'on donne à ce terme, mais l'abbé Raynal a indubitablement joué un rôle essentiel dans le choix de Pâris.

En effet, le 29 août 1783 (alors que les travaux de démolition ont commencé), l'abbé Raynal, de Lausanne, écrit à Pâris¹³⁶⁴ : "On va faire un hôtel de ville à Neuchâtel. Je proposai de vous le confier. Il me fut répondu qu'on avoit déjà demandé des plans à M. Le Doux. Je dis sur cela ce qu'il y avoit à dire. Je comptois que si vous passiés en Suisse à votre retour d'Italie tout se pourroit arranger. Je vous l'écrivois même à Rome¹³⁶⁵. Voyés ce qu'il y auroit encore à faire et faites en parler s'il est possible à M. Bosset [...] de Neuchâtel".

Cette lettre apporte des informations, et soulève bien des questions. La première information c'est qu'il a été fait appel à Ledoux dès août (au plus tard) 1783. Il faut en déduire que ce n'est pas le rejet du projet des frères Reymond (le 6 octobre) qui a entraîné la demande faite à Ledoux¹³⁶⁶, et même que leur projet était déjà condamné en août 1783. Dès le début les édiles neuchâtelois (ou un clan dissident) ont donc fait appel à un architecte parisien, ce qui suggère leur méfiance initiale envers les maîtres d'œuvre locaux. Et ce qui aurait fait chuter Ledoux, ce serait donc le mal (la réputation de Ledoux de dépasser ses devis sans doute) que Raynal en aurait dit en passant à Neuchâtel quelques jours avant le 29 août¹³⁶⁷. A noter que Pâris, qui a protesté de son honnêteté toute sa vie, a tout de même accepté une affaire en sachant parfaitement que celui qui l'a favorisé avait préalablement dénigré un confrère.

D'autre part, c'est donc bien Bosset qui a introduit Pâris à Neuchâtel. Pâris a-t-il écrit à Bosset, ou bien est-ce dernier qui a contacté Pâris le premier ? Pâris a prétendu qu'à l'origine de son projet il y avait d'abord une commande des Neuchâtelois : "Le 25 novembre 1783, Mr. le conseiller Bosset m'écrivit de la part des magistrats pour me demander un projet pour votre hôtel de ville"¹³⁶⁸. D'ailleurs, rentré d'Italie le 27 mai 1783, il

¹³⁶⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 212.

¹³⁶⁵ Mais Pâris avait quitté Rome le 14 mai 1783, alors que Raynal a dû écrire vers le milieu du mois d'août environ.

¹³⁶⁶ Contrairement à ce qu'a écrit G. Levallet-Haug, *op. cit.*.

¹³⁶⁷ Raynal était à Lausanne le 29 août.

¹³⁶⁸ Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux, du 6 juillet 1785, A.V. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris".

ne manquait alors pas d'ouvrages¹³⁶⁹, comme il l'écrira lui-même à Séroux d'Agincourt quelques mois plus tard¹³⁷⁰.

Comment expliquer l'intervention de Raynal ? Il y a d'abord leur amitié (à la fin de ses lettres Raynal envoie à Paris ses "plus tendres embrassemens"). Il faut aussi savoir que Raynal a toujours chercher à faire la carrière de Paris. Trois ans après lui avoir parlé de l'hôtel de ville de Neuchâtel, Raynal lui écrit¹³⁷¹ : "*Un de vos confrères dont j'ignore le nom construit une salle de spectacle à Marseille¹³⁷². M^r. Le Doux est chargé de bâtir un grand palais de justice à Aix. J'ai bien du regret que vous n'ayés pas quelque grand monument à éléver. Vous y développeriez les grands talens que le sort vous a donné, et cette rigide équité qui fait la base de votre caractère. Quelque chose m'assure que cela arrivera*".

Encore une confrontation Ledoux-Paris, qui devait obséder notre abbé.

Il y a aussi le fait, que nous rediscuterons, que Raynal, ami des "libertés helvétiques", tenait à ce que Neuchâtel possédât un hôtel de ville digne d'elle.

Plus immédiatement Raynal reviendra à la charge auprès de Paris le 8 janvier 1784, ignorant que son ami était déjà à Neuchâtel, mais sachant que tout y va mal malgré l'intervention de Bosset en sa faveur : "*Votre présence seroit très nécessaire à Neuchatel. On y fait dit-on folie sur folie. Précipités donc le plus qu'il sera possible votre voyage, parce que moins il y aura de mal de fait, plus il sera possible de le réparer*". Paris n'avait pas attendu le conseil.

Le déroulement de l'affaire : le projet de Paris en question

C'est le 22 novembre 1783 que les Quatre Ministraux, pouvoir exécutif neuchâtelois, décidèrent de s'adresser à Paris¹³⁷³, sans doute convaincus par Bosset¹³⁷⁴, conseiller d'Etat, membre de la Commission de l'Hôtel de

¹³⁶⁹ En août-septembre 1783 Paris est très occupé par la décoration des opéras qui vont se donner au théâtre du château de Fontainebleau à l'automne; sans parler des autres affaires particulières qu'il a à suivre.

¹³⁷⁰ Lettre du 30 mars 1784 (Bibliothèque Apostolique Vaticane, Lat. Vat. 9845), dans laquelle Paris écrit : "[...] mais réellement depuis le mois d'aoust dernier je n'ai pas eu un moment à moi, continuellement en voyage [y compris évidemment le voyage à Neuchâtel] ou tâchant de me remettre au courant de mes affaires à Paris".

¹³⁷¹ Lettre envoyée de Cadenet, le 21 juin 1786, BM. Besançon, Fonds Paris, ms. 1, fol. 250.

¹³⁷² Il s'agit de Charles-Joachim Bénard.

¹³⁷³ AV. Neuchâtel, "Plumitif des Quatre Ministraux", vol. 7, p. 2.

¹³⁷⁴ Dans une lettre à Paris du 25 avril 1785 (AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Paris") Montmollin écrit : "J'ignore si l'abbé Raynal a parlé de vous, Monsieur,

Ville. Le 19 la Commission des bâtiments avait été informée du souhait de Montmollin, lui aussi conseiller d'Etat et membre de la Commission, d'appeler un architecte parisien pour "règler la distribution". La mauvaise réception du projet de Ledoux (que nous ne pouvons dater d'avant ou d'après août 1783¹³⁷⁵) ayant peut-être indisposé les membres de la Commission, ceux-ci se laissèrent aussi convaincre par le fait que Pâris était le "*fils de l'architecte de Porentrui*"¹³⁷⁶, un enfant du pays en quelque sorte, contrairement à Ledoux. D'ailleurs Pâris ne manquera jamais de le rappeler¹³⁷⁷.

Le 25 novembre Bosset envoie à Pâris une lettre "*accompagnée d'une instruction de la Commission des bâtimens qui devoit me diriger [écrit Pâris¹³⁷⁸] et d'un plan du terrain sur lequel l'édifice devoit être construit*", ainsi probablement qu'une copie du plan des frères Reymond. Le 9 ou le 10 décembre Pâris expédie son premier projet (dessiné en trois jours) à Neuchâtel¹³⁷⁹, et le 20 ou le 21 décembre Bosset lui fait savoir que sa présence sera nécessaire. Pâris se met en route le 29 décembre. "*Le froid rigoureux qu'il faisoit alors à Paris eut probablement empêché tout autre que moi de faire un voyage précipité dans un pays tel que la Suisse*"¹³⁸⁰. Il arrive à destination le 4 janvier (peut-être après être passé à Porrentruy voir ses parents), rencontre les membres de la Commission, travaille avec eux. "*Je recommençai mon projet sous la dictée de la commission*" écrira-t-il¹³⁸¹. Dès ce moment une double hostilité se manifeste sourdement : celle des frères Reymond, évincés en

mais je sais bien positivement que lorsqu'il fut question d'appeler un architecte à notre secours Mr. Bosset vous proposa et fut chargé de vous écrire".

1375 Les archives de Neuchâtel semblent muettes sur ce point, comme sur tout ce qui concerne le projet de Ledoux, dont Pâris dit pourtant que les dessins étaient conservés à Neuchâtel (lettre aux Quatre Ministrax du 14 janvier 1785).

1376 Séance de la Commission du 22 novembre 1783, AV. Neuchâtel, "*Plumitifs de Messieurs les Quatre Ministrax*", vol. 7, p. 2.

1377 "*J'ai passé une partie de mon enfance dans le voisinage*" écrit-il à Bosset le 9 décembre 1783 (AV. Neuchâtel, "*Correspondance avec Pâris*"), de rappeler dans un lettre à Montmollin du 28 février 1785 qu'il aime la Suisse où il a vécu quand il était jeune (AVN. "*Correspondance relative à la succession de Mr.le baron de Pury*"), et de dire aux Quatre Minsitralx le "*plaisir*" qu'il a "*à employer [son] talent à décorer une voile dans le voisinage de laquelle [il a] passé [son] enfance*", le 14 mai 1785, lettre déjà citée.

1378 Lettre aux Quatre Ministrax du 6 juillet 1785, AV. Neuchâtel, "*Correspondance avec Pâris*".

1379 Figure-t-il dans les Archives des Travaux publics de la Ville ?

1380 Lettre aux Quatre Ministrax du 6 juillet 1785, AV. Neuchâtel, "*Correspondance avec Pâris*".

1381 Même lettre.

quelque sorte, puisque leur rôle est réduit à celui d'entrepreneurs, celle de Montmollin, qui pourtant avait souhaité la venue d'un architecte parisien. Montmollin trouve dès ce moment son "plan de façades [...] beau pour une grande ville, mais dans un genre d'architecture peu convenable aux circonstances d'une petite ville de Suisse"¹³⁸². Le débat, comme nous le verrons, portera officiellement sur ce problème, mais comment ne pas voir que l'attitude de Montmollin est aussi dictée par le fait qu'il n'a pas choisi Pâris. Il faudra sans doute toute l'autorité de Bosset pour que le 14 janvier le Conseil communal accepte le projet de Pâris qui lui a été montré le 12 . Après avoir pris des calques¹³⁸³ de son nouveau projet, Pâris rentra à Paris, et travailla "aussitôt à l'étude du projet qui devoit s'exécuter dès le commencement du printemps"¹³⁸⁴. Le 18 février (il est arrivé à Paris fin janvier) Pâris envoie la version qu'il considère définitive de son projet, sans doute celle qu'il a insérée dans ses "*Etudes d'Architecture*", à quelques détails près.

C'est par une lettre de Bosset du 16 mars 1784 que Pâris apprend que les frères Reymond sont réticents en ce qui concerne les plates-bandes (ou voûtes plates) couvrant le vestibule du rez-de-chaussée. Ce sera un des principaux points de discorde jusqu'à la fin de l'affaire, et dès ce moment Pâris concevra quelque inquiétude sur la conduite du chantier.

Après de fréquents échanges épistolaires¹³⁸⁵ avec Bosset, l'affaire prend un nouveau tournant avec l'annonce (lettre du 16 janvier 1785¹³⁸⁶) par ce dernier qu'il va se retirer de la nouvelle commission (Comité réduit) instituée à Neuchâtel (le 8 janvier 1785), sous la présidence de Montmollin¹³⁸⁷, pour suivre la construction de l'hôtel de ville. Car Montmollin a pris le parti des frères Reymond opposés aux plates-bandes.

¹³⁸² Mémoire de Montmollin destiné aux Quatre Ministraux, du 26 mai 1785, A V. Neuchâtel, "*Correspondance relative à la succession de M^r.le baron de Pury*".

¹³⁸³ Pâris a conservé dans ses papiers ces calques, et même des dessins rendus, paraphés le 14 janvier (BM. Besançon, Fonds Pâris, carton O III, n° 4 et 8). Une élévation et une coupe ont été publiée par L.Galactéros-De Boissier, *op. cit.*, fig. 48 et 49. Il a aussi récupéré les plans de son premier projet (carton O III, n° 6 et 10).

¹³⁸⁴ Note de Pâris du 23 août 1786, A V. Neuchâtel (publiée *in-extenso* par J. Courvoisier, *op. cit.*, 1953, pp. 185-186).

¹³⁸⁵ Nous renvoyons à notre chronologie en annexe (Volume V) et à J. Courvoisier, *op. cit.*, 1954, pp. 141-147.

¹³⁸⁶ Lettre de Bosset à Pâris, AV. Neuchâtel, "*Correspondance avec Pâris*".

¹³⁸⁷ Cf. L. Galactéros-De Boissier, *op. cit.*, p. 240, note 15.

Et le départ -pour des raisons certainement politiques¹³⁸⁸⁻ de Bosset va rapidement s'avérer catastrophique. Accepté par le Conseil le 13 décembre 1784, puis arrêté le 19 janvier 1785¹³⁸⁹, le remplacement des voûtes plates par des "voûtes fortes" ou "voûtes en bonnet de prêtre", entraînait aussi le raccourcissement des colonnes doriques sans base du vestibule, déjà taillées à Seulore¹³⁹⁰. En outre la toiture serait faite à la manière du pays, et la grande salle du premier étage rabaisée. Pâris protesta en vain¹³⁹¹, et ses protestations ne firent évidemment qu'irriter ceux qui avaient pris parti contre lui à Neuchâtel. La rupture était proche.

Après une dernière plaidoirie de Pâris, sous la forme d'une longue lettre (qui commence ainsi : "*Dès l'instant que Mr. de Montmollin m'a appris qu'il étoit à la tête d'une nouvelle commission [...] je n'ai pu me défendre de craindre*") adressée aux Quatre Ministraux le 14 mai 1785¹³⁹², la sentence tombe le 31 mai, par une décision du Comité de construction : "*On pourra désormais se passer d'un architecte*"¹³⁹³. Si la décision pouvait être attendue, c'est sa motivation qui ne manque pas de saveur : Pâris ayant finalement envoyé tous les dessins qui lui avaient été demandés, son rôle est terminé. Hypocritement rien n'est dit sur le fait que ces dessins, justement, ne seront pas tous destinés à être suivis d'effets, notamment en ce qui concerne la "voûte forte" du vestibule et le hauteur de la grande salle du premier étage.

Le Comité, sans sourire, a même l'audace de vouloir demander à Pâris son avis sur ces "voûtes fortes" qui doivent remplacer ses plates-bandes : "*[...] comme il est à désirer que les voûtes fortes de la galerie s'exécutent autant que faire se pourra d'après les règles de l'art, le Comité penseroit que le Conseil, en faisant répondre à Mr. Paris, pourroit lui annoncer d'une manière ferme et positive sa volonté de substituer des voûtes fortes aux voûtes plates. Si Mr. Paris répond convenablement aux vues qui luy*

¹³⁸⁸ Pâris, dans sa note des "*Etudes*", parle de changement d'administration. Il conviendrait de replacer cet épisode dans les luttes politiques à Neuchâtel à la fin du XVIII^e siècle.

¹³⁸⁹ AVN., "*Procès-verbaux de la Commission de l'Hôtel de Ville*", pp. 3-7.

¹³⁹⁰ Pâris dans ses "*Etudes*" (pl. XXX) parle de raccourcissement des colonnes monolithes du péristyle, mais peut-être par confusion.

¹³⁹¹ Lettre de Pâris à Montmollin du 28 février et du 4 avril 1785, AV. Neuchâtel, "*Correspondance relative à la succession de Mr.le baron de Pury*". Dans sa lettre du 4 avril 1785 Pâris suggère de consulter le comte L.-A.-A. d'Affry, colonel des Gardes-Suisses en France, membre honoraire de l'Académie de Peinture de Paris.

¹³⁹² Lettre déjà citée, et que nous avons transcrise dans les "*Lettres envoyées*", Volume IV.

¹³⁹³ AV. Neuchâtel, "*Procès-verbaux de la Commission de l'Hôtel de Ville*", p. 21.

seront manifestées par le Conseil, on pourra encore recourir à luy pour la décoration de la grande salle, vu que sa hauteur étant réduite à 18 pieds, la décoration de Mr. Paris qui étoit combinée sur 22 ou 23 pieds d'élévation, devra être réduite dans une proportion, qui ne peut être bien déterminée que par une personne de l'art. A part ces deux objets, le Comité préjuge que les directions d'un architecte seroient désormais superflues"¹³⁹⁴.

Cette décision frise l'inconscience, ou le machiavélisme, à moins qu'il ne s'agisse d'une provocation. Informé de cette décision en juin, par une lettre des Quatre Ministraux, Pâris leur retourna sa version de l'histoire de cette querelle le 6 juillet 1785¹³⁹⁵. Le 29 mai 1786, il avait abordé l'affaire sous un autre jour, dans une lettre¹³⁹⁶ qui se termine ainsi, très concrètement : "Dans cette affaire je n'ai eu que la peine du travail sans en retirer le fruit le plus flatteur pour un homme de talent, la satisfaction de l'amour propre, puisque ma composition exécutée sans moi, tronquée et mutilée peut-être dans toutes ses parties ne peut me faire aucun honneur. Je dois donc me borner aujourd'hui à en recueillir ce qu'on ne peut me contester, mes honoraires".

Mais, nouveau problème, aucun accord sur le mode de calcul des honoraires n'avait été arrêté en janvier 1784. Alors on avait seulement versé 50 louis à Pâris¹³⁹⁷. Sans doute notre architecte a-t-il été imprudent, croyant naïvement qu'on appliquerait en Suisse la coutume parisienne : le 1/20ème du montant des travaux; imprudence de la part de Pâris, car il n'a pas eu à rédiger de devis, et est donc resté dans l'ignorance du montant des ouvrages¹³⁹⁸. Il était sans doute rassuré par le fait que le don de David de

¹³⁹⁴ "Procès-verbaux de la Commission de l'Hôtel de Ville", p. 21.

¹³⁹⁵ Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux, A V. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris".

¹³⁹⁶ Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux, A V. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris".

¹³⁹⁷ "Je reçus en partant 50 louis pour mes frais de voyage, ou comme un acompte", note de Pâris du 23 août 1786, A V. Neuchâtel, déjà citée.

¹³⁹⁸ Pâris l'avoue lui-même, honnêtement, dans sa note (citée à la note précédente): "Dans le courant de la première année de cette construction on m'a demandé quelles étoient mes prétentions sur mes honoraires. J'ai répondu que je ne connaisois que l'usage de Paris qui régle les honoraires de l'architecte d'après la dépense et que je ne pouvois sçavoir à combien monteroit celle-ci, n'ayant pas fait de devis et n'ayant pas eu communication de celui qui a été fait, que je m'en rapporterois sur cela à la justice des magistrats".

Pury paraissait inépuisable¹³⁹⁹, mais aurait dû se souvenir de la mauvaise expérience de Bourg-en-Bresse.

Sans tarder Pâris dressa la liste de ses tâches (déplacements, lettres envoyées) et de ses dessins, copies, modèles¹⁴⁰⁰, et la soumis à des experts parisiens pour arrêter ses honoraires. Le montant calculé, 12 000 livres, suggère que Pâris estimait le montant des ouvrages à plus de 240 000 livres¹⁴⁰¹. Le 1^{er} novembre 1786, puis le 15 février 1787, Pâris¹⁴⁰² fait savoir que les 4 800 livres qu'on lui a payées le 30 juillet 1786¹⁴⁰³ (200 louis d'or, par l'intermédiaire de Girardot et Haller, banquiers de Pury¹⁴⁰⁴) sont nettement insuffisantes, sans qu'il obtienne de réponse. Conjointement, il fait passer un mémoire sur l'affaire au comte de Montmorin, ministre français des Affaires Etrangères, qui recommande "*fort instamment les intérêts de Monsieur Paris, architecte*", au comte Von der Goltz, ministre de Prusse à Paris, qui estime qu'un moyen terme peut être trouvé entre 4 800 et 12 000 livres, et en prévient le Conseil d'Etat de Neuchâtel¹⁴⁰⁵.

Le Comité des bâtiments fit répliquer par un de ses membres, Procureur général¹⁴⁰⁶, que la faute était du côté de Pâris qui avait fait passer sa "réputation" et sa " gloire" avant la "solidité" de l'édifice (toujours les plates-bandes), et que d'ailleurs finalement "*il n'eut plus rien à nous dire si ce n'est que nous lui devions des honoraires*".

¹³⁹⁹ Pâris mentionne dans un lettre à Bosset du 25 mai 1784 (AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris") qu'un de ses amis, consul à Lisbonne, lui a assuré que même en cas de décès de Pury, celui-ci laisserait dans sa succession de quoi achever la construction de l'hôtel de ville.

¹⁴⁰⁰ Note du 23 août 1786 déjà citée. Cette liste de 25 dessins (ou groupes de dessins) et modèles, est fort précieuse. J. Courvoisier a tenté de leur faire correspondre ceux conservés dans les "*Études d'Architecture*" et dans les Archives des Travaux publics de la Ville de Neuchâtel, mais cette tâche est à reprendre car il n'a pas exploité un troisième fonds, d'une quarantaine dessins, celui du carton O III du Fonds Pâris à Besançon.

¹⁴⁰¹ Les honoraires aux 1/20^{ème} des ouvrages correspondent à une mission complète. Pâris n'ayant pas rédigé de devis ni suivi personnellement le chantier, le pourcentage doit être moindre.

¹⁴⁰² Lettres aux Quatre Ministraux, AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris".

¹⁴⁰³ Cf. G. Levallet-Haug, *op. cit.*

¹⁴⁰⁴ Banque dans laquelle J. Necker avait des intérêts, et qui était aussi en relation avec madame Thélusson, la cliente de Ledoux. Cf. M. Gallet, *Claude-Nicolas Ledoux, 1736-1806*, Paris, 1980, p. 17.

¹⁴⁰⁵ Archives d'Etat de Neuchâtel, "Missives", vol. 39, p. 434.

¹⁴⁰⁶ AV. Neuchâtel, "Manuels du Conseil de Ville", vol. 27, p. 356, mémoire reçu le 23 juillet 1787.

A Pâris, qui n'avait reçu (outre les 50 louis d'or initiaux) que les 200 louis d'or le 30 juillet 1786, et le remboursement des modèles, le Conseil de Ville, le 27 août 1787¹⁴⁰⁷, ne concéda rien, refusant même de l'en informer, cette tâche étant laissée aux Quatre Ministraux et à Goltz.

Pâris abandonna alors la partie, se contentant plus tard, comme l'a remarqué J. Courvoisier¹⁴⁰⁸, d'une note vengeresse dans ses "Etudes d'Architecture".

"Au fur et à mesure" : les projets de Pâris

Trois projets successifs sont repérables d'après la correspondance entre Pâris et les édiles neuchâtelois : le projet envoyé le 9 ou le 10 décembre 1783, celui modifié sur place entre le 4 et le 10 janvier, celui envoyé, par parties, de début février¹⁴⁰⁹ à mai 1784¹⁴¹⁰. Il faut dire que dans un premier temps (décembre 1783 - février 1784) Pâris a été pris à l'improviste, et qu'ensuite il a dû batailler pour défendre son projet point par point, dessinant des détails souvent à la demande. Il ne pouvait, par exemple, préciser certaines décorations tant que les plans et les coupes n'étaient pas arrêtées. Car il est effectivement vrai que le projet lui a été demandé par étapes, comme en témoigne la première lettre de Bosset du 25 novembre 1783¹⁴¹¹ : " [...] d'abord envoyez nous le projet d'un plan de rez-de-chaussée, premier étage avec une façade le plutôt possible".

En outre il y a le projet connu par les "Etudes d'Architecture"¹⁴¹², quelque peu idéal sans doute : c'est la synthèse tardive d'idées initiales, d'autres qui sont venues au fur et à mesure qui se sont traduites par les dessins envoyés entre février 1783 et mai 1785¹⁴¹³, comme nous venons de le voir, et aussi le fruit d'une mise au net opérée plusieurs années après l'affaire (avant 1806 comme nous l'avons vu), Pâris ayant alors le souci de montrer son projet tel qu'il l'aurait voulu mais tel qu'il n'a pas été réalisé. Il

¹⁴⁰⁷ AVN. "Manuels du Conseil de Ville", vol. 27, p. 373.

¹⁴⁰⁸ *Op. cit.*, p. 184.

¹⁴⁰⁹ "Le reste des détails suivra au fur et à mesure qu'ils seront faits" écrit Pâris dans sa lettre à Bosset du 8 février 1784, AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris".

¹⁴¹⁰ Pâris en a lui-même dressé la liste dans sa note du 23 août 1786 déjà citée.

¹⁴¹¹ Lettre déjà citée.

¹⁴¹² On notera une non concordance entre les plans (pl. XXIII-XXIV [fig. 53, 54 et 55]), coupe (pl. XXIX) et élévation (pl. XXVII [fig. 58]) : les plans et coupes indiquent des colonnes engagées sur la façade occidentale et la coupe des colonnes engagées. Sans doute Pâris, dans sa synthèse, a mêlé deux versions de son projet.

¹⁴¹³ Le détail de l'entablement de l'édifice, le 14 mai 1785 encore, alors qu'il annonce son intention d'abandonner la conduite du projet.

y a enfin l'édifice construit, fruit des modifications apportées au troisième projet de Pâris.

Deux dessins du carton O III (les n° 6 "Projet d'Hôtel de Ville pour Neuchâtel. Plan à rès de chaussée" et 10 "Plan du premier étage) montrent une version différente de celle connue par les "Etudes". Il est logique de penser que ces plans correspondent à une version antérieure, qui devrait être celle élaborée en décembre 1783, avant l'arrivée de Pâris à Neuchâtel, ou moins probablement celle réélaboree en janvier 1784 à Neuchâtel. Dans ces plans figure d'ailleurs la "fausse équerre" signalée plus haut, dont Pâris dit, en novembre 1783, qu'il a dû s'accommoder.

Les dessins montrant deux versions et les textes annonçant trois étapes du projet (le projet de novembre-décembre 1783, celui de janvier 1784 et celui de février 1784), la correspondance ne peut être qu'incertaine. Pour classer chronologiquement les deux versions dessinées (rappelons qu'aucun dessin n'est daté), nous n'avons qu'un seul indice : l'irrégularité de l'assiette du bâtiment. Nous avons considéré que le terrain le plus irrégulier était celui du premier projet.

Le projet probablement dessiné en décembre 1783¹⁴¹⁴, consiste en un bâtiment pas tout à fait rectangulaire, forme dictée par les fondations¹⁴¹⁵ entreprises par les frères Reymond. Ce bâtiment est divisé en trois travées et deux rangées (celles-ci séparées latéralement par des passages). La travée centrale est entièrement consacrée au "Grand vestibule public" traversant de la place à la rue arrière. Il s'agit d'une salle hippostyle (12 colonnes définissant un nef et deux bas-côtés), distribuant le rez-de-chaussée, directement ou par l'intermédiaire de deux passages. On y trouve un arsenal, une cuisine, un logement de concierge, un corps de garde, une prison. Le grand escalier à la française débouche face à une antichambre menant à la "Salle du Conseil Général", ces deux pièces occupant la travée centrale. Les travées latérales abritant les salles de "M^r. les Quatre

¹⁴¹⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton O III, n° 6 (plan du rez-de-chaussée [fig. 52]) et 10 (plan du premier étage [fig. 52]).

¹⁴¹⁵ Sur le dessin n° 6, il est écrit, de la main de Pâris : "Nota. Comme il est dit dans les instructions qu'il y a aux fondations commencées des empatemens de 4 à 5 pieds de sailli pour des avants corps, on a cru pouvoir en profiter pour porter au dehors le mur de face du côté du couchant [...]." La référence à l'instruction envoyée à Pâris le 25 novembre 1783, conforte la datation de ce dessin en décembre 1783. Sur le dessin n° 10 : "Nota. La masse de ce plan a 70 pieds au lieu de 67. On a cru pouvoir prendre l'épaisseur du mur de face sur la plus grande saillie des fondations destinées aux avants corps. Par ce moyen on élargit de 3 pieds les pièces qui occupent ce côté".

[Ministraux]", de "*M^r. Les Quarante*" et des "*Commissaires*" (et de leurs services : secrétarie, archives). A noter que chaque pièce a sa cheminée, sauf la prison. Ce projet accepté le 14 janvier 1784.

Le troisième projet, présenté dans les "*Etudes*", est celui à peu près réalisé, à l'exception des plates-bandes de la salle hippostyle évidemment, et de quelques détails du plan. Ce qui a changé aussi par rapport à celui de janvier 1784, ce sont notamment les petites ouvertures du soubassement du côté de la place. De petites baies cintrées ont été remplacées par un motif palladien plus sophistiqué : une baie rectangulaire à linteau droit clavé surmontée d'un arc de décharge laissant un tympan vide (finalement fermé et percé d'un oculus). J.-Ch. Moreux¹⁴¹⁶ l'a identifié comme provenant du palais Colleoni Porto à Vicence, palais que Pâris avait vu le 28 ou le 29 octobre 1774¹⁴¹⁷.

Le plan est encore plus clairement distribué. Le système des trois travées a été maintenu pour les espaces principaux, mais deux ailes latérales supplémentaires se détachent en plan du corps principal par leur moindre largeur (côté rue, et pas seulement côté place, les trois travées centrales forment un véritable avant-corps), qui abritent les services (corps de garde, prison, magasin cuisine). Et l'irrégularité du parallélogramme a disparu. Cependant le vestibule (placé du côté de la rue "*qui est l'entrée la plus habituelle*") se dilate du côté de la place pour former, perpendiculairement à son axe, un "*portique où les marchands étaient dans le temps des foires*". Le grand escalier reste à droite du vestibule, du côté de la rue. Dans les travées latérales il ne reste au rez-de-chaussée que le "Dépôt de canons" (arsenal) et le grand escalier dont le plan a pivoté.

Aux deux étages la travée centrale est dévolue aux salles principales ("*Grande salle d'Audience*" et "*Salle des Armes*"), les travées latérales sont occupées par des salles de réunion ("*Salle du Conseil*", "*Salle des 4 Ministraux*", "*Salle de l'Administration*") et les ailes à des services (trésor, greffe, archives, secrétariat, réchauffoir). Cependant, au second étage, le mélange des fonctions a brouillé la composition, puisqu'il comprend un logement de greffier (salon, salle à manger, chambres à coucher).

Cette version présente en coupe les plates-bandes et la "*Grande Salle d'audience*" du 1^{er} étage dans sa hauteur de 22 pieds (3m70), telles que

¹⁴¹⁶ *Op. cit.*, p. 161, fig. 6-7.

¹⁴¹⁷ Cf. *supra*, p. 102.

Pâris les avait voulu et qu'il les a maintenues dans la version qui figure dans ses "Etudes". La décoration de cette dernière et de la "Salle d'Armes" (couverte d'une fausse coupole et éclairée par un lanterneau) qui la surmonte au second étage est somptueuse, avec colonnes portant des aigles ou trophées et candélabres monumentaux¹⁴¹⁸. Les autres salles sont, par contre, décorées de lambris de hauteur très sobres, même si la "Salle des Ministraux" est ordonnancée de pilastres ioniques¹⁴¹⁹.

La façade du côté de la place est décorée d'un péristyle aux colonnes doriques romaines légèrement dégagées du nu du mur, et qui prend le premier et le second niveau. Ce péristyle, qui surmonte un soubassement rustique, couvre les trois travées du plan, laissant les travées latérales en retrait et aveugles. Un fronton, très large, couvre ce péristyle. A l'exception de la toiture pentue, cette succession d'un soubassement, d'un péristyle et d'un large fronton, évoque l'architecture néoclassique de l'Italie du Nord.

Pâris a appelé (ou tenté d'appeler) à collaborer quelques artistes de sa connaissance : François-Nicolas Delaître¹⁴²⁰, sculpteur, membre de l'Académie de peinture, qu'il fera à nouveau travailler à Sainte-Croix d'Orléans, pour les esquisses des bas-reliefs des frontons, François-Luc Breton, sculpteur bisontin¹⁴²¹, pour les réaliser (qui ne sera sans doute même pas contacté), peut-être Deplands¹⁴²² qui en est finalement l'auteur¹⁴²³. Il faut aussi compter les artisans ayant fabriqué les maquettes, tel "Jean, serrurier, rue Neuve Saint-Charles au Roulle à Paris" qui a fabriqué pour 58 livres 10 sols, un modèle du grand escalier¹⁴²⁴.

Les ouvrages de menuiserie ont été effectués par Abraham Guignard¹⁴²⁵ (d'Yverdon), partiellement sur les dessins de Pâris, partiellement (panneaux de la Salle du Conseil) sur les dessins de J.-B.

¹⁴¹⁸ "Etudes", vol. IX, pl. XXVIII-XXIX [fig. 59].

¹⁴¹⁹ "Etudes", vol. IX, pl. XXX [fig. 56].

¹⁴²⁰ Auteur d'esquisses en terre cuite pour les frontons des deux péristyles, cf. J. Courvoisier, *op. cit.*, p. 180. Delaître (1746-1832), Grand Prix de sculpture en 1772, a connu Pâris à Rome en 1773.

¹⁴²¹ Breton (1731-1800) que Pâris retrouva à Rome en 1771 (il était arrivé en Italie en 1762) en arrivant au palais Mancini.

¹⁴²² S'agit-il du Desplant qui a envoyé une lettre à Pâris le 14 octobre 1769 ? Cf. *supra*, pp. 18-19.

¹⁴²³ Cf. J. Courvoisier, 1954, *op. cit.*, p. 178.

¹⁴²⁴ Mémoire du 8 juin 1784, cité par J. Courvoisier, 1954, *op. cit.*, p. 146, note 1.

¹⁴²⁵ Convention avec la Ville du 17 février 1786, cf. J. Courvoisier, 1953, *op. cit.*, p. 133.

Boutry, sculpteur bisontin (appelé en 1786, par Guignard sans doute). La serrurerie a été sous-traitée (par Guignard) et Fr. Lorimier¹⁴²⁶.

L'absence d'un architecte pour coordonner les ouvrages s'est cruellement fait ressentir. Guignard s'est en plaint : " [...] *il a fallu monter tous les ouvrages et matériaux au bâtiment par des mauvais ponts volants [...] ce qui auroit été évité si, suivant l'usage [...] les montées d'escaliers eussent été bâties en même temps ou peu après la maçonnerie*"¹⁴²⁷. Les choses sont allés si mal qu'il a fallu, en 1787-1788, faire venir des architectes-experts : J.-J. Vaucher-Tralon de Genève, P.-A. Pisoni de Soleure, R. Ernest de Berne¹⁴²⁸. Les ouvrages ont été achevés en 1790.

Les objets du conflit : péristyles, plates-bandes, et autre grand escalier

Dans l'affaire dont nous venons de retracer les grandes lignes s'entrecroisent manifestement plusieurs niveaux de conflits. Il y a d'abord deux niveaux explicites : un conflit technique, portant essentiellement sur la possibilité de construire des plates-bandes, et un conflit culturel sur la conception d'un hôtel de ville pour une ville de province (problèmes de distribution, de convenance et de caractère). Il y a aussi un niveau implicite qui se traduit par le conflit entre deux partis, celui de Bosset qui fait venir Pâris à Neuchâtel, celui de Montmollin qui l'en chasse. Qu'il y ait eu rupture quand un "parti"¹⁴²⁹ a remplacé l'autre à la tête de la Commission des bâtiments de la Ville, un indice peut nous en convaincre. Evoquant ses problèmes en décembre 1784, alors qu'il sait que Bosset va quitter la Commission, Pâris lui écrit¹⁴³⁰ : "*Si vous aviés continué à vous en meller j'aurai été dédommager de tout cela*". Nous pourrions même nous demander pourquoi Bosset a donné sa démission au milieu du chantier, en l'occurrence du débat, pour ne pas dire au sommet de la "lutte" pour reprendre un mot de Pâris, si nous ne savions, par un autre texte de Pâris, qu'il y a eu changement d'administration. Bosset à partir de janvier 1785 n'est certainement plus politiquement en mesure d'intervenir en faveur de Pâris. Pour finir il ne faut pas négliger, même si cela paraît

¹⁴²⁶ L'oncle du peintre Etienne Lorimier, que Pâris rencontrera à Rome en 1807 ?

¹⁴²⁷ A.V. Neuchâtel, "Procès-verbaux de la Commission de l'hôtel de ville", p. 66), cité par J. Courvoisier, 1953, *op. cit.*, p. 143.

¹⁴²⁸ Cf. J. Courvoisier, 1953, *op. cit.*, p. 144.

¹⁴²⁹ Pâris emploie ce mot dans ses "Etudes d'Architecture", vol. IX, pl. XXX.

¹⁴³⁰ Lettre du 24 décembre 1784, A.V. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris".

anecdotique (la réalité est parfois prosaïque), d'éventuels conflits de personnes.

Les problèmes techniques, qui sont réels, doivent-ils être considérés comme de simples prétextes ? Le premier problème qui est discuté est celui du nombre de croisées destinées à éclairer les étages. Le projet des frères Reymond en prévoyait 11. Dès son premier projet, celui envoyé en décembre 1783, Pâris le réduit à sept : "*Il est impossible de faire une décoration de caractère avec des baies aussi multipliées et ces beaux palais d'Italie qu'on vante tant ne font un si bel effet que parce que les croisées y sont peu fréquentes*"¹⁴³¹. Tant pis si le climat du Jura n'est pas celui de l'Italie.

La deuxième source de discussion est le vestibule que Pâris a substitué au portique des frères Reymond. Ce vestibule permet une circulation aisée au rez-de-chaussée et surtout, comme il le traverse, offre une double entrée, côté ville, côté faubourg. Cet aspect est admis, mais pas le mode de couverture : les fameuses plates-bandes. Pour Pâris ce système, qui est couramment employé à Paris, permet d'éclairer largement le vestibule. Mais les frères Reymond déclarent qu'ils ne peuvent en "*garantir la solidité*"¹⁴³². Ce problème purement technique est celui sur lequel s'appuiera Montmollin pour argumenter l'essentiel de ses attaques contre Pâris. Celui-ci sera obligé, pour argumenter, de donner à ses interlocuteurs des cours de stéréotomie¹⁴³³, et de donner des exemples célèbres de plates-bandes, dans " [...] *les églises de Montreuil près Versailles* [de L.-Fr. Trouard¹⁴³⁴], *de St. Philippe du Roule* [de J.-Fr.-Th. Chalgrin], *de St^e. Genéviève à Paris* [de J.-G. Soufflot], *de St. Martin à Autun* [de Fr. Franque] [qui] ont des plates-bandes intérieurement, qui sont absolument sans buttée [...] "¹⁴³⁵, et même l'hôtel d'Aumont place Louis XV, "*que j'ai fait exécuter moi-même*" précise-t-il. Si pour les frères Reymond il peut s'agir d'un risque qu'ils ne veulent pas prendre (ou d'une provocation da s

¹⁴³¹ Lettre à Bosset du 9 ou du 10 décembre 1783, A.V. Neuchâtel, "*Correspondance avec Pâris*".

¹⁴³² Mémoire du Procureur général, de juillet 1787, déjà cité.

¹⁴³³ Lettres de Pâris à Bosset du 25 mai et du 6 août 1784 (A.V. Neuchâtel, "*Correspondance avec Pâris*"), largement citées par L. Galactéros-De Boissier, *op. cit.*, p. 234.

¹⁴³⁴ Pâris a peut-être collaboré à sa réalisation, cf. *supra*.

¹⁴³⁵ Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux, du 14 mai 1785, déjà citée.

la mesure où ils plaidèrent un moment pour qu'elles soient construites d'une seule pièce, ce qui cette fois devenait réellement risqué), pour Montmollin il peut bien s'agir d'un prétexte.

Une première conséquence fâcheuse du remplacement des plates-bandes par des "voûtes-fortes" fut le raccourcissement des colonnes doriques, déjà taillées avec leurs cannelures. Leur proportion changeât. Pâris avait projeté des colonnes doriques sans base d'une proportion élancée proche de celles du temple d'Hercule à Cori, mais assez forte pour soutenir les plates-bandes: "*Les colonnes sont d'un ordre grec pour pouvoir être d'un diamètre convenable au poids qu'elles ont à porter*"¹⁴³⁶. Par le changement de hauteur ces colonnes doriques sans base se retrouvent -ironie du sort- dans une proportion qui devient presque celle des colonnes des temples de *Pæstum* dont Pâris estimait qu'elles ne devaient que très rarement être employées¹⁴³⁷. Pour la même raison les cannelures deviennent trop large pour la hauteur. Pâris pourra parler de "*chose barbare*"¹⁴³⁸ et préciser : " [...] *on a mutilé une grande quantité de belles colonnes toutes faites pour faire sans aucun principe et contre toutes règles des choses difformes et choquantes*"¹⁴³⁹. La salle légère et claire devient une sorte de crypte¹⁴⁴⁰, de "*cave*" pour reprendre l'expression certes exagérée de Pâris lui-même¹⁴⁴¹.

Mais l'entêtement des deux parties sur le mode de voûtement du vestibule ne représente qu'un aspect du conflit. Dès janvier 1784 Montmollin s'était attaqué à la monumentalité du projet de Pâris. Dans les mois et les années qui suivirent il reviendra sur l'inadaptation du projet de Pâris conçu "*dans un genre inconnu dans ce pays*"¹⁴⁴², pour des raisons climatiques (la toiture, la hauteur des pièces) ou techniques.

Nous touchons là une contradiction essentielle du discours de Montmollin. Car c'est lui qui a eu l'idée, dès le 19 novembre 1783, de faire

¹⁴³⁶ Lettre de Pâris à Bosset du 18 février 1784, A.V. Neuchâtel, "*Correspondance avec Pâris*".

¹⁴³⁷ Cf. Volume II, "Le théoricien".

¹⁴³⁸ Lettre de Pâris à Bosset du 4 avril 1785, déjà citée.

¹⁴³⁹ Lettre de Pâris à Bosset du 29 mai 1786, déjà citée.

¹⁴⁴⁰ Remarque que nous partageons avec L. Galactéros-De Boissier, *op.cit.*, p. 236.

¹⁴⁴¹ Lettre du 14 mai 1785, déjà citée.

¹⁴⁴² Mémoire, déjà cité, du Procureur général, du 23 juillet 1787, inspiré par Montmollin.

venir un architecte parisien¹⁴⁴³. Pourquoi déranger un membre de l'Académie si c'est pour refuser ensuite l'architecture qu'il conçoit, et le confiner dans des problèmes de distribution ? Pâris le percevra bien qui déjà en mai 1784 écrit à Bosset, pourtant favorable à son projet : "Vous avés voulu des choses extraordinaires à votre pays et vous voulés ne vous servir que de vos constructeurs ordinaires"¹⁴⁴⁴.

Comment nous allons le voir, l'attitude de Montmollin, méfiante dès janvier 1784, mais pas encore hostile, a peut-être changé ensuite pour des raisons qui ne sont pas d'ordre architectural. En attendant, il y a aussi là un conflit culturel qui n'a rien d'étonnant. L'architecture parisienne (comme l'architecte parisien), par ses nouveautés, même modestes, est mal admise en province. Mais ce qui est étonnant, c'est que cet architecte parisien a été appelé par les Neuchâtelois et non imposé par un pouvoir extérieur à la ville.

Il faut donc maintenant tenter d'expliquer cet étrange conflit. En quoi cette architecture (en dehors du conflit de personne entre Pâris et les frères Reymond qu'il ne faut pas sous-estimer¹⁴⁴⁵) a-t-elle déplu irrémédiablement à Montmollin et aux Neuchâtelois de son parti ? Sa modernité stylistique, son inadaptation supposée aux montagnes suisses, son caractère symbolique ? Ce qui a déplu a-t-il été déterminant en soi ou a-t-il servi de prétexte ?

L. Galactéros-De Boissier remarque que, si David de Pury a toujours été élogieux pour le projet de Pâris, ce qui aurait pu être essentiel et a peut-être sauvé ses élévations, Montmollin "pour satisfaire l'autorité prussienne [est] allé à l'encontre des volontés du lointain mécène"¹⁴⁴⁶.

Il faut d'abord remarquer sur le point des élévations, qui devrait être essentiel pour la nature symbolique de l'édifice, il n'y a eu qu'une seule attaque, celle de Montmollin en janvier 1784, et qu'elle n'a pas été suivie d'effet. Si un combat avait été à mener pour rendre plus modeste l'aspect de l'hôtel de ville, pour ne pas déplaire aux Prussiens, les façades étaient le prétexte idéal. Nous voyons mal en quoi les plates-bandes pouvaient donner un caractère subversif à l'édifice.

¹⁴⁴³ "Monsieur de Montmollin [...] actuellement absent a souhaité que l'on fasse venir un architecte de Paris pour régler la distribution du bâtiment de l'hôtel de ville [...]", extrait du "Plumitif des Quatre Ministraux" déjà cité.

¹⁴⁴⁴ Lettre du 25 mai 1784, déjà citée.

¹⁴⁴⁵ Pâris les accuse nommément dans ses "Etudes d'Architecture".

¹⁴⁴⁶ L. Galactéros-De Boissier, *op.cit.*, p. 231.

L'hypothèse de L. Galactéros-De Boissier, selon laquelle c'est pour ne pas déplaire aux Prussiens que Montmollin a fait (partiellement) échouer le projet de Pâris, est basée sur "ses liens ancêtraux avec la Prusse"¹⁴⁴⁷.

Nous avons déjà soulevé une objection : pourquoi Montmollin a-t-il initialement fait appeler un architecte parisien ? Il y en a une autre : pourquoi Goltz, ministre de Prusse à Paris, est-il intervenu en faveur de Pâris, contre Montmollin en quelque sorte ? D'ailleurs, quand bien même Montmollin représenterait les intérêts prussiens à Neuchâtel, cela ne prouverait pas que sa motivation était là, d'autant plus que rien dans le débat ne la suggère.

Pâris, de manière très allusive, avance une explication au conflit, qui n'est d'ailleurs pas totalement incompatible avec l'hypothèse de L. Galactéros, mais qui la relativiserait. "*Mon projet [...] se trouva malheureusement ne pas être d'accord avec les idées d'un étranger qui habite parmi vous*" écrit Pâris aux Quatre Ministraux le 14 mai 1785¹⁴⁴⁸. "*Les amis de cet homme et en particulier Mr. de Montmollin combattirent mon plan et me firent éprouver quelques désagrémens*" poursuit-il. Dommage que Pâris ne nous fournisse ni le nom ni les motivations de cet "étranger" ; il écrit seulement, plus bas dans sa lettre, que Montmollin "*n'étoit guidé que par le sentiment d'un homme qui n'a pas plus de lumières que lui sur cet objet*" [la façade orientale de l'hôtel de ville]. Peut-on penser que ce dernier était un ennemi de l'abbé Raynal ? Quelle serait la nature du conflit qui les opposerait ?

L'hypothèse de l'opposition d'un parti prussien (l'"étranger" et Montmollin) et d'un parti de la "liberté helvétique" (Raynal et Bosset) n'est pas à condamner, mais rien n'en précise la nature exacte. Qu'il y ait partis, cela semble assuré, mais rien n'atteste leurs fondements politiques. Pâris, dans un texte déjà cité, ne parle que de changement d'administration. Le conflit ne serait pas hautement politique, mais purement local, Pâris ayant à souffrir d'un vengeance, comme il l'écrit encore, d'un parti momentanément évincé de la Commission des bâtiments. L'explication est plus prosaïque mais plus vraisemblable.

Et ce n'est pas du côté de David de Pury qu'il faut aller chercher une intrigue. Celui-ci n'a jamais alimenté l'animosité de Montmollin (son exécuteur testamentaire), au contraire, comme nous l'avons vu. Pury,

¹⁴⁴⁷ *Ibid..*

¹⁴⁴⁸ Lettre déjà citée à plusieurs reprises. Pour le contexte précis, important, des extraits cités ici, voir la transcription complète de cette lettre, Volume IV, "Lettres envoyées".

homme des Lumières¹⁴⁴⁹, admirateur du péristyle de la façade orientale de Pâris, estimait "*le tout [...] parfaitement bien, noble, simple, majestueux et proportionné à notre petite ville*"¹⁴⁵⁰. Un démenti même pour Montmollin !

De la méprise au mépris : les attitudes de Pâris

L'attitude de Pâris devant les difficultés qui ont été dressées devant lui alors qu'on l'avait expressément appelé à Neuchâtel, évolue au cours des événements, et cette évolution s'explique assez aisément, tant par les circonstances que par son caractère. Pâris est allé de l'incompréhension au refus de paternité, en passant par la méfiance, l'inquiétude et le mépris.

Ces attitudes de Pâris sont les réponses successives à ce mélange de naïveté (croire que l'on peut traiter à académicien parisien comme un maître d'œuvre local) et d'hypocrisie (faire croire que son projet est inadapté et irréaliste) qui caractérise le clan Montmollin-Reymond.

Tout commence par un malentendu : Pâris, dès décembre 1783, a cru qu'on lui demandait un projet complet, alors que les Neuchâtelois ont eu l'impression qu'ils ne lui demandaient qu'une consultation sur une distribution esquissée par les frères Reymond. Qu'il ait été de bonne ou de mauvaise fois Montmollin l'a toujours affirmé. "Nous envoyâmes [à Pâris] les projets qui concernoient notre édifice sur lesquels nous lui demandâmes son avis. Nous désirâmes encore qu'il nous fit part de ses propres idées" déclarera le Procureur général en juillet 1787¹⁴⁵¹, il est vrai. Tel n'était pas l'avis de Pâris qui le 6 juillet 1785 rappelle au contraire que "Le 25 novembre 1783, Mr. le conseiller Bosset m'écrivit de la part des magistrats pour me demander un projet"¹⁴⁵². Et de parler d'"instructions" dès sa première lettre¹⁴⁵³, pour ne pas dire programme. Mais peut-être Pâris a-t-il voulu forcer la main des Neuchâtelois, profitant

¹⁴⁴⁹ Pâris est très élogieux sur Pury. "N'ayant pas d'enfant il a employé sa fortune des objets d'utilité publique" ("Etudes", vol. IX, pl. XXIII).

¹⁴⁵⁰ Archives de l'Etat de Neuchâtel, Fonds Montmollin, dossier 20, lettre de Pury à Montmollin du 27 avril 1784, citée par L. Galactéros-De Boissier, *op. cit.*, p. 231.

¹⁴⁵¹ Mémoire déjà citée à plusieurs reprises.

¹⁴⁵² *Op. cit.*. Et voir aussi l'extrait, déjà cité, de la lettre de Bosset du 25 novembre 1783 : " [...] d'abord envoyez nous le projet d'un plan de rez-de-chaussée, premier étage avec une façade le pluôt possible".

¹⁴⁵³ Lettre du 9 ou du 10 décembre 1783, déjà citée.

de leur "*irrésolution*"¹⁴⁵⁴ ? Mais peut-être aussi Montmollin joue-t-il sur la même ambiguïté quand il écrit : " [...] je ne pense pas que le Conseil ait jamais entendu de soumettre à un architecte étranger tout ce qui tient à l'arrangement et aux commodités intérieures"¹⁴⁵⁵. Quelle étrange idée que de demander à un "grand" architecte un projet dont il ne maîtrisera pas la distribution ! D'ailleurs, le 14 mai 1785, Pâris¹⁴⁵⁶ a répondu à l'argument : " [...] si on ne m'en eut demandé qu'un plan de façade je ne m'en serois pas mêlé, non plus qu'aucun de mes confrères".

Pâris, qui a peut-être perçu cette méprise originelle, s'aperçoit qu'elle entraîne pour lui une maîtrise partielle de ce qu'il croyoit être son projet. Dans sa lettre du 24 mars 1783 à Bosset¹⁴⁵⁷ il annonce déjà : "Je vous conseille pour le mieux et je ne réponds que de qui sera fait d'après mes avis". Mais, comment cette méfiance est-elle précisément née ? De l'attitude de Montmollin dès janvier 1784, évidemment, comme nous venons de le voir, mais aussi de la mauvaise expérience de Bourg-en-Bresse avec Chauverèche, et surtout du soupçon qu'introduisit l'abbé Raynal dans l'esprit de son ami le 4 mars 1784 (lettre reçue quelques jours avant l'envoi de la lettre précitée) : "Ne craignés vous pas que des gens mal intentionnés ne fassent des changemens aux beaux, aux excellents dessins que vous aurés envoyés ?"¹⁴⁵⁸. La méfiance est déjà telle que peut-être Pâris songe à revenir à Neuchâtel en février 1784¹⁴⁵⁹. Qui sont ces "gens mal intentionnés" dont Raynal soupçonne ou même connaît l'existence ? L'"étranger" de Pâris certainement, c'est-à-dire le parti de Montmollin¹⁴⁶⁰. D'ailleurs dès janvier 1784 Pâris avait été averti, par Bosset sans doute, de difficultés pouvant provenir de cet "étranger" et de

¹⁴⁵⁴ Terme employé par Montmollin lui-même dans sa lettre à Pâris du 23 avril 1785, déjà citée.

¹⁴⁵⁵ Lettre déjà citée.

¹⁴⁵⁶ Lettre déjà citée.

¹⁴⁵⁷ AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris".

¹⁴⁵⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 216-217, lettre postée de Lausanne le 4 mars 1784. Notons que dans sa lettre du 8 janvier (déjà citée), Raynal propose à Pâris de venir loger avec lui à Lausanne, chez son ami Bérenger. Peut-être les deux amis se sont-ils vus après le 12 janvier 1784.

¹⁴⁵⁹ Dans sa lettre du 4 mars 1784 Raynal fait également allusion au fait que Pâris a renvoyé un "nouveau voyage" qu'il devait faire en Suisse. Cf. note précédente.

¹⁴⁶⁰ J. Courvoisier, 1954, *op. cit.*, p. 142, parle "de dissensiments [entre Bosset et Montmollin sans doute] faciles à supposer, mais impossibles à préciser", à propos d'une éclipse de Bosset en 1784.

ses amis¹⁴⁶¹. Mais il n'avait alors, et naïvement, conçu aucun "soupçon"¹⁴⁶². L'abbé Raynal lui, ne cessera jamais d'être inquiet, puisque le 21 novembre 1784, il s'en ouvre à nouveau à Pâris : "Exécute-t-on exactement et avec intelligence les ordres que vous avés donnés à Neuchâtel"¹⁴⁶³.

La méfiance (réciproque d'ailleurs) vis-à-vis de Jonas-Louis Reymond remonte, elle, sans doute, au voyage que ce dernier fit à Paris vers mars-avril 1784, où il rencontra Pâris : "*Quand Mr. Raymond dit [écrit Pâris à D. de Pury le 5 mai 1784¹⁴⁶⁴] qu'il n'a vu à Paris que les plattes bandes de Sainte-Geneviève qui n'aient pas fléchi, je lui dirai qu'il n'a pas vu Paris et que s'il avoit eu la complaisance de venir me voir plutôt que la veuille de son départ, ainsi qu'il l'avoit promis, je lui aurois fait voir ce qu'il dit n'avoir pas vu*".

L'inquiétude de Pâris n'a pas suivi de loin l'apparition de sa méfiance : "*[...] je ne veux pas qu'on mutile un édifice qui passeroit pour être de moi*" écrit-il à Bosset le 20 ou le 22 avril 1784¹⁴⁶⁵. "*Mes craintes redoublent lorsque je lis dans votre lettre [il écrit à Montmollin] que vous ne voulés pas me fatiguer du détail de petits changemens [...]. Je ne prétends pas à un empire sur ma production, mais enfin, puisque je suis le seul homme de l'art, qui se melle de cette affaire, il est dans l'ordre qu'on me propose tous les changemens dont l'idée peut naître*"¹⁴⁶⁶. D'ailleurs Pâris a pressenti que la nomination de Montmollin à la tête du Comité réduit, en janvier 1785, lui serait fatale : "*Dès l'instant que Mr. de Montmollin m'a apprit qu'il étoit à la tête d'une nouvelle commission des Bâtimens pour présidera à l'exécution de votre hôtel de Ville [écrit Pâris Quatre Ministraux, le 14 mai 1785¹⁴⁶⁷], je n'ai pu me défendre de craindre qu'il n'apportât des changemens importants à mon projet, contre lequel il avoit marqué l'opposition la plus décidée pendant que j'étois à Neuchatel. La demande qu'il a renouvellée de changer les façades a*

¹⁴⁶¹ Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux du 14 mai 1785, déjà citée : "Je remarquois bientôt ce qu'on m'avoit annoncé", écrit Pâris en évoquant ce qui s'était passé en janvier 1784.

¹⁴⁶² Lettre de Pâris citée à la note précédente.

¹⁴⁶³ Lettre de Raynal à Pâris, envoyée de Toulon, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 224.

¹⁴⁶⁴ AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris".

¹⁴⁶⁵ AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris".

¹⁴⁶⁶ Lettre de Pâris à Montmollin du 4 avril 1785, déjà citée.

¹⁴⁶⁷ Lettre déjà citée.

augmenté ma crainte, et sa dernière lettre m'a prouvée que je ne m'étois pas trompé".

Cette inquiétude fait naître très tôt dans l'esprit de Pâris l'idée qu'il puisse abandonner l'affaire. L'expression "*abbandonnerois*" apparaît dans la correspondance de Pâris avec Bosset dès avril 1784¹⁴⁶⁸. Un peu plus d'un mois avant d'être chassé (il le sera le 31 mai 1785) il parle à Montmollin¹⁴⁶⁹ d'"*un monstre informe dont [il] ne veut pas être le père*", puis passe à des menaces : "*Je [le] dénoncerai partout pour ce qu'il est en rejettant la honte sur ceux qui en seront coupables par leur faiblesse ou leur mauvais goût*".

*"Tout le détail que je vient de vous faire, Messieurs, étoit nécessaire, pour autoriser la prière que je vous fait de trouver bon que je ne me mêle plus de votre bâtiment [...] Il faut non seulement que j'abandonne la conduite de votre bâtiment, mais il faut que tout le monde le sache, pour qu'on ne m'attribue pas l'architecture de Mr. de Montmollin"*¹⁴⁷⁰ écrit-il peu après aux Quatre Ministraux¹⁴⁷¹.

Il est donc clair que Pâris a songé à abandonner dès avant qu'on se passe de lui. D'ailleurs dans sa note du 23 août 1786¹⁴⁷² il rappelle encore qu'il a "demandé à être déchargé de cette conduite".

Ce ton méprisant et ironique, quand il parle de Montmollin, Pâris l'avait déjà adopté, ne manquant jamais de se mettre en avant et de rabaisser ses adversaires locaux. "*Il faut penser que cela se fait dans le 18^e siècle et qu'on s'est adressé à un architecte qui a étudié sur les chef d'œuvre des Anciens*"¹⁴⁷³. "*Je ne m'accoutume pas [à] entendre parler de la longueur du bois à chauffer un poële comme d'une chose qui doit diriger la décoration d'une pièce d'un hôtel de ville !*"¹⁴⁷⁴. Et d'afficher sa supériorité non sans vanité : "*Je connois les constructions les plus célèbres*

¹⁴⁶⁸ Lettre du 20 ou du 22 avril déjà citée : "*Je traite votre affaire comme une chose que je dois conduire moi même. S'il en étoit autrement, dès à présent je l'abbandonnerois*".

¹⁴⁶⁹ Lettre du 4 avril 1785.

¹⁴⁷⁰ Précaution qui sera inopérante, l'œuvre étant bien attribuable à Pâris, à l'exception des voûtes du vestibule, et contrairement à ce que suggère avec excès L. Galactéros-De Boissier, *op. cit.*, p. 236.

¹⁴⁷¹ Lettre du 14 mai 1785, déjà citée.

¹⁴⁷² Déjà citée.

¹⁴⁷³ Lettre de Pâris à Bosset du 25 mai 1784, déjà citée.

¹⁴⁷⁴ Lettre citée à la note précédente.

*soit en Italie soit en France*¹⁴⁷⁵; je suis "chargé d'un département important [les Menus-Plaisirs] dans un pays où les arts fleurissent plus que partout ailleurs". Vexé : on ne peut assimiler "*un membre d'une des premières compagnies d'artistes de l'Europe* [l'Académie d'Architecture] à *un maçon sans étude*"¹⁴⁷⁶.

Dès lors (et dès le 4 avril 1785) Pâris dès annonce qu'il ne "veux pas être le père" du "*monstre informe*" qui découlera de la conduite de Reymond et Montmollin. Ce dernier est particulièrement visé, sommé qu'il est de dire "*où il a pris les connaissances nécessaires*"¹⁴⁷⁷ : "*A moi ma réputation d'architecte, et à Mr. de Montmollin la facilité de faire petit à petit exécuter le projet de son ami à l'ombre du mien*"¹⁴⁷⁸, ultime moquerie après l'"*architecture de Mr. de Montmollin*".

Honnête mais susceptible, fier de ses "*talens*" d'artiste et de ses "*places*", Pâris a combattu, s'est vexé, indigné, puis retiré.

Comme le suggère Pâris lui-même dans ses "*Etudes d'Architecture*", un parallèle peut être établi avec l'affaire de l'hôpital de Bourg-en-Bresse, même si le financement n'est pas le problème (même comme prétexte) des édiles de Neuchâtel. Deux œuvres auxquelles Pâris renonce à la paternité, les mêmes réclamations d'honoraires (habituelles pour les architectes de tous les temps il est vrai), le même refus d'une monumentalité initialement souhaitée, les mêmes intrigues personnelles de J. de Lalande ou de J.-Fr. de Montmollin, et surtout les conflits d'autorités : à Bourg-en-Bresse entre Intendant représentant le pouvoir royal, et recteurs de l'hôpital les pouvoirs locaux, à Neuchâtel entre partis rivaux, éventuellement entre intérêts prussiens et "*liberté hevétique*".

Ce parallèle également, comme nous l'avons déjà évoqué, incite peut-être à modérer l'interprétation en terme de symboles de l'affaire de Neuchâtel, puisque Pâris a rencontré un problème similaire à Bourg, sans que la politique y joue là un rôle quelconque.

¹⁴⁷⁵ Lettre à Bosset du 14 novembre 1784, A.V. Neuchâtel, "*Correspondance avec Pâris*".

¹⁴⁷⁶ Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux du 15 février 1787, déjà citée.

¹⁴⁷⁷ Lettre de Pâris du 14 mai 1785, déjà citée.

¹⁴⁷⁸ Lettre citée à la note précédente. "*Ami*" : sans doute allusion à J.-L. Reymond, ou à l'"étranger" ?

LE PROJET DE PÂRIS POUR L'ARSENAL DE TOULON

Nous pouvons rattacher ce projet, dont nous savons peu de chose, à la filière Raynal, car c'est sans doute par celui-ci que Pâris a connu Victor Malouet¹⁴⁷⁹ qui, en 1785, est intendant de la Marine à Toulon. Alors que Raynal, rentré en France¹⁴⁸⁰ loge chez Malouet à Toulon¹⁴⁸¹, il écrit à Pâris, le 21 novembre 1784¹⁴⁸², et fait allusion au fait que les deux hommes se connaissent. Le 20 mars 1785, toujours dans une lettre adressée de Toulon¹⁴⁸³, Raynal transmet Pâris ce message de Malouet : "*L'intendant a jugé nécessaire les éclaircissements que vous demandés. Il a chargé les architectes du roi de vous les donner. Vous les recevrés sous peu de jours sous le contreseing du ministère de la Marine*". Dans une autre lettre du 1^{er} mai 1785¹⁴⁸⁴, Raynal revient à la charge: "*Monsieur de Malouet attend vos plans avec une impatience égale à l'idée qu'il a de votre complaisance et de vos talens*".

Quels édifice correspond à ces plans ? L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il s'agit du couvent des Jésuites approprié en hôpital de la Marine. En effet -par ses mémoires- nous savons que Malouet, en 1784, a décidé de ne pas construire un hôpital neuf, ce qui d'après lui aurait été trop coûteux, pour se doter d'un établissement hospitalier nécessaire, mais d'aménager le couvent des Jésuites appartenant à la Marine. La concordance chronologique, sans être tout-à-fait probante, rend cette attribution vraisemblable. L'on connaît, toujours par les mémoires de Malouet¹⁴⁸⁵, la date d'achèvement des travaux: "Enfin l'hôpital fut ouvert le 8 octobre 1785; on le cita comme un modèle de propreté et de salubrité". On peut imaginer que peu après son arrivée à Toulon, en novembre 1784,

¹⁴⁷⁹ Quant à Raynal, il a connu Malouet en 1774 : "[...] je me liai dans le même temps avec l'abbé Raynal", écrit Malouet dans ses mémoires après avoir précisé qu'il avait connu D'Alembert, Condorcet et Diderot en 1774, après son retour de Saint-Domingue (*Mémoires de Victor Malouet*, Paris, 1874, vol. I, p. 69).

¹⁴⁸⁰ Raynal, son exil terminé (à condition qu'il n'habite pas à Paris mais en province), avait d'abord séjourné à Saint-Geniez-d'Olt, sa ville natale, en août et septembre 1784.

¹⁴⁸¹ Cf. A. Feugère, 1922, pp. 323-324.

¹⁴⁸² Lettre de Raynal à Pâris, BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 224.

¹⁴⁸³ Lettre de Raynal à Pâris, BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 232.

¹⁴⁸⁴ Lettre de Raynal à Pâris, BM. Besançon Fonds Pâris, ms. 1, fol. 234.

¹⁴⁸⁵ *Op. cit.*, p. 188.

l'abbé Raynal a appris que Malouet avait l'intention de faire apprêter l'ancien couvent des Jésuites en hôpital. Notre abbé, toujours prompt à faire briller les talents de Pâris (comme déjà pour le monument à Guillaume Tell et pour l'hôtel de ville de Neuchâtel¹⁴⁸⁶) a dû suggérer à Malouet de s'adresser à leur ami commun¹⁴⁸⁷. Au début de l'année 1785 Malouet a donc sollicité Pâris, qui a commencer à étudier le projet d'appropriation du couvent des Jésuites, puis a demander des "éclaircissements" pour pouvoir le mettre au point. Ce qui a dû se faire en avril. L'impatience de Malouet dans l'attente les plans de Pâris, le 1^{er} mai, laisse supposer qu'il les a reçu quelques jours plus tard. Et c'est là que réside le seul problème. Entre mai et octobre, le délai est peut-être un peu court pour les ouvrages d'appropriation aient pu être réalisés. A moins qu'il s'agisse de travaux de peu d'importance. Mais alors pourquoi faire appel à Pâris ? A moins que les travaux aient été menés tambour battant par la Marine.

Ce qui est également assuré par la correspondance de l'abbé Raynal, c'est que Malouet a rencontré Pâris à Paris, dans le courant du mois d'août 1785, sans doute à propos de l'hôpital : "*Monsieur Malouet vient d'arriver, mon ami. Il m'a parlé avec complaisance de votre grande réputation et des occupations très multipliées qu'elle vous attiroit*", écrit Raynal à Pâris le 28 août¹⁴⁸⁸.

Malouet, dans ses mémoires, étant muet sur le nom de Pâris, la littérature sur l'histoire de l'Arsenal de Toulon l'est-elle aussi ? Nous y trouvons seulement confirmation que le couvent des Jésuites, fondé sur un terrain offert aux Jésuites par Louis XIV pour y installer un séminaire pour les aumôniers de la Marine, a bien été converti en hôpital de la Marine¹⁴⁸⁹.

Un an plus tard, un autre chantier allait s'ouvrir à l'Arsenal de Toulon, mais pour une raison que nous ignorons, il ne fut pas même question de solliciter à nouveau Pâris. Raynal ne put qu'exprimer des regrets : "*On bâtit un hôtel pour le commandant de la Marine [V. Malouet]. Il a fallu en*

¹⁴⁸⁶ Et encore plus tard, cf. Volume II, "Ses clients".

¹⁴⁸⁷ Nous discuterons, plus loin, à propos du château de Colmoulin, la manière dont Pâris a connu l'abbé Raynal, V. Malouet et Stanislas Foache.

¹⁴⁸⁸ BM. Besançon, Fonds. Pâris, ms. 1, fol. 236.

¹⁴⁸⁹ O. Teissier, *Toulon, l'Arsenal et le Bagne. Petit guide Toulonnais*, Toulon, 1873, pp. 21-22.

*charger les architectes des bâtimens civils de ce corps. Combien j'aurois désiré que cet édifice ait été élevé sur vos dessins !*¹⁴⁹⁰

¹⁴⁹⁰ Lettre à Pâris du 14 mai 1786, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 246.

LA SUITE DE LA FILIÈRE FEYDEAU DE BROU

LES BAINS DE BOURBONNE-LES-BAINS

Ce projet, Pâris nous en présente lui-même l'essentiel de l'histoire dans ses "Etudes d'Architecture"¹⁴⁹¹ : "XVII. *Le propriétaire des eaux de Bourbonne m'ayant demandé un projet pour la réédification du bâtiment qui les contient en le conservant sur ses anciennes fondations, je lui fis le plan que l'on voit ici [pl. XVII], qu'il rejeta par des motifs d'économie. Lui ayant des obligations, je ne pus refuser de me prêter à ses vues; et il en a résulté le bâtiment extrêmement mesquin que présente le plan sous le papier de retombe.* XVIII. *Autel antique avec un inscription relative à ces eaux*¹⁴⁹², *avec un projet plus analogue à l'importance de ces eaux*¹⁴⁹³, *que j'ai fait pour ma satisfaction*". Le texte de Pâris laisse deux points importants dans l'ombre: le nom du commanditaire¹⁴⁹⁴ et la chronologie absolue des projets. Dans son étude sur les Bains de Bourbonne Henri Ronot¹⁴⁹⁵ a facilement identifié le propriétaire de l'établissement thermal, Albert-Paul de Mesmes, comte de Ravignan et d'Avaux, et a justement déduit du fait qu'il fréquentait la Cour de Versailles celui qu'il y avait fait la connaissance de Pâris. Ce que H. Ronot n'a pas perçu c'est que la tante de A.-P. de Mesmes (épouse de Joseph de Mesmes), Anne-Marie-Henriette, était née Feydeau de Brou (fille de Paul-Esprit)¹⁴⁹⁶, et était aussi la tante de Charles-Henri qui dès 1777 passait régulièrement des commandes à Pâris.

La rencontre s'est donc probablement faite par l'intermédiaire de Feydeau de Brou. Pour la datation des projets de Pâris, le docteur H. Ronot s'est basé sur le fait que De Mesmes avait hérité de la seigneurie de

¹⁴⁹¹ Vol. IX, "Table", feuilles XVII et XVIII, BM. Besançon, Fonds. Pâris, ms. 484.

¹⁴⁹² Il s'agit d'une inscription gallo-romaine dédiée à Borvo, "encastree aujourd'hui dans l'intérieur du petit temple qui renferme la fontaine des eaux minérales sur la Place des Bains de Bourbonne".

¹⁴⁹³ Comme nous le verrons plus bas Pâris s'est beaucoup intéressé aux eaux de Bourbonne, ainsi qu'à la géologie de la région.

¹⁴⁹⁴ Par délicatesse, comme la suite va nous le faire comprendre.

¹⁴⁹⁵ H. Ronot, "Bourbonne-les-Bains et les établissements thermaux en France au XVIII^e siècle", dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, 1959, pp. 125-133.

¹⁴⁹⁶ Cf. *Histoire des Feydeau*, sl., 1995, p. 213.

Bourbonne en 1781 et sur une lettre du même, relative à la construction effective des Bains, datable de 1783¹⁴⁹⁷.

Mais pour la chronologie relative des projets H. Ronot a mal interprété la phrase de Pâris selon laquelle le projet le plus élaboré (le "plus analogue à l'importance des eaux") des trois cités (en fait il y en a quatre, deux pl. XVII et deux pl. XVIII des "Etudes") avait été fait pour sa "satisfaction". Il a cru qu'il s'agissait là du projet initial, inspiré dit-il, des Bains primés dans le Grand Prix de Mathurin Crucy de 1774. Il est possible que le projet de Pâris le plus élaboré (l'un des deux de la planche XVIII) ait été influencé par celui de Crucy, mais la manière dont il le présente lui-même indique qu'il s'agit d'un projet que l'on pourrait qualifier de consolation, dessiné postérieurement à l'affaire des Bains de Bourbonne. Car, d'autre part, et comme dans beaucoup de projets de Pâris, il y a une affaire. Que ce projet de Pâris, dessiné pour sa "satisfaction", soit bien postérieur à celui qui a été réalisé, nous en trouvons d'ailleurs la preuve dans un autre manuscrit de Pâris. Dès 1809, lors d'un retour en France¹⁴⁹⁸, Pâris a commencé à composer un volume IX à ses "Etudes d'Architecture" comprenant ses projets, qu'il complètera vers 1817-1819. Et par bonheur, il a gardé une trace de l'état provisoire de ce volume IX dans le "Catalogue de [...] mon cabinet"¹⁴⁹⁹, commencé en 1806 et complété lui aussi en 1809. Et là, la légende pour les dessins de Bourbonne-les-Bains est plus complète que dans la version de la "Table" de 1817-1819. Il y distingue le "projet exécuté" et "un projet de Bains que je me suis amusé à faire, en prenant les Bains à Bourbonne". Or, comme nous le verrons, c'est après 1785 que Pâris est allé prendre les eaux à Bourbonne.

Nous sommes donc persuadé que le premier projet de Pâris est bien celui de la planche XVII [fig. 47] sur lequel est écrit "*composé sur le terrain occupé par les bains actuels*"¹⁵⁰⁰ et qui est commenté par la note "*Si ce projet eut été exécuté, on auroit eu dans l'espace borné qui appartient au propriétaire des Bains tout ce que le besoin et la commodité pouvoient exiger*". Le fait que ce projet soit inscrit dans le terrain dont De

¹⁴⁹⁷ H. Ronot, "Lettre inédite du comte d'Avault sur la construction de l'ancien établissement thermal de Bourbonne-les-Bains en 1783", dans *Cahiers Haut-Marnais*, n° 19, 1949, pp. 193-194.

¹⁴⁹⁸ Cf. *infra*.

¹⁴⁹⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 16.

¹⁵⁰⁰ C'est le plan qui figure sur la feuille de retombe supérieure (la planche XVII se compose d'un plan de rez-de-chaussée, d'un plan de premier étage du même projet sur une feuille de retombe inférieure, et d'une seconde feuille de retombe supérieure).

Mesmes est le propriétaire le fait bien correspondre à ce qui est dit dans la "Table" pour la feuille XVII : "[...] en le conservant sur ces anciennes fondations". Cette phrase est en pleine contradiction avec ce que suppose H. Ronot : un premier projet inspiré des "Bains" de Mathurin Crucy. Les projets ainsi inspirés sont donc bien ceux de la planche XVIII [fig. 49].

Le premier projet de Pâris

Vers 1782-1783 donc, Pâris dessine donc un premier projet [fig. 47] pour De Mesme. Ce projet semble plutôt raisonnable, comme le laisse entendre Pâris : un corps de bâtiment rectangulaire, faisant entrée sur la place, précède un jardin en U, traité comme un "*boulingrin de gazon*", bordé de cabinets de bain qui se termine du côté ouvert par un hémicycle de verdure ("*promenoir couvert d'arbres*") et un café sous une "*tente*" circulaire. Ce dernier aménagement, manifestement de la veine des architectures éphémères dont Pâris avait la pratique aux Menus-Plaisirs¹⁵⁰¹, ne devait pas être très coûteux. Le seul luxe consiste dans le traitement du portail décoré de rochers pour former une grotte artificielle. L'idée est naturelle pour un établissement thermal. Ledoux avait conçu le même dispositif pour l'entrée des Salines de Chaux en 1775. Pour juger de l'effet de cette entrée en forme de grotte, nous possédons un petit croquis au crayon de la main de Pâris¹⁵⁰² qui correspond peut-être aux Bains de Bourbonne.

Pâris avait pris soin, comme cela lui avait été demandé, de reprendre partiellement les fondations de l'ancien bâtiment implanté sur la place. Mais cela ne parut pas suffisant, et Pâris nota amèrement sur le dessin de ce premier projet : " [...]¹⁵⁰³ par des considérations d'économie et de prudence on a cru devoir borner la construction à l'étendue de l'ancien bâtiment dans la crainte d'éventrer les sources en creusant de nouvelles fondations. On a voulu se servir des anciennes, mais elles n'ont pu servir. On a donc été obligé de construire de nouvelles, de retravailler même à la source (4), de la nettoyer, &.".

Pâris dessina donc certainement un nouveau projet pour satisfaire De Mesmes dont nous ignorons en quoi notre architecte lui avait des

¹⁵⁰¹ Il est également possible que ce plan ait été inspiré de celui du palais Mattei à Rome (place Paganica) que Pâris a relevé lors de son premier séjour en Italie.

¹⁵⁰² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 26 v°.

¹⁵⁰³ C'est la suite de la note de la planche XVII citée plus haut.

"obligations"¹⁵⁰⁴. Comme le laisse supposer le texte de la "*Table*" pour la feuille XVII, ce projet devrait se trouver sur la dite planche XVII, sous la retombe. Mais ce projet, de fait inédit, se trouve ailleurs dans les papiers de Pâris, car ce n'est pas tout à fait lui qui figure sur cette planche sous la retombe. Il y a bien là deux plans dont l'un est à nouveau en retombe sur l'autre¹⁵⁰⁵ (un plan de premier étage [fig. 48] sur un plan de rez-de-chaussée), mais sur le plan du dessous il est écrit: "*Plan des Bains de Bourbonne tels qu'ils sont actuellement et depuis l'année 1785*". Il s'agit donc du projet tel que la réalisation en a commencé après que le second projet de Pâris eut été modifié, comme nous allons le voir. Il s'agit donc d'un troisième projet, ou plutôt d'un état de réalisation du second projet de Pâris pour les Bains de Bourbonne "*dénaturé*" au cours de cette réalisation. Telle est du moins l'hypothèse la plus plausible dans l'état de nos recherches.

C'est peut-être aussi cette absence de correspondance totale entre la "*Table*" et la feuille XVII qui a égaré H. Ronot¹⁵⁰⁶, sous la retombe supérieure figurant donc, à notre avis, le troisième projet, celui réalisé, et non le second de Pâris¹⁵⁰⁷. Pâris, en mettant dans ses "*Etudes*" l'état des Bains en 1785 et non son second projet, n'a opéré dans l'énoncé de la "*Table*" qu'une simplification, le "*résulté*" laissant entendre qu'il était, à son corps défendant, quelque peu responsable du bâtiment présenté sous la retombe supérieure.

¹⁵⁰⁴ H. Ronot, 1949, *op. cit.*, p. 194, écrit que D'Avaux demanda à Pâris un projet plus économique à Pâris qui, "lui ayant des obligations, ne put refuser de se prêter à ses vues". Nous verrons plus bas que Pâris a dessiné un projet d'Ecole de Médecine sur le terrain de l'ancien hôtel de Mesmes, peut-être à la demande du comte d'Avault lui-même. Est-ce à cette occasion que Pâris est devenu l'obligé de De Mesmes ?

¹⁵⁰⁵ Pour nous résumer, il y a un plan sur la feuille (celui du rez-de-chaussée du troisième projet dont nous allons parler juste après), une première retombe (avec le plan du 1^{er} étage du troisième projet) et une seconde retombe (avec le plan du premier projet).

¹⁵⁰⁶ Il pourrait à la limite s'agir d'un problème de changement de présentation des planches entre le moment où Pâris a rédigé la "*Table*" et celui où il a définitivement mis en ordre ses planches. Nous avons d'ailleurs un exemple d'un tel changement dans les planches précédentes des "*Etudes*" avec le projet de Palais de Justice de Moulins qui figure entre les planches XV et XVI mais qui n'est pas mentionné dans la "*Table*".

¹⁵⁰⁷ Une autre ambiguïté provient du fait que Pâris, dans la *Table*", ne parle pas explicitement d'un second projet, mais qu'il dit n'avoir pu "*refuser de [se] prêter à ses vues* [du comte d'Avault]". En outre, pour ce qui est sous la retombe, il parle de "bâtiment" et non de projet. Mais la note qui figure en marge du plan du premier projet semble bien faire allusion à un second projet, une "*nouvelle distribution*" qui aurait été à son tour dénaturée.

La modification et la dénaturation de son projet

Ce que nous pouvons savoir du second projet de Pâris doit être déduit de son premier projet, du "troisième projet" (variante réalisée du second), de sa note déjà citée et surtout de quelques dessins figurant dans ses portefeuilles : un plan, une élévation et une coupe au crayon d'un côté¹⁵⁰⁸, un plan d'un autre côté¹⁵⁰⁹ et une demie élévation à l'encre d'un troisième¹⁵¹⁰. Il en ressort que le second projet de Pâris, non seulement ne sort pas de la propriété du comte d'Avault, mais pas non plus des fondations (" [...] borner la construction à l'étendue de l'ancien bâtiment"). Il est d'ailleurs peu différent, comme nous le verrons, de celui finalement réalisé.

Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire dont les extrémités sont biaises et la façade sur jardin brisée, pour reprendre strictement les fondations sans doute. Seule la façade sur la place est rectiligne. Bien qu'il soit couvert d'une unique toiture (à deux pans sur la version à l'encre, à quatre pans sur la version au crayon -c'est l'unique différence entre ces deux versions du second projet), des chaînages verticaux esquissent deux pavillons latéraux correspondant à deux entrées distinctes. Deux portes cintrées décorées de chaînages rustiques distribuent un corridor central qui divise le bâtiment dans sa longueur : en façade 12 salles de bains, en arrière une salle commune pour les hommes et une salle commune pour les femmes, séparées par un lavoir dont la construction est antérieure au projet (une subistance du bâtiment ancien). Cette distinction hommes-femmes explique l'existence des deux portes. D'ailleurs sur l'élévation au crayon figurent au dessus des portes deux inscriptions : à gauche "*Bains des hommes*", à droite "*Bains des femmes*".

Une inscription figurant sur la version à l'encre (moitié droite de l'élévation) nous donne une information précieuse : "*BAIN DES FEMMES. DAN [?] M.D.CC.XXXIII*". Le second projet est donc daté de 1783. Bien qu'il diffère peu du troisième projet (celui réalisé) Pâris s'est déjà cru obligé d'observer, dans la "*Table*", qu'il était "*extrêmement mesquin*". En effet, la grotte a disparu, comme l'aménagement de salles de bains particulières autour du jardin arrière.

¹⁵⁰⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton E, n° 62-63 [fig. 50].

¹⁵⁰⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton O III, n° 13 (plan du second étage avec indication des parties conservées et projection de la charpente).

¹⁵¹⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton N III, n° 2, "*Moitié de l'élévation du bâtiment des Bains [de Bourbonne] sur la place*", signé "*Paris*" [fig. 50].

Pourquoi ce second projet, beaucoup plus modeste que le premier n'a-t-il pas été réalisé ? Pâris nous en donne l'explication dans la suite de sa note de la planche XVII (en marge du premier projet) : "*Enfin l'homme d'affaires du propriétaire, qui étoit un homme méchant, et le conducteur, qui étoit un fripon, toujours prêt à s'égorger, ont si bien opéré que le projet a été dénaturé¹⁵¹¹, qu'il en a coûté énormément et que l'objet n'a pas été rempli*".

H. Ronot ne semble connaître ni l'homme d'affaires ni le conducteur en question. Mais il croit savoir que c'est Pierre-Joseph-Bernard de Varaigne, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées¹⁵¹², commis par l'intendant de Champagne¹⁵¹³, qui, après une visite le 11 mars 1783¹⁵¹⁴, aurait conçu ce que nous appelons le "troisième projet". Il reste qu'il est difficile de savoir qui de l'homme d'affaires, du conducteur ou du sous-ingénieur a "dénaturé" le second projet de Pâris.

Aussi surprenant que cela puisse paraître Pâris a pris la peine de le copier, après 1785, et de le reproduire dans ses "*Etudes*", mettant les plans du "troisième projet" plutôt que ceux du second, peut-être pour mieux accentuer la différence avec son premier projet. Ils y figurent (toujours pl. XVII) avec le titre suivant : "*Plan des Bains de Bourbonne tels qu'ils sont actuellement et depuis l'année 1785*".

H. Ronot a publié lui-même une lettre du 9 février 1783 (l'année, absente de la lettre, est le résultat d'une déduction plausible de H. Ronot) du comte d'Avaux à son entrepreneur Charrier¹⁵¹⁵, dont il ne semble pas avoir tiré toutes les conséquences. La voici : "Je dois vous prévenir, Monsieur, que

¹⁵¹¹ Ces indications attestent que Pâris s'est rendu à Bourbonne-les-Bains, peut-être même plusieurs fois, en 1781 ou 1782, puis en 1785 (pour prendre les eaux sans doute). Nous en aurons confirmation par des documents que nous citerons plus loin.

¹⁵¹² Varaigne le Jeune (son frère, Varaigne l'Aîné, a effectué sa carrière à Saint-Domingue et dans le Rhône), né à Strasbourg en 1750, décédé en 1807, fut sous-ingénieur des Ponts et Chaussée de la province de Champagne, en résidence à Langres, de 1778 à 1790, puis il devint député à l'Assemblée Législative. Malgré ses demandes réitérées (en 1791, en 1805) il ne devint jamais ingénieur, fait rarissime dans ce corps, et qui suggère qu'il s'agissait d'un sous-ingénieur médiocre ou mal noté pour des raisons de caractère. Il rencontra plus de succès en politique puisqu'il fut, sous la Révolution, maire de Langres (cf. son dossier personnel de membre du corps des Ponts et Chaussées, AN. F¹⁴ 2334 2).

¹⁵¹³ Il s'agit alors de Rouillé d'Orfeuil . Sur les travaux en Champagne à cette époque, cf. I. Balsamo, "L'éloquence des pierres : architecture et urbanisme dans les fonctions de l'intendant de Champagne au XVIII^e siècle", dans *La Champagne et ses administrations à travers le temps*, Paris 1990, pp. 235-254.

¹⁵¹⁴ Cité par H. Ronot, 1959, *op. cit.*..

¹⁵¹⁵ H. Ronot, 1949, *op. cit.*..

le sous-ingénieur de la province [Varaigne] est arrivé à Bourbonne pour examiner les travaux des bains. Comme ces M.Ms. [les ingénieurs] n'aiment point qu'on se passe d'eux et surtout celui-là, il fait un eplan pour ces Bains. Le vieux médecin de l'hôpital [le Docteur Juvet] qui radote, dit à présent qu'il faut des voûtes [à] la fontaine pour réchauffer l'eau. Enfin, vous aurés un plan qui coûtera 2 ou 3 fois celui de Paris [Pâris], que vous aviés adopté, et si vous les écoutiés, on finirait par ne rien faire. Sans compter que son plan [celui de Varaigne] nuiroit à la fontaine, comme a déjà nui l'ancien de mes bains, dont les ingénieurs s'étoient aussi mêlés. L'eau, étant prise au dessous par une voûte, ne peut s'élever et coule au niveau du terrain, occasionne une saleté abominable à laquelle mon nouveau plan remédie. Paris [Pâris] pourra vous expliquer plus en détail. Je l'aurois fait moi-même, mais je l'apprends à l'instant et je pars après-demain pour Londres¹⁵¹⁶. J'ai voulu vous prévenir avant mon départ".

Il appararaît que ce Charrier, qui pourrait être l'homme d'affaires dont parle Pâris, a joué un rôle de premier plan dans cette affaire puisque le comte évoque le fait que c'est lui qui a "adopté" le projet de Pâris. Nous comprenons ensuite mal par quelle autorité Varaigne se serait approprié la commande d'un projet pour les bains, entreprise privée et émanant d'un seigneur puissant. Nous comprenons tout aussi mal pourquoi Charrier, qui a certainement pris la décision définitive en l'absence du comte d'Avaux, aurait préféré le projet de Varaigne au second projet de Pâris, alors que le comte lui conseillait de faire le contraire. Le "troisième projet" est-il d'ailleurs bien l'œuvre de Varaigne, comme le suppose H. Ronot ? Ne s'agit-il pas plutôt d'un projet de Pâris "dénaturé" par Charrier lui-même, comme pourrait le suggérer le texte de Pâris ? Trop peu de documents éclairent cette affaire pour qu'il soit possible de trancher, Pâris lui-même étant bien imprécis sur les responsables qu'il désigne.

Le projet réalisé

Il ne s'agit plus que d'un bâtiment rectangulaire, reprenant à peu près les fondations de l'ancien, et se contentant d'une nouvelle distribution à l'intérieur des murs montés plus ou moins à l'aplomb de ces dernières. Par deux entrées latérales des corridors desservent des cabinets de bain alignés le long de la façade sur la place, comme dans le second projet. Le plan de

¹⁵¹⁶ Le comte d'Avaux était diplomate.

l'étage reprend celui du rez-de-chaussée¹⁵¹⁷. Les deux escaliers semi-circulaires (de quatre marches) sont déjà présents dans le second projet. Une note commente à nouveau ce plan, relative à des problèmes techniques dus à la salinité de l'eau thermale.

Si l'on en croit Pâris, la réalisation de ce "troisième projet" aurait donc été achevée en 1785. Et c'est un peu plus tard, au cours d'un voyage pour prendre les eaux nous supposons, qu'il aurait pu *de visu* le découvrir et le relever, ou du moins en copier les plans, par curiosité. Ce témoignage est apparemment en contradiction avec ce qu'écrit H. Ronot pour qui le projet réalisé, qu'il attribue donc à Varaigne, n'aurait été mis en chantier, après de nouvelles modifications, qu'après 1811, et par Louis-Ambroise Dubut¹⁵¹⁸. Toujours d'après H. Ronot un projet de Dubut, en tout cas, a été approuvé par le conseil des Bâtiments civils le 11 juin 1811. Les dessins en sont conservés dans les Archives de la Haute-Marne¹⁵¹⁹. Ils montrent¹⁵²⁰ que le corps de bâtiment a été allongé, qu'un porche central, avec péristyle tétrastyle dorique et fronton, a complété les deux portes latérales.

Pour résoudre la contradiction, il suffit de supposer que le projet de Varaigne (ou de Pâris "dénaturé" par le conducteur) a bien été réalisé (vers 1784) tel que le montre Pâris dans ses plans pris lors d'un séjour à Bourbonne (vers 1786 ou 1787 ?), mais que l'édifice finalement jugé trop médiocre a été agrandi par Dubut¹⁵²¹. Mais un fait au moins fait surprend: le dessin de Dubut présente une élévation semblable à celle de Paris (second projet), avec les deux pseudo-pavillons d'angle à chaînages rustiques. Seule différence, entre les deux pavillons le nombre de travées est passé de quatre à douze, et un péristyle central a été ajouté. Le plus probable est que Dubut a conservé ce qui a été réalisé par Varaigne ou par le conducteur selon le second projet de Pâris, et qu'il a allongé la façade en

¹⁵¹⁷ Le plan du rez-de-chaussée est sur la feuille de la planche XVII, et le plan du premier étage occupe la retombe inférieure, juste au dessus de la feuille.

¹⁵¹⁸ Dubut a régulièrement travaillé pour le ministère de l'Intérieur de 1808 à 1817. Il a construit la maison centrale de détention d'Ensisheim, les dépôts de mendicité de Saint-Dizier et de Caen, l'hôtel de la préfecture d'Aix-la-Chapelle, et participé à la restauration de la cathédrale de Reims (cf. son dossier personnel dans les archives des Bâtiments Civils, AN. F¹³ 638^B).

¹⁵¹⁹ AD. Haute-Marne, 140 Mi.

¹⁵²⁰ Ce projet (une élévation lavée) est reproduit dans *Villes d'eaux en France*, Paris, IFA-CNMHS, 1985, p. 58, fig. 2.

¹⁵²¹ Surtout connu comme le seul élève de Ledoux et comme l'auteur de *Architecture civile. Maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres*, Paris, 1803..

reproduisant à l'extrême (droite) de son projet l'élévation de pavillon à chaînages rustiques dessinée par Pâris pour l'extrême gauche.

D'ailleurs, nous possédons la trace d'une lettre de Dubut, reçue par Pâris à Escures le 14 octobre 1805¹⁵²², qui prouve pour le moins que les deux architectes se connaissaient. Nous en ignorons le contenu, mais il serait possible d'imaginer que déjà chargé des Bains de Bourbonne, Dubut s'entretienne avec Pâris de l'éventuelle agrandissement de l'édifice. Dubut, cependant, n'est entré au service du ministère de l'Intérieur qu'en 1808¹⁵²³. Mais il reste possible de penser que, toujours en relation avec Pâris vers 1811, par respect pour son aîné, Dubut ait voulu respecter le projet initial. Ce qui n'exclut que cette répétition du pavillon gauche soit d'abord un effet du respect de la symétrie.

Pour nous résumer, il est donc établi que le projet de Varaigne ou du conducteur, dessiné et réalisé avant 1785, correspond, à quelques variantes mineures près, au second projet de Pâris. Celui-ci a donc pu parler de trois projets successifs : un premier projet refusé, un second projet plus modeste, et un troisième qui n'est que la dénaturation (légère) du précédent.

Le projet de Dubut connaît un commencement de réalisation à partir de 1812. Mais comme il est évincé en 1817, c'est un certain Margot qui achève les travaux¹⁵²⁴. Dès 1829 l'architecte Chaussier-Cousturier, de Chaumont, dessine un agrandissement de l'édifice jugé trop petit. Des projets du même architecte sont examinés par le Conseil des Bâtiments civils en janvier 1834 et en mai 1835¹⁵²⁵. Les projets de Chaussier-Cousturier consistent dans l'adjonction d'un étage sur le corps de logis donnant sur la place (un attique remplaçant la toiture) et dans la constitution d'une cour arrière par la construction de nouveaux corps de bâtiment. Mais ces projets ne furent pas réalisés, sauf la construction partielle de l'attique de Chaussier-Cousturier sur le pavillon gauche.

¹⁵²² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 24-25.

¹⁵²³ Cf. son dossier personnel, AN. F¹³ 638 B.

¹⁵²⁴ Cf. *Villes d'eaux en France*, *op. cit.*, p. 294-295. D. Jarrassé (p. 294) a repris l'hypothèse -erronée selon nous- de H. Ronot, pour qui le premier projet de Pâris est celui qui développe les bains autour de deux cours symétriques.

¹⁵²⁵ Plans et élévations [fig. 51] datés d'avril 1834 et de mai 1835 dans AN. F²¹ 1891. Rapport devant le Conseil des Bâtiments civils, du 25 avril 1834 dans AN. F²¹ 2530, n° 199.

Une photographie antérieure à la démolition (vers 1880) des Bains¹⁵²⁶ construits par Pâris, Varaigne (ou le conducteur) et Dubut, montre que jusqu'à cette époque subsista donc la partie construite sur les dessins de Pâris (le pavillon gauche, sans doute, et la partie initialement centrale à quatre travées), celle construite sur les dessins Dubut (le péristyle remplaçant le pavillon droit de Pâris sans doute, et l'aile droite reproduisant la pavillon gauche), ainsi que la petite portion d'attique construite sur le pavillon gauche d'après les dessins de Chaussier-Cousturier.

Les projets pour sa "satisfaction"

Restent les projets de la planche XVIII. Car il y en a deux -contrairement à ce qu'annonce la "*Table*"- représentés par deux plans, l'un lavé, l'autre au trait, et totalement muets¹⁵²⁷.

Le projet représenté par le plan (de rez-de-chaussée) lavé est le plus somptueux des deux, pas seulement à cause de son rendu. Il s'agit d'un édifice à corps central et deux cours intérieures latérales, formant un vaste rectangle qui déborde largement du terrain dont de Mesme était propriétaire. L'entrée est formée là aussi comme une grotte, mais à laquelle s'ajoutent deux doubles colonnes. D'amples vestibules, à la manière des thermes romains, occupent le corps central. La façade est comme dédoublée par un promenoir ajouré donnant sur la place. Les cabinets de bain, distribués par des corridors périphériques, bordent les deux cours en creux ornées de bassins. Aux deux extrémités du bâtiment sont placés des bains collectifs, composés chacun d'une rotonde centrale et deux bains de plan cruciforme à la manière ottomane. Pâris avait-il connaissance des bains d'Istanbul ? Nous l'ignorons¹⁵²⁸.

La symétrie du plan est évidemment due à la distinction hommes-femmes, comme dans les deux premières versions successives de Pâris, et comme dans celle réalisée. L'entrée principale, avec la grotte, est une entrée commune donnant sur un vaste vestibule centrale qui distribue les

1526 Reproduite dans *Villes d'eaux en France*, *op. cit.*, p.294.

1527 Il existe dans les portefeuilles de Pâris (BM. Besançon, Fonds Pâris, carton O III, n° 31-32) deux élévations lavées pour un établissement balnéaire, qui ne correspondent cependant pas au site de Bourbonne.

1528 Cependant, dans ses "*Etudes d'Architecture*" (vol.VII, pl. XCIX) figure l'aqueduc de Maglova construit par Sinan dans les environs d'Istanbul.

cabinets individuels donnant sur les deux cours. Deux entrées latérales, précédées de portiques, donnent sur des salles de bains communes.

Ce projet, dans la forme de son plan, s'inspire sans doute du projet de Mathurin Crucy déjà cité¹⁵²⁹. Mais si l'on peut en juger par le seul plan du projet de Pâris, une différence notable doit être observée. Dans le projet de Pâris des cabinets individuels entourent des cours, dans celui de Crucy, les ailes latérales s'organisent autour deux grandes salles de bains couvertes destinées pour les femmes et les hommes "du peuple" (selon le programme). Pâris s'est donc sans doute inspiré très librement d'un projet qu'il a peut-être vu à son retour de Rome en décembre 1774. Mais il faut noter que les autres projets rendus pour ce Grand Prix, de Ch.-J. Bénard ou de A.-Fr. Bonnet, ont des plans similaires, et que c'est peut-être plutôt du programme de l'Académie dont Pâris s'est inspiré, le programme donnant déjà le principe de plan symétrique à deux ailes¹⁵³⁰.

Le projet au trait (présenté uniquement par un plan de sous-sol) a les mêmes caractéristiques générales. Mais les cours (ouvertes latéralement et reliées par un passage) sont plus allongées, et les deux principaux corps de bâtiments sont occupés par des salles à contreforts intérieurs.

Pâris se laisse aller à ces vastes compositions symétriques qui ignorent le site puisqu'il n'y a plus de commande. Quand s'est-il ainsi "*amusé*" à le faire pour sa "*satisfaction*" ? La réponse nous a été donnée plus haut: "*en prenant les Bains à Bourbonne*", et non pour "*servir à l'amusement de [sa] vieillesse*", au moment où il mettait ses chères "*Etudes d'Architecture*" en ordre, comme pourrait le laisser croire le titre du volume IX.

C'est donc après 1785 que Pâris est revenu à Bourbonne pour prendre les eaux, qu'il y a relevé ou recopié le plan du troisième projet réalisé, et qu'il s'est amusé à dessiner deux projets idéaux.

Pâris et les eaux de Bourbonne

Les rapports de Pâris avec Bourbonne-les-Bains ne se limitent pas à ses projets d'architecture. Et il n'y est pas venu seulement pour construire les Bains et revenu pour constater que son projet avait été dénaturé.

1529 Cf. J.-M. Pérouse de Montclos, 1984, pp. 134-135.

1530 Un "lieu commun" selon D. Jarrassé et L. Grenier, *Villes d'eaux en France*, op. cit., p. 58.

Nous avons la preuve d'un voyage pour prendre les eaux, que nous avons situ  vers 1786-1787 (apr s 1785). Que P ris ait utilis  les eaux de Bourbonne nous le savons aussi par une note de notre architecte -  l'estomac fragile- destin e   son m d cin parisien (Janroy, rue du Ponceau Saint-Denis), note non dat e mais r dig e   Escures¹⁵³¹, ce qui la situe entre 1796 et 1800 environ¹⁵³². Il est alors question de purge, P ris pouvant sans doute faire alors venir de l'eau de Bourbonne en Normandie.

Il y a surtout un long texte de sa main intitul ¹⁵³³ "Observations et conseils g n raux sur les Eaux de Bourbonne-les-Bains en Champagne", qui aborde essentiellement l'historique de la ville, la qualit  de ses eaux et les saisons des bains. L'existence d'un tel texte serait inexplicable s'y P ris n'avait pas effectu  un s jour cons quent   Bourbonne.

Il y a enfin un autre texte de P ris sur les pierres de carri re de Bourbonne¹⁵³⁴ qui atteste   son tour la familiarit  de P ris avec les lieux: "*La nature fournissant des pierres diff remment configur es, suivant les divers l mens qui les composent, cette mani re de construire [P ris fait un expos  sur les murs "cyclop ens"] a du participer de ces diff rences. Parmi les pierres calcaires, les unes remplis de fils offrant par leurs fractures des poligones, d'autres forment des lots presque r guliers, divis s naturellement en parall logrammes, ou par les efforts que l'on fait pour les tirer des carri res. A Bourbonne en Champagne la pierre se s pare spontan m t en rhombes, comme le cristal d'Islande. D'apr s cela les premi res constructions ["cyclop ennnes"], telles que je les expliquent, ont pu dans certains pays approcher beaucoup de celles qui taill es ensuite d'une mani re r guli re ont compos  les constructions romaines. Elles ont montr  aux hommes qui dans tous leurs travaux ont toujours cherch    se surpasser qu'en perdant un peu de pierre, ce qu'on nomme d chet dans la pratique, on pouvoit former des murs d'une construction agr able   voir, bien li s et solides et suivant plusieurs combinaisons*". On aura remarqu  la nature montrant aux hommes la mani re de taill e r guli rement les pierres. Nous sommes dans cet esprit selon lequel des arbres, avec leurs branches entrelac es, ont donn  le mod le de la

¹⁵³¹ BM. Besan on, Fonds P ris, ms. 1, fol. 150.

¹⁵³² P ris a r s d    Escures jusqu'en 1806 mais la note en question est plac e dans le ms. 1 d'une mani re (dans une s rie de notes de P ris et de Janroy) qui laisse entendre qu'elle est ant rieure   1801.

¹⁵³³ BM. Besan on, Fonds P ris, ms. 2, fol. 91-93.

¹⁵³⁴ BM. Besan on, Fonds P ris, ms. 2, fol. 52 v  (il s'agit d'une lettre de P ris   J. De G rando, du 17 novembre 1811).

couverture à deux pentes des temples grecs, par l'intermédiaire de la "cabane primitive"¹⁵³⁵.

1535 Voir par exemple le frontispice de l'*Essai sur l'architecture* de l'abbé Laugier (2^{ème} édition, 1755).

LES CONSTRUCTIONS PRIVÉES À PARIS ET EN PROVINCE

LES TRAVAUX PARTICULIERS POUR FEYDEAU DE BROU

L'année 1783 qui voit le départ de Feydeau de Brou pour l'Intendance de Caen (en décembre), est aussi celle du début des projets de réparation et d'aménagement rédigés par Pâris pour ses propriétés bâties parisiennes.

Jusqu'à présent totalement ignorés, ces projets ne sont connus que par le "*Journal qui commence au 1^{er} avril 1773*"¹⁵³⁶, épisodiquement tenu par Pâris jusqu'en décembre 1788. C'est déjà par ce journal que nous avons découvert les ouvrages effectués sur ses dessins ou devis de Pâris pour Bergeret de Grancourt, pour Broglie, et que nous découvrirons ceux réalisés pour Rochechouart, La Bretèche, La Balme, Duras et Villequier. Comme tous ces derniers, les travaux pour Feydeau de Brou ont été ignorés parce qu'absents des "*Etudes d'Architecture*", source presque uniquement utilisée jusqu'à présent par les chercheurs qui se sont intéressés à Pâris.

Pour traiter ensemble toutes les commandes privées de Feydeau de Brou, nous aborderons ici aussi les ouvrages postérieurs à 1785.

Le château de Brou

Le premier bâtiment pour lequel Pâris a été sollicité est le château de Brou, à Brou, entre Chelles et Pomponne, dans la vallée de la Marne, près de Paris. Nous avons eu quelques difficultés à découvrir la localisation du château de Brou, car la mention de Pâris dans son "*Journal*" est laconique : "*M^r de Brou pour Brou*"¹⁵³⁷. Un relevé d'une partie du château dessiné par Pâris en 1777¹⁵³⁸ n'est pas plus précis : on y voit apparaître la mention d'une "*Chambre à coucher de M^r. de Brou*", mais rien de plus. Etant donné que Feydeau de Brou a fait construire un hôpital entre Bourg-en-Bresse et Brou nous avons d'abord pensé qu'il s'agissait d'un château appartenant à Feydeau et situé à Brou dans l'Ain¹⁵³⁹. Ce sont les recherches sur la famille Feydeau de Brou qui nous ont révélé qu'il s'agissait d'un autre

¹⁵³⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7.

¹⁵³⁷ Ms. 7, fol. 48 v°.

¹⁵³⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton C, n° 213.

¹⁵³⁹ D'autres auteurs ont d'ailleurs fait la même confusion, naturelle il est vrai.

Brou, celui situé en Seine-et-Marne. D'ailleurs le relevé de Paris montre un état du château qui correspond bien à l'édifice tel qu'on le voit encore actuellement.

La terre de Brou appartient aux Feydeau depuis le XVI^e siècle. Le château a été construit par Pierre Vigné de Vigny, entre 1752 et 1762¹⁵⁴⁰, pour Paul-Esprit Feydeau de Brou ou pour son fils Antoine-Paul-Joseph. Ce qui milite pour Paul-Esprit, c'est que les paiements versés à Vigné de Vigny apparaissent dans les comptes de son secrétaire. Ce qui milite pour Antoine-Paul-Joseph, c'est que des transformations importantes seront opérées juste après son décès en 1762, par Paul-Esprit. En effet ces transformations devraient logiquement être attribuées à un changement d'occupant du château.

Charles-Henri en hérite, en indivis avec ses sœurs Marie-Anne-Justine et Antoinette-Pauline-Justine, en 1767 à la mort (survenue le 3 août) de leur grand-père Paul-Esprit Feydeau de Brou, ancien Garde des Sceaux, leur père Antoine-Paul-Joseph étant décédé auparavant. A l'occasion d'un premier projet de partage, en 1772, il est estimé à 350 000 livres¹⁵⁴¹, ce qui indique certainement qu'il est en mauvais état. Sans doute Brou ne profite guère de ce château puisque qu'en 1774 il est loué pour six ans à l'ambassadeur de Portugal¹⁵⁴².

Quand en 1778 le projet de partage se précise, Brou fait une requête de visite et estimation pour le château de Brou. La première visite de P. Taboureur et J.-Ch. Dumont, architectes-experts, à lieu le 21 septembre¹⁵⁴³. Il demande même à Taboureur, de dresser un plan du château et des terres. Deschambeaux, son homme d'affaire, lui fait savoir, en octobre 1778, que Taboureur pourrait lever ce plan pour un prix

¹⁵⁴⁰ Cette attribution peut être attestée par des honoraires (17 241 livres) perçus par Vigné de Vigny entre le 9 août 1753 et le 28 février 1763, versements qui apparaissent dans les comptes de Dugué, secrétaire de Paul-Esprit Feydeau de Brou (AN. McN. XCI, 1067, renseignements aimablements fournis par Vincent Droguet et Jean-Marie Pérouse de Montclos). Le montant des honoraires permet d'évaluer sommairement le montant des travaux : 350 000 livres (les honoraires correspondent normalement au 1/20^{ème} des ouvrages). L'attribution reste cependant incertaine car il n'est pas prouvé que ces honoraires concernent le château de Brou. La présomption semble pourtant forte. Notons qu'a participé aux ouvrages, en 1753 et en 1762, Louis Trouard, marbrier, père de Louis-François.

¹⁵⁴¹ AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, carton 11.

¹⁵⁴² "Etat et description du château", AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 8 (carton 6).

¹⁵⁴³ Procès-verbal de visite du 21 septembre 1778, AN. Z^{1j} 1041².

raisonnable¹⁵⁴⁴. Apparemment les opérations ne vont pas assez vite au goût de Brou. En novembre, de Bourges, où il est alors intendant, il presse Deschambeaux de faire accélérer Taboureur et J.-Ch. Dumont¹⁵⁴⁵.

L'estimation qui résulte de la visite des architectes-experts donne un valeur de 405 252 livres au domaine de Brou¹⁵⁴⁶.

Le 21 septembre 1778, il a été décidé que les seigneuries de Brou et de Pomponne seraient partagées en deux lots et que Charles-Henri, pour son "préciput", "en sa qualité d'aîné mâle", ferait le premier son choix. Il a choisi Brou avec le lot l'accompagnant.

Enfin, en 1779, le partage de l'héritage a effectivement, mais partiellement, lieu. Charles-Henri prend possession du château, mais les terres (sur Brou, Pomponne, Forest, Bordeaux), encore restées en indivis, ne seront partagées qu'en 1780 et 1784¹⁵⁴⁷.

Les premiers travaux, sur un projet de Pâris, pour le château de Brou ont lieu en 1777, avant même que Charles-Henri en prenne pleinement possession. D'autres travaux commenceront en 1783.

Le relevé de Pâris déjà cité représente le plan du premier étage du pavillon nord du château, et est daté du 7 mars 1777. Il indique sa distribution : à partir d'un corridor longeant la façade sur cour (dont nous reparlerons) une antichambre dessert une "*Chambre des enfans*", la "*Chambre à coucher de Madame de Brou*" (avec garde-robe et cabinet de toilette), la "*Chambre à coucher de Mr. de Brou*" (avec garde-robe et cabinet de travail) et une "*Chambre de femme de chambre*" (derrière un escalier de service). Ce dessin n'indique pas ce qui peut relever d'un projet, mais il est clair qu'il s'agit là soit d'un relevé avant projet, soit d'un projet. On n'effectue un relevé sans qu'il soit question de travaux.

La seconde tranche d'ouvrages dirigés par Pâris a lieu dans le courant de l'année 1783. Ils sont réglés les 21 et 22 novembre 1783 par Pâris¹⁵⁴⁸. Les mémoires les plus importants sont ceux de maçonnerie et de menuiserie. Le total attend 3 104 livres. La faiblesse des sommes indique de simples

¹⁵⁴⁴ Lettre de Deschambeaux à Feydeau du 12 octobre 1778, AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 15, carton 11.

¹⁵⁴⁵ Lettre de Feydeau à Deschambeaux du 17 novembre 1778, AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 15, carton 11.

¹⁵⁴⁶ AN. Z^{1j} 1041².

¹⁵⁴⁷ AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 6, carton 5, et liasse 15, carton 11.

¹⁵⁴⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 48 v°.

réparations, mais qui touchent tout de même au gros œuvre, comme l'atteste l'importance relative des ouvrages de maçonnerie. Des mémoires encore plus modestes sont réglés les 20 juillet¹⁵⁴⁹ et 20 novembre 1784¹⁵⁵⁰.

Bien que la phase suivante de travaux soit mentionnée dans le "Journal" de Paris ainsi, "*Réparations faites à Brou dans le courant de 1784, réglés le 20 mars 1785*", le montant des ouvrages, 12 086 livres, dont 6 999 livres de maçonnerie, suggère qu'il s'agit de travaux sans doute plus significatifs.

Pour juger de ces derniers travaux surtout, puisque nous ne possédons pas le contenu des mémoires, il convient de comparer l'état du château en 1778, d'après le procès-verbal de visite de Dumont et Taboureur¹⁵⁵¹, avec son état actuel, en tenant simplement compte des modifications peu importantes du XIX^e siècle¹⁵⁵².

Dumont et Taboureur décrivent ainsi le " [...] *château clos de fossés et pont-levis, maisons, granges, étables et pourpris, assis au lieu de Brou, le tout clos de grands fossés*" : "*Le château seigneurial de Brou a son entrée au couchant sur une grande esplanade à laquelle on arrive du grand chemin de Chelles à Lagny par une avenue de deux rangées d'ormes modernes [...]*". Il y a une avant-cour et une cour d'honneur pavées, à droite de la cour d'honneur un édifice ancien, et à gauche un "*édifice de construction moderne*", servant pour les cuisines et la remise à voitures. A l'exception des ormes, les lieux n'ont guère changé.

Puis vient la description du château proprement dit : "*Le corps du château consiste intérieurement au rez-de-chaussée dans son milieu en un grand vestibule de trois travées décoré de colonnes groupées [...] A droite du vestibule une grande salle de billard [...]. Ensuite une chambre à coucher [...]. Ensuite à l'extrémité du château de ce côté un grand cabinet [...]. En retour de la pièce, dans le pavillon en saillie sur la cour est une chambre à coucher [...]. La porte à droite de la cour communique à un passage de dégagement du côté de l'escalier dans le pavillon dans l'angle [...]. A gauche du vestibule du milieu du château au rez-de-chaussée est une salle ou anti-chambre [...]. Ensuite dans le surplus de l'étendue du château jusqu'à la croupe un grand salon de trois travées [...]. Le premier*

¹⁵⁴⁹ Ms. 7, fol. 49 r°.

¹⁵⁵⁰ Ms. 7, fol. 49 r°.

¹⁵⁵¹ "*Visite et estimation des terres et seigneuries de Brou et Pomponne de la succession de M^r de Brou, intendant de Rouen*", AN. Z 1j 1041².

¹⁵⁵² Essentiellement l'adjonction d'une véranda en fonte devant la façade sur cour.

étage du principal corps du château consiste en un corridor¹⁵⁵³ [...] en toute l'étendue de la face sur la cour". La comparaison avec l'état actuel du château démontre que l'intérieur n'a pas changé dans sa distribution, ni dans ses formes architecturales probablement, depuis 1778.

Cette conclusion interdit donc d'attribuer à Pâris des transformations significatives dans la distribution, puisqu'aucunes n'ont eu lieu après 1778, et qu'il est intervenu à partir de 1783 seulement (si l'on excepte l'éventuel petit aménagement intérieur de 1777).

Et puisque des transformations semblent avoir eu lieu avant 1778, il faut leur chercher un autre auteur. Ces transformations, récentes en 1778, touchent évidemment les communs situés à gauche de la cour d'honneur puisqu'ils sont décrits comme "modernes", mais aussi certainement le vestibule et les deux escaliers. En effet il est possible que le corps principal du château ait initialement été desservi par un grand escalier central, plus tard remplacé par un vestibule hypostyle à colonnes ioniques, et que deux escaliers aient été adjoints du côté de la cour, aux deux angles du corps principal de bâtiment et des deux pavillons latéraux. Le changement de distribution a sans doute eu lieu alors que le château appartenait à Paul-Esprit (décédé en 1767). Paul-Esprit ayant fait faire de grands travaux dans son hôtel de la rue de l'Université¹⁵⁵⁴, il se peut qu'il ait aussi fait travailler le même architecte à Brou. Mais comme l'architecte employé à Paris n'est pas connu¹⁵⁵⁵, ce rapprochement ne nous avance guère.

Par contre, les comptes de Dugué déjà cités font apparaître que l'architecte A.-M. Le Carpentier, le parrain de Pâris à l'Académie d'Architecture, a touché 3 240 livres d'honoraires en 1764, ce qui correspond à 64 800 livres d'ouvrages. Voilà un montant d'ouvrages qui pourrait être mis en relation avec la construction du bâtiment de la cuisine et des remises, et les transformations intérieures du château¹⁵⁵⁶. Que Le Carpentier ait travaillé pour la famille Feydeau de Brou est peut-être également important pour la carrière de Pâris, car nous tenons éventuellement là un indice permettant de comprendre comment Pâris est entré en relation avec Ch.-H. Feydeau de Brou. Le Carpentier est certes décédé en 1773, mais les travaux dirigés par ce dernier ont eu lieu au

1553 Ce "corridor" est visible dans le plan dressé par Pâris en 1777.

1554 Cf. *Rue de l'Université*, cat. expo., Paris, 1987, notice par Fr. Magny, p. 38.

1555 Cf. *ibid.*

1556 A moins que ces honoraires concernent aussi, ou même seulement, l'hôtel de la rue de l'Université, puisque Paul-Esprit y fit entreprendre des travaux après 1763.

moment (1764) où Pâris devient officiellement son élève. Les comptes de Dugué portent même la mention de 150 livres versées à Le Carpentier pour son dessinateur. Ce dessinateur ne serait-il pas le jeune Pâris ?

En ce qui concerne les mémoires réglés par Pâris, il faut donc chercher ailleurs que dans l'aménagement intérieur du château. L'examen de l'édifice, bien conservé, montre aussi que la partie centrale (en très léger avant-corps) de la façade du château côté jardin [fig. 97] a été refaite depuis le milieu du XVIII^e siècle. Les modénatures des trois arcades qui ouvrent sur le jardin, les bossages en pointe de diamant des chaînages de l'avant-corps, les modillons néoclassiques du fronton sont datables de la fin du XVIII^e siècle¹⁵⁵⁷. Et, la simplicité de la composition et l'austérité de la décoration appartiennent bien au registre de Pâris. Les chaînages à bossages sont même une spécialité de Pâris, qui dénotent l'influence qu'a eu sur lui une certaine architecture rustique du Maniériste italien, celui qui va de M. Sanmichelli à Vignole.

Ainsi, la partie centrale de la façade devrait pouvoir être attribuée à Pâris et donc être datée de 1784. Si Pâris ne parle que de réparations, alors que les mémoires sont assez élevés, c'est que la façade n'a pas été reconstruite, mais seulement reprise.

D'autres travaux sont réglés le 21 avril 1787 (4 820 livres, ouvrages surtout de maçonnerie)¹⁵⁵⁸. Il est encore plus difficile que pour les précédents de savoir à quoi ils correspondent.

Feydeau de Brou fréquente certainement Brou jusqu'en 1787 au moins. Mais à partir de cette année là, où il hérite de Claude-Henri Feydeau de Marville, son cousin¹⁵⁵⁹, il semble qu'il réside aussi fréquemment au château de Gien ou à celui de Dampierre-en-Burly.

En mai 1790, alors qu'il habite Versoix, il loue, par l'intermédiaire de J.-B. Perdrizet, son homme d'affaire à Paris, son château de Brou à V. de Spinola, ambassadeur de Gênes, pour 2770 livres par semestre¹⁵⁶⁰.

¹⁵⁵⁷ Dans la mesure où les travaux de restauration qui ont été opérés sur cette façade en 1990 n'ont pas altéré l'ordonnance d'origine.

¹⁵⁵⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 49 r°.

¹⁵⁵⁹ Cf. la notice biographique sur Feydeau de Brou, "Annexes", Volume V .

¹⁵⁶⁰ Lettre de Perdrizet à Feydeau de Brou (alors à Lausanne) du 1^{er} mai 1790, AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 11, carton 8.

Feydeau ne reviendra résider à Brou qu'en octobre 1797 et en 1800-1801 seulement¹⁵⁶¹.

Le testament de Feydeau de Brou du 18 mai 1800 (rédigé à Brou justement) prévoit que le château et ce qu'il a conservé des terres sera donné à sa fille Marie-Jeanne-Caroline¹⁵⁶². En 1844, il a été vendu à la famille Thiébaut qui le possède encore aujourd'hui.

La Maison de la rue Plumet

Le second bâtiment pour lequel Pâris ait travaillé pour Feydeau de Brou est sa maison de la rue Plumet (aujourd'hui Oudinot). Dans le "Journal" de Pâris elle apparaît ainsi : "*Mémoires pour la maison de la rue Plumet*"¹⁵⁶³. Cette maison n'apparaissant ni dans les successions du grand-père et du père de Charles-Henri¹⁵⁶⁴, ni dans l'héritage provenant de Feydeau de Marville¹⁵⁶⁵, il faut supposer que Feydeau de Brou l'a achetée. Mais ce qui est curieux, c'est qu'elle ne figure pas non plus dans son testament¹⁵⁶⁶. Faut-il supposer qu'il l'a revendue avant son décès ? Mais il n'y pas non plus trace de vente dans les papiers de la famille; ce qui ne prouve cependant rien, ces papiers pouvant ne pas être complets de tous les actes notariés. Dans ces conditions, il est difficile de la localiser avec précision. A l'époque où Pâris intervient, la rue Plumet n'est certainement pas très urbanisée; ce quartier ne le sera qu'après les spéculations foncières de A.-Th. Brongniart, qui commencent en 1781, mais qui n'aboutiront à des constructions d'hôtels ou d'immeubles que plus tard¹⁵⁶⁷. Mais comme la rue Plumet, qui borde un des côtés du lotissement, est antérieure à ce dernier, il se peut qu'il s'agisse d'une maison plus ancienne sur laquelle

¹⁵⁶¹ Lettres envoyées par Feydeau, de Brou en l'an VI, en l'an IX et en l'an X, AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 11, carton 8.

¹⁵⁶² Cf. Inventaire après-décès, du 10 janvier 1803, AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 12 ou 13, carton 9; et clôture de l'inventaire après-décès, du 12 janvier 1803, AD. Seine, D 10 U¹, carton 60.

¹⁵⁶³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 48 v°.

¹⁵⁶⁴ AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 15, carton 11, liasse 18, carton 14.

¹⁵⁶⁵ AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 3. D'ailleurs, comme nous le verrons, les travaux commencent en 1785 alors que l'héritage de Marville date de 1787.

¹⁵⁶⁶ Cf. *supra*.

¹⁵⁶⁷ Sur le lotissement tenté par Brongniart entre le boulevard des Invalides et les avenues de Ségur et de Breteuil, cf. P. Pinon, "Lotissements spéculatifs, formes urbaines et architectes à la fin de l'Ancien régime", dans *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, n° 5-6, 1980, *Soufflot et l'architecture des Lumières*, p. 181; Alexandre-Théodore Brongniart, 1739-1813. *Architecture et décor*, cat. expo., Paris, 1986, pp. 54 et suiv.

Pâris fait d'importants travaux. En effet l'ensemble des mémoires réglés le 19 mars 1785 s'élève à 5 376 livres¹⁵⁶⁸. Un autre petit mémoire sera réglé en 1788 à J.-B. Lefaiivre¹⁵⁶⁹.

L'hôtel de la rue de Verneuil

Le troisième bâtiment pour lequel Pâris ait travaillé pour Feydeau de Brou est son hôtel de la rue de Verneuil, hérité de Feydeau de Marville en 1787¹⁵⁷⁰. Dans le "Journal" de Pâris¹⁵⁷¹ elle apparaît trois fois pour de menues réparations en 1788¹⁵⁷². Il est compréhensible que Feydeau de Brou n'ai pas eu à faire de travaux importants à l'hôtel Feydeau de Marville¹⁵⁷³, ce dernier ayant régulièrement entretenu l'hôtel qu'il habitait personnellement. De nombreux travaux opérés en 1767 et 1785 l'attestent¹⁵⁷⁴.

L'hôtel de Marville fut loué à partir de 1789 à la princesse de Hénin, et lui fut vendu en 1795¹⁵⁷⁵.

L'hôtel de la rue de l'Université

Le quatrième bâtiment pour lequel Pâris ait travaillé pour Feydeau de Brou se situe rue de l'Université. Nous avons mis un certain temps à découvrir qu'il ne s'agissait pas de l'hôtel Feydeau de Brou du n° 13 de la même rue. Ce dernier hôtel, bien connu¹⁵⁷⁶, a été construit entre 1657 et

¹⁵⁶⁸ BM. Besançon, Coll. Pâris, ms. 7, fol. 48 v°.

¹⁵⁶⁹ 116 livres, réglées le 10 mars 1788. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 49 r°.

¹⁵⁷⁰ De Claude-Charles Feydeau de Marville, Feydeau de Brou a hérité aussi, comme nous l'avons évoqué plus haut, des châteaux de Gien et de Dampierre-en-Burly.

¹⁵⁷¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 49 r°.

¹⁵⁷² 80 livres réglées à Lefaiivre le 10 mars 1788, 74 livres réglées à Francastel, menuisier qui travaillera souvent pour Pâris, le 13 mai 1788 et enfin 349 livres réglées à Lefaiivre le 21 avril 1788.

¹⁵⁷³ Rappelons que Feydeau de Marville fit un procès à Cl.-N. Ledoux en 1775-1776, ce dernier ayant appuyé sa maison de la rue de l'Université (n° 58) contre un pignon de l'hôtel de Marville.

Marville perdit son procès en 1777, mais revint à la charge, avec Tronchet comme avocat, en 1778. Cf. M. Gallet, *Claude-Nicolas Ledoux, 1736-1806*, Paris, 1980, pp. 194, 253 et 266.

¹⁵⁷⁴ Mémoires à Housset, serrurier, réglés le 4 mars 1767 et le 25 mars 1785 (309 livres et 781 livres), mémoire à Guyot, menuisier, le 26 mars 1785 (89 livres) et mémoire à Michonnel, maçon, le 21 avril 1785 (1 262 livres). AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 20, carton 15.

¹⁵⁷⁵ Location du 21 octobre 1789 et vente du 17 janvier 1795. AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 11, carton 8 ; et liasse 5.

¹⁵⁷⁶ Cf. *Rue de l'Université*, *op. cit.*, pp. 35-40.

1666 pour Pithou. Il fut agrandi de deux petits hôtels pour M. Hardy entre 1690 et 1699. Ce sont donc un grand hôtel et deux petits que Marie-Anne Voisin, veuve de Feydeau de Brou, acheta en 1699. Charles-Henri hérita bien de ces trois hôtels, en indivis avec ses deux sœurs et son cousin Marville, en 1767, mais en 1779¹⁵⁷⁷, lors de la vente aux enchères par "licitation" consécutive au partage à l'amiable décidé en 1778¹⁵⁷⁸, ils furent rachetés par René-Ange-Augustin de Maupéou et sa femme M.-A.-J. Feydeau de Brou¹⁵⁷⁹. Charles-Henri habita le Petit hôtel de Brou, situé à gauche du Grand hôtel (qui occupait le centre), jusqu'à cette dernière vente, jusqu'en 1779 donc. Après le décès de A.-P.-J. Feydeau (1767) le Grand hôtel et la maison de droite avaient été loués à l'ambassadeur de Venise. A partir de 1776 le Grand hôtel fut loué à A.-R.-J. Turgot et la maison de droite à l'ambassadeur de Hollande. Charles-Henri n'étant plus propriétaire ni même occupant de l'hôtel Feydeau de Brou depuis 1779, et les travaux dirigés par Pâris datant de 1788, ceux-ci ne pouvaient avoir été opérés au n° 13 de la rue de l'Université.

Pour découvrir la maison de la rue de l'Université où Charles-Henri fit effectuer des ouvrages, nous avons une indication précieuse : le 2 décembre 1802, il déceda au n° 284 (numérotation sectionnaire) de la rue de l'Université¹⁵⁸⁰. Ce numéro correspond peut-être au n° 49 actuel¹⁵⁸¹, c'est-à-dire juste avant l'angle des rues de l'Université et de

¹⁵⁷⁷ Adjudication du 10 mars 1779 (affiche d'annonce du 24 février 1779). AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 6; liasse 11, carton 8; et liasse 18, carton 14. Une première adjudication avait échoué le 23 septembre 1778. AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 11, carton 8.

¹⁵⁷⁸ Partage du 5 février 1778. A la requête des héritiers, une visite, par J.-Ch. Dumont et P. Taboureur, (architectes-experts) eut lieu à l'hôtel de Brou entre le 12 et le 30 mars 1778. L'hôtel fut estimé à 312 000 livres. Procès-verbal de visite, AN. Z^{1j} 1031. En 1772 l'hôtel de Brou avait été estimé à 330 000 livres. AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 15, carton 11.

¹⁵⁷⁹ Il s'agit plus précisément d'un rachat de parts aux deux autres héritiers. AN. McN. XXIII, 645.

¹⁵⁸⁰ Registre des décès du 10^e arrondissement. AD. Seine, DQ 8. 140.

¹⁵⁸¹ Pour les changements de numérotation en général, cf. J. Pronteau, *Le numérotage des rues de Paris du XV^e siècle à nos jours*, Paris, 1966. Les numéros dits "sectionnaires" ont été en cours de 1791 à 1805. Nous n'avons pas trouvé la correspondance entre numéros "sectionnaire" et actuel dans la Coll. Masson, AD. Seine, D 23, Z, vol. VI, mais il devrait s'agir d'une des maisons situées à l'angle des rues de Bellechasse et de l'Université. La vente de la maison de la rue de l'Université par Cl.-Ch.-H. Feydeau de Brou à A. de Choiseul en 1808 précise qu'il s'agit du n° 49. Cf. AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 12, carton 9.

Bellechasse¹⁵⁸². Reste à savoir de qui et quand Feydeau de Brou a acquis cet hôtel : c'est du comte Charles-François de Broglie, et en 1783, pour 186 000 livres¹⁵⁸³.

Pour mieux connaître cet hôtel, nous pouvons utiliser l'estimation que le comte de Broglie a demandé de ses propriétés à P.-V. Danjan, architecte-expert, en 1772¹⁵⁸⁴. Nous y trouvons mention d'un "hôtel rue de l'Université, occupé par madame la présidente Chauvelin [de 1770 à 1772] et construit à neuf", estimé à 225 000 livres. Cet hôtel, que nous pourrions appeler, "de Brou", fait partie d'une opération de rentabilisation menée par le comte de Broglie à partir de 1767. Dans le jardin de son hôtel de la rue Saint-Dominique (emplacement n° 2-4) le comte découpa deux parcelles qu'il vendit nues et deux autres qu'il vendit bâties d'un hôtel chacune, dont l'une à Feydeau de Brou. L'hôtel faisant l'angle entre les rues de Bellechasse et de l'Université fut loué à la marquise de Vassé. L'hôtel voisin, sur la rue de l'Université, fut d'abord loué à la présidente de Chauvelin, puis à la comtesse de Vesins, et enfin vendu à Feydeau de Brou¹⁵⁸⁵. Reste encore à découvrir quand et par qui le comte de Broglie fit construire ces deux hôtels destinés à être vendus. Pour la date de construction nous avons une indication déduite de l'autorisation de construire "*la jambe d'encoignure d'un bâtiment à éléver sur le terrain dépendant de son dit hôtel [du comte de Broglie] ayant face sur la dite rue de Bellechasse et de l'Université pour l'ordonnance du dit jour, 3 mai 1769*"¹⁵⁸⁶.

Les ouvrages effectués sur des dessins de Paris ont eu lieu en 1787-1788. Ils sont relativement importants : 3 379 livres réglées à Bellu, menuisier, le 13 mai 1788, 2 600 livres à Guyolet, le 29 décembre 1788¹⁵⁸⁷, et aussi 171 livres réglées à Laureur, plombier, à l'automne

¹⁵⁸² Un document datant de 1787 précise que l' "Hôtel de Brou" se situe rue de l'Université, au coin de la rue de Bellechasse. AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 3.

¹⁵⁸³ Cf. *Le faubourg Saint-Germain. La rue Saint-Dominique. Hôtels et amateurs*, cat. expo., Paris, 1984, p. 184. [voir D. de Broglie, *Les Broglie et leur histoire*, Paris, 1972]

¹⁵⁸⁴ Copie dans AN. T 1892.

¹⁵⁸⁵ Cf. *Le faubourg Saint-Germain. La rue Saint-Dominique [...], op.cit.*, pp. 183-184.

¹⁵⁸⁶ AN. 9507A.

¹⁵⁸⁷ BM. Besançon, Coll. Paris, ms. 7, fol. 49 r°.

1788¹⁵⁸⁸. Il s'agit évidemment de travaux d'aménagement explicables par le fait que Feydeau a acquis de Broglie un hôtel précédemment occupé par des locataires, mais de construction suffisamment récente pour ne pas exiger de réparations.

Il faut cependant noter que d'autres ouvrages, dont nous ignorons l'importance, ont été effectués dans l'hôtel de Brou. En effet, au commencement de l'inventaire après décès de Feydeau, le 10 janvier 1803, Perdrizet a remis à Batardy, notaire de la famille, et à J.-B.-P.-A. Jeanson, juge de paix, un ensemble de pièces¹⁵⁸⁹ parmi lesquelles figurent "30 pièces qui sont mémoires des ouvrages faits à la maison de la rue de l'Université" et "29 pièces qui sont mémoires quittancés de maçonnerie et autres ouvrages faits à la maison de la rue de l'Université".

Nous pouvons en outre imaginer que parmi les travaux effectués pour Feydeau, certains l'ont été pour des pièces de son nouvel hôtel aménagées à son usage personnel. Comme nous trouvons dans son inventaire après décès¹⁵⁹⁰ mention de son cabinet (où se trouvaient des tableaux) et d'une bibliothèque, il est loisible de supposer que Pâris est intervenu dans ces deux pièces, au moins.

La jouissance de l'hôtel de Brou a été cédée, en 1790 ou 1792, au comte de Montrevel¹⁵⁹¹, pour 48 000 livres (40 000 livres pour l'hôtel, 8 000 livres pour les meubles)¹⁵⁹². Depuis octobre 1789, en effet, Feydeau de Brou résidait en Suisse ou à Versoix, puis à Gien¹⁵⁹³. Il ne reviendra rue de l'Université qu'en janvier 1801, et y décédera en décembre 1802. Par testament (du 18 mai 1800), Feydeau laissera l'hôtel de Brou à sa femme, M.-G.-O. de Lamoignon¹⁵⁹⁴. Cet hôtel a été vendu à Albéric de Choiseul le 7 mars 1818¹⁵⁹⁵.

¹⁵⁸⁸ Ces derniers travaux sont mentionnés dans la minute d'une lettre de J.-B. Perdrizet (homme d'affaire) à Feydeau de Brou (alors à Lausanne), datée du 5 mars 1790, AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 11 carton 8.

¹⁵⁸⁹ AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 12 carton 9, fol. 177-178.

¹⁵⁹⁰ AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 12 carton 9.

¹⁵⁹¹ S'agit-il de l'ancien gouverneur de Mâcon que nous avons rencontré à propos de l'hôpital de Bourg-en-Bresse ?

¹⁵⁹² Une minute de lettre de Perdrizet à Feydeau (alors à Lausanne), datée du 24 mars 1790, nous apprend que l'hôtel ne pourra pas être loué pour plus de 7 000 livres. Une autre lettre de Perdrizet à Feydeau (alors à Gien), datée du 21 août 1792, indique qu'une maison (ce ne peut être que l'hôtel de la rue de l'Université) a été louée à Montrevel, que Feydeau a connu quand il était intendant à Dijon.

¹⁵⁹³ Cf. "Notice biographique" Ch.-H. Feydeau de Brou, "Annexes", Volume V.

¹⁵⁹⁴ Copie du testament dans le procès verbal de son inventaire après décès, AD. Seine, D 10 U¹, carton 60.

¹⁵⁹⁵ AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 12 carton 9.

Autres ouvrages

Quelques dessins suggèrent aussi que Pâris a travaillé pour Feydeau à Dampierre-en-Burly, probablement vers 1787-1789¹⁵⁹⁶. Il s'agit d'un projet d'aménagement d'un édifice existant, qualifié d'"*Hôpital de Dampierre*"¹⁵⁹⁷. Cependant les dessins ne permettent guère de distinguer ce qui est état des lieux et projet.

Pour mémoire nous pouvons enfin signaler des ouvrages (peut-être effectués) pour Feydeau, sur un devis de Pâris, dans une maison située à Bellevue. Dans les papiers Feydeau de Brou, Pâris n'est nommé qu'une seule fois, dans une lettre de Perdrizet à Feydeau (alors à Vevey, en Suisse) datée du 9 septembre 1791¹⁵⁹⁸ : "*M. Paris a été visiter il y a quelques jours votre maison de Bellevue; il n'a trouvé à y faire pour le moment que quelques réparations aux couvertures qui ne pourroient être différencées [...]*". Nous ignorons où se trouvait exactement cette maison, depuis quand et de qui Feydeau la tenait, et si ces travaux ont été effectués.

Cette mention prouve seulement que Pâris, par l'intermédiaire de Perdrizet, du moins, était encore en relation avec Feydeau de Brou en 1791. Nous savons par ailleurs qu'après 1802, c'est-à-dire après le décès de Ch.-H. Feydeau, sa veuve a donné à Pâris le portrait de son défunt mari¹⁵⁹⁹.

¹⁵⁹⁶ Nous devons certainement dater ce projet de l'époque où Feydeau de Brou est à la fois propriétaire du château de Dampierre (il en hérite en 1787 de Feydeau de Marville) et en mesure de commander des ouvrages pour sa seigneurie (il quitte Dampierre en 1790 pour la Suisse). A moins que ce projet soit postérieur au retour de Feydeau à Dampierre en 1792. Cf. Volume V, la notice biographique sur Ch.-H. Feydeau de Brou.

¹⁵⁹⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, portefeuille N II, fol. 1-9 (trois élévations, deux coupes et quatre plans).

¹⁵⁹⁸ Minute dans AD. Seine, DE¹, Famille Feydeau de Brou, liasse 11 carton 8.

¹⁵⁹⁹ "Le portrait en miniature de M^r. de Brou, conseiller d'Etat et directeur des économats (il m'a été donné par madame de Brou après la mort de cet homme dont la mémoire me sera à jamais respectable", portrait en miniature dans un médaillon (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 58, n° 104; Ch. Weiss, 1821, n° 449; A. Castan, *Musées de Besançon. Catalogue des peintures, dessins, sculptures et antiquités*, Besançon, 1886, n° 890).

Table des matières globale pour l'ensemble du volume I.1 (parties A et B) :
voir à la fin de la partie B, volume suivant